

IMPRIMERIE DE J. CLAYE ET C^e,

RUE SAINT-BENOÎT, 7

ANNALES
ARCHÉOLOGIQUES

DIRIGÉES

PAR DIDRON AINÉ

SECRÉTAIRE DU COMITÉ HISTORIQUE DES ARTS ET MONUMENTS

TOME DIXIÈME.

PARIS

AU BUREAU DES ANNALES ARCHÉOLOGIQUES

RUE D'ULM, 7 (ANCIEN N° 4), PRÈS DU PANTHÉON

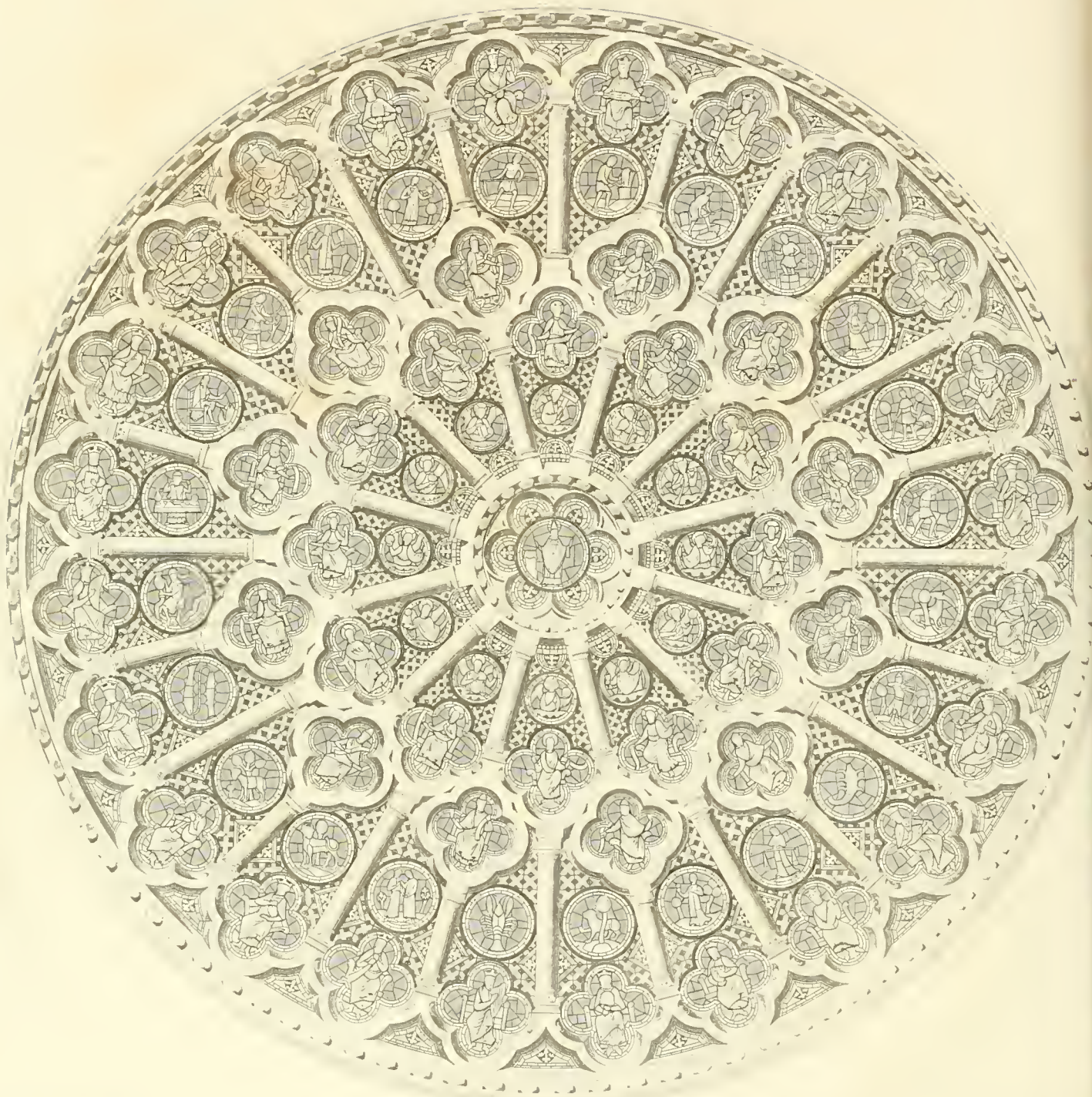
A LA LIBRAIRIE ARCHÉOLOGIQUE DE VICTOR DIDRON

PLACE SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS, 30

1850



N
7810
A54
t.10



ANNALES

ARCHÉOLOGIQUES.

LA DIVINE LITURGIE.

Avant la venue de Jesus-Christ, toutes les nations civilisées avaient bâti des monuments que les sculpteurs et les peintres chargèrent de décoration. Le christianisme a perfectionné dans leur forme et purifié dans leur esprit l'architecture, la sculpture, la peinture, la poésie et la musique; mais il ne les a pas inventées. Toutefois, dans la gamme des styles divers qui caractérisent chacun de ces arts, il a introduit des notes nouvelles, et notamment à la lyre de l'architecte il a eu l'honneur immortel d'ajouter au moins une corde inconnue, celle de l'ogive. Mais ce n'est pas tout : il a créé, sinon des arts entiers, au moins des fragments d'art. Ainsi, avant lui, la peinture opaque existait seule. Qu'elle fût sur mur, sur bois, sur métal ou sur tissu, la peinture ne s'éclairait que par la surface. Le christianisme invente la peinture sur verre, et dès lors une seconde moitié tout entière d'un art complet est créée; un second hémisphère pittoresque est trouvé, et à la peinture opaque vient s'ajouter désormais la peinture transparente. Au lieu de glisser sur la surface comme chez les anciens, la lumière vient dorénavant pénétrer la substance même. Si l'on comparait la peinture à un être humain, on dirait que les païens ont fait son corps, sa substance matérielle, et que les chrétiens lui ont donné une âme, la lumière.

Cette peinture transparente est une des gloires spéciales de la France, car il n'existe pas de nation aussi riche que la nôtre en vitraux historiés. J'ai prétendu, en 1839, que la France avait inventé la peinture sur verre, et j'ai tâché de le prouver à l'aide des textes et des monuments. Aujourd'hui,

par suite de découvertes que je crois avoir faites dans plusieurs voyages à l'étranger, je ne soutiendrais peut-être plus la même opinion. Mais il n'en reste pas moins acquis aux faits matériels que la France est, à elle seule, plus riche en vitraux encore existants que l'Angleterre, l'Allemagne, la Belgique, la Suisse, l'Italie, la Grèce et l'Espagne réunies. Il suffit de citer les cathédrales de Chartres, de Bourges, de Reims, de Troyes, d'Auxerre et d'Auch; les églises conventuelles de Saint-Remi de Reims, de Saint-Pierre de Chartres et même de Brou; toutes les paroisses de Rouen, toutes les paroisses de Troyes, pour justifier cette affirmation : la France est le pays des vitraux.

Ailleurs qu'en France et que dans nos cathédrales, à Cologne, Fribourg et Ratisbonne, à Canterbury et Salisbury, à Bruxelles et Liège, à Pise et Milan, on trouve des vitraux chargés d'ornements et de sujets historiques, aussi bien que chez nous. Mais ce qui nous appartient, sinon exclusivement, du moins en très-grande partie, ce sont ces roses de nos cathédrales, astres circulaires, astres lumineux, qui éclairent l'édifice immense de la cathédrale comme le soleil éclaire notre monde. Quant à la forme, quant aux sujets qu'on y représente, la rose est à la fenêtre longue ce que la fleur est à la tige. C'est à bon droit qu'on a donné, et cela dès le XIV^e siècle, peut-être même dès le XIII^e, le nom de ROSE, ou de ROSACE, à ces grands yeux de verre qui sont percés dans la façade de nos principales églises. La forme est celle du calice d'une fleur à feuilles ou pétales rayonnants; les sujets, disséminés dans les fenêtres longues, viennent se résumer et s'épanouir dans le sein de cette rose, comme s'épanouit dans sa fleur la tige d'une plante.

Une monographie vraiment magnifique serait celle des rosaces de la France. On y trouverait, comme à Reims, à Paris, à Chartres, à Laon, Soissons, Strasbourg, Lyon et dans bien d'autres villes encore, la Création du monde, la Naissance des arts libéraux, les Travaux de la campagne, la Bataille des Vertus et des Vices, la Vie humaine et la Roue de la destinée de l'homme, la Concordance de l'ancien et du nouveau Testament, la Vie de la Vierge et du Sauveur, mais surtout leur Généalogie, le Jugement dernier, l'Enfer, le Paradis, la Cour céleste, le Triomphe de Jésus-Christ, l'Assemblée de tous les Saints, les Louanges à Dieu, les Salutations à la Vierge, la Hiérarchie des anges et la Réunion des âmes, c'est-à-dire, les plus beaux sujets, le bouquet de l'iconographie chrétienne. En effet, la biographie ou tout au plus l'histoire défraient les fenêtres longues; mais c'est aux roses que l'épopée est réservée ordinairement.

Toutefois, parmi ces admirables sujets que le christianisme offre aux peintres, il en est un que les artistes de l'Occident ont à peine indiqué,

tandis que ceux de l'Orient l'ont mille fois reproduit, surtout à la coupole ou au ciel, des églises byzantines, c'est celui que le « Manuel d'iconographie » nomme la DIVINE LITURGIE : c'est-à-dire, la messe célébrée par Dieu lui-même, par Jésus-Christ. Dans le « Manuel d'iconographie », page 36 de l'introduction et page 229 du texte, nous avons décrit si longuement cette belle conception, qu'il est inutile de nous y appesantir ici. Nous dirons seulement que Jésus, faisant les fonctions de pontife suprême, s'apprête à s'offrir lui-même à son Père et à célébrer l'office, que nous appelons la Messe, en présence des anges, des apôtres, des prophètes, des vieillards de l'Apocalypse et de la cour céleste. C'est, qu'on me permette cette expression, la MESSE DANS LE CIEL. M. Ledoux a bien voulu composer, sous la forme d'une rose semblable aux plus belles de nos cathédrales, ce sujet que nous regardons comme l'un des plus sublimes de l'iconographie chrétienne. Quatre-vingt-quatre personnages, distribués en cinq cercles concentriques dans une rosace d'architecture du XIII^e siècle, concourent à l'office que va célébrer, au cœur même de la rosace, le Pontife divin, le quatre-vingt-cinquième personnage.

Jésus-Christ est debout, ayant à sa droite l'autel que recouvre une nappe. Grand Prêtre de l'ancienne loi comme de la nouvelle, il porte, sans parler de l'aube, de l'étole, du manipule, de la tunique, de la chasuble et du pallium, le rational d'Aaron et la tiare de saint Pierre. En lui se réunissent le sacerdoce ancien et le sacerdoce moderne. Le nimbe crucifère annonce que ce grand prêtre est bien Dieu en personne ¹. Prêt à célébrer le sacrifice divin, il étend les bras comme pour recevoir de la main de six petits anges, ces enfants de chœur d'un Dieu, les instruments qui vont servir à l'office céleste : l'encensoir, le missel, les burettes et le plat, le calice, la patène et l'hostie.

Tout se prépare pour la grande fonction liturgique. Une des plus importantes parties de la messe est la récitation ou le chant de la profession de foi, la proclamation du « Credo ». Dans le ciel, le « Credo » devait être chanté par ceux-là mêmes qui l'ont fait, par les apôtres. Guillaume Durand, dans son « Rational des divins offices », dit au livre IV, chapitre 25, « de Symbolo » : « On rapporte qu'après avoir reçu le Saint-Esprit, les apôtres, au moment de partir pour aller prêcher l'Évangile, se réunirent et conférèrent en commun sur les articles de foi. Ils statuèrent qu'ils devaient, étant una-

1. Créateur, il met entre les mains de deux anges : à sa droite, le soleil ; à sa gauche, la lune. Juge, il confie la balance à un troisième ange. Roi, il donne à porter le sceptre et le globe à deux autres de ses ministres célestes. Rédempteur, il fait briller au-dessus de lui-même l'instrument de son supplice. cette croix du haut de laquelle il règne sur l'univers, « regnavit à ligno Deus. »

nimes dans la foi, prêcher unanimement une foi unique. En conséquence, ils composèrent le petit Symbole ¹. Chacun d'eux en apporta une portion, une proposition spéciale. De là, suivant la liste ou le nombre des apôtres, on reconnaît qu'il y a douze articles dans le Symbole ».

Indépendamment de cette tradition historique, les Pères de l'Église grecque et latine recherchèrent dans les prophéties quelles pouvaient être les douze propositions analogues à celles du Symbole des apôtres. L'ancien Testament étant le miroir où se réfléchit la lumière directe du christianisme, on devait entendre dans le texte de la Loi ancienne comme le bégaiement du symbole de la Loi nouvelle. On l'entendit en effet, et douze prophètes répondirent, presque mot pour mot, aux douze propositions des apôtres. M. Ledoux, appuyé sur l'autorité des représentations sculptées et peintes, sur les textes manuscrits et imprimés, a donc opposé à chaque apôtre le prophète avec lequel il chante en esprit l'article concordant du Symbole.

Voici l'ordre. On part du haut et l'on suit les personnages de gauche, pour descendre à la base de la rose et remonter, par la droite, au sommet, d'où l'on était parti. Ainsi donc, en haut, au-dessus de la tête de Jésus-Christ, saint Pierre, le chef et le prince des apôtres, entonne le « Credo » et dit : « Credo in Deum Patrem omnipotentem, creatorem cœli et terræ ». L'écho de cette proposition, de ce premier article de foi, c'est le prophète Jérémie qui le fait entendre en s'écriant : « Patrem invocabitis qui terram fecit et condidit cœlos ² ».

Après saint Pierre, saint André ajoute : « Et in Jesum-Christum, filium ejus unicum, Dominum nostrum », que le prophète David fortifie de ces paroles : « Dominus dixit ad me : filius meus es tu ³ ».

Saint Jacques le Majeur continue : « Qui conceptus est de Spiritu-Sancto, natus ex Mariâ virgine », et le prophète Isaïe (VII, 14.) : « Ecce Virgo concipiet et pariet filium ».

Saint Jean poursuit : « Passus sub Pontio Pilato, crucifixus, mortuus et

1. Le grand symbole ou grand « Credo » est celui qui fut rédigé par les Pères dans le premier concile de Nicée.

2. Ce texte ne se trouve pas, dans Jérémie, tel qu'on le donne ici. C'est d'après les *Heures* du duc d'Anjou, le *Psautier* du duc de Berry, qui sont à la Bibliothèque nationale, d'après un manuscrit qui appartient à M. Rouard, bibliothécaire d'Aix en Provence, que nous l'avons reproduit. M. Ledoux proposerait de le remplacer par celui-ci du même Jérémie, chap. xxxii, verset 47 : « Domine Deus, ecce tu fecisti cœlum et terram in fortitudine magnâ tuâ. » La création du ciel et de la terre par la force, par le tout-puissant, y est parfaitement indiquée; c'est comme un calque du premier article du « Credo ».

3. Ce texte, donné par les mêmes manuscrits, diffère également des analogues qu'on peut trouver dans les psaumes.

sepultus », et Zacharie (XII, 10.) : « Et aspiciet ad me Deum suum quem confixerunt ».

Puis saint Philippe : « Descendit ad inferos, tertiâ die resurrexit à mortuis », et le prophète Osée (XIII, 14.) : « Ero mors tua, o Mors ; morsus tuus ero, Inferne ».

Puis saint Barthélemi : « Ascendit ad cœlos ; sedet ad dexteram Dei Patris omnipotentis », et Amos (IX, 6.) : « Qui ædificat in cœlo ascensionem suam ».

Saint Thomas dit ensuite : « Indè venturus est judicare vivos et mortuos », et Sophonias : « Juxtâ est dies Domini magnus ; juxtâ est et velox nimis ¹. »

Après, saint Mathieu pose la croyance au Saint-Esprit : « Credo in Spiritum-Sanctum. » Johel confirme l'existence de la troisième personne divine par ces mots : « Effundam Spiritum meum super servos meos et ancillas, et super omnem carnem ². »

Saint Jacques le Mineur proclame la catholicité de l'Église : « Sanctam Ecclesiam catholicam, sanctorum communionem. » Ici, les manuscrits et les monuments ne s'accordent pas. Le prophète Michée dirait, suivant les « Heures » du duc d'Anjou : « Invocabunt omnes nomen Domini et servient ei. » Mais ce texte ne s'est pas trouvé dans sa prophétie. M. Ledoux propose d'y substituer celui-ci du prophète Baruch : « Ecce enim veniunt filii tui... collecti ab oriente usque ad occidentem, in Verbo sancti gaudentes in honorem Dei » (Baruch, IV, 37.), texte qui montre à merveille l'universalité de l'Église et la communion des saints.

La dixième proposition, « Remissionem peccatorum », est attribuée à saint Simon, auquel Malachie répond : « Deponet Dominus omnes iniquitates meas ³ ». Les manuscrits attribuent ce texte à Malachie, tandis qu'il appartient au prophète Michée, chapitre VII, verset 19. On voit qu'il faudra un jour ou l'autre fixer ces indécisions à l'aide de la critique moderne.

C'est saint Jude-Thadée qui annonce la résurrection des corps. « Carnis resurrectionem », avec Ézéchiel : « Educam vos de sepulcris vestris, populus meus ». (Ézéch., XXXVII, 12.)

Enfin, saint Mathias ferme le « Credo » qu'avait ouvert saint Pierre : « Vitam æternam. Amen. » Daniel répond hautement à cette dernière voix par ce

1. Sophonias, I, 14. Dans le manuscrit d'Aix, je lis : « Accedam ad vos in judicio et velox. »

2. Johel, II, 29. Dans le manuscrit d'Aix, je trouve la proposition de Johel abrégée ; elle est tirée du même chapitre, mais du verset 28 : « Effundam de Spiritu meo super omnem carnem. » Il y a dans la Bible : *Spiritum meum* au lieu de *Spiritu meo*.

3. Le manuscrit d'Aix dit *nostras*, comme le texte de la Bible.

dernier écho : « Evigilabunt omnes : alii in vitam æternam et alii in opprobrium ¹. »

Il ne faut pas croire que cette concordance des apôtres et des prophètes soit invariable dans tous les monuments et à toutes les époques du moyen âge. Ces personnages n'occupent pas constamment la place respective que nous venons de leur assigner d'après une dizaine de monuments différents de nature et d'âge. Ainsi saint Thomas, qui est le septième dans Guillaume Durand, se trouve le cinquième dans Rhaban Maur ² ; il proclame la descente de Jésus-Christ aux enfers et sa résurrection, au lieu d'annoncer le jugement des vivants et des morts. On voit aussi saint Jacques le Mineur à la sixième place, au lieu de saint Barthélemi, qui descend à la huitième. Dans une « Somme des vices et des vertus », manuscrit du xiv^e siècle ³, que possède la bibliothèque Sainte-Genève, saint Jean et saint André échangent leur place : saint Jean monte au second rang, tandis que saint André vient prendre le quatrième. Il y a donc une certaine indécision dans l'ordre même assigné aux apôtres ; mais nous avons adopté celui que prescrit Guillaume Durand, et nous le reproduisons ici en regard du rang qu'on donne le plus généralement aux prophètes. Un jour, nous entrerons dans des détails plus approfondis ; nous confronterons un plus grand nombre de textes et de monuments, pour établir une concordance plus raisonnée. En attendant, voici comment, relativement à la Profession de foi catholique, s'ordonnent presque toujours les apôtres et les prophètes :

1. — Saint Pierre.	Jérémie.
2. — Saint André.	David.
3. — Saint Jacques le Majeur.	Isaïe.
4. — Saint Jean.	Zacharie.
5. — Saint Philippe.	Osée.
6. — Saint Barthélemi.	Amos.
7. — Saint Thomas.	Sophonias.
8. — Saint Mathieu.	Johel.
9. — Saint Jacques le Mineur.	Michée (Baruch).
10. — Saint Simon.	Malachie.

1. Daniel, XII, 2. Ce texte de Daniel, « Et multi de his, qui dormiunt in terræ pulvere, evigilabunt : alii in vitam æternam, et alii in opprobrium, ut videant semper », ne fait pas ressusciter tous les morts, mais seulement beaucoup d'entre eux. Le manuscrit d'Aix le modifie ainsi, en l'appliquant à tous : « Evigilabunt omnes : alii ad vitam, alii ad opprobrium ». Il y aurait, selon nous, un fort grand intérêt à collationner toutes ces versions différentes et à se rendre compte de l'esprit qui les a dictées.

2. « De laudibus sanctæ crucis ». — 3. Bibl. Sainte-Genève, mss. 8°, D., 40 F.

11. — Saint Jude-Thadée. Ézéchiel.
 12. — Saint Mathias. Daniel.

Cet ordre est celui de la Rose dont nous donnons la gravure. Si la planche n'avait pas dû se resserrer dans une aussi petite proportion, nous aurions pu faire écrire, sur les banderoles que tiennent apôtres et prophètes, le texte même du Symbole et celui des prophéties que nous venons de transcrire. Notre format s'y est opposé. Cependant on peut distinguer les apôtres des prophètes. Les premiers portent le nimbe et ils ont les pieds nus; les seconds ont la coiffure juive et les pieds chaussés.

A ce « Credo » parlé ou chanté par des voix, se joint le « Credo » exécuté par des instruments de musique. Ce sont les vingt-quatre vieillards de l'Apocalypse qui exécutent, avec les instruments usités au moyen âge et que nous avons donnés dans les « Annales », avec le dicorde et le violon, la harpe et le psaltérion, la trompette et la flûte, etc., ce concert liturgique; dignes musiciens d'un pareil chant.

Pour montrer que nous sommes dans le ciel, dans le paradis, et non dans une église de ce bas monde, M. Ledoux a dessiné les douze signes du Zodiaque entre les prophètes et les vieillards. Les signes entraînaient les mois ou les travaux de l'année. En traçant ce calendrier, M. Ledoux a été séduit par la rose occidentale de Notre-Dame de Paris, où se voient exactement les mêmes sujets en compagnie des Vertus qui combattent les Vices; mais, si l'on avait pu prendre notre avis en temps utile, nous aurions conseillé un sujet un peu plus directement en rapport avec la « Divine liturgie ». Les personnages dont nous venons de donner une description sommaire sont les officiants ou plutôt les acolytes du Pontife suprême qui va célébrer le sacrifice eucharistique. A cet office, à côté de ces acolytes, nous aurions placé des assistants, et ces assistants, vu les vingt-quatre places mises à notre disposition, nous les aurions pris : six parmi les patriarches, six parmi les martyrs, six parmi les confesseurs, six parmi les saintes femmes. Abel, Noé, Melchisédech, Abraham, Aaron et Moïse, méritaient de figurer dans un office où le Sauveur, victime et sacrificateur, offre à son père son corps et son sang. Saint Jean-Baptiste, un des saints Innocents, saint Étienne, saint Clément, saint Vincent et saint Laurent, auraient représenté les légions innombrables des martyrs. En tête des confesseurs auraient pu se montrer : saint Martin, saint Ambroise, saint Augustin, saint Jérôme, saint Benoît et saint Dominique. Enfin, les femmes eussent été conduites par la sainte Vierge, sainte Madeleine, sainte Catherine, sainte Agnès, sainte Marguerite et sainte Cécile. On aurait eu ainsi des FIDÈLES vraiment dignes

d'un spectacle aussi grand, et nous aurions reproduit plus textuellement encore ce que les poètes du moyen âge, Dante y compris, appellent la « Cour du Paradis ¹. »

Quoi qu'il en soit, les archéologues remercieront M. Ledoux de leur avoir donné un des plus charmants zodiaques, un des plus gracieux calendriers qui aient jamais été peints sur verre : le calendrier et le zodiaque même, comme nous le disions, de la cathédrale de Paris. Il nous suffira de quelques lignes pour en faciliter l'intelligence. L'année commence en janvier, comme aujourd'hui, et par le verseau ; puis l'on descend, de gauche à droite, pour s'arrêter en décembre, au capricorne. Des vers célèbres au moyen âge, mais qui prennent l'année au mois de mars, au Bélier, renferment les noms des douze signes, six dans chaque vers :

Sunt Aries, Taurus, Gemini, Cancer, Leo, Virgo,
Libraque, Scorpius, Arcitenens, Caper, Amphora, Pisces ².

Les mois gravissent le sommet de la Rose, de gauche à droite également, depuis janvier, l'homme à deux têtes, qui mange et qui boit, jusqu'au charcutier, qui assomme son porc en décembre. Quatre vers mnémoniques, non moins répandus au moyen âge que les précédents, expliquent les occupations de chacun des mois ; chaque vers contient trois mois, une saison entière :

HIVER. — Poto, ligna cremo, de vite superflua demo ;

PRINTEMPS. — Do gramen gratum, mihi flos servit, mihi pratum ;

ÉTÉ. — Fenum declino, messes meto, vina propino ;

AUTOMNE. — Semen humi jacto, mihi pasco suem, immolo porcos.

Chacun des petits personnages de notre Rose accomplit exactement les actions annoncées dans ces vers : Janvier boit, Février se chauffe, Mars émonde la vigne, Avril se réjouit du gazon et cueille l'herbe, Mai tient un bouquet de fleurs et un faucon de chasse, Juin fauche les prés, Juillet moissonne les blés, Août bat les gerbes, Septembre fait le vin, Octobre sème, Novembre nourrit les pores que Décembre tue.

Nous mettons ces douze médaillons parmi les plus gracieux que M. Ledoux ait jamais dessinés ; c'est de la miniature en vitrail. Aux Signes, les

1. Voyez, dans Barbazan, *Fabliaux et Contes*, vol. III, p. 128, « La court du Paradis » ; voyez, dans l'*Histoire littéraire de France*, vol. XVIII, p. 792, l'analyse d'une autre version de ce poème anonyme, « La Cort de Paradis ». — Conférez Dante, *Paradis*, surtout les chants 28, 29, 30.

2. Guillaume Durand, *Rationale div. off.*, lib. VIII (De Anno Solari), cap. 3, fait du *Teneur d'Arc* le centaure *Chiron*, et donne cette variante fautive au second vers :

Libraque, Scorpio, Chiron, Capricornus, Urnula, Pisces.

Gémeaux et la Vierge ; aux Moïs le Faucilleur et l'Assommeur de porc sont des figures charmantes. Avoir marqué la coupe du verre, les plombs du vitrail dans ces petits cercles, c'est un tour de force que la gravure a rendu avec exactitude : on en saura gré à nos patients artistes.

L'architecture de la Rose est de M. Lassus. C'est riche de forme, mais trop vieux d'âge, un peu trop près du xii^e siècle. Avec une architecture plus jeune de cinquante ans et plus rapprochée du xiv^e, nous aurions un plus grand nombre de médaillons, et peut-être un cercle ou deux de plus. Alors pourraient s'introduire d'autres éléments dans ce thème de la « Divine Liturgie ». Cette Rose est destinée à recevoir une destination prochaine ; quand notre manufacture exécutera en verres du xiii^e siècle, ce qui aura lieu sous peu, cette belle gravure, nous y ferons les modifications que nous avons indiquées. Ainsi, à la place de certains instruments à cordes, dont le nombre est trop considérable, nous introduirons des instruments à vent, l'orgue par exemple ; puis des instruments de percussion, des cymbales, des clochettes et des tympanons qui sont absents. Nous doublerons les instruments de musique que tiennent les vieillards, pour les compléter par les principaux types en usage au xiii^e siècle. Il faut que rien ne manque dans une cérémonie pareille.

On m'a reproché souvent d'exalter l'art chrétien aux dépens de l'art païen et même de l'art grec. Mais vraiment ce n'est pas ma faute si, du temple antique à la cathédrale gothique, si du Parthénon à la cathédrale de Reims, il y a la distance d'une biographie à une grande histoire, d'un conte à une épopée. Ce n'est pas en architecture seulement, mais en sculpture et en peinture, que cette distance existe. J'ai cherché si dans l'antiquité je trouverais un édifice où, soit en statuaire, soit en peinture, s'offrirait un sujet plus ou moins analogue à ceux qui remplissent nos porches et nos voussures, nos fenêtres et nos rosaces. J'ai bien songé à la naissance de Minerve et à la naissance d'Athènes, au combat des Centaures et des Lapithes, et à la procession des Panathénées qui décorent les frontons et les frises du Parthénon. Mais, en vérité, que sont ces sujets, fort beaux du reste, en regard des sculptures de la cathédrale de Chartres ! A Chartres, ce n'est pas la naissance d'une déesse et d'une ville, mais la génération éternelle de Dieu et la création du monde. Ce n'est pas la bataille de deux races d'hommes, mais celle de l'humanité : de l'âme contre le péché, des Vertus contre les Vices. Ce n'est pas l'histoire locale d'un petit pays, de l'Attique, ni la fête d'Athènes, mais l'histoire de l'univers depuis le premier jusqu'au dernier jour, et la fête de l'Église catholique dans celle de Tous-les-Saints.

L'art figuré ne m'offrant pas un terme suffisamment adéquat de comparaison, je m'en suis pris à la poésie, et, pour me renfermer dans le sujet que je traite aujourd'hui, j'y ai cherché des analogues à nos rosaces. Je suis tombé sur le bouclier d'Achille, décrit avec complaisance et magnificence dans le chant xviii^e de l'Iliade. Ce bouclier est effectivement une rose composée de cercles concentriques, tous remplis de sujets forgés par un dieu, par Vulcain lui-même. Au centre, la terre, le ciel, l'océan, le soleil, la lune, les étoiles. A la circonférence, l'océan encore (pourquoi ce double emploi?) qui roule ses fortes vagues tout autour de la belle armure. Entre ces deux zones, une troisième à plusieurs compartiments, ou, si vous le voulez, à plusieurs médaillons. Dans l'un, la ville de la paix avec un hymen, des festins, des danses, de la musique, avec la justice rendue par les vieillards devant le peuple et sur la place publique. Dans l'autre, la ville de la guerre, assiégée par deux armées. Les assiégés, conduits par Mars et Minerve, font une sortie, tendent une embuscade à leurs ennemis, enlèvent brebis ou bœufs et tuent les bergers. Les assiégeants courent aux armes. Un combat s'engage où règnent la discorde, le tumulte, et où la Parque se rassasie de carnage. Au troisième compartiment, des laboureurs traçent des sillons dans un vaste champ et prennent des forces en buvant un vin exquis. Sur un autre champ, des moissonneurs coupent les blés qu'on met en gerbes. Près de là, sous un chêne, des hérauts et des femmes préparent un festin champêtre, le repas des moissonneurs. Près de là encore, dans une belle vigne, on fait la vendange au bruit des chants et de la musique des jeunes gens. Ailleurs, un troupeau de bœufs et de génisses sort de l'étable pour aller aux pâturages, avec bergers et chiens, sur les bords d'un fleuve bruyant. Deux lions attaquent et dévorent un taureau. Par une charmante opposition, un troupeau de brebis pâit dans une vallée calme, où s'élèvent des bergeries, des parcs et des cabanes. Enfin, filles et garçons d'une rare beauté exécutent, en se tenant par la main et en chantant, la danse que Dédale inventa pour Ariane.

Certes, voilà un riche tableau qu'Homère, dans le bouclier d'Hercule, mais surtout Virgile, dans le bouclier d'Énée, ont appauvri et rapetissé, tout en l'imitant ou le copiant. Hé bien ! nous n'hésitons pas à dire que l'art chrétien a surpassé Homère, comme la cathédrale surpasse le temple. Je ne veux pas opposer à l'Iliade les trois derniers psaumes de David, ni le cantique des jeunes Hébreux dans la fournaise, ni même l'Apocalypse de saint Jean¹. Devant un poète, je mets un autre poète de la même famille : Dante en face

1. Ce serait revenir d'ailleurs sur ce que j'ai dit fort en détail dans les « Annales Archéologiques », volume VI, pages 37-44, en commençant la série des articles sur la « Statuaire des cathédrales ».

d'Homère. A la fin de son « Paradis », Dante décrit une rosé, c'est lui-même qui lui donne ce nom ¹, où les élus sont renfermés en cercles concentriques.

« Et je vis une rivière, splendide d'éclat, entre deux rives ornées de primévères admirables. De ce fleuve sortaient des étincelles vivantes qui, de tous côtés, tombaient entre les fleurs, comme des rubis entourés d'or. Puis, comme enivrées de ces odeurs, elles se reployaient dans le gouffre merveilleux et, si une entrait, une autre en sortait. Soudain le fleuve me parut de long devenu rond. Puis, comme des gens qui étaient sous le masque paraissent autres que d'abord, s'ils dépouillent l'apparence empruntée sous laquelle ils se cachaient, ainsi se changèrent en une plus grande allégresse les fleurs (les saints) et les étincelles (les anges); si bien que je vis se manifester les deux Cours du ciel ². Une lumière est là haut, laquelle rend le Créateur visible à la créature qui, à le voir lui seul, sait mettre toute sa paix. Et elle s'étend en une figure circulaire si immense, que sa circonférence serait pour le soleil une trop large ceinture. Suspendus tout autour du fleuve lumineux, je vis s'y mirer, sur plus de mille degrés, toutes les âmes qui, de notre monde, sont retournées là-haut. Vers le cœur doré de la rose éternelle qui se dilate, s'étage et exhale un parfum de louanges au soleil, cause du printemps sans fin, Béatrice m'entraîna comme quelqu'un qui se tait et veut parler, et elle me dit : « Regarde combien est grande la « réunion des blanches étoiles! Vois combien notre cité a de circuit! Vois « nos degrés, si remplis, que peu de gens désormais y seront appelés. »

« Donc, sous la forme d'une rose éblouissante de blancheur, se montrait à moi la milice sainte dont par son sang le Christ fit son épouse. Mais l'autre milice (la hiérarchie des anges), qui, tout en volant, voit et chante la gloire de celui qui la rend amoureuse et dont la bonté la rendit si grande, comme un essaim d'abeilles qui tantôt picore sur les fleurs, tantôt s'en retourne là où le fruit de son travail exhale sa saveur, descendait dans la grande fleur (la rose ornée de tant de fleurs, et puis elle ressortait pour retourner là où son amour séjourne éternellement. Ces âmes avaient la face de flamme vive et les ailes d'or, et le reste d'une telle blancheur qu'aucune neige n'y pourrait atteindre. Lorsqu'elles descendaient dans la fleur, de degré en degré, elles épandaient,

1. Le chant xxxi^e du *Paradis*, s'ouvre par ce tercet :

In forma dunque di candida Rosa
Mi si mostrava la milizia santa
Che nel suo sangue Christo fece sposa

2. La Cour des anges et celle des élus, qui constituent le paradis; voilà les deux camps, mais camps pacifiques et fortunés de l'Homère chrétien.

en agitant leurs ailes, la paix et l'ardeur qu'elles venaient d'acquiescer. Et pour être interposée entre là-haut et la fleur, cette famille volante n'empêchait ni la vue ni la splendeur. Car la lumière divine pénètre dans l'univers, selon qu'il en est digne, avec une telle force, que rien ne peut lui faire obstacle. Ce royaume calme et joyeux, riche d'esprits anciens et nouveaux, avait la vue et l'amour dirigés sur un seul point (Dieu en trois personnes). O triple lumière! qui, en scintillant dans une seule étoile, réjouis tellement la vue de ces esprits, regarde ici bas quelle est notre tempête! Je promenais mes yeux par les degrés, tantôt en haut, tantôt en bas, tantôt en faisant le tour. Et je voyais des visages qui engageaient à la charité, embellis de la lumière d'en haut et de leur sourire, et dans des poses ornées de toutes les grâces. La forme générale du paradis, déjà mon regard l'avait embrassée tout entière, mais il ne s'était encore fixé sur aucune partie ».

Saint Bernard descend de l'une des feuilles de la rose et nomme à Dante quelques-uns des personnages qui composaient la fleur immense. « Regarde, « lui dit-il, les cercles jusqu'au plus éloigné, jusqu'à ce que tu voies le siège « de la Reine (la sainte Vierge) à qui ce royaume est soumis et dévoué. » — « Je levai les yeux et, de même que le matin la partie orientale de l'horizon surpasse en éclat celle où le soleil décline, ainsi, en allant avec mes yeux, comme quelqu'un qui va d'une vallée à une montagne, je vis à l'extrémité un point du cercle qui surpassait en clarté tous les autres. Et comme là où s'étend le char que guida mal Phaéton, le ciel s'enflamme davantage, tandis que la lumière diminue ici et là, ainsi cette oriflamme de paix (la Vierge Marie) brillait au milieu et de chaque côté, amortissant l'éclat des autres flammes. Et dans ce milieu je vis, les ailes ouvertes, plus de mille anges qui lui faisaient fête, chacun d'eux différant de splendeur et de pose. Là, je vis sourire à leurs yeux et à leurs chants une beauté qui était la joie des yeux de tous les autres saints. »

Alors saint Bernard indique à Dante, toujours avec la même splendeur de style, Ève aux pieds de Marie; puis Rachel, Béatrice, Sara, Rebecca, Judith, Ruth: « Tu peux les voir ensuite de trône en trône, en descendant, à mesure que dans la rose je vais te les nommant de feuille en feuille. » Puis les personnages de l'ancien Testament, dont toutes les places sont prises; puis ceux du christianisme, parmi lesquels sont des vides que doivent occuper les saints à venir. Sous saint Jean-Baptiste, le grand solitaire martyr, sont assis « François, Benoît, Augustin et les autres, descendant de cercle en cercle ». Puis l'archange Gabriel; puis « ces deux (Adam et saint Pierre) qui siègent là-haut plus heureux, parce qu'ils sont plus près de l'auguste femme (Marie);

ils sont presque les deux racines de cette rose ». Puis saint Jean l'évangéliste, Moïse et sainte Anne, « si heureuse de contempler sa fille, qu'elle ne bouge pas les yeux en chantant hosanna ». Enfin sainte Lucie, symbole de la grâce illuminante et par qui Dante put monter au ciel et voir ces merveilles ineffables : « O grâce abondante, par laquelle j'osais plonger mes yeux si avant dans la lumière éternelle que j'y consumai ma vue ! Dans sa profondeur, je vis relié avec amour en un volume ce qui est dispersé en feuillets dans l'univers : les substances et les accidents, et leurs qualités, comme pétris ensemble, de telle manière que ce que je dis n'en est qu'une simple lueur ». Enfin il ramène de nouveau et définitivement sa vue au fond, au centre de cette rose éblouissante, et il y aperçoit la Trinité en trois personnes égales et cependant parfaitement distinctes : « Dans la profonde et vive substance de la haute lumière, m'apparurent trois cercles de trois couleurs et d'une seule dimension. Et l'un paraissait reflète par l'autre comme Iris par Iris (le Fils par le Père) ; et le troisième (le Saint-Esprit) paraissait un feu qui s'exhalait également de l'un et de l'autre ¹. »

C'est ainsi que Dante finit son poème, un poème qui ne raconte pas une bataille de deux nations, comme fait Homère, ni la fondation d'un royaume, comme Virgile, mais l'Enfer, le Purgatoire et le Paradis.

Notre rose est bien pâle devant celle de Dante. Cependant, si l'on veut le la colorer comme le sont celles de nos cathédrales ; si l'on veut étendre, sur un fond de bleu d'outre-mer, les émeraudes, les rubis, les topazes, toutes les pierres précieuses dont sont faits les vêtements du Pontife Éternel, des anges, des apôtres, des patriarches, des signes, des mois et des vieillards ; si l'on taille surtout les nimbes dans le cristal ou le diamant diversement coloré, mais aussi lumineux que la lumière même, on verra probablement que nous pouvons opposer, sans trop d'audace ou de désavantage, notre pauvre bouclier de verres peints au bouclier d'or et d'argent forgé par le dieu Vulcain pour le valeureux Achille ².

DIDRON AÎNÉ,

1. Voyez les derniers chants du Paradis dans les *OEuvres de Dante Alighieri*, traduites par A. Brizeux. In-48. Paris, 1847.

2. Nous avons effectivement fait colorier ainsi, d'après le modèle que nous a donné M. Ledoux lui-même, plusieurs exemplaires de cette rose de la Divine liturgie, et nous pouvons affirmer que rien n'est plus splendide. Cette gravure ainsi peinte fait partie désormais de notre collection de planches coloriées ; elle est tirée sur papier de choix et de grand format. Le prix en est marqué sur la couverture de la présente livraison.

LE CYCLE DES SÉQUENCES.

M. l'abbé Bandeville, secrétaire général de l'Académie de Reims, a bien voulu nous envoyer, avec la lettre qui suit, vingt-sept séquences ou proses recueillies par lui dans un « Graduel » du XII^e siècle, qui appartient aujourd'hui à la bibliothèque de Reims, et qui provient de la célèbre abbaye de Saint-Thierry. Nous publions dans cette livraison la séquence de la nuit de Noël « Natus ante sæcula » et la prose de l'aurore « Salve porta Incis. » Les autres pièces seront publiées successivement et dans leur ordre chronologique, depuis Noël jusqu'à l'Avent, en suivant le cycle de l'année entière. Nous avons prié le savant ecclésiastique de nous envoyer toutes les autres proses ou séquences dont il parle à la fin de sa lettre, et d'y joindre toutes celles qu'il pourra recueillir encore dans les manuscrits des XI^e, XII^e, XIII^e et même XIV^e siècles, qui lui passeront sous les yeux. M. Félix Clément veut bien nous donner aussi les proses et séquences dont il a déjà fait et dont il fera encore une moisson abondante dans les manuscrits des différentes bibliothèques de France. Notre intention est de publier intégralement les morceaux divers de la poésie et de la musique du moyen âge, pour en faire, qu'on nous passe cette expression, un PROSAIRE complet, ou le CYCLE DES SÉQUENCES. C'est à la France qu'on doit principalement ce genre de poésie liturgique; c'est à la gloire de la France que nous voulons élever ce monument de la musique religieuse du moyen âge immortel. — Voici la lettre de M. Bandeville :

« Monsieur,

« Je vous envoie, comme je vous l'ai promis, la série des séquences qui se chantaient au moyen âge, dans le pays de Reims. Elles sont tirées du manuscrit du XII^e siècle intitulé : *Graduale antiquum cum notis*, qui a été analysé par M. l'abbé Jouve, dans le tome IX des « Annales Archéolo-

NATUS ANTE SECU- LA.

Prima sequentia in nocte, de filio Dei Patris.

Na - tus an - te se - cu - la De - i fi - li - us, in - vi - si - bi - lis in - ter - mi - nus
 Per quem fit ma - chi - na coe - li et ter - re ma - ris et in his de - gen - ti - um
 Per quem di - es et ho - re la - bant et se i - te - rum re - ci - pro - cant
 Quem an - ge - li in ar - ce po - li vo - ce con - so - na sem - per ca - nunt
 Ille cor - pus as - sum - se - rat fra - gi - le si - ne la - be o - ri - gi - na - lis cri - mi - nis
 de car - ne Ma - ri - e vir - gi - nis quo pri - mi pa - ren - tis cul - pam E - ve - que las - ci - vi - am ter - ge - ret
 Ille pre - sens di - e - cu - la lo - qui - tur pre - lu - ci - da a - dauc - ta lon - gi - tu - di - ne
 quo sol ve - rus ra - di - o su - i lu - mi - nis ve - tus - tas mundi de - pu - le - rit ge - ni - tus te - ne - bras
 Ille nox va - cat no - vi sy - de - ris lu - ce quod ma - go - rum o - cu - los ter - ru - it sci - os
 Nec gre - gum ma - gis - tris de - fu - it lu - men quos per - strin - vit cla - ri - tas mi - li - tum De - i
 Gau - de De - i ge - ni - trix quam cir - cum - stant ob - ste - tric - um vi - ce con - ci - nen - tes an - ge - li glo - ri - am De - o
 Chris - te Pa - tris u - ni - ce, qui hu - ma - num no - stri cau - sa for - mam as - sum - sis - ti, re - fo - ve - sup - pli - ces tu - os
 Et quo - rum par - ti - ci - pem te fo - re di - gna - tus es Ille - su di - gnan - ter e - o - rum sus - ci - pe pre - ces
 Ut ip - sos di - vi - ni - ta - tis tu - e par - ti - ci - pes, De - us, fa - ce - re di - gne - ris u - ni - ce De - i

NUIT DE NOEL.

SÉQUENCE D'UN GRADUEL MANUSCRIT DU XI^e SIÈCLE.

SALVE PORTA LUCIS.

Prosa in mane post Partum.

Sal- ve por- ta per- pe- tu- e lu- cis ful- gi- da

Ma- ris stel- la in- cly- ta do- mi- na vir- go ma- ter- que De- i Ma- ri- a

Ir- e- e- lec- ta ip- si- us gra- ti- a an- te se- cu- la- ri- a tem- po- ra

Cu- i mis- sus Gabri- el archange- lus mi- ra- de- tu- bit a De- o fa- mi- na mun- do nun- quam andi- ta

A- ve- to Ma- ri- a que to- ti- us ple- na mi- ne- ris ef- ful- ges gra- ti- a est nam te- cum Do- mi- nus

Ne pa- ve- as di- vi- na qui- a pro- le le- ta- be- ris te flo- re gra- vi- dau

Qua- pro- pter es tu so- la in- ter cun- ctas mu- li- e- res vir- go be- ne- dic- ta

Ma- gnus hic e- rit Jhe- sus fi- li- us Sum- mi et thro- ni Da- vi- dis glo- ri- a

et re- gui me- ta ip- si- us non e- rit a- li- qua

Mox ad hec nic- ta pa- rans cre- du- la cor- da con- ci- pis Do- mi- num Sa- ba- oth

sic ver- bum ca- ro fac- tum est ex te Vir- go sa- cra

Te er- go que- su- mus ip- sum pro no- bis ro- gi- ta

Sal- vet ut nos per om- ni- a se- - cu- - la

AUORE DE NOEL.

PROSE D'UN GRADUEL MANUSCRIT DU XII^e SIÈCLE.

giques », pag. 225-231. Ce graduel, qui provient de l'abbaye de Saint-Thierry, près de Reims, est malheureusement incomplet : les quarante premiers feuillets ont disparu. Il contient, à partir du lundi de la semaine sainte, les messes de toute l'année, avec une notation de quatre lignes, ce qui ne permet aucune fausse interprétation.

« Je vous dirai, en passant, que j'ai demandé communication de ce manuscrit à la bibliothèque de Reims, pour en comparer les chants avec ceux de l'*Antiphonaire* de Montpellier, d'après lequel on fait en ce moment une édition du chant romain pour notre diocèse. J'ai trouvé entre ces deux livres une étonnante conformité. J'ai réitéré cette confrontation avec un manuscrit du *xiv^e* siècle, comme on l'avait fait précédemment avec des antiphonaires de diverses époques, empruntés à la Bibliothèque nationale et à celle de Cambrai : partout même conformité, à quelques légères variantes près. Je conclus de là que le chant grégorien s'était longtemps conservé dans sa pureté primitive, et qu'il faut accuser les temps modernes des graves altérations qu'il a subies et que l'on déplore.

« Pour revenir à nos séquences, on trouve dans le manuscrit de Reims une partie de celles qui sont attribuées à Notker, moine de Saint-Gall, et au roi Robert, comme le « *Natus ante sæcula Dei filius* », — le « *Festa Christi omnis christianitas celebret* », — le « *Benedicta semper sancta sit Trinitas* », — le « *Sancti Spiritus adsit nobis gratia* », etc. On y rencontre aussi celles qui portent le nom de saint Bernard, comme le « *Lætabundus* », et les proses rimées du *xii^e* siècle, mais en petit nombre. Quant à celles qui sont usitées dans tout l'univers catholique, et adoptées dans le missel romain, le « *Victimæ paschali* », il n'apparaît qu'au mercredi de Pâques, le « *Veni Sancte Spiritus* », il ne se présente à la fin que comme suraddition, et sous une écriture plus récente : est-ce une preuve en faveur d'Innocent III, qui l'aurait écrit au *xiii^e* siècle? Enfin le « *Lauda Sion* », et le « *Dies iræ* » y sont cherchés en vain, parce que ces proses sont postérieures à notre graduel. Toutefois la mélodie du « *Lauda Sion* » se voit reproduite plusieurs fois, notamment pour la prose de sainte Catherine, « *Vox sonora nostri chori* », et celle de la sainte Croix, « *Crucis laudes attollamus* », qui paraît être le texte primitif de ce beau chant.

« L'étude de ces diverses mélodies nous amènera sûrement, un jour, de nombreuses remarques de la part des artistes qui s'occupent de compositions religieuses. En attendant, au risque de me fourvoyer un peu, je vous en soumettrai timidement quelques-unes, tout prêt à les rétracter s'il m'arrivait de rencontrer des contradicteurs.

« Et d'abord, j'ai voulu m'assurer si, comme le dit Gerbert (*de Musica*, tome I), le chant de la plupart des séquences était la reproduction des neumes de l'« Alleluia ». J'avoue que je n'ai rien trouvé qui pût justifier cette assertion. Si l'on excepte le « Veni Sancte Spiritus », dont le commencement a quelque ressemblance avec l'« Alleluia », les autres proses n'ont avec l'« Alleluia » aucune espèce d'analogie; elles ne sont même pas toujours dans le même ton.

« Ensuite, j'ai cru remarquer que les règles, établies par les auteurs qui ont écrit sur le chant ecclésiastique, rencontrent dans nos vieilles proses de fréquentes exceptions. Ainsi : 1° les règles actuelles de la tonalité sont fort peu respectées : il n'est pas rare de trouver un premier mode en *sol* mineur, un deuxième en *la*, un cinquième en *ut*; ce qui prouve que malgré la limite des huit modes, posée par les anciens et suivie par les modernes, on était forcé, comme saint Bernard, d'en admettre réellement un plus grand nombre. — 2° Plusieurs proses, qui commencent dans un ton grave, finissent dans un autre plus élevé, qui n'est pas même celui de la dominante : par exemple, le « Fulgens præclara » (n° 6 de ce que je vous envoie). — 3° Au lieu de mettre, comme nous, un demi-ton entre la note sensible et la finale, les anciens compositeurs affectaient au contraire de mettre toujours un ton plein entre ces deux notes : non-seulement ils n'employaient point le dièze devant l'*ut* ou le *fa*, pour annoncer une terminaison en *ré* ou en *sol*; mais ils plaçaient un bémol devant le *si* qui précède un *ut* final : voir le second verset du « Fulgens præclara » (n° 6), et le dernier verset du « Lætabundus » (n° 17). — 4° On ne voit pas qu'ils aient eu pour le *triton* cette répugnance que leur attribuent les auteurs anciens ou modernes, ni qu'ils aient cru y rencontrer le diable, « *diabolus in musicà* »; ils descendent très-bien du *si* naturel au *fa*, et du *mi* naturel au *si* bémol, comme on peut le voir dans le « *Salve porta lucis* » (n° 2), aux versets 8 et 9, et dans le « *Fulgens præclara* » (n° 6), aux versets 2 et 3. — 5° Les auteurs, ou du moins les copistes du XII^e siècle, commencent déjà à employer le *si* bémol à la clé, pour transposer un premier ton en *sol* mineur : exemple, le « *Psallat Ecclesia* » (n° 22).

« Je ne vous fatiguerai pas plus longtemps de mes observations, qui vous paraîtront sans doute fort peu importantes; je crois cependant qu'elles ne sont pas entièrement à dédaigner pour l'étude de la musique religieuse.

« Je ne vous donne pas ici le chant du « *Crucis laudes attollamus* » (*Lauda Sion*), ni celui du « *Victimæ paschali* », ou du « *Veni sancte Spiritus* »; ils n'offrent aucune différence notable avec ce que nous chantons

aujourd'hui. Il est inutile aussi, je pense, de vous envoyer les chants que vous avez déjà publiés, comme le « Kyrrie » des trois rois, le « Qui regis sceptra », que je lis ici, note pour note, tels que vous les avez donnés. Seulement, vous me permettrez de vous signaler une légère faute de copie ou de gravure qui s'est glissée dans les paroles du « Qui regis » : au lieu de *in plebi tuam*, ce qui ne présente qu'un solécisme, il faut lire : Tu *plebi tuam ostende magnam excitando potentiam*¹. Quoique le « Fulgens præclara » se trouve dans vos « Annales », je crois devoir vous l'envoyer. Il est à regretter que M. l'abbé Jouve n'ait eu à sa disposition qu'un texte defectueux et incorrect : la prose qu'il a donnée n'est pas entière ; de plus, elle est entachée de fautes soit dans la notation, soit dans les paroles, soit dans la division des versets. Vous pourrez en juger en comparant sa copie avec la mienne.

« Il y a des proses dont le chant est littéralement calqué sur d'autres : celle des saints Innocents, « Celsa pueri conerepent melodia », et celle de l'Ascension, « Rex omnipotens die hodierna », ne sont, pour le chant, que la reproduction du « Sancti Spiritus adsit nobis gratia » (n° 9). La prose de saint Jean-Baptiste, « Sancti Baptistæ Christi preconis », et celle des saints Docteurs, « Fraternaliter nunc canat tuba », sont sur le ton de la prose de saint Jean l'Évangéliste, « Nostram musica sume camanam » (n° 5). Celle de saint Pierre et saint Paul est sur le ton de « In omnem terram », prose du lundi de la Pentecôte. Je ne vous donne pas ces doublures ; mais je vous en enverrais les paroles, si vous le jugiez nécessaire.

« Enfin, il y a encore plusieurs autres proses pour des fêtes particulières : celles de saint Benoît, de sainte Madeleine, de saint Barthelemy, de sainte Ursule, de saint Martin, de sainte Catherine, de saint André, de sainte Prisque, de saint Vincent, de saint Laurent ; puis d'autres plus modernes, de saint Thierry, de saint Théodulphe, de sainte Restitute, de sainte Barbe. Je ne les ai pas copiées, pour ne pas vous encombrer de chants de ce genre. Si cependant vous le désirez, je compléterai mon travail et vous transmettrai le tout.

« Je n'ai pas écrit ces différents morceaux sur la clef de *sol*, quoique la plus connue ; j'aurais été obligé de transposer les chants et d'en altérer par là la véritable tonalité ; je vous les envoie dans le ton où ils sont écrits.

« Je vous prie d'agréer l'assurance de mes sentiments affectueux.

« BANDEVILLE. »

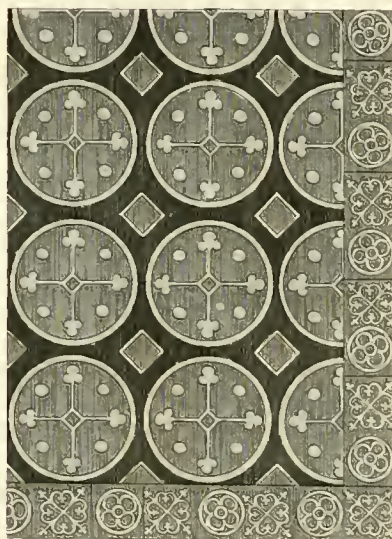
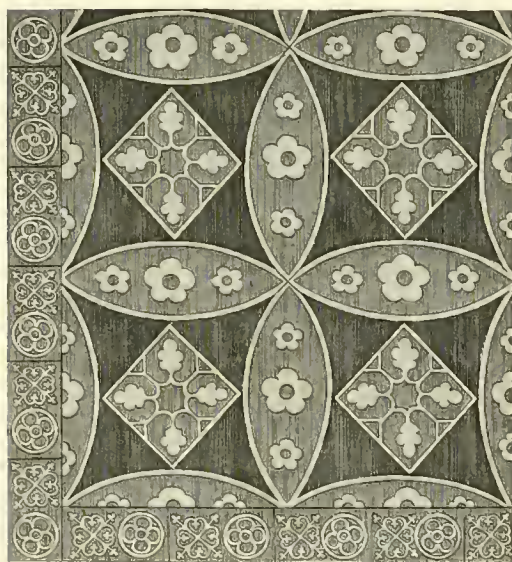
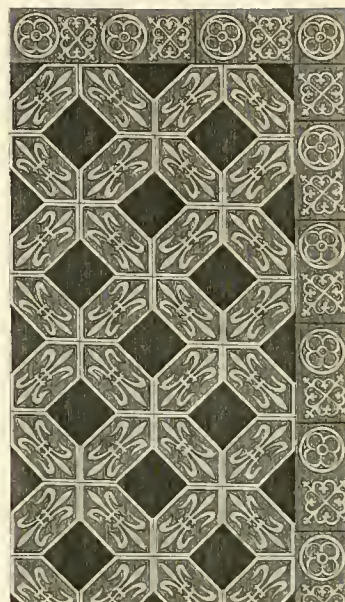
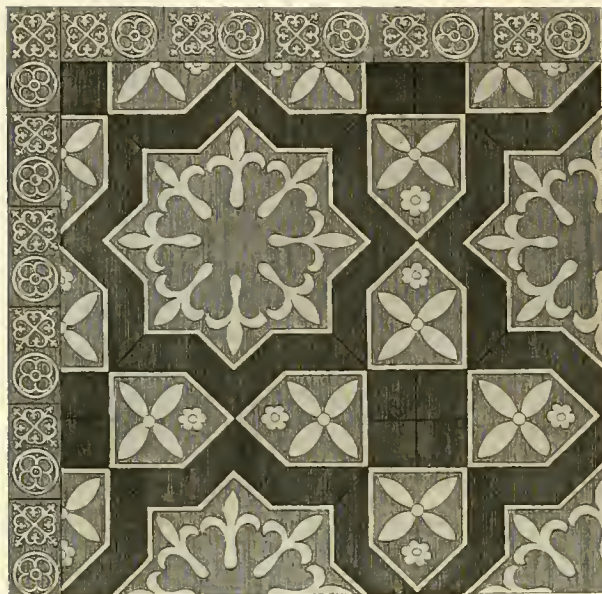
1. La correction indiquée ici a été faite, il y a quatre mois, à propos de la seconde édition de cette pièce publiée dans le recueil des « Chants de la Sainte-Chapelle ». (*Note du Directeur*)

CARRELAGES ANCIENS.¹

1^o PAVAGE DE L'ABBAYE DE BRETEUIL ET DU PRIEURÉ DE MERLES.

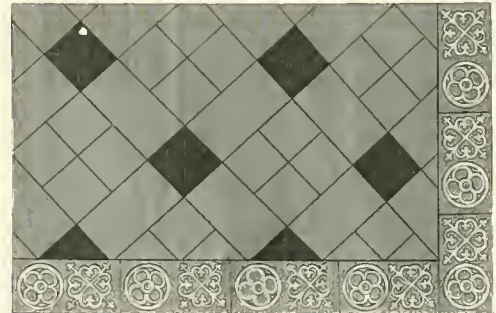
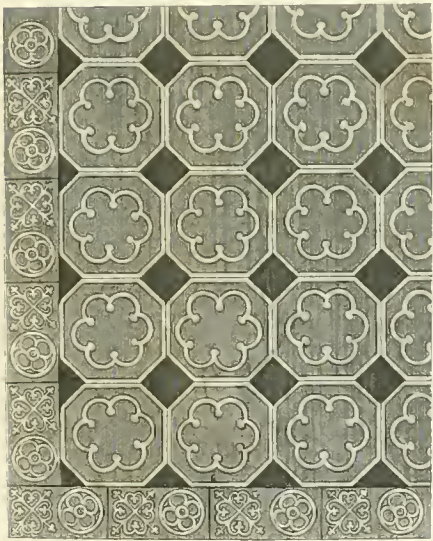
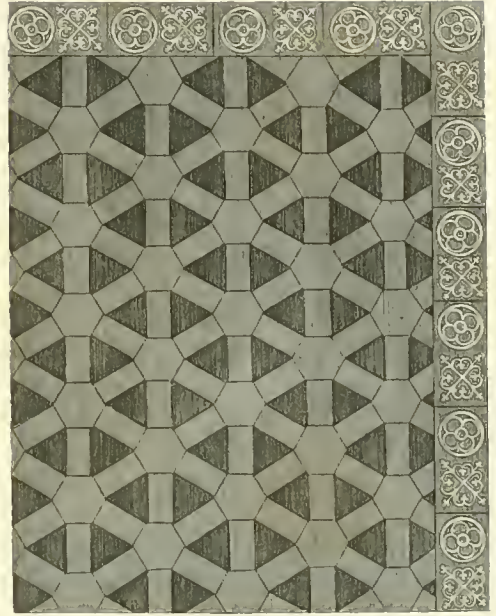
Les anciens pavés en terre cuite, qui s'observent dans les monuments du moyen âge, sont les uns émaillés, les autres sans couverte. Les plus riches d'effet, les plus variés de dessins, que nous ayons rencontrés parmi ceux de la première classe, se voient dans la chapelle dite *Chapelle de l'Abbé*, dépendante de l'ancienne abbaye de Breteuil (Oise). Ils composaient, à l'époque de leur splendeur, un tapis aux couleurs vives, qui devait couvrir primitivement la chapelle entière, mais aujourd'hui tronqué et réduit en tous sens. Il en est de ce carrelage, comme de ces anciennes tapisseries qu'on rencontre d'ordinaire déshéritées de leurs bordures, et rongées irrégulièrement par l'humidité qui a fait tomber leurs contours pièce à pièce. Aucune des murailles n'est donc plus touchée aujourd'hui par ce pavage. Elles en sont séparées par un espace redallé postérieurement en matériaux vulgaires, mais parmi lesquels se trouvent pourtant disséminés quelques pavés qui peuvent dater de l'époque primitive. Sur ces pavés isolés, on trouve, soit des oiseaux becquetant des fleurs, soit des fleurs de lis inscrites dans un cercle perlé, soit des feuilles symétriquement disposées sur un rectangle de terre cuite et dont

1. Voyez dans les « Annales Archéologiques », vol. IX, p. 72-77, trois gravures et un article sur l'ancien carrelage d'une des chapelles de l'église abbatiale de Saint-Denis. A Saint-Denis, c'est du XII^e au XIII^e siècle; dans cet article d'aujourd'hui, c'est du XIII^e au XIV^e; dans la prochaine livraison, nous donnerons du XIII^e siècle pur; on aura ensuite du XV^e et du XVI^e. Nous prions de nouveau nos abonnés et les lecteurs des « Annales Archéologiques » de nous signaler tous les anciens pavés en marbre, en mosaïque, en pierre, en terre cuite, en mastic, peut-être même en verre, dont ils auraient connaissance. Qu'ils en envoient la description et le dessin; texte et gravure paraîtront successivement dans les « Annales ». Ce travail sur les anciens pavements, qu'il importe de donner complet, c'est un peu tout le monde qui doit s'en occuper et le composer, comme nous l'avons déjà dit.



CARRELAGE DU XIV^e SIÈCLE

LES CARRELAGES DE LA CHAPELLE DE SAINT-JACQUES À PARIS



ORFÈVRE DU XIV^e SIÈCLE

Collection de la Bibliothèque Nationale, Paris

la forme est celle de nos briques actuelles. Ce rectangle est divisé par une rainure médiane et qui simule la juxtaposition de deux carreaux. Ou bien ce sont quatre carreaux placés à côté les uns des autres. Chaque quartier comprend trois personnages se donnant la main, ce qui compose une ronde de douze individus, jaquette au vent, qui tourbillonnent d'une manière fort animée. (Voyez ce détail sur nos planches.)

L'ensemble du carrelage émaillé paraît être, à voir ces bandes longitudinales et transversales qui le divisent en rectangles de longueurs différentes et de dessins variés, une imitation de ces pierres tombales de différentes grandeurs qui s'alignent encore aujourd'hui dans un certain nombre d'églises, et s'arrêtent irrégulièrement au milieu d'un pavage uni (Pl. 4).

Des pavés, à fond rouge et à dessins jaunes, alternent, d'ordinaire, avec d'autres d'un brun ou vert foncé uni. L'émail jaune décrit des fleurs de lis, des rinceaux et des fleurons, variés de forme et de grandeur. Mais ce qu'il est plus curieux d'observer et ce qu'il serait surtout bon d'imiter, ce sont les figures très-nombreuses suivant lesquelles sont découpés les pavés, de manière à présenter par leur simple assemblage une mosaïque du meilleur goût, composée de losanges, damiers, cercles entrelacés, broderies réticulées et festonnées avec une grande délicatesse ¹.

En même temps que ces compartiments varient de forme, ils changent de dimension. Leur épaisseur seule est invariable; elle n'est que de deux centimètres. La face qui touche le sol est unie; elle n'a pas, comme sur les pavés de Saint-Denis, d'encoches pour happer le mortier. La terre est l'argile du pays, qui est fort ordinaire. Dans l'état actuel, si la forme des pavés n'a pas été altérée par le temps, il n'en est pas de même des émaux, qui ont presque entièrement disparu. En éclatant, ils ont entraîné la légère couche de pâte blanchâtre comprise dans les pavés entaillés pour la recevoir. C'est cette couche blanche qui décrit les dessins. L'émail unique étendu sur le pavé, lui donne une teinte jaune, tandis qu'il conserve aux contours la couleur rouge de la terre.

Dans la chapelle de l'ancienne abbaye de Breteuil, il faut regretter autre chose encore que la disparition de l'émail sur son pavage. Le marteau a mutilé la plupart des scènes tirées de la vie des saints qui décoraient les culs-de-lampe, tenant lieu de chapiteaux pour recevoir la retombée des voûtes. L'humidité a écaillé les peintures à fresque qui animaient les mu-

1. Quiconque a vu à Londres la chapelle du Temple, comprend l'effet charmant que produiraient les pavés de Breteuil, s'ils avaient conservé leur émail.

railles de personnages; qui faisaient briller aux arceaux des voûtes les émaux des écussons; qui illuminaient d'or, de vermillon et d'azur les bouquets de feuilles appendues aux clefs de voûtes ou accrochées aux chapiteaux. Le vent a défoncé les vitraux peints. La place qu'ils occupaient n'est plus indiquée que par des débris insignifiants, de même que la peinture à fresque n'existe plus qu'à l'état de vestiges et de lambeaux aux angles des draperies et aux nervures des feuillages.

En ajoutant à ces richesses mutilées le peu qui est resté intact, c'est-à-dire un Agneau de Dieu, des figures enfeuillagées et des feuilles de lierre sculptées aux clefs de voûtes, on se rend compte de la beauté primitive de cette chapelle. Mais, à côté de la pureté de ciseau du sculpteur, on découvre les imperfections de l'architecte. Les voûtes sont en effet trop basses pour donner de la légèreté au monument; elles ne sont qu'à cinq mètres du sol. A l'œil, le plan de la chapelle est un carré long. A la mesure, il donne dix mètres quatre-vingt-dix centimètres de longueur; quatre mètres cinquante centimètres de large à l'une de ses extrémités, celle du chevet, et quatre mètres à l'autre, celle de la base. C'est la disposition des anciennes dalles tumulaires : la base moins large que le sommet.

Immédiatement au-dessous de cette chapelle, de plain pied avec le sol, règne un local dont on ne connaît pas bien la destination primitive, et qui reproduit exactement la chapelle même, quant aux trois dimensions de longueur, largeur, hauteur; mais l'ornementation en est moins riche et moins soignée. Cette disposition d'une chapelle superposée à une autre semble donner au monument entier un caractère de chapelle funéraire que la forme du carrelage aurait pu faire déjà supposer. Ce n'est cependant qu'un indice sans preuve. On a soulevé le pavage, et aucune trace de sépulture n'est apparue. A la chapelle du bas, nous donnerions volontiers la date de 1228, qui est assignée par les historiens de l'abbaye de Breteuil à la construction du logis abbatial par l'abbé Mathieu. C'est précisément la date de la fondation de la cathédrale d'Amiens. Quant à la chapelle supérieure, les caractères architectoniques nous forcent de la reporter à une époque un peu postérieure, à la fin du xiii^e siècle ou au commencement du xiv^e. Le pavage aurait la même date.

Cette description sommaire de la chapelle abbatiale de Breteuil nous a paru nécessaire pour faire connaître par la date de l'ensemble celle de son pavage; elle nous montre en même temps combien ce qui reste de l'ancien logis abbatial, dont la construction a été commencée par l'abbé Mathieu, l'emportait en intérêt sur le logis abbatial, bâti par l'abbé Blanpain, en 1527.

De ce logis, on voit encore debout le principal corps de bâtiment avec ses deux tours. C'est, comme partout, le xiii^e siècle et le xiv^e effaçant le xvi^e.

Le propriétaire actuel conserve ces parties anciennes de l'abbaye de Breteuil dans l'état où elles sont. Mieux vaut la trace du temps que les stigmates d'une restauration qui, pour approprier un monument aux usages de la vie civile, le défigure le plus souvent et lui ôte toute la valeur qui pouvait lui rester.

Comme complément des pavés émaillés de l'ancienne abbaye de Breteuil, il est à propos de dire un mot de ceux du prieuré de Saint-Nicolas de Merles, situé non loin du village de Rouvray. Ce prieuré dépendait de l'abbaye de Breteuil et devint, dit-on, un établissement de Templiers. Ce qui est plus certain, c'est qu'il fut fondé vers 1230, par l'abbé Mathieu, le même qui fit bâtir le logis abbatial de Breteuil, dans lequel nous avons rencontré les pavés décrits plus haut. A supposer que ces pavés du prieuré de Saint-Nicolas de Merles soient moins anciens que ceux de l'abbaye de Breteuil, cependant l'identité d'origine des lieux qui abritèrent les uns et les autres, à défaut d'identité de dates, permet le rapprochement que nous faisons. Le procédé de fabrication est d'ailleurs le même. Les dessins sont formés, pour les pavés des deux localités, par une couche de terre blanche, mince à l'égal d'une feuille de papier, incrustée dans le champ du pavé. Cette couche prend une teinte jaunâtre ; on la voit, à travers l'émail, étendue comme un voile transparent, sur tout le pavé. Il en est à peu près de même pour les pavés blancs de l'abbaye de Foigny, dont nous allons parler ; seulement, pour ces derniers, la couche de terre blanche est plus épaisse : elle embrasse la surface entière des pavés et elle n'est pas recouverte d'émail.

On reconnaît pour différents sujets : un lion *ravissant* et un léopard *passant*, comme dans les armoiries ; des fleurons variés ; des damiers ; des fleurs de lis diversement disposées et accompagnées ; enfin, pour ornement de l'un d'eux, des ogives qui appuient leur sommet sur un cercle et reposent leur base sur un autre cercle qui leur sert de moyeu. Avec le pavé que présente la planche, on n'a qu'un quart de cercle et que trois ogives ; mais en se figurant posés à côté de celui-ci trois autres pavés, tels qu'ils devaient se trouver dans le dallage, on a un cercle complet et un rayonnement de douze ogives. Ces ogives paraissent divisées en flammes, mais c'est un simple jeu de dessin. Peut-on supposer que les pavés du prieuré de Saint-Nicolas de Merles sont postérieurs au xiv^e siècle, postérieurs à ceux de Breteuil ? C'est un point douteux et que nous laissons aux archéologues des « Annales Archéologiques » le devoir de résoudre. Les fleurs de lis sont assez sem-

blables à celles de Merles ¹, et nous ajouterons qu'on a trouvé dans cette dernière localité, au prieuré même, un fragment de pavé où étaient représentés des personnages se donnant la main et devant faire partie d'une ronde semblable à celle qui est figurée sur le pavé de Breteuil dont le dessin est joint à cet article. Nous concluons, de tout ceci, que les pavés de l'abbaye de Breteuil et les pavés du prieuré de Merles devaient être de la même époque (xiv^e siècle) et probablement sortis de la même fabrique.

2^o PAVAGE DE L'ABBAYE DE FOIGNY (AISNE).

L'ancienne abbaye de Foigny (de l'ordre des Bernardins) était située dans l'arrondissement de Nervins, à une petite distance de cette ville; elle n'est plus indiquée aujourd'hui que par quelques pans de murailles et deux ou trois groupes de colonnes qui appartiennent à l'église, édifice élégant et soigné du xii^e siècle, si on en juge par ces débris. Les documents historiques rapportés par M. A. Piette, dans l'« Histoire de l'abbaye de Foigny, » disent que, commencée en 1122, elle fut terminée en moins de trois ans.

Parmi ces ruines de l'église on rencontre, non plus en place, mais épars sur le seuil, des pavés en terre cuite, noirs et blancs, qui par leur réunion formaient un dallage imitant le marbre et la pierre de liais. Ils sont de petite dimension; ils n'ont pas tout à fait neuf centimètres de côté. Les noirs n'ont pas seulement leur face extérieure de cette couleur. Ils sont teints dans la masse. Je ne sache pas qu'en France on fasse beaucoup usage actuellement de pavés noirs en terre cuite; en Belgique ils sont dans le commerce. Le procédé employé pour donner à la terre une teinte noire consiste à chauffer le four avec du bois d'aulne, qu'on a laissé plongé dans l'eau pendant plusieurs mois. On allume; mais, au lieu d'être consumé par la flamme, le bois imprégné d'eau s'en va en fumée. C'est une solution de noir de charbon dans de la vapeur d'eau qui monte, qui pénètre dans la terre par tous ses pores, qui s'y dépose et la colore à tout jamais. Les pavés blancs de Foigny sont le produit d'un procédé tout aussi ingénieux, que nous n'avons pas eu le bon esprit de conserver, si je ne me trompe. Ils se divisent en deux couches: l'une plus épaisse, en terre rougeâtre; l'autre, qui occupe la partie supérieure, en terre blanche et tirant légèrement sur le jaune. C'est de la terre à poterie d'une certaine finesse qui sert, pour ainsi dire, de couverture à l'autre. L'anion de ces deux terres de nature différente est intime, et, quoique les

1. Nous devons ces pavés de Saint-Nicolas de Merles à l'obligeance de M. de Rouvray.

tranches soient bien nettes, la solidité est parfaite. A côté du pavé noir, qu'on prendrait pour du marbre, ce pavé blanc joue admirablement la pierre de liais. La ressemblance est telle, quant à l'aspect et à la consistance, que ni l'œil, ni le marteau ne peuvent faire reconnaître si le pavé noir et le pavé blanc sont en calcaire ou en argile cuite. Les acides seuls indiquent d'une manière certaine cette dernière substance. Ainsi donc, entre les pavés de Saint-Denis et de Foigny, il y a cette immense différence que les pavés noirs et blancs de Saint-Denis sont émaillés, tandis que ceux de Foigny ne le sont pas et n'ont pas dû l'être. Du reste, quelques-uns des pavés noirs de Saint-Denis sont peut-être teints dans la masse comme ceux de Foigny. Je suis loin de croire en outre que le modèle trouvé par moi à Foigny ait été le seul adopté pour tout le carrelage. Il y en avait sans doute une grande variété, comme à Saint-Denis, où la même disposition de carreaux en damier se retrouve dans plusieurs bandes longitudinales.

Le dallage de Foigny, sans avoir l'éclat de celui de Breteuil, serait pourtant reproduit avec avantage; moins brillant à cause du défaut d'émail, il serait en revanche plus solide et moins coûteux. L'émail sur les carreaux est une couche excessivement mince et fragile qui, à la longue, éclate par endroits et fait tache quand la terre qui le reçoit est de mauvaise qualité. Dans ceux de Foigny, au contraire, si la superficie s'use, l'œil ne s'en aperçoit pas. Cela est si vrai, que ces pavés pourraient être remis en place tels qu'ils sont. Nos briquetiers n'arriveraient sans doute pas du premier coup à unir intimement ces deux couches de terre qui, nous l'avons dit, composent les pavés blancs de Foigny. La différence de retrait de terres de nature diverse est une difficulté à vaincre, mais enfin nous devons pouvoir reproduire ce qu'ont inventé des hommes qu'on traite de barbares.

Les pavés en terre cuite de Foigny nous conduisent à dire un mot des briques d'un grand volume, dites BRIQUES DE SAINT BERNARD, qui y ont été employées à profusion. Elles présentent un volume beaucoup plus considérable que les briques ordinaires. Elles ont sept centimètres d'épaisseur, trente-trois centimètres de longueur, seize centimètres de largeur. Elles pèsent plus de six kilogrammes. Des trous irrégulièrement percés les traversent de part en part. Après avoir donné accès à la chaleur et avoir facilité la cuisson d'une pareille masse, ils ont, lors de la pose des assises, livré passage au mortier qui s'y est infiltré et les a assujetties à peu près comme le faisaient ces tenons en fer ou en bois usités par les Romains dans leurs constructions. Il faut que ces briques soient entrées pour une proportion considérable dans la maçonnerie de l'église de l'abbaye de Foigny, car, depuis la démolition, plusieurs

villages et fermes des environs s'en sont procuré pour paver leurs maisons et leurs étables, les préférant à tout autre carrelage à raison de leur dureté. Au milieu des pans de murailles encore debout, elles se trouvent engagées, pêle-mêle et à profusion, dans l'épaisseur des massifs et faisant fonctions de moellons. En un endroit, elles se montrent aussi disposées par assises régulières, à côté d'un groupe de colonnes de la plus belle pierre; mais l'état très-avancé des ruines ne permet pas d'affirmer qu'elles aient ainsi été employées comme parement extérieur dans toutes les parties de l'édifice. Il n'y a que leur abondance qui autorise à le supposer. Pour se rendre compte de leur solidité, on n'a qu'à les comparer avec les pierres qui ont passé à leur côté le même nombre d'années, exposées aux intempéries des saisons. Eh bien, les pierres d'une qualité inférieure, servant de moellons, s'en vont en poussière; les pierres des piliers, d'un grain excessivement dur, éclatent elles-mêmes sous l'action des gelées. Mais les briques de saint Bernard sont aujourd'hui ce qu'elles étaient le jour de leur mise en œuvre; elles n'ont pas éprouvé la moindre atteinte des rigueurs du temps. Je ne saurais dire le motif qui leur a fait donner le nom de « Briques de saint Bernard ». Je ne sais si cette denomination tient à ce que, dans les monastères de l'ordre de ce nom, ce genre de matériaux était usité plutôt qu'ailleurs. M. de Montalembert, qui a visité un grand nombre d'églises cisterciennes, disséminées sur les différents points de la France, et à l'état de monuments ou de ruines, serait plus apte que personne à résoudre cette question.

À côté des briques de saint Bernard, j'ai rencontré deux disques en terre cuite, qui, par leur forme, sembleraient indiquer qu'ils proviennent d'une colonnette ou d'un arceau. Ces appareils ne se trouvant pas en place, il n'est pas possible de donner pour certain ce qui n'est que probable. Toujours est-il, qu'ils n'ont pas été façonnés à coup de truelle de maçon; ils sont sortis du moule tels qu'ils sont, avec leurs faces et leurs arêtes. Ces disques ont la même épaisseur (5 centimètres), le même diamètre (15 centimètres); de sorte que, superposés, ils correspondent en tous points, ce qui semble bien indiquer tout un système d'appareil. La terre, d'une qualité supérieure à celle des briques de saint Bernard, est devenue d'un beau rouge par une cuisson bien faite, qui leur a donné en même temps une consistance à toute épreuve.

De l'étude passant à l'application, nous pourrions nous demander, comme pour le dallage, s'il est permis, dans les édifices actuellement bâtis sur le modèle de ceux du moyen âge, de reproduire les briques pour les massifs de maçonnerie, les disques en terre cuite pour les colonnettes et les arceaux.

Le travail long et dispendieux de la taille des pierres serait remplacé, quand l'argent manquerait, par la main-d'œuvre expéditive et mécanique du moulage qui, fait avec intelligence, peut donner aux moulures une grande netteté et un aspect agréable. Des colonnettes en terre cuite d'un beau rouge, serrées en faisceaux autour de pilastres en pierre, produiraient naturellement ces contrastes qu'on obtient à l'aide de la peinture à fresque. Mais nous n'insisterons pas sur ce point. Nous reconnaissons que deux disques en terre ne suffisent pas pour édifier un système qui serait une dérogation à la loi commune. Ces disques n'acquerraient de valeur archéologique réelle, qu'autant que de nouvelles découvertes viendraient parler dans le même sens. Quant aux briques, on sait que M. de Lassaulx, en Allemagne, et M. Berkmans, en Belgique, n'ont pas hésité à les employer comme matériaux économiques dans les églises ogivales qu'ils ont construites dans ces derniers temps¹. Ils se sont servis de briques ordinaires. Celles dites de saint Bernard seraient préférables à cause de leur volume, qui est plus en rapport avec l'ampleur de nos monuments religieux; à cause surtout de leur caractère historique, puisqu'il est de règle en archéologie que les monuments, élevés à l'imitation de ceux du moyen âge, doivent en être une copie scrupuleuse, et que les matériaux, pour obtenir faveur et patronage, ont à prouver leur emploi régulier dans des monuments dont on adopte le style.

CH. BAZIN,

Correspondant du Comité historique des arts et monuments

1. Dans les contrées où la pierre est rare, on peut tirer un excellent parti de la brique. Les architectes du moyen âge, ceux du XII^e siècle (comme à Saint-Sernin de Toulouse), ceux du XIII^e (comme à la Byloque de Gand), ceux du XIV^e et du XV^e (comme à la cathédrale d'Ulm), ont élevé la brique à toute la dignité monumentale, si l'on peut parler ainsi. Ils ont bâti des édifices qui durent et dureront, quand des monuments de marbre et de pierre, leurs contemporains, n'existent déjà plus. L'architecte de la Byloque, ce vaste hôpital de la ville de Gand, a fait en briques un très-grand pignon du XIII^e siècle, où la terre-cuite s'est façonnée en moulures, en bases, en chapiteaux, en roses à rayons, en trèfles et quatrefeuilles, absolument comme si c'était de la pierre de liais. C'est un des plus beaux et des plus curieux exemples qu'on puisse citer. Nos architectes *gothiques* contemporains ne savent pas assez toutes les ressources ni tous les effets qu'on pourrait aujourd'hui tirer de la brique : ce serait économique, solide, beau, monumental et archéologique tout à la fois. A Toulouse, MM. Virebent frères obtiennent avec la brique des résultats fort remarquables, que nous avons pu apprécier de nos yeux et que les architectes du nord de la France devraient soigneusement étudier. (Note du Directeur des « Annales ».)

AGONIE DE LA PEINTURE SUR VERRE.¹

Dominique de Vic avait pris possession du siège d'Auch, vers la fin de l'année 1634. Dès qu'il vit les constructions de la maîtresse-nef de son église cathédrale toucher presque à leur terme, il s'occupa de donner suite à un autre projet du bienheureux Léonard de Trapes, son prédécesseur : celui de continuer les verrières.

Les fenêtres des basses-nefs venaient de recevoir leurs menaux droits et flamboyants, avec la grosse ferrure. Toute la claire-voie allait aussi avoir elle-même ce dernier complément que les mémoires du temps désignent sous les noms de **REMPLAIGES**, **REMPLAGES** ou **REMPLISSAGES**. Et quoique, au dire des « personnes à ce cognoissants », la pierre employée à la faire ne fût pas bonne, on avait hâte d'en finir.

Dans le choix des vitraux, on devait s'arrêter naturellement à continuer cette riche décoration, selon l'idée déjà exécutée dans les deux grandes zones de baies à jour qui éclairent le haut et le bas du chevet. Et en effet nous lisons, à la date du 42 décembre 1639, dans un compte rendu des recherches déjà faites à cette fin : « De plus est à remarquer qu'on désire faire les vitres en deux façons, sçavoir les dix-huit d'en haut les faire de

1. Sur ma demande, M. Canéto, supérieur du petit séminaire d'Auch et correspondant du Comité historique des arts et monuments, a bien voulu m'envoyer l'article qui suit. On y voit, de la façon la plus curieuse et presque la plus dramatique, comment au xvii^e siècle c'en était fait de la peinture sur verre en France. Dans la prochaine livraison des « Annales », nous assisterons au contraire, avec M. l'abbé Texier, et en présence de cinq gravures, à la naissance de la peinture sur verre ; ici, en compagnie de M. l'abbé Canéto, nous voyons expirer cet art admirable, inventé et poussé au plus haut éclat par le moyen âge français. Il nous a paru piquant de donner ainsi, dans deux livraisons successives, le commencement et la fin d'un art aussi brillant. Ultérieurement, nous comblerons, avec des articles et des dessins, l'intervalle à jamais immortel qui s'écoule entre le xii^e et le xvi^e siècle ; et nous aurons, surtout pour le xvi^e, à reparler des célèbres vitraux de la cathédrale d'Auch, achevés en 1543, par **ARNAUT DE MOLES**. Ce sera un autre extrait de la monographie de la cathédrale d'Auch, attendue si impatiemment et à laquelle le savant M. Canéto travaille depuis plusieurs années.

(*Note du Directeur.*)

verre blanc avec les bordures peintes, et en outre le haut, qui sera en tiers point, sera aussi peint. Les quinze restantes, en ce compris les trois os¹, les faire toutes peintes en grandes et belles figures de personnages et armoiries qui surpassent le naturel, accompagnées de quelques beaux desseings soit d'architecture soit de quelque autre riche invention, en sorte qu'il n'y paroisse pas un pouce de verre blanc, le tout conforme au reste des vitres de l'église proportion observée. Et pour ce qui est des figures, on baillera par estat ce qu'on désirera qu'elles représentent, et en cette peinture est requis jusques à présent étant la besoigne un peu difficile, quoiqu'en Goisecoygne il y ait quelque habile maistre capable de l'entreprendre. » — Le mémoire ajoute : « Le desseing ainsi supposé, il est question de venir à l'exécution, et, quant à ce, il a esté proposé, diverses façons de traicter dont les unes ont esté à entreprendre toute la besoigne, tant ce qui touche la vitrerie, plomberie, ferrure, etc. Et en ceste façon on a pensé qu'on n'y pouvoit pas trouver bien le compte, à l'aduantage de l'église. On a donc pensé qu'il seroit plus à propos de diviser toute la besoigne suivant les espèces et bailler à faire la ferrure au serrurier et la vitrerie avec la plomberie aux vitriers. »

En conséquence, des informations furent prises et des propositions furent adressées à différents peintres verriers, vers la fin de l'année 1639 d'abord, et au commencement de 1640. Nous avons sous les yeux quatre documents de cette même époque, dont l'un est la réponse faite et signée de la main d'un artiste qui s'exprime en ces termes et qui sait peu l'orthographe :

MÉMOYRE OU DEUIS POUR LA BESONNE DE L'EGLISE DAUH. — Premièrement lon cest acquestie a moy quy sommes pintres sur vere aultrement dict apreteur ou on nous a propoze de trecter pour la ditte besongne dauh. Il fault entendre que on demande du vere semblable a celluy que lon na enuoyé a Paris. Il y a bon moyen den auoir milles petits morceaux comme celluy la, mais quand a lesгал des tables de vere cella ne se peut parce que lon nous en a donnez le bout du pied dune table, ce qui ne peut estre semblable dans le milieu ny aux costes. Il y a pourtent moyen dau fere fere quy approchent a vostre morceau de vere que nous auons veu.

« On nous a propoze aultre moyen de trecter pour la qualitte dudict vere parce que on nous demande du vere de Loreine et quy soit fet et fabrique dans le dict peïs, ce quy ne se peut quand on en donneroit milles fois plus quy ne vault, daultent que les ouuriers sen sont allez a causes des gueres

1. On appelait O chacune des roses de la nef et du transept.

quy sont dens le peis. Car tous les fourneaux sont abattus et sen sont allez en daultres endroicts ou il font du vere aussy bon ou il sont comme sil estoit fet en Loreine. Entreprenent la dicte besoingne il y auroit moyen den fere fere dune bonne espesce outre celluy la de lordinere que nous emploions communément.

« Il est a remarquer pour les liens de vere de couleur sont appelez simples liens parce que il ny a que trois tables et a celuy quy est de vere blanc il y en a six tables quy sont appelez doubles liens encore quy ne se ventent plus guere amuser a fere du vere de couleur ny il nen font.

« Il nous est donc nesere de respondre a la demende quy nous a estes fette pour le pris de la besongne, a saoir celle quy est pinte en figure sur vere de coulleur appelez grand besougne et lautre quy est peinte en esmail requiet comme bordures armes cartouches et timbre etc.

« Premièrement pour le pris du pied de roy assavoir la grande besougne quy est labourée sur le vere de couleur nous la vendons coustumierement six liures le pied de roy.

« Plus pour les bordures requistes en esmail vallent quatre liures le pied de roy.

« Plus pour le vere blanc vault douze soltz le pied de roy sens rien rabattre par ce que lon nous a dict demender le prix au juste.

« Et quand ce quy est pour le regard de la dicte besougne il est nessesere de saoir si lon nous enuoyera la mesure de la dicte besougne ou si nous irons sur les lieux pour enuoir lordre. Il fault supposez que nous y acheminent il fault au moins six liures par jour et aultent en sen retournent en son peis. Vous aduiserez si vous pouuez enuoyer la mesure au juste en se peis pour y fere nos ourayges, suiuent et conformement cella vous espragnera haucoupt de fres.

« Uous auez a aduiser sy mon deuis vous agrez, car premièrement pour les ourayges vous pouuez vous assurer que seront fort bonnes et seront seruis des oustils espres comme tire-plon pour fere en sorte de vous contenter.

« Sil aduenoit que nous conuinsions du pris se seroit a vous a conduire vostre besougne quand elle seroit fette, sy mieux vous aimez que nous la conduisions pour la poser. Il seroit loible de nous donner un charriot quy vous appartiendra et a nous payer nos journées comme il est escrit sy dessus. Or pour le dict vere que nous emploions en se peis en voilla un morceau du pied de la table et du miten. Or en cela il y a de la différence parce que le pied est plus fort que le miten. Vous mauez enuoyer du pied non du miten

et vous voyez la différence de lun a lautre. Les deux estent pourtent pris dens une table. Ainsy fesent je demeure a jamais vostre affectioné

« RIMAUGIA ,

« Demeurent rue de la Vannerie proche
les Recommendereses a Paris.

« Et sil aduenoit que nous conuenions du pris ensemble, il est a propos de vous fere assaouir que vous ferez fere les desins des histoires que vous trouuez propre et les fere designer sur le papier de la grandeur de susdittes formes. »

La lettre que nous venons de reproduire ne porte point de date précise. Mais nous savons, par les détails de l'affaire des vitraux et par l'histoire des constructions de la nef centrale de Sainte-Marie, que les renseignements fournis par cette pièce ne peuvent guère être antérieurs à 1635, ni postérieurs à 1640. D'autre part, ces mots de Rimaugia, « à cause des guerres qui sont dans le pays », nous fixent d'une manière assez exacte. On sait bien en effet la glorieuse et longue résistance que Charles IV, duc de Lorraine, opposa aux armées de Louis XIII; et les guerres à jamais déplorables qui désolèrent cette malheureuse province, surtout à partir de 1635¹. L'histoire a dû flétrir l'excessive rigueur avec laquelle s'exécuta, trois ans plus tard, la fatale délibération du 1^{er} février 1636 : « Délibéré par les conseillers députés par le roi, pour le rasement et démollitions des places et châteaux de Lorraine, en la présence de Monsieur Des Fosse, gouverneur de Nancy. Signé MARCILLAC, E. C. DE GÉVAUDAN, DE LA VALLÉE, DES FOSSE, MANGOT, VILLARCEAUX et FREMIN². » A travers tant de ruines et de cendres entassées, où trouver un asile à la fabrication des verres de couleur? Faut-il s'étonner que les fourneaux fussent abattus, et que les ouvriers, dispersés au loin, fussent hors d'état de poursuivre leur industrie?

Les trois autres mémoires, envoyés de divers points au chapitre de la cathédrale, ne sont que des copies sans nom d'auteur. Peut-être exposent-ils les diverses conditions proposées au choix de l'archevêque et du chapitre par trois autres artistes, savoir : Nicolas Chanen, Antoine Poreser et Nicolas le Lorraing, dont les noms sont venus jusqu'à nous sur une courte note volante, prise à la date du 6 novembre 1640, ainsi qu'il suit : « On nous a diét que le meilleur maistre aprester est nommé Nicolas Chanen, logé à

1 *Deplorandi Lothar. statûs elegia.* Nanceii, 1660.

2. *Biblioth. Sequier*, vol. 70, n° 742, p. 185.

la rue des Billetes. Il travaille à la Bastille, et à la maison professe de Saint Louis. Il a fait les vitres du S. Esprit en Grene. — Il y a un autre maistre A. Poreser, logé près de S. Jacques de la Boucherie. — Il y en a un autre nommé Nicolas le Lorraing qui travaille à S. Louis. Luy et Chanen ont entrepris cette besoigne. Il n'est pas maistre quoyque il travaille mieulx que les autres. »

De ces trois mémoires, deux discutent les divers modes de contracter, soit « en grand besoigne, soit en besoigne peinte en esmail requiet, come bordures, cartouches et timbre. » — Le troisième mémoire détaille seulement les prix pour la peinture en apprêt, sans figures historiques, et y compris « le verre, le filet d'archant, le plon et le fer » nécessaires pour ce qu'il appelle les trente-trois formes à faire de cinq diverses mesures. Il faut entendre, par ces derniers mots, les ogives de différente grandeur, et les trois roses. Il conclut à la somme totale de 45,857 livres 8 sols 6 deniers. — Enfin un autre état des dépenses, en étude pour le même objet, porte la somme totale à 48,593 livres 7 sols. La différence, 2,735 livres 18 sols 6 deniers, viendrait-elle de ce que, dans ce dernier cas, on devait tresser en fil de laiton, du prix de 78 livres le quintal, tous les treillis-dormants, ou bien, comme on disait à Auch, les « camisolles destinées à conserver les vitres contre la gresle et les orages, » tandis que le premier compte suppose les treillis en fil de fer?

Aucun document contemporain ne nous fait connaître quelles furent les conditions définitivement acceptées par l'archevêque et le chapitre. Nous savons seulement que toutes les nouvelles vitres furent montées « en verre blancq, avec les bordures peintes en esmail requiet, et en outre le haut, ou tiers point, aussi peint, » conformément au plan arrêté dès le 12 décembre 1639, du moins pour les hautes verrières. Les trois roses furent seules entièrement garnies de peintures en « aprest » ou « esmail requiet, » selon l'expression de Rimaugia.

S'il fallait en croire les notes manuscrites de M. l'abbé d'Agnan ¹, tous les vitraux qui éclairent les basses nefs auraient été apportés de Nevers, dans le courant de l'année 1641. Mais, sans compter que les dates bien visibles de 1648 et 1649, inscrites au bas de ces mêmes verrières, contredisent formellement l'étrange assertion du vénérable chanoine, une lettre autographe de 1643 nous apprend que l'on cherchait, alors encore, et des peintres verriers et du verre de couleur pour la confection de ces verrières. Voici cette lettre :

1. Il les écrivait en 1714.

A MESSIEURS, MESSIEURS DU CHAPITRE DE L'ÉGLISE MÉTROPOLITAINE DE SAINTE-MARIE D'AUX, A AUX. — « Ces lignes serviront pour vous faire scauoir que iay escrit en plusieurs villes les plus trafiquantes de la France pour recouurer de verre de couleur et n'en ay point trouué. Iay parle avecq ces gentilhommes qui font le verre a La Prade, mais ie nay pas peu auoir bonne responce d'eux et crois qu'ils ne sont point assurez en leur fait, mais un de leur gens ma aduertit qu'on en pourra faire a la verriere de Neuers, ou iay escrit au maistre gentilhomme qui fait le verre, qui s'appelle Charles de Hanse et attend la responce. Si tost ie l'auray receue ie vous aduertiray. Si vous estes en la mesme volonté de faire faire vos vitres d'apprest, il vous plaira m'escire un mot de responce qui me pourra seruir d'assurance sur laquelle ie les feray trauailler. S'il y a moyen de nous accorder du pris, il ne vous faut pas regarder peu de chose, car le verre de couleur sera fort cher. Si tost que nous serons d'accord du pris ie pourray commencer a prendre mes mesures et faire les desseins de vitres et prendre résolution d'aller demeurer a Aux au plustost, ou tout ce que depend de moy ie tacheray a faire mon possible de vous contenter et attendant ie feray prouision de verre blanc a cause de la commodité qui se trouue a Thle¹ pour le present. S'il vous plaisoit escire a Neuers a ce gentilhomme qui fait le verre, comme vous aues des amis et credit par tout, vous feres plus avecq une parolle que moy avecq de l'argent. Vous pourres adresser vos lettres a Moulins en Bourbonnois ches M. Maugin marehant, pour le faire tenir à M. Charles de Hanse au bois Gisi paroisse de Sauvigni a Neuers, finissant je demeure

« Messieurs, Vre tres humble et affectionné seruiteur

« JACQUES DAMEN. ² »

Le peu qui nous reste des anciennes archives capitulaires ne nous dit rien de précis ni de la patrie de Jacques Damen, ni de la « responce » qu'il sollicite « pour lui servir d'assurance ». Il est vraisemblable qu'il se trouvait alors à Toulouse, c'est-à-dire à portée, comme il le dit, de faire provision de verre blanc. Nous ferons observer qu'il se propose de venir se fixer à Auch, où il promet de ne rien négliger pour donner satisfaction au elergé de la métropole. Deux autres peintres en apprêt avaient répondu, en 1639, à peu près dans les mêmes termes, spécifiant que « si l'on se proposoit de nourrir et de loger les ouvriers, de les fournir d'estoffes, de tire-plon, de tables, de

1. Nos manuscrits abregent ainsi le mot Tholose, pour Toulouse.

2. Cette lettre est de 1643, mais le reste de la date est illisible et déchiré.

lingotiers, de mortiers, de bassinets et aultres nécessaires pour faire lad' besoigne, on devoit le faire sauoir; que le four, du reste, ne cousteroit pas deux pistoles; que toutes les fournitures ou usteneiles quelles qu'elles puissent estre n'iroient pas audelà du prix de cent liures. » — On se souvient que le peintre Rimauzia écrivait, au contraire, vers la même époque : « S'il aduenoit que nous conuinsions du pris, se seroit à vous à conduire vostre besoigne quand seroit faicte. Sy mieux vous aimez que nous la conduisions pour la poser, il seroit loible de nous donner un charriot qui vous appartiendroit, et à nous payer nos journées comme il est escrit sy dessus » (six livres).

Nous ignorons lequel de ces deux partis eut la préférence en assemblée capitulaire. Toutefois, nous aimons à nous persuader que Jacques Damen vint en effet prendre domicile à Auch. Du reste, il en fait l'offre en trop bon voisin pour n'être pas bien accueilli du vénérable chapitre, qui, après tout, s'applaudissait depuis trois ans de ce que, « en Gascogne, il y avoit bien quelque habile maistre capable d'entreprendre lad' besoigne ». Dans cette supposition, dom Louis Clément de Brugelles, qui appelle Dencis, le peintre qui posa les vitraux des chapelles latérales, n'aurait-il pas, soit erreur, soit inadvertance, défiguré le vrai nom de Damen, comme il l'a fait pour tant d'autres?

La conclusion de l'affaire des vitraux, telle du moins que les documents relatifs à notre histoire nous ont permis de la présenter, est, ce semble, en définitive, assez étrange. Vers la fin de l'année 1639, il était bien arrêté que les basses vitres seraient toutes peintes « en grandes et belles figures de personnages et de quelques beaux desseings soit d'architecture, soit de quelque autre riche invention, en sorte qu'il n'y paroisse pas un pouce de verre blanc; le tout conforme au reste des vitres de l'église, proportion observée. » Or, pour se rendre compte de cette apparente contradiction, il faut rappeler, avant tout, que Jacques Damen travaillait à nos verrières, juste au milieu du xvii^e siècle, c'est-à-dire à l'époque précise où la peinture sur verre accomplissait son extrême décadence. Née avec le style ogival, qui caractérise éminemment la grande période du véritable art chrétien, elle était malheureusement destinée à suivre de près son injuste abandon. L'ogive venait, il est vrai, de couronner, dans notre cathédrale, les hautes fenêtres du transept et de la maîtresse-nef; mais c'était grâce à l'injonction formelle, souvent réitérée dans le cahier des charges ¹, de suivre en tout le plan adopté au xv^e siècle, et déjà exécuté pour les détails du chevet. On voyait partout

1. Cité plus haut, à l'année 1629.

ailleurs, dans les nouvelles constructions religieuses, les saines traditions du moyen âge céder la place aux souvenirs païens, mis en honneur depuis un siècle. De plus, les discordes civiles et religieuses étaient venues accélérer la décadence, en semant de toutes parts le découragement par le pillage et même par la démolition d'un grand nombre d'églises. Aussi les travaux importants de peinture sur verre étaient-ils fort rares, surtout vers la fin du règne de Louis XIII; les grands privilèges, accordés jadis aux peintres verriers, tombaient entièrement en désuétude, tandis que la peinture à l'huile prenait toujours plus de faveur.

De là l'extrême pénurie de verres colorés dans la masse, dont se plaignent les divers artistes qui discutent leurs conditions de prix avec nos chanoines. A Paris, comme partout ailleurs, les ouvriers, dit Rimaugia, vers 1640. « ne se veulent guère plus amuser à en faire, et ils n'en font ». A quoi bon, en effet, perdre son temps et ses peines à réaliser des produits qui n'avaient presque plus de cours en Europe? Et c'est pourquoi nous voyons Jacques Damen écrire inutilement « en plusieurs villes des plus fabricantes de la France ». Il presse, de vive voix, les gentilshommes qui font le verre à La Prade. Il ne peut en avoir « bonne réponse », restant lui-même très-persuadé que s'ils ne veulent entreprendre de confectionner le verre de couleur, c'est « faute d'être assurés dans leur fait ». A peine s'il ose compter sur Charles de Hanse, fabricant à Nevers. Encore espère-t-il bien plus de l'influence du chapitre, que de tout l'argent qu'il a pu proposer à ce gentilhomme verrier.

Il est donc bien évident que les verreries françaises avaient généralement renoncé à ce genre d'industrie dans les dernières années de Louis XIII, tandis qu'un siècle auparavant, la grande quantité de leurs produits pouvait à peine suffire à la consommation qu'en firent longtemps, dans nos provinces, de nombreux ateliers de peinture sur verre.

Concluons que si, dans les basses fenêtres qui se trouvent à l'ouest du transept, on n'a pas suivi le plan d'ornementation arrêté en 1639, conformément aux verrières du chevet, c'est beaucoup moins la faute des hommes, que celle d'une époque qui n'eut jamais le moindre encouragement pour l'ancienne peinture monumentale sur verre. Reléguée dans les frises et les bordures des grands panneaux blancs, ou tout au plus dans les impostes et les rosaces, la peinture en apprêt elle-même ne reproduisait guère plus, dès les premières années du règne de Louis XIV, que des armoiries, des emblèmes, des devises, des fruits ou des fleurs. Encore est-il bien facile de remarquer, dans les œuvres de cette époque, l'absence complète des beaux

verres rouges et jaunes, teints dans la masse, comme on les préparait dans les verreries des époques antérieures. Dans notre cathédrale d'Auch, par exemple, ces deux riches couleurs, d'un éclat à la fois moelleux et éblouissant, constituent l'un des rares mérites des basses verrières qui rayonnent autour du chœur; tandis que dans les trois roses et les trente fenêtres qui font suite à l'occident, elles sont remplacées par du verre rouge sanguin, ou bien orange, simplement coloré à la moufle.

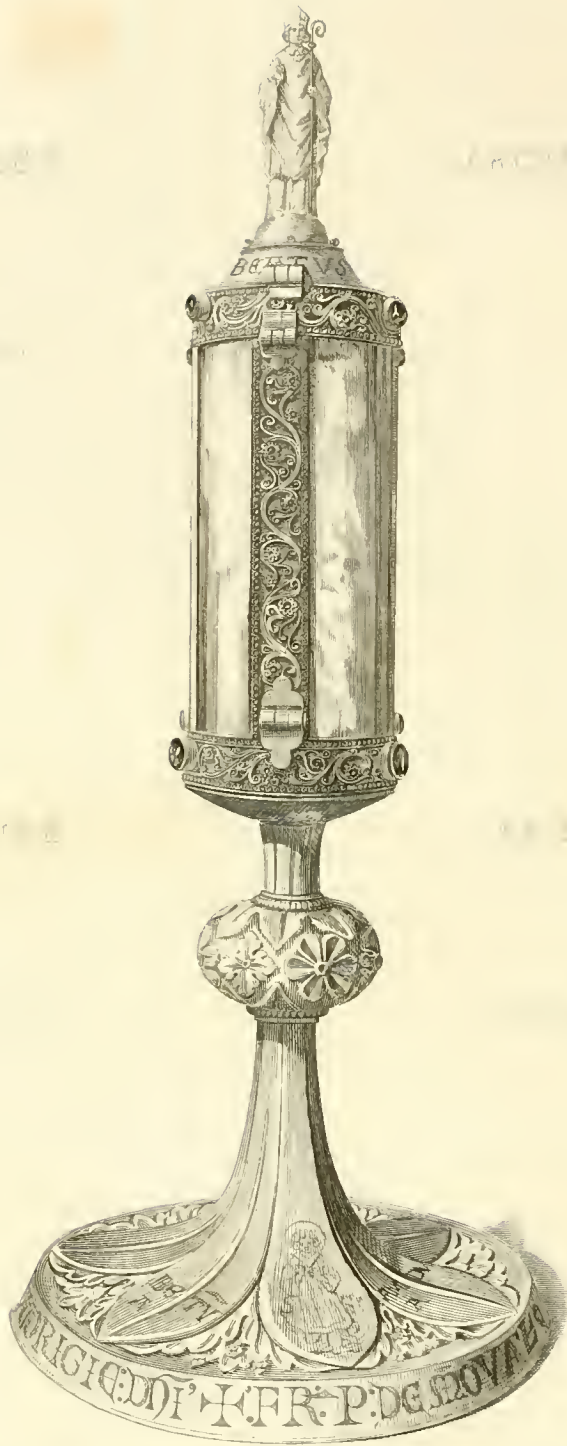
Enfin, loin de favoriser la grande peinture sur verre, le siècle de Louis XIV vit trop souvent substituer des panneaux entièrement blancs aux verrières de couleur, sous le frivole prétexte d'éclairer les tableaux à l'huile, alors toujours plus nombreux dans les églises; ou bien encore afin de donner plus de lumière aux anciens du sacerdoce, dont l'âge aurait affaibli la vue. Aussi, quoique les rangs des peintres verriers fussent singulièrement éclaircis, cet art pouvait à peine suffire, surtout en France, à l'existence de ceux qui tentaient encore, à leur manière, des efforts inutiles pour en perpétuer les traditions.

Abbé CANÉTO,

Correspondant des Comités historiques à Auch.

4. Le besoin ou plutôt la manie du jour dans les églises est exprimée on ne peut plus naïvement dans le passage suivant que j'extraits de l'*Histoire de l'Entrée de la Reine-Mère* (Marie de Médicis) dans les villes des Pays-Bas, par le sieur de la Serre. L'historiographe ampoulé, après avoir fait un pompeux éloge de l'église des Jésuites de Bruxelles, que visita Marie de Médicis, termine par cette louange suprême quoique légèrement exagérée : « Il y fait si clair (dans cette église), qu'à peine y voit-on la nuit au plus fort des ténèbres ». *Histoire de l'Entrée de la Reine-Mère*, édition d'Amsterdam, 1848, page 33. — On peut, avec juste raison, reprocher aux jésuites d'avoir accéléré, sinon provoqué, la décadence et la ruine totale de la peinture sur verre en France et dans l'Europe aux xvii^e et xviii^e siècles. Mais, par un singulier et piquant retour du goût et des idées, c'est à deux jésuites français, nos contemporains, aux PP. Arthur Martin et Charles Cahier, qu'on doit, dans une certaine proportion, la renaissance de la peinture sur verre à notre époque. Il n'a donc pas fallu un siècle entier, pour que la célèbre compagnie passât du fade et de l'incolore au ton le plus chaud, et des verrières parfaitement blanches aux verrières les plus hautes en couleur.

(Note du Directeur.)



+ FR: P: DE MOVALE: DE FECA I T: FIC I I
 RELE: QVI E: BOR: IV: E: T: AM: DI: C: GORI: GIE: DNI

TRÉSOR DE LA SAINTE-CHAPELLE DE BOURGES.¹

Le roi Jean érigea le Berry en duché pour son fils Jean. Ce prince, connu par son goût pour les arts, se fit construire un palais dans la capitale de son duché. A l'exemple de tous les rois et princes du moyen âge, il annexa à ce palais une Sainte-Chapelle destinée à renfermer sa sépulture. Dans cette chapelle, il installa un chapitre dont les fonctions et les privilèges étaient analogues à ceux du chapitre de la Sainte-Chapelle de Paris.

Le TRÉSOR formé par le duc Jean pour sa Sainte-Chapelle était considérable. Le 10 mai 1405, il en fit dresser un inventaire à Paris et en saisit le TRÉSORIER, chef du chapitre, par la tradition de la première croix mentionnée en cet inventaire, « que nous avons baillée reaulment et de fait ès-mains dudit maistre Arnoul Belin ». Le jour de Pâques, 19 avril de la même année 1405, se fit la dédicace solennelle de la Sainte-Chapelle, en présence

1. Les pièces de ce riche trésor ont disparu. Celles que la destruction n'a pas anéanties pour toujours sont disséminées dans les musées et collections d'une grande partie de l'Europe. Nous pourrions en découvrir quelques-unes et les faire graver. On nous obligerait beaucoup en nous donnant connaissance de celles qui peuvent exister encore. Informé du lieu où elles se trouvent, nous les ferions dessiner pour les « Annales Archéologiques ». En attendant, chaque partie de ce précieux trésor de la Sainte-Chapelle de Bourges, nous l'illustrerons d'une œuvre quelconque d'orfèvrerie ancienne. C'est une bonne occasion de faire connaître de belles ou curieuses pièces sorties des mains de nos anciens artistes. Aujourd'hui même, en tête de cet inventaire, nous donnons un reliquaire dont nous devons le dessin à M. Victor Gay, qui est précisément architecte diocésain de la cathédrale de Bourges. Ce reliquaire date du XIII^e siècle; il peut servir de pendant au beau reliquaire de la Sainte-Épine, publié dans le vol. IX des « Annales », page 269. Consacré aux reliques de saint Junien et de saint Amand, il porte, sur le pied, l'effigie du premier, et il se couronne de la statuette du second. Ce couronnement n'existe plus; M. Gay l'a restitué, tel qu'il était sans doute. Entre saint Junien, en habits courts, comme un solitaire, et les pieds sur un dragon, on lit, avec les abréviations voulues : BEATVS IVMIANVS. Autour du couvercle qui domine saint Amand revêtu d'habits épiscopaux, se voit gravé : BEATVS AMANDVS. En outre, tout autour du pied se déroule une double inscription dont la première partie fait savoir par les ordres de qui ce reliquaire a été exécuté, et dont la deuxième partie fait connaître que les reliques sont bien celles de saint Junien et de saint Amand, jointes, en outre, à des courroies ou cordons (*corrigie*) du Seigneur. Les cordons devaient être ceux auxquels il est fait allusion dans l'Évangile, lorsque S. Jean Baptiste dit qu'il n'est pas digne de délier les cordons des souliers de Jésus-Christ. Le tube

de plusieurs princes, prélats et seigneurs, et le chapitre fut encore une fois saisi de la possession du Trésor par la tradition « d'un porte-paix d'or ».

Avec les actes relatifs à ce Trésor, l'un des plus riches dont jamais un prince seul ait enrichi une église, nous donnons textuellement l'inventaire descriptif des objets qui le composaient.

B^{on} DE GIRARDOT,
Membre des Comités historiques.

« Jehan, fils de Roy de France, duc de Berry et d'Auvergne, comte de Poitou, d'Estampes, de Bouloigne et d'Auvergne, et per de France : savoir faisons à tous présens et à venir que comme jà pièce nous ayous commencié à faire et edeffier un palais ou hostel en nostre ville et cité de Bourges, et en icelluy palais avons fait faire et accomplir une chapelle nommée la chapelle Saint-Sauveur de Bourges, en honneur, louange et service de Nostre-Seigneur Ihucrist, de sa benoïste et glorieuse mère et de tous les sains et saintes du Paradis, en laquelle chapelle nous aions ordonné et esleu nostre sépulture et dernière maison, et en icelle ordonné estre à tousjours mais perpétuellement de nuiez et de jours servi Nostre-Seigneur Ihucrist, et y chanter et célébrer certain service divin à la manière et semblance que l'on fait en la chapelle de monseigneur le Roy, en son palais royal à Paris, pour le remède et salut de l'âme de nous, notre compaignie et enfans, et de nos predecesseurs et successeurs, par un notable collège de trésorier, chantres, chanoines et autres gens d'église, lequel collège, de la licence et autorité de feu pape Clement septiesme à nous octroyée, nous avons proposé au plaisir de Dieu briefvement créer, iustituer et deuement fonder et ordonner en

du reliquaire contient, à côté des reliques de saint Junien et de saint Amand, d'autres reliques du pape saint Silvestre et de saint Loup, évêque de Limoges; elles furent placées là, sans doute à une époque assez moderne, ainsi que l'indique la petite inscription suivante, écrite sur parchemin, en caractères récents :

*Hic sunt reliquiæ de sancto Silvestro papa; de sancto Lupo, episcopo Lemov.;
de sancto Juniano, solit., et de sancto Amando, episc.*

Ce petit reliquaire, dont on ne saurait trop admirer l'élégance, surtout à partir du pied jusqu'à la naissance du cylindre, est en argent doré, comme celui de la Sainte-Épine. Voilà les charmants modèles que nous offrons à nos lecteurs pour en faire exécuter de semblables. Pour un calice, remplacez le cylindre par une coupe; pour un ciboire, épanouissez le cylindre en une coupe à couvercle, et vous aurez deux gracieux vases sacrés en style du plus beau xiii^e siècle. Ce reliquaire provient de l'ancienne et célèbre abbaye de Grandmont. Il a été donné à l'église Saint-Silvestre (canton de Lausière, Haute-Vienne), lors de la destruction du couvent et à la distribution des reliques du trésor, à la fin du xviii^e siècle. Cette jolie pièce de l'orfèvrerie du moyen âge est conservée, aujourd'hui encore, dans l'église Saint-Silvestre avec un Chef de saint Étienne de Muret, ouvrage du xiv^e siècle et en argent repoussé.

(Note du Directeur.)

nostre dicte chapelle, pour lequel service plus honorablement et dévotement estre faict et continué à lonneur et louange de Dieu nostre créateur, de sa glorieuse mère, exaltation et decoration de nostre dicte chapelle, et aussi pour accroissement de la devocion des bons et vrais catholiques, de nostre certaine science, pure volenté et propre mouvement, en la présence de révérend père en Dieu, l'évesque de Poitiers nostre chancelier, Morinot de Tourzel nostre conseiller et chambellan, messire Ascelin Royne nostre confesseur et premier chapellain, maistre Martin Gouge nostre trésorier general, Guillaume de Lodde nostre chambellan, et de nos secrétaires cydessoubs suseriz et plusieurs autres personnes nottables de nostre hostel, des biens que Dieu nous a prestez en ce mortel monde, et qui estoient et sont nostres et nous appartiennent. avons donné, baillé, dédyé et délivré, et par la teneur de ces présentes lettres donnons, baillons dédyons et délivrons dès maintenant à tousjours, perpétuellement, par pur don solennel et irrévocable, à nostre dicte chapelle et au collège que en icelle, au plaisir de Dieu, avons entencion de instituer, créer et ordonner, comme dict est, les reliques, joyaulx et choses cy après nommées et déclarées, en quelque pris, dignité, valeur et estimacion qu'ils soient.

« Toutes lesquelles reliques, joyaulx et autres choses dessusdites, nous voulons estre et demourer a tousjours, mais perpetuellement en nostre dicte chapelle, comme biens dédyés a Dieu, sans aucune alienacion et sans ce que jamais, à nul moien que ce soit ou puisse estre en quelque temps à venir, iceulx joyaulx et autres choses, cy dessus declarées par nous, nosdiz hoirs et successeurs ou autres personnes quelsconques, disant avoir cause de nous, ne par les dits trésorier, chanoines et collège dessus diz, estre pris, alienez, transportez ne mis hors de nostre dicte chapelle, ne du trésor d'icelle. Desquels joyaulx et autres choses dessus dictes, nous en agréant, approuvant et accomplissant le d. don, avons baillé à notre ami et féal conseiller, maistre Arnoul Belin, bachellier en loix, ordonné de par nous pour estre trésorier et chanoine de nostre dicte chapelle, ad ce présent et acceptant à us et prouffict perpétuel, et pour et au nom de nostre chapelle et collège dessus diz la vraie, reelle et corporelle saisine et possession par la tradition de la d. première croix que nous avons baillée reaulment et de fait ès mains dud. maistre Arnoul, lequel maistre Arnoul et nos amiz et feaulx conseillers messire Guillaume Boisratier, docteur en droit canon et civil, et maistre Symon Allignet, maistre en art et en médecine, nostre phisicien, ordonnez de par nous pour estre chanoines de nostre dicte chapelle, ad ce présens. En nous regradiant très humblement de notre dit don, icellui don prirent, reçurent

et acceptèrent très agréablement, pour et au prouffict que dessus, lequel don nous, dès maintenant comme dès lors, et dès lors comme dès maintenant, voulons et consentons irrévocablement valoir et sortir son plain effect, et ainsi et par la maniere comme se lesditz trésorier, chanoynes et collège fussent desjà fondés, institués, ordonnez et créez réaulment et de fait en icelle notre chapelle, et que le divin service de jour et de nuict se célébrast collégialement en icelle. Promettans par notre foy, serement et en parole de fils de Roy, et sans hypothèque et obligacion de tous nos biens meubles et heritages présens et à venir, lesquels nous voulons, quant ad ce, estre soubzmiz, obligés et astrings à la cour de parlement et à la juriddiction, compulsion et contrainte du seel de Chastellet à Paris, que, contre notre dict don et les autres choses devant dictes, ou aucune d'icelles nous ne viendrons ou ne ferons venir doresnavant de fait ou de droit par quelque maniere que ce soit, ains icellui don, par nous ainsi fait, avons et promettons avoir agreable ferme et estable à toujours, mais perpetuellement, sans rappel, et icellui tiendrons et garderons fermement, et de nos heritiers, successeurs et aians cause le ferons tenir et garder sans corrompre ou aucunement venir à l'encontre. Et renonçons en ce fait à toutes accions et excepciens de mal, de fraude, de barat, de décepcion, circonvention, erreur et lesion eschoses dessus dictes, et chacune d'icelles à excepcion dudit don non avoir esté par nous fait par la maniere et cause que dit est à tout aide de droit canon et civil, à tout us, stille, coustume et establissement de pais ou de lieu à ce fait contraires, à toutes grâces, privilèges, dilacions, lettres et repeticions impétrées ou à impétrer, octroïées ou à octroier tant de nostre saint pere le pape Benoit Trésième, de ses predecesseurs et successeurs, come de monseigneur le Roy et de ses successeurs, à la relacion de foy et serement, cautelles et cavillacions de droit et de fait qui, contre les choses dessus dictes ou aucune d'icelles, pourroient estre alléguées, objécées, dictes ou proposées. Et au droit disant général renonciacion non valoir se l'especial nest avant mise, et que ce soit ferme chose et estable a tousjours, nous avons fait mettre notre seel à ces présentes. — Donné à Paris, en notre hostel de Neelle, ou mois de may, l'an de grâce mil quatre cens et quatre. »

Le jour de Paques 1405 « estant devant le grand aultier de nostre diete chapelle, et en la présence des très reverens pères en Dieu, messire Pierre, arcevesque de Tholette, messaige apostolicque ou royaulme de France; Jehan, arcevesque d'Aulx; Pierre, arcevesque de Bourges; et Vital, arcevesque de Tholouse; de reverens pères en Dieu, messire Helye, évesque du Puy; Girart, évesque de Poictiers, nostre chancelier; Pierre, évesque d'Aez

en Gascoigne; Bernard, abbé de St Suplice lez nostre ville de Bourges; Eymery, abbé de S. Ambroix en notre dicte ville; et aussi en la présence de nos très chers et amiz fils Jehan, conte de Clermont; Charles, conte d'Eu; et de nos très chers et amiz cousins Loys, conte de Vendosme; Berault, daulphin d'Auvergne et conte de Clermont en Auvergne; Jehan, viconte de Rochechouart; Guy, seigneur de Chasteau-Roux et viconte de Broces; de Gauchier de Passac, sire de la Croisete; Mormot de Tourzel, sire d'Alègre; maistre Pierre Trousseau, arcediaeres de Paris, nos conseillers; messire Ascelyn Royné, nostre confesseur et premier chappelain; maistre Martin Gouge, nostre trésorier général, et de plusieurs autres gens tant d'église comme nobles et autres et notaires publiques, avons baillé à notre amé et feal conseiller maistre Arnoul Belin, bachelier en loix et trésorier et chanoine de nostre dicte chapelle, ad ce présent et acceptant à us et prouffict perpetuel, et pour et au nom de nostre dicte chapelle et collège d'icelle, la vraie, réelle et corporelle saisine et possession par la tradicion d'un portepaix d'or, lequel nous avons baillé réaulment et de fait, en signe des choses dessus dictes, es mains dudit trésorier, lequel trésorier et les autres chanoines et serviteurs du collège de nostre dicte chapelle ad ce presens, en nous regrant de nostre diet don, icelluy don prindrent, receurent et acceptèrent très agréablement, pour et au prouffict perpetuel de nostre dicte chapelle du collège d'icelle, diceux et de leurs successeurs. »

Voici maintenant l'inventaire de ce trésor dont la richesse, comme on le verra surabondamment, est éblouissante et presque fabuleuse. Nous inscrivons chaque pièce sous un numéro d'ordre pour qu'on puisse, à l'occasion, la citer et la retrouver facilement.

INVENTAIRE GÉNÉRAL.

Seihent tuit que je Arnoul Belin, trésorier de la Sainte-Chapelle du palais de Bourges, cognois et confesse avoir eu et reçu de très excellent et puissant prince, monseigneur le due de Berry et d'Auvergne, comte de Poitou, d'Estampes, de Boulogne et d'Auvergne, par la main de Robinet d'Estampes, garde des joyaux de mon dit seigneur, les joyaux, ornemens, livres et autres choses cy après déclairées.

1. — C'est à seavoir une grande croix d'or, ouvrée à œuvre de damas, en laquelle a du fut de la vraye croix, et en la herse a du clou dont fut cloué Notre Seigneur en la croix, enchasillée en or sur lequel a un gros

ballay, quatre gros saphirs, deux diamens et huit perles. Et au milieu de la ditte croix a un fermail auquel à un gros saphir, quatre gros ballays, huit autres moindres ballay, quatre saphirs, quatre émeraudes, huit grosses perles et seize autres. Et au hault bras de la ditte croix, a uae gros ballay, cinq grosses perles à l'environ, neuf autres ballays, six saphirs, une grosse émeraude et six autres émeraudes, et cinquante et une perles moyennes; et au bras dessous, a quatre gros ballays et douze moindres ballays, deux gros saphirs, dix plus petits saphirs, une grosse émeraude et neuf autres moindres, cinq grosses perles, et soixante et sept autres moyennes, et y faut une émeraude. Et ès deux bras qui sont au travers de la dite croix, a deux gros ballays, dix grosses perles, dix-huit ballays non pareils, douze saphirs, quatorze émeraudes et cent deux perles moyennes. Et tout à l'entour des bras de la ditte croix, a un filet de memues perles, pezant tout ensemble cinquante-trois mares. — *Item.* Un pied d'argent doré, qui sert pour la ditte croix, séant sur quatre prophètes. Et entour l'entablement, a plusieurs esmaux des armes de mon dit seigneur le Duc. Et dessus a deux angles, un image de Notre-Dame, saint Jean-Baptiste, saint André et saint Étienne, assis en un tabernacle, pesant tout quatre vingt-quatorze mares¹.

2. — *Item.* Un chef d'or fait en révérence de saint Jehan-Baptiste, lequel est en un plat de jaspre goderonné, bordé d'or autour, garni de pierreries et de quatre ballays, huit saphirs, quatre émeraudes et seize trochez de perles contenant, chacun trochet, quatre perles, qui font soixante-quatre perles, pezant tout ensemble trente mares une once.

3. — *Item.* Un grand entablement d'argent doré, poinçonné entour, où il a plusieurs feuilles et esmaux des armes de mon dit seigneur, séant sur sept pieds de griffon² et par dessus le dit entablement a deux grands angels et une petite colonne torse, qui servent à tenir le dit chef de saint Jehan, pesant tout ensemble deux cent huit mares et demy.

1. Nous avons l'espérance de donner prochainement en gravure une croix romane et une croix de la renaissance qui peuvent défer, en richesse comme en beauté, celle de la Sainte-Chapelle de Bourges. Les quatres prophètes dont il est parlé ici sont ceux qui ont annoncé plus particulièrement les souffrances de Jésus-Christ. L'Ancien-Testament sert de support au Nouveau.

Nous déclarons, une fois pour toutes, que les notes diverses dont cet inventaire sera accompagné appartiennent au Directeur des « Annales Archéologiques », qui a reçu de M. de Girardot l'autorisation de les multiplier et de les rédiger à sa volonté. (Note du Directeur.)

2. Rien de plus commun que les reliquaires, même les chandeliers, posés sur des corps d'animaux, lions, dragons, aigles, griffons.

MÉLANGES ET NOUVELLES.

De la musique religieuse en Europe. — Musique populaire en Prusse. — Concours d'art religieux : avis aux évêques de France. — Drame liturgique moderne. — Débadigeonnage des monuments. — Vitraux gratuits et obligatoires — Adhésions et encouragements.

DE LA MUSIQUE RELIGIEUSE EN EUROPE.—Empêché par une grave indisposition, M. Félix Clément n'a pu nous donner aujourd'hui un article sur cette question si grave, à notre avis. Nous le regrettons vivement ; car la musique est en ce moment celle des parties de l'archéologie religieuse qui préoccupe le plus les ecclésiastiques, les musiciens, les historiens de l'art, les archéologues et un certain nombre de purs amateurs. Mgr Donnet, archevêque de Bordeaux, vient de nous envoyer un Mandement remarquable, exclusivement consacré à la question du chant dans les églises et à la renaissance de la musique du moyen âge. Dans ce Mandement, le bienveillant prélat a cité nos travaux avec des éloges dont nous dirons franchement que nous sommes fiers.— On nous a écrit de Reims qu'on allait remplacer les basses-tailles, qui remplissent la cathédrale de leurs grondements caverneux, par des voix de ténor, par des voix sonores, ni trop hautes ni trop basses, et que le peuple pourra suivre constamment. — Nos « Chants de la Sainte-Chapelle » se sont fait entendre depuis deux mois sur une centaine de points différents en France, en Allemagne, dans le grand-duché de Luxembourg, en Belgique, en Hollande et en Angleterre. Plusieurs professeurs de musique les font déjà chanter par leurs élèves. Il est question de les faire entendre à Saint-Roch de Paris, et même dans un concert spirituel que doit donner un de nos ministres.— Nous avons reçu d'Allemagne, par M. A. Reichensperger, les plains-chants qu'on exécute dans l'église d'Aix-la-Chapelle, et qu'on prétend être ceux qu'imposa Charlemagne lui-même. M. Reichensperger nous a envoyé en outre le livre des chants qu'on exécute dans la cathédrale de Cologne ; ce livre, qui porte le nom de KYRIALE et qui contient les principales pièces du plain-chant, a été composé par un curé de Cologne. — *L'Ecclesiologist*, qui se publie à Londres sous la direction de M. Alexandre Beresford Hope, contient, dans son numéro de décembre, un travail assez étendu sur les chants de l'église. Pendant un séjour qu'il vient de faire à Paris, lord Adare, membre de la Chambre des communes, et fils du comte de Dunraven, pair d'Angleterre, s'est beaucoup occupé de la question de musique religieuse ; il reportera dans l'active et toute-puissante Angleterre ce qu'il a vu et entendu en France. — Le prochain article de M. Félix Clément nous édifiera donc sur les chants allemands d'Aix et de Cologne, sur le travail de la Revue anglaise et sur le Mandement de Mgr l'archevêque de Bordeaux. *L'Ecclesiologist*, le *Kyriale*, les Chants d'Aix-la-Chapelle et le Mandement sont à la librairie archéologique de Victor Didron, avec les « Chants de la Sainte-Chapelle », pour que tous les intéressés puissent les consulter, les étudier et se faire en conséquence une opinion éclairée sur une question aussi importante.— Enfin, nous terminerons ces lignes par ce passage d'une lettre que nous écrivait, il y a quelque temps, M. Charles Bazin, substitut du procureur de la République, à Senlis, et correspondant du Comité des arts et monuments : « L'institution de Saint-Vincent de

Senlis ne pouvait pas tarder à faire place, dans son ancienne église abbatiale, aux chants du XIII^e siècle, qui ont retenti à Paris avec tant de succès sous les voûtes de la Sainte-Chapelle et de Saint-Étienne-du-Mont. Ces chants complètent dans l'ancienne église, aujourd'hui chapelle de l'institution, les souvenirs du moyen âge qui s'y reposent déjà sur plusieurs meubles et vitraux modernes exécutés en style gothique. Le jour de Noël, on ajouta à la messe en musique de notre temps, telle qu'on l'avait préparée, quelques-uns de vos chants du XIII^e siècle. Les deux systèmes de musique religieuse se trouvèrent ainsi mis tout naturellement en présence. L'un, représenté par ces compositions musicales hérissées de difficultés péniblement vaincues; par un art que le petit nombre comprend avec l'esprit et non avec le cœur. L'autre, patronné par une simple prose à la Vierge, exécutée sur l'air de l'*Orientis partibus*, chant auquel on s'était formé en quelques heures et qui allait doucement à l'âme pour la remuer. D'un côté, énigmatiques beautés pour la masse; de l'autre, mélodieux langage, qui semblerait être celui dans lequel notre mère nous a élevés, tant on le parle facilement. Naturel et simple, sans cesser d'être majestueux, ce chant a été reconnu ici, comme il le sera partout, pour la véritable langue qui doit mettre désormais la terre en communication avec le ciel. Ce qui s'est déjà fait ici n'est que le prélude de ce qu'on y fera plus tard. La bonne semence doit fructifier, quand elle tombe dans de jeunes cœurs qui se rendent compte de leurs impressions, en interrogeant les vibrations de leur âme et non en subissant les préjugés que nous a donnés l'école italienne. En musique, comme en architecture, cette triste école nous a fait adorer trop longtemps ce qu'aujourd'hui nous commençons à brûler. »

MUSIQUE POPULAIRE EN PRUSSE.—Dans ses « Mémoires d'outre-tombe » (VII^e volume), Chateaubriand raconte son séjour à Berlin, pendant son ambassade en Prusse. Après avoir signalé avec complaisance tous les agréments de Berlin, il ajoute : « Une réunion publique musicale avait lieu deux ou trois fois la semaine. Le soir, en revenant de leur ouvrage, de petites ouvrières, leur panier au bras, des garçons ouvriers, portant les instruments de leur métier, se pressaient pêle-mêle dans une salle; on leur donnait en entrant un feuillet noté, et ils se joignaient au chœur général avec une précision étonnante. C'était quelque chose de surprenant que ces deux ou trois cents voix confondues. Le morceau fini, chacun reprenait le chemin de sa demeure. Nous sommes bien loin de ce sentiment de l'harmonie, moyen puissant de civilisation; il a introduit dans la chaumière des paysans de l'Allemagne une éducation qui manque à nos hommes rustiques : partout où il y a un piano, il n'y a plus de grossièreté. » — Au moyen âge, on ne connaissait pas le piano, mais l'orgue portatif, le psalterion, la petite harpe, le violon, la cornemuse, la trompette, et cinquante autres instruments. On en jouait partout : à l'église et dans les carrefours, aux festins des grands et à la table de l'homme du peuple. Les chansons laïques étaient fort populaires et fort nombreuses; les chants liturgiques étaient sus par cœur de tout le monde. Les monuments sculptés et peints, les textes innombrables, les relations des historiens contemporains, tout prouve que le peuple entier, hommes et femmes, vieillards et enfants, chantaient la musique d'alors ou jouaient d'un instrument. Si la musique adoucit les mœurs, comme le dit Chateaubriand, nous voudrions savoir qui, des gens du moyen âge ou des gens de notre époque, sont les plus grossiers? Ce n'était pas deux ou trois fois la semaine, comme à Berlin, qu'on se réunissait au moyen âge pour exécuter des chants à l'improviste, mais presque tous les jours, principalement à l'église. Ces réunions journalières n'avaient pas lieu seulement dans une capitale, comme à Berlin, mais dans chaque petite ville, dans chaque village ou hameau, dans une chapelle aussi bien que dans une cathédrale. Que de préjugés contre les siècles passés tomberaient, si l'on se donnait la peine d'étudier à fond le moyen âge! Nous espérons bien qu'on finira par connaître cette merveilleuse époque, et peut-être même, pour le bonheur de la nôtre, par la ressusciter en grande partie.

CONCOURS D'ART RELIGIEUX. AVIS AUX ÉVÊQUES DE FRANCE. — Mgr Malou, évêque de Bruges, vient de nous faire envoyer la circulaire suivante qui sera féconde en résultats pour la Belgique et

qui profitera singulièrement à la France, si nous sommes assez heureux pour que les prélats de France suivent l'exemple donné par leur collègue de Bruges. Tous, étrangers et nationaux, sont appelés à ce concours, le premier en ce genre qu'on ait jamais ouvert et qui sera suivi annuellement d'un concours semblable; nous espérons que plusieurs de nos amis de France s'y présenteront. Assurément, dans quelques années, la ville de Bruges sera, pour l'archéologue et l'artiste, une vraie capitale. L'instruction qui termine l'appel de concours est une histoire rapide du Crucifix et comme fort peu d'archéologues seraient capables de l'écrire. Mgr Malou mérite notre reconnaissance et voudra bien en agréer l'hommage. Voici, en grande partie, la circulaire du jeune et illustre prélat: — « Des efforts généreux ont déjà été tentés en Angleterre, en France, en Allemagne et en Belgique pour imprimer aux ornements d'église un caractère de dignité et d'élégance qui réponde à leur destination: mais ces essais n'ont point été couronnés jusqu'ici d'un succès complet. Le besoin d'économie d'une part, et l'ignorance des règles de l'art d'autre part, donnent encore lieu à une fabrication considérable d'ornements d'église indignes de la maison du Seigneur; et, pour comble d'infortune, ce sont précisément ces ornements, de mauvais goût et mal faits, qui sont offerts le plus souvent au choix du clergé. Afin de seconder autant qu'il est en nous ces efforts, et pour obvier dans ce diocèse à l'inconvénient que nous venons de signaler, nous tâcherons de procurer à notre clergé une collection de modèles irréprochables, et nous encouragerons les jeunes artistes qui voudront faire de l'ornementation des églises l'objet spécial de leurs études et de leurs travaux. Pour ce double but, nous ouvrirons d'abord un musée ecclésiastique, ou nous ferons déposer les objets remarquables par leurs formes ou leur antiquité, qui ont été mis hors d'usage dans les églises de ce diocèse. Nous y ajouterons des copies fidèles des objets les mieux travaillés qui servent encore. Enfin le musée s'enrichira chaque année des pièces qui auront été offertes au concours artistique dont nous parlerons à l'instant. Les avantages que présentera ce musée perpétuel d'ornements et de meubles d'église sont nombreux. Le clergé, qui fait les plus généreux sacrifices pour orner dignement la maison de Dieu, y trouvera une collection variée des ornements et des meubles qu'il est souvent obligé de faire confectionner; il pourra donc profiter de toutes les idées utiles qui se seront produites, sans longues recherches et sans frais. L'artiste, qui aura déposé un objet au musée, verra son travail placé dans une espèce d'exposition publique et perpétuelle, constamment visitée par les personnes les plus capables d'apprécier ses talents et les plus intéressées à les mettre à contribution. — Le concours que nous proposons d'ouvrir chaque année aura pour objet l'Architecture, la Sculpture et la Peinture, appliquées à l'ornementation des églises dans ce qu'elle a de plus grand et de plus magnifique, comme dans ce qu'elle a de plus modeste et de plus minutieux. Depuis l'Église et l'autel, jusqu'au bénitier et à la clochette; depuis la tour fendant les airs, jusqu'à l'habillement de l'enfant de chœur: tout ce qui contribue à relever le culte du Seigneur fera successivement l'objet de ce concours. — Cette année nous mettons au concours: UN CRUCIFIX SCULPTÉ.

« Le crucifix est l'image du Sauveur attaché à la croix. L'usage en est fréquent. On place le crucifix sur un calvaire; alors il est isolé, ou accompagné de deux larrons; quelquefois on place au pied de la croix la sainte Vierge et saint Jean réunis ou séparés. On le place encore sur le tabernacle, entre les chandeliers d'autel; on le porte dans les processions, à l'extrémité d'une tige élevée; autrefois on le suspendait à la voûte de l'église, au dessus de la séparation du chœur et de la nef. Il se trouve encore dans les maisons chrétiennes, sur les prie-Dieu, ou sur les cheminées. Les proportions de l'image et la forme de la croix doivent être déterminées d'après l'usage qu'on veut en faire. Les crucifix destinés à ces usages seront tous admis au concours. Il faut distinguer le *crucifix* des *simples croix* sans image du Sauveur. Celles-ci sont plantées dans les cimetières, ou fixées sur le toit des églises, au sommet des tours, le long des chemins publics, sur les couronnes, les vêtements sacrés; les évêques et certains religieux les portent sur la poitrine. Le Sauveur peut être représenté ou bien mourant, sans plaie au côté, ou déjà mort, avec ou sans la plaie.

Ce serait une faute de le représenter vivant encore et ayant le côté ouvert; car l'histoire évangélique nous apprend que son côté ne fut percé qu'après qu'on eut constaté sa mort. Comme il y eut un certain intervalle entre le moment de sa mort, et celui où un soldat lui ouvrit le côté, on peut le représenter déjà mort, sans plaie au côté. Quoique la tradition s'accorde à dire que le cœur de Jésus-Christ fut atteint par la lance et blessé, il n'est point certain si la plaie fut faite au côté droit ou au côté gauche. Des artistes de premier mérite ont suivi l'une et l'autre opinion. Le peintre et le sculpteur peuvent donc choisir. Il n'est point certain non plus si les bourreaux ont employé *trois* ou *quatre* clous; on ignore donc si les deux pieds furent placés l'un sur l'autre et percés d'un seul clou, ou si chaque pied fut attaché à la croix avec un clou différent. Cette dernière hypothèse est la plus suivie. Les clous furent enfoncés dans le creux de la main, un peu haut, vers le poignet, afin que le poids du corps ne déchirât point la main. Il ne faut point cependant placer les clous au poignet, vers le pouls. Rien n'autorise cette manière de représenter les mains du Sauveur. On peut, sans blesser l'histoire, placer un appui sous les pieds ou l'omettre. Il est plus probable néanmoins que l'appui se trouva à la croix du Sauveur, comme aux autres croix employées pour les supplices. D'après d'anciens auteurs, les bras du Sauveur furent disloqués et les épaules froissées; cependant la plupart des images antiques représentent les bras du Sauveur étendus, et un peu forcés, mais non déboîtés. Ce serait une hérésie de représenter les membres rompus; car, selon la prophétie de David, aucun os du Sauveur ne fut brisé pendant les tourments de la passion. Il ne faut point représenter le Christ avec les deux bras élevés perpendiculairement vers le ciel. Les Jansénistes l'ont fait représenter ainsi pour signifier qu'il n'avait point prié pour tous les hommes sur la croix, mais pour les élus seulement, ce qui est une hérésie. Des artistes distingués ont sculpté le Christ de cette manière, afin de le tailler d'un seul morceau d'ivoire. Ces tours de force ont leur mérite au point de vue de l'art; mais les Christ ainsi sculptés doivent figurer dans les cabinets d'objets précieux, ou dans les appartements, plutôt que dans les églises. On trouve de vieux crucifix sur lesquels le Christ est représenté avec les bras étendus horizontalement; cette pose n'est point nécessaire. Un juste milieu paraît préférable. Le Sauveur est mort vers l'âge de trente trois ans; il ne faut donc imprimer à ses traits ni le caractère de la première adolescence, ni celui de la vieillesse, mais celui de l'âge viril. Plusieurs SS Pères affirment que le Sauveur fut attaché à la croix sans vêtements, afin de subir l'ignominie de la nudité avec toutes les autres ignominies. Il est néanmoins plus probable qu'il fut ceint d'un linceul, comme on a coutume de le représenter aujourd'hui. Cette coutume doit absolument être conservée. On peut placer la couronne d'épines sur la tête du Sauveur crucifié, ou ne la point placer. Il est probable que cette couronne fut conservée pour justifier l'inscription dérisoire de la croix : *Jésus Nazaréen, roi des Juifs*. Les artistes qui placent sur la tête du Christ crucifié une couronne royale, quittent le terrain de l'histoire; ils tombent dans l'allégorie. Comme les prophètes ont prédit la royauté spirituelle du Messie, ces représentations emblématiques, employées à propos, d'une manière intelligente et intelligible, ne sont point condamnées par le bon goût. Rarement le Christ a été représenté sur la croix habillé soit de la tunique sans couture, soit d'un manteau royal, soit d'autres habits. Comme l'Écriture sainte raconte clairement que le Sauveur fut dépouillé de ses habits avant le crucifiement, et que la tunique fut même jetée au sort, on ne peut donner au Sauveur que des habits allégoriques. Cette représentation est en général peu gracieuse; elle choque par le contraste d'une croix d'ignominie et d'un patient habillé de pourpre. Il est permis de représenter le corps du Sauveur couvert de plaies et ruisselant de sang. La croix elle-même peut paraître teinte de ce sang adorable. Si on représente des anges recueillant le sang qui s'échappe du côté du Sauveur dans des calices, on sort de nouveau de l'histoire pour tomber dans l'allégorie. Cette allégorie n'est point contraire à la foi; elle en est plutôt une expression. Cette image signifie que les anges, qui veillent au salut des hommes, ont recueilli le sang de la rédemption, pour l'appliquer, par leurs prières et leur intercession, à la conversion des pécheurs et à la sanctification des

justes. Une tradition respectable atteste que les disciples du Sauveur ont recueilli son sang précieux avec des linges. La forme de la croix la plus généralement reçue paraît aussi la plus vraisemblable. On croit que l'extrémité supérieure dépassa la tête du Sauveur, et porta l'inscription écrite par Pilate. Quelques auteurs soutiennent que la croix fut formée par une simple traverse placée à l'extrémité de l'arbre, de sorte qu'elle eût la forme d'un T; personne ne croit qu'elle eut la forme d'une croix de saint André, ou d'un X. Plusieurs prétendent qu'elle fut peu élevée, et que le soldat qui perça le côté fut un fantassin, et non point un cavalier. Ces opinions sont contestables, et par conséquent n'obligent point. Il est incertain si le bois de la croix fut rond ou équarri. L'artiste est donc libre sur ce point. La relique de l'inscription de la croix, conservée à l'église de Sainte-Croix de Jérusalem, à Rome, est une planche unie d'environ huit pouces de hauteur. L'inscription grecque et latine y est placée à rebours, afin de suivre mot à mot l'inscription hébraïque qui commence, selon l'usage, de droite à gauche, au lieu de commencer de gauche à droite. Quoi qu'il en soit, on ne peut blâmer, selon nous, les artistes qui substituent une bande-roule à la planche unie, et qui se contentent d'y inscrire les quatre initiales J. N. R. J. de l'inscription : *Jesus Nazarenus Rex Judæorum*. Jésus-Christ fut crucifié le dos tourné vers Jérusalem, vers l'orient, et regardant l'occident. Comme il mourut vers midi, ce serait une faute de représenter le soleil soit encore lumineux, soit obscurci, à la droite du Sauveur, ou derrière lui, ou à l'horizon. Le soleil ne peut figurer dans les représentations du calvaire que vers la gauche et à une grande hauteur. Le bon larron fut placé à la droite de Jésus-Christ et le mauvais larron à sa gauche, pour préfigurer, selon l'observation des saints Peres, les élus et les réprouvés qui occuperont la même position relative dans le jugement dernier. Ce serait une erreur de représenter la sainte Vierge couchée au pied de la croix, abattue par la douleur, et s'abandonnant aux pleurs et aux sanglots, comme des artistes l'ont fait récemment. L'histoire évangélique nous apprend que cette mère courageuse se tint debout aux pieds de la croix, et qu'elle y déploya un courage, une force et une résignation dignes de la mère de Dieu. Saint Jean, qui se trouvait près d'elle, doit être représenté dans la même attitude, c'est-à-dire debout. Il est d'usage depuis les temps les plus reculés de représenter la sainte Vierge et saint Jean au pied des croix placées sur les hauteurs représentant le calvaire. Les croix de fantaisie, ornées de fleurons, découpées, dorées, peintes, etc., peuvent être employées dans les représentations symboliques, et lorsque le crucifix figure comme partie d'une ornementation; il ne convient point d'adopter cette forme de croix dans les circonstances où on représente l'histoire de la passion. Voilà les observations générales qui pourront guider l'artiste, et le prémunir contre des défauts communs. Il fera bien de s'inspirer de la lecture de l'histoire évangélique, pour donner à son œuvre le caractère de vérité que l'on aime à admirer dans un sujet aussi expressif et aussi touchant que le crucifix. »

Les crucifix présentés au concours devront être remis à l'évêché de Bruges avant le 7 mai 1850, terme de rigueur. Ils porteront une devise répétée dans un billet cacheté qui indiquera le nom et l'adresse de l'auteur. Deux prix, l'un de 200 francs, l'autre de 100, seront attribués aux deux meilleurs crucifix. Les crucifix pourront être exécutés en métal, pierre ou bois, et même, pour cette année seulement, en plâtre. Ils appartiendront pour toujours au musée épiscopal de Bruges, mais ils resteront la propriété artistique de leurs auteurs.

DRAME LITURGIQUE MODERNE. — M. Santerre, vicaire général de Pamiers, correspondant des Comités historiques, offre aux « Annales » les faits qui suivent et qui viennent compléter ceux que nous avons déjà donnés sur le drame liturgique, une des plus charmantes questions de l'archéologie religieuse. Nous espérons bien que M. Santerre, qui visite chaque année une partie du diocèse de Pamiers, nous signalera d'autres coutumes du même genre. Il importe de recueillir tous les faits analogues, anciens ou modernes, avant de les grouper et de les ordonner en histoire. — « Parmi les anciens usages que j'ai remarqués dans le diocèse de Pamiers, aussi bien que dans celui de

l'ancien Conserans qui en fait aujourd'hui partie, je noterai surtout la Scène de la Passion qui se reproduit tous les ans, d'une manière assez frappante, le jour de la procession solennelle du Saint-Sacrement. Cet usage a cessé dans la ville de Pamiers, depuis quelques années seulement; mais il continue d'avoir lieu dans toutes les autres villes du département : à Foix, à Ax, Tarascon, Saurat, Saint-Girons, Saint-Lizier, Seix, etc. Les personnages sont des enfants de l'âge de sept, huit et dix ans, que les familles aisées de la ville habillent chacune à ses frais. Je dois dire ici que ce qui m'a étonné le plus dans ces enfants, ce fut de voir les principaux d'entre eux prendre leur rôle au sérieux, et s'efforcer, pendant des heures entières, de porter empreinte, sur leurs mobiles figures, l'expression profonde de la pénitence ou de la douleur. Ainsi, en 1849, j'ai vu, à Saint-Girons, l'enfant qui faisait JÉSUS PORTANT SA CROIX conserver et soutenir ses poses et son expression d'abattement, avec une constance incroyable, tout le temps que dura la longue procession. Il en fut de même de la Madeleine pénitente, contemplant un crucifix qu'elle tenait serré dans ses deux mains. — J'en viens maintenant aux détails. JÉSUS avait les cheveux longs et épars, la figure un peu ensanglantée; sa tête était chargée d'une couronne de longues épines *de la Passion* (acacia triacanthos). Sa longue robe était d'un rouge écarlate et retenue aux reins par une ceinture de cordes. Il marchait, courbé et pieds nus, portant sur ses épaules une longue croix de bois. Après lui venait Simon le Cyrénéen, qui aidait Jésus à porter l'instrument du supplice. La robe du Cyrénéen était courte, de couleur bleue, nouée aux reins par une ceinture noire. Autour d'eux et à leur suite, une troupe d'enfants, pêle-mêle, en blouse courte, jambes nues, portant des sandales que retenaient aux jambes des cordons de diverses couleurs. Tous avaient en main des lances ou des piques. Plus loin, on voyait Madeleine pénitente, pieds nus, cheveux épars. Elle portait un crucifix sur lequel elle tenait ses yeux fixés avec tristesse. A côté d'elle marchait gravement la reine de Saba, en costume asiatique ou plutôt en costume de notre moyen âge et du xv^e siècle. Elle avait une longue robe à queue traînante, que portait une jeune esclave. Peut-être allez-vous me réclamer le roi Salomon? Je l'ai cherché en effet; il manquait. Puis venait la belle Judith, superbement parée. J'avais cru un moment que c'était là quelque reine de France, Clotilde ou la reine Blanche. Une robe bleue, tout ornée de fleurs d'or comme un manteau de reine, m'avait fait juger ainsi, et j'avais été surtout induit en erreur par une branche de lys qu'elle avait à la main. Je sus plus tard que c'était tout simplement Judith. A Foix, elle porte sur un plat une tête, qu'on emprunte à un des coiffeurs ou perruquiers de la ville. — Le petit saint Jean, avec sa croix d'une main et tenant de l'autre un agneau, ne manque jamais dans ces sortes de processions. L'enfant est presque nu; il n'est recouvert que par une petite peau d'agneau qui vient se nouer sur son épaule gauche; or, je n'ose vous dire ici le grand amusement de la foule quand, par hasard, la peau glisse et se détache au point de laisser le pauvre enfant tout nu; on éclate de rire lorsque l'agneau, plus fort que l'enfant, l'entraîne, et qu'il jette par terre, avec tout son accoutrement, le pauvre et malheureux pré-curseur de Jésus-Christ. — Tout ce que je viens de dire se fait à peu près partout dans l'Ariège; si j'ai choisi de préférence Saint-Girons, c'est que là tout se fait plus au complet. Voici une particularité de la bourgade de Seix, canton d'Oust. Ici, c'est le bon siècle du roi Robert. Tout y est monastique. Ce ne sont que religieux et petites religieuses de tous les ordres, avec leurs costumes de moine ou d'abbesse. J'ai vu surtout un chapitre de chanoines (1849) parfaitement costumé. Il avait à sa tête un jeune évêque de huit ans, fort joli garçon bien joulu, crosse en main, mitre en tête, et le reste du costume, soutane violette, rochet et camail. Le caudataire était un membre du chapitre; il portait comme les autres chanoines et même plus beaux qu'eux, la mozette et le rochet. Tous les yeux étaient fixés sur ce riche clergé. La population est fière et heureuse de ces sortes de démonstrations, et ces petits personnages sont le sujet des conversations de toute la vallée pendant la semaine qui suit la cérémonie. — M. le baron de Guilhermy, auquel nous avons donné connaissance de ces notes de M. l'abbé Santerre, nous a rappelé qu'à Toulouse, tous les ans, à la procession de la fête du Saint-Sacrement, on jouait ainsi des scènes de la Passion. Le jour de cette

même fête, à Bellac, en Limousin (Haute-Vienne), on représente de pareilles scènes autour des reposoirs. Ces scènes sont jouées, non par des enfants, comme dans le Midi de la France, mais par des hommes. C'est un homme qui est attaché et qui feint d'expirer sur la croix; c'est un homme qui fait Abraham prêt à sacrifier son fils. Une année, cette scène d'Abraham produisit de grands éclats de rire: le tonneau sur lequel le patriarche tenait attaché Isaac, pieds et poings liés, se défonça, et le père et le fils disparurent entre les douves. On cherche les moyens de détruire ces représentations: mais on n'a pu y réussir encore, et nous espérons bien qu'on n'y réussira pas. Ces scènes peuvent nous paraître ridicules, à nous autres, gens de Paris; mais, dans le Midi de la France et dans une grande partie de la Belgique, personne ne s'en rit; on les regarde avec un plaisir marqué et une certaine gravité. Il est bon de laisser faire les gens qui s'en amusent sérieusement et de ne pas leur enlever ces innocentes représentations; c'est de la joie, même du bonheur qui ne coûtent pas cher et ne font de mal à personne.

DÉBADIGEONNAGE DES MONUMENTS. — En nous envoyant son travail sur l'art et l'archéologie en Allemagne, M. Reichensperger nous écrivait: «L'arrivée de Strasbourg, et je suis enchanté de l'effet que l'intérieur de la cathédrale m'a produit après le badigeonnage qu'on a exécuté. Il me semble que les travaux de restauration, entrepris dans l'abside du monument, se font avec goût, science et raison; je crois seulement qu'ils pourraient marcher un peu plus promptement. Ce fut une véritable surprise pour moi que de voir l'incomparable chaire de cette cathédrale tout à fait nettoyée et délivrée de la croûte épaisse de couleur à l'huile qui jadis la défigurait d'une manière horrible. Sur mes informations, j'ai appris que le remède à cette lepre du badigeon à l'huile est très-simple. Il suffit d'une décoction de potasse *américaine* avec de l'eau (un litre d'eau pour une livre de potasse.) Je vous prie de recommander cette recette, la plus indispensable peut-être aux restaurateurs de monuments anciens.» — Nous faisons cette recommandation avec empressement, et nous féliciterons notre ami M. Klotz, architecte de la cathédrale de Strasbourg, des éloges que lui décerne M. Reichensperger. Si M. Klotz avait quelques détails à nous adresser sur la manière dont il a débadigeonné la chaire de Strasbourg, nous lui serions fort obligé de nous les donner. C'est un service à rendre à tous les lecteurs des «Annales» que de les informer des meilleurs procédés pour enlever le badigeon à l'eau et surtout à l'huile.

VITRAUX GRATUITS ET OBLIGATOIRES. — A diverses reprises, et bien des mois bien des années avant l'établissement de notre manufacture de vitraux, rue Hautefeuille, nous avons signalé les tendances socialistes du gouvernement français, soit monarchique, soit républicain, au sujet de la peinture sur verre, de la porcelaine et des tapisseries. Notre livraison de septembre-octobre 1849 contient, sous la rubrique «Résurrection de la manufacture de Sèvres», un article que divers journaux politiques ont reproduit, et qui met en évidence les intentions presque communistes, en fait de certains produits industriels, du gouvernement de la France. On ne sait comment faire revivre les manufactures de Sèvres et des Gobelins, et l'on a pensé qu'on les tirerait d'abord de la profonde léthargie où elles s'immobilisent, en leur faisant confectionner les objets d'art dont les édifices nationaux, ex-royaux, pourraient avoir besoin; puis on a espéré leur rendre une vie plus brillante même que celle d'autrefois, que celle du temps de Louis XIV, en leur donnant le monopole de la fabrication de tout vitrail, de toute poterie, de tout tapis qui pourraient trouver une place quelconque dans un monument même départemental, même communal. En conséquence, M. le ministre de l'agriculture et du commerce vient de déposer un projet de loi, qui est renvoyé à l'examen des bureaux de l'Assemblée nationale, et où il est dit: «Le président de la République peut disposer des produits des manufactures de Sèvres, des Gobelins et de Beauvais, pour des présents diplomatiques et des œuvres de bienfaisance; pour des encouragements aux lettres et aux arts, à l'industrie, au commerce et à l'agriculture; pour les services rendus à l'État. Ces produits pourront, dans la

même forme, être donnés aux départements et communes pour leurs bibliothèques, musées et collections. »—Ainsi, au lieu de donner, comme faisaient les rois et princes de la maison de Bourbon, une tabatière, une montre, une pendule, un porte-crayon, une broche, une bague, pour avoir écrit un sonnet, noté une romance, signé une convention diplomatique, élevé une belle plante, inventé une machine à n'importe quoi, ou sauvé un noyé, on vous gratifiera d'un verre d'eau, d'un service à thé, d'un vitrail en style du XIII^e siècle ou d'un tapis en style de l'Empire. Ce sera à peu près de même qu'autrefois, sous les rois; seulement, les rois prenaient l'argent de ces cadeaux dans leur cassette, et ces cadeaux avaient une valeur honorifique plutôt que vénale. Si le gouvernement veut faire des présents, qu'il les achète chez les marchands libres, qu'il les demande à l'industrie privée, et qu'il ne se crée pas lui-même marchand pour nous ni fabricant pour la société. Nous l'avons dit ailleurs : « Tout ce que le gouvernement confectionne en ce genre est mauvais, laid et cher; l'industrie libre donne mieux, plus beau et à meilleur marché. » Dans un autre ordre de faits, le « *Moniteur universel* » d'un côté, et le « *Journal des Débats* » de l'autre, le presque parfait ici et le détestable là-bas, devraient dégoûter le gouvernement de son métier de journaliste, si des intérêts politiques d'une certaine importance ne l'obligeaient pas à conserver le « *Moniteur* » pour lui. Mais, dans des vitraux ou des poteries, il n'y a pas d'intérêts politiques en cause, et la manufacture de Sèvres peut bien achever de mourir, comme celles des Gobelins et de Beauvais, sans que le salut de la France soit compromis. Quoi qu'il en soit, la loi proposée passera, et le gouvernement se fera plus que jamais verrier, potier et tisseur, ainsi que le disait si bien notre ami, M. Émile Thibaud, dans un récent numéro du « *Courrier de l'Auvergne* ». Comme, à force de tisser des tapisseries et de cuire des verres ou des pots, sous prétexte de récompenses à de grands citoyens, on pourrait bien s'encombrer de produits embarrassants, une autre loi attribuera à tel édifice, telle commune, telle société, tel club ou cercle, tel individu, qu'ils le veulent ou non, des vitraux, des vases de porcelaine, des tissus de laine et de soie. Il pourra bien arriver, ce qu'on voyait fréquemment sous Louis-Philippe, qu'une cathédrale aimerait mieux un vitrail exécuté par l'une des manufactures de Paris, ou d'une grande ville de province, que par la manufacture de Sèvres. Si la cathédrale, mal avisée, fait la mine au don du gouvernement, plus de subvention pour restaurer le vaste édifice, plus de secours pour forner. On prendra le monument par la famine; il faudra qu'il avale le vitrail du gouvernement, s'il veut que le gouvernement lui vienne en aide. Nous voudrions bien savoir la différence qui pourra se faire alors entre l'éducation obligatoire et gratuite et les vitraux gratuits et obligatoires. Qu'on laisse donc, comme en Angleterre, comme en Belgique, comme aux États-Unis, l'art et l'industrie libres et livrés à eux-mêmes, et l'on verra si nous ne faisons pas mieux et à meilleur marché que ces établissements ineptes et ruineux du gouvernement, qu'on appelle Sèvres, les Gobelins et Beauvais. Le million, gâché par ces tristes manufactures, rendrait mille pour un, s'il était laissé à l'industrie privée.

ADHÉSIONS ET ENCOURAGEMENTS. — Nous ne pouvons pas enregistrer ici les marques nombreuses de sympathie et d'encouragement que nous avons recueillies pour la création de notre manufacture de vitraux de la rue Hautefeuille. L'article des « *Annales* », qui annonçait notre établissement, a été reproduit spontanément par plusieurs de nos amis dans des journaux de province. Des prix de vitraux nous ont été demandés, des commandes nous ont été faites, et de nombreux cartons s'exécutent. Tout cela est du commerce, et nous devons nous en interdire l'exposé. On nous permettra cependant de publier ici la lettre suivante, que vient de nous écrire M. Anatole Barthélemy, secrétaire général de la préfecture des Côtes-du-Nord. Cette lettre n'est pas seulement une marque très-vive d'adhésion; c'est principalement une pièce savante, une liste fort intéressante des peintres-verriers de la Bretagne. A ce titre, nous devons absolument la classer dans les « *Annales* », où nous avons déjà recueilli tant de noms d'anciens artistes. — « Mon cher monsieur, permettez-moi de vous exprimer tout le plaisir que j'ai éprouvé, lorsque j'ai lu, dans le dernier numéro des « *Annales* »,

que vous étiez décidé à vous mettre à la tête de la fabrication des vitraux. C'est une grande tâche que personne, mieux que vous et vos collaborateurs, n'était capable d'entreprendre. Je suis très-curieux de voir votre établissement mis en activité, et de pouvoir, sur vos avis, donner des conseils et des renseignements aux personnes qui viennent m'en demander. — Nous aurons bien besoin de vous, de vos avis et de votre concours dans ce département des Côtes-du-Nord, ainsi que dans les autres départements qui forment la Bretagne. Dans notre pays, on se plaît à dépenser inutilement de l'argent pour mettre des verres colorés aux baies des églises, parce que l'on s'imagine que les vitraux s'éleveraient à un prix énorme. Je compte sur vous, monsieur, pour faire cesser cette erreur, et la faire cesser au moyen des chiffres. — Nous avons beaucoup de vitraux curieux à réparer; je vous citerai, par exemple, ceux de Notre-Dame-de-la-Cour, de Tonquedec, de Saint-Léon, de Saint-Aubin, de Moncontour, etc. Nous avons des vitraux neufs à mettre dans une foule d'édifices: par exemple, à la cathédrale de Tréguier, qui n'en a plus un seul, grâce aux Anglais, aux Espagnols et aux Liguers; à celle de Saint-Brieuc, qui ne possède que des débris (peu importants et peu nombreux), des verrières données par ses évêques. Puis, nous avons la chapelle du nouveau séminaire, la chapelle construite à l'évêché tout récemment, et la charmante église que M. Achille du Clezieux élève à sa colonie de Saint-Ilan. Voilà bien des fenêtres à garnir, monsieur; je fais des vœux sincères pour que votre manufacture vienne rivaliser avec les vitraux des anciens peintres verriers de la Bretagne, et abolir l'usage des vitres de kiosque, qui ne sont que trop employées. Veuillez me donner des instructions détaillées, et je me ferai à la fois un devoir et un plaisir de faire connaître votre œuvre, et de concourir à en répandre les produits. — Tout à l'heure, je vous parlais des anciens peintres verriers de Bretagne que j'ai eu l'honneur d'exhumer des vieux registres et des parchemins où leurs noms dormaient ignorés depuis longtemps; permettez-moi de vous en dire quelques mots; il est tout naturel que je vous entretienne de ceux que j'espère pouvoir appeler vos prédécesseurs, vos *ancêtres*. — Il y a quelques années que, dans une lettre adressée dans le « Bulletin monumental » de M. de Caumont à notre ami Gèrente, que nous regrettons tous deux du fond de notre cœur, je faisais connaître les noms de quelques peintres verriers de Bretagne que j'avais retrouvés. J'en signalais alors neuf; depuis ce temps, mes recherches m'en ont révélé un bien plus grand nombre, et je ne puis résister au désir de vous les faire connaître. — ALLAIN (Guil), en 1590, recevait 9 livres pour avoir fourni 345 écussons armoriés pour les funérailles de M. de Rosmadec-Lesallain, enterré en haut du chœur de Notre-Dame de Bonne-Nouvelle, pres de Rennes. — ALLAISE (Noël), le 7 décembre 1606, faisait les sept vitres de la salle capitulaire de l'abbaye de Beauport. Son devis descriptif est aux archives de la préfecture des Côtes-du-Nord. — AMIOT (Claude), demeurant à la Trêve, arrondissement de Loudéac, faisait les vitraux de l'abbaye de Lantenac, brisés pendant les guerres de la Ligue. — BAHE (Pierre), dans une enquête en date de 1756, était qualifié de *maître vitrier, expert en art héraldique*; en 1768 il fournissait, moyennant 6 livres, une vitre neuve à la chapelle Saint-Adrien de Treleven. — BERTHOX (Jean), de Lannion, travaillait aux vitres de la même chapelle. — BERTHOX (Yves), de Landerneau, en 1649, peignait des armoiries sur verre, pour la chapelle que le seigneur de Keroulas faisait construire au château de Creline'ch. — BOURRIQUEN (Hervé), en 1619, réparait, aux vitres de la cathédrale de Tréguier, les dommages causés par la foudre; il fournit 1941 pieds de verre, à raison de 5 sous par pied de verre neuf, et 2 sous 6 deniers par pied de verre vieux. — BOURRIQUEN (Jacques), oncle de Bourriquen (Hannau), demeurant tous les deux à Saint-Pol de Léon, furent chargés, en 1649, de peindre sur verre les armes de la dame de Bodigneau, pour les mettre aux vitraux des chapelles de Saint-Houardon et de la Fontaine-Blanche. — CHARLES (Jean), en 1665, travaille aux vitraux de la cathédrale de Tréguier. — DAVID (Pierre), de Lannion, travaille aux vitraux de plusieurs chapelles de la même église; il y fit entre autres des panneaux armoriés, en 1681, pour Olivier de la Rivière, seigneur du Plessis et gouverneur de Saint-Brieuc. — DERYEN (Yvon), écuyer, seigneur de Ponthier, près de Tréguier, fit, comme *peintre vitrier*, plusieurs vitraux dans la cathédrale de Tréguier.

principalement en 1637, 1638, 1662 et 1664. — FLOEN (Nicolas), de Landerneau, peignit les armes de la maison du Lech dans la chapelle de Notre-Dame de Lorette, pour la dame du Bodigneau-Beaumont, en 1649. — HERVÉ (Alain), en 1633 et 1634, repose à neuf les vitres de la sacristie de la cathédrale de Tréguier, les vitres armoriées du chapitre, et celles de la chapelle Saint-Yves. — JEGOT, en 1673, travaillait aux vitraux de la même cathédrale. — LAGOT (Jean), en 1621, 1629 et 1631, faisait les vitres de la chapelle Saint-Yves, du chœur de la cathédrale de Tréguier, et réparait la grande vitre de la même église. — LE BERRE (Yves), en 1619 et 1620, travaillait de concert avec Hervé Bourdiquen, et raccommodait seul sept panneaux dans la vitre dite du Deu, à Tréguier. — LE COQ (Olivier), de Tréguier, habitait dans la rue Neuve une maison qui, longtemps après lui, était encore appelée l'*Ostel Olivier Le Coq, vitrier*. Il est mentionné dès 1460 parmi les habitants de Tréguier. Ce fut lui qui, de 1469 à 1480, lit tous les vitraux de la chapelle Saint-Yves, à Kermartin; en 1484, il fit des vitraux dans la cathédrale de Tréguier, savoir : dans la librairie, dans le cloître, à la chapelle Sainte-Catherine, à celle de Saint-Nicolas. En 1470 et 1471, il avait fait la grande vitre qui coûta 100 livres. Un titre des archives des Côtes-du-Nord mentionne, en 1494, un *Olivier dit l'Vitrier* qui fit des vitraux à l'église de Pédernee, dépendante de l'abbaye de Bégar; je pense que ce fut le même artiste. Nous avons encore à Notre-Dame de La Cour un magnifique vitrail sorti de ses ateliers, et qui porte sa signature ainsi que celle de son collaborateur, Jehan Leleuevan. — LELEUEVAN (Jehan), de Tréguier, mentionné avec Olivier Le Coq dès 1468. — LE SAUX (Pierre), de Lanvallon, en 1578, travaille aux vitraux de Notre-Dame du Tertre et de Saint-Magloire, à Chatelaudrun. — LE TRAON, en 1658 et en 1662, travaille aux vitraux de la chapelle Saint-Yves, à Kermartin. — MACÉ (Jehan), de 1505 à 1546, est chargé, par le chapitre, de l'entretien et de la réparation des vitraux de la cathédrale de Tréguier, moyennant des appointements fixes et annuels. Les registres capitulaires contiennent un grand nombre de renseignements curieux sur les ouvrages de cet artiste, qui paraît avoir été le successeur d'Olivier Le Coq. — MAQUET, en 1648, travaille aux vitraux de Tréguier. — DE MESENHAYE (Roland), écuyer, fait, en 1386, la maîtresse-vitre de l'église de Pleumeur-Bodon, qui représentait plusieurs membres de sa famille. — MICHEL (Guillaume) travaille aux vitraux de Tréguier, de 1534 à 1581. — PREVOST (Michel), de Landerneau, 1649, peignait des vitraux aux armes de Crebinech pour les vitraux de Notre-Dame de la Fontaine-Blanche. — PRIGENT (Bernard), mentionné dans une enquête de 1628 comme *expert vitrier*, travaillait deux ans auparavant aux vitraux de la chapelle Saint-Adrien de Treleven. — ROBIN travaillait aux vitraux de Tréguier, de 1648 à 1654. — ROBIN (Maurice), probablement fils du précédent, travailla aussi à Tréguier, de 1698 à 1736. — QUELEX, maître vitrier, à Tréguier, en 1638. — Dom RAOUL (Jean), en 1506, était le collaborateur de Jehan Macé. « Vous voyez, mon cher monsieur, qu'en Bretagne, il y a beaucoup à glaner sur les anciens peintres verriers; je me ferai un plaisir de vous signaler les petites découvertes que je ferai ultérieurement et vous parlerai plus d'une fois encore probablement de nos vieux vitraux. Après vous avoir entretenu des auteurs, il sera bien juste que je vous dise un mot des œuvres. — Veuillez agréer la nouvelle assurance de mon entier dévouement.

« ANATOLE BARTHÉLEMY. »

PUBLICATIONS NOUVELLES D'ARCHÉOLOGIE.

UNE LETTRE INÉDITE DE MONTAIGNE, accompagnée de quelques recherches à ce sujet, précédée d'un avertissement, suivie de plusieurs fac-similés et de l'indication détaillée d'un grand nombre de soustractions et mutilations qu'a subies, depuis un certain nombre d'années, le département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, par ACHILLE JUBINAL, ex-professeur de Faculté. In-8° de xvij et 116 pages avec 3 planches de fac-similés. On connaissait quatorze lettres de Michel Montaigne; M. Jubinal a eu l'insigne fortune de découvrir la quinzième, à la Bibliothèque nationale même, dans la collection Dupuy. Cette lettre, vraiment magnifique de style et de pensée, fut écrite au roi Henri IV, le 18 janvier 1590. Le fac-similé que M. Jubinal en a fait exécuter par M. Muller est d'une fidélité remarquable. Il paraît que cette lettre pourrait bien être l'occasion d'un procès analogue à celui que la Bibliothèque nationale a jadis intenté pour la signature de Molière. M. Jubinal raconte en termes spirituels et vifs tout ce qui concerne sa découverte et les soustractions ou mutilations de manuscrits que ce trop vaste dépôt a subies depuis bien longtemps. 3 fr.

VOYAGE HISTORIQUE DE M. BETHMANN DANS LE NORD DE LA FRANCE, traduit de l'allemand et précédé d'une introduction, par EDMOND DE COUSSEMAKER, correspondant des Comités historiques, associé de l'Académie royale de Belgique. In-8° de 88 pages avec un fac-similé d'un manuscrit du IX^e siècle, de la bibliothèque de Valenciennes. En 1840, M. Bethmann, attaché à la colossale publication des *Monumenta Germaniæ historica*, fit un voyage en Hollande, en Belgique et dans le nord de la France, surtout pour collationner les manuscrits de Grégoire de Tours, Sigebert et Paul Diacre, dont l'édition lui est confiée. C'est la relation du voyage en France, que M. de Coussemaker vient de traduire et d'annoter. Il est curieux de voir comment un Prussien apprécie nos bibliothécaires et nos bibliothèques, nos manuscrits et nos édifices anciens. Les bibliothécaires, qui ont presque tous été complaisants pour lui (M. Bethmann ne se plaint guère que de Bayeux et d'Amiens), il les traite avec aménité. Nos bibliothèques et dépôts d'archives, à peu d'exceptions près, il les trouve fort mal tenus. Nos manuscrits, il les déclare nombreux et dignes d'un immense intérêt. Nos monuments, il les regarde à peine, et cependant, remarque fort juste, il déclare que la forme monumentale peut éclairer d'une vive lumière la forme paléographique et réciproquement. Il qualifie de cathédrales Saint-Ouen et Sainte-Catherine de Rouen. A Chartres, pas un mot de la cathédrale; c'est à croire qu'il ne l'a pas même regardée. Cependant le mont Saint-Michel a fait une forte impression sur M. Bethmann; l'abandon et le mépris où le gouvernement français tient ce monceau d'édifices, a été sévèrement et justement blâmé par le savant allemand. Nous désirons vivement que la leçon profite à qui de droit. Sur Bergues, M. Bethmann s'exprime ainsi: « La ville ne fait rien pour la bibliothèque, et les habitants ne s'en occupent pas. La petite collection des tableaux de l'abbaye, qui serait enviée par plus d'une grande ville, est dans un

parfait oublié ; personne n'y fait attention ! Il est peu honorable pour une ville de négliger ainsi ce qu'elle a eu sans peines et sans frais. M. Bethmann a visité les bibliothèques et dépôts publics, quelquefois les collections particulières, de Paris, de Rouen, du Havre, de Caen, de Bayeux, de Coutances, d'Avranches, de Lisieux, d'Évreux, de Chartres, de Soissons, d'Amiens, d'Abbeville, de Saint-Riquier, de Boulogne, de Saint-Omer, de Bergues, de Lille, d'Arras, de Douai, de Cambrai et de Valenciennes. Il nous fait connaître, à nous autres du pays, beaucoup de précieux manuscrits que nous ignorons. Il nous enseigne le soin que nous devrions mettre à les conserver, en rappelant, pour les flétrir, les noms de Liard et de Caron, deux anciens bibliothécaires d'Arras, dont le premier a vendu clandestinement plusieurs manuscrits en Angleterre, tandis que le second arrachait les feuillets de beaucoup d'autres, des plus beaux, des plus grands, des plus forts en parchemin, pour les vendre aux relieurs. Caron n'avait que 600 francs de traitement, et c'est avec ces parchemins d'in-folio et d'in-quarto qu'il se faisait un supplément d'honoraires. Le bibliothécaire actuel, fort heureusement, est à Liard et Caron ce que le jour est à la nuit. A Soissons, M. Bethmann signale l'absence d'un assez grand nombre de manuscrits et surtout d'un « Sigebert », que Haenel y avait vus. On ignore ce qu'ils ont pu devenir. Le savant prussien, qui a vu au séminaire le Gauthier de Coincy, dont nous avons plusieurs fois parlé et que M. l'abbé Poquet va publier enfin, s'exprime ainsi à cette occasion : « J'espérais encore trouver quelques manuscrits au séminaire, que je pus visiter par l'intermédiaire de M. Galland et de M. l'abbé Coignet, mais il n'en contient qu'un seul : c'est un long poème français sur les miracles de la Vierge, enrichi de jolies miniatures. » Ces quelques mots, sur un poème fort remarquable du XIII^e siècle et sur un manuscrit admirable des premières années du XIV^e, sont trop courts et trop secs. Il valait mieux ne rien dire. Quoi qu'il en soit, ce « Voyage historique » est fort intéressant pour nous, et M. de Coussemaker a rendu service aux paléographes et archéologues en nous en donnant la traduction. Cette traduction, augmentée et annotée 3 fr. 25 c.

VOYAGE DANS L'ITALIE MÉRIDIONALE ET CENTRALE, par M. FULCHIRON, ancien pair de France.— Cinq volumes in-8^o de cinq à six cents pages chacun. M. Fulchiron est un des plus rares esprits de notre temps. Ouverte à toutes les idées comme à tous les faits, son intelligence embrasse les objets qui semblent les plus dissemblables : l'archéologie et le commerce, l'instruction publique et l'agriculture, l'histoire et les travaux publics, la statistique et l'art, les établissements de bienfaisance et la philosophie. Il étudie les anciens aqueducs et les aqueducs modernes en archéologue et en ingénieur. Le clergé, la magistrature, l'armée, la police, l'administration, les finances, il s'attaque à tout et parle de tout dans ce livre qu'on pourrait appeler une encyclopédie sur l'Italie. Les tapisseries et les draps ordinaires, les manufactures d'objets d'arts et les fabriques de savon, les poteries du ménage et les vases étrusques ; tous les objets enfin que produit l'activité humaine sont passés en revue, expliqués et commentés par M. Fulchiron. Nous ne connaissons pas de livre plus instructif et plus attachant tout à la fois. On sent que l'auteur, ancien grand industriel de Lyon, ancien député du Rhône, ancien pair de France, a touché aux plus nobles intérêts de la société. Ce qui nous attire surtout dans cet ouvrage, c'est l'esprit positif et pratique des faits matériels uni à l'instinct très-vif des œuvres d'art. Le cinquième volume renferme sept gravures sur métal, qui représentent les cathédrales de Parme et de Lucques, le baptistère de Parme et l'église Saint-Michel de Lucques ; des descriptions suffisamment détaillées, qui accusent un esprit exact et observateur, accompagnent ces gravures. Le baptistère de Parme, tout construit en marbre rouge de Vérone, est le plus vaste, le plus élevé et l'un des plus curieux monuments de ce genre. Il date de la fin du XII^e siècle et du commencement du XIII^e. C'est un édifice rempli de singularités d'architecture et de statuaire. Les peintures qui en couvrent les parois intérieures sont pour la plupart du XIII^e siècle. Un pareil édifice mérite l'étude approfondie des archéologues ; M. Fulchiron s'y est arrêté avec complaisance. — Les cinq volumes. 30 fr.

ALBUM MONUMENTAL DU DÉPARTEMENT DE L'AUBE, dessiné d'après nature et lithographié à deux teintes et en couleur, par CHARLES FICHOT, correspondant du Comité historique des arts et monuments. — L'ouvrage se compose de vingt-quatre livraisons petit in-folio, texte et planches; il paraît par livraisons de deux planches et d'une feuille de texte donnant la description des sites et des monuments. Une livraison paraît tous les mois; six sont déjà publiées. Elles contiennent l'histoire abrégée de la ville de Troyes; l'histoire et la description de la belle cathédrale de cette ville; l'histoire et la description de la charmante église de Saint-Urbain, de Saint-Remi, Saint-Jean, Sainte-Madeleine. Les lithographies représentent le portail occidental et le flanc méridional de la cathédrale; le flanc méridional et septentrional de Saint-Remi, Saint-Urbain et Saint-Nizier de Troyes; la vue de Bar-sur-Seine, l'église d'Arcis-sur-Aube, l'église de Pont-Sainte-Marie; la vue du château, de l'église et du manoir des abbés de Molesmes, à Rumilly-les-Vaudes. M. Fichot, auteur des dessins de la « Monographie de Saint-Denis » et dont les abonnés des « Annales Archéologiques » ont plus d'une fois apprécié le talent, est un des rares dessinateurs archéologues qui savent allier le pittoresque à la précision, l'effet à l'exactitude scrupuleuse. M. Fichot connaît l'importance que les moindres détails peuvent avoir aux yeux d'un archéologue, et il reproduit ces détails avec une conscience dont les dessinateurs ne se piquent pas ordinairement assez. Cet « Album » continue et complète le « Voyage dans le département de l'Aube » exécuté par le regrettable M. Arnaud, que la mort nous a enlevé et qui estimait hautement le mérite de M. Fichot. Avec l'« Album » et le « Voyage », on possédera les plus complets et les plus sûrs renseignements archéologiques sur le département de l'Aube et le diocèse de Troyes. L'« Album » sera complet en vingt-quatre livraisons, dont chacune, composée de deux planches à deux teintes et d'une feuille de texte, est de . . . 4 fr.

MÉLANGES D'ARCHÉOLOGIE, D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE, rédigés ou recueillis par MM. CH. CAHIER et ARTHUR MARTIN. — Un volume grand in-4° de 262 pages et 43 dessins gravés ou chromolithographiés. Les 7^e et 8^e livraisons, qui viennent de paraître, complètent le 4^e volume; elles contiennent : — En texte : la Cabale et ses applications, les plus anciens crucifix, croix diverses et objets qu'on y retrace, par M. Ch. Cahier; Trônes à pieds de lion, par M. Charles Lenormant; Ornaments peints et Émaux, par M. A. Martin; Explication des miniatures et ivoires de psautiers; Mystère du XI^e siècle pour les fêtes de Noël, par M. Ch. Cahier — En dessin : Croix dite de Lothaire; Ornaments peints de la châsse de saint Servais, à Maëstricht; Émaux de la châsse des trois rois à Cologne et de la châsse de Charlemagne à Aix-la-Chapelle; Émail d'une châsse de Lyon; détails de la Couronne ardente d'Aix-la-Chapelle; fragments d'un psautier du British Museum; enfin, quelques gravures sur bois dans le texte. On annonce, pour le second volume : Description d'une œuvre notable de l'orfèvrerie française; diverses étoffes antérieures au XIV^e siècle; explication de plusieurs ivoires du X^e ou du XI^e siècle; anciens textes du Bestiaire avec miniatures et commentaire. — Le volume, composé de 8 livraisons, 32 francs; le demi-volume ou 4 livraisons. 16 fr.

L'ART EN PROVINCE, premier volume de la nouvelle série; 1^{re}, 2^e, 3^e et 4^e livraisons. Chaque cahier, grand in-4° de 35 à 40 pages à deux colonnes, avec chromolithographies, gravures sur métal et sur bois, lithographies à une et deux teintes. Ce X^e volume, qui sera certainement, à voir les livraisons parues, très-supérieur à ceux déjà publiés, s'ouvre par une introduction remarquable de M. le C^{te} ERGÈNE DE MONTLAUR. Le texte comprend : l'Art au XVII^e siècle, par M. J. ALARY; Notice sur la ville et les seigneurs de Jaligny, par M. FANJOUX, bibliothécaire de Moulins; Description d'un vitrail de la cathédrale de Moulins, par M. DUBROC DE SEGANGES, correspondant des Comités historiques; Congrès de Bourges, par M. le B^{on} DE GIRARDOT; Peintres et Sculpteurs contemporains, par M. DAUVERGNE; Notes sur l'Italie, par M. E. DE MONTLAUR, et Biographie contemporaine, par le même; Respect pour les sciences et les arts pendant la guerre, par M. DE GIRARDOT; Duels judiciaires ou Gages de bataille au moyen âge, par M. MASSIOT; Études archéologiques et

pittoresques, par MM. A. DAUVERGNE, peintre, et H. DURAND, architecte; Poésies, par MM. DE GONDRE COURT et JULLERAT; Mouvement de l'art en province, Revue étrangère, Chronique, Bibliographie, Histoire artistique et littéraire. — Les dessins représentent : Frontispice du X^e volume; Vitrail de la cathédrale de Moulins, où l'on voit figuré (du moins on le croit) Charles II, septième duc de Bourbon, cardinal archevêque de Lyon sous Louis XI; Crypte de l'église de Mauzac, découverte, en novembre 1849, par les soins intelligents de M. Mallay, architecte de Clermont-Ferrand; Vue du château de Cindré (Allier); Peinture à fresque du château de Cindré (cette peinture, qui date du XIII^e siècle, représente un tournoi). Tous les mois, *l'Art en province* donne une livraison composée d'un texte et de dessins analogues. Les douze livraisons formeront un volume extrêmement remarquable. *L'Art en province* est le frère aîné, frère robuste et campagnard, des *Annales Archéologiques*. C'est une parenté consanguine qui nous attache singulièrement à cette belle et utile publication. Comme pour les *Annales*, l'abonnement est de 20 fr. par an, pris au bureau à Moulins, ou à la librairie archéologique de Victor Didron. Franc de port pour toute la France. 23 fr.

MEMOIRES DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DE LANGRES. Livraison quatrième. Un cahier grand in-4^o de 4 feuilles de texte et de 4 planches, dont une double. Ce cahier contient : Histoire et description de Chaumont, par M. GODARD, prêtre; Notice sur le Costume des Gaulois en général et des Lingons en particulier, par M. PAUL PÉCHINÉ, architecte; Dolmen de Vitry-les-Nogent, par M. GODARD, prêtre; Histoire et description de Saint-Mammès, cathédrale de Langres. Ce dernier travail, non terminé et non signé encore, est d'une importance majeure. Les lithographies, exécutées et tirées d'une manière remarquable, représentent le Dolmen de Nogent-le-Roi; des monuments funéraires de l'époque gallo-romaine recueillis au musée de Langres; la vue perspective intérieure de la cathédrale de Langres; le plan et les coupes du même monument. Cette publication est l'une des plus savantes qui se publie en province et, grâce à M. GIRAULT DE PRANGÉY, qui en dirige la composition, la typographie et les dessins, elle en est certainement la plus belle. — Chacun de ces beaux cahiers 3 fr.

BULLETIN ARCHÉOLOGIQUE DE L'ASSOCIATION BRETONNE (classe d'archéologie). Premier, deuxième, troisième et quatrième cahiers. In-8^o de 255 pages et de 7 doubles planches. Ces cahiers comprennent : un Mémoire de M. BIZEUL sur les voies romaines de la Bretagne et sur la cité si importante de Carhaix; un Essai de M. CHARLES DE LA MONNERAYE sur l'histoire de l'architecture religieuse en Bretagne, pendant la durée des XI^e et XII^e siècles. Ce remarquable travail, qui comprend 150 pages, est accompagné de planches doubles faisant voir les plans, les coupes, les détails, les chapiteaux des principales églises romanes de la Bretagne. L'église circulaire de Sainte-Croix de Quimperlé y occupe une place considérable. Le travail de M. de La Monneraye nous semble d'une importance capitale; avec une seconde partie, qui comprendrait les monuments en ogive, on aurait la statistique monumentale de la Bretagne entière; statistique fort bien faite, par un savant qui étudie les monuments et les textes, pour compléter les uns par les autres. Nous recommandons spécialement ce travail, qui est bien autre chose qu'un essai. Dans le dernier cahier, M. A. RAMÉ a tracé l'histoire monumentale de la Bretagne; M. BRUNE a inséré une note sur les restes présumés de la cathédrale d'Aleth; M. DE GOEBRIAND, sur les costumes des cultivateurs bretons; M. A. BARTHÉLEMY, sur quelques peintres verriers de la Bretagne. Des nouvelles et des découvertes archéologiques terminent le volume qu'enrichissent l'architecture du cloître des Cordeliers de Quimper, par M. Ramé, et les dessins de la curieuse étole de saint Paul Aurélien. — Chaque cahier, 3 francs; chaque volume, composé de quatre cahiers. 10 fr.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DE SOISSONS. Deuxième volume. In-8^o de 202 pages avec 10 lithographies et gravures sur bois. Des notices sur le théâtre romain de Soissons, par M. de Laprairie, sur le château de Fère-en-Tardenois, par M. l'abbé Poquet, et sur l'église

de Morierval, par M. l'abbé Daras; sur l'ancienne abbaye de Saint-Léger, par M. Decamp; sur Quierzy, par M. Suin; sur des médailles romaines par MM. de Laprairie et Williot, etc., entrent dans ce volume et sont accompagnées de dessins qui représentent des monuments divers d'époque et de destination. Dans une lettre fort curieuse écrite au président de la fabrique de la cathédrale de Soissons, M. Poquet sollicite le retour, dans la cathédrale, du tombeau de saint Drausin qui pourrait dans une cour du Louvre. Saint Drausin, vingt-deuxième évêque de Soissons et fondateur de la célèbre abbaye Notre-Dame, était surtout invoqué par les gens de guerre; on le priait quand le roi de France était à l'armée. Nous espérons que la juste réclamation de M. Poquet finira par être entendue. Chaque volume du « Bulletin de la Société archéologique de Soissons » est de . . . 5 fr.

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES DU DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE, par M. GODARD-FAULTRIER, correspondant des Comités historiques, directeur du musée d'Angers. Tous les mois, depuis janvier 1847, M. Godard publie une feuille in-8° où il rend compte à la commission archéologique d'Angers de toutes les nouvelles qui peuvent intéresser les historiens et les archéologues du département. M. Godard ne se borne pas aux monuments; il signale les manuscrits, les chartes, les inscriptions. Il ne s'attache pas seulement au passé; mais il s'intéresse encore au présent et à l'avenir, en s'occupant des monuments qui se construisent ou se projettent en style ancien. La publication de ces *Nouvelles* est un grand pas vers une *Revue* archéologique, et nous espérons bien que M. Godard, aidé de ses amis, passera des unes à l'autre. Ces *Nouvelles* remplissent déjà 46 numéros. La dernière livraison se termine par deux nouvelles importantes. La première est la reddition des statues royales de Fontevault à Fontevault même; la seconde, l'envoi d'un Questionnaire archéologique à tous les ecclésiastiques du diocèse par Mgr. Angebault, évêque d'Angers. Les *Nouvelles* de M. Godard sortiront du département de Maine-et-Loire, car elles intéressent toute la France. Nous désirons vivement qu'elles parviennent, par la voie de la librairie, à toutes les personnes qu'animent le zèle archéologique et l'amour des sciences historiques. — Chaque numéro. 60 c.

COMPTE-RENDU DES TRAVAUX DE LA COMMISSION DES MONUMENTS HISTORIQUES DU DÉPARTEMENT DE LA GIRONDE PENDANT L'ANNÉE 1847-48. — Rapport intéressant, comme tous ceux qu'a publiés cette commission par les soins de MM. Rabanis, président, et L. de Lamoignon, secrétaire. Descriptions très-précises. Plans et gravures au trait, exécutés avec beaucoup de soin par les graveurs des « Annales Archéologiques », et présentant des modèles curieux d'églises rurales. Abside de Saint-Vivien (Médoc) d'un aspect extraordinaire pour ce pays; on croirait un monument des bords du Rhin. Église de Lalande, quadrangulaire, bâtie par les Templiers; plan presque identique à celui de l'église du Temple, à Bordeaux. Belle église de Verteuil, en grande partie romane. Détails pleins d'intérêt sur la statue du vénérable Pierre Berland, archevêque de Bordeaux, dans la cathédrale, xv^e siècle; sur le tombeau du xiv^e siècle, qui contient encore à Uzeste le corps du pape Clément V. et sur le mausolée du maréchal d'Ornano, décoré d'une statue en marbre de ce grand personnage. Documents sur l'établissement et les progrès de l'imprimerie, à Bordeaux, xvi^e-xvii^e siècles. Indication de chartes, statuts, donations et autres actes précieux pour l'histoire locale. Exemple bon à signaler du curé de Nérigan (page 45), qui a débarrassé lui-même les sculptures de son église. Dans la deuxième partie du rapport, relative aux mesures de conservation: Avis de réparations faites au cloître de la cathédrale et à la crypte de la Libarde, dont il a été souvent fait mention dans notre bulletin. Un dessin et un plan permettent de bien apprécier toute la valeur de cette crypte. — Ce cahier de 46 pages et 17 feuilles de gravures sur bois est de 3 francs. Le compte-rendu de l'année 1848-49 vient de paraître; il contient 72 pages et 26 feuilles de gravures sur bois; c'est presque le double du cahier de l'année dernière. Les notices concernent des fragments gallo-romains trouvés à Bordeaux, cinq églises, l'ancienne mairie et l'ancien archevêché de Bordeaux, cinq châ-

teaux, La Réole, le bâtiment dit la Grande-Ecole, à La Réole, des maisons des XVI^e et XVII^e siècles à Bordeaux, des sculptures historiques ou symboliques de Bordeaux et de Loupiac, la biographie départementale, trois chartes originales du XIII^e siècle. Les dessins reproduisent des bas-reliefs gallo-romains; des plans, coupes, élévations, détails de la plupart des monuments sur lesquels sont faites des notices; des tympans de chapelles, la Cène, l'Ascension et le second avènement de Jésus-Christ, dans la cathédrale de Bordeaux, sculptures extrêmement remarquables du XIV^e siècle. Le plan de l'ancien Hôtel de Ville et surtout celui du bâtiment appelé la Grande-École, à La Réole, sont fort curieux; ils indiquent deux bâtiments civils d'un grand intérêt. La Grande-École est peut-être du XII^e ou XIII^e siècle; malheureusement les dessins en sont par trop médiocres. Nous répéterons ce que nous avons déjà dit plusieurs fois à propos de cette publication, c'est qu'il ne s'en fait pas une seule en France qui, analogue à celle-ci, offre autant d'intérêt. Encore deux ou trois ans, et nous aurons la statistique monumentale de toute la Gironde. Le cahier de 1848-49 est de 4 fr.

PUBLICATION DE LA SOCIÉTÉ POUR LA RECHERCHE ET LA CONSERVATION DES MONUMENTS HISTORIQUES DANS LE GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG. — Quatrième volume, année 1848, in-4^e de 192 pages avec 6 planches, gravées et lithographiées, dont une grand in-f^o. La Société historique et archéologique du Luxembourg, loin de se ralentir dans ses recherches et ses publications, semble, d'année en année, leur donner une plus vive impulsion. Le volume de 1848 est supérieur à ses aînés en importance, sinon archéologique, du moins matérielle. Nos comités et sociétés archéologiques devraient bien en faire autant. Les planches représentent des sceaux luxembourgeois extrêmement remarquables et des monnaies antiques; un autel romain sculpté de personnages; le monument funéraire de Pierre Ernest, comte de Mansfeldt; les environs de Berg; le fac-similé d'une très-belle charte d'Otton III, fin du X^e siècle. Le texte contient : RAPPORT DE M. A. NAMUR, conservateur secrétaire de la Société, sur les travaux de la Société pendant l'année 1848, rapport qui constate l'accroissement des diverses collections de la Société et l'extension progressive de sa correspondance; RAPPORT DE M. WURTH-PAQUET, président de la Société, sur les anciennes archives du gouvernement du grand-duché de Luxembourg; MÉDAILLES de Licinius le jeune, de Caracalla et du moyen âge, par MM. SENCKLER et NAMUR; MÉMOIRE sur l'autel romain de Berdorf; MÉMOIRE sur la seigneurie de Berg, par M. le curé LINDEN. — La Société de Luxembourg cherche à étendre ses relations dans toute l'Europe et à échanger ses publications avec celles de nos sociétés savantes de France. En conséquence, nous prions ces sociétés de faire connaître au directeur des « Annales Archéologiques » leurs intentions à ce sujet. Ces intentions seront immédiatement transmises à MM. le président et secrétaire de la Société luxembourgeoise. — Ce quatrième cahier, uniquement consacré à l'année 1848, est, à Paris, de 3 fr.

HISTOIRE DES ANCIENNES CORPORATIONS D'ARTS ET MÉTIERS et des confréries religieuses de la capitale de la Normandie, par Ch. QUIN-LACROIX, docteur en théologie de l'Université de Rome, auteur de l'*Histoire de Saint-Maclou de Rouen*. Un volume grand in-8^o de xij et 763 pages, avec 29 lithographies représentant des armoiries, médailles, jetons et cachets de diverses corporations et confréries. Voilà un livre vraiment capital pour ceux qui étudient l'art et l'histoire du moyen âge. M. Quin-Lacroix fait d'abord l'histoire des corporations, en examine les statuts, enregistre leurs droits et privilèges, raconte leurs luttes diverses; puis il prend à part chaque corporation, c'est-à-dire les états relatifs à la nourriture (boulangers, bouchers, poissonniers, etc.), aux boissons (cabaretiers, brasseurs, etc.), à la fabrication et vente des étoffes (tisseurs, foulons, etc.), aux apprêts des étoffes et des cuirs (calendriers, tanneurs, etc.), à la confection des vêtements, de la coiffure et des chaussures; aux ouvrages en bois ou en bois garni de cuir, aux ouvrages en fer et en acier, au travail de la fonte des métaux (orfèvres, plombiers, etc.), à la construction des édifices (architectes, maçons, couvreurs, etc.), à la décoration des édifices (peintres, sculpteurs, verriers, ima-

giniers, etc.), aux arts divers (facteurs d'instruments de musique, potiers, brodeurs, chasubliers), à la médecine et chirurgie, à la pharmacie et épicerie, à la coiffure et parfumerie, aux papiers et aux livres, au commerce en général. Les confréries religieuses sont données comme annexes à ces corporations. Les confréries musicales, littéraires, dramatiques, ont dans ce livre un chapitre à part. Les bannières, armoiries, jetons des corporations et confréries y sont décrits ou dessinés avec l'explication symbolique. M. Ouin-Lacroix a transcrit les statuts de cinquante-cinq corporations ou séries d'arts et de métiers. Ces statuts des corporations de Rouen sont complétés par ceux des barbiers de Tours, des bouchers de Langres, des boulangers d'Arras, des chaussetiers de Bernay, des cordiers de Paris, des cordonniers de Bordeaux, des étuvistes de Paris, des forgerons normands, des orfèvres de Bordeaux, des peintres, sculpteurs et verriers de Lyon, des poulaillers de Paris, des tailleurs de Montpellier, des tanneurs de Sens, des tisserands de Tournai, des tonneliers de Soissons. Au temps où nous sommes, il n'y a peut-être pas d'ouvrage plus nouveau et plus utile. Le volume, en beau papier, avec 29 dessins à deux teintes, 20 fr.; le même, avec dessins à une teinte, 15 fr.; le même, en papier ordinaire, avec un seul dessin. 8 fr.

HISTOIRE ARCHITECTURALE DE LA VILLE D'ORLÉANS, par M. DE BUZONNIÈRE, correspondant des Comités historiques. Deux volumes in-8° de 440 pages chacun. L'ouvrage est complet. Il contient l'histoire générale de l'architecture à Orléans; l'histoire particulière ou la monographie des monuments religieux, des constructions civiles et des maisons publiques, des fortifications et enceintes militaires. Les meubles et les boiseries se rattachent aux édifices, surtout aux maisons dites d'Agnès Sorel, de Jeanne d'Arc, de François 1^{er}, de Diane de Poitiers. Un chapitre établit la concordance des *Anciens monuments d'Orléans*, dessinés par M. Charles Pensée, avec l'*Histoire architecturale*. C'est la première fois qu'on a fait un travail de ce genre, et l'on doit espérer qu'il se trouvera dans les principales villes de France des archéologues et des dessinateurs qui entreprendront une semblable publication. C'est à ce prix seulement que la France architecturale pourra être parfaitement connue. Les *Anciens monuments d'Orléans* par M. Pensée, 30 francs; les deux volumes à part de l'*Histoire architecturale* de M. de Buzonnière. 12 fr.

HISTOIRE DE LA GASCOGNE, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, par l'abbé MONLEZUN, chanoine d'Auch. Sixième volume. In-8° de 495 pages. C'est le dernier volume de ce grand ouvrage; il est consacré uniquement aux documents et preuves. Les actes de fondation et les coutumes de plusieurs villes de la Gascogne, où il y a plusieurs villes et bastides des XI^e, XII^e et XIII^e siècles, sont extrêmement curieux. Les historiens des villes du moyen âge y trouveront des documents précieux. Un extrait du cartulaire de Montfort (15 janvier 1278), donnant le casuel des curés au XIII^e siècle, est une pièce fort intéressante. Chacun des six volumes de cette « Histoire de la Gascogne ». 8 fr.

PELERINAGE A L'ANCIENNE ABBAYE DE SAINT-MÉDARD-LÈS-SOISSONS, par M. l'abbé POQUET, correspondant des Comités historiques. Deuxième édition. In-8° de 64 pages et d'une lithographie donnant, avec l'état actuel des bâtiments de Saint-Médard, ce qui peut y rester d'ancien. M. Poquet fait l'histoire et la description archéologique de l'abbaye, il donne le nécrologe des abbés, puis une notice sur le fameux poète Gautier de Coincy qui fut religieux de cette abbaye, du XII^e au XIII^e siècle; enfin des notes fort curieuses sur les reliques, reliquaires et joyaux anciens que possédait autrefois l'abbaye de Saint-Médard. Parmi ces objets précieux, on signale le « Cornet d'ivoire du roy Charlemaigne ». « Pareillement se gardoient par excellence un œuf d'autruche, deux langues de serpent et un ongle de griffon ». 2 fr. 25 c.

NOTICES NORMANDES. Plusieurs notices in-8° de 1 et 2 feuilles sur le Pont-de-l'Arche, l'abbaye de Bonport, le Vaudreuil, Radepont, le Pont-Saint-Pierre, Neufchâtel-en-Bray, la vallée d'Eaulne, la

Pierre tumulaire de Bailleul-sur-Eaulne, Forges-les-Eaux, Saint-Saëns, Cailly, les monuments de Dieppe et du Mont-aux-Malades, le château d'Arques en 1847, le hameau de Pourville, par M. LÉON DE DURANVILLE, membre de la Société d'Émulation de Rouen. Ces travaux, que M. de Duranville poursuit sans relâche sur toutes les localités historiques et archéologiques de la Normandie, promettent un grand ouvrage d'ensemble sur toute cette riche province. Ces Notices curieuses, mais éparées, finiront par se réunir et par former un tout. Chaque notice. . . 4 fr.

NOTICE SUR LA CÔTE SAINTE-CATHERINE, près Rouen, contenant des documents sur le prieuré de Saint-Michel, sur l'abbaye de la Sainte-Trinité, sur l'ancienne forteresse et les sièges qu'elle a soutenus, par M. LÉON DE DURANVILLE. In-8° de 40 pages avec une planche représentant l'abbaye-forteresse de Sainte-Catherine, telle qu'elle existait en 1525, en 1592 et vers 1600. Des religieux du mont Sinaï, où sainte Catherine fut enterrée par les anges, ayant apporté à l'abbaye de la Trinité, au XI^e siècle, des reliques de la sainte, la montagne qui s'appelait Saint-Michel prit dès lors le nom de Sainte-Catherine, qu'elle garde encore. M. de Duranville fait l'histoire de l'abbaye et de la forteresse; il recherche les traces qui peuvent exister encore des constructions anciennes, ou plutôt de leur emplacement. Cette notice, espèce de biographie monumentale, depuis la naissance jusqu'à la mort, est extrêmement intéressante. . . . 4 fr. 50 c.

NOUVEAUX DOCUMENTS SUR LA VALLÉE DE L'EAULNE (Seine-Inférieure), par M. LÉON DE DURANVILLE, membre de la Société libre d'Émulation de Rouen. In-8° de 29 pages. La Normandie est un pays historique et monumental par excellence; aussi la monographie de la petite vallée que M. de Duranville vient de publier est pleine d'intérêt. Églises et châteaux, faits historiques et légendaires, tout y est décrit et signalé en quelques pages savantes, vives et bien tournées. 4 fr. 50 c.

NOTICE HISTORIQUE SUR LES ÉTABLISSEMENTS FRANÇAIS DES CÔTES OCCIDENTALES D'AFRIQUE, par M. EDOUARD BARTHÉLEMY. In-8° de 90 pages avec une carte. La Sénégambie, la première des colonies fondées par les Français, nous appartient depuis 1364. M. Édouard Barthélemy revendique pour nous, pour les navigateurs normands, contre les Portugais, l'honneur du premier établissement. Il fait, à l'aide des documents officiels qu'il a pu consulter, l'histoire de cette occupation depuis le XIV^e siècle jusqu'à nos jours. Cette histoire, qui s'appuie constamment sur les faits et la statistique, est fort attachante; le style en est vif et clair. . . . 2 fr.

HISTOIRE DU BIENHEUREUX FRANÇOIS D'ESTAING, évêque et comte de Rodez, par M. A. BION DE MARLAVAGNE, chanoine honoraire de Rodez. In-12 de 420 pages avec un portrait. C'est à François d'Estaing qu'est due principalement la construction de la tour admirable de la cathédrale de Rodez. La vie de ce saint évêque nous revient donc de droit, et nous félicitons M. Bion de Marlavagne de l'avoir écrite. Dans un style plein d'âme et d'entraînement, M. Bion de Marlavagne, ecclésiastique et archéologue, avait double autorité pour rédiger cette intéressante histoire. Né à Rodez, en 1462, François d'Estaing est mort en 1529 dans sa ville natale et épiscopale. La renaissance n'avait pas gâté ce grand évêque, car la tour qu'il a fait construire est, par sa masse et ses détails, entièrement gothique. . . . 2 fr. 50 c.

LA LÉGENDE DE NOTRE-DAME, histoire de la Vierge, d'après les monuments et les écrits du moyen âge, par M. l'abbé J.-E. DARAS. In-12 de 344 pages. Cette histoire est faite principalement avec les légendes relatives à la Vierge; rien n'est plus charmant, rien n'est plus poétique. Si les lecteurs des « Annales » se rappellent le petit poème légendaire sur la mort, l'assomption et le couronnement de Marie, que nous avons traduit et publié dans le volume II, pages 107-113, ils auront une idée de l'ouvrage de M. Daras, car c'est avec l'ensemble des légendes de ce genre qu'il a composé cette Vie de la Vierge. L'histoire, qui s'ouvre à la naissance de sainte Anne, mère de

la Vierge, se termine, après le couronnement de Marie, par les divers portraits sculptés, peints et décrits qu'on en a faits. La prose et les vers, les légendes et les hymnes du bréviaire, les miniatures et les vitraux, les tapisseries et les sculptures, les traditions et les monuments graphiques de tout genre et de tout âge ont été mis à contribution pour composer cette histoire. Les artistes, appelés si souvent à représenter des sujets relatifs à la Vierge, devront consulter ce livre qui est rempli de renseignements curieux. Il faut dire cependant que les textes ont été étudiés, pour l'écrire, beaucoup plus que les monuments figurés. M. Daras devrait donc publier, pour compléter son travail et à côté de cette légende, l'iconographie ou histoire graphique de la Vierge. C'est un sujet que le temps ne nous a pas permis encore de traiter, et que nous serions heureux de voir exploiter par un archéologue et un écrivain du mérite de M. l'abbé Daras. 3 fr.

LE ROSAIRE DE MAI, par l'abbé J. SAGETTE, membre de la Société d'archéologie nationale. Un vol. in-18 de 295 pages. C'est un petit livre tout de piété, un Mois de Marie, mais un Mois de Marie composé, pour la première fois peut-être, par un écrivain de talent et dont les abonnés des « Annales » ont lu un article plein de distinction. Il est grand temps que la littérature et l'art reviennent dans l'Église d'où il semble qu'ils se sont éloignés à peu près complètement depuis un siècle. M. Sagette commente, souvent avec éloquence, les *joies*, les *douleurs* et les *gloires* de la Vierge. L'archéologie lui fournit des réflexions et des expressions qu'on a un infini plaisir à trouver dans un livre qui, pour la première fois, parle un pareil langage. 2 fr. 75 c.

VIE DE SAINTE FRANÇOISE ROMAINE, précédée d'une introduction sur la mystique chrétienne, par le vicomte MARIE-THÉODORE DE BUSSIÈRE, auteur des « Sept Basiliques de Rome ». In-8° de 516 pages avec une lithographie d'après une fresque du xv^e siècle et représentant la sainte. Françoise, née en 1384 et morte en 1439, à cinquante-six ans, a vu, dans des visions surnaturelles, ce que Dante avait décrit et peint, cent ans auparavant, dans la « Divine Comédie ». L'inscription gravée sur la porte de l'enfer, où, sous la conduite de l'archange Raphaël, sainte Françoise descend, est conçue comme la fameuse inscription du poème immortel : « Voici l'enfer : l'espoir et le repos ne s'y trouvent jamais; les pleurs et les douleurs y habitent toujours. » Elle décrit l'enfer, le purgatoire et le paradis. Elle a en révélation la hiérarchie des démons divisés en ordres, subdivisés en classes, à peu près comme celle des anges que Denys l'Aréopagite a fait connaître. Sainte Françoise est transportée en extase devant toutes les scènes de la vie de la sainte Vierge et de Jésus-Christ. Elle aperçoit, vivants et agissants, tous les personnages que nous voyons sculptés aux voussures des cathédrales ou peints sur les vitraux des églises, et qui représentent les scènes de l'Annonciation, de Noël, de l'Épiphanie, de la Purification, de l'enseignement dans le temple, de la Passion, de la Résurrection, de la Pentecôte, de la Trinité, de la Fête-Dieu, de l'Assomption, de la fête des Anges, de la Toussaint. Elle voit les personnes divines, les neuf chœurs des anges et toutes les classes des saints et des saintes. Elle nomme et décrit tous ces personnages; elle fait ainsi un véritable cours d'iconographie vivante. A côté des personnages et des scènes historiques, elle voit et elle décrit des êtres et des tableaux symboliques. Nous ne connaissons pas d'ouvrage qui puisse donner, pour l'iconographie chrétienne, des renseignements plus complets et plus curieux que la vie de sainte Françoise. Autrefois, nous avons copié cette vie presque entière dans les « Acta Sanctorum » et nous y avons puisé bien des documents; nous remercierons donc M. le vicomte de Bussière d'avoir traduit ces textes si utiles aux archéologues; mais nous regrettons que sa traduction ne soit pas intégrale ni constamment littérale, et qu'il n'y ait pas mis le latin en notes. Ainsi conçu, un pareil livre aurait eu plus d'intérêt scientifique. Quoi qu'il en soit, nous recommandons cet ouvrage à l'égal de la « Légende dorée » et des « Évangiles apocryphes ». Nous le répétons, pour les supplices de l'enfer, les joies du paradis et les scènes de l'Évangile, la vie de sainte Françoise est un traité complet d'iconographie. 6 fr.

HISTOIRE DE SAINTE GODELIVE DE GHISTELLES, légende du XI^e siècle, par LOUIS DE BAECKER, membre de la Commission historique du Nord. In-4^o de 101 pages avec 2 planches lithographiées. Cette histoire sort de la belle source qui nous a donné celle de sainte Élisabeth de Hongrie. M. de Baecker s'est inspiré de M. de Montalembert pour écrire cette éloquente et touchante légende. Avant d'écrire l'histoire proprement dite de sainte Godelive, l'auteur a jeté un coup d'œil rapide sur l'état des sciences, des arts et des mœurs au XI^e siècle. Nous regrettons que cette introduction soit trop courte et que le XI^e siècle n'y soit pas estimé autant qu'il le mérite. Le XI^e siècle a fait le XII^e qui compte, avec le XIII^e, comme la plus brillante époque de l'humanité. Les deux planches représentent la chässe de sainte Godelive. Cette chässe, qui date du XV^e siècle, est en bois peint et doré. La sainte y est représentée étranglée par deux de ses domestiques, sur l'ordre de son mari et ensuite jetée dans une cuve remplie d'eau. M. de Baecker résume ainsi la vie de sainte Godelive : « Heureuse jeune fille au château de Longfort, dans le Boulonnais. Épouse malheureuse au château de Ghisteltes, en Flandre. Elle mourut martyre, cette noble femme, et ce fut son mari qui la persécuta. » — Cette publication est une œuvre remarquable de la typographie de Bruges. 5 fr.

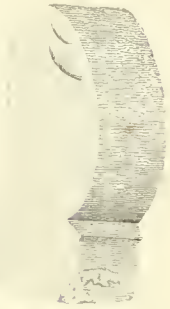
LES DIX-HUIT BAS-RELIEFS DE LA VILLA THÉAS, étude iconographique d'une pierre sculptée des derniers temps du moyen âge, par M. CANÉTO, supérieur du petit séminaire d'Auch, correspondant des Comités historiques. In-18 de 56 pages. Près de Bagnères-de-Bigorre, à la villa Théas qui appartient à un représentant du peuple, M. Soubiès, se voit une pierre haute de 1 mètre 21 centimètres, longue de 2 m. 40 c., sculptée de dix-huit bas-reliefs disposés sur deux rangs et représentant les principaux faits de la vie de la sainte Vierge et de Jésus-Christ. Cette pierre provient du couvent, aujourd'hui détruit, des Dominicains de Bagnères-de-Bigorre. M. Canéto, qui préside à la monographie complète de la cathédrale d'Auch, architecture, vitraux et stalles, par de graves travaux d'iconographie, a fait une description détaillée de la pierre des Dominicains de Bagnères. Cette description est un modèle; le style et la science la rendent d'une lecture fort attrayante. Les deux donateurs, que M. Canéto croit être Jean III, vicomte d'Asté, et Marie Caupène, sa femme, encadrent les seize tableaux de l'histoire sainte, ainsi qu'on en avait l'habitude au moyen âge, et surtout au XV^e siècle, époque de ces sculptures. Nous recommandons aux personnes qui s'occupent d'iconographie cet opuscule de M. Canéto 4 fr. 25 c.

DESCRIPTION DU PAVÉ DE L'ANCIENNE CATHÉDRALE DE SAINT-OMER, consistant en dalles gravées et émaillées de mastic coloré, suivie de la description de deux autres pavés de carreaux en terre cuite émaillée, découverts aux archives de la cathédrale de Saint-Omer et à l'église Saint-Bertin, par EMMANUEL WALLET, membre de la Société des antiquaires de la Morinie. Texte in-4^o de 128 pages; atlas in-f^o de 10 planches, dont une en couleur. Les planches représentent : les dalles à sujets guerriers, à sujets religieux, à sujets variés, ou portant les arts libéraux et les signes du zodiaque avec les travaux des mois, les dalles à sujets historiques, des pavés divers, l'agencement probable de l'ensemble du carrelage, le tableau des armoiries des dignitaires qui ont régi l'église cathédrale de Saint-Omer. Nous attachons une grande importance à cette publication, et nous ne saurions engager trop vivement nos lecteurs à reproduire ainsi les anciennes dalles ou les pavés du moyen âge et de la renaissance qui pourraient exister encore dans les parties de la France qu'ils habitent. Le moment est venu de restituer les anciens carrelages, et il faut publier tout ce qui en existe, non-seulement pour en conserver le souvenir, mais encore pour le refaire dans les édifices anciens qui en ont besoin. Les dalles de Saint-Omer datent de la fin du XII^e siècle et de la première partie du XIII^e. C'est surtout en voyant ce que l'art de cette époque a fait avec un simple carrelage, qu'on admire cette période des XII^e et XIII^e siècles, qui est vraiment incomparable. — Les dalles de Saint-Omer, atlas et texte, 15 fr.; sur chine, 20 fr.; entièrement colorié. 35 fr.

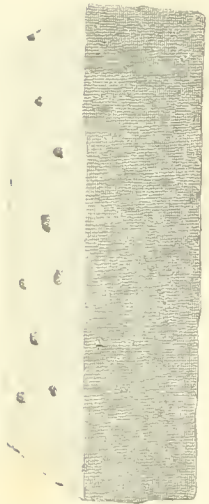
ANNALES ARCHÉOLOGIQUES

Par Jodron à Paris

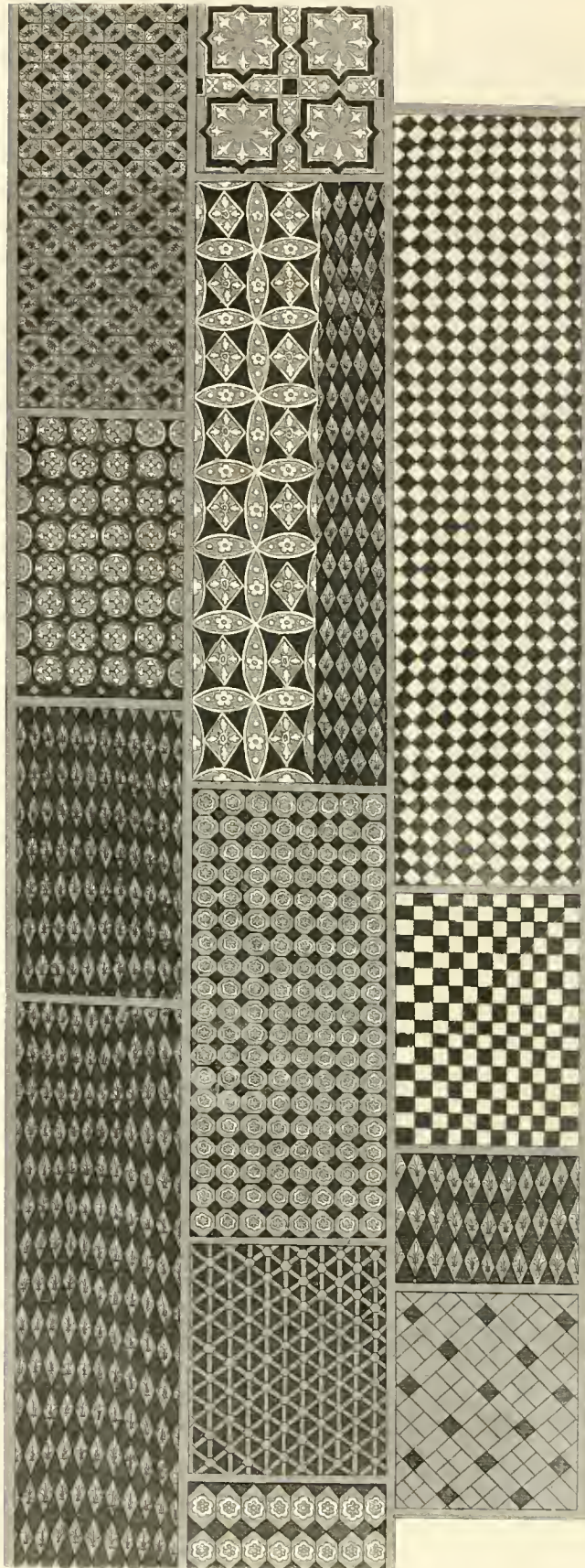
Carreaux de ciment



Carreaux ronds



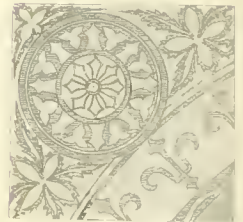
Carreaux de ciment



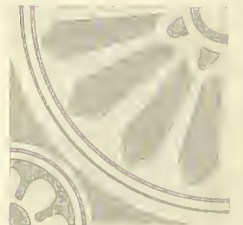
Carreaux de ciment



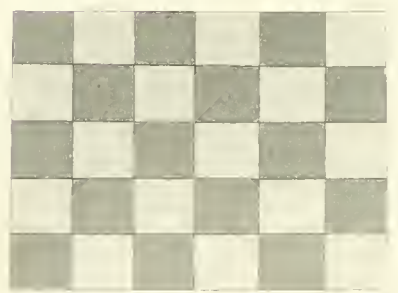
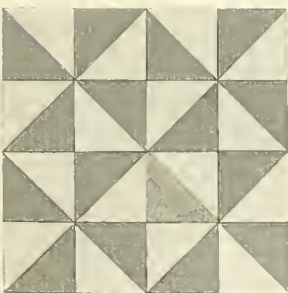
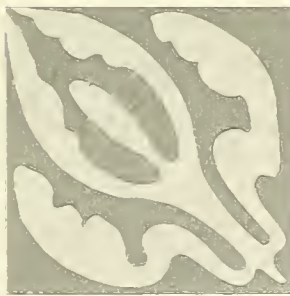
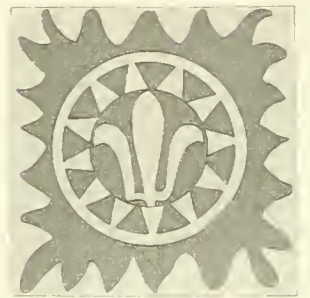
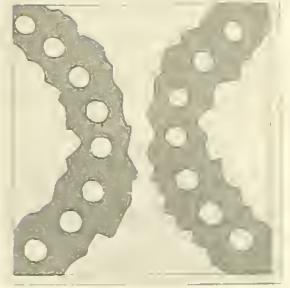
Carreaux de ciment



Carreaux de ciment



Carreaux de ciment



CARRELAGES HISTORIÉS

Dans la livraison précédente, nous avons donné deux planches de détails du carrelage de Breteuil (Oise), décrit par M. Charles Bazin; aujourd'hui, la première de nos deux planches reproduit l'ensemble de ce carrelage entier. On y voit comment s'agencent les détails. La disposition en est très-simple, trop simple même; c'est, à quelques différences près, la disposition du carrelage de Saint-Denis, décrit et gravé dans le neuvième volume des « Annales », page 73. Des bandes longitudinales, irrégulières en hauteur et en largeur; irrégularité dont on ne peut soupçonner le motif. On dirait une étoffe raccommodée avec des morceaux trop petits. Dans la chapelle de Breteuil, le carrelage n'est pas plus large que notre planche ne l'indique; mais il est un peu plus haut, parce que, pour le faire tenir dans notre format, il a fallu arracher quelques rangées dans le bas et dans le haut. Du reste, on a tous les motifs de ce carrelage; ce que l'on a enlevé n'est que la répétition identique de ce qui existe. On a même conservé dans la gravure le gauchissement des lignes de pavés causé par le temps; on a préféré l'exactitude scrupuleuse à la régularité, à la beauté du dessin.

A Saint-Denis et Breteuil, le carrelage est disposé en bandes longitudinales; mais, en ce moment, nous faisons chromolithographier un admirable carrelage disposé en losanges, puis graver un ensemble de pavés distribués circulairement. Ce sont jusqu'à présent, bandes, losanges et cercles, les seuls types d'ensemble de carrelages que nous connaissions; si l'on pouvait nous en indiquer d'autres, nous les ferions reproduire pour les « Annales ».

Sur notre planche d'ensemble, on voit des pavés isolés venant de Breteuil, du château de Boubers (près d'Abbeville) et de Troyes. Sur l'un de ces pavés, deux oiseaux affrontés semblent becqueter une fleur de lis; sur l'autre, une fleur de lis est inscrite dans un cercle perlé. Un troisième offre deux pavés

soulés en un, ou plutôt un pavé unique sur lequel est simulée une division. C'est un commencement d'économie dans la fabrication, économie sur laquelle nous aurons à revenir et insister plus tard. Le plus intéressant de ces pavés de Breteuil, retrouvé également à Foigny par M. Ch. Bazin, offre un assemblage de quatre carreaux sur lesquels douze petits bonshommes, se tenant par la main, dansent une ronde fort animée. Au-dessous, nous avons fait graver un pavé de Troyes, qui date du XIII^e ou du XIV^e siècle, et qui porte une ornementation également circulaire. Au-dessous encore, et pour le même motif, un pavé de la même époque, qui provient du château de Boubers (Somme). Ce sont des pavés *d'attente*, et pour faire pressentir de nombreux et beaux dessins que nous donnerons pendant tout le cours de cette année.

Enfin, une des briques trouées de Saint-Bernard et l'un des tambours ou l'un des claveaux de Foigny, en terre cuite, sont gravés à côté de la planche d'ensemble. Relisez, page 24 de ce volume des « Annales », ce que M. Bazin dit de cette brique et de cette espèce de disque.

La seconde planche offre douze carreaux provenant de l'ancien prieuré de Saint-Nicolas-de-Merles, commune de Rouvray, département de l'Oise. La gravure les donne à moitié de grandeur d'exécution. Nous appellerons l'attention des lecteurs sur le carreau en damier et le carreau gironné, comme on dirait en blason. Ces carrelages du moyen âge proviennent, comme origine plus ou moins directe, plus ou moins éloignée, des mosaïques à petites pierres dont se composaient en général les pavés des monuments romains. Chaque carré de damier, chaque triangle de giron formait, à lui seul, une pierre qui se liait par un ciment quelconque à d'autres carrés et à d'autres girons ; girons et carrés qui composaient l'ensemble du damier ou de la pièce gironnée. A Saint-Denis, au XII^e siècle, il en est encore ainsi, du moins en partie. Revoyez la planche que nous avons donnée, et vous y trouverez que les carrés, les losanges, les triangles, sont presque tous autant de petits carreaux, autant de pierres séparées, autant de petites briques à part. Au XIII^e siècle, où l'on construisit une si prodigieuse quantité de monuments gigantesques, il fallait aller vite en besogne et dépenser peu dans les petites choses, parce qu'on devait faire des œuvres colossales avec le moins de frais possible. On inventa ou l'on perfectionna un moyen économique destiné à produire le même effet qu'au XII^e siècle, et surtout qu'à l'époque romaine, en dépensant infiniment moins. Au lieu d'une petite pierre ou d'une petite brique de cinq centimètres au plus de côté, on fit des carreaux de douze, quinze, dix-huit et même vingt centimètres. Mais, sur ces carreaux, on simula vingt-quatre carrés ou trente-deux triangles comme ceux que nous

voyons à Saint-Nicolas-de-Merles; on abrégéa le travail, et par conséquent la dépense, d'une manière considérable. Le double pavé de Breteuil, qu'on voit gravé sur la planche d'ensemble, est un fait non moins curieux et du même genre. On a, avec un seul pavé, l'aspect de deux carreaux ornés chacun de lignes, de losanges et de feuillages.

En peinture sur verre, même procédé. A l'époque romane, à l'époque des vitraux de Bonlieu et d'Obasine, dont nous donnons aujourd'hui la gravure et la description, chaque partie de l'ornement est faite par un morceau de verre cimenté par la résille de plomb avec tous les morceaux voisins. C'est de la mosaïque par petits compartiments, comme les Romains en faisaient dans leurs pavés ou sur les murailles. Au XII^e siècle, et surtout au XIII^e, pour gagner au moins moitié sur la mise en plomb, sur le plomb même et la coupe du verre, on prit des morceaux un peu plus grands, et l'on y peignit les compartiments; on y peignit l'ornementation que les plombs avaient figurée jusqu'à cette époque. Ce procédé, suggéré par l'économie, s'étendit de siècle en siècle, si bien qu'un vitrail se composait, au XVI^e, non plus de petits morceaux, mais de nappes de verre sur lesquelles on peignit un personnage entier et quelquefois le quart d'un tableau. Au XIX^e siècle, sous Louis-Philippe, nous avons vu la manufacture de Sèvres souffler des glaces d'un mètre superficiel, comme un tisserand ferait d'une toile, et, sur ce verre sans couture, sur cette toile transparente, on peignit un crucifiement entier ou la forêt de Vincennes avec son château. C'était l'absolu, ou plutôt l'absurde, dont le point de départ, extrêmement sensé, se marque dès le XII^e siècle, et se caractérise plus nettement encore au XIII^e. Si la terre cuite avait pu s'y prêter, nous aurions vu probablement, grâce à Louis-Philippe, des briques d'un seul morceau de plusieurs mètres superficiels, carrelant tout un salon, absolument comme un vaste tapis exécuté aux Gobelins; la terre, le feu et les fours n'ayant pu se prêter à ces fantaisies excentriques et royales, il a fallu, et il faut encore, se servir de carreaux d'une dimension raisonnable. Cette dimension est cependant plus développée que celle des carreaux du XIV^e siècle, que celle du XIII^e, et surtout du XII^e.

Nous n'insisterons pas davantage sur les carreaux de Saint-Nicolas-de-Merles. Il suffira de dire que ces morceaux de terre cuite émaillée sont de deux couleurs: le fond est rouge, l'ornement est jaune. Sur la gravure, l'ornement ou le jaune se détache en clair sur le fond, qui est, lui, plus fortement teinté. Nous avons fait colorier avec soin les trois planches du carrelage de Breteuil et la planche des carreaux de Saint-Nicolas-de-Merles. Ces carrelages, peints de leurs couleurs naturelles, font désormais partie de nos gra-

vures coloriées, annoncées sur la couverture des « Annales ». Avec ces planches ainsi peintes, on pourra plus facilement refaire des pavés absolument semblables.

Jusqu'à présent, à l'exception des petits bonshommes tourneurs, des lions héraldiques et des oiseaux picotant, nous n'avons vu dans les « Annales », en fait de carreaux, que des figures de géométrie ou de botanique; que des carrés, des losanges, des triangles, des cercles entrelacés, des bandes courantes, des étoiles, des fleurs de lis, des quatrefeuilles et des trèfles, des roses et des feuillages. Il ne faut pas croire que l'art du moyen âge, le plus imagé, le plus *vivant* de tous les arts qui aient jamais fleuri sur la terre, s'en soit tenu, même dans ses carrelages, à la représentation de ces objets inertes, de ces formes mortes. Il s'en faut de tout.

Le moyen âge qui appela, sous les voussures de ses portes, sur les verres colorés de ses nefs et de ses chapelles, l'humanité tout entière; le moyen âge, qui sculpta en statues et peignit en figures l'histoire universelle, devait étendre également sur ses carrelages un grand nombre d'histoires ou de personnifications d'individus ou de symboles vivants. Un de nos savants collaborateurs, M. L. Deschamps de Pas, prépare pour les « Annales » un travail complet sur les carrelages anciens des XIII^e, XIII^e et XIV^e siècles; les personnages qu'on voit figurés sur les carreaux et les pavés occuperont une place importante dans ce Mémoire qui s'élabore avec patience. Je n'ai donc pas à m'en occuper ici. Je me contenterai, comme introduction ou plutôt comme épigraphe à ce travail de M. L. Deschamps, de citer le passage suivant tiré de l'HISTOIRE DE LA VILLE, CITÉ ET UNIVERSITÉ DE REIMS, par dom MARLOT, volume II, p. 542-544. Marlot parle ainsi du pavé historique de l'église abbatiale de Saint-Remi de Reims, pavé dont, hélas! il ne reste plus la moindre trace aujourd'hui :

« L'ingénieuse fabrique du pavé de la mesme église (Saint-Remi), mérite que nous rapportions icy la description que le sieur Bergier en a faite dans son livre des « Grands-Chemins de l'Empire », et que je trouve avoir esté commencé par le trésorier Wido, l'an 1090, trente ans après la réparation du bastiment. Cet excellent pavé, de marqueterie et à la mosaïque, remplit le chœur d'un bout à l'autre, et est assemblé de petites pierres de marbre, les unes en leurs couleurs naturelles, et les autres teintes et esmaillées, si bien rangées et mastiquées ensemble, qu'elles représentent une infinité de figures comme faites au pinceau. Dès l'entrée du chœur paroist la figure de David, jouant de la harpe, avec ces mots près de son chef : REX DAVID. Entre ladite figure et l'aigle, se voit un grand cadre, au milieu duquel est

l'image et le nom de SAINT HIEROSME, et autour de lui les figures et les noms de tous les prophètes, apôtres et évangélistes, qui sont auteurs de l'Ancien et du Nouveau Testament, chacun ayant son livre figuré près de soy et dénommé par son nom : les uns représentés en forme de livre clos, les autres en volume roulé à l'antique, et tellement parsemés par ledit quadre, que les auteurs du Nouveau Testament, avec leurs livres, en tiennent le milieu, et ceux de l'Ancien les extrémités.

« Au costé droit dudit chocor sont quatre quarrés séparés l'un de l'autre par petits intervalles : au premier sont les figures des quatre fleuves du Paradis terrestre, représentés par des hommes versant de l'eau de certaines cruches qu'ils tiennent sur leurs bras et désignés de ces quatre noms : TIGRIS, EUPHRATE, GEHON, FISON. Ces quatre figures occupent les quatre coins dudit quarré, au milieu duquel paroist une femme nue qui tient une rame, et est assise sur un dauphin. avec ces mots : TERRA, MARE.

« Le second quarré est rempli d'un simple rameau avec ses feuillages : le troisieme représente en ses encoignures les quatre saisons de l'année, avec leurs noms : VER, ÆSTAS, AUTUMNUS, HYEMS; et, au milieu, un homme assis sur un fleuve, avec ce nom : ORBIS TERRÆ. Dans le quatrième sont représentés les sept arts libéraux, dont les figures sont, pour la plus part, cachées et couvertes des chaires (stalles) des religieux; on y voit néanmoins encore à descouvert ces deux mots : SEPTEM ARTES.

« Au costé senestre est un grand quadrangle, dont la longueur est double à la largeur, et contient deux bandes larges arrondies en cercle, égales l'une à l'autre, et se touchant l'une à l'autre par leur convexité; dans la première bande sont figurés les douze mois de l'année, et, dans la seconde, les douze figures du zodiaque; au milieu, et comme au centre de la première bande, on voit la figure de Moyse, assis en une chaire, et soutenant un ange sur l'un de ses genoux, avec ces mots à l'entour :

. *Lex Moysique figuris*
 *Monstrant hi proceres.*

« Le reste ne peut se lire, estant caché sous les chaires des religieux, comme sont aussi les figures de la JUSTICE, de la FORCE, de la TEMPÉRANCE, et celles de l'ORIENT, de l'OCCIDENT et SEPTENTRION; ce que l'on juge par la figure encore apparente de la Prudence, faite en femme, tenant un serpent et désignée par ce mot : PRUDENTIA, et par celle d'un homme représentant le Midi, avec ce mot : MERIDIES.

« Au milieu de la bande des douze figures sont représentées les deux OURSES, marquées de leurs estoiles, l'une ayant la queue du costé que l'autre a la teste, en la mesme façon qu'on les voit dépeintes sur les globes célestes. Toutes ces figures sont faites de pièces peintes à la mosaïque, dans un champ jaune de mesme ouvrage, dont les plus gros pavés n'excèdent pas la largeur de l'ongle, excepté une seule tombe blanche et noire, et quelques pièces rondes de jaspe, les unes purpurines, et les autres ondées de diverses couleurs, qui y sont appliquées dans certains compartiments faits de pièces de marbre, comme pierres précieuses enchâssées en un anneau. De là, montant deux pas, et tirant au grand autel, se voit une autre sorte de pavé de petites pièces de marbre, divisées en beaux compartiments de marqueterie; et, sur les degrés de l'autel, le Sacrifice d'Abraham, l'Échelle de Jacob, et autres histoires de l'Ancien Testament, faites de mesme genre d'ouvrage, et figuratives du Saint Sacrement de l'autel. Le quadre qui est à l'entrée de la première chaire, à la vue de l'abbé, derrière l'horloge, est la SAPIENCE, assise en un thrône, tenant de la droite un baston pointu par bas, touchant deux personnages couchés à ses pieds, comme les excitant à leur devoir, qui semblent estre l'IGNORANCE et la PARESSE, avec la devise au-dessus en deux vers :

. . . *Septem per partes dividit artes,*
Estque sui juris hoc designare figuris.

pour ce qu'elle tient de la gauche une sphère.

« Au reste, l'église de Saint-Remy n'est pas seule enrichie de cette sorte de pavé, mais encore celle de Saint-Pierre-aux-Nonnes et de Saint-Symphorian de Reims (deux églises totalement détruites), dont la gentillesse pourroit mériter cet éloge, si on s'estoit estudié à les conserver.

. *Varias ubi picta per artes*
Gaudet humus, superantque novas asarota figuras.

« Pline, en son HISTOIRE NATURELLE, dit que ces sortes de pavés estoient appelés « asarotes » en grec, comme qui diroit en latin « non verrenda », et en français « non balayables », d'autant que c'estoient ces pavés faits à la mosaïque de petites pièces rapportées et peintes de diverses figures, qu'un ancien poète appelle chez Cicéron : « Emblemata vermiculata », et d'autres : « Opus musivarium ». On tient qu'un Sosius de Pergame en fut le premier inventeur, et qu'il façonnoit de ces petites tesselles un nombre d'oiseaux et

d'animaux peints de maintes couleurs, et qu'on eut en admiration une colombe, si naïvement représentée, qu'on l'eût crue en vie et beuvant en un bassin; une autre offusquoit l'eau de sa teste, et une troisième sembloit se gratter et se mettre à l'abry sur le bord du vaisseau. Ces pavés entrelassés de tant d'artifice commencèrent à Rome, lorsque le luxe s'accroit par les despoilles des provinces; et dit-on que, pour leur servir de fondement, on mettoit dessous force paille, ainsi que remarque Pline en son histoire. Mais comme les chrestiens, pour témoigner le mépris qu'ils faisoient des vanités du monde, employèrent l'or, l'argent et le marbre à la décoration des autels, aussi ont-ils fait servir aucune fois ces sortes de pavés pour relever la somptuosité des églises, particulièrement à Reims, où celui que je viens de descrire est le mieux historié et le plus excellent qui soit en France. »

Nous sommes, bien entendu, de l'avis de Marlot; il n'y a eu nulle part, excepté peut-être à la cathédrale de Canterbury, un carrelage aussi merveilleux, aussi étonnant et curieux pour l'iconographie du moyen âge. Voilà donc ce qu'était un pavé chrétien : une vraie encyclopédie historique, morale et scientifique. A ce pavé, ajoutez les verrières dont il existe encore un très-grand nombre à Saint-Remi; ajoutez les peintures murales et les peintures de la voûte, qui ont complètement disparu; ajoutez les stalles historiées, les autels historiés, le chandelier à sept branches, ou arbre de bronze, dont un pied a été sauvé miraculeusement; ajoutez ces couronnes ardentes, ces roues de métal et de pierres précieuses, portant également des figures; ajoutez peut-être encore la toiture extérieure, les nappes de plomb ciselées probablement, comme à Notre-Dame de Châlons-sur-Marne, d'une immense quantité de figures historiques ou allégoriques, et dites si jamais, comme je le disais plus haut, aucun art a été aussi vivant que l'art chrétien. Une église comme Saint-Remi de Reims, une cathédrale comme Notre-Dame de Chartres étaient, au temps de leur splendeur, un monde entier, une histoire universelle, selon la plus large acception du mot.

Tous les chrétiens, même au moyen âge, n'étaient pas de l'avis du moine trésorier Wido, qui lit le pavé de Saint-Remi, ni même de l'avis de Marlot, qui le décrit avec une si rare complaisance et avec des détails si utiles pour nous autres archéologues et iconographes. Le rigoureux, je dirai presque le rigoriste saint Bernard ne voyait de l'art que l'abus qui pouvait en être fait; il ne comprenait en aucune façon les avantages immenses que les âmes devaient en retirer. Iconoclaste d'instinct, saint Bernard poursuivait avec ardeur la représentation de la figure humaine dans les églises et les cloîtres.

Pour nous en tenir aux pavés, et même à celui de Saint-Remi de Reims, voici ce qu'en dit saint Bernard. Nous laisserons encore parler Marlot, parce que nous n'oserions pas nous exprimer sur le compte de saint Bernard comme le fait ce bénédictin savant, grand-prieur de Saint-Nicaise de Reims; il y aurait irrévérence de ma part. Marlot, avant de faire la description du pavé de Saint-Remi, dit, au deuxième volume de son « Histoire de Reims », page 541 :

« Ce saint personnage (saint Bernard), qui fait le critique dans ce livre (« Livre apologétique à Guillaume, abbé de Saint-Thierry »), et qui n'avoit coutume d'approuver que ce qui se faisoit dans son ordre, invective encore contre la gentillesse du pavé (de Saint-Remi de Reims)... « Ut quid « saltem imagines non reverentur, quibus utique ipsum, quod pedibus conculcatur, scetet pavementum? Sæpè spuritur in ore angeli, sæpè alicujus « sanctorum facies calcibus tunditur transeuntium. Et si non sacris his imaginibus, cur vel non parcitur pulchris coloribus; cur decoras quod mox « fœdandum est; cur depingis quod necesse est conculcari? » etc.

Saint Bernard eut beau dire et beau faire, on étendit dans les églises des pavés portant des figures d'anges et de saints, des personnages historiques ou allégoriques; on fit des carrelages en riches et splendides couleurs, malgré les salissures qu'ils devaient subir. Le moyen âge savait qu'un pavé n'était pas un autel, et qu'un ange peint sur un carreau était un simple ornement bien plutôt qu'un ange. Le moyen âge eut le sens simple et droit, et c'est à ce bon sens que nous devons les carrelages admirables que nous allons montrer successivement aux lecteurs des « Annales Archéologiques ».

Nous espérons faire mieux que les montrer en description et en gravure; nous voulons les reproduire en nature et absolument tels qu'ils existent ou existaient. Déjà des essais de terres cuites, de briques couvertes d'ornements et d'émail, de dalles entaillées et remplies de mastic ou de plomb, comme celles des XII^e, XIII^e, XIV^e, XV^e et même XVI^e siècles, se sont faits d'après nos indications. Ces essais réussissent déjà suffisamment, et nous allons être en mesure de satisfaire aux renseignements qui nous seraient demandés sur ces carreaux exécutés dans le style ancien, comme nous exécutons des vitraux dans le même style.

DIDRON aîné.

L'HARMONIE AU TREIZIÈME SIÈCLE

ET

LA MUSIQUE RELIGIEUSE

EN FRANCE, EN ALLEMAGNE ET EN ANGLETERRE.

En parcourant les folios du magnifique manuscrit de Gautier de Coincy, dont le directeur des « Annales » nous donnait obligeamment communication, deux pièces notées fixèrent notre attention d'une manière toute particulière. La première est une longue séquence en l'honneur de la Vierge et commençant par ces mots : « Ave gloriosa Virginum Regina ». C'est une énumération d'épithètes appliquées à Marie, une sorte de paraphrase des litanies qui lui sont consacrées. Il y a quelque analogie entre cette pièce et la doxologie que nous avons tirée du manuscrit de Sens : « Trinitas, Deitas, Unitas æterna. » Seulement, elles sont l'une à l'autre ce que l'arbre est à la plante, le lion à la colombe, le père à l'enfant. Nous ne citerons que deux vers pour donner une fois de plus l'idée de la souplesse du sentiment et de l'expression de nos poètes du moyen âge. Dans la séquence en l'honneur de Dieu : « Tu Theos et Heros, dives flos, vivens ros, rege nos, salva nos, perduc nos ad thronos superos et vera gaudia. » Dans la séquence en l'honneur de Marie : « Venustate vermans rosa sine culpe spina; caritate viscerosa, aurem huc inclina; nos serves à ruina. » Nous n'insistons pas, puisque cette pièce doit être publiée en *fac-simile* dans la prochaine livraison des « Annales Archéologiques ». Nous aurons alors l'occasion d'y revenir.

Le second morceau nous apparut au bas d'une vignette charmante. C'est une pieuse cantilène harmonisée à deux parties, et d'autant plus intéressante qu'elle va nous offrir des renseignements sur la portion la plus obscure de l'art musical au XIII^e siècle; nous voulons dire le contre-point.

Nous avons toujours pensé que les éléments dont se compose notre musique

moderne étaient parfaitement connus au moyen âge. Cependant nous n'avons pas cédé à cette hypothèse instinctive, quel qu'ait été l'appoint apporté à notre opinion par les textes des traités de musique antérieurs au xvi^e siècle. et les expressions consignées dans les séquences elles-mêmes. Nous ne nous sommes préoccupés que du chant, de la mélodie, de la partie essentielle clairement exprimée dans les manuscrits, et nous avons accompagné ces chants par les accords les plus simples, fournis naturellement par chaque note de la gamme, suivant l'allure de la phrase musicale. Confondant l'accessoire avec le principal; ne nous sachant aucun gré de la recherche, de la publication et de l'exécution, à nos risques et périls, de fragments mélodiques qui, considérés en eux-mêmes, sont autant de chefs-d'œuvre, plusieurs personnes ont blâmé notre accompagnement comme offrant une harmonie trop moderne. D'autres auraient désiré un accompagnement *alla Palestrina*, c'est-à-dire exclusivement composé d'accords parfaits, comme si la législation musicale du xvi^e siècle devait exercer une action retrospective sur la musique du xiii^e. D'autres enfin nous ont reproché l'emploi des septièmes et des sixtes. Nous avons affirmé, il y a un an, que les sixtes et les septièmes étaient, nous ne dirons pas connues (ce serait supposer trop de naïveté chez nos adversaires), mais pratiquées avant l'époque de la renaissance. Ces critiques, qui ne veulent reconnaître dans le moyen âge qu'une époque d'ignorance et de barbarie, dans ses sculptures que des magots difformes, dans sa musique que des accords d'une fausseté intolérable, ces critiques voudront bien jeter les yeux sur le *fac-simile* publié dans cette livraison des « Annales », et ils y trouveront : l'un, la septième contestée; un autre, les sixtes successives; un autre, des quintes diminuées; tous, enfin, une sorte de fugue irrégulière avec sujet, contre-sujet, réponses, imitations, repos, mouvement contraire et appoggiature de la septième sur la sixte, de la quarte sur la tierce, etc. Qu'auraient dit nos adversaires si, dans notre publication des mélodies du xiii^e siècle, au lieu de tout sacrifier au chant, nous les eussions arrangées en caçon? Nous en avons cependant le droit. Nous avons préféré mettre en pratique ce précepte contenu dans la séquence de la messe de l'aurore, à Noël : « Syllabatim puenmata perstringendo organica. » Nous ajournions ainsi l'application de cet autre texte renfermé dans la séquence lyrique chantée par cinq enfants, le samedi de Pâques : « Palinodias, quas semper exornat symphonia per plurima. »

Nous tirons d'un manuscrit du xiii^e siècle un texte plein d'intérêt sur la question qui nous occupe. Ce texte est une séquence que l'on chantait à l'office célébré en l'honneur des martyrs. La mélodie en est agréable, chantée

De la sainte leccnde la uir
 glorieuse l'ennuelee la sade
 la douce la piteuse
 deuons a ce me semble
 faire feste 7 memoure. dier
 nous maint touz ensemble

par ses pieces en gloire
 E e sainte. Quele sanz
 fiel prie a ton am douz quen
 gloire du ciel nous conduie
 et maint touz. E

seulement à l'unisson. Elle le deviendrait bien davantage si l'on pratiquait dans l'exécution les conseils qui y sont renfermés.

Organicis canamus modulis nunc solemnia,
 Omnigenis Domino vocibus reddentes odas debitas.
 Qui in suis sanctis mirabilis nimis, multiplici virtutum flore
 eosdem decorat ac mirifice adornat.
 Nam et in ipsis, quasi in quibusdam musicis instrumentis,
 digitos proprios fides agitât fide virtutum sonora.
 Has numerose percurrens singulas;
 Permiscens singulis diatessaron mellifluam melodiam,
 quam generat virtutum mater illa
 Quæ, aliis decenter composita, reddit suavem melodiam ;
 Quâ sine cuncta fiunt dissona nec non et frivola ;
 Quâ eum omnia fiunt consona nec non utilia ;
 Quâ justî bene morati, rite petentes excelsa celi sydera,
 Alacres decantant nova cantica in cytharâ treyciâ.
 Quorum agentes festa consortium mereamur in celesti gloriâ.

Tout ce symbolisme honore trop l'art musical, pour que nous le trouvions exagéré. Nous admirons surtout le passage où il est dit que Dieu touche de son doigt les saints, comme l'artiste fait vibrer les cordes de son instrument de musique, et qu'il en tire les vertus comme autant de sons mélodieux. M. de Lamartine a dit dans une de ses plus belles odes :

L'airain retentissant, dans sa haute demeure,
 Sous le marteau sacré tour à tour chante et pleure
 Pour célébrer l'hymen, la naissance et la mort ;
 J'étais comme ce bronze épuré par la flamme,
 Et chaque passion, en frappant sur mon âme,
 En tirait un sublime accord.

Il y a quelque analogie entre les deux idées. Quoique M. de Lamartine ait fait descendre sa comparaison des tours d'une cathédrale, nous trouvons que le poète gothique a puisé la sienne à une source plus élevée encore.

Sous le rapport musical, nous trouvons dans cette séquence le rythme et l'harmonie nettement exprimés par ce vers : « Has numerose percurrens singulas ; » et par cet autre : « Permiscens singulis diatessaron mellifluam melodiam. » Le *diatessaron*, désigné comme base essentielle de l'harmonie, peut, sans inconvénient, signifier ici la quarte. Mais nous croyons avoir acquis la certitude que ce mot s'employait communément, de la part des personnes assez étrangères à la musique, pour signifier l'harmonie religieuse en

général. C'est une sorte de mot collectif et tout de convention, analogue à nos expressions modernes, *solmisation*, *sofège*, qui, tout en ne désignant qu'une ou deux notes, signifient un exercice sur toutes les notes de la gamme. Quel que fût le *diatessaron*, son importance était grande, puisqu'on le considérait comme le principal accord de l'harmonie. Mais on n'allait pas jusqu'à en prescrire l'emploi exclusif et constant, comme plusieurs écrivains n'ont pas craint de l'affirmer, calomniant ainsi cette admirable musique religieuse du moyen âge et alliant aux phrases les plus mélodieuses et les plus douces un accompagnement d'une dureté intolérable que réprouve tout d'abord le simple bon sens. Notre texte et le *fac-simile* qui l'accompagne, dans cette livraison, viennent démentir cette assertion et bien d'autres encore; ils prouvent, une fois de plus, que la brusque transition d'un état barbare à un épanouissement subit de tous les genres de beautés, aux xv^e et xvi^e siècles, est une chimère au service de l'ignorance ou de la mauvaise foi. Au contraire, l'accord parfait, employé exclusivement par les maîtres du xvi^e siècle, fut une protestation contre l'abus des combinaisons harmoniques dans lesquelles entraient déjà constamment et nécessairement la tierce et la quinte, c'est-à-dire l'accord parfait. Un vers de notre séquence indique clairement que la quarte peut et doit même être mêlée à d'autres intervalles pour produire une mélodie agréable : « Quæ (diatessaron, mater illa virtutum) aliis decenter composita reddiit suavem melodiam. »

L'emploi de la quarte mêlée à d'autres intervalles, selon les exigences de la mélodie, étant suffisamment constaté, il ne nous reste plus qu'à faire l'énumération des accords renfermés dans notre trop court fragment d'harmonie du xiii^e siècle, pour démontrer que tous les éléments de notre harmonie moderne sont antérieurs à Monteverde et à Palestrina.

Le morceau publié dans cette livraison offre malheureusement plusieurs fautes commises, du reste, par le copiste, qui n'était pas apparemment un habile musicien; car, lors même qu'il n'avait qu'à transcrire un simple chant, il plaçait les points avec assez peu de fidélité. Ce manuscrit, irréprochable sous tous les autres rapports, porte des traces nombreuses de corrections en ce qui concerne la musique. Il nous a fallu rétablir certains passages, définir quelques notes douteuses, enfin attribuer à telle ou telle note sa note d'accompagnement correspondante que le copiste avait reculée ou avancée sans autre motif que son ignorance. Cette altération de la composition musicale a pu être commise d'autant plus facilement que la copie de la musique réclame, encore de nos jours, quelque connaissance de cet art. Nous avons remarqué que les copistes qui y étaient étrangers, fussent-ils des

dessinateurs et des graveurs, rendaient souvent la musique inexécutable. Notre version sera publiée prochainement à la librairie archéologique de Victor Didron. Nous nous sommes contentés de redresser les erreurs du copiste, et les dissonances intolérables ont disparu. Un de nos plus savants harmonistes, auquel nous avons soumis le morceau dans son état primitif, a signalé les mêmes fautes que nous, et a proposé de les corriger de la même manière que nous pensions le faire nous-même. Ainsi, nous ne pouvons être taxé d'engouement, et nous nous défendons de tous frais d'imagination. Ce que nous avons fait, tout harmoniste peut le faire et le fera pour se rendre compte du morceau. Ce n'est qu'une restauration matérielle dans son sens le plus restreint. Cette restauration est exécutée sur la version que nous allons publier; mais le fac-similé d'aujourd'hui reproduit le manuscrit tel qu'il est, sans aucun changement et avec ce que nous croyons être des erreurs. Nous avons insisté sur ce point à cause de l'importance des conclusions que nous invite à tirer ce curieux fragment d'harmonie du XIII^e siècle.

Cette pièce semble écrite pour une voix de femme, qu'une voix de ténor accompagnerait. La première ligne exprime le sujet principal, à peu près comme un sujet de fugue. Sur le mot « glorieuse », la seconde partie commence à accompagner tantôt à la tierce, tantôt à l'octave. Au troisième vers, le sujet revient, mais chanté, cette fois, par le ténor, tandis que le dessus accompagne. Il y a eu là évidemment une intention bien marquée de faire un canon. Non-seulement les quatorze notes de la réponse sont les mêmes que les quatorze notes du sujet; mais encore la valeur ou durée des sons est exactement reproduite. Nous pouvons remarquer trois notes de passage sur une seule note; cet incident, qui se répète à chaque ligne dans ce morceau, nous prouve que les voix pour lesquelles il a été écrit n'étaient pas à l'unisson, mais bien à l'octave l'une de l'autre; car, indépendamment du croisement des parties, le passage de *ré* sur *ut*, de *mi* sur *ré*, est plus doux à la neuvième qu'à la seconde.

La quatrième ligne nous offre des traces de mouvement contraire, puis deux sixtes consécutives, *sol mi*, *fa ré*; enfin, deux phrases s'accompagnant mutuellement sur le mot « semble », et qui, chantées dans un mouvement assez rapide, offrent isolément un sens. Nous croyons que le *si*, première note du groupe inférieur, ne doit sonner que sur le *ré*, seconde note du groupe supérieur, tant pour éviter la dureté de la quarte *si mi* (« non aliis composita »), qu'à cause de l'inexactitude des valeurs comparées des points placés sur les deux portées.

La cinquième ligne commence par un accord de septième, dont la résolu-

tion a lieu sur la quinte, suivie d'une quinte diminuée qui se résout sur la tierce. Nous invitons les adversaires des « Chants de la Sainte-Chapelle » (car il paraît qu'il s'en trouve), à compter sur leurs doigts les degrés de la gamme de *fa* à *mi*. La première partie a un *mi* suivi d'un *ré*; la seconde partie l'accompagne par un *fa* suivi d'un *sol*. Nous constatons d'abord la présence d'un accord de septième, et de la septième la plus dissonante qu'on puisse imaginer, si on la considère comme intervalle de cinq tons et d'un demi-ton, telle que les musiciens étrangers à la manière d'exécuter le plain-chant peuvent le lire sur le manuscrit. Cette septième, sans cesser d'être dissonante, devient harmonieuse et intelligible lorsque l'on pratique les règles consignées mille fois dans les traités, et qu'il était, du reste, inutile d'y consigner, puisque la nature en exige impérieusement l'application. Ces règles, comme on le sait, demandent que chaque tétracorde soit terminé par un demi-ton, parce que, d'abord, la gamme n'est autre chose que les deux tétracordes ajoutés l'un à l'autre; ensuite parce que, sans ce demi-ton, tout intervalle d'un degré à un autre serait absolument semblable, et qu'alors la gamme n'aurait pas de fin. Or, le tétracorde se déplace suivant les exigences des tonalités différentes qu'offrent la plupart des morceaux composés postérieurement au chant grégorien. Voilà pourquoi nous lisons *fa* dièse *sol*, et cet accord de septième sensible s'explique tout naturellement par l'accord suivant, qui en est le complément obligé. Ces réflexions s'appliquent également à la deuxième quinte, *fa ut*, suivie de sa résolution *sol si*. Dans les séquences et les compositions musicales des XII^e et XIII^e siècles, on a évité le triton, en plaçant un bémol devant le *si*, pour reproduire l'intervalle *mi fa* et *si ut*. Pourquoi refuserait-on l'application de cette règle à l'harmonie?

Nous insistons sur cet effet de la note sensible, et nous espérons trouver d'autres fragments d'harmonie du moyen âge, à l'aide desquels les assertions émises précédemment dans les articles des « Annales » seront pleinement justifiées, en même temps que nos publications des mélodies gothiques mises en partition. Les monuments de cette nature sont rares, et ne sont pas tous concluants. Le fac-similé reproduit aujourd'hui est loin de résoudre toutes les difficultés, de répondre à toutes les objections; mais nous avons confiance dans le temps et l'étude pour en trouver d'autres plus abondants en preuves irréfragables. Nous avons une grande répugnance pour toute polémique personnelle; cependant, l'intérêt de la science nous engage à détruire certains préjugés popularisés par des hommes qui, d'ailleurs, ont rendu d'éminents services à l'histoire de l'art musical. D'après leurs assertions, on croit généralement ceci : jusque vers la fin du XVI^e siècle, on ne fit usage que d'accords

consonnants; les formes harmoniques étaient tellement bornées, qu'on n'imagine même pas qu'il y eût une liaison systématique entre les accords employés; Claude Monteverde fut le premier qui se servit, vers 1590, de la dissonance naturelle, etc.

Nous extrayons le passage qui suit d'un traité ayant pour titre « de Discantu », et composé par Francon, de Paris, qui vivait à la fin du XIII^e siècle : « Concordantiarum tres sunt species : scilicet perfecta, imperfecta et mediæ. Perfecta, unisonus et diapason. Imperfecta dicitur, quandò duæ voces multùm differre percipiuntur, ab auditu tamen non discordant : et sunt duæ, scilicet ditonus et semiditonus. Mediæ concordantiæ, quandò duæ voces conjunguntur (majorem concordantiam habentes quam prædictæ, non tamen ut perfectæ); et sunt duæ, scilicet diapente et diatessaron. Discordantiarum duæ sunt species : perfecta et imperfecta. Perfecta discordantia dicitur, quandò duæ voces conjunguntur; quod se compati non possunt, secundùm auditum. Imperfectæ discordantiæ dicuntur, quandò duæ voces se quodam modo compati possunt, secundùm auditum, sed discordant. Et nota quod tam discordantiæ quam concordantiæ possunt sumi in infinitum, ut diapente cum diapason, diatessaron cum diapason; et sic, in duplici diapason, vel triplici, si possibile esset in voce. ITEM SCIENDUM EST, QUOD OMNIS IMPERFECTA DISCORDANTIA, IMMEDIATE ANTE CONCORDANTIAM, BENE CONCORDAT. »

Ce texte, rapproché de notre fac-similé, nous paraît d'un très-grand poids. On y trouve l'existence de dissonances de toute espèce, et cette règle fondamentale qui s'accorde parfaitement avec les exigences naturelles de l'oreille : « Toute dissonance imparfaite, suivie d'un accord consonnant, est bonne à employer. » Au milieu de quels préjugés s'est faite notre éducation musicale, pour nier, avec tant d'opiniâtreté et d'acrimonie à l'égard des personnes, un fait tellement évident que nous croyons puéril de l'exprimer!

Poursuivons notre analyse. — La succession de quinte, tierce et repos sur l'octave se remarque à la cinquième ligne et donne là et ailleurs un caractère fort grave à l'harmonie. Cet effet est souvent employé de nos jours dans l'accompagnement du plain-chant. On place l'accord parfait sur la note qui effectue le repos : *ré, ut, si* de la portée supérieure sont accompagnés par *sol, la, si*.

C'est à la seconde partie de la sixième ligne que nous trouvons le copiste en défaut. Les deux groupes dont trois notes doivent former un unisson, vers la fin de la portée, ne sont pas superposés l'un à l'autre. L'avant-dernier *si* doit être conséquemment retranché et remplacé par une note, *sol*, par exemple, entre les deux *la*. La seconde note *mi*, qui n'est pas motivée, a

dû être la cause de l'erreur. Cette note disparaissant, l'accompagnement devient juste, intelligible et en rapport avec les passages analogues renfermés dans la composition. A la septième ligne, il est nécessaire de rétablir les valeurs correspondantes en plaçant le *fa* sous le *la*, et on continuera jusqu'à la fin sans obstacle. Nous avons déjà vu plus haut, sur le manuscrit lui-même, que la première note se faisait souvent entendre seule, et que la tierce ne devait accompagner que la seconde note. La fin du vers porte sur la sixte : *si*, *sol*. Remarquons de nouveau cette sixte, « tonus cum diapente ». Le ton de *sol* est constamment établi pendant toute la durée du morceau.

La huitième ligne, qui est la plus compliquée, demandait de la part du copiste une exactitude dont il n'a pas compris l'importance. Nous avons établi l'ordre dans les valeurs et les pauses. L'harmoniste pourra faire en particulier le même travail sans qu'il nous soit nécessaire de faire une description note à note de cette double ligne. De tels détails, quelque intéressants qu'ils soient, paraissent fastidieux par leur longueur. Les personnes qui ne voient dans la musique qu'un passe-temps agréable et un moment de doux *far-niente*, doivent, en présence des études harmoniques, renoncer à toute espérance. Le « *Lasciate ogni speranza* » de Dante est inscrit sur la couverture de ce livre mystérieux.

Nous nous bornerons à faire remarquer le mouvement contraire des cinq premières notes, formant une gamme, ascendante dans la première partie, descendante dans la seconde. La phrase, « prie à ton ami doux, » est répétée un ton plus haut, aux deux lignes suivantes. Sur les mots, « qu'en gloire », se trouve encore une quinte diminuée, *fa*, note sensible, et *ut*, dont la solution est retardée par la sixte *fa*, *ré*, suivie de l'appoggiature *ut*, *si*, sur *sol*. L'extrémité de la onzième ligne n'est que le commencement du refrain : « E sainte Pucele ». Cette reprise avait lieu à la fin de chaque strophe; imitation évidente de la composition des répons consacrés aux offices divins.

On se demande naturellement pourquoi les monuments de la nature de celui qui est publié aujourd'hui dans les « Annales » sont si rares, en égard à la multitude innombrable des mélodies contenues dans les antiphonaires manuscrits du XIII^e siècle. Il nous semble que cette absence de partitions a deux causes principales : premièrement la place considérable qu'il aurait fallu leur consacrer dans les livres de chant, et par suite la longueur du travail pour les écrivains de manuscrits; secondement l'usage très-répandu alors du chant sur le livre, c'est-à-dire l'harmonie improvisée, que les chantres organisaient sur le chant d'après les règles apprises dans les écoles

ou d'après leurs inspirations personnelles. Le chant sur le livre demandait beaucoup de science et d'oreille. Jusqu'au xviii^e siècle, il était d'un usage assez fréquent. Les historiens de la musique de cette époque affirment qu'il se trouvait des musiciens assez habiles pour commencer et poursuivre des fugues et des canons sans faire de fautes dans l'harmonie. A fur et mesure que les partitions se sont répandues plus facilement, grâce à l'imprimerie et à la gravure de musique, l'habitude de chanter sur le livre s'est perdue. Ce fait est très-regrettable, et nous croyons que la science de l'harmonie s'est affaiblie en perdant de son initiative et de sa spontanéité. Il serait utile de se préoccuper de cette grave question et d'aviser aux moyens de rétablir le chant sur le livre dans les maîtrises. Notre vœu est d'autant moins téméraire que l'on ressusciterait une tradition qui n'est interrompue que depuis peu d'années. Effectivement, un de nos plus habiles chanteurs, M. Alexis Dupont, nous disait dernièrement que, dans son enfance, il avait chanté sur le livre; qu'il organisait des accords et des réponses d'après le sujet écrit, et que cet exercice n'avait pas peu contribué à ses progrès.

Tout nous porte à croire que la véritable musique religieuse va reprendre dans nos églises la place qu'elle n'aurait jamais dû perdre. D'un côté, les marques de sympathie données à nos travaux; de l'autre, le mouvement qui s'opère dans ce sens sur les principaux points de notre Occident, où la foi catholique se réveille et reprend une nouvelle vie, nous sont de sûrs garants de la réalisation assez prochaine de nos vœux.

M^{gr} Donnet, archevêque de Bordeaux, assistait à l'une des solennités de novembre 1849, dans lesquelles nous avons été assez heureux pour faire entendre des chants contemporains du monument où s'accomplissaient des cérémonies imposantes. Le savant prélat a bien voulu donner à nos efforts la précieuse sanction de sa sympathie dans son mandement pour le carême de 1850. Cette instruction pastorale est exclusivement consacrée au chant de l'église, à son histoire, à sa prépondérance sur toute musique étrangère aux traditions vénérées des premiers siècles et du moyen âge. Nous nous hâtons d'en reproduire quelques phrases qui résument les développements dans lesquels est entré l'éloquent archevêque.

« La réunion des fidèles dans le temple a pour but principal d'adresser en commun des prières et des louanges au Seigneur: l'accord des voix de tout âge, de tout sexe et de tout rang, confondues dans une sublime égalité, forment le complément majestueux de notre culte. C'est ce que le poète Venance célébrait au vi^e siècle, lorsqu'il s'écriait dans son éloge de saint Germain :

Pontificis monitis clerus, plebs psallit et infans.

Mais, sans cette participation générale, tout devient froid : chaque personne paraît isolée dans la foule, la communion des fidèles ne semble plus exister. Les chants en usage depuis si longtemps dans l'Église ont été créés pour être exécutés par les masses ; ils nous viennent du moyen âge et de tous ces siècles franchement pieux ; ils sont l'accent naturel de la croyance, et, de même qu'il existe une architecture exclusivement chrétienne, de même il y a une musique exclusivement religieuse. C'est une musique à la portée de tous. — Un chant, auquel un ignorant, un vieillard, une femme, un enfant, ne sauraient prendre part, et que ne peuvent faire vibrer, dans nos temples, les mille voix de l'assemblée entière, ne saurait atteindre son but. Le chant de l'Église n'est majestueux, n'est efficace, qu'autant que des voix nombreuses s'unissent pour l'exécuter. Il ressort de cet ensemble un effet sublime, comme le bruit de la mer qui gronde et du tonnerre qui éclate. Nous savons qu'on veut du progrès, de la poésie partout ; mais qu'on n'oublie pas que ce qu'il y a d'essentiellement poétique dans notre culte, c'est l'unité et l'invariabilité de ses ornements, de sa langue, de sa musique. S'il faut au catholicisme nos grandes basiliques aux vitraux sombres et aux murs élevés, il lui faut aussi ses chants graves, ses chants populaires, la voix de tous pour les remplir. La capitale vient de nous en fournir un bel exemple dans les deux cérémonies qui ont eu lieu, au mois de novembre, dans la Sainte-Chapelle, où nos vieux chants d'église ont repris la place que nous n'aurions jamais dû leur laisser perdre. Nous sommes encore sous l'impression d'admiration et de bonheur que produisirent sur nous ces strophes composées dans le temps même où s'élevait l'anguste sanctuaire que l'on rendait si solennellement à la religion et aux arts. »

Nous avons été heureux de voir figurer, dans les conclusions de ce mandement, le projet de l'école normale de chant ecclésiastique, dont la fondation à Paris nous préoccupe depuis plusieurs années. Nous nous déciderons probablement bientôt à l'établir nous-mêmes ; car, en ne nous voyant point agir, on pourrait douter de notre foi.

Nous avons sous les yeux une publication allemande, envoyée par M. Reichensperger au directeur des « Annales ». Ce livre a pour titre : « Psaumes à quatre voix de l'ancien chapitre impérial de couronnement d'Aix-la-Chapelle, avec un supplément d'autres mélodies anciennes du même genre et le texte latin des psaumes les plus usuels de l'office divin, publiés par Pierre Baiir, professeur de chant au gymnase d'Aix-la-Chapelle. »

et dédiés à Sa Révérence M. Pierre-Hyacinthe Trost, ancien curé de Saint-Michel, à Aix-la-Chapelle, aujourd'hui chanoine du chapitre de Cologne, commissaire des couvents, ami et propagateur de l'ancien chant d'église et de la vie religieuse dans notre patrie. » On doit féliciter les habitants d'Aix-la-Chapelle de conserver avec tant de soin ce précieux trésor de la foi de leurs pères, ce souvenir de leur ancienne fortune. « C'est, dit M. Pierre Baür dans la préface, un legs inappréciable de cette époque glorieuse et immortelle où, dans l'église de Notre-Dame, on sacrifiait par la religion la personne et la couronne de nos empereurs, héritage précieux de notre ville d'Aix-la-Chapelle, lequel fut, en tout temps, un sujet de ravissement et d'admiration pour les connaisseurs et amis de l'ancien chant de l'Église. Ce fut l'empereur lui-même qui a posé les fondements de ce chant sublime dont s'honore la chapelle de couronnement de notre ville, lequel atteignit le plus haut point d'illustration par les psaumes incomparables que ces feuilles-ci doivent transmettre à la postérité. »

Quelques tons de ces psaumes sont semblables, quant au chant et à l'harmonie, à ceux qu'on exécute en France. La plupart offrent, sous ces deux rapports, des modifications importantes. Plusieurs passages sont d'une dureté telle, que nous les croyons altérés. M. Pierre Baür en convient lui-même. Si, comme le font supposer l'exactitude avec laquelle ils ont été recueillis et la longueur des recherches qu'on en a faites, ces chants sont anciens, la querelle intentée aux dissonances est terminée. En effet, la septième dominante, et même la sixte augmentée, suivie de l'octave, s'y rencontrent très-fréquemment. Quant à la note sensible, elle y est constamment employée. Les doctrines que nous avons émises plus haut au sujet de l'harmonie au XIII^e siècle trouvent, dans ces nouveaux documents, des preuves inattendues. Le livre porte en épigraphe une sorte de séquence tirée de l'éloge lyrique de Charlemagne. La facture de cette poésie appartient au XII^e siècle environ, et son rythme est le même que celui du « *Lauda Sion* ». Elle renferme l'éloge d'Aix-la-Chapelle et du grand empereur :

Urbs Aquensis, urbs regalis,
Regni sedes principalis,
Prima regum curia.

Regi regum pange laudes,
Quae de magni regis gaudes
Caroli praesentia.

Iste coetus psallat laetus,
Psallat chorus hic sonorus
Vocali concordia.

At dum manus operatur
Bonum, quod cor meditatur
Dulcis est psalmodia.

M. Reichensperger a joint à son envoi le livre des principaux chants qu'on

exécute dans la cathédrale de Cologne. Il porte le nom de « Kyriale » ¹, et renferme une série considérable des messes grégoriennes communes aux usages de la plupart des diocèses. Le « Credo », tel qu'on le chante les dimanches ordinaires dans nos églises, a été également conservé à Cologne sans altération notable. Le « Kyriale » ne contient aucune séquence ; il se termine par quelques hymnes fort belles, entre autres l'hymne de saint Bernard : « Jesu, dulcis memoria ». En revanche, le chant de « l'Adoro te », tout différent du nôtre, ne peut entrer en comparaison avec cette sublime mélodie, où la majesté du dogme s'allie aux accents les plus harmonieux qui se soient jamais échappés d'une bouche humaine ². « L'Ave verum » offre quelques modifications. Quant au chant de la préface, il paraît être le même partout, à Cologne comme ailleurs. Nous remarquerons, en terminant, que toutes les notes sensibles sont observées et sont précédées d'un dièse quand le degré de la gamme l'exige. En rapprochant ce détail de ce qui se passe à Aix-la-Chapelle, il nous semble que la tradition du demi-ton éprouve moins d'obstacles en Allemagne qu'en France.

Aujourd'hui, nous ne pouvons parler de l'Angleterre, parce qu'un pareil pays mérite un article spécial. Les deux derniers numéros de *l'Ecclesiologist* contiennent, sur les tons grégoriens, des considérations que nous apprécierons prochainement en détail.

On le voit, la question du chant ecclésiastique est grave ; beaucoup d'esprits s'en préoccupent. Elle a sa part dans les secrets de l'avenir. Il semble que l'idée de l'invocation commune et des joies pacifiques qu'elle procure grandit peu à peu, et proteste contre les discordes des hommes.

FÉLIX CLÉMENT,

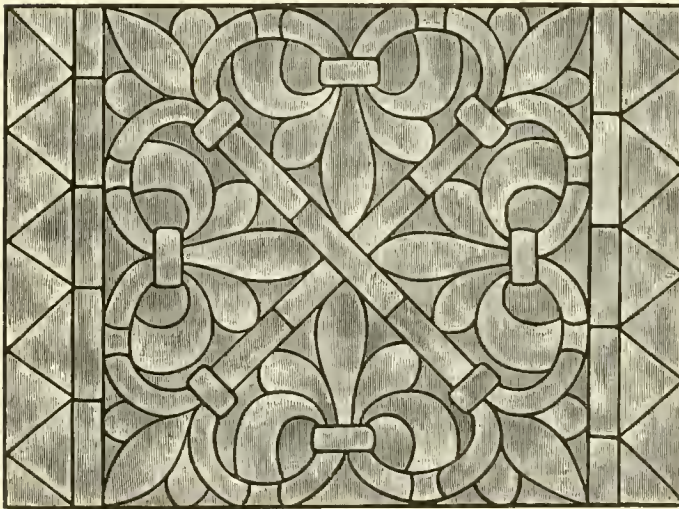
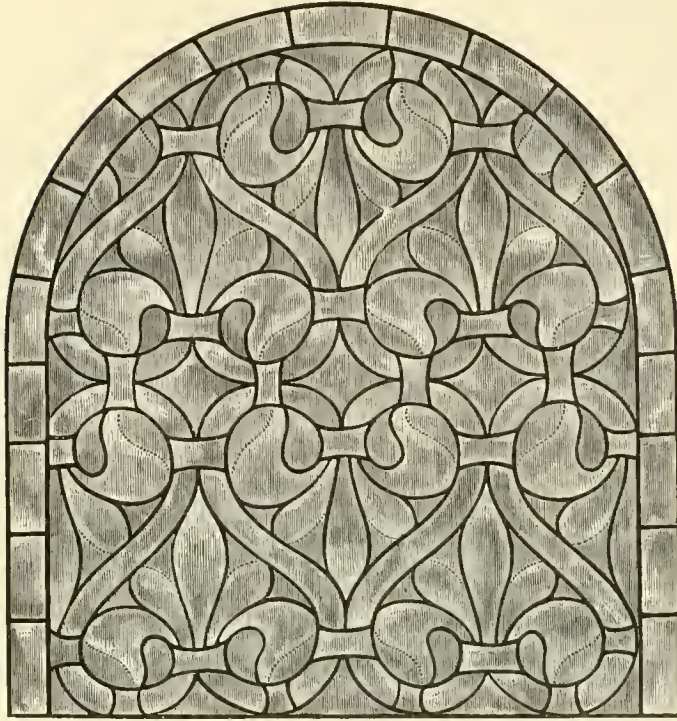
Membre de la Commission des arts et édifices religieux.

1. Les *Psaumes* d'Aix et le *Kyriale* de Cologne se trouvent à la librairie de Victor Didron, rue Hautefeuille, 43. Deux petits volumes in-8°.

2. On dit que saint Thomas d'Aquin, sur le point de mourir, se fit apporter le saint Sacrement, et que tenant l'hostie dans ses mains, les yeux attachés sur elle, il lui adressa de sa voix expirante ces paroles suprêmes d'adoration et d'amour. Nous tenons du P. Cahier le récit de cette légende.

ANNALES ARCHÉOLOGIQUES

Par Didron aîné, rue Hautefeuille, 13, à Paris



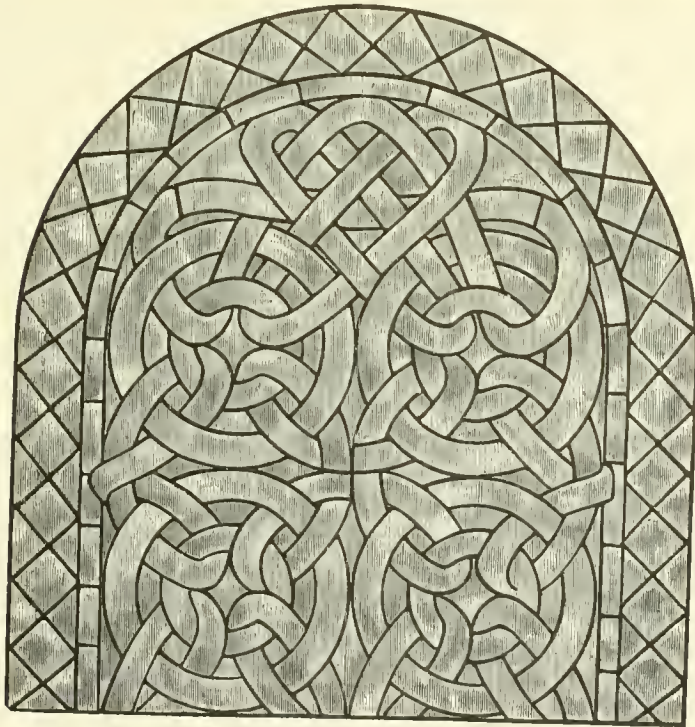
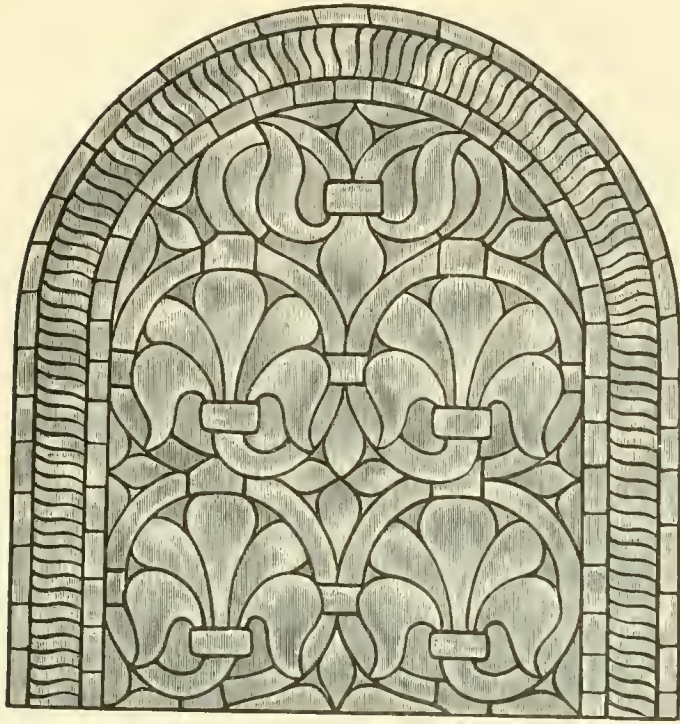
Dessiné par A. Ledoux.

Gravé par Quichou.

VITRAUX ROMANS DU DOUZIÈME SIÈCLE

A Bonlieu (Creuse) et Ohasine (Corrèze)

Par Didron aîné, rue Hautefeuille, 13, à Paris



Dessiné par A. Ledoux.

Gravé par Quichon.

VITRAUX ROMANS DU DOUZIÈME SIÈCLE

A Ohasine (Corrèze)

ORIGINE DE LA PEINTURE SUR VERRE

SYSTÈME INCONNU DE VITRAUX ROMANS.

Populaire dans tous les temps, la peinture sur verre est maintenant universellement appréciée. Depuis qu'un désirable retour a rendu justice à l'art national, on recherche avec intérêt en quel lieu et en quel temps cet art merveilleux a pris naissance. Autant pour provoquer une discussion approfondie, que pour accroître patriotiquement la gloire de l'école limousine, nous avons, sur ce sujet, fourni notre part d'inductions et de recherches. Mais, pour qui connaît la matière, il est évident que la question formulée en ces termes généraux est insoluble. Obéissant à la loi commune qui régit le labeur humain, la peinture sur verre n'a pas été inventée à heure fixe et par un seul homme. Sortie de la pratique des arts anciens, elle avait son germe dans la recherche d'une clôture lumineuse qui séparât l'intérieur des habitations du contact de l'air extérieur. Il fallait trouver une matière qui, en arrêtant le vent, le froid et l'humidité, livrât passage au rayon lumineux. La vitrerie naquit de ce besoin. A côté de la vitrerie blanche, on trouve, dès le v^e siècle, la vitrerie en couleur. Les fragments de verre colorés en table, au lieu de se placer grossièrement et au hasard, s'ajustèrent bientôt avec habileté, en se faisant valoir par le contraste. Le rapprochement des teintes variées forma bientôt des compartiments, des dessins symétriques; de ce moment, la mosaïque de verres teints était créée. Les dessins se chargèrent de détails; on voulut y introduire des ornements plus souples et des personnages: dès lors l'ajustement des fragments de verre devenait fort difficile, sinon impossible. Il fallut songer à trouver des couleurs résistantes et translucides, qui s'appliquassent sur le verre au lieu de s'incorporer à sa pâte: les émaux fournirent à la fois la matière et le modèle de ce nouveau travail. Réduit d'abord aux plus simples linéaments, le dessin se modela ensuite

avec la plus grande finesse. Tous les faits nous montrent la peinture sur verre passant par ces phases si diverses.

Cet aperçu largement esquissé laisse dans l'ombre tous les détails, et, dans ce sujet encore si peu connu, aucun détail n'est sans valeur; le moindre fait peut mettre sur la voie d'une révélation nouvelle. Les lecteurs des « Annales Archéologiques » accueilleront donc avec intérêt une découverte que nous croyons d'une grande importance. Elle nous montre tout un système de vitrerie romane inconnu jusqu'à présent. Aurait-on pu penser que la mise en plomb, nécessitée par l'imperfection de la fabrication ancienne, deviendrait le point de départ d'un système complet d'ornementation élégante, le point de départ très-probablement de la belle grisaille du XIII^e siècle?

En 1843, je visitai l'église de Bonlieu, grande et belle construction cistercienne à demi ruinée. J'ai consigné ailleurs les observations assez intéressantes que me fournit alors l'étude de ce monument ¹. L'abside est percée de deux rangs de fenêtres superposées. Au centre, sous une voûte qui porte toute une forêt déjà demi-séculaire, reluisait un reste de vitrail incolore. Le premier aspect me fit penser que j'avais rencontré une forme de vitrerie romane entièrement inconnue des archéologues et pourtant fort originale. Après d'assez longues recherches historiques, un nouvel examen, fait un an plus tard, confirma toutes ces conjectures. Aujourd'hui, grâce à l'obligeance du propriétaire de ces ruines, un panneau de ce vitrail est, actuellement, en la possession du directeur des « Annales Archéologiques ». Nous pouvons donc le décrire pièces sur table ².

La fenêtre que fermait ce vitrail a une hauteur de 2^m sur 0^m 56 de large. Elle était divisée en huit panneaux séparés et portés par des barres de fer horizontales. Le peu de largeur de la baie dispensait d'une armature plus compliquée. Légèrement verdâtre, le verre doit sa translucidité sans transparence à un dépoli ou à l'application d'une couche opaque. Est-ce l'effet du temps ou faut-il l'attribuer à l'emploi d'une couverte? Ce résultat n'est-il pas dû plus probablement à une cuisson dans un bain de cendres ou de chaux, exécutée conformément aux prescriptions d'un verrier contemporain du vitrail

1. Voyez l'*Album de la Creuse*, p. 61.

2. C'est à la générosité de M. l'abbé Texier que nous devons le curieux spécimen de ce système de vitrail, inconnu jusqu'à présent et révélé aujourd'hui même par le savant et vraiment infatigable archéologue. Ce spécimen, gravé ici dans les « Annales », avec ceux d'Ubasine dont il va être question, sera montré à toutes les personnes qui pourront avoir intérêt à le voir et à l'étudier. Il est exposé au musée de notre établissement de la rue Hautefeuille, n^o 13.

(Note du Directeur.)

même, le moine Théophile¹? Les verres épais, en moyenne, de cinq à six millimètres, sont de petite dimension. Les morceaux larges ont au plus douze centimètres; quelques bandes étroites atteignent jusqu'à cent cinquante-cinq millimètres. En tranchant sur le fond lumineux, le plomb qui réunit les verres forme, par son opacité, une ornementation aussi simple qu'élégante. On remarquera qu'en de certaines places le plomb, au lieu de filer entre deux pièces, se superpose au verre. Cette partie du réseau de plomb est hachée sur notre gravure, la première placée en tête de cet article. Cette disposition, inutile pour la solidité, a évidemment pour but de compléter le dessin. Le verrier a reculé devant une coupe laborieuse. Un trait noir peint et cuit au feu de moufle eût obtenu le même résultat. Était-ce dédain ou absence de ce moyen d'exécution?

Dans deux opuscules, je m'empressai de faire part aux antiquaires de cet aspect nouveau de l'histoire des vitraux. Dans mon « Histoire de la peinture sur verre en Limousin », j'ai résumé les observations inspirées par l'étude de ce vitrail; on me permettra de les transcrire ici².

« Le traité de Théophile nous apprend que la fabrication ancienne différait notablement de la nôtre, et ce fait a été mis en évidence par des analyses chimiques. Pour parler le langage de la science, le verre était alors un silicate double de potasse, composé dur et cassant auquel s'incorporaient difficilement les couleurs vitrifiables. — « Prenant deux parties de cendres (de « bois de hêtre), dit Théophile, et une troisième de sable de rivière soigneusement purgé de terre et de pierres, mélangez dans un lieu propre..., et « faites cuire sur le fourneau supérieur. » (Lib. II, c. IV). « La pâte, résultat de cette cuisson prolongée pendant un jour et une nuit, se cueillait au moyen d'un tube et se gonflait sous l'haleine du verrier. L'ouverture du ballon, ou de la vessie vitreuse, produits par l'insufflation, permettait de l'étendre en plaques. Mais le nœud central conservé dans ces gâteaux, en les faisant décroître d'épaisseur du centre à la circonférence, ne permettait guère de les débiter en fragments d'une dimension supérieure à cinq ou six pouces: c'est la mesure des pièces les plus grandes de ce temps. Exceptionnellement, une longueur plus grande ne pouvait s'obtenir qu'aux dépens de la largeur... Pour fixer les substances colorantes à la surface de leurs vitraux, les verriers primitifs, avant d'exposer leurs pièces au feu de la moufle, les

1. Voyez *Diversarium Artium Schedules*, l. 2, c. xxiii.

2. *Histoire de la Peinture sur verre*, par l'abbé Texier. In-8° de 415 pages et 6 planches, chez Victor Didron.

couvraient de chaux vive sèche ou de cendres. Ces substances, en adhérant en partie, par l'effet de la cuisson, à la couleur qu'elles recouvraient, lui donnaient un ton rembruni. (THEOPH., c. XXIII.)

« La coupe à la pointe de diamant, qui rend si facile le débit des feuilles de verre, est une invention toute moderne. Pour cette opération, les anciens se servaient d'un fer rougi promené au revers d'un trait mouillé tracé sur la vitre. L'emploi du grésoir (*grosarium*) réparait les défauts de cette coupe imparfaite et grossière. Les plombs d'assemblage, jetés préalablement dans un moule, étaient dégrossis et munis d'une gouttière au moyen du rabot. Il y a loin de là à notre fabrication économique et rapide par le laminoir. Ainsi on ne pouvait fabriquer que des feuilles de verre de dimensions étroites, et dès lors l'emploi des plombs était rendu nécessaire; leur opacité, tranchant sur le fond lumineux, devait partout couper de lignes noires le dessin le plus savant. Le verre s'exécutait laborieusement, c'est-à-dire coûteusement, et se voilait à la cuisson. La coupe grossière, outre les pertes auxquelles elle exposait, n'avait pas la précision exigée par un ajustage difficile. Suivons la fabrication, et nous serons peut-être surpris d'apprendre que ces défauts, grâce à la science de l'effet, si bien acquise par ces temps, se convertirent en autant de qualités. Chose étrange et dont il importe de découvrir la cause, les maîtres les plus habiles de notre temps sont obligés de renoncer aux avantages de notre fabrication moderne, et de copier le XII^e siècle jusque dans ses défauts, sous peine de lui demeurer inférieurs! »

Après avoir exposé le système des vitraux en couleur, mon « Histoire » continue en ces termes : « Ici tout est monumental. L'armature de fer elle-même, au lieu de couper désagréablement la verrière, se ramifie savamment selon un dessin symétrique. Elle fait ressortir l'ornementation, bien loin de lui nuire. La fabrication, la cuisson, la coupe du verre, l'emploi du plomb, son épaisseur, devenaient autant de qualités éminentes. La surface inégale du verre, sa coloration tout aussi inégale, lui donnaient, à tous les points de vue, un aspect scintillant et lumineux. Les plombs, dissimulés par leur position entre deux teintes différentes, servaient de repoussoir aux figures et à l'ornementation. Leur épaisseur consolidait des verres déjà grandement fortifiés par leur petite dimension. Cette dimension permettait d'ailleurs d'utiliser les moindres fragments. La coupe ou plutôt la casse, grossière en apparence, armait chaque fragment de dents aiguës qui mordaient dans le réseau métallique. Ajoutons que la cuisson dans un bain de chaux enlevait au verre une transparence fatigante, sans nuire à la translucidité. L'économie, l'harmonie, la beauté, la solidité, se réunissaient donc dans cette fabrication

méprisée par une observation superficielle. A côté de ces vitraux hauts en couleur, il y avait place pour des verrières moins dispendieuses. Les parties sacrifiées des églises, celles qui réclamaient une lumière plus intense, s'éclairaient de verres gris ou verdâtres, couverts d'ornements au trait. Sur ce fond général couraient quelques bandes de couleur. Le Limousin était riche en vitraux de cette époque. Déplorons la perte que nous avons faite des verrières de Saint-Martial, du Dorat, de la cathédrale de Limoges et de Grandmont : notre province n'avait rien à envier, sous ce rapport, aux villes plus heureuses de Chartres et de Bourges. Nous en citerions vingt preuves. Quelle puissance n'a pas eue la destruction ! A grand'peine l'exploration du Limousin tout entier nous a-t-elle fait découvrir, dans l'église d'une abbaye en ruines, deux panneaux en verre blanc de cette époque. Qu'on veuille bien nous suivre : cette découverte a de l'importance.

« Nous avons dit plus haut que, à côté des vitraux en couleur, on en rencontrait d'autres en verre blanc, sur lesquels un trait noir dessinait des ornements courants, empruntés quelquefois au règne végétal, et plus souvent encore aux caprices d'une riche imagination. Pour atteindre à un semblable résultat, l'emploi de moyens plus faciles, une simplicité plus grande, ont suffi au verrier dont nous examinons l'œuvre : le vitrail dont nous parlons appartenait à l'abbaye de Bonlieu (Creuse). L'église de cette abbaye, fondée par Gérard de Sales et Amélius de Comborn en 1119, fut solennellement consacrée par Gérard, évêque de Limoges, en 1141. Les élégantes croix de consécration, peintes à fresque sur les murs, à l'occasion de la dédicace, permettent à l'œil exercé de reconnaître facilement le pinceau du XII^e siècle. Inutile d'ajouter que l'église est antérieure aux peintures qui la décorent.

« Répétons quelques observations qui fixent la date du vitrail qui nous occupe. Il appartient à l'époque romane ; nous allons le prouver. — *Par les témoignages historiques* : l'église dont il fait partie est tout entière, dans son architecture et sa décoration, de la première moitié du XII^e siècle. *Par son exécution* : le verre est inégal, gondolé ; les feuilles, de petites dimensions, sont épaisses, rugueuses ; la soude abonde dans leur composition ; elles ont été cassées au grésoir ; les plombs ont été jetés en fonte et façonnés au rabot. *Par l'état de conservation* : les deux surfaces du verre ont été dépolies, couvertes d'irisations par les agents atmosphériques ; les mêmes causes les ont criblées de trous nombreux, dont la profondeur atteint jusqu'à deux millimètres. *Par le style* : ces fleurs à cinq lobes, qui s'épanouissent en des cœurs enlacés et liés par des agrafes, se retrouvent sur mille monuments du

xii^e siècle, notamment sur une peinture de 1135 et sur un chapiteau roman de la même époque. »

Nous voici donc en possession du plus ancien vitrail de France à date précise. Sa possession fournit plusieurs observations intéressantes : L'église de Bonlieu, édifiée en style roman, a un caractère grave et sombre; les percées y sont rares et de dimensions petites. Ce vitrail, placé au centre de l'abside, éclairait le maître-autel. Cette partie de l'édifice appelait une clôture lumineuse, dont l'ornementation fût en harmonie avec la décoration du reste de l'édifice; enfin la pauvreté de la communauté naissante prescrivait une sévère économie. Réunir l'élégance, le peu d'élévation du prix, la teinte lumineuse et douce, tel était le problème posé au verrier. Pour le résoudre, du verre et du plomb lui ont suffi : du verre épais, grisâtre, coupé par l'opaque dessin du réseau métallique. Nulle ligne noire péniblement tracée par le pinceau et fixée au feu de la moufle : l'économie, l'élégance, la simplicité, se réunissaient donc en cette fabrication.

Ainsi l'étude d'un vitrail ancien, la découverte d'un procédé d'ornementation simple et facile, tels sont les faits acquis par ces recherches. Il y a donc toujours à apprendre dans le moyen âge; et l'examen d'une pauvre église, perdue dans un désert, peut révéler des faits d'un intérêt général.

Ce fait nouveau était jusqu'alors unique. N'avait-on pas pris pour un vitrail ancien un ajustage moderne, dû aux vitriers dégénérés, venus à la suite de Levieil? Le dessin était-il bien roman? Ces fleurs de lis paraissaient bien grassement épanouies. On douta; et le doute éloigna l'intérêt. Mais une autre découverte, un second exemple de vitres romanes en verres blancs va réveiller l'attention des artistes. Il s'environne de circonstances qui rendent désormais incontestable ce fait de l'histoire de la peinture sur verre.

Au mois d'octobre dernier, nous avons donné huit jours à l'étude de la remarquable abbaye d'Obazine (Corrèze). Le transept nord de l'église est percé de quatre baies hautes, en moyenne, de quatre mètres et larges de quatre-vingt-dix centimètres. Les vitraux incolores de ces fenêtres nous montrèrent, formés par les plombs, les dessins que reproduisent les gravures jointes à cet article : anneaux enlacés par des rubans; tiges dont les cercles enroulés enveloppent les grandes fleurs; feuillages en sautoir, reliés par la tige et opposés par la pointe. Voyez et étudiez les gravures. Le dessin était bien roman cette fois; mais l'exécution n'était-elle pas moderne? Comme pour rendre plus certaine notre conviction et celle de nos lecteurs, quelques jours auparavant, le vent avait jeté à bas un panneau tout entier de cette vitrerie. Nous avons pu en étudier les débris conservés : nous avons retrouvé

le plomb épais et jeté au moule; le verre rugueux, inégal, verdâtre et cassé au grésoir, comme celui du vitrail de Bonlieu. Matière, composition et exécution, tout se ressemble dans les deux abbayes.

En effet, les deux monastères étaient frères, on pourrait dire jumeaux. Affiliés presque dès l'origine à l'ordre de Cîteaux, appartenant l'un et l'autre au diocèse de Limoges, ils furent terminés à la même époque. L'église de Bonlieu fut consacrée en 1141; en 1142 celle d'Obasine s'achevait¹. Ces dates, que nous fournissent Mabillon et Baluze, nous donnent l'âge de ces vitraux. Cette coexistence, en des monuments du même ordre, du même diocèse et du même temps, place leur exécution entre 1140 et 1143. Jamais vitraux ne furent datés d'une manière plus positive. Un chiffre cuit sur le verre ne donnerait pas une plus grande certitude.

Tout commencement est modeste. Les abbayes naissantes étaient pauvres, malgré les bruyères et les champs incultes dont on les dotait. Sous cette pensée, nous avons insinué plus haut que ce système de vitrerie était sorti du besoin de concilier l'économie et l'élégance. Cette explication a bien quelque valeur; mais est-elle suffisante? Au XII^e siècle, nous le prouverons par d'innombrables témoignages, l'art était pratiqué par les moines et pour les moines. Tous les monastères n'étaient pas obligés, comme celui de Saint-Denis, sous Suger, de chercher au loin les verriers dont ils avaient besoin. Un nombre, relativement considérable, d'abbayes limousines recevait, quelques années plus tard, de grands vitrages historiés en couleur. Mais les vitraux teints eussent trop assombri des édifices dont la vaste étendue était éclairée par de si rares et si petites fenêtres.

Si cette raison ne paraissait pas concluante, nous en trouverions une autre dans les doctrines artistiques qui prévalurent alors dans la famille cistercienne. C'était le temps de la plus grande influence de saint Bernard. On connaît les doctrines sévères du saint docteur sur cette matière. Dans une controverse célèbre, sans proscrire l'art et le symbolisme d'une manière absolue, comme on l'a dit, il ne l'admet que pour le peuple, pour la foule dont l'âme, afin de s'élever à Dieu, a besoin du secours des sens. Moins charnels, les moines doivent voler à l'Être éternel par la route plus directe du pur esprit. Ces doctrines, peu goûtées par les clunistes, furent adoptées par l'école cistercienne. En 1134, le chapitre général de cet ordre recommande la plus grande simplicité dans les édifices. Pour les vitres, sa pres-

1. Voyez la *Vie de saint Étienne d'Obasine*, écrite par un moine contemporain. Ap. BALUZE, *Miscell.*, t. IV, p. 69. Voyez aussi les *Act. SS. Ben.* de MABILLON, t. VI, *passim*.

oripion nous intéresse particulièrement : ELLES DOIVENT ÊTRE BLANCHES, SANS CROIX ET SANS PEINTURES (art. 82). Cet ordre fut fidèlement observé à Obasine et à Bonlieu. Riches de leur étendue et de leur gravité, ces deux églises sont dépourvues de toute sculpture. A Obasine, comme à Bonlieu, nous n'avons trouvé qu'un seul chapiteau à corbeille sculptée. Mais les architectes et les verriers de ces vieux temps surent allier le respect de la règle avec un goût naturel pour l'élégance et la beauté. Le milieu du XII^e siècle a vu élever dix abbayes cisterciennes en Limousin ; malgré leur simplicité, elles diffèrent toutes de plan et d'aspect extérieur et intérieur. Les verriers ne furent pas moins heureux : sous leurs mains, les moindres fragments de verre sont utilisés, et le plomb qui les réunit a toute l'élégance du plus souple pinceau.

La solidité de cette vitrerie se prouve par sa durée. Un vitrail qui traverse, dans une église saccagée, un demi-siècle de ruines et d'abandon, après avoir déjà duré six siècles, a fait vraiment ses preuves.

Cette réunion, si rare aujourd'hui, de l'élégance et de la solidité nous fera-t-elle comprendre le mal que nous a fait la prétendue renaissance ? C'est de ce temps que date la rupture ou plutôt la distinction entre l'art et le métier. « Ne cessons pas de déplorer la séparation qui s'est accomplie entre la main qui façonne et l'esprit qui dirige, entre l'homme qui pense et celui qui opère, ou, comme on dirait aujourd'hui, entre l'ouvrier et l'artiste. Le moyen âge, comme l'antiquité, ne connaissait point ces distinctions subtiles. Les architectes qui ont bâti nos cathédrales s'appelaient tout simplement des maçons ; les sculpteurs étaient des imagiers ; les peintres, des enlumineurs ; les peintres sur verre, des verriers. Et ces hommes, sous un nom modeste, ont fait de grandes choses : le contraire n'aurait-il pas lieu quelquefois aujourd'hui ? »

Revenons aux traditions anciennes. Pour les avoir dédaignées, le métier oublia la beauté ; l'art y perdit sa popularité. Bientôt les verriers, transformés en vitriers, bornèrent toutes leurs prétentions à découper le verre en triangles, en rectangles et en losanges, et ces combinaisons multipliées reçurent des noms bizarres. Les traits de plomb à lignes carrées ou rayonnantes formèrent des dessins symétriques et sans élégance. Nous trouvons bien quelque chose de semblable dans les vitraux du XII^e siècle que nous venons d'étudier. Ainsi le progrès du XVIII^e siècle consista à revenir au point de départ ; mais il laissa en route la solidité et l'élégance.

Que l'art moderne entre donc franchement dans la voie que lui ouvre cette découverte ! On se plaint de toute part du prix trop élevé des vitraux en couleur ; on les bannit des églises romanes trop mal éclairées, pour nos yeux

modernes, par leurs petites baies. N'est-il pas possible de conserver la lumière et d'obtenir l'élégance à moindre prix? Un verre épais et dépoli ne pourrait-il pas s'ajuster en des combinaisons agréables à l'œil? Je trouverais là, même pour les vitraux en couleur, sans peinture d'application, un modèle aussi élégant que la mosaïque la plus savante. Deux anneaux rouges, sur fond bleu, enlacés de rubans orangés, seraient, dans de certaines conditions de nuance, fort agréables à l'œil. En attendant la réalisation de ce vœu, nous fournissons quatre modèles, bien authentiques, de l'époque romane. L'attention éveillée des archéologues va sans doute en accroître le nombre. Ayant la révolution, le diocèse de Limoges avait dix abbayes de l'ordre de Citeaux. Les deux qui seules sont restées, à *demi conservées*, gardaient des vitraux de ce genre; les cent soixante-dix autres maisons de cet ordre que possédait la France n'avaient-elles pas des vitres semblables, inspirées par la même doctrine et exécutées aux mêmes ateliers? C'est de ce côté que doivent se tourner les recherches.

Ces recherches, que nous invoquons, permettront de décider si c'est là l'origine de la vitrerie en grisaille dont on trouve de si nombreux exemples dès la fin du XII^e siècle. Nous réservons notre opinion sur cette question. Mais, on le voit, il est temps d'étudier l'art de nos pères. Encore quelques jours, leurs œuvres auront péri avec leur mémoire, et notre ignorance en un sujet si patriotique ressemblerait trop à de l'ingratitude!

L'Abbé TEXTIER,

Correspondant du Comité historique des arts et monuments.¹

1. En attendant que nos amis aient fait les recherches et les découvertes auxquelles M. Texier les invite, nous avons, armés du vitrail même de Bonlieu et des gravures de ceux d'Obasine, reproduit des vitraux absolument semblables, et on peut les voir dès à présent dans notre établissement de la rue Hautefeuille. On nous demande des verrières belles, suffisamment claires et à bon marché pour des églises romanes; nous n'en connaissons pas de plus intéressantes que celles dont M. l'abbé Texier vient de nous révéler l'existence. Si l'on veut bien nous permettre de donner des prix proportionnels, nous dirons que des grisailles de ce genre coûtent quatre et cinq fois moins que les vitraux en couleur, et le tiers ou la moitié de moins que les grisailles ordinaires.

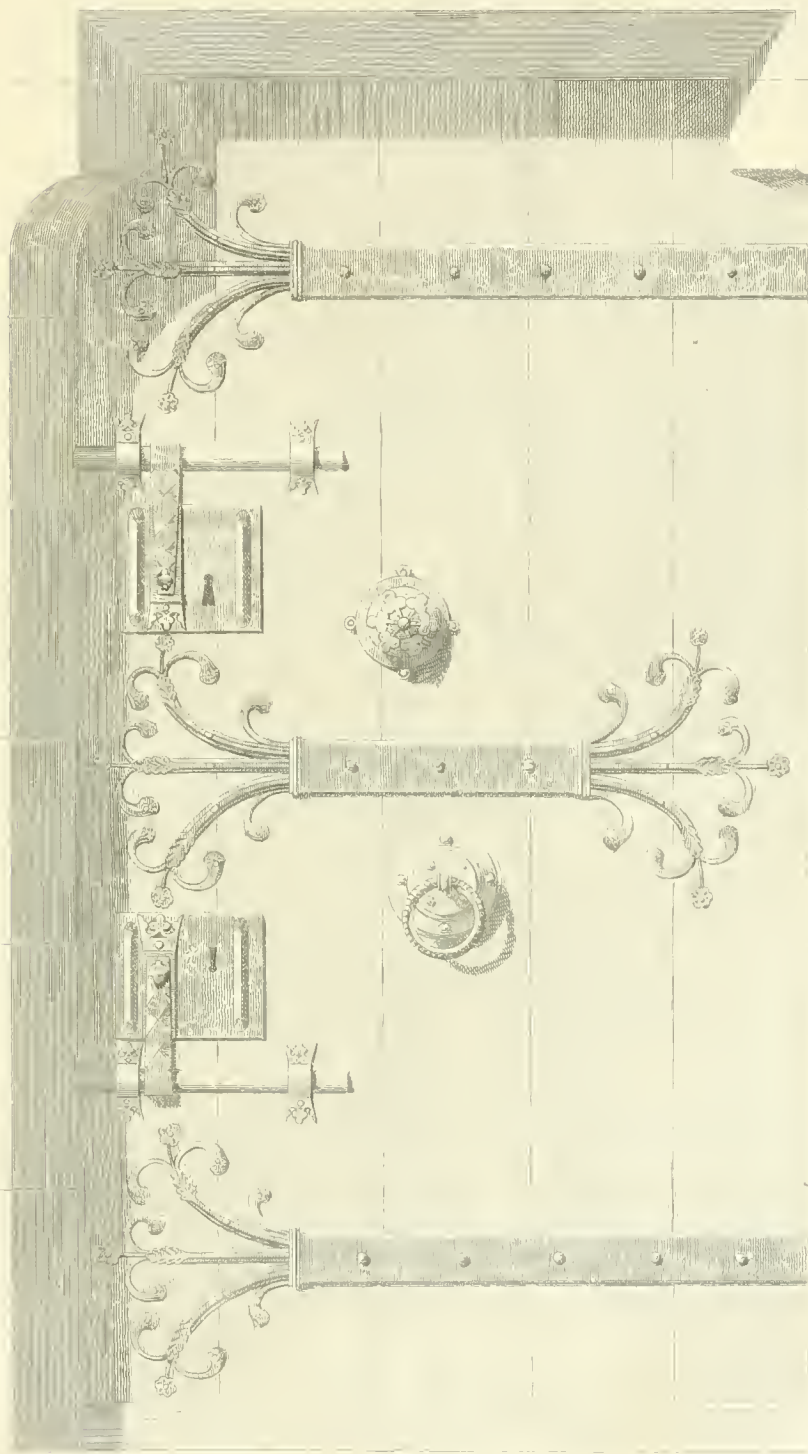
(Note du Directeur des « Annales ».)

SERRURERIE DU TREIZIÈME SIÈCLE.¹

La PORTE que publient aujourd'hui les « Annales » sert à clore la sacristie des chanoines qui s'ouvre sur la chapelle circulaire dite des « sacristies », dans la cathédrale de Rouen.

Malgré l'assertion de Farin, qui désigne l'année 1288 comme antérieure à la construction de ces chapelles circulaires, qui auraient été édifiées, suivant lui, sur l'emplacement de cloîtres détruits en cette année, nous pensons que ces chapelles et la baie de notre porte sont de la construction primitive, dont Ingelram était l'architecte en 1214. La porte elle-même doit appartenir au XIII^e siècle, si on la compare aux ferrures des autres portes de la même église, à l'âge desquelles on peut assigner une limite certaine. Seulement elle a été modifiée à une époque postérieure; le nouveau travail,

1. Le premier volume des « Annales Archéologiques », page 121, contient un dessin de M. Viollet-Leduc et un article de M. Lassus sur la serrurerie du moyen âge. Le cinquième volume, page 189, donne, en gravure et description, des détails sur la serrurerie du XIII^e siècle. L'article et la gravure d'aujourd'hui continuent cette série à laquelle seront donnés, cette année-ci, des développements importants, car M. Gaucherel termine en ce moment plusieurs gravures de serrurerie d'après les dessins de M. Alfred Darcel. Après ces articles et ces gravures, on refera, nous l'espérons, des portes dans le meilleur style du XIII^e siècle; mais, à côté de ces portes, nous offrirons des grilles isolées, des grilles à jour, et pouvant servir de clôture à une chapelle, à une nef, à un chœur. Une de ces belles, de ces charmantes grilles du XIII^e siècle, est en notre possession; on peut la voir à notre établissement, rue Hautefeuille, 43. Nous en avons fait l'acquisition pour que le serrurier, chargé par nous de la reproduire, pût l'avoir constamment sous les yeux. Nous n'estimons la reproduction des choses anciennes qu'autant que c'en est une contre-épreuve, un fac-similé absolu. Plusieurs ecclésiastiques nous ont demandé des grilles dans le style ancien; nous avons proposé comme modèle celle qui nous appartient. Quand la gravure en sera faite, nous la publierons dans les « Annales » avec le prix du mètre courant. En attendant cette grille, voici une porte de la cathédrale de Rouen. Que l'on compare cette ferrure d'art avec ce qu'on exécute aujourd'hui, et qu'on dise si le XIII^e siècle était barbare. Et cependant, cette porte de Rouen, c'est presque insignifiant, si on la compare aux pentures de Notre-Dame de Paris. Voyez, dans la « Statistique Monumentale de Paris », ces pentures gravées en in-folio atlantique par M. E. Ollivier, sur les dessins de M. Bœsvilvald; voyez une réduction des mêmes pentures dans le même ouvrage, par les mêmes habiles dessinateur et graveur, et dites si jamais on a donné au fer, à de simples pentures de portes, une forme plus remarquable. Nous le répétons jusqu'à satiété, mais plus nous pénétrons dans le moyen âge, dans les XII^e et XIII^e siècles surtout, plus nous en disséquons les détails, et plus nous admirons; c'est le contraire du « cum in profundum venerit, contemnit ». Notre admiration s'accroît en proportion directe de nos études. (Note du Dir.)



par sa grossièreté, se distingue aisément de l'œuvre primitive. Outre que la porte ne roule plus sur ses pentures apparentes, mais sur des pentures intérieures fort mal exécutées, l'espace compris entre les deux serrures représentées sur notre dessin est coupé par une large plaque de tôle, qui recouvre une troisième serrure; il occupe la place de l'ornement qui termine par une de ses extrémités ce que, faute d'un terme technique, j'appellerai la « traverse de renfort ».

Si une inspection superficielle de la porte peut faire penser que cette traverse de renfort n'est qu'une penture qui aura été retournée, lors de la pose de la troisième serrure, un examen attentif force de reconnaître que cette porte a dû offrir primitivement les dispositions que nous avons rétablies. Ainsi, les trois clous sphériques, frappés à l'étau et qui fixent cette traverse, sont parfaitement intacts, comme ceux des autres pentures, tandis que les clous de la troisième serrure sont faits sans aucun soin. De plus, cette traverse est renforcée de deux nervures transversales, tandis que les pentures n'en ont qu'une seule à la naissance des ramifications qui les terminent; des arrachements se remarquent près de cette deuxième nervure, qui devaient servir de souche à l'ornement que nous avons rétabli. Les pattes des colliers des verrous sont d'un travail grossier et fixées par des clous à l'avant: je les ai restaurées en imitant la forme de l'amortissement qui termine, sur les serrures, le moraillon des verrous. Ces moraillons sont décorés de traits à la lime. Chaque moraillon étant percé d'un trou à son extrémité, j'ai pensé qu'une feuille recourbée y était adaptée, pour donner de la prise et permettre de le soulever quand il était posé sur la serrure.

Outre l'anneau qui sert à tirer la porte à soi, on remarque, au-dessous de la traverse de renfort, et un peu à gauche, un ornement en fer; il est composé d'une demi-sphère, ornée d'un bouton d'où partent, en s'épanouissant, six feuilles de trèfle; une seule de ces feuilles existe aujourd'hui. Rien ne m'a semblé motiver cet ornement; je n'y puis assigner de destination.

Comme dans presque toutes les ferrures de cette époque, les amortissements des pentures sont ornés de roses, de feuilles et de fruits faits à l'étau, ainsi que les clous, à la confection desquels un grand soin était apporté. C'est par l'étude des procédés employés au moyen âge dans toutes les parties de la construction, que l'on pourra se convaincre que l'art ogival coûte moins cher, à richesse égale, que l'art grec ou romain.

CÉRÉMONIES DRAMATIQUES

ET ANCIENS USAGES

DANS LES ÉGLISES DU NORD DE LA FRANCE.

C'est surtout dans le nord de la France, que les usages dramatiques et les cérémonies si diversifiées deviennent pour nous un précieux et vénérable reflet de la vie des générations qui, dès longtemps, se sont endormies en Dieu. Nous allons en dire un mot, en parcourant les fêtes principales de l'année; mais nous devons faire remarquer, auparavant, qu'il n'y a pas eu de pays où, pendant les xv^e, xvi^e et xvii^e siècles, on ait aimé, autant que dans l'Artois et la Flandre, les jeux dramatiques, les représentations théâtrales. C'était une passion, presque une manie. Aujourd'hui encore, le Nord se distingue de tout le reste de la France par l'amour des cavalcades historiques, des spectacles en plein air. En 1410, figurent à Béthune les « joyeux compagnons » de Saint-Omer. Le 26 avril, un « jongleur » reçoit III s. Le 16 mai, toujours de la même année, « III parties de joueurs sur cars (chairs, charriots) » reçoivent VI s., alors qu'on en donne IX aux « Ysselaires qui vinrent jouer devant monseigneur » (l'abbé de Saint-Bertin). On donne « XVI s. à aucuns compaignons d'Aire qui dansèrent devant monseigneur la Mourisque¹ ». Les tamburins de MS. de Beures se contentent de III s. VI d.

1. A l'égard de cette danse, fameuse dans tout le moyen âge et qu'on appelle la Morisque, voici un texte sur le costume des danseurs; il a été imprimé, par M. le comte Léon de Laborde, dans les *Ducs de Bourgogne*, seconde partie, tome I, page 252, n° 868.

« A Hue de Boulougne, varlet de chambre et peintre de M. D. S., pour, par l'ordonnance d'icellui S., avoir fait de son mestier vu habis de drap de soye de plusieurs coulleurs et estrange facion, propices à danser la morisque, et icenlx enrichiz d'ouvrage de peaulx de Bresil d'or et d'argent, de lettres Sarasinoises et de tourbettes faictes à manière de drap d'or et, avec ce, fait toutes les bordures et manches et lez enrichiz d'or clinquant de trois doubles debachées à manières de franges d'or et d'autres ouvrages non samblables l'un à l'autre, et avec chascun habit une coqueluce de semblable soye et de pareilles façon et estoffes, estoffées les unes de elles (ailes) de serpens et ung long col à manière d'une beste tout chargiée de fremailles et d'or tramblant, le plus dru que faire

En 1445, on accorde à l'évêque des fous de Sainte-Aldegonde vi s. pour un jeu. — Voyons maintenant ce qu'on faisait à quelques fêtes de l'année.

NOËL. — Le jour de Noël, les trois paires de gants que l'on donnait aux enfants, ou jeunes gens jouant le « rôle d'anges », revenaient (1437) à vi s. la paire¹. Celui qui disait le « parage » de cette grande solennité, comme de celle des trois rois, avait droit à ii s. — La cense d'Herbelles était tenue d'acquitter chaque année quatre soubz pour les charbons de matines consommés, pendant les matines de la nuit de Noël, à Saint-Bertin.

CIRCONCISION. — A Béthune, le chapitre, désirant que le 1^{er} de janvier fût dignement solennisé par la représentation des mystères le plus en vogue, envoyait quérir au loin ceux qui avaient acquis le privilège d'impressionner le plus vivement le peuple. Ainsi, en 1474, xii s. sont alloués pour « une voie faite à Douay, au quemandement d'aucuns de messieurs, par Pirot de Seneleguez, liquels y fu envoiiez en le sepmaine du Noël dairain passé, pour avoir des nouveaux jus pour juer le jour de l'an ». — Ce jour était aussi une époque de fête pour « l'évêque des ânes », puisque, cette même année, on portait en compte les ix écus dépensés par neuf de messieurs de chapitre, pour leur part de « le feste du vesque des asnes², par dessus tout ce que ly cœurz paya. » — Nous ferons observer ici que les joyeux compagnons, qui portaient à la taverne ce bizarre dignitaire, lui offraient d'ordinaire, le jour de Saint-Nicolas, deux lots de vin, alors que cette gracieuseté s'élevait à xii lots (à iii s. le lot) à la Circoncision³.

A Saint-Bertin, le jour des Innocents, l'évêque ainsi qualifié de l'église de Saint-Omer venait, accompagné des chantres, chanter devant monseigneur (l'abbé), et acceptait comme courtoisie xiii s. La nuit de l'an, au roi du couvent⁴ on donnait xxiii sous pour « estrine » ; tandis que le jour même

se peut, et les autres d'autres devises, ensamble avec chascun d'iceulx habiz, une paire de chausses de toille, où sont faictes testes de serpent de bature d'or parey, qui mordent de dessus jusques aux genoulx dont saillent gouttes comme de sang, et autres devises, et fait à chascun une barbe et chevelure estranges, sollers et sonnettes pour, à tous iceulx habiz, danser la morisque ; pour chascun desquelz lui a esté taxé, tant pour estoffes de son mestier comme pour la façon, vii liv. de xl gros diete monnoye, valent, comme appert par quittance dudit Hue et certification de Anthoine de Rochebaron, escuier trenchant de M. D. S., par lequel icellui S. les a fait faire et ordonner sur les pris, marchié et délivrance d'iceulx habillemens, xlix liv.

1. « Pour les wans des enfans iii s. vi d. »

2. Ailleurs : « De la feste des asnes. »

3. 1474. « Pour présent fait à l'evesque des Innocens, liquels donna à desner, mess. présentèrent xx loz de vin, iii escus. »

4. « iii nonas julii obiit Henricus Malus, rex de abbatiâ, pro quo dantur x sol. de communi. » (*Obit de la cath. d'Arras*, xiii^e siècle ; MS. n° 332 de la bibl. de cette ville.)

de la Circoncision on remettait, soit aux jeunes enfants de chœur, soit au prince des Sots, XIII s., aussi comme étrennes. De leur côté, « les menestres et joueurs de gros bois » avaient droit à X s. chacun. Un harpeur, qui joua (1494) devant monseigneur et la compagnie, au souper, reçut XIII s. En 1492, des « flaiolliers » eurent XXVI s.

Aux sœurs de « Sainte-Marguerite » monseigneur l'abbé octroyait (1535) une rasière de blé « pour farre leur realme », et une autre aux religieux « pour faire les watteaulx du jour du royaume ¹ ».

CHANDELEUR. — A Béthune, les chapelains et les vicaires recevaient, à la fête de « Nostre-Damé de la Chandelier », LXX s. pour leur récréation. Ce jour-là, ainsi qu'aux « grans principaulx », on allumait (à Saint-Bertin) un grand nombre de cierges autour du chœur et devant le « dossal », durant les premières et secondes vêpres, cantique et haute messe. Il est à noter qu'aux grands et petits principaulx on posait III petits pains devant le souverain, et que, pour les doubles prébendes, qui, quatre fois par an, se mettaient au réfectoire devant le souverain, il fallait IX couples de blé ².

DIMANCHE-GRAS. AVENT ET CARÈME. — D'ordinaire I flée (ailleurs III flez) de bacon (cochon) était distribuée au peuple par le chapitre de Béthune « le jour du cras dimenche ». Celle qui fut, à cet effet, « accatée en plain markiet » en 1474, revint à v écus XV s. ; à celui qui la découpait on allouait V s. III d.

Le mercredi des Cendres figurent, d'abord, les II lots de vin, évalués XVIII s. (1600), présentés à la collation ; puis deux autres offerts au prédicateur de ce jour. De plus, XI porcelles (cochons de lait), de VII à VIII s. chaque, étaient servis aux récréations des « grands quaresmeaulx » de carême. Nous voyons figurer, dans les comptes de la gréneterie de Saint-Bertin, le lart et le saing de pore qui entraient dans les tartes ³ de lart données aux religieux aux quaresmeaulx de l'Avent et de la Septuagésime ; les XXIII^e de

1. Les deux pâtisseries du couvent, qui avaient chacun VIII liv. de gages par an, recevaient XII s. pour les flans du jour de Pasques, et XII autres, pour le wastel du royaume. — 1650. Pour livraison de serviettes, le jour des Rois, VIII liv.

2. Il fallait pour le double des souverains VI^e. III^{xxx} grand pains et LXX autres mys devant le souverain aux LXX junes acoustumés à juner. Le vin, livré aux grands et petits princhipaux parfaites devant le souverain au refroitoire, s'élevait à XXII setiers. La double prébende des souverains avait droit à III tonneaux XXXV lots de cervoise. Il est aussi question du souverain du second couvent.

3. « Lait douz pour les flans et badrées des religieux. En 1610 Jonquières de laict doulx à II s. VI d. — Lait et surion (à III d. le panier) pour les tartes. — Fromage frais à faire tartes, à III s. le panier ». Ailleurs : « Fromaiges de Ilame, Neu, Hoitines, Saint-Venant et aultres fromaiges molles pour les tartes du couvent ».

pommes (à vi s. le cent), nécessaires aux tartes et « roffioles » des samedis de la Sexagésime et de la Quinquagésime, des lundi et mardi gras, et des dimanches de carême; puis, enfin au dessert, des pommes, des poires, des prunes de Damas, à xii s. la livre. Durant le carême, on donnait parfois aux bons moines, pour les régaler, des « paucques, pareques » de x à xx s. la douzaine. N'oublions pas les vii tonneaux de cervoise accordés aux religieux et aux séculiers, « pour boire entre deux heures ». En 1592, cent iii^{xx} poignées de cresson pour servir aux religieux es jours de dimenche gras, autrement dit des « grandz caresmeaulx », vendredi-saint et veille de Pâques, coûtent xxxiii s. vi d. Au messager, qui, chaque année, apportait le jour des palmes (Rameaux), au nom de messieurs de la loi de Poperinghes, un saumon frais, on allouait x s. Le quarteron de pommès, que l'on servait en même temps, coûta iii s. en 1607.

Pour avoir droit à sa prébende, s'élevant à cinq couples de blé, l'abbé devait se trouver au couvent la veille et le jour de Noël, à l'Épiphanie, à la Septuagésime et aux Cendres.

RAMEAUX. — A Béthune, on allait à la Buissière chercher le buis distribué aux fidèles le jour des Rameaux. En 1414, les sergents, qui vont le querir, reçoivent iii s. et y portent iii quarterons en coppons pour « le bouchet ». En 1426, « Brocart, doublier, et ung varlet avecq ly obtiennent ii s. vi d pour aler querre du buis à le Busière ».

Il est à croire qu'au xvii^e siècle on observait encore, à Saint-Barthélemi de Béthune, l'usage signalé par M. Félix Clément¹. En effet, le comptable porte en dépense (1627) xl s. « pour l'autel du dimenche des Rameaux, et faire l'autel et sépulcre le jour du jedy saint. »

Aux processions des Rameaux, de Saint-Marc, de l'Invention de la sainte Croix et des Rogations, chaque chanoine d'Arras avait droit (lorsqu'il y assistait) à une « miche canoniale² », à charge de dire *De profundis*, *Inclina* et *Fidelium* en mémoire du fondateur, l'archidiaque Jehan Gavet³.

SEMAINE-SAINTÉ. — Lorsque les chanoines de Saint-Barthélemi de Béthune pêchaient « es fossez du marez en le sepmaine peneuse⁴ », ils dépensaient presque toujours, à leur retour, xxx s. à la maison « mons le cantre ».

Le peintre qui, le jeudi Saint, faisait la représentation de Nostre Seigneur

1. Voyez, dans les « Annales Archéologiques », les différents articles intitulés « Liturgie dramatique », par M. Félix Clément.

2. « Unam micam canonicalem. »

3. *Obit. de la cath. d'Arras*, bibl. de cette ville.

4. Ailleurs : *La sepmaine peneuse après ramis palmarum*.

au sépulcre, recevait une certaine somme. En 1642, on allouait pour cette cause XLVIII s. à M^e Phl. Le Gay, peintre.

A la Cène figurent, tantôt VII^{xx} et III « bugnez » (1474), payés XXIII s. ; tantôt VIII^{xx} à XX s. ; IX^{xx} XII à XXIII s. ; puis III lots de vin achetés XXI s. III d. A celui qui mettait la table et nappe (1607), on accordait II s., et autant à celle qui la « buoit ». A Saint-Bertin, le couvent était tenu de présenter à l'évêque de Thérouanne, le jour du « bon joeudy devant la bénédiction et sacre du cresseme, une potente garnie d'une once d'argent », qui, en 1533, fut fournie par l'orfèvre Anthoine Le Gay. Elle revenait de XXXVI à XL s., et celui qui la portait recevait X s. ; tandis que « les deux peaulx de boucq malles », qui lui étaient également présentées, en coûtaient XVI^l. Au chapitre de Thérouanne, puis d'Ypres, il devait aussi présenter ce même jour, à cause de la cense d'Herbelles, un setier de vin². Les « chervoises des mandes, y compris xv los pour le grant mande du blancq joeudy³ », s'élevaient à X tonneaux XXX lots. C'était un apothicaire qui livrait (1535) « les chuccades ou dragies du blancq joeudy⁴ ». Pour le lait d'amandes que l'on présentait alors au prieur, au grenetier, au chambellan, au vinetier et au chantre, il fallait III liv. « d'amendes longhues », de XXXII s. et deux liv. de sucre de XIII s.⁵.

A Arras, la fondation faite par Nicaise Le Vasseur obligeait le chapitre à faire prêcher, à ses frais, la Passion, le jour du Vendredi Saint, et ordonnait en outre qu'à la fin du sermon le prédicateur dit, pour le repos de l'âme du fondateur, le *De Profundis*, puis *Inclina*, puis *Fidelium*⁶.

A Béthune, les « signeurs » et le chœur acceptaient (1474) LXXVI s. VI d. pour « les sept spanes et letaniez de quaresme » ; tandis qu'à celui qui avait dit les « III souffrances (Passions) de la peneuse sepmaine », et avait fait « le benichon du cherge, la nuit de Pasquez », on accordait III s.

PAQUES. — A Saint-Bertin, « l'abre de Pasques » demandait le concours d'un grand nombre d'ouvriers, puisqu'en 1498 Pacquet Austin⁷, Miquelot et Marquet, charpentiers, aidaient à le dresser.

On allouait chaque année « cinq mod. quatre setiers de blé pour les ré-

1. On dit, en 1536 : « n'en a esté riens faict ad cause de la guerre. »

2. Celui qui, chaque année, allait *au senne d'iver et d'esté* à Thérouanne, obtenait XLV s.

3. A Arras, on allouait (XII^e siècle) dix mesures de blé pour faire le mandement du Seigneur.

4. Ailleurs : « Du joeudy absolut. »

5. « Un pain de fin sucre pes. XVI liv. et demie à VIII s. la liv. »

6. *Obit de la cath. d'Arras*.

7. Il venait d'établir des hourdes pour le peintre, au clocher.

créations des religieux à Salprineq ¹ et LX lots de vin à 1 s. le lot. » Toutefois, nous voyons ailleurs que, pour ces récréations dites du prier, du souzbprier et du tierch pryneur, on fournissait, chaque année, « CXXXVI grans pains, et, à chascune récréation de III compaignies, II tonneaux par dessus leurs prébendes, ce qui faisait XXIII ton., et I mod. III st. de vin. »

GRANDES ET PETITES LITANIES. — A la Saint-Marc et aux Rogations, quatre coustres placés entre les religieux, et auxquels on donnait à cet effet XX couples de blé, portaient pendant les processions des « blanches vergettes ». Quant au « ferdal », qui, d'ordinaire, portait la verge, il recevait IX couples « en pain brun. »

Parmi ces porte-vergettes, nous remarquons Rolland Bournel, seigneur de Boncourt, auquel le couvent donnait annuellement XXXVI s., prix d'une « plice de blancz ayneaux et d'une paire de bottes », qui lui étaient dues pour son tief de le Jumelle, « à la cerge de porter la verge et le livre aprez monseigneur nostre maistre, à toutes processions généralles et aux grans doubles, etc. ². et principalement aux « rouisons » le jour des Cendres et des « blancqs palmes » (les Rameaux).

C'était presque toujours à Hammes que l'on allait chercher sur des bateaux le « may » dont on parait l'abbaye aux jours des processions solennelles; car nous voyons qu'en 1532 le batelier Guillaume Herry réclamait XXXIII s. « pour plusieurs voitures extraordinaires qu'il avoit fait d'aller querir à Hammes des mais pour les processions généralles extraordinaires de cette année. » En 1542, Jehan de Cuppre reçoit XXIII s. en desure d'ordinaire, pour avoir livré « les joingtz des espartures depuis l'Ascension, XV^e XLII, jusques à l'Exaltation Sainte-Croix suivante, à tous grandz doubles et petitz principaulz. » — A la Transfiguration, disent les obituaires d'Arras, à la Saint-Barthélemy, à la Saint-Jean Porte-Latine ³, le chœur doit être jonché d'herbe. A la translation de saint Nicolas, cette herbe coûte III s., à la sainte Anne, III s. III d. A Béthune, deux bottes de may ou « mayoille » reviennent à V s., en 1574; à VIII s., en 1621; la « vincere » ⁴ et le « parquet » ⁵ à VII.

1. Salprunck, Sauprewicq. — Ailleurs : « Les deux récréations, asscavoir aux Rois et après le Quasimodo. »

2. Même devoir féodal pour le tief de Houlle, qui donnait chaque semaine à ce seigneur droit à deux muits de Pesquerie dans la rivière de Houlle. — Dans l'année de 1407, on lit : « Ung livre que on nomme Collectaire. »

3. « XVI non. mayi Johannis in dolio missi : » — A Bethunes les treize espartures qui se font les jours solennels avant l'an, au chœur, coûtent XIII liv. — « Pour le service monseigneur d'Arras en estrain III s. » — 4. Ne serait-il point ici question de la pervenche, nommée *vinca* par Linnée ?

5. 1612. « Pour XXV *parquets*, à XVIII d. le *parquet*, XXXVII s. VI d. » — Le jonc, dont on couvre les rues, aux processions de la Fête-Dieu, est encore ainsi désigné à Arras.

ASCENSION. — Dans cette localité de Béthune, l'Ascension du Seigneur était solennisée d'une manière toute dramatique. En effet, nous remarquons qu'en 1414 on octroyait un lot de vin de III s. « aux menestres qui jouèrent quand Dieu monta es cieulx »; un autre de III s. « à ceux qui pour cedit jour ont paré Dieu pour monter es cieulx ». En 1426, les deux compagnons « qui ouvrèrent, le jour de l'Ascension, à monter Dieu es chieu », reçoivent chacun un demi-lot de vin estimé XII d. Même mention en 1574. En 1600, « ceux qui ont faict monter l'imaige de Nostre Seigneur le jour de l'Ascension » acceptent deux lots de vin de XVI s. ¹. Le comptable de 1621 nous décrit même le costume que portait le divin crucifié prêt à quitter le monde qu'il venait de racheter au prix de son sang. « A Guislain de Semerpont j'ay payé, nous dit-il, XIII l. IX s. VI d., pour avoir fait et livré une robbe de camelot single fy violet à la représentation de l'Ascension de Nostre Seigneur. » — Le maître de chant, qui avait VI l. de gages par an, distribuait, en 1651, VIII l. III d. à quelques musiciens qui avaient chanté, tant à la procession des Stations que le jour de l'Ascension.

Longtemps auparavant (1437) Jehan de Waistines et son compagnon obtenaient « II s. pour avoir jué de aucuns instrumens le jour de l'Ascension ».

N'oublions pas les XVIII s. donnés chaque année, le jour du lundi nommé Parjuré ², au portier du Brule et aux serviteurs du serrurier, du cuvelier, de l'éperonnier, etc., du couvent de Saint-Bertin.

PENTECÔTE. — A la procession solennelle du jour de la Pentecôte (1414), les quatre prêtres de Béthune, qui avaient porté le « brach saint Béremieu et le chief saint Jore », avaient chacun droit à VI d.; leurs chapeaux de fleurs revenaient à VIII s. Aux quatre enfants qui avaient porté les torches, on accordait II s.; et VIII s. aux sergents qui avaient gardé la procession. Les « esprises » pour faire la couronne de ce jour (1426) coûtaient XVIII d.; la livre d'étoupes que l'on y mettait, VI d.; les VIII^e « nyeulles » (oublies), à XVIII d. le cent, XII s.; le « blanc coulons servans à chelly jour, XII d. »³.

FÊTE-DIEU. — A la fête du Saint-Sacrement (ainsi qu'à Noël et à Pâques),

1. 1604. « Pour avoir réparé la remonstrance de l'Ascension, y compris ce que l'on a païé au paindre, XLV s. » — 1642-44. « A Hubert-Adrien, pour avoir fait la figure de Nostre-Seigneur montant au ciel. » — 1651. « Pour certaine petite cordelette de filet à l'usage du jour de l'Ascension, XVIII s. »

2. Cette fête a encore lieu à Lille et dans d'autres localités du Nord.

3. 1496. *A celuy qui monta Dieu es cieulx et fist voller le blancq couloun le jour de Pentecoste ung lot de vin de II s.* Il avait en outre (1627) XL s. de gages. — *Le blancq couloun*, xv d. (1627). — 1574. « La moitié de deux lots de vin donnée au cloquemau pour faire descendre le coulomb blancq. »

les deux « anges » recevaient chacun une paire de gants ¹. A celui qui tenait le ciel du « vénérable », on accordait (1414) II s., alors que les claux ² et le fillé à ce nécessaires revenaient à VI d. En 1574, à Marguerite de Senelenghues, qui avait paré le Saint-Sacrement, on donne un lot de vin. En 1426, les XL « capiaus », pour le jour du Saint-Sacrement, sont estimés VIII s. En 1604, la dépense pour may, venere, fleurs, parquet et cercles à faire des chapeaux, s'élève à XL s. A Saint-Bertin, les sergents du *petit bailly* avaient soin de demander à l'abbé les VI s. qui leur étaient dus ce jour-là.

TRANSFIGURATION. — A la Transfiguration, le raisin que l'on présentait à Béthune, pour être béni, coûtait (1426) XII d.

FÊTE DE SAINT-BERTIN. — Chaque année, le 4 septembre, le monastère de Saint-Bertin devait VI l. à l'abbé d'Auchy (VIII l. XIII s., en 1530), à condition qu'il vint, le 4 septembre, nuit de Saint-Bertin, célébrer la messe au chœur de l'église, « pour applicquier ³ en une paire d'habitz de sengle saie, ung chapperon d'enfant d'escolle, comme portent ceulx de cheans, et une paire de bottes ⁴ ». Quant au maître de chant de Saint-Omer, qui, ce jour-là, avait « avecq ses compagnons disanté la messe », il acceptait XXXIII s. De son côté, le sergent de Caulmont ⁵, qui avait apporté le raisin, recevait XXX s. Une paire « de pertris ⁶ » et une livre de lard, pour le gala de cette grande solennité, coûtaient IX s. ; III^e anguilles, LVI s. ; II^e « pimpernaux » LX s. Au dessert figuraient seize oranges de X s. ; douze citrons de XXX s. ; II^e de « rambours » (pommes) ; II^e de pommes tendres ; VI^e de prunes et huit livres de noix « barbues ⁷ », achetées, toutes ensemble, LX s. Il fallait en outre, pour *lo* de monseigneur et du chambellan, deux cent trois quarterons de pommes « à faire tartes » ⁸, estimées XXI s. N'oublions pas que l'on exigeait III l. III s. VI d. pour le louage de « vingt six douzaines d'estain », fournies dans cette circonstance.

A Béthune, les III^e ung quartiers de pommes à bénir le jour de Saint-Jacques et de Saint-Cristofle ⁹ reviennent (1414) à VII s. VII d.

1. 1414. « A Jehan Olivier, pour les gans qu'il a livré pour les anges pour tout l'an, v s. » — 1650. « Trois paires de gands fourrez pour l'acommodement des choraux, XVIII s. »

2. « Claus de lice pour tendre le ciel le jour du sacrement, III d. »

3. Cette somme de VI liv.

4. *Pro flocio, cuculla, botis, pellicia et capello*, disent les textes latins du XV^e siècle. — En 1427, on ajoute : *nihil pro presenti anno, quia non venit ad festum sancti Bertini, obstante mortalitate.*

5. Caumont, près Chauni, Aisne.

6. Ce mot est encore usité auprès de Béthune. — 7. Noix fraîches.

8. Les tartes du jour de la saint Charles.

9. A II s. III d. le cent. — 1496. Le cent de pommes à bénir, à XVIII d.

FÊTE DE SAINT-MICHEL. — Lorsqu'on célébrait, à Béthune, la fête de cet archevêque, on se transportait sur les combles de l'église; car nous voyons mentionnées, en 1437, les XIII^e de lattes de « maissier »¹, à VI s. VI d. le cent, pour relater au comble, « ainsy que on va à saint Miquiel »; puis, les IX s. par jour accordés à Mahien Percheval, qui « ouvra ly III^e sur les combles, ainsi que on va à saint Miquiel, ou mois de setembre »; enfin, les XXIII s. III d. demandés par le charpentier Jehan le Cot, pour « cent et XL pies de caulattes et pour venteausses pour le comble, affin que on va à saint Miquiel. »

Si nous rentrons dans l'intérieur du couvent de Saint-Bertin, nous y verrons que les deux saumons² du repas de la Toussaint coûtaient (1565) III l.; alors qu'il fallait payer LIII l. XI s. les neuf bœufs fournis pour « le froide feste de Saint-Omer. »

FÊTE DE SAINT-DENIS. — La nuit des Pardons (Saint-Denis) ceux qui gardaient l'église avaient droit à XVI s., et l'on donnait III l. à Arnault Vervelt, qui avait peint de rouge le pied du coffre que l'on plaçait dans l'église.

N'oublions pas les XVII lots de cervoise délivrés, en 1599, aux « acteurs des jésuites faisant joy l'action en l'honneur de la bénédiction de Monseigneur. »

LA DÉDICACE. — A la Dédicace³, le comptable de Saint-Barthélemy de Béthune porte en dépense (1414) III s., prix des « claux et fillé nécessaires pour parer le cœur le nuit de la Dédicasse »; III s. pour II^e de « nyeulles »; VI s. donnés (1458) par manière de récréation aux chapelains et vicaires. En 1496, il fallait, pour faire la tente⁴, « unng cent de gros espincaulx et cinq toises de petite cordelle pour la tendre. » A ceux qui avaient aidé à la tendre, on présentait un lot de bière de III d., et deux lots de vin, estimés V s. VIII d., à ceux qui l'avaient gardée toute la nuit. Mais les deux hommes, qui avaient été querir deux charges de may pour la décorer, se contentaient de XII d.

B^{on} DE LA FONTS-MÉLICOCCQ,

Correspondant des Comités historiques.

1. Cerisier sauvage.

2. 1596. « Rondelle de saulmon moscovite à xxxix liv. »

3. Le nom de *Ducasse*, donné en Artois aux fêtes patronales, vient sans doute de Dédicace qu'on écrivait alors *Dédicasse*.

4. 1612. Ceux qui font les tentes reçoivent III s.

MÉLANGES ET NOUVELLES.

Adhésions et encouragements. — Comité historique des arts et monuments. — Reliquaire de Saint-Junien. — Chants de la Sainte-Chapelle. — Exposition des manufactures nationales. — Les architectes du gouvernement. — État du mont Saint-Michel apprécié par un Allemand. — Rachat de l'église Saint-Léger de Soissons par Mgr de Garsignies, évêque de Soissons. — Sacre de Mar de Dreux-Brézé, évêque de Moulins. — Publications archéologiques sous presse. — M. de Contencin, directeur des cultes.

ADHÉSIONS ET ENCOURAGEMENTS. — Entre les marques de sympathie qu'on a, dans ces derniers temps, témoignées à nos doctrines et à notre publication, nous devons surtout signaler celles de M. le comte de Chambord. A la date du 2 avril courant, M. le duc de Lévis nous faisait l'honneur de nous écrire : « M. le comte de Chambord verra avec grand plaisir son nom parmi ceux de vos souscripteurs, heureux de s'associer ainsi, autant qu'il est en lui, à vos utiles travaux et de donner une nouvelle preuve de son amour pour les arts qui illustrent sa patrie. » — Nous avouons franchement que nous regardons cette souscription comme la plus haute et la plus enviable récompense de nos efforts à faire connaître, comprendre, aimer et reproduire l'art entier du moyen âge. C'est une sorte de croix d'honneur que le descendant de saint Louis vient d'envoyer aux collaborateurs des « Annales », qui jettent, nous en avons la conviction, une si éclatante lumière sur les œuvres d'art du temps de Philippe-Auguste et de saint Louis.

COMITÉ HISTORIQUE DES ARTS ET MONUMENTS. — Sur la présentation du Comité, M. le ministre de l'instruction publique et des cultes a conféré le titre de membre non résidant à M. Ch. de Linas, déjà membre correspondant à Arras. Le titre de correspondant a été donné à MM. L. de Baecker, ancien magistrat à Bergues; Barrère, professeur d'archéologie au petit séminaire d'Agen; Charles Barthélemy, archéologue à Mantes; de Castelnaud d'Essenault, avocat à Bordeaux; Eugène Hucher, archéologue au Mans; Charles Lecœur, architecte à Pau; Maréchal, ingénieur des ponts et chaussées à Bourges. M. le docteur Edouard Melly, ancien député à la diète de Francfort, a été nommé correspondant pour l'étranger, à Vienne (Autriche). M. Vincent, auteur de mémoires et d'ouvrages importants sur l'histoire de la musique, a été nommé membre résidant à la place de M. Bottée de Toulmon, que la mort vient de nous enlever. M. de Guilhermy est devenu enfin membre résidant. Choix excellents, qui doivent donner aux travaux du Comité une activité nouvelle et une valeur plus grande.

RELIQUAIRE DE SAINT-JUNIEN. — M. l'abbé Texier nous adresse quelques renseignements historiques sur ce beau reliquaire publié dans notre dernière livraison : « En 1255, Pierre de Montvailler, archiprêtre de Nontron et chanoine de Saint-Junien, fit faire une coupe d'argent pour le chef de saint Amand. On y lisait l'inscription suivante :

M. P. DE MONT-VAL. CANONICVS S^U JUNIANI ET ARCHIPRESBITER DE NONTRONIO FECIT FIERI HANC CYPHAM AD HONOREM BEATI AMANDI CONF. AÑO DÑI MCCLV.

« Cette translation de reliques lui permit d'en disposer, au moins pour une petite partie; il en fit don à l'abbaye de Grandmont et il fut, en retour, admis à la fraternité de l'Ordre. L'origine et la date du reliquaire de Saint-Junien, qui appartenait à Grandmont et fut donné à Saint-Silvestre, en 1790, sont donc bien établies. Ce reliquaire fut offert à la célèbre abbaye par Pierre de Montvailler (« de Monte-Valerio »), vers 1255. Une statuette, c'est la tradition du pays, en couronnait le sommet; mais il est incertain que ce fût un évêque. »

CHANTS DE LA SAINTE-CHAPELLE.—M. Félix Clément vient de faire exécuter de nouveau, par ses cinquante musiciens, les chants de la Sainte-Chapelle dans l'église de Saint-Louis d'Antin. Aux mélodies déjà connues, M. Clément a ajouté le « Resurgente dominorum Domino » et un « Deo gratias » du XIII^e siècle, que nous avons fait graver exprès pour cette cérémonie et qui sont en vente à la librairie archéologique. Comme à la Sainte-Chapelle, comme à Saint-Étienne-du-Mont, le succès de ces chants sublimes a été complet. M. le comte de Mellet, qui assistait à l'exécution de cette musique si vieille et si nouvelle tout à la fois, nous écrivait, un pied encore dans l'église, en quelque sorte : « Je sors de Saint-Louis-d'Antin, et je veux vous dire mes impressions. C'est beau, simple, large et magnifique comme une basilique du XIII^e siècle. Je vous assure qu'en entendant ces chants mâles et puissants monter au ciel dans leur religieuse énergie, je voyais tout naturellement monter dans mon imagination ces voûtes des Notre-Dame de Chartres, de Reims et d'Amiens. Nos cathédrales ont souvent retenti de ces accords, alors que tout était à l'unisson, et que tout s'abreuvait à la même source et montait poussé par la même sève : architecture, sculpture, peinture, musique, poésie, caractères moraux et vertus civiques. N'en doutons pas, notre cause va être gagnée; elle marche à grands pas. Nous sommes dans le travail long, laborieux, triste; nous aurons des lances à rompre, mais nous vaincrons. En voyant cette régénération, cette résurrection de la musique sortir encore une fois des flancs de l'Église, nous disions, comme sous Constantin : « In hoc signo vinces ». Je vous parle de mon impression la plus vive, celle qui domine les autres dans ce que mon âme a ressenti tout à l'heure, ébranlée par la résurrection d'un autre âge, par ces modulations éminemment religieuses et puissantes; mais Dieu me garde de ne pas faire aussi la part des sensations plus douces par lesquelles j'ai passé également, et qui m'ont montré le XIII^e siècle tout aussi fécond dans la musique tendre et méditative que dans les effets grandioses et accentués. Alexis Dupont, qui a si bien lancé cette musique du moyen âge, doit nous la redonner à Saint-Roch. Il faut aussi que M. F. Clément monte promptement une messe complète du XIII^e siècle. » — Ces chants s'exécutent partout en ce moment. Le 4 mars dernier, M. l'abbé Sagette nous écrivait du petit séminaire de Bergerac : « Un mot des belles mélodies du XIII^e siècle. C'était fête hier au séminaire; nous avions une première communion. Comme nous réservons toutes nos pompes pour ces jours deux fois solennels, on a chanté le « Patrem parit Filia » avec accompagnement d'orgue. Cette mélodie énergique, enchâssée dans les riches accords de M. F. Clément, a produit un effet merveilleux. On ne l'exécutait pas avec cette admiration bruyante, qui se soulève autour des chefs-d'œuvre de la musique prétendue religieuse; mais avec cette admiration calme et recueillie, qui écoute encore plus avec l'oreille intérieure de l'âme qu'avec celle du corps. Ce morceau a été le bouquet d'harmonie de la fête. On m'écrivit aussi du grand séminaire de Sarlat, où j'ai vivement recommandé ces mélodies, qu'on en a déjà exécuté quelques-unes et qu'elles ont été trouvées admirables, même par des musiciens. Oui, vous avez raison, il faut faire comprendre et admirer le moyen âge par les oreilles, comme vous l'avez fait comprendre et admirer par les yeux. Il y a dans ces mélodies un caractère qui me paraît bien marqué, et que cette forte et prodigieuse époque du moyen âge imprimait à toutes ses œuvres : un caractère de simplicité, de pureté, de piété surtout et même de rêverie, non pas de cette rêverie langoureuse et fade, mise à la mode par nos troubadours modernes, mais de cette rêverie mystique, de cette mélancolie chrétienne qui toujours aboutit à Dieu et qui traduit admirablement cette aspiration du cœur, cette inquiétude native qui ne se reposera que dans le

ciel. » — Faute de place, nous ne pouvons reproduire tout ce qu'on nous a écrit sur ces chants ; nous dirons seulement qu'on en a vendu, dans ces dernières semaines, un grand nombre d'exemplaires, et qu'on les exécute en ce moment jusqu'au fond de l'Allemagne et jusqu'en Russie. Le germe de la renaissance musicale est appelé à produire des fruits nombreux dans ces divers pays, peut-être avant deux ans d'ici.

EXPOSITION DES MANUFACTURES NATIONALES. — Depuis le 21 avril, sont exposés dans les salles du Palais-National les produits des manufactures de Sèvres, des Gobelins et de Beauvais. Il y a quatre ans, depuis le 4^{er} juin 1846, que ces manufactures n'avaient rien montré au public ; comme elles ont reçu chaque année leur budget de sept cent vingt-huit mille francs, elles nous offrent donc, en ce moment, le produit de deux millions neuf cent douze mille francs. Nous le disons et le répétons avec chagrin, jamais les manufactures n'avaient donné si mauvais et si peu même en une seule année et pour sept cent vingt-huit mille francs seulement. L'époque où Sèvres exposait les vitraux si imparfaits de Chenavard et de Devéria, les vases d'Antonin Moine et de Barye, était l'âge héroïque de cette manufacture ; aujourd'hui, c'est au-dessous de tout. Si M. Brongniart revenait au monde, lui que nos critiques avaient si vivement contrarié, parce qu'elles étaient fondées de tous points, il serait désolé de voir ce qu'on a fait de sa manufacture. Les deux vitraux d'aujourd'hui, « Jésus-Christ couronné d'épines » et « Jésus-Christ portant sa croix », surpassent en couleurs éteintes et en faiblesse d'exécution tout ce que Sèvres a jamais donné de plus mauvais. A leur tour, les Gobelins ont voulu faire de la peinture sur verre en tapisserie. M. Ingres, l'illustre peintre, avait exécuté des cartons pour des fenêtres destinées à la chapelle Saint-Ferdinand, à Neuilly. Ces cartons, Sèvres les a mis en verrières d'une fadeur indicible, et les Gobelins viennent de les mettre en tapisseries d'une laideur inouïe. M. Ingres doit s'apercevoir qu'il ne suffit pas d'être un grand dessinateur pour composer des cartons de vitraux ou de tapisseries. Il est à désirer qu'une aussi cruelle leçon, qui vient saisir sur la fin de sa carrière un si éminent artiste, profite surtout au gouvernement et à ceux qui s'imaginent qu'on peut impunément mettre des cartons à toute sauce, en peinture à l'huile, en peinture sur verre, en peinture murale, en mosaïque, en émail, en tapisserie. Rien ne peut mieux caractériser le désordre qui règne actuellement dans les esprits et dans les âmes, sous le rapport de la politique et de la morale, que cet amalgame d'arts fort différents entre eux, opéré par nos manufactures nationales. M. Reichensperger nous l'a démontré, l'art est le miroir de la société ; aujourd'hui, la confusion est partout. Pour faire toucher à l'œil la supériorité des manufactures privées sur celles du gouvernement, nous aurions voulu qu'on exposât ce que nos verriers, porcelainiers, émailleurs et tapissiers font tous les jours et à si bas prix, en regard et par comparaison avec ce que les manufactures nationales ont mis quatre ans et trois millions à fabriquer. Nous regrettons que des artistes distingués aient prêté leur concours, l'un à Sèvres, l'autre aux Gobelins, et qu'on ait euit et tissé, d'après leurs dessins, des vases et des tapis si désagréables à voir. On dirait vraiment que le talent se paralyse quand il entre au service de l'État. La renommée de ces artistes souffrira longtemps, peut-être toujours, du souvenir d'une pareille exposition. Nous ne savons pas ce que les membres de l'Assemblée législative vont penser de cette exhibition ; mais il nous semble qu'ils pourraient bien économiser les deniers publics, et retrancher du budget les sept cent vingt-huit mille francs qu'on donne annuellement aux manufactures nationales. Il y aurait profit pour tout le monde.

LES ARCHITECTES DU GOUVERNEMENT. — On lisait ce qui suit dans tous les journaux du 23 avril : « Le système pénitencier cellulaire vient de recevoir sa première application à Paris, dans la prison dite Nouvelle-Force, construite à grands frais dans le faubourg Saint-Antoine. Les architectes, en suivant l'idée du législateur, avaient dû combiner leur œuvre de manière à ce que le prisonnier, parfaitement isolé, ne pût voir ni entendre les autres condamnés, tout en restant sous l'œil du

gardien. Nous n'entrons pas dans la description du bâtiment ni du mutisme de ses corridors. La construction est achevée et les prisonniers viennent d'y être emmenagés. Dans chaque cellule, un conduit permet à chaque condamné de satisfaire à toutes ses nécessités sans sortir. On a essayé de rendre ce tube inodore par une fermeture hermétique ; mais la nappe d'air dans laquelle vit le prisonnier n'est pas assez forte pour comprimer celle qui est renfermée dans les fosses et qui tend à s'exhaler. En conséquence, corruption et infection de l'air de la cellule. De plus, en parlant à voix basse, à quelque distance au-dessus de l'orifice de ces tubes, la voix se reproduit dans toutes les cellules où aboutit un conduit qui plonge dans le même récipient. Ainsi, insalubrité et moyen de communication entre plusieurs prisonniers. Le but de la construction du bâtiment est donc complètement manqué. On a voulu de l'isolement et du mutisme, on a fait de l'acoustique et des porte-voix. » — Ceci rappelle que la salle actuelle de l'Assemblée législative, construite comme toutes les salles de ce genre, pour qu'on entende les orateurs et que même on puisse les voir, permet à peine de voir et à plus grande peine encore d'entendre. Après des remaniements coûteux et des dispositions sans cesse renouvelées, on entend mal et on voit peu. — Dans les bâtiments de la nouvelle École normale, rue d'Ulm, on a fait en bois, en planches parfaitement sonores, un grand escalier que descendent et que montent continuellement des files d'élèves. On prétend que ce piétinement de pas nombreux sur ces bois retentissants n'est pas très-favorable aux élèves qui étudient et réfléchissent dans les salles, ni aux professeurs qui enseignent dans leur chaire. Autour d'un préau s'étendent, comme dans les anciens monastères, des galeries destinées à la promenade des élèves pendant le mauvais temps. Puisqu'on copiait le moyen âge, il aurait fallu le bien copier. Mais ces galeries, si larges dans nos cloîtres, sont si étranglées à l'École normale, que deux élèves de front, rencontrant deux autres promeneurs en sens contraire, se heurtent inévitablement ; trois ne peuvent passer. L'architecte, ami de la solitude, a désiré sans doute que les élèves de l'École normale, en péripatéticiens modèles, fussent obligés de se promener un à un. Où il faudrait du calme, il a mis du bruit ; dans les galeries, destinées au bruit et aux conversations, il a mis le silence forcé. Il faut le dire, dans les monuments anciens que répare et consolide le gouvernement, les architectes s'y prennent absolument comme ceux qui construisent des monuments modernes. On veut consolider un clocher, et le clocher tombe ; on veut raffermir une église, et l'église se fend, quand elle ne se renverse pas. Ce qui précède est la préface et comme l'épigraphe d'un article que nous donnerons sans doute dans la prochaine livraison des « Annales ». Du reste, il n'y sera question que des monuments anciens, que des monuments historiques et peut-être même des cathédrales.

ÉTAT DU MONT SAINT-MICHEL APPRÉCIÉ PAR UN ALLEMAND. — En 1840, M. Bethmann, savant paléographe de Berlin, visita le mont Saint-Michel. Il trouva livrés à un tel mépris les admirables bâtiments vides ou occupés qui couronnent cette montagne et en font une des merveilles de l'Europe, qu'il ne put, lui simple chercheur de manuscrits et assez peu sensible, par conséquent, aux beautés architecturales, s'empêcher d'en dire un mot dans son « Voyage historique », que vient de traduire M. E. de Coussemaker, et que nous avons annoncé dans les « Annales ». Nous jugeons utile de reproduire ce passage, pour montrer comment les étrangers apprécient l'intérêt que nous portons aux chefs-d'œuvre de notre architecture ogivale. Depuis 1840, les choses n'ont fait que croître et enlaidir, en sorte que le mont Saint-Michel est plus malade et plus mutilé que jamais. — « Au pied du mont, se trouve une petite ville de pêcheurs ; sur sa pointe, l'abbaye de Saint-Michel *in periculo maris*, bâtie en granit, naguère la plus riche et la plus vénérée de la Normandie. L'ancienne église, surmontée aujourd'hui d'un télégraphe, qui a remplacé son archange en or, s'élève au-dessus d'une deuxième église, qui plane elle-même au-dessus des dortoirs des moines, transformés aujourd'hui en écuries de bois, sous lesquelles se trouvent encore les oubliettes ou *vade in pace*. On y voyait la cage en bois dans laquelle fut enfermé un journa-

liste allemand, Duburg, que Louis XIV fit enlever à Francfort, parce qu'il avait écrit contre lui. Au commencement de son séjour dans ce cachot, il en avait décoré les parois avec un clou; mais ensuite, ses mains et ses pieds furent paralysés par l'humidité, et les rats l'auraient, dit-on, mangé pendant qu'il vivait encore. La magnifique salle des chevaliers, où Louis XI fonda l'ordre de Saint-Michel, est aujourd'hui la salle de travail des prisonniers, et l'église leur réfectoire. Le gouvernement laisse à l'abandon tout ce qui n'est pas nécessaire à la maison de correction. Tous les ans, il en tombe de fortes parties qui présagent la ruine des parties adjacentes. Les prisonniers y mettent souvent le feu; et cet admirable édifice en granit, appelé avec pleine raison la MERVEILLE, que presque tous les monarques de France, Napoléon et Louis-Philippe même, ont visité, marche rapidement vers sa ruine, et plus rapidement encore que s'il restait inhabité. On voulait, il y a quelques années, transporter au Musée d'artillerie de Paris les deux canons en fer placés devant la porte de la ville, et autrefois pris sur les Anglais; mais il s'éleva en Normandie un tel cri contre ce projet, que l'on s'abstint de l'exécuter. Paris est toujours ainsi, et c'est seulement pour Paris qu'on fait quelque chose. Avec le zèle historique dont elle se vante si volontiers, la France ne devrait pas laisser tomber en décadence un de ses magnifiques monuments, qui, plus que tout autre, renferme des souvenirs historiques; qui, pendant des siècles, a résisté aux ennemis de la France; qui a conduit les Normands en Italie, et l'ogive dans l'Occident septentrional. »

RACHAT DE L'ÉGLISE SAINT-LÉGER DE SOISSONS. — M. l'abbé Poquet, directeur de l'institution de Saint-Médard de Soissons, correspondant du Comité historique des arts et monuments, nous écrit la lettre suivante : — « Monsieur et ami, une bonne nouvelle à vous annoncer; un acte qui fait honneur au clergé et à l'épiscopat de Mgr de Garsignies, notre évêque : c'est la conservation de l'église de Saint-Léger de Soissons. Monseigneur, aidé par un de ses vicaires généraux, M. de Jenlis, vient de faire l'acquisition du monument le plus important de la ville après la cathédrale et les magnifiques fleches de Saint-Jean-des-Vignes. J'étais, depuis quelques années, ainsi que mon ami, M. de La Prairie, à la recherche des moyens qui pouvaient assurer l'existence d'un édifice aussi capital pour notre antique cité. Jugez de mon bonheur d'avoir pu contribuer à décider cette grande acquisition; car ce n'est pas seulement l'église abbatiale qui vient d'être sauvée de la destruction, mais une vieille crypte à nef romane et abside ogivale, mais des débris du cloître, un réfectoire supporté par deux rangs de colonnettes bien conservées, enfin, le couvent lui-même, rebâti au xvii^e siècle. Cette abbaye, occupée jusqu'à la suppression des ordres religieux, par des chanoines réguliers de saint Augustin, fait remonter son origine au commencement du xii^e siècle, en 1139; elle reconnaît comme fondateur Renaud, comte de Soissons. « Les travaux, disent les historiens, furent poussés avec tant d'activité, qu'au bout de treize ans, l'église et les bâtiments conventuels étant terminés, les religieux y furent installés. La dédicace en fut faite par Arnoul de Pierrefonds, qui venait de succéder à Josselin, sur le siège épiscopal de Soissons. » (*Bulletin de la société hist. de Soissons*, t. II, p. 15.) — Dans le cours des xv^e et xvi^e siècles, l'abbaye de Saint-Léger eut à supporter sa large part de toutes les calamités qui pesèrent sur la ville. Dévastée après le siège de 1414, elle fut presque entièrement détruite en 1567 par les religionnaires. L'église ne conserva que le chœur et les transepts; la nef et le portail surmonté de sa tour disparurent entièrement, ainsi que les bâtiments qui servaient d'habitation aux chanoines. De la primitive église, bâtie sous l'épiscopat de Josselin, il ne reste probablement que la nef de la crypte romane qui ne refuserait pas une date plus ancienne. Quant à celle qui subsiste encore aujourd'hui, elle semble remonter aux premières années du xiii^e siècle. C'est le style et la disposition de l'église d'Essomes, sauf ici plus de simplicité encore. « Le plan de l'église est une croix latine parfaite, dont les deux bras sont droits et la tête terminée par une abside à sept pans coupés, sans chapelle ni déambuloire. La nef forme une parallélogramme, accompagné de deux collatéraux, qui s'arrêtent aux transepts. La distance du portail au fond de l'abside est de cinquante-huit mètres, dont seize pour le chœur, huit

pour la croisée et trente-quatre pour la nef. Le chœur a la même largeur que la nef ; elle est de huit mètres. La longueur de la croisée est de trente-deux mètres. Enfin, les voûtes du chœur et des transepts sont élevées de seize mètres au-dessus du sol. Celles de la nef avaient la même hauteur avant leur reconstruction, comme on peut s'en assurer par ce qu'il en reste encore dans les greniers, au-dessus des nouvelles voûtes. » (*Ibid.* p. 21.) On trouve dans la notice de notre honorable collègue, M. Decamps, t. II^e du « Bulletin », d'autres détails très-développés sur Saint-Léger. La Société Archéologique de Soissons est allée féliciter Mgr sur cette acquisition importante. Le prélat a bien voulu l'assurer qu'il aurait recours à son zèle et à ses lumières pour l'aider dans les restaurations qu'il aura à entreprendre dans cette belle église. Dans plusieurs circonstances déjà, Mgr de Garsignies n'a autorisé les travaux dans les églises qu'après avoir pris l'avis de la Société. Si, dans chaque diocèse, une semblable commission était établie, on ne verrait plus à l'avenir ni mauvaises constructions, ni si pitoyables restaurations. » — Nous joindrons nos remerciements à ceux que M. Poquet offre à Mgr de Garsignies et à M. de Jenlis, vicaire général. L'acquisition de Saint-Léger est un fait important. Il faut aller jusqu'à une autre extrémité de la France, à Bordeaux, où Mgr Donnet a racheté la belle tour dite de Pey-Berland, pour rencontrer un zèle du même genre. La famille, propriétaire de Saint-Léger, s'est prêtée de bonne grâce à la vente. Acquis comme bien national, cet édifice a été cédé à un prix assez doux, 15,000 francs, et qui peut faire considérer cette vente un peu comme une restitution. Nous croyons savoir que Mgr de Garsignies destine Saint-Léger à un établissement qui va rendre une certaine illustration à cet ancien monastère. En attendant, M. Poquet s'occupe d'en publier une petite monographie. La notice, historique et archéologique, sera accompagnée de sept ou huit grands dessins, représentant l'ensemble et les détails de l'édifice.

SACRE DE MGR DE DREUX-BRÉZÉ, ÉVÊQUE DE MOULINS. — Le dimanche 14 avril, la cathédrale de Paris a vu une des plus belles cérémonies de la religion, celle du sacre d'un évêque. En présence du clergé paroissial de Paris, du chapitre de la cathédrale, d'une députation du chapitre de Moulin, des PP. Lacordaire et de Ravignan, de trois abbés de la Trappe, de l'auditeur de la nonciature de Paris, des évêques de Chartres, de Soissons, d'Orléans et de Bruges (Belgique), Mgr l'archevêque de Paris, assisté des archevêques de Reims et de Rouen, a sacré Mgr de Dreux-Brézé, évêque de Moulin. La cérémonie avait une splendeur inaccoutumée. Pour les archéologues, c'était un événement; car le nouvel évêque était revêtu des ornements épiscopaux inspirés profondément par les belles formes du XIII^e siècle. On a surtout remarqué la mitre et la crosse. Voilà donc le premier pas fait; voilà donc le mouvement décidé : le clergé français, par ses chefs les plus intelligents et les plus jeunes, revient aux belles traditions du XIII^e siècle. Comme le disait « l'Ami de la religion », ce n'est pas encore tout à fait la rigueur archéologique; mais c'est un heureux retour et une intelligente transaction dont tous les amis des arts et de l'antiquité sauront gré à Mgr de Dreux-Brézé. » Nous ajouterons que Mgr l'archevêque de Paris a déjà fait exécuter, sur les dessins de M. Lassus, une étole et une mitre qui rappellent le XIII^e ou le XIV^e siècle. La crosse se prépare en ce moment, et les autres ornements pontificaux suivront de près. Voilà donc enfin nos idées passées dans le domaine des faits; la doctrine est appliquée par les princes mêmes du clergé de France.

PUBLICATIONS ARCHÉOLOGIQUES SOUS PRESSE. — Si la politique permettait à l'Europe de respirer plus librement, nous aurions de grandes et nombreuses publications à faire connaître. Tout ce qu'on se permet en ce moment, c'est de continuer ce qui est commencé ou de publier de petits ouvrages. L'haleine archéologique se mesure au souffle politique. Cependant, nous devons signaler trois projets en cours d'exécution. Le plus important va se réaliser en Allemagne, à Karlsruhe. M. le baron de Roisin, qui réside à Trèves, nous en donne ainsi connaissance : « M. Mone, directeur des archives de Karlsruhe, éditeur des « Messes primitives grecques et latines » (les Annales) en rendront

compte dans la livraison prochaine), possède en portefeuille huit cents hymnes manuscrites; c'est un trésor. Il va les faire imprimer. La publication comprendra trois volumes. Le premier sera une introduction à l'hymnologie. M. Mone m'écrivait : « Si j'avais trouvé un ouvrage satisfaisant sur ce point, je ne me serais pas donné tant de peine; car j'ai dû rechercher les rapports de l'hymnologie avec la littérature nationale, avec la poésie, la philosophie, l'art et la musique, la mythologie et la religion. J'ai dû étudier les chants d'église dans leur essence, leur corrélation, leurs emprunts mutuels, leur forme, ce qui les distingue de la poésie antique, leur popularité, le système tonique, l'origine de la rime, la structure de la strophe, leur affinité avec l'hymnologie grecque et latine. Ensemble de recherches très-vaste, mais très-intéressant. Il fallait donner encore la critique littéraire de l'hymnologie latine, l'histoire des hymnes, celle des hymnologues de tous les pays et, finalement, un traité particulier sur l'origine des chants de l'église allemande. » Après ce volume, qui sera parfaitement nourri, assurément, arriveront les huit cents hymnes réparties dans les deux volumes suivants, avec notes pour l'intelligence du texte; preuves tirées des Pères et des théologiens du moyen âge; textes parallèles de l'hymnologie grecque, établissant la concordance parfaite de l'hymnologie grecque et latine avant le schisme. M. Mone est un savant catholique, et tous les évêques catholiques de l'Allemagne, notamment Mgr Arnoldi, évêque de Trèves, s'intéressent vivement à cette publication. — M. de Roisin a l'intention de traduire en français le premier volume seulement; les deux autres, étant latins, peuvent se passer de traduction. L'ouvrage entier doit coûter trente francs. C'est là une publication à laquelle la France entière prendra certainement le plus haut intérêt. On aura ainsi le pendant du livre important de l'Autrichien Wolf sur les séquences. — M. l'abbé Poquet se décide enfin à publier le magnifique manuscrit de Gautier de Coincy « Les Miracles de la Vierge », d'où nous avons extrait la pièce d'harmonie parue aujourd'hui. Le manuscrit entier, qui se compose de 40,000 vers, espèce de poème épique en l'honneur de la Vierge, sera publié avec des dessins reproduisant les soixante dix-huit précieuses et admirables miniatures dont le manuscrit est émaillé. Une vie de Gautier de Coincy, une appréciation de la poésie du moyen âge, des notes historiques et littéraires au bas de chaque page, un glossaire des expressions les plus difficiles à comprendre aujourd'hui, tel est l'ouvrage que M. Poquet va nous donner. Le nombre de renseignements archéologiques de toute espèce, pour la vie religieuse, militaire et civile, que présentent les miniatures, est innombrable. La publication formera un gros volume in-4° Jésus, papier de choix, caractères neufs, impression de luxe, au prix de 20 francs. Toute souscription qui nous serait adressée, ou à la librairie archéologique de Victor Didron, sera renvoyée à M. Poquet. Une pareille publication mérite les encouragements de tous les amis du moyen âge, et l'éditeur fait acte de dévouement en entreprenant une œuvre aussi importante. — M. l'abbé Canéto, supérieur du petit séminaire d'Auch, publiera prochainement l'histoire et la description de la célèbre cathédrale d'Auch. Un volume in-18 anglais, de 300 pages, du prix de 4 francs. Il y a longtemps que cet ouvrage est attendu et désiré. Un extrait, que veut bien nous communiquer M. Canéto, intéressera nos lecteurs. Voici d'abord la description du porche occidental : « Au milieu de l'élégant attique interposé entre la voûte du porche et la porte centrale, a été ménagée une petite niche, dans laquelle la statue de Marie repose sur un modeste piédestal. Un peu plus haut l'inscription, gravée en lettres d'or, sur un marbre noir, dans l'aire du fronton qui couronne l'attique, nous avertit que cette enceinte est dédiée à la Vierge mère de Dieu.

DOMUS VIRGINI DEIPARÆ DICATA.

La Vierge mère porte, en effet, l'enfant Jésus entre ses bras; mais elle nous semble assez confuse du cortège tout païen que l'art antique renaissant est venu introniser dans le parvis sacré de sa demeure. Quelques chérubins indifférents, semés à travers les têtes antiques de bélier, les mascarons et les guirlandes, se font bien, çà et là, une auréole de leurs ailes. Mais que sont devenus ces esprits vraiment célestes, ces beaux séraphins aux longs cheveux bouclés, aux longues

taniques flottantes, ces anges pieux et modestes, si dégagés de la matière et si heureux de balancer l'encensoir sous le regard de la reine des anges ? A leur place, nous rencontrons ici de stupides études d'académie en ailes, des génies tournant le dos à la Madone pour mieux voiler, sans doute, l'inconvenante nudité qu'un eiseau bien profane leur a faite. Y eut-il jamais plus de contraste et moins d'harmonie entre un objet d'art et son entourage ? Nul doute que le plan d'ensemble, d'après lequel le chevet avait été construit, ne dût comprendre en élévation une façade occidentale dans le style ogival des dernières années du xv^e siècle ; mais soixante ans au moins s'étaient déjà écoulés depuis que la cathédrale avait été reprise aux fondations. Et, dans ce long intervalle, Saint-Pierre de Rome, ce nouveau prodige des conceptions humaines, était devenu la glorification de l'art moderne, dont près d'un demi-siècle de guerres dans la Toscane et la Lombardie avait insensiblement popularisé le goût en Occident. Aussi l'influence italienne dominait-elle presque exclusivement dans nos régions méridionales, vers les dernières années de François I^{er}. Elle régna seule à la façade trinitaire de notre cathédrale. » — M. Canéto donne ensuite une idée de la porte méridionale : « Nos deux portes latérales, si profanes dans les menus détails, devaient pourtant recevoir, dans quelques statues de saints, à peu près grandes comme nature, une décoration plus digne du sanctuaire de Marie. Mais ces statues auraient-elles échappé aux déplorables mutilations qui ont laissé, sur divers points de la basilique, des traces si fatales ? On voit, en effet, qu'une petite galerie des douze apôtres régnait à l'intérieur de la porte méridionale, avant que le marteau en eût fait bonne justice. La délicatesse du travail et l'heureuse disposition des sujets entremêlés de pendentifs à jour, de stalactites festonnées, de découpures en dentelle et de diverses fantaisies de la flore murale, ajoutent aux regrets que réveille l'affligeant tableau de ce misérable vandalisme. Comment ne pas y reconnaître les tristes souvenirs d'une époque où les têtes surtout étaient en jeu ? Et pourtant en fut-il jamais de plus inoffensives ? Saint Pierre, du moins, n'a pas perdu la sienne : il tient de la main gauche ses deux clés symboliques ; saint Paul porte le glaive ; saint Mathias la hache, et saint Simon la scie. La massue fait reconnaître saint Jacques le Mineur ; l'équerre, saint Thomas. Quant aux autres personnages apostoliques, on a brisé dans leurs mains les attributs caractéristiques qui empêchaient de les confondre. Le ciseau profanateur n'a pas eu de petits saints à mutiler sur place, au revers de la porte septentrionale. Mais en étudiant, à l'intérieur, les détails de la basilique, nous devons gémir plus d'une fois encore sur d'aveugles dégradations à jamais regrettables. » — On peut pressentir, par ces extraits, ce qu'une « Monographie de la cathédrale d'Auch », pensée avec ces idées et écrite de ce style, aura de puissant intérêt. Toute l'architecture de l'édifice, toute la sculpture des stalles, toute la peinture des vitraux, ainsi décrite et analysée, feront du livre qui va paraître un ouvrage extrêmement remarquable.

M. DE CONTENCIN DIRECTEUR DES CULTES — Par décret du Président de la République, en date du 25 avril, M. de Contencin, préfet de l'Yonne, est nommé directeur de l'administration des cultes, en remplacement de M. E. Darieu. M. de Contencin, correspondant du Comité historique des arts et monuments, devient, par le fait même de sa nomination, membre titulaire du même Comité. Archéologue, dessinateur, administrateur, M. de Contencin était désigné depuis longtemps, par la force des choses, pour l'administration des cultes, où l'archéologie joue un si grand rôle. Nous ne sachions pas qu'un choix plus heureux pût être fait, et l'amitié dont M. de Contencin nous honore depuis longtemps n'est pas le seul motif de nos félicitations.

DIDRON AÎNÉ.

BIBLIOGRAPHIE ARCHÉOLOGIQUE.

HISTOIRE DE LA VILLE, CITÉ ET UNIVERSITÉ DE REIMS, métropolitaine de la Gaule Belgique, par dom MARLOT, manuscrit inédit, publié aux frais et par les soins de l'Académie de Reims. Quatre gros volumes in-4°. Ces volumes, de 800 à 900 pages chacun, contiennent 17 planches, distribuées dans le texte et représentant des médailles rémoises, les monnaies des archevêques, les sceaux de plusieurs archevêques, les sceaux de la métropole, l'ordre des assemblées synodales, la cérémonie du serment des suffragants, la *Via Cæsarea* (aujourd'hui rue du Barbâtre), le tombeau de Jovin, le tombeau de saint Nicaise, le tombeau d'Hinemar, le plan de l'église Saint-Remi, le portail et le plan de l'église Saint-Nicaise, le plan de la cathédrale de Reims, le jubé de la cathédrale, l'autel du Saint-Lait à la cathédrale, le « Pourtrait de la ville de Reims ». Le texte comprend douze livres, les pièces justificatives et une table générale et analytique des matières. Marlot prend la ville de Reims à son origine, sous les Gaulois et les Romains, et la conduit jusqu'au sacre de Louis XIV, en 1654. Nous ne pensons pas qu'il existe une histoire de ville plus importante et plus intéressante que celle-là. Marlot n'est pas seulement un historien, c'est encore un archéologue extrêmement curieux. Grand prieur de Saint-Nicaise de Reims, une des importantes abbayes de France, il aime et connaît tout ce qui intéresse l'archéologie religieuse. Dans son grand ouvrage, il consacre des pages nombreuses à décrire la cathédrale, Saint-Nicaise, Saint-Remi, toutes les paroisses et tous les couvents de Reims. Quand il entre dans Saint-Remi, il n'en sort qu'avec peine, et après avoir décrit minutieusement le grand autel, le tombeau du saint patron, le chandelier à sept branches, la couronne ardente, le pavé du chœur. La description du pavé est certainement du plus haut intérêt archéologique; on ne se figure pas, quand on n'a pas lu Marlot, ce que pouvait être un pavé de grande église, aux XI^e, XII^e et XIII^e siècles. Un carrelage de ce genre n'est rien moins qu'une encyclopédie de l'histoire des sciences, des arts et des métiers, absolument comme nous la voyons sculptée à la cathédrale de Chartres ou peinte sur les vitraux de nos plus grandes églises. Ce passage de Marlot, qui est assez court, du reste, nous le réimprimons dans ce numéro même des « Annales », parce qu'il revient on ne peut mieux aux études que nous faisons en ce moment. et parce qu'il intéresse certainement beaucoup de nos lecteurs. — Ces 4 volumes in-4° avec les planches, au lieu de 60 francs. 50 fr.

HISTOIRE DE L'ANTIQUE CITÉ D'AUTUN, par EDMÉ THOMAS, officiel, grand-chantre et chanoine de la cathédrale d'Autun, mort en 1660, illustrée et annotée, avec une introduction par M. DEVOUCORX, chanoine d'Autun. In-4° de LXX et 428 pages avec un grand nombre de gravures sur bois distribuées dans le texte. L'introduction contient une théorie symbolique des nombres qu'il ne nous est pas permis d'adopter, mais qui n'en est pas moins une œuvre importante et qui mérite un examen qu'on ne saurait faire ici. L'histoire d'Autun du chanoine Edmé Thomas est fort intéressante et une

œuvre importante. Autun a joué un si grand rôle dans notre pays, à l'époque gallo-romaine et au moyen âge, c'est une ville si monumentale, même aujourd'hui encore, que les éditeurs d'Edme Thomas ont rendu un grand service aux amis des sciences historiques en publiant cet ouvrage. Comme typographie, ce livre est presque un chef-d'œuvre. Nos imprimeurs de province sont bien près de surpasser les meilleurs imprimeurs de Paris. Les gravures sur bois sont fort remarquables; on les doit à un jeune artiste de Mâcon, M. Dardelet, qui serait facilement, à Paris, un de nos meilleurs graveurs sur bois. 45 fr.

HISTOIRE DE LA CATHÉDRALE DE POITIERS, contenant la description de toutes les parties de l'édifice, les diverses périodes de sa construction, la théorie de ses vitraux peints, le symbolisme de ses sculptures, des considérations sur l'art au moyen âge, les faits historiques qui se rattachent à l'édifice depuis son origine au III^e siècle jusqu'à nos jours, par M. l'abbé **AUBER**, chanoine titulaire de Poitiers, président de la Société des antiquaires de l'Ouest, correspondant des Comités historiques. Deux volumes in-8° de 485 et 614 pages avec 30 planches lithographiées sous les yeux de l'auteur. Nous n'hésitons pas à dire que cette monographie est la plus complète qui ait jamais été faite d'un monument du moyen âge. Nous n'adoptons pas entièrement les idées de l'auteur, surtout en ce qui concerne le symbolisme des couleurs; nous croyons même que l'autorité de M. Frédéric Portal, invoquée par M. Aubert, n'est pas propre à inspirer toute confiance; mais ce livre n'en est pas moins une œuvre capitale. Quiconque veut écrire une monographie monumentale doit désormais prendre l'histoire de la cathédrale de Poitiers comme un modèle; c'est un cadre vraiment remarquable, où sont entrés les milliers de faits qui composent la structure et la physiologie, qu'on nous pardonne cette expression, d'un vaste édifice. Les idées sont contestables, mais les faits, même les plus minimes, ont été tous vus et décrits avec soin, ce qui est l'essentiel. Les deux volumes. 45 fr.

ARCHÉOLOGIE DES MONUMENTS RELIGIEUX DE L'ANCIEN BEAUVOISIS, depuis le V^e siècle jusque vers la fin du XI^e; ouvrage dont la partie descriptive est rédigée, conformément aux instructions du Comité historique des arts et monuments, par le docteur **EUGÈNE WOILLEZ**, correspondant des Comités historiques. Petit in-4° de 55 feuilles de texte et de 430 planches dessinées et gravées par l'auteur. L'ouvrage est complet. Il a paru en 26 livraisons dont la dernière est en distribution. Dire le nombre de monuments des divers siècles romans, que M. Woillez a dessinés et décrits, est impossible. La France est certainement un pays monumental par excellence; car une petite contrée comme le Beauvoisis, et une période relativement peu riche, celle qui court du V^e au XI^e siècle, offrent cependant un nombre incroyable d'édifices encore debout. Le livre de M. Woillez est un des plus importants de notre époque; notre regret est de ne pouvoir, faute de place, que l'annoncer tout simplement sans l'analyser, ni en extraire les faits nouveaux et les idées ingénieuses qu'il renferme. L'ouvrage entier. 78 fr.

DESCRIPTION DES VITRAUX DES DEUX GRANDES ROSACES DE LA CATHÉDRALE DE BEAUVAIS, par l'abbé **BARRAUD**, chanoine de Beauvais, correspondant du Comité historique des arts et monuments. In-8° de 24 pages avec un dessin. Ces vitraux sont du XVI^e siècle. On y a figuré la création, la chute de l'homme, le Déluge, la tour de Babel, l'histoire des patriarches, la série des prophètes, saint Pierre, saint Paul, les évangélistes, les pères de l'Église et les sibylles. M. Barraud en donne la description. C'est une page savante d'iconographie chrétienne. 1 fr. 50 c.

ESSAI HISTORIQUE ET DESCRIPTIF SUR LA PEINTURE SUR VERRE ANCIENNE ET MODERNE et sur les vitraux les plus remarquables de quelques monuments français et étrangers, suivi de la biographie des plus célèbres peintres-verriers, par H. **LANGLOIS**. In-4° de 300 pages avec sept planches dessinées et gravées par M^{lle} Espérance Langlois. Les planches représentent des vitraux remarquables. Ouvrage devenu fort rare, surtout dans le format in-4°. 25 fr.

DESCRIPTION DES SCULPTURES SOLAIRES DE L'ÉGLISE DE CHERBOURG, par M. JOACHIM MÉNANT, juge au tribunal de Cherbourg. In-4° de 12 pages et 11 dessins. L'église de Cherbourg, qui date de la première moitié du xv^e siècle, offre en divers endroits, notamment aux clefs de voûte et à la balustrade extérieure, des représentations du soleil et de la lune. M. Ménant expliquerait volontiers la présence de ces sculptures astronomiques par quelque tradition sacrée venue du Nord ou de l'Orient, par quelque influence du culte de Mithra. Nous penserions plutôt que le soleil et la lune, placés dans une église, sous les pieds ou à côté des personnes divines, indiqueraient la toute-puissance de Dieu, et rappelleraient la création. On met aux mains de Dieu le globe, pour indiquer sa royauté universelle; le maître du monde en est le créateur, et les astres proclament à leur manière la souveraineté de Dieu. Mais, jetées par M. Ménant, qui se propose de les résoudre ultérieurement, ces hypothèses sont ingénieuses et méritent une sérieuse attention. 6 fr.

BEITRAEGE ZUR SIEGELKUNDE DES MITTELALTERS, par le Dr EDOUARD MELLY, membre de diverses académies de l'Europe, correspondant au Comité historique des arts et monuments, ancien représentant à la diète de Francfort, correspondant des Comités historiques de France. Remarquable volume in-4° de 278 pages avec 42 planches gravées sur métal et 33 gravures sur bois dans le texte. Les gravures sur métal et sur bois représentent une grande variété des plus beaux sceaux de l'Allemagne aux xi^e, xii^e, xiii^e, xiv^e, xv^e et xvi^e siècles. M. Melly s'est attaché avec une prédilection particulière à reproduire les sceaux des communes. Celui de Vienne (\dagger SIGILLVM CIVIVM WINNENSIVM) est d'une grande énergie. C'est un aigle à une seule tête regardant fièrement le ciel¹. Les sceaux, chargés de villes, de ponts de bateaux, de ponts de pierre, de barques, de chevaliers armés, de divers saints, sont fort curieux pour l'iconographie, la symbolique, les monuments civils, les costumes, la paléographie. M. Melly fait l'histoire et la description des sceaux de la plus grande partie des villes d'Allemagne. C'est le premier travail aussi important qui ait été entrepris sur les sceaux, cette vaste section de l'archéologie du moyen âge. Nous espérons que la France ne voudra pas rester en arrière des nations étrangères, et qu'elle s'efforcera de rivaliser avec l'Allemagne, avec M. le Dr Melly, pour faire connaître les sceaux innombrables qui se détériorent tous les jours dans nos dépôts publics. Il nous semble que messieurs les archivistes et paléographes auraient bien dû, depuis longtemps, s'occuper de tout ce qui concerne la sigillographie. Le livre de M. Melly est l'une des plus remarquables publications de l'Allemagne: c'est presque aussi beau qu'une belle publication anglaise. L'ouvrage aura deux volumes dont le premier vient de paraître. Chaque volume. 20 fr.

DICIONNAIRE HISTORIQUE DES PEINTRES DE TOUTES LES ÉCOLES, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours. Ouvrage rédigé sur un plan entièrement neuf, précédé d'un abrégé de l'histoire de la peinture, suivi de la nomenclature des peintres modernes, terminé par une collection complète des monogrammes des peintres, par ADOLPHE SIRET. In-4° de xii et 527 pages, avec 9 planches de monogrammes. Livre beau, bon, savant et très-utile. On y trouve le nom de tous les peintres du monde, la date de leur naissance et de leur mort. La liste de leurs œuvres, le genre qui les distingue, les lieux où se trouvent leurs tableaux, des observations diverses d'histoire, de critique, etc. C'est un véritable dictionnaire: les faits y ont plus d'importance et y tiennent plus de place que les mots. Un pareil ouvrage devrait être entre les mains de tous les artistes et de tous les historiens ou critiques d'art. Maintenant il nous en faudrait un de ce genre sur les architectes, un sur les sculpteurs, un sur les dessinateurs, un sur les musiciens. Nous espérons que M. Adolphe Siret, membre du gouvernement de Namur, aura à cœur de ne pas laisser faire par d'autres des dictionnaires aussi utiles, et que lui seul, peut-être, est capable de bien exécuter. . . . 20 fr.

1. Le sceau des citoyens de Prague, avec S. Winceslas qui defend leur ville et se tient debout tout armé à la porte principale de la cite, sous la cathédrale même, est d'une grande beauté

ESSAI SUR LA VIE ET L'ŒUVRE DES LENAÏN, peintres laonnais, avec un catalogue complet de leurs gravures, dessins et peintures, par CHAMPFLEURY. In-8° de 50 pages. Renseignements biographiques sur les Lenain, leur œuvre peinte en France et à l'étranger, l'œuvre gravée, l'authenticité du portrait de Lenain, éclaircissements, conclusion; tels sont les chapitres de ce petit ouvrage. Peintres distingués des XVI^e et XVII^e siècles, les trois frères Lenain méritaient d'avoir un historien, et ils l'ont trouvé dans un homme d'infiniment d'esprit, M. Champfleury, leur compatriote, qui a donné le plus vif attrait à une biographie toute hérissée de dates et de faits contestés. 2 fr.

ANTOINE CARON, DE BEAUVAIS, peintre du XVI^e siècle, par M. ANATOLE DE MONTAIGLON. In-8° de 23 pages. Enfin, nous remettons en lumière nos anciens artistes français. Ceux des XVI^e et XVII^e siècles devaient d'abord reparaître; mais bientôt ils prendront par la main, pour venir prendre place dans notre histoire, des artistes plus anciens, c'est-à-dire les grands architectes, sculpteurs, peintres et musiciens du moyen âge. Nous voyons donc avec un plaisir infini les travaux que nous avons provoqués, et que nous aurions voulu pousser nous-mêmes, si le temps ne nous avait pas manqué. Heureusement d'autres font ce que les uns ne peuvent exécuter. Éleve distingué de l'École des Chartes, M. Anatole de Montaiglon a donné à sa notice une grande précision historique. Caron, peintre de François I^{er}, comptera désormais parmi nos artistes renommés. 4 fr. 25 c.

PEINTURES DE JEAN MOSNIER, de Blois, au château de Cheverny (en Sologne), par M. ANATOLE DE MONTAIGLON. In-8° de 20 pages. Mosnier, peintre de la première moitié du XVII^e siècle, avait orné de sujets mythologiques, allégoriques, historiques et romanesques, le château de Cheverny, qui paraît avoir été terminé en 1634. Nicolas Poussin y avait lui-même, dans sa jeunesse, exécuté des peintures. De ces œuvres d'art, il reste encore un certain nombre de peintures de Jean Mosnier, dont M. de Montaiglon donne la liste et la description. Encore un vieux peintre presque ressuscité. 4 fr. 25 c.

ÉTUDES SUR L'ALLEMAGNE, renfermant une histoire de la peinture allemande, par ALFRED MICHELIS. Deuxième édition. Deux volumes in-8° de 500 pages chacun. Ouvrage où les monuments du moyen âge, les cathédrales et les abbayes occupent une place importante. Un chapitre est consacré à la description du portail de la cathédrale de Strasbourg, une longue note à l'art gothique dans le midi de la France. Archéologue et artiste, esthéticien et littérateur, M. Michiels a fait un de ces livres où abondent les idées et les faits. Les deux volumes. 10 fr.

LES TROIS FRÈRES VAN EYCK ET JEAN HEMLING, notes sur ces artistes, recueillies par l'abbé C. CARTON, président de la société d'Émulation de Bruges. In-8° de 100 pages avec une lithographie représentant l'un des plus beaux tableaux de Jean Van Eyck, celui du chanoine donateur Van der Pale. M. Carton a fouillé les archives, étudié les tableaux, interrogé la tradition, pour recueillir çà et là quelques documents nouveaux sur ces admirables peintres de l'école de Bruges. Ce travail, complété par les renseignements trouvés dans les archives de Lille par M. le comte de Laborde et consignés dans les « Ducs de Bourgogne », commence enfin à jeter quelque jour sur l'existence encore obscure des Van Eyck et d'Hemling. M. de Laborde conteste quelques assertions de M. Carton, celle entre autres qui ferait naître les Van Eyck à Bruges, tandis qu'on peut regarder comme prouvé qu'ils ont eu leur berceau à Maeseyck, petite ville située sur la Meuse, près de Maestricht. La liste des tableaux attribués aux Van Eyck termine la notice et en est une des parties les plus intéressantes. On ne sait presque rien sur Hemling; cependant M. Carton croit pouvoir assurer, en comparant les textes et les tableaux, que ce grand peintre est mort en 1499. 3 fr. 75 c.

BIOGRAPHIE DE KAREL VAN MANDER, peintre et poète du XIV^e siècle, par M. l'abbé C. CARTON.

In-8° de 26 pages. Poète. Van Mander a fait des moralités, mystères, comédies, chansons, refrains et sonnets. Il était décorateur, auteur, acteur en plein air. Son *Déluge*, son *Nabuchodonosor*, son *Jugement de Salomon* et sa *Reine de Saba* eurent un succès immense et un grand nombre de représentations. Son *Livre des peintres* est célèbre. Peintre, il orna de ses tableaux un grand nombre d'églises. C'est à lui qu'est due en partie l'école de Harlem, où il vécut vingt ans et qui a produit tant de maîtres. Né à Menlebeke, près Courtrai, en 1548, il est mort à Amsterdam en 1606. M. Carton a fait une très-intéressante et curieuse biographie de ce joyeux peintre. 1 fr 75 c.

HISTOIRE DE L'ENTRÉE DE LA REINE-MÈRE DU ROI TRÈS-CHRÉTIEN DANS LES VILLES DES PAYS-BAS, DANS LES PROVINCES UNIES DES PAYS-BAS ET DANS LA GRANDE-BRETAGNE, par le sieur de la Serre, historiographe de France. Un vol. in-8° de 250 pages, avec un portrait de la reine d'après G. Honthorst, imprimé en 1848 à Amsterdam. Cette reine-mère est Marie de Médicis qui, fuyant le château de Compiègne où Richelieu, l'implacable ministre du jeune Louis XIII, l'avait reléguée, se sauva en Belgique en 1631, parcourut la Hollande en 1638 et l'Angleterre à la fin de la même année. Rien n'est plus curieux que le récit des entrées royales et triomphales faites à Marie de Médicis dans les principales villes de la Belgique, de la Hollande et de l'Angleterre; il faut lire le style emphatique et imagé du sieur de la Serre. A Mons, « les canons débitèrent leurs harangues et les mousquets leur musique où les canons faisoient la basse. » Les mousquets se tiraient « si souvent, qu'on ne pouvoit voir le soleil qu'au travers de mille nuages de fumée. La nuit de ce jour fut sans ténèbres, comme esclairée de mille nouveaux jours dont les feux de joye estoient les soleils. » La description du jardin de l'archiduc et des réjouissances de Bruxelles, celle de la procession mythologique d'Anvers, celle des divertissements militaires à Amsterdam, sont pleins de faits curieux pour ceux qui s'occupent des fêtes publiques. A Anvers, le sieur de la Serre est entré avec la reine dans l'atelier de Rubens et de Van Dyck vivants, mais déjà environnés de toute leur gloire. L'entrée de la reine à Londres et la description de cette ville, qui n'était encore que l'égal de Paris, donnent à réfléchir que Paris vaudrait Londres aujourd'hui et la France l'Angleterre si nous avions plus de respect pour les choses anciennes et plus d'esprit de suite dans le caractère. Déjà alors, en 1638, la police de Londres est admirable : « la seureté y est si grande la nuit mesme par toutes les rues, qu'on y va aussi librement que le jour, sans autres armes que celle de la confiance qu'on a en la bonté du peuple. » Le tableau des cinquante Compagnies ou Fraternités des divers métiers qui reçoivent la reine, chacune avec leurs bannières armoriées, est vraiment saisissant. Le palais Saint-James, où descend la reine, est décrit en détail avec toutes les tapisseries et les riches tableaux de Titien, de Tintoret, de Bassan et de Van Dyck qui le décorent. Parmi les tapisseries, on en cite une de soie, qui représente les douze Preux. Ces trois « Entrées » étaient devenues tellement rares, que la plupart des grandes bibliothèques de l'Europe n'en possédaient pas un seul exemplaire; ces ouvrages étaient en quelque sorte passés à l'état de manuscrits et, d'ailleurs, ils n'avaient jamais été réunis en un seul volume. L'éditeur a donc rendu un grand service aux amateurs de fêtes royales, de cérémonies publiques et d'entrées princières, en publiant cet instructif et amusant ouvrage. 5 fr.

MÉLANGES ARCHÉOLOGIQUES ET LITTÉRAIRES, par M. EDELESTAND DU MÉRIL. — In-8° de 480 pages. Les chapitres suivants intéresseront vivement les archéologues : — Essai sur l'origine des runes. Essai sur l'origine et la destination des monuments celtiques. Origine et nature de la poésie lyrique en France pendant les XII^e et XIII^e siècles. Virgile l'enchanteur. — Le dernier chapitre est comme le pendant du Lai d'Aristote, que les lecteurs des « Annales » n'ont certainement pas oublié. M. E. du Ménil est l'un des rares savants qui se dévouent, du reste avec un très-grand succès, à l'étude des monuments écrits du moyen âge. La science abonde dans ses livres, et il y en a peu de ce temps-ci où l'on puisse autant recueillir de faits curieux. 8 fr.

ORIGINES LATINES DU THÉÂTRE MODERNE, publiées et annotées, par M. EDELESTAND DU MÉRIL. Un vol. in-8 de 448 pages. Ouvrage de la plus haute importance pour nos études. M. du Méril y publie ces offices dramatiques de la Résurrection, du Sépulcre, des Pasteurs, des Mages, de l'Étoile, que M. Félix Clément nous a révélés. Il nous donne les mystères et les miracles qu'on a joués dans les églises d'abord, hors des églises ensuite, pendant toute la durée du moyen âge, et dont M. le baron de La Fons-Mélicoq a souvent entretenu, au moins pour ce qui regarde les xv^e et xvi^e siècles, les lecteurs des « Annales Archéologiques ». Une foule de notes, quelquefois puisées dans les « Annales », éclaireissent et complètent les textes publiés par M. du Méril. Les « Évangiles apocryphes », la « Légende dorée », et le « Théâtre du moyen âge » nous semblent des livres de fonds pour les archéologues qui s'occupent spécialement d'iconographie. Dans plusieurs de ces offices, miracles et mystères, on trouve le nom des personnages sculptés et peints dans les églises, et la raison des attributs qu'ils portent ou qui les caractérisent. Nous insistons, en conséquence, sur la valeur de cette publication 8 fr.

POÉSIES POPULAIRES LATINES DU MOYEN ÂGE, par EDELESTAND DU MÉRIL, 2 vol. in-8, de 434 et 454 pages. M. E. du Méril emploie un zèle et une érudition des plus rares à recueillir les anciennes poésies du moyen âge, antérieures à l'emploi des langues modernes. Il a rassemblé, dans ces deux volumes, plus de cent cinquante pièces diverses, dont la seule nomenclature serait extrêmement curieuse, et qui se groupent en hymnes, cantiques, lamentations, épîtres farcies, légendes, visions, chants historiques, chansons amoureuses et bachiques, chansons de table, satyres, etc. Le tout, antérieur au xiii^e siècle, compose un ouvrage vraiment unique. Sous ces pièces religieuses, civiles, militaires, profanes et quelquefois légères, il faut mettre assez souvent des noms illustres ou célèbres, comme ceux de saint Augustin, saint Damase, saint Hilaire, de Sédulius, Fulbert, Gottschalk, Abailard. Mais le plus souvent ces poésies sont impersonnelles; c'est tout le monde et ce n'est personne qui les fait, comme ont été faites les chansons de *Malbrouk*, du *Pont d'Avignon*, de *Monsieur de la Palisse*, et autres, avec lesquelles ces chants populaires du moyen âge ont la plus grande analogie. Plusieurs de ces chants sont composés sur un air déjà connu et plus ancien; ainsi, une chanson de chasse, donnée par M. du Méril, a été faite sur l'air des Fleurs (*Modus Florum*). Cet air, les archéologues en musique devraient bien tâcher de le retrouver, comme ceux de tant de chansons politiques, historiques, religieuses, pastorales, amoureuses, contenues dans ce précieux recueil. Qu'on se figure deux volumes où l'on trouve des *Marseillaise*, des *Parisienne*, des *Roi d'Ivetot*, des *Ah! vous dirai-je maman*, des *Vive Henri IV*, des *La bonne aventure*, etc., du moyen âge, en latin, et antérieurs au xiv^e siècle! A notre sens, il y a peu d'ouvrages plus curieux que celui-là; avec les deux volumes du « Recueil de chants historiques français » de M. Leroux de Lincy, il n'y a peut être pas de livre plus important pour apprendre à connaître les mœurs de nos ancêtres. M. E. du Méril a rendu un grand service à l'histoire de notre littérature nationale en faisant une pareille publication, et nous espérons bien que chaque année il nous donnera au moins un nouveau volume d'une série qui n'est certes pas encore près d'être épuisée. Les notes nombreuses et savantes, notes historiques et philologiques à la fois, que M. du Méril attache à chaque pièce, rehaussent singulièrement l'intérêt de cet ouvrage. Chaque vol. 8 fr.

ÉPIÔRE DE MONSIEUR SAINT ESTIENNE, par M. l'abbé BANDEVILLE, secrétaire général de l'Académie de Reims.— In-8 de 20 pages, avec l'épître notée, et telle qu'on la chantait à Reims, Amiens et Sens. Jusqu'en 1686 on chantait l'épître de saint Etienne, en français et en latin, dans l'église Saint-Jacques de Reims, le jour de la fête de saint Étienne. Maurice Le Tellier, archevêque de Reims, détruisit cet usage qui était un des derniers restes de la liturgie dramatique. M. Bandeville en a voulu conserver le souvenir, et il a comparé l'épître de Reims avec celles de Tours, d'Amiens et de Sens 4 fr.

PIERRE GRINGORE, étude sur le théâtre en Lorraine, par HENRI LEPAGE, archiviste du département de la Meurthe, correspondant des Comités historiques. In-8° de 52 pages. Gringore ou Gringoire est un des plus célèbres poètes dramatiques des xv^e et xvi^e siècles. Auteur, acteur et entrepreneur de représentations dramatiques, à peu près comme Molière, il en a composé et joué un grand nombre encore célèbres aujourd'hui. Dans des lettres-patentes du duc Antoine de Lorraine, Gringore est qualifié de « compositeur de livres, moralitez, dictons notables en ryme ». M. Lepage enlève à la Normandie, pour le rendre à la Lorraine, ce poète dont on ne connaît d'une manière certaine ni le lieu ni la date de naissance, ni l'époque précise de la mort. Gringore a écrit le fameux *Jeu du Prince des Sots*, qui s'est joué le mardi gras de l'an 1514 aux Halles de Paris. Le *Nouveau Monde*, l'*Homme obstiné* sont des moralités dignes d'intérêt. Ses pièces satyriques sont mordantes et assez spirituelles. Son *Testament de Lucifer* est d'une malice fort amusante. M. Lepage a écrit une notice savante et curieuse; il a trouvé, dans les archives de Nancy, un grand nombre de documents qui jettent du jour sur cette existence, sinon problématique, au moins fort inconnue, de Pierre Gringore; il a même trouvé, au bas de deux quittances de l'année 1538, la signature du poète devenu vieux, et sans doute près de mourir. Une pareille notice fait honneur à M. Lepage et doit l'encourager à écrire l'histoire complète du théâtre en Lorraine, depuis les temps les plus reculés. 1 fr. 75 c.

ESSAI HISTORIQUE SUR L'ARCHITECTURE, par THOMAS HOPE, avec un atlas de dessins pris par lui-même en Italie et en Allemagne. Troisième édition. Deux volumes grand in-8°. Le premier, consacré au texte, est de 545 pages; le second, tout de dessins, comprend 97 planches gravées sur métal. Hope a fait une histoire complète de l'architecture chez tous les peuples et à toutes les époques, histoire et philosophie tout à la fois. Ce livre prête à la controverse sur bien des points, ou plutôt sur des faits que Hope ne connaissait pas toujours suffisamment; mais ce n'en est pas moins le résumé le plus substantiel et celui qui a le plus d'autorité sur un sujet aussi vaste qu'important. Toutes les planches sont gravées simplement au trait, pour qu'on puisse se rendre plus exactement compte des formes si complexes de l'architecture. Les deux volumes. 40 fr.

HISTORY OF ARCHITECTURE, by EDWARD FREEMAN, du collège de la Trinité d'Oxford. In-8° de xxviii et 456 pages, avec une gravure sur bois. Histoire complète de l'architecture, ce livre contient des notions détaillées sur les monuments pélasgiques, indous, asiatiques, égyptiens, celtiques-grecs, romains, romans, byzantins, lombards, germains, irlandais, saxons, provençaux, normands, arabes, gothiques, de la renaissance, aux différents siècles et dans les différents pays du monde. Une introduction générale assigne l'origine de l'architecture et des beaux arts, explique les causes qui ont amené la diversité des styles d'architecture et divise ces styles par leurs caractères propres. On le voit, c'est un ouvrage complet. L'auteur est instruit, et il sait donner de l'intérêt même à des faits qui n'en sont pas toujours susceptibles. 12 fr.

INTRODUCTION A L'ARCHITECTURE GOTHIQUE (en anglais), par HENRY PARKER. Un vol. in-18 de 240 pages avec 110 gravures sur bois dans le texte. Ce beau petit volume est un vrai manuel d'architecture. L'Angleterre, il va sans dire, y a la meilleure part; mais un chapitre entier est consacré à la France, et les gravures qui l'illustrent et représentent des fragments des cathédrales ou églises conventuelles et paroissiales de Chartres, de Noyon, d'Auxerre, de Soissons, de Bayeux, de Saint-Denis, de Saint-Martin-des-Champs, de Saint-Lô, de Harfleur, de Dinan, de Mortain, de Villequier, d'Abbeville, ne sont ni les moins belles ni les moins curieuses. Les gravures de cet ouvrage substantiel, et comme nous n'en avons pas encore, sont exécutées avec la perfection ordinaire; elles représentent des fenêtres, des roses, des portes, des arcades, des colonnes avec bases et chapiteaux, des appareils de construction, des contreforts, des plans, des frises et moulures, des profils divers.

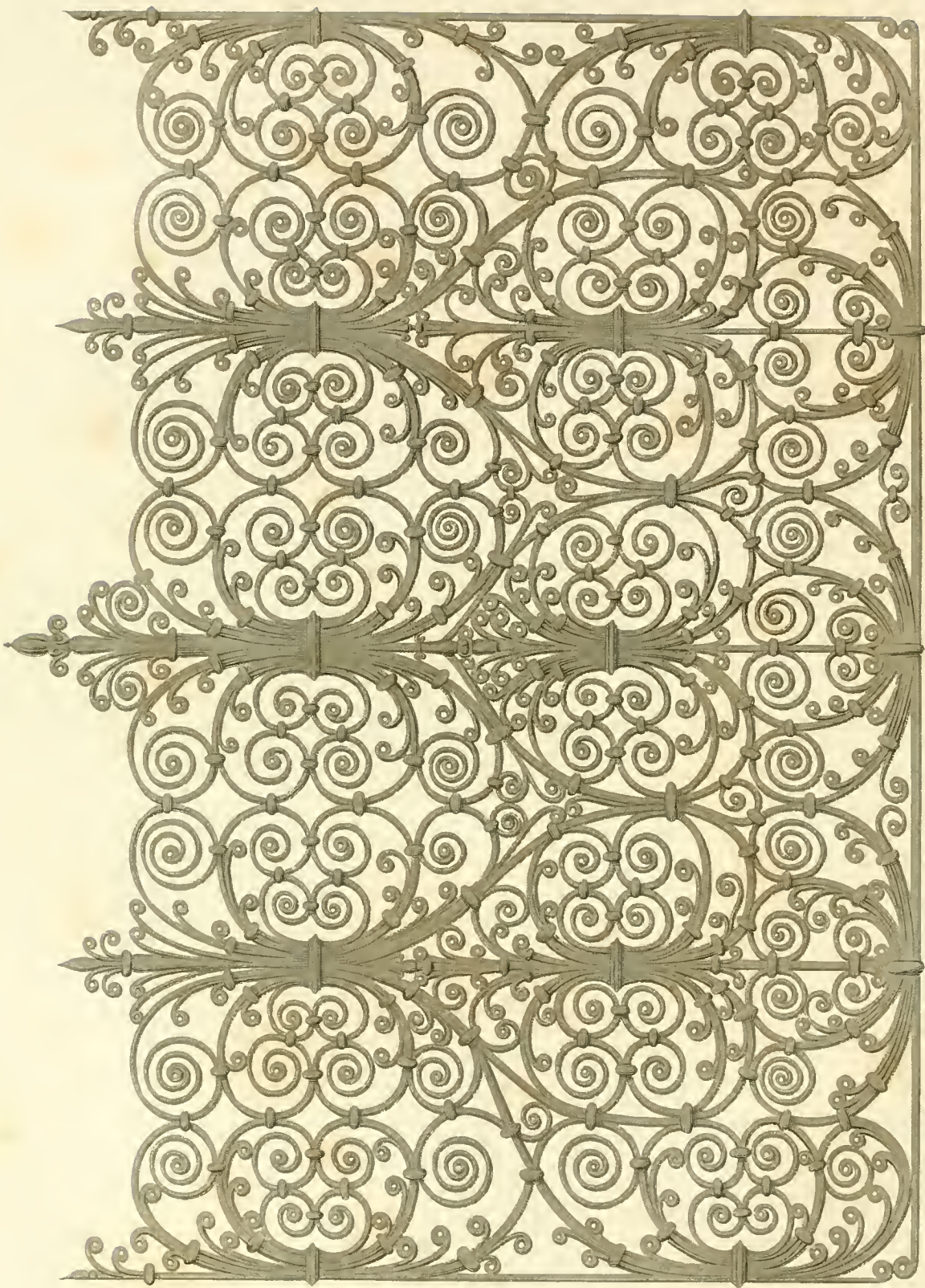
des piscines, des fonts baptismaux, le tout pris aux diverses périodes anglo-saxonne, normande, gothique ancien, gothique perpendiculaire et flamboyant. 40 fr.

RUDIMENTARY ARCHITECTURE FOR THE USE OF BEGINNERS, by TALBOT BURY, architect. In-12 de 167 pages avec gravures sur bois dans le texte. Ce manuel élémentaire de l'architecture pour les commençants est un bon petit livre, comme il nous en faudrait en France. Les gravures n'y sont pas assez nombreuses et elles pourraient être meilleures, mais le texte est précis et suffisamment substantiel. 4 fr.

THE ELEMENTS OF ARCHITECTURE, by J. W. M' GAULEY. In-12 de 212 pages avec quelques gravures sur bois dans le texte. Un petit glossaire de 20 pages termine ce court et utile traité. C'est avec des livres de ce genre qu'on est parvenu à rendre l'archéologie populaire en Angleterre. 4 fr.

ANTIQUITÉS ECCLÉSIASTIQUES ET BARONIALES DE L'ÉCOSSE. — Ouvrage anglais, publié par MM. BLACKWOOD et fils, illustré par MM. BILLING et BURN, architectes. Deux remarquables volumes grand in-4°, composés de 53 notices diverses sur des églises et des châteaux, de 28 gravures sur bois et de 122 gravures sur métal. Cette belle publication contient en quelque sorte la statistique monumentale des châteaux et des églises de l'Écosse, aussi bien des édifices conservés que des édifices en ruine. Nous sommes plein d'admiration pour ces travaux que l'Angleterre produit en si grand nombre, sans que le gouvernement s'en occupe. Les individus livrés à eux-mêmes font, chez nos voisins, cent fois plus et cent fois mieux qu'ici, en France, où l'État est chargé d'encourager la science et l'art. Nous sommes persuadé que, pour mille raisons, cet encouragement nuit plus qu'il n'est utile, et nos représentants devraient bien laisser dans la poche des contribuables un argent qui ne retombe certainement pas, sous le titre d'encouragement, en pluie féconde. Ces monuments de l'Écosse, églises et châteaux, datent des diverses époques du moyen âge, depuis le XI^e ou le XII^e jusqu'au XVI^e. Nous signalerons particulièrement les grands débris romans de l'église de Dalmeny, les cathédrales romanes et gothiques de Kirkwall et de Glasgow, les châteaux de Fyvie et de Glammis, les débris romans et gothiques d'Holyrood, lieu désormais consacré par le séjour des rois de France en exil. Le style anglais architectural, soit roman, soit gothique, soit de la renaissance, a dans cet ouvrage des spécimens fort importants. Ces deux volumes, illustrés de 122 planches sur métal. 150 fr.

THE ECCLESIASTICAL AND ARCHITECTURAL TOPOGRAPHY OF ENGLAND. Cette topographie ecclésiastique et architecturale de l'Angleterre, publiée par les soins du Comité central de l'Institut archéologique, est un ouvrage des plus utiles. En une demi-page, quelquefois en moins, on a ce qu'une commune, grande ou petite, renferme d'intéressant; les monuments y sont décrits avec une précision et une netteté remarquable. Un cahier d'une centaine de pages renferme toute une contrée bien déterminée, un doyenné, un archidiaconné. Le premier cahier contient le Buckinghamshire et renferme deux cent dix-neuf articles divers; le second est rempli par le Berkshire, qui compte cent quatre vingt-dix numéros. Un index des saints qui donnent leur nom aux églises de chaque contrée est joint à cette topographie. On voit quels sont les saints les plus populaires du pays. Ainsi dans le doyenné de Buckingham, la sainte Vierge donne son nom à soixante-sept églises sur deux cent dix-neuf, tandis que saint Edouard, saint Edmond, sainte Catherine, sainte Cécile, etc., n'en nomment qu'une seule. Saint Nicolas y a quinze églises et saint Jean évangéliste deux. Cette statistique, on le voit, offre un intérêt tout particulier. C'est encore un ouvrage que nous devrions bien entreprendre en France, à l'exemple de nos voisins. Chaque cahier, de 80 à 180 pages in-8°, avec carte du pays. 3 fr. 50 c.



UNE GRILLE DU TREIZIÈME SIÈCLE.

Le travail pèse sur l'homme comme la peine d'un crime, comme l'acquittement d'une condamnation. Mais, en imposant cette peine, en exigeant cette dette, le christianisme en a singulièrement adouci la rigueur : il a, pour ainsi dire, transformé la honte en gloire; il a couvert les épaules du condamné de la pourpre du triomphateur. Le christianisme n'a pas, comme les maladroits rêveurs de ce temps-ci, songé à faire l'impossible et à rendre le travail *attractant*. Il a laissé au chemin toute sa longueur, toute sa dureté, toute sa fatigue; mais, au terme de ce chemin, il a placé un but glorieux : le repos sans fin, le bonheur éternel à l'ombre de Dieu même.

Pour la vertu, il va sans dire qu'elle devait être récompensée dans le ciel; mais le travail des mains, le labeur fatigant, accompli avec courage et constance, s'est élevé à la hauteur de la vertu; comme elle, il a reçu la couronne du triomphe. En ce monde, le travailleur a été honoré par la société chrétienne; dans l'autre, il est glorifié par Dieu. D'un orfèvre, le moyen âge a fait un évêque; d'un forgeron, un archevêque; d'un charpentier, un pape. Tous trois ils règnent dans le ciel et patronent la terre sous les noms de saint Éloi, de saint Dunstan, de saint Grégoire VII. Entre mille, j'ai pris ces trois noms seulement, parce qu'ils ont (du moins les deux premiers) exercé avec éclat un métier dont nous allons parler et dont, en tête de cet article, nous offrons en gravure un assez curieux produit.

Saint Éloi est le patron des batteurs de métal, des orfèvres et des monnayeurs, des forgerons et des serruriers. Il y a peu de noms plus populaires en France. Sa vie, écrite par un grand homme, saint Ouen, cet évêque de Rouen qui a donné son nom à l'un des plus admirables monuments du moyen âge, brille parmi les plus éclatantes et les plus connues de la légende. Des églises nombreuses sont dédiées à saint Éloi, et des sculptures, des vitraux, bien plus nombreux encore, représentent les principales

actions de son histoire (1). Quelques bourgs et villages portent le nom de saint Éloi; dans tous les autres, que d'individus auxquels il a donné leur nom de baptême, que de confréries qui l'honorent d'un culte spécial, et combien d'hôtelleries que son vocable et son effigie recommandent aux voyageurs! Lisez, dans l'excellente et savante « Vie de saint Éloi », traduite et annotée par M. Charles Barthélemy (2), la nomenclature des honneurs sacrés rendus à saint Éloi, depuis l'office composé pour glorifier sa mémoire et implorer son intercession, jusqu'aux débris de son corps, de ses vêtements, de ses instruments de travail. Son corps, ses vêtements et ses instruments furent vénérés à l'égal des ossements de saint Remi, de la chape de saint Martin, de la plume de saint Bernard. L'encrier que la Vierge remplit de son lait, suivant une admirable légende, et où le grand abbé de Clairvaux puisa ses hymnes à Marie, ne fut pas plus honoré que l'enclume où saint Éloi fabriqua son orfèvrerie et battit ses fers. Qu'on ait vénéré les ossements de saint Éloi, ses cheveux et sa barbe, ses ornements pontificaux et les vases sacrés qu'il avait confectionnés ou dont il se servait, on pourrait en dire à peu près autant de tous les saints; mais, et c'est peut-être le seul auquel fut réservé cet honneur, on alla jusqu'à garder précieusement de la poussière de ses habits. Noble poussière, en effet, recueillie dans l'atelier du saint ouvrier (3). On parle beaucoup, depuis trois ans, de la dignité des travailleurs et de la nécessité d'améliorer leur sort; il nous semble que le socialisme n'a pas même encore tenté ce que le christianisme a fait pour les ouvriers déjà depuis dix-huit siècles. Ou nous sommes bien enfoncés dans l'erreur, ou nous croyons qu'en honorant les charpentiers, les tailleurs de pierre, les pêcheurs, les jardiniers, les boulangers, les cordonniers, les pauvres et les mendiants, les gardeurs de bêtes, les forgerons, comme saint Joseph et les Quatre-Couronnés, saint Pierre, saint Fiacre et saint Tryphon, saint Honoré, saint Cré-

1. M. Gustave de Lagreze, procureur de la république à Bagnères-de-Bigorre, nous écrivait tout récemment: « J'ai retrouvé, dans la vallée d'Aure, des sculptures en bois retirées d'une ancienne église aujourd'hui démolie. J'ai un groupe représentant saint Éloi, son serviteur, le cheval de saint Georges et Jésus-Christ qui ferre le cheval après avoir détaché le pied. Ces sculptures pourraient être du XI^e siècle. Je vais les étudier et, si vous en désirez un dessin, M. l'abbé Michon, qui est ici en ce moment, doit m'en faire un que je vous adresserai. » Nous avons accepté avec empressement l'offre de M. de Lagreze, et le dessin paraîtra l'un de ces jours dans les « Annales ».

2. Un volume in-8^e de 478 pages avec une planche de signatures et de monnaies. Paris, 1847.

3. « On conservait des reliques de saint Éloi dans l'église collégiale de Saint-Sauveur, à Bruges. En 1622, on ouvrit une chasse d'argent, et l'on y trouva les deux bras de saint Éloi avec d'autres ossements de lui, de son sang et de la poussière de ses habits ». *Vie de saint Éloi*, traduite par Charles Barthélemy. Page 442.

pin et saint Crépinien, saint François, sainte Geneviève, saint Éloi et saint Dunstan, comme une multitude innombrable de saints et de saintes de toute condition et de tout métier, on aura plus fait pour le peuple, pour les classes laborieuses et souffrantes, qu'en les nourrissant. ou plutôt qu'en les affamant avec des idées aussi vaines que fausses et dangereuses. Respecter le métier et considérer, ainsi qu'on le faisait si noblement au moyen âge, celui qui l'exécute, c'est le meilleur moyen de provoquer les riches en nombreuses commandes. L'*offre* alors est supérieure à la *production*, tandis qu'aujourd'hui la production dépasse l'offre dans une proportion effrayante pour l'avenir de la société.

On n'a donc pas attendu le XIX^e siècle et les chemins de fer pour élever à la dignité de l'art la métallurgie, ni pour honorer de simples forgerons à l'égal des plus grands artistes; à l'égal des gouverneurs de nations, des princes et des rois. Nous croyons même que si l'art de battre et de couler le fer est plus étendu aujourd'hui, il a perdu en élévation ce qu'il a gagné en superficie. On n'a peut-être jamais employé plus de fer qu'en ce moment; mais jamais on ne l'a si mal et si grossièrement mis en œuvre. Ici, encore, l'époque actuelle est vaincue par le moyen âge. Un jour, nous ferons peut-être l'histoire de la métallurgie, et l'on pourra voir, monuments en main, comment les artistes et artisans chrétiens traitaient le fer, le plomb et l'étain, le cuivre et le bronze, l'or et l'argent. Déjà nous avons donné d'assez beaux spécimens d'orfèvrerie et de dinanderie (qu'on se rappelle nos reliquaires et nos fonts baptismaux de Liège), et il s'en faut que la matière soit épuisée; mais aujourd'hui nous voulons seulement, à propos d'une grille trouvée et achetée par hasard sur les quais de Paris, dire un mot de la serrurerie du moyen âge.

Par une coïncidence assez remarquable, Noyon, dont saint Éloi fut évêque, est une des villes de France où se conserve, aujourd'hui encore, le plus de serrurerie du moyen âge, de grilles et de pentures. C'est postérieur de cinq ou six cents ans à saint Éloi, c'est des XII^e et XIII^e siècles; mais le fait n'en méritait pas moins d'être signalé. Autour ou assez près de Noyon, à Saint-Quentin, Laon et Reims, il reste encore de beaux et de considérables exemples de ferrures anciennes; un de nos plus zélés et savants correspondants du Comité historique des arts et monuments, M. Alfred Ramé, arrive d'un voyage dans ces deux villes; il y a dessiné, pour les donner aux « Annales », les belles grilles et pentures qu'il y a trouvées. A Évreux, à Rouen, les XIII^e, XIV^e et XV^e siècles ont laissé des ferrures remarquables et dont, grâce à M. Alfred Darcel, nous possédons les dessins en portefeuille.

Au Puy-en-Velay, à Conques en Rouergue, sont encore en place des grilles de clôture et des portes que M. Gaucherel ira nous dessiner dans quelques semaines d'ici. Nous donnons une indication des gravures que nous allons faire exécuter, mais nullement la statistique des ferrures anciennes qui n'ont pas péri. Le nombre de ces ferrures est prodigieux ; on en aura l'assurance quand nous entrerons sérieusement dans la question métallurgique.

Pour les ferrures comme pour les objets d'orfèvrerie, comme pour les carrelages et les vitraux, nous voulons donner des modèles qui puissent se reproduire aujourd'hui. C'est un grand service, nous le pensons, à rendre à l'industrie moderne. En effet, il n'y a peut-être pas d'art qui soit tombé plus bas que la serrurerie. Il suffit d'examiner les grilles d'hôtels et de palais, les rampes d'escaliers, les serrures, les balcons, les clôtures même des chapelles et des chœurs de nos églises modernes, pour voir à quel abaissement la serrurerie est arrivée en ce moment. Vraiment, on ne sait plus travailler le fer. Les chefs serruriers sont tellement ignorants, qu'ils ne peuvent pas, même après examen attentif et prolongé, vous dire combien coûterait le mètre superficiel d'une grille semblable à celle dont nous donnons la gravure. Nous en avons consulté quatre : l'un nous a dit 200 francs ; le second, 300 francs ; le troisième, 800 francs ; le quatrième, selon son expression, un billet de mille francs le mètre carré. Nous n'avons pas voulu, on le conçoit, en interroger d'autres ; qui sait si l'un d'eux n'aurait pas été jusqu'à trois ou quatre mille francs ! A l'exception de l'un de ces quatre, qui a déjà forgé des grilles et des pentures dans le style du moyen âge, tous étaient ébahis, presque hébétés, en regardant cette grille, compliquée de forme, peut-être, mais extrêmement simple d'exécution. Nous n'avons jamais mieux senti combien les hommes de ce temps sont petits et se rapetissent quand on les met en face des œuvres du moyen âge. Il n'y a pas d'orgueil qui tienne devant les XII^e et XIII^e siècles.

Quoi qu'il en soit, si nous ne pouvons préciser aujourd'hui le chiffre du mètre superficiel d'une grille absolument semblable à la nôtre, nous espérons bien le donner dans la livraison prochaine de juillet-août. D'ici là, nous aurons fait forger, par le plus habile ouvrier de Paris, au moins un mètre de cette serrurerie, et nous l'exposerons avec le prix de vente dans notre établissement de la rue Hautefeuille, où se trouve en ce moment le modèle.

Ce modèle, grâce à la gravure, ne sera pas long à décrire.

Cette grille est complètement à jour ; mais les mailles, si je puis parler ainsi, en sont tellement serrées, que les pleins et les vides sont presque égaux. C'est une clôture transparente, mais une clôture résistante. Le pau-

neau que nous possédons, et qui n'a guère plus que 50 centimètres superficiels (4 m. 4 c. de longueur sur 67 c. de hauteur), pèse 23 kilos, et cependant ces rubans de fer n'ont pas un centimètre d'épaisseur.

Comme exécution, nous l'avons dit, rien n'est plus simple. Des rubans de fer, frisés à chacune de leurs extrémités, soudés en faisceau dans le centre, agraffés par des anneaux sur les côtés; en voilà les éléments uniques. Ces éléments, comme de petites branches d'arbres, sortent du faisceau, du petit tronc qui les réunit; ils s'épanouissent en boucles, en papillotes de fer, dans des espèces de cœurs dont les côtés sont formés par des rubans un peu plus épais, comme les grosses branches de l'arbre. Comparez ces formes à celles du vitrail de Bonlieu, que M. Texier a analysé dans la livraison précédente. et vous verrez que ce sont les mêmes, sensiblement. Il y a moins de plombs à Bonlieu que de fers dans notre grille; mais les formes rudimentaires, les cœurs générateurs ou d'encadrement, les côtes recourbées en palmettes, les attaches latérales et centrales se retrouvent exactement au vitrail et à la grille. Le vitrail étant du *xii^e* siècle, comme M. Texier l'a parfaitement prouvé, la grille doit dater de cette époque. Cependant, entre le *xii^e* d'une certaine élégance, et le *xiii^e* d'une certaine vigueur, nous hésitons toujours. De 1150 à 1250, nous ne savons pas trop nous décider, et nous inclinons à croire que notre grille date de la fin du *xii^e* ou des toutes premières années du *xiii^e*.

Le panneau dont nous offrons la gravure semble former un tout; ce qui venait avant, ce qui venait après, devait être la répétition de ce que nous possédons. En longueur, c'est donc un ensemble qui affecte évidemment la division binaire se redivisant elle-même en deux. Chaque panneau secondaire se couronnait d'un épanouissement, d'un bouquet qui a disparu malheureusement. Appuyé de monuments analogues, nous avons, avec l'aide de M. Auguste Ledoux, qui a bien voulu nous dessiner patiemment et scrupuleusement cette planche, essayé de refaire ce couronnement. Les frisures sont empruntées à la grille même; les petites pommes latérales imitent le fer de lance qui forme la feuille centrale de la palmette au vitrail de Bonlieu. La grosse pomme du centre de la grille est inspirée des pommes d'orfèvrerie qui couronnent la crête de plusieurs châsses des *xii^e* et *xiii^e* siècles. Quant à la hauteur de ce couronnement, elle est entièrement hypothétique. L'aspect trapu de la grille nous a fait adopter un couronnement gros et bas: mais nous devons dire que les couronnements des grilles, à nous connues et de cette époque, sont plus élancés. Ce sont des espèces de chevaux de frise qui se projettent en avant, en arrière, et montent assez haut en piques menaçantes. Dans le bas, les nœuds, dans le haut, les fleurons, indiquent nette-

ment quatre divisions; si les nœuds latéraux annoncent également des divisions pour la hauteur, du bas au premier nœud, il y aurait eu autrefois une division dont nous n'aurions plus que la moitié supérieure; la moitié inférieure eût été un massif ou une large bordure de grille ayant une forme différente. De ce premier nœud au second, la division est complète. De ce second nœud au couronnement, nous n'aurions plus que la moitié inférieure; la moitié supérieure eût été occupée précisément par le couronnement, par les bouquets. Ainsi, division ternaire sur la hauteur, division binaire ou quaternaire sur la longueur, telle est, après mûr examen, la disposition que nous avons cru reconnaître dans la distribution des étages et des panneaux qui constituent la grille entière.

Il ne tiendra pas à nous qu'on ne remplace, par des grilles du genre de la nôtre, les clôtures modernes en bois, en pierre, en marbre, en fonte, en fer à barreaux qui ferment les chœurs, les sanctuaires, les chapelles des églises, qui entourent les fonts baptismaux et quelquefois les chaires. Il nous semble qu'on pourrait en faire un très-bel appui de communion, une très-jolie clôture de chapelle. Nous reviendrons sur ce point; car nous donnerons, dans la livraison prochaine et les suivantes, bien d'autres exemples de serrurerie du moyen âge. En attendant, un très-intelligent serrurier, qui a déjà fait ses preuves par la reproduction de grilles et de pentures de cette époque, nous forge une grille absolument semblable à notre modèle. Nous dirons, dans la livraison prochaine, à quel prix revient le mètre superficiel de ce fer ainsi forgé, tordu et soudé. Nous serions fort étonné s'il dépassait 200 francs. On pourrait donc avoir, pour 5 ou 600 fr. au plus, une grille absolument semblable à la nôtre, et qui aurait 12 ou 15 pieds de longueur. Ceci, comme on voit, vaut la peine qu'on y songe.

Pour revenir à notre point de départ, nous dirons que l'industrie moderne est fortement intéressée aux études archéologiques. Depuis la création des « Annales », il s'est élevé en France plus de trente manufactures de vitraux peints; cinq briqueteries, dans le style ancien, fonctionnent déjà en ce moment; trois grands ateliers de menuiserie gothique sont ouverts; une forge déjà ancienne, et trois qui cherchent à s'allumer, existent à Paris en ce moment. Nous pouvons donc affirmer que, si la politique et les révolutions sociales ne nous précipitent pas dans le gouffre, les manufactures de vitraux, les ateliers de menuiserie, et surtout les briqueteries et les forges archéologiques auront décuplé en nombre d'ici à deux ou trois ans. C'est là un résultat inévitable et que, l'on nous rendra cette justice, nous aurons provoqué avec énergie et constance.

DIDRON aîné.

MESSES GALLICANES

DU DEUXIÈME AU QUATRIÈME SIÈCLE¹.

Je viens offrir aux lecteurs des « Annales », aux archéologues qui restituent l'art chrétien de nos pères, un véritable bouquet liturgique. Fleurs et parfums des premiers siècles de la foi, fécondés par le sang des martyrs; humbles, mais ardentes prières, récitées à quelques pas du sanglant amphithéâtre, à la clarté des bûchers. Longtemps après le triomphe de la croix, alors que le christianisme n'avait plus à confesser la foi devant le glaive, les loisirs du cloître confièrent au vélin le texte sacré, mémoire de cet héroïsme. Plus tard, par tiédeur des souvenirs, par désir irréfléchi de transmettre à l'avenir d'autres reliques, culte du moment, le grattoir rendait ce texte à l'oubli. Mais voici que l'art patient d'Angelo Mai revendique son tour, et que la presse dérobe à l'action du temps le legs précieux du vénérable palimpseste. La découverte que nous signalons est due à M. Franz Joseph Mone², philologue, paléographe, directeur des archives de Karlsruhe, l'un de ces dignes savants d'outre-Rhin, ouvriers bénédictins de notre époque. C'est en effet dans un « Codex rescriptus » conservé à la bibliothèque de la cour; c'est à travers une écriture des VII^e et VIII^e siècles, à travers les commentaires de saint Jérôme sur saint Mathieu, que l'œil exercé de M. Mone a

1. Un volume in-4^o de 170 pages, publié d'après un *codex rescriptus*, sous ce titre : « Lateinische und Griechische Messen, aus dem zweiten bis sechsten Jahrhundert, herausgegeben von Franz Joseph Mone, archivdirector zu Karlsruhe, mit einer Schrifttafel. Frankfurt am Main, Verlag von Carl Bernhard Lizius. 1850 ». — Messes grecques et latines du deuxième au sixième siècle, publiées par Franz-Joseph Mone, directeur des archives de Karlsruhe, avec fac similé. A Francfort, 1850, chez Lizius; à Paris, chez Victor Didron, rue Hautefeuille, 13. Prix : 7 francs.

2. M. Mone est connu en France et en Belgique, notamment par la publication de l'« Anzeiger des Mittelalters » (l'Indicateur du moyen âge); l'analyse du volumineux « Garin » (ms. de Bruxelles), consignée dans ses « Recherches sur les sagas héroïques de l'Allemagne » : « Untersuchungen zur geschichte der deutschen heldensagen, etc. »

retrouvé le texte de onze messes gallicanes, qu'il publie aujourd'hui ¹, en les accompagnant d'élucidations historiques, philologiques et liturgiques. Cet éminent travail, nous n'hésitons pas à le nommer ainsi, était prêt depuis longtemps; mais le consciencieux éditeur voulait collationner son texte sur cinq autres palimpsestes du missel grégorien. Puis vinrent d'autres retards, les malheurs du temps, la révolution du pays de Bade. Enfin M. Mone dut céder aux sollicitations de ses amis, aux encouragements des évêques d'Allemagne. D'ailleurs, nous dit-il, la Providence a préservé ces fragments de l'incendie; c'était me donner un avertissement : « Colligite quæ superaverunt fragmenta, ne pereant » (S. Joan., vi, 12).

Tout lecteur n'a pas Grégoire de Tours, Ruinart ou Mabillon sous la main; donc, à l'instar de notre auteur, nous donnerons d'abord un exposé sommaire de la messe gallicane du iv^e au vi^e siècle.

Saint Hilaire de Poitiers, au milieu du v^e siècle; Sidoine Apollinaire, au vi^e siècle, ont écrit sur la messe gallicane. Leurs travaux sont perdus pour nous; mais, dans le legs liturgique de Sulpice-Sévère (397-410), de saint Césaire d'Arles (542) et de Grégoire de Tours (595), nous possédons un enchaînement de témoignages qui embrassent la période qui s'écoule de 350 à 600, période en majeure partie antérieure à la liturgie romaine du pape Gelase I^{er}, et au sacramentaire de Grégoire I^{er}, partant, indépendante de la messe romaine. Césaire et Grégoire emploient les expressions *MISSÆ MISSARUM SOLEMNIA*; effectivement, la messe comprenait deux parties inséparables dans la célébration « *Missa cathecumenorum* » et « *missa fidelium* ». « *Dominicum officium* » (Greg. de Tours, II, 23) désigne l'ensemble de la messe. *SACRAMENTARIUM*, *SANCTIFICATIO*, *SACRIFICIUM*, rigoureusement parlant, désignent la seconde partie. La messe était quotidienne dans les Gaules et se disait de bonne heure.

1. Le manuscrit de Reichenau (n^o 253) se réclame à la fin de Jean II, évêque de Constance (reg. 760-781), abbé de Reichenau, près du lac de Genève. L'abbaye fut fondée en 724. Ce codex est donc contemporain de saint Pirmin, fondateur de Reichenau, qui mourut en 754. Mais le commencement du ms. remontant à la fin du vii^e siècle, il s'ensuit qu'il n'a pu être écrit en entier à Reichenau, et que vraisemblablement S. Pirmin l'apporta de sa patrie, l'Austrasie, qui fut plus tard la Lorraine. Des essais, faits avec entente et prudence, ayant démontré à M. Mone que le texte primitif seul était écrit à l'encre métallique, ce savant put employer comme réactif l'ammonium de soufre. Nous renvoyons à l'ouvrage même et au fac-similé pour les autres détails paléographiques. Outre les messes, le codex contient encore : 1^o les écrits de Tertullien *Adversus Judæos* (30 feuillets); 2^o *Psalterium italo-gallicanum*; 3^o *Psalterium italicum*; 4^o fragments de sermons de saint Césaire, etc. Un autre manuscrit de Reichenau (n^o 442) contient, outre le missel grégorien, 10 feuillets d'un *Psalterium gallicanum*, peu lisible.

La messe s'ouvrait par une prière du prêtre « collectio, oratio », écoutée à genoux et suivie de trois leçons, lues par un diacre ou un prêtre. La première leçon, tirée de l'Ancien Testament, « prophetia », texte des prophètes, était remplacée, aux jours consacrés à la mémoire de quelque grand saint, par un fragment de sa vie (« passio »). Entre les deux prophéties, le prêtre récitait une collecte. Venaient ensuite un passage d'une lettre canonique « apostolus », un psaume ou répons du chœur (plus tard le graduel). De courts répons précédaient l'évangile : « Gloria Deo omnipotenti », au lieu de « Gloria tibi Domine ». Le peuple écoutait debout.

L'Évangile était suivi de la prédication, particulièrement les dimanches et jours fériés. Cette prédication prenait pour sujet l'une ou l'autre leçon. Le diacre alors invitait au silence. Le prêtre priait sur l'offrande des fidèles ; ces prières étaient dites MISSA, parce que, dès ce moment, les catéchumènes pénitents, excommuniés, avaient à quitter l'église, la première et unique partie de la messe qu'il leur fût permis d'entendre, se trouvant achevée. Dom Ruinart admet que leur sortie n'avait lieu qu'après l'offertoire ; mais l'exemple allégué conclut contre lui. Nicetius, évêque de Trèves, célébrant en présence du roi Théodebert, s'arrêta à l'offertoire, attendant la sortie des personnes excommuniées qui faisaient partie de la suite du prince, et il déclara ne pouvoir passer outre, tant que ces personnes persisteraient à rester.

Un tabernacle mobile, en forme de tour (« turris »), contenant le pain, le vin, le calice, la patène, préalablement déposé sur un autel, était alors apporté sur l'autel même du sacrifice. Après le mélange du vin et de l'eau, le prêtre chantait la préface appelée alors « Contestatio ». Cette préface avait les mêmes repons qu'aujourd'hui : « Sursùm corda », etc. ; elle était suivie du « Sanctus » ou « trisagium » chanté par le peuple. Le signe de la croix bénissait les espèces. Le canon commençait, et la consécration avait lieu par les mêmes paroles sacramentelles qui, de nos jours, opèrent le mystère. Le « Pater », chanté chez les Grecs par le peuple, n'était chanté chez les Latins que par le prêtre. Après la fraction de l'hostie, le prêtre communiait ; le peuple approchait de l'autel, et chaque fidèle recevait dans la main une parcelle du pain consacré. Après la communion, le diacre invitait les fidèles à s'incliner pour recevoir la bénédiction, « pluie et rosée céleste » (Césaire, *Hom.*, 34) ; il était de précepte de ne se retirer qu'après l'avoir reçue.

Cet exposé est moins complet que celui des textes de la liturgie gallicane parvenus jusqu'à nous. Il y manque l'« Oratio ante et post nomina », c'est-à-dire avant la lecture et après la lecture des noms des personnes pour les-

quelles avait lieu l'offrande¹, proclamation faite par le diacre. Il y manque les prières « Ad pacem », après le « Sanctus », après la consécration, « Post secreta », avant et après le « Pater », la postcommunion, la prière avant la bénédiction. Ce qui fait défaut chez nos auteurs, comme dans les liturgies, c'est « l'Introït », le « Gloria » et le « Credo », qui se trouvent dans la liturgie grecque. Grégoire de Tours dit toutefois : « Enmittens voce magnâ *Gloria in excelsis Deo*, omnem clerum pariter psallere fecit ».

Les messes de notre codex diffèrent en un point essentiel de toutes les liturgies connues ; elles ne suivent aucun calendrier. Rien n'indique le jour assigné à leur célébration, et l'ordonnance du manuscrit n'admet pas que ces indications dussent être ajoutées ultérieurement. Nous les jugeons, dès lors, plus anciennes que le missel gothique de Mabillon, où les messes de saints abondent, y compris celle de saint Léodegaire, martyrisé en 678. Notre recueil se termine, à la vérité, par la messe de S. Germain d'Auxerre ; mais les inductions paléographiques suffisent déjà à établir que cette messe est une addition du v^e siècle. Ce bienheureux forme, avec saint Martin et saint Remi, la sainte Triade des Gaules ; mais, seul, il appartient à la province où nos textes étaient en usage. En somme, c'étaient des messes de chaque jour ; seulement on avait à choisir entre deux collectes, ou deux Contestations. L'absence de calendrier distingue également les anciens missels grecs ; ici le propre du temps se restreint au changement de leçons et ne s'étend pas, comme dans le missel romain, à diverses prières. Les messes gallicanes occupent une position intermédiaire entre les deux liturgies ; de là leur affinité avec la liturgie grecque et leur droit d'ancienneté sur les liturgies romaines parvenues jusqu'à nous. Les livres de messes gallicans, postérieurs, observent le calendrier à l'instar des sacramentaires romains.

Nous donnerons maintenant quelques spécimens de ces messes recueillies par M. Mone : elles s'inspirent des saintes Écritures ; elles sont pénétrées de l'esprit des prophètes et du psalmiste. Ce qui les caractérise, c'est la sainteté, la profondeur, la dignité, l'enthousiasme et l'élan de l'âme. Le texte, orthographe et ponctuation, est exactement celui du manuscrit. Nous faisons suivre chaque extrait d'une traduction littérale. Cette traduction, M. l'abbé Laine, premier vicaire de Saint-Louis-d'Antin, à Paris, a bien voulu, sur la

1. L'offrande se faisait pour les pauvres, les malades, les défunts, les parents ; pour soi-même et pour l'entretien de l'église. Il arrivait que l'on offrait le vin destiné à la communion des fidèles ; mais le vin du sacrifice n'était pas offert. M. Mone dit que l'offrande, dans la liturgie romaine, se fait à la Préface ; c'est encore l'usage des provinces rhénanes.

prière instante du directeur des « Annales », la faire à notre place. Il fallait un théologien sachant l'importance et la valeur de toutes ces expressions du dogme catholique, pour inspirer toute confiance en offrant une traduction. Ce théologien, nous l'avons trouvé dans M. l'abbé Laine, qui voudra bien recevoir ici tous nos remerciements. Voici la seconde contestation ou préface de la deuxième messe ¹ :

MISSA II (*Contestatio.*) Dignum et iustum est. nos tibi gratias agere domine deus per Xpm Jhm filium tuum. qui cum deus esset aeternus. homo fieri pro nostra salute dignatus est. O unice singulare. et multiplex saluatoris nostri mysterium. nam unus idemque et deus summus et homo perfectus et pontifex maximus. et sacrificii sacratissimum. secundum diuinam potentiam creauit omnia. secundum humanam conditionem liberabit hominem. secundum vim sacrificii expiauit conmaculatus ². secundum jus sacerdotii reconciliauit offensus. O unice redemptionis. mysterium singulare. in quo uetusta illa uulnera. noua domino ³ medicina sanauit. et primi hominis præiudicia. salutare nostri præuulgia resciderunt. Ille concupiscentiæ exagitatus stimolis. hic oboedientiæ confixus est clauis. Ille ad arborem manus incontinenter extendit. iste ad crucem pacienter obtulit. Ille uoluptate inleceus gustus explebit. iste cruciatu indebite dolores ⁴ afflictus est. Ideo merito pœna innocentiae facta est absolutio debetores jure. etenim obnoxii demittuntur debita quæ pro eis ille qui nihil habebat absoluit. Quod singulare mysterium. non solum homines in terris. uerum etiam. angeli uenerantur in cœlis. Cui me. (Post sanctus.) uere sanctus. Uere benedictus dominus noster Jhs Xps filius tuus). Qui pridie.

M. l'abbé Laine traduit ainsi :

« MESSE II. — *Contestatio.* — Il est digne et juste que nous vous rendions grâces, Seigneur Dieu, par Jésus-Christ votre fils qui, étant Dieu éternel, a daigné devenir homme pour notre salut. O mystère unique, singulier et cependant multiple, de notre Sauveur ! Car le seul et même Dieu très-grand et homme parfait, souverain pontife et victime sacrée du sacrifice, par sa divine puissance a tout créé, par son humanité a délivré les hommes, par le prix de son sacrifice a purifié toutes les âmes souillées, par son titre de pon-

1. Cette messe, qui est incomplète, s'ordonne ainsi : *Collectio.* — *Collectio ante nomina.* — *Post nomina.* — *Ad pacem.* — *Contestatio.* — *Contestatio.* — *Post sanctus.* — *Ad mysterium.* M. Mone accompagne les textes d'un grand nombre de notes ; il établit des rapprochements avec les institutions apostoliques, etc.

² Acc. plur. — ³ Pour *Dominî.* — ⁴ *Doloris.*

tife a reconcilié toutes les offenses. — O mystère unique et singulier de la rédemption, par lequel nos vieilles blessures ont été guéries par le nouveau remède du Seigneur, par lequel les privilèges de notre salut ont aboli tout ce qui était au préjudice du premier homme. Adam était agité par l'aiguillon de la concupiscence; J.-C. a été percé par les clous de l'obéissance. Adam étendit sur l'arbre une main de convoitise; J.-C. a étendu patiemment la sienne le long de la croix. Adam, séduit par la volupté, a contenté son envie; J.-C. a supporté le supplice d'une douleur qu'il ne méritait pas! C'est pourquoi, par son mérite, la peine de l'innocence est devenue avec droit l'absolution du débiteur. Aussi sont remises au coupable les dettes pour lesquelles celui qui ne devait rien a payé. Mystère ineffable, que non-seulement les hommes sur la terre, mais encore les anges vénèrent dans les cieux auquel je..... » (Commencement de formule finale non retrouvée.)

MISSA III (*Contestatio* ¹.) Dignum et iustum est uere equum et iustum est. nos tibi gratias agere. Omnipotens æterne deus. pater unigenite spiritus sancte. ex patre et filio mystica processione. subsistens. una eademque in sanctam trinitatem. trium personarum substantiam. coæterna essent. et non discreta concordia. æqualis potentia. uoluntas unita. ipsa apud se permanens. ante tempora universa vel sæcula nihil ultra se habens. nihil intra se nesciens. cuncta supereminens. et se cunctis infundens, loca continens. et locis excedens. nullius indigens et omnia complens. sermone ineffabilis. uirtute efficax. et si uoce non capax solo præcepto potentia. cælum terram maria cum suis formis in generibus procreasti. sed inter reliquas animantium creaturas et ² pecularius in tua laude uiuerint ³ hominem ad imaginem in similitudinem beatissima trinitatis condedisti. ut collocatus in suavitate paradysii creaturi seruiens, creaturis reliquis imperarit. et tibi fedeliter famolando haberit in aliis generibus dominatum. Sed culpa ⁴ præuocatione admissa. homine proiecto. de uita paradysii successit mors de pœna. peccati. et iacebat in tenebris. tuæ lucis. iussa contemnens. Inter hoc nullus erat. qui cæco lumen ostenderit. prostramanu ⁵ porregerit. exoli patriam redderit. sepulto uitæ munera reformarit. Tu autem climens et conditor condolens tuo homini præualuisse. culpam peccati. ut iacens potuissit erigi. ad illum inclinata ut potentia descendisti. in hoc enim personam ⁶. unigeniti fili humana ⁷ carnis absoluit. et quod omnipotens dedit per pietatem

¹. Ordonnance de la messe III. *Collectio*. — *Ante nomina*. — *Post nomina*. — *Ad pacem*. — *Contestatio*. — *Post sanctus*. — *Post secreta*.

². Uti. — ³. Viveret. — ⁴. Culpæ. — ⁵. Prostrato manum. — ⁶. Persona. — ⁷. Humanæ.

humilis reformauit formis, igitur digne proferat, quod indignis præstet diuinæ elementæ et deum admirabiliter. uniretur diuinitas. et homini per deo trebuetur æternitas... cui me.

« MESSE III. — *Contestation.* — Il est digne et juste.... Dieu éternel : père, fils unique, Esprit saint subsistant du Père et du Fils par une procession mystique. Essence éternelle, unique et la même dans la sainte Trinité et la substance des trois personnes; union inséparable, puissance égale, volonté unanime et permanente de soi-même; n'ayant rien en dehors de soi avant les temps et les siècles, n'ignorant rien au dedans d'elle-même; souveraine sur tout, donnant à tous de son propre fonds; renfermant l'espace, et plus grand que l'espace; n'ayant besoin de rien, et remplissant tout; ineffable par le Verbe, puissant par la force; qui avez forme, sans le secours de la voix, mais par le seul acte de votre puissance, non-seulement le ciel, la terre, les mers avec leurs formes et leurs êtres divers, mais qui avez créé l'homme à l'image et à la similitude de la bienheureuse Trinité, afin qu'au milieu des autres créatures animées, il vécût plus particulièrement de vos louanges; afin que, placé dans le paradis de délices, servant son Créateur, il commandât aux autres créatures et, par une soumission fidèle à vous, son Seigneur, il gardât le pouvoir sur tous les autres êtres. Mais, par la prévarication de sa faute, la mort succéda de la peine des péchés pour l'homme chassé de la vie du paradis, et il était enseveli dans les ténèbres méprisant les commandements de votre lumière. Cependant personne ne rendait la clarté au pauvre aveugle, ne tendait la main à l'homme renversé, ne lui rendait la patrie du ciel et ne faisait descendre le bienfait de la vie dans son sépulcre. Mais vous, Créateur élément et compatissant à l'homme, votre ouvrage, sur lequel avait prévalu la punition du péché, afin de pouvoir le relever de l'abîme, vous êtes descendu à lui en abaissant votre puissance. Voilà pourquoi la personne de votre Fils unique s'est revêtue de la chair de l'homme, rétablissant sous l'apparence de l'humilité ce que le Tout-Puissant avait donné par amour. Il a donc rendu par la stricte justice ce que la divine clémence avait conféré aux indigents, unissant admirablement à Dieu l'humanité et conférant par Dieu à l'homme l'éternité... auquel je.... »

Dans la messe quatrième, à la Collecte, on trouve ce passage où l'eucharistie, la transsubstantiation du pain et du vin au corps et au sang de Jésus-Christ est, déjà à cette époque, si nettement formulée : « Descendat, Domine, plenitudo magestatis, diuinitatis, pietatis, virtutis, benedictionibus et gloriæ tuæ SUPER HUNC PANEM ET SUPER HUNC CALICEM, ET FIAT NOBIS LEGITIMA EUCHARISTIA IN TRANSFORMATIONE CORPORIS ET SANGUINIS DOMINI... »

MISSA VI¹. — *Contestatio*. Dignum et iustum est... æterne deus. qui nos ex morte perpetua. adque ultimis inferorum tenebris euulsisti. materiamque mortalem luto solubili. congregatam filio tuo æternitatis donasti. Quis in laudibus tuis gratus relator, quis operum tuorum copiosus adsertor. Te omnis lingua miratur, tuam cuncti extollunt gloriam sacerdotes, tu chaos confusisque principiis, et nantum rerum. caliginem sempiternam, admirabiles formas elementis, stupentibus addidisti, cum solis ignibus tener mundus erubuit. et lunare commercium rudis terra mirata est. Hæc ne hæc omnia nullus habitator ornaret, solisque rebus uacuis orbis intenderet, facta est de limo manibus tuis figura. præstantior. quam sacer ignis intus animaret, pigrasque per partes agilis anima uiuescet, scrutari non licet pater interiora mysteria, tibi soli operis tui nota maiestas, quid illud in homine quod pauidus artus. Terraque uiuentem, clausus in uenis sanguis, interluit quod solutæ corporum. species neruis rigentibus colliguntur, et in terris sola uisceribus. ossa redolescunt, sed unde tantum miseris bonum, ut filio tuo tibi que similes fingeremur, et aliquid de terra esse æternum. beatæ maiestates tuæ præcepta perdidimus, mortalesque rursus in terram ex qua ueneramus immersi dellebamus, æterna doni tui amissa solacia, sed tua multiplex bonitas. inæstimataque maiestas, salutare uerbum misit e cælo, quod humani corporis inmixtione concretum. perditas sæculi partes, et uulnera antiqua curaret, ipsum igitur omnes angeli cum multiplici. turba sanctorum. incessabili uoce conlaudant dicentes SSS.

Nous doutons fort qu'il existe dans aucune langue une plus belle poésie lyrique. En voici la traduction par M. l'abbé Laine :

« MESSE VI. — *Contestation*. — Il est digne et juste... Dieu éternel, qui nous avez arrachés à la mort éternelle et aux dernières ténèbres de l'enfer, conférant l'éternité bienheureuse à une substance mortelle, parce qu'elle est poussière, mais unie à votre fils. Qui donc, dans sa reconnaissance, redira vos louanges; qui pourra compter comme il faut toutes vos œuvres? Toute langue vous admire; tous vos prêtres exaltent votre gloire. Le chaos roulait les éléments confus, toutes choses nageaient dans une nuit éternelle; vous les avez revêtus, dans leur stupeur, de formes admirables. Le monde nouveau-né se colorait des rayons du soleil, et la terre sans culture admirait son échange avec la lune. L'univers n'offrait que des créatures inanimées,

1. En voici l'ordonnance: *Oratio ante nomina*. — *Post nomina*. — *Ad pacem*. — *Contestatio*. — *Contestatio*. — *Post sanctus*. — *Post secreta*. — *Ante orationem dominicam*. — *Post orationem dominicam*. — *Post communionem*. — *Benedictio*.

quand vos mains façonnèrent avec le limon une forme plus majestueuse, qu'une étincelle sacrée, mais non infinie, devait animer; qu'une âme agile devait vivifier dans tous ses membres encore engourdis. O père! il n'est pas permis de sonder le secret de vos mystères : vous seul connaissez la majesté de vos œuvres. Quelle œuvre surpasse l'homme : ces membres palpitants, cette terre vivante, le sang qui coule enfermé dans les veines; ces diverses parties du corps, réunies par les nerfs qui les relient, et ces os qui seuls se font sentir sous les viscères qui les cachent. Mais d'où vient un si grand bonheur à ces misérables d'être faits à votre image et à celle de votre fils, à cette poussière d'être éternelle? Nous avons perdu les commandements de votre bienheureuse majesté. et, mortels ensevelis de nouveau dans la boue d'où nous étions sortis, nous pleurions les consolations éternelles de vos dons perdus; mais votre inépuisable bonté, votre grandeur infinie, a envoyé du ciel son Verbe sauveur, qui est devenu visible par son union avec un corps humain pour guérir nos anciennes blessures et sauver le siècle perdu. C'est lui que tous les anges, unis au peuple innombrable des saints, célèbrent à l'envi d'un cri incessant : *sanctus, sanctus, sanctus.* »

Nous passons maintenant à la messe huitième, qui est toute en vers, d'un lyrisme très-élevé et qui s'ordonne ainsi : Præfatio. — Collectio. — Ante nomina. — Post nomina. — Ad pacem. — Contestatio. — Contestatio. — Post sanctus. — Post. secreta.

En voici la seconde Contestation :

Dignum æquum ac iustum est, tibi nos piæ clangere laudes,
 lux, uia, uita, decus, sp̄s, fons, sator, arbiter, auctor,
 gratia, dulcedo, sapientia, gloria, regnum,
 qui sine principio præstas, sine fine per eum.
 cuius trinus apex statuit tria maxime rerum.
 sol, luna, astra, polus radiarunt lumine mundum,
 fons, pecus, herba, frutex terras uariavit honore,
 piseis, concha, lapis, sal, murex æquora complet.
 sic hominem genitor finxisti ductile limo
 atque reformasti post crimina fonte lauacri
 unde tibi merito rerum deus una triades
 uocibus angelicis hæc carmine sancta resultat. | Cui m.

« MESSE VIII^e. — *Contestation.* — Il est digne équitable et juste de vous chanter des hymnes pieux.

ô Lumière, route, vie, honneur, espérance, source, créateur, maître, auteur.

Grâce, douceur, sagesse, gloire, règne.

Vous qui, sans principe, surpassez tout à jamais, par celui
dont la triple puissance a créé les trois plus grandes choses.

Le soleil, la lune, les astres, le firmament, irradient le monde de leurs
rayons.

L'air, les animaux, les plantes, l'herbe et les arbres emailent la terre de leur
magnificence.

Les poissons, les coquillages, les pierres, le sel, les perles remplissent
l'océan.

Enfin, ô père, vous avez fait l'homme en façonnant son limon
et vous l'avez, après son péché, purifié dans les fonts du baptême.

C'est pourquoi, devant la merveilleuse triade, une et divine,
les voix angéliques font retentir ces chants. — *Cui merito...* »

Maintenant, voici de toutes les « Contestations » celle qui nous semble la
plus importante. La poésie l'échauffe comme toutes les préfaces de ces
messes, comme toutes les préfaces en général de nos offices religieux; mais
l'histoire, mais l'une des persécutions des premiers siècles de l'Église parais-
sent y avoir laissé plus d'une trace. Nous prions nos lecteurs d'en méditer
toutes les expressions. Elle appartient à la messe cinquième. Les premiers
mots en sont effacés dans le manuscrit.

« res gratiæ debitorum, iugi continuatione, ueneremur, seu cum
publica præce sacra adolemus altaria, siue cum secretis mentium penetrabi-
bus ineffabilia dicta quæ feceris, æstimantes tacito fouemus adfectu. justæ
enim nox tuæ rex gentium. quis non timebit¹ et magnificabit nomen tuum.
nullæ quidem nobis adhuc cytharæ personant. sancti tui. qui bestiam sæ-
culi hujus. concordia virtutum perseuerante uicerint. nullum de nobis
Moysi canticum. qui inter fluctus adhuc istius sæculi uolutamur. nulla uox
angelorum nisi forte laudare nos possunt, qui adesse. nobis possent, cum
fili tui dilectissimi corpus sacramus et sanguinem, sed pia cura pro populo.
et sancta pro salute plebis oratio. et mens cultui intenta diuino si non potest
maiestatem tanti operis explecare, nilitur tamen usum concessi muneris,
frequentare, quis enim possit perfuncturio sensu, diuina tua præterire
munera, tu corruptibili. limo lutoque solubili spiritu uitæ insufflare digna-
tus es, hominem fecisti esse quod limos est. materiamque mortalem, ad ima-
ginem similitudinemque tuam spiritali uiuificasti uigore naturæ, ut pigram

1. Serait-il permis de lire: « Justitiæ enim tuæ uocem, rex gentium, quis non timebit? (Note
de M. l'abbé Laine.)

humum hebetemque limum igneus uigor. intus animaret. agilisque motu uenæ tepentis. caro nostra uiuesceret, quid sumus. et quantum eruemus huic limo leges. huic limo profetarum oracula angelorum ministeria militarunt. huic limo ipse dominus Ihesus labores miseratus humanos. cruce sui corporis triumphauit, quid loquar ad tuorum cineres martyrum torqueri incorporeas potestates, urit hic limus quos flamma non tangit, torquet fauilla quos unguis pœna non inuenit. auditur genitus quorum tormenta non cernimus, et hæc quam magna parui laboris præmia, inflex uoluptas quod eicit misera caro. quid sibi inuidet. de cælo se reuocat, et luto reddit. nec hoc mirum sit erra præponderat. sed quia tu domine deus pater omnipotens. in tui unigeniti leuatus corpore caelum nos separare iussisti. ne quæso. patiar ui perire, nobis misericordiam tuam satis sit quod inclusa corpore anima in leges misera transit alienas generisque pœna communi pro errore unius est persoluta amiserimus certe prærogatiuam naturæ non amittamus redemptionis tuæ gratiam, mercem igitur domine tuam tibi serua, quam filii tui dilectissimi tibi corpore comparasti, nihil huic carni debemus et sanguini iussumque dominicæ redemptionis. ut quemadmodum scriptum est. simus eius qui a mortuis resurrexit, merito tibi.

M. l'abbé Laine traduit ainsi :

« de vous vénérer, nous débiteurs, par une persévérance infatigable : soit lorsque, dans la prière publique, nous chargeons les sacrés autels; soit lorsque, dans le sanctuaire intime de nos âmes, admirant vos ineffables merveilles, nous excitons votre amour secret. O roi des nations, qui ne glorifiera votre nom? Aucune harpe ne peut chanter pour nous; car vos saints ont vaincu la bête de ce siècle par l'effort persévérant de leur courage. Il n'y a sur nous aucun cantique de Moïse, nous qui sommes encore le jouet des flots de ce siècle. Aucune voix des anges ne peut nous aider dans les louanges, si ce n'est ceux qui nous assistent quand *nous consacrons le corps et le sang de votre fils bien-aimé*. Nous n'avons que notre sollicitude pour le peuple chrétien, et nos saintes prières pour son salut. Et notre âme, appliquée au culte divin, si elle ne peut traduire la majesté d'un si grand œuvre, fait du moins tous ses efforts pour recevoir fréquemment le don qui lui est accordé. Qui, en effet, pourrait se contenter de célébrer en passant vos divins bienfaits? Vous avez daigné inspirer un esprit de vie à un limon corruptible, à une poussière qui s'évapore. Vous avez fait de cette boue un homme. Vous avez rendu, par la force immatérielle de votre nature, une matière mortelle faite à votre image et à votre similitude, afin que la chaleur de vie animât intérieurement la terre morte et la poudre insensible, et que notre

chair entretint sa vie par la course rapide du sang dans nos veines attiédies. Que sommes-nous et quelles lois trouvons-nous à cette argile, pour qui les oracles des prophètes et les anges ont rempli leur ministère, dont le seigneur Jésus lui-même a pris en pitié la misère, et qu'il a fait triompher par la croix qui a porté son corps? Dirai-je de plus que les puissances incorporelles sont tourmentées devant la cendre de vos martyrs, et que cette poussière sacrée brûle ceux que la flamme ne peut atteindre. La cendre tourmente ceux que les ongles de fer ne peuvent déchirer; on entend gémir ceux dont on ne voit pas le supplice. Et voilà la magnifique récompense d'une courte souffrance. Malheureuse volupté, qui fait périr la chair, que peut-elle donc désirer? Elle se ferme le ciel et s'ensevelit dans la fange; mais pourquoi s'étonner si elle préfère l'erreur? Mais parce que, ô Dieu, ô Seigneur, père tout-puissant, vous nous avez retirés dans le corps de votre fils unique et vous nous avez ordonné d'espérer le ciel, ne souffrez pas que, par la violence, votre miséricorde périsse pour nous. N'est-ce pas assez que notre âme enfermée dans un corps ait passé misérablement sous la tyrannie d'un autre, et souffre le châtement commun pour l'erreur d'un seul, sans que nous perdions la grâce de la rédemption, après avoir perdu la prérogative de notre nature! Conservez-vous, Seigneur, votre triomphe acquis au prix du sang de votre fils bien-aimé; nous ne devons rien à cette chair et à ce sang mortels. Que la rédemption du Seigneur s'accomplisse, afin que, selon qu'il est écrit, nous appartenions à celui qui est ressuscité d'entre les morts. ... C'est avec raison..... »

Nous l'avons dit, nous croyons ces messes antérieures au Missel gothique de Mabillon. La comparaison des corrélations de ces messes entre elles, ou avec d'autres documents et d'autres textes, pourra nous fixer à l'égard de leur ancienneté. Et d'abord, les textes ne contiennent que les prières variables; elles sous-entendent les prières ordinaires de la messe, nécessairement plus anciennes, et que le prêtre savait par cœur, témoin Sidoine Apollinaire ¹. En second lieu, absence complète de prières ecclésiastico-politiques, telles qu'on en rencontre dans les anciennes messes africaines et romaines, et qui accuseraient un lien entre l'Église et l'État. Cette lacune

1. GRÉGOIRE DE TOURS, *Hist. Franc.*, II, 22, dit en effet : « Ablato sibi nequiter *libello*, per quem sacrosancta solemnia agere consueverat, ita paratus a tempore cunctum festivitatis opus explicuit, ut ab omnibus miraretur ». — *Libellus* était le nom consacré pour désigner les anciens livres de messe en Gaule, ordinairement de moyen format (notre ms. est un petit in-quarto). Zacharia dans sa « *Biblioth. ritual.* », I, 75, a signalé le premier cette acception, qui a échappé à Du Cange et à ses nouveaux éditeurs.

fait remonter les messes au delà de l'Empire chrétien, au delà de Constantin. Seraient-elles contemporaines de l'ère des persécutions? Dès lors elles devaient s'en réclamer par des allusions. C'est ce qui a effectivement lieu et ce qui mérite toute notre attention.

La contestation de la cinquième messe contient des passages, que, pour plus de clarté, nous donnerons en latin ordinaire. — « Nullæ quidem nobis « adhuc citharæ personant ». Allusion au psaume 136 et à la captivité de Babylone, à laquelle on compare la situation des chrétiens, vivant sous le joug des populations païennes. « Sancti tui, qui bestiam sæculi hujus concordia virtutum perseverante vicerunt ». Allusion directe aux martyrs. Il manque toutefois un pronom; ou bien le *qui* peut être supprimé, car le membre de phrase suivant est indépendant. — « Nullum de nobis Moysi ¹ « canticum, qui inter fluctus adhuc istius sæculi volutamur ». Allusion au cantique de Moïse, après le passage de la mer Rouge (Exod. xv). Hélas! le flot de la fureur païenne était aussi suspendu sur la tête des chrétiens, alors qu'ÉLEVANT LEUR CŒUR, ils s'unissaient au chant de cette préface. Mais, dira-t-on, les captivités d'Égypte et de Babylone ne sont ici que l'image de la captivité du chrétien sur la terre. Soit; seulement il faut accorder la suite: — « Nulla vox angelorum, nisi forte laudare possumus, qui adesse nobis possent, cum filii tui dilectissimi corpus sacramus et sanguinem ». Nous écrivons *possumus* au lieu de *possunt*, faute de quoi nous ne saurions saisir le sens du passage, et nous traduisons: « Nous pouvons de temps en temps vous louer; mais le sacrifice de la messe, nous ne pouvons l'accompagner du chant des anges », c'est-à-dire à haute et libre voix. Voici d'ailleurs qui vient à l'appui: « Sed pia cura pro populo et sancta pro salute plebis oratio, et mens, cultui intenta. divino, si non potest *majestatem* tanti operis *explicare*, *nititur* tamen usum concessi muneris frequentare ». *Majestas* et *explicare* ont en vue les solennités publiques; *nititur* semble accuser un état d'oppression. Expliquons-nous trop à la lettre? Mais cela nous semble très-permis. D'ailleurs l'allusion formelle aux martyrs, et l'actualité de la persécution, n'en resteront pas moins évidentes dans cette préface, car nous y lisons: « Quid loquar ad tuorum cineres martyrum, torqueri incorporeas potestates? Urit hic limus, quos flamma non tangit; torquet favilla, quos ungulæ pœna non invenit; auditur gemitus, quorum tormenta non cernimus ». Ces expressions paraissent décidément avoir trait à une persécution. Tous les temps de verbe sont au présent. Pour achever la conviction, il

1. Génitif, qui se rencontre souvent ainsi.

n'y a qu'à rapprocher d'autres textes. Messe septième : « Adlictos pœnis ac « vexationibus exaudire dignetur ». Puis cette prière de la quatrième messe, qui paraît résumer la situation : « Præsta veraciter te credere; rationabiliter « confiteri; *si tentatio ingruat, non negare* ».

Chronologiquement parlant, si ces textes sont contemporains des persécutions, ils doivent tout au moins remonter à celles de Dioclétien (303-305); car, à dater de l'abdication de ce prince, le temps d'épreuve est passé : les chrétiens n'ont plus à solliciter du Seigneur la grâce de le confesser dans les tourments. De telles prières doivent disparaître des liturgies. Rien de pareil, en effet, dans le missel de Gélase, pas même dans la messe *IN TRIBULATIONE*; rien de pareil, à plus forte raison, dans le missel grégorien. Le christianisme était depuis longtemps la religion dominante, et les écrits de saint Grégoire ne contiennent pas de *MISSA TEMPORE PERSECUTIONIS*. De même les préfaces et les bénédictions, dans les livres de messes gothiques ou franques de Mabillon, n'offrent aucun passage relatif aux persécutions. Les messes de saints, la consécration du cierge pascal, la mention de saint Augustin, la messe de saint Saturnin de Toulouse, ramènent le missel mozarabe à une époque bien postérieure. On y trouve, çà et là, quelques allusions isolées aux premiers temps du christianisme; mais ce sont des prières que l'on conservait sans doute, par vénération pour leur origine, comme « l'Oremus pro fratribus nostris *deputatis* » (Mabill., p. 244). Rien, comme dans nos messes, ne respire une des anciennes persécutions.

Où, dans quelle partie du territoire gallo-romain, peut-on supposer qu'éclata celle à laquelle il est fait allusion dans ces textes? Voyons sur les bords du Rhône, entre Lyon et Arles, entre Arles et Marseille. Saint Genèse d'Arles et de nombreux chrétiens souffrirent sous Dioclétien, vers 303. Mais il y a pénurie de détails, et, circonstance sur laquelle nous insistons, rien n'indique que des chrétiens aient failli à remporter la palme du martyre, et qu'ils aient renié le nom du divin maître. Or, le passage de la préface, la supplication qui voudrait consacrer une telle douleur, révèle un fait de ce genre. Par le même motif, nous écartons la persécution de Decius (249-251). Mieux renseignés à l'égard de saint Irénée, martyrisé en 207, par ordre de Septime-Sévère, nous croyons devoir remonter encore trente ans en arrière, jusqu'à la persécution de Marc-Aurèle, qui décima la fervente colonie grecque venue d'Asie pour fonder une église à Lyon¹. Eusèbe nous a transmis la lettre écrite par ceux qui survécurent « à leurs frères d'Asie et de Phrygie qui

1. Voir AMPÈRE. *Histoire litt. de la France avant le XII^e siècle*. Ch. II, p. 459. t. I.

« ont même foi et même espérance. » Ce fut une boucherie ; une variété de tortures par le fer, le feu, les griffes et la dent des bêtes féroces. Cette variété, l'héroïsme chrétien la résume en cette phrase : « les martyrs offraient « à Dieu une couronne nuancée de différentes couleurs, et ou toutes sortes « de fleurs brillaient assorties¹ ».

Il y eut une première épreuve. La jeune esclave Blandine fatiguait les bourreaux ; elle s'écriait à chaque torture : « Je suis chrétienne ; il ne se fait rien de mal parmi nous ». Le vénérable et nonagénaire évêque Pothin répondait à cette question : « Quel est ton Dieu ? » à lui faite par le gouverneur : « Tu le connaîtras quand tu en seras digne ». A demi massacrés, mutilés, les chrétiens furent reconduits en prison, et

. leurs voix héroïques
Chantaient de l'Éternel les sublimes cantiques².

Ce n'est pas tout. En attendant le jour du combat suprême, le jour où, sur l'ordre de l'empereur, on donna au peuple le spectacle du martyr », ils écrivaient au pape Éleuthère pour la paix des Églises, et ils écrivaient à leurs frères d'Asie, afin de les prémunir contre la contagion des hérésies. Cette scène est palpitante, car nous touchons au berceau de l'Église. Pothin, effectivement, était disciple de saint Polycarpe, qui avait conversé avec les apôtres. Saint Irénée avait passé ses premières années près de saint Polycarpe ; il aimait à en parler, et, qu'on nous pardonne cette digression, il écrivait à Florinus : « Je me souviens mieux de ce temps-là que de ce qui vient d'arriver ; car les connaissances qu'on a eues dans l'enfance croissent avec l'âme et s'unissent à elle, de telle sorte que je pourrais décrire le lieu où était assis le bienheureux Polycarpe quand il parlait ; je pourrais dire sa démarche, son genre de vie, l'aspect de sa personne, les discours qu'il tenait au peuple. Comme il nous racontait qu'il avait vécu avec Jean, et avec les autres qui avaient vu le Seigneur ! Comme il se souvenait de leurs entretiens, et de ce qu'il leur avait oui dire du Seigneur, de ses miracles et de sa doctrine ! Polycarpe rapportait tout cela conformément aux Écritures. Dieu me faisait la grâce d'écouter tous ces discours avec une grande application, et de les écrire, non sur le papier, mais dans mon cœur. Par la misé-

1. Saint Grégoire de Nazianze compare la grêle de pierres, qui apportait la mort au protomartyr saint Étienne, à une neige douce et silencieuse tombant sur lui à flocons légers. La palette chrétienne, disons-le, a seule de telles couleurs.

2. RAYNOUARD, *Templiers*.

ricorde divine, je les ranime encore continuellement, et je ne cesse point de les repasser dans mon esprit. » — Revenons à notre sujet.

La célébration mystérieuse du divin office, cette communion fréquente mais en secret, ces pieux soins pour le peuple (*pia cura pro populo*), ces agapes donnaient carrière à la calomnie et préparaient la persécution. En effet, tandis que les chrétiens s'écriaient, dans l'innocence de leur cœur : « Nous consacrons, Seigneur, le corps et le sang de ton fils bien-aimé » (*filii tui dilectissimi corpus sacramus et sanguinem*), la voix païenne leur jetait cet outrage : « Vous célébrez le festin de Thyeste et les noces d'OEdipe ». La Préface appelle les martyrs *sancti*, selon la lettre, ayant été exposés aux bêtes, couverts de plaies; brûlés, ils ne s'attribuaient pas le nom de martyrs, et ne permettaient pas à leurs frères de le leur donner. Aussi dès le début la lettre se sert-elle du mot ζῷον. La Préface désigne l'ennemi du genre humain par « *bestia hujus seculi* »; la lettre le dépeint également, *querens quem devoret*. Cette métaphore se reproduit ailleurs, dans le rituel irlandais de Banchor, où nous lisons : « *Ne tradas bestiis animam confitentem tibi* ».

La lettre nous aide également à démêler le vrai sens du passage : « *Ad cineres martyrum torquentur (in) corporæ potestates.* » La lettre emploie les mots πῶλεως ou πολιτικὰ ἐξουσίαι, que Valois traduit classiquement par *magistratus*, mais la Vulgate par *potestates*, comme nos messes. Appliquer les mots *incorporæ potestates* aux esprits infernaux, c'est ce qui nous paraît inadmissible. Étrange liaison, en effet : le relatif *quos* du membre suivant est au masculin; il devrait avoir un autre sujet. Comment dire des démons, en opposition avec la Bible : « *quos flamma non tangit* »? Il y a faute de copiste : il faut lire *incorporæ*. Cette qualification est de rigueur, car *potestates* tout seul peut s'entendre des anges. Mais passons outre. Le passage suivant a décidément en vue des chrétiens contemporains qui chancelèrent dans la foi, et, comme dit la lettre, « tombèrent de faiblesse, étant mal préparés au combat » (*lapsi*). On ne saurait comment accorder ici *limus*, et surtout *hic limus* avec *flamma*, si la lettre ne nous apprenait « que les corps lacérés des chrétiens furent jetés aux chiens; gardés pendant six jours et autant de nuits, de peur qu'ont ne vint leur donner la sépulture, puis brûlés, et qu'enfin on jeta leurs cendres dans le Rhône ». C'était une sorte de défi lancé à cette jolie chrétienne, qui avait foi en la résurrection de la chair. *Limus* serait donc ici le limon du Rhône. Les chrétiens ne peuvent vénérer les saintes reliques des martyrs que par une allusion au fleuve rapide, qui emporte des cendres précieuses, mais qui rendra son dépôt à la bienheureuse éternité; car leur foi reste inébranlable, et ils rejoindront leurs frères dans la céleste patrie :

« quemadmodum scriptum est, simus ejus qui a mortuis resurrexit ».

Nous voudrions suivre maintenant M. Mone dans l'étude linguistique que lui suggère le latin peu classique de nos messes. Cette étude est curieuse, instructive et conduite avec une rare sagacité. Le recueil de Bréquigny et Dutheil contient, dans les documents mérovingiens, les plus anciens exemples de latin rustique ; notre codex, leur aîné d'un siècle, se trouve, de fait, sauf les mots épars dans les inscriptions lapidaires, le plus ancien spécimen de la « lingua rustica gallicana ». Saint Irénée, vivant à Lyon à cette époque, comme simple prêtre, écrit à un ami : « Ne cherche pas d'art oratoire dans mes écrits, car je vis au milieu des Celtes, ayant affaire à un dialecte barbare », ἰδιωτικῶς, que les éditeurs rendent par *privatim*, mais que l'on doit traduire par *rusticè*. C'est qu'effectivement le langage du peuple de Lyon était alors le latin, c'est-à-dire un latin provincial tel que celui de nos messes. C'est à ce latin que revient de droit le « latinam linguam à Græcis habitam barbaram », que Pappenbroch (*Act. sanct.*, ad diem 28 jul. 338), applique à tort au latin en général. Livrés au crenset linguistique, nos textes offrent encore un enseignement liturgique, dont une dernière considération fera saisir toute l'importance.

Le christianisme à son aurore, Évangile du pauvre et du malheureux, méprisé comme l'un et comme l'autre, mettait sa divine parole à la portée de son humble auditeur. Mais Rome se fit chrétienne. Vint le jour glorieux, où la croix forma le plus noble fleuron de la couronne impériale ; où les hautes classes se rangèrent sous la bannière du Christ. La fusion des castes dans les assemblées des fidèles, le contact de deux langages divergents, entravaient nécessairement la diction chrétienne, dont l'intelligence exige rigoureusement la plus grande fixité d'acception dans les termes. Autre cause de confusion : les copistes lardaient les textes de leurs provincialismes, comme nos messes en font foi. Si, de hasard, on venait à découvrir et à éditer d'autres anciens manuscrits de cet âge, le fait serait plus saillant encore. Il devint urgent de consacrer en latin correct, à l'abri des fluctuations du parler populaire, le texte écrit de la Bible et de l'office divin. L'initiative n'en revenait pas à Charlemagne, comme l'avance Mabillon, mais à Pépin. Charlemagne acheva l'œuvre ; il étendit la réforme, non-seulement à l'office de la messe, mais au Bréviaire ¹.

1. *Capit. eccles.*, 789, § 79 (PERZ, *Mon. hist. germ.*, 3, 66). *Omni clero. Ut cantum romanum pleniter discant et ordinabiliter per nocturnale vel gradale officium peragatur, secundum quod genitor noster Pippinus rex decertavit, ut fieret, quando gallicanum tulit ob unanimitatem apostolicæ sedis et sanctæ Dei ecclesiæ concordiam. Capit. Aquisgr.*, 2, 802, § 3. (*Ibid.*, 106-

Mabillon pense qu'un rituel commun était devenu indispensable au maintien de l'unité du dogme. Le raisonnement est juste en soi; mais le savant bénédictin ne démontre ni n'indique la dissidence entre les anciens missels gallicans et l'enseignement catholique romain. Il est plus vraisemblable que ce mélange de langage amena le pape et l'empereur à ce pas décisif.

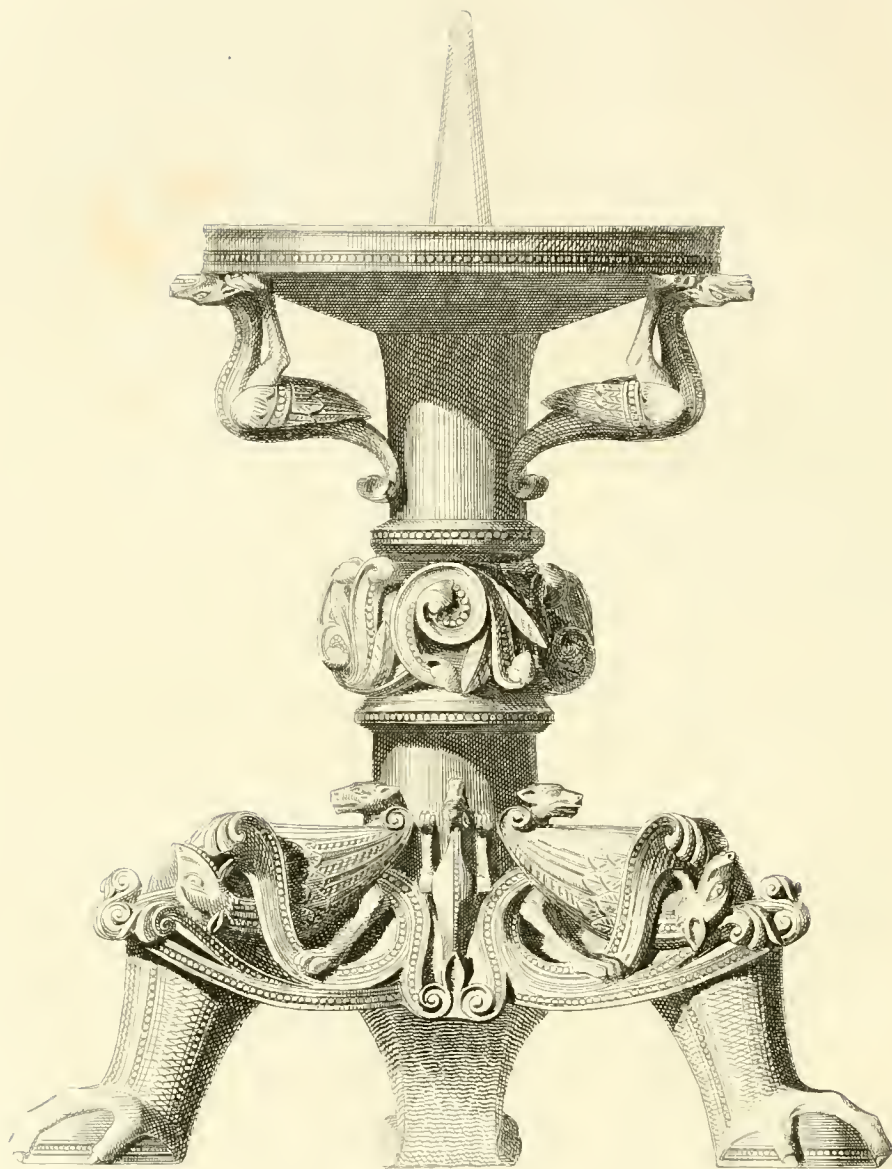
Deux voies s'ouvraient. Corriger et recopier les vieux livres liturgiques ayant cours dans le royaume des Franes, travail incommensurable et sans résultat; ou bien, introduire la liturgie romaine, fixe en ses dogmes comme en son texte. Ce dernier parti prévalut; mais, dès lors, il fallait de toute nécessité aviser à ce que le clergé s'adonnât à l'étude du latin classique. Aussi voit-on sous Charlemagne les classiques romains devenir la base du haut enseignement: en preuve, le style d'Eginhard, biographe du grand empereur. Mainte fois Eginhard se modèle littéralement sur les classiques et particulièrement sur Suétone. Le capitulaire ecclésiastique de 789, ch. 74, contient à ce sujet un remarquable passage: « Psalmos, notas, cantus, computum, grammaticam per singula monasteria vel episcopia, et libros catholicos *bene emendatos* (habeatis); quia sæpè, dùm benè aliqui Deum rogare cupiunt, sed *per inemendatos libros* malè rogant. Et pueros vestros non sinete eos vel *legendo* vel *scribendo* corrumpere. Et si opus est *evangelium, psalterium* et *missale* scribere, perfectæ ætatis homines scribant *cum omni diligentia* ».

Il est grand temps de nous arrêter. Sous le bon plaisir de notre ami le directeur des « Annales Archéologiques », nous pourrions reprendre l'excursion linguistique; planter avec M. Mone les jalons qui rattachent la messe gallicane aux temps apostoliques; illustrer ensuite la messe africaine et la messe romaine. Il resterait encore à apprécier l'importance de cette publication au point de vue dogmatique; ce serait un travail trop épineux. D'ailleurs nous tenons, en terminant, à nous associer à ces sages paroles de M. Mone: « Hors le cas de nécessité, le laïque ne doit pas se mêler de liturgie. Le paléographe peut seulement venir en aide au théologien. Le laïque est aussi un ouvrier à la vigne du Seigneur, mais alors qu'il faut seulement creuser le sol, car il est inhabile à tailler le cep et surtout à le conduire et à le diriger ».

407). Qualiter presbyteri *cursum* suum, sive diurnum sive nocturnum, adimplere secundum *usum romanum* prævaleant. — *Missam* secundum *ordinem romanum* quomodo nostis vel intelligitis? *Officium* divinum secundum *ritum Romanorum* in statutis solemnitatibus ad decantandum quomodo scitis.

BARON FERDINAND DE ROISIN.

Correspondant des Comités historiques.



TRÉSOR DE LA SAINTE-CHAPELLE DE BOURGES.

Nous disions, à la fin du premier article de cet inventaire, page 40 de ce volume des « Annales » : « Rien de plus commun que les reliquaires, même les chandeliers, posés sur des corps d'animaux, lions, dragons, aigles, griffons ». Aujourd'hui, en tête de ce second article, nous publions précisément un chandelier de l'époque romane, dont les trois pattes sont faites de trois serres d'aigles qui saisissent une portion de sphère ovale. Si cette patte est bien la serre de l'aigle, la griffe de l'animal *souverain* prend possession du globe des empereurs. Quant au pied proprement dit du chandelier, c'est un composé de lézards, de dragons ailés qui se mordent et s'enlacent. Il y en a douze autour de ce petit triangle qui a juste 10 centimètres de côté. La bobèche est soutenue elle-même par trois dragons, qui l'escaladent, sont à jour, et forment comme de petites anses. Une autre fois, à propos d'un pied de croix ou de chandelier, bien plus beau encore et tout aussi énergique que celui-ci, nous soumettrons une explication de ces dragons ailés, entrelacés, rugissant, griffant et mordant. Le nœud de ce chandelier est un des plus beaux que nous connaissions. La gravure de M. Gaucherel est exactement de la grandeur de l'original. Un moulage en plâtre de cet original nous avait été donné, en février 1848, par le généreux M. de Lassaulx, architecte de Coblençe, que la mort nous a enlevé depuis. C'est d'après ce plâtre que M. Gaucherel a fait son dessin et sa gravure. L'objet existe encore, à ce qu'il paraît, dans un village, dont M. de Lassaulx n'a pu nous dire le nom, et qui est situé sur les bords de la Moselle. Il est probable que ce petit chandelier accompagnait, avec un ou trois autres, un reliquaire, quand on exposait et éclairait ce reliquaire sur un autel. On voit, en effet, gravé autour de la bobèche, entre les dragons à jour, l'inscription suivante, qui est mutilée malheureusement : MARTYR TRANSLATO DE VASE CRUORE S.....

Quel est ce martyr; de quelle coupe et pour aller où ce sang a-t-il été translaté? M. de Lassaulx n'a pu répondre à ces questions. Nous irons peut-être, cette année même, chercher la réponse sur les bords de la Moselle.

Ce petit chandelier roman nous a paru si remarquable, à M. Gaucherel,

à M. Ledoux et à moi, que j'ai prié M. Ledoux de l'allonger et d'en exécuter un dessin grand de 60 centimètres au lieu de 15, pour en faire un vrai chandelier à poser sur un autel roman. Le dessin, exécuté depuis longtemps, est en ce moment entre les mains d'un sculpteur, qui en fait un modèle. Ce modèle, nous le donnerons à un fondeur pour qu'il l'exécute en cuivre. Dans une autre livraison, nous publierons un crucifix roman, de la même époque et du même style. Il sera donné au même fondeur, et nous aurons ainsi une belle garniture d'autel roman du xur^e siècle : six chandeliers de 60 centimètres de hauteur, et un crucifix de 70 ou 80. Il est vraiment fâcheux, pour mille raisons, que nous ne soyons pas plus riches, et que nous ne puissions disposer de quelque millionième partie de tout l'argent que particuliers et gouvernement gaspillent; avec des ressources plus réelles, nous donnerions à l'archéologie du moyen âge, à l'application de nos doctrines, à l'exécution de beaux objets anciens, une impulsion bien autre. Que voulez-vous? nous sommes des fournis attelées à une poutre. Avec le temps, la poutre marchera et viendra peut-être au lieu où nous la voulons; mais combien de temps et combien de mal!

Reprenons maintenant l'inventaire de la Sainte-Chapelle de Bourges.

4. — *Item.* Un grand joyau de maçonnerie d'argent doré¹, où il y a au milieu un image d'or de M. saint Jehan-Baptiste, tenant en sa main un *Agnus Dei*, où il a deux rubis, un cristal et un diamant pointu, une grosse perle. Et sied ledit image sur une terrasse esmaillée de vert, et au devant dudit joyau a un cristal rond, auquel est le doigt de M. saint Jehan, garny d'un anel où il y a un balay². Et est ledit cristal garni d'or et de pierreries : c'est assavoir de six ballais, six saphirs et vingt-quatre perles. Et sied ledit joyau sur six images faits en semblance de prophètes, et est la maçonnerie dudit joyau à plusieurs images de taille, et au bot dessus a une image de Dieu le Père. Et est assis que l'image d'or de saint Jehan fut pesé à part et paise deux marcs six onces cinq esterlins. Et ledit joyau de maçonnerie avec le cristal, angels, images de taille et autres choses, servant audit joyau, pèse ensemble cent cinquante-cinq marcs deux onces.

5. — *Item.* Un joyau d'argent doré, qui fut de messire Ythier de Mar-

1. Joyau de maçonnerie signifie pièce d'orfèvrerie façonnée en forme de monument, en manière d'édifice bâti, comme il en existe un si grand nombre de tout âge et de toute nature.

2. Ce doigt est l'index de la main droite, celui avec lequel saint Jean montra Jésus, l'*Agneau de Dieu*. Cet index était revendiqué par une foule d'endroits qui déclaraient le posséder, comme d'autres, très-nombreux aussi, affirmaient être possesseurs du *Chef* de saint Jean. Nous croyons pouvoir expliquer, dans un article spécial, ces prétentions qui paraissent inconciliables.

eneil, évesque de Poictiers, derrenier chancellier de mondit seigneur, en mode d'un tabernacle fait de maçonnerie ¹, de dans lequel est Dieu en son jugement, et devant luy Notre-Dame et saint Jean et deux anges aux deux cotez, et au dessus dudit tabernacle a un reliquaire à mettre *corpus Domini*. Et est assis le dit joyau sur un entablement d'argent doré, soutenu de six anges pesant cent cinq mares ou environ ².

6. — *Item*. Un grand chef de saint Jacques d'argent doré, séant sur un entablement où il y a plusieurs émaux aux armes de Monseigneur. Et à la croisille qui est au chappel a un camayeux, quatre ballais, cinq grosses perles. Et entour la bordure du dit chappeau il y a seize petits ballaits, trois saphirs, quinze émeraudes, trente-quatre trochets de perles, à chacun trochets trois perles, qui font cent deux perles, pesant le tout quatre-vingt-sept mares six onces

7. — *Item*. Un angel d'argent doré, qui sert au dit chef, tenant un reliquaire où il y au milieu un cristal rond, et dedans ledit cristal il y a un os de saint Jacques le Majeur ³, garni d'or aux deux bouts, et de quatre ballais, et quatre perles pesant vingt mares deux onces.

8. — *Item*. Un tabernacle d'argent doré, ouvré de maçonnerie, fermant à deux huiselles esmaillés par dehors d'une Annonciation. Et lesdits huiselles, par dedans, avec le pied sur quoy porte ledit tabernacle, sont garnis de pierrerie, c'est à scavoir de dix balais tels quels, dix-sept saphirs et de plusieurs autres pierreries de petite valeur. Et au bout dessus est une croix où il y a un crucifiement, et dedans ledit tabernacle une Annonciation d'or, et est l'image de Notre-Dame, grosse d'un saphir. Et entour ladite Annonciation il y a une bordure de pierrerie garnie de dix-neuf balais et vingt perles. Et au dessus de ladite Annonciation y a une clef de la voûte où sont un balay et huit perles. Et pése lesdits images de Notre-Dame et anges, avec

1. C'est-à-dire en forme de niche, comme une niche se ferait en construction.

2. Cette pièce d'orfèvrerie est un ostensor. Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur cet objet qui est rare ou, du moins en général, douteux quant à la destination. La plupart du temps on prend de simples reliquaires pour des ostensors. Ici, pas d'incertitude : on y met le *Corpus Domini*. Quelques mois avant sa mort, M. de Lassaulx nous avait donné le dessin de deux ostensors gothiques remarquables : l'un avec la chambre ou le tabernacle de l'hostie en cercle ; l'autre avec la chambre en quatre feuilles. Tous deux sont en ce moment entre les mains d'un artiste, qui en prépare la gravure pour les « Annales Archéologiques ».

3. Ces cylindres de cristal, tenus par des anges et renfermant des os de saints, sont tres-communs dans l'orfèvrerie religieuse du moyen âge. Nous en avons déjà donné et nous en donnerons encore. Le reliquaire des saints Junien et Amand, quoique n'étant pas tenu par un ange, est de cette espèce. Plus habituellement le cylindre est horizontal au lieu d'être vertical.

ladite clef tout garni d'or, comme dit est, trois marcs trois onces, et ledit tabernacle avec le pied, huit; et autres choses, servant audit tabernacle, cinquante-huit marcs.

9. — *Item.* Un grand chef de saint Ursin ¹ mitré, d'argent doré, où il y a plusieurs esmaux autour l'entablement aux armes de Monseigneur. Et environ le col a un orfroy où sont plusieurs demy images, esmaillés, saphirs, grenats, émeraudes et perles de petite valeur. Et au devant dudit chef, au bout dudit orfroy, a un frontier d'or, au milieu duquel a un fermail auquel est un camayeux d'un homme nud ². Et au bout dessus a un ballay et à l'environ seixe diamens pointus, deux grosses perles à demy rond et vingt-quatre petites perles. Et aux côtez dudit émail a deux gros ballais glaceux, deux têtes de camayeux, deux émeraudes, et seixe grosses perles telles quelles. Et en la mitre dudit chef huit gros saphirs et plusieurs autres petits saphirs, camayeux, émeraudes et autres pierres de petite valeur pesant tous ensemble, avec les phanons (pendants de la mitre), quatre-vingt-deux marcs.

10. — *Item.* Une croix d'argent doré émaillé en laquelle sont le crucifix, Notre-Dame et saint Jean aux deux costez, assise sur un pied de maçonnerie émaillé entour, seant sur six leonceaux. Et au dessus dudit crucifix a deux anges qui portent l'un le soleil et l'autre la lune, pesant le tout vingt-trois marcs cinq onces quinze esterlins ³.

11. — *Item.* Une image de Notre-Dame d'argent doré, tenant son enfant nud ⁴ qui fut de Bernard du Cyne, séant sur un entablement d'argent doré, émaillé entour de plusieurs images; et à quatre écussons des armes de Monseigneur sur l'entablement. Et a ledit image sur la teste une courronne d'or, garnie de pierre, c'est à scavoir de huit ballays, quatre saphirs, quatre émeraudes, vingt-huit perles moyennes. Et tient ledit image, en l'une de ses mains, un bruncel de roses d'argent doré. Et peze ledit image, sans la courronne, trente-sept marcs cinq onces. Et la courronne avec la pierre peze sept onces.

1. Saint Ursin, apôtre du Berry ou il vint de Rome vers l'an 250. Premier évêque de Bourges, il est un des patrons les plus vénérés de cette province ecclésiastique

2. Une pierre antique, très-certainement, comme il y en avait un si grand nombre sur les plus précieux reliquaires du moyen âge, et comme on en voit encore beaucoup dans l'inestimable trésor de l'ancienne abbaye de Conques, près de Rodez.

3. Voyez les croix et crucifix que nous avons donnés dans les différents volumes des « Annales »; vous y retrouverez la Vierge et saint Jean, puis le soleil et la lune tenus par des anges.

4. Il est fort rare de voir, même au xv^e siècle, l'enfant Jésus sans vêtements. Du reste, le mot *nud* n'indique peut-être pas une nudité complète. Ce ne fut guère qu'au xvi^e siècle, et surtout au siècle où nous sommes, qu'on s'est avisé de déshabiller entièrement l'enfant Jésus.

L'ARCHÉOLOGIE NATIONALE EN AUTRICHE.

A M. DIDRON AÎNÉ,

DIRECTEUR DES « ANNALES ARCHÉOLOGIQUES ».

Monsieur,

De la création des « Annales Archéologiques » date le brillant essor que la science du classicisme national (permettez-moi cette expression) a pris dans l'Europe de l'occident et du nord. Ce fut et c'est toujours un des buts principaux des « Annales » de rapprocher et de réunir les efforts des nations chrétiennes les plus éloignées pour les études archéologiques ; de concentrer en un foyer tous les rayons épars, et d'élever l'archéologie internationale au plus haut degré, celui qu'elle a le droit et la légitimité d'ambitionner.

Cette digne pensée a déjà reçu une assez notable exécution. Des savants, des amis de l'art national en Angleterre, dans l'Allemagne du Rhin, en Belgique, en Espagne, en Russie même, MM. Beresford Hope, de Roisin, Rei-

1. M. le docteur Édouard Melly, auteur de ce travail, était collègue de M. Reichensperger à la diète de Francfort. Retiré en Autriche, à Vienne même, au sein d'occupations moins bruyantes que la politique, il achève son importante histoire des sceaux au moyen âge, que nous avons annoncée dans la dernière livraison des « Annales ». Il organise, pour l'empire d'Autriche tout entier, une commission archéologique qui ne sera pas ridiculement coupée en deux, comme en France, mais qui réunira les attributions de notre Commission des monuments historiques et de notre Comité historique des arts et monuments ; c'est-à-dire, qui recherchera et conservera, étudiera et publiera les monuments de tout l'Empire. Présenté à l'unanimité par le Comité des arts et monuments pour être le correspondant archéologique de la France en Autriche, M. Melly a été nommé membre par M. de Parieu, ministre de l'instruction publique et des cultes. Cette qualité nous met en rapports fréquents et obligatoires avec M. Melly ; ce sera tout profit pour les « Annales Archéologiques » et nos lecteurs. Nous finirons, comme nous l'avons déjà dit, par organiser des relations régulières d'archéologie entre les différentes et les plus importantes contrées du globe, et nos lecteurs sauront un peu, suffisamment peut-être et sans sortir de chez eux, ce qui existe et ce qu'on exécute dans le monde en fait de monuments anciens et de science archéologique. Aujourd'hui, nous donnons une des trois lettres de M. Melly ; les deux autres paraîtront dans les livraisons suivantes. Nous désirons beaucoup que la division introduite ici par M. Melly soit adoptée ultérieurement par les autres archéologues étrangers qui voudraient bien nous adresser des travaux du même genre : 1° catalogue ou statistique des monuments ; 2° état de la science et mouvement archéologique ; 3° action du gouvernement sur l'archéologie. (*Note du Directeur.*)

chensperger, Schayes, Zabaletta, Milutine, ont accueilli votre invitation avec empressement ; ils ont déposé dans les « Annales » des renseignements plus ou moins étendus sur l'art monumental et sur le mouvement archéologique dans leur patrie respective. L'Autriche, non moins intéressante, sous le rapport monumental, que les contrées ci-dessus nommées, n'a pas été, jusqu'ici, représentée parmi ces géographes de l'archéologie. J'attendais vainement qu'une plume plus habile et plus savante traçât pour les « Annales » le contour de l'état actuel de nos connaissances archéologiques. Encouragé par notre ami commun, M. le conseiller Reichensperger, je viens enfin de mettre la main à l'œuvre. D'ailleurs, la demande formelle que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser chasse mes dernières hésitations et me force à vous obéir. J'aborde donc les trois articles que je veux consacrer à ce beau sujet. Le premier, que voici, fera connaître à vos lecteurs l'état de nos travaux scientifiques et de nos recherches littéraires. Le second offrira une appréciation du nombre et de la valeur de nos monuments mêmes. Je raconterai l'étude qu'en ont faite ou plutôt négligée nos sociétés savantes et la protection qu'elles leur ont accordée ou refusée. Le troisième article dira ce que le gouvernement a fait ou aurait dû faire pour la conservation des monuments historiques et pour la propagation des monuments archéologiques. J'énumérerai enfin les travaux d'archéologie pratique, pour ainsi dire, et les efforts qui se tentent afin de ressusciter notre art national, soit en restaurant les anciens monuments, soit en construisant des monuments nouveaux dans le style ancien.

I. — PUBLICATIONS ARCHÉOLOGIQUES DE L'AUTRICHE.

La richesse des monuments du moyen âge, monuments religieux, militaires et civils, que renferme dans sa vaste enceinte l'empire d'Autriche, est trop peu connue à l'étranger. Cette ignorance est fâcheuse pour ces monuments, qu'on ne sait pas apprécier ; elle est funeste pour l'histoire de l'art général, qui reste ainsi forcément incomplète. Les auteurs, même les plus distingués, qui ont écrit cette histoire, avouent l'insuffisance de leurs informations en ce qui regarde notre matériel archéologique. Ce matériel est considérable cependant, et la connaissance exacte qu'on en aurait pourrait certainement remplir des lacunes importantes dans l'histoire de l'art ; elle modifierait plus d'une supposition reçue, jusqu'à ce jour, comme une loi invariable. La combinaison des nations diverses dont l'ensemble compose l'empire d'Autriche ; la source différente pour toutes, de leur origine et de

leur civilisation primitive; leurs relations intimes et par conséquent leur influence réciproque, visible et comme cristallisée dans les monuments de pierre, dans le style des œuvres d'art, sont autant de circonstances qui peuvent expliquer l'abondance, la singularité ou l'importance des édifices historiques de l'empire.

Si, malgré cette richesse, nos monuments sont peu connus, c'est notre faute en grande partie. Nous avons dépensé notre science, notre temps et notre argent pour étudier les antiquités païennes, quelque pauvres et insignifiantes qu'elles fussent, au détriment à jamais irréparable de nos monuments nationaux. La plupart des sociétés provinciales, qui s'intitulent historiques et archéologiques, montrent une tendresse ridicule pour le moindre lambeau romain ou barbare, et une dureté de cœur incompréhensible pour l'archéologie nationale. Elles n'ont presque rien fait pour l'art chrétien. Ces sociétés se sont efforcées, avec le zèle le plus louable, de jeter du jour sur l'histoire nationale, à l'aide des monuments écrits; mais elles oublient complètement que l'histoire de l'art vaut l'histoire politique, et que, d'ailleurs, les monuments graphiques du moyen âge offrent une source historique qui n'est pas inférieure à celle des parchemins et des manuscrits. Ces monuments du moyen âge parlent une langue plus riche, sans comparaison, plus éloquente et plus instructive, pour qui sait la comprendre, que celle des monuments bâtards de l'époque romano-barbare, objet du culte exclusif de nos savants. De ces sociétés et de notre Académie impériale des sciences, vous me permettrez de vous en entretenir une autre fois. Du reste, je ne désespère pas entièrement que le nouveau jour jeté sur la science de l'archéologie chrétienne ne finisse par éclairer nos sociétés savantes. Moyennant une condition dont je parlerai plus bas, nos monuments pourront enfin réussir à se faire apprécier et conserver.

Privée de l'appui que peut prêter une association scientifique, l'archéologie du moyen âge s'était, dans notre pays, réfugiée chez quelques rares amateurs et chez quelques personnes, plus rares encore, qui ont pris l'art chrétien comme la tâche scientifique de leur vie. Le résultat ne pouvait pas être brillant; mais c'était un commencement honorable. Ce zèle privé et isolé doit, inévitablement et bientôt, faire sentir au gouvernement, comme aux académies savantes, l'importance des monuments historiques et le devoir impérieux d'aider efficacement à l'étude et à la conservation de ces œuvres en qui réside une portion de notre gloire.

Je vais essayer de faire connaître aux lecteurs des « Annales » les plus remarquables d'entre les publications de l'Autriche allemande, qui traitent

de notre archéologie monumentale; j'en exclurai les livres d'histoire proprement dite, ou qui n'apportent quelque'un de nos monuments, en description ou en dessin, que comme appendice secondaire à des assertions et développements historiques.

En première ligne, je signale les efforts d'un homme infatigable de zèle, rare d'érudition, vu l'état des sciences archéologiques de son temps (de 1810 à 1820) : c'est le conservateur de la collection d'Ambras, M. Primisser¹. Dans une revue historique intitulée « Voyages archéologiques », M. Primisser releva le voile épais qui dérobait aux regards nos richesses monumentales. Dans une série d'articles, il a donné la description exacte d'une foule d'œuvres du moyen âge cachées dans les *trésors* de nos communautés ecclésiastiques, dans quelques églises et châteaux, dans quelques villes et collections particulières. De cette publication date l'introduction en Autriche de l'archéologie nationale, comme science propre et indépendante. Ce livre fit pressentir les richesses inconnues que l'Autriche offrirait à des chercheurs aidés par le gouvernement et les sociétés savantes. Mais, par ignorance, le gouvernement était alors indifférent à la haute importance, même politique, des monuments nationaux. Quant aux sociétés, sourdes et avares lorsqu'il s'agissait du moyen âge, elles étaient tout oreilles et toute prodigalité quand il fallait subventionner de ces dilettantes en archéologie, que vous appelez si justement des troubadours; prodignes quand on voulait exhumer un vieux pot barbare ébréché ou cassé, et quand on avait l'espoir, plus ou moins fondé, de découvrir quelque médaille d'une dame romaine mal coiffée.

Primisser mourut jeune et bien trop tôt pour la propagation des doctrines archéologiques dans ces contrées. Presque à la même époque, l'archiviste de la ville de Vienne, M. Tschischka, commença la publication de ses travaux sur la magnifique cathédrale de Saint-Etienne de Vienne². En même temps, M. Scheiger, maintenant chef des postes impériales à Gratz, montrait, dans de nombreux essais et traités, quelle mine inépuisable renferme notre sol monumental. C'est principalement l'archéologie militaire que M. Scheiger cultive avec un grand succès. Il faut regretter que cet archéologue soit empêché par l'emploi officiel dont il est investi, au grand détriment de

1. La collection impériale d'Ambras comprend des armures, des objets d'art et de curiosité, du moyen âge et de la renaissance. Elle est ainsi nommée du château d'Ambras, dans le Tyrol, d'où elle fut apportée à Vienne.

2. *L'église métropolitaine de Saint-Étienne de Vienne*, 1823, in-8°. — Seconde édition, 1843, in-8°. — *La cathédrale Saint-Étienne de Vienne et ses monuments*, 1832, in-folio avec 45 planches gravées.

la science, de développer ses connaissances vraiment rares. Son livre sur les châteaux de l'archiduché d'Autriche, sa description de l'arsenal civique de Vienne, sont des modèles en ce genre.

Les États provinciaux de la Basse-Autriche entreprirent, en 1830, une collection de « Mélanges » pour servir à la connaissance approfondie du pays. Mais, après le quatrième volume, l'ouvrage périt sous les frais exagérés que demandait ce pêle-mêle de documents ayant trait aux choses les plus disparates. Cependant les traités archéologiques contenus dans cette collection sont pleins d'intérêt; ils sont accompagnés de dessins exacts et splendides. On y trouve d'abord la description du château impérial de Neuglat, près de Vienne, avec les magnifiques vitraux et les sculptures intéressantes qui le décorent; puis des recherches sur un petit monument ogival antérieur à la construction des remparts de la même ville de Neuglat. L'auteur de ces deux ouvrages est Jen Böheim, archiviste de cette ville de Neuglat dont il a fait l'histoire en deux volumes. Trop peu apprécié de ses ignorants et inintelligents concitoyens, Böheim est mort prématurément pour ses amis et pour la science.

De 1835 à 1839, M. le docteur A. Schmidt publia en trois volumes un « Guide aux environs de Vienne » pour une circonférence d'un rayon de dix lieues. Dans ce livre, les monuments du moyen âge sont décrits de préférence. A cette noble et rare prédilection de l'auteur, les archéologues sont redevables de la connaissance d'une foule de monuments presque totalement inconnus jusqu'alors. J'essaierai, dans un rapport étendu sur cette publication, de préciser plusieurs faits et d'y joindre le résultat de mes propres excursions archéologiques. Fondues dans la rédaction, ces deux parties du travail ont été maladroitement transposées dans une compilation qui se proposait d'être prématurément une topographie artistique de tout l'Empire.

Un nombre assez considérable de recherches et de descriptions spéciales et locales, par MM. Teil, Bergmann¹, Karajan, de Leber, Zappers et autres, sont dispersées dans divers journaux et revues. En 1845, M. Wocel, de Prague, composa les « Traits fondamentaux de l'archéologie de la Bohême »; ouvrage en un volume et qui, comme premier essai, mérite de l'encouragement, malgré les tendances ultra-nationales de l'auteur. Ces tendances y sont poussées jusqu'à l'aveuglement, ce qui, dans la science, n'est pas tout à fait à sa place. Une monographie des trois châteaux qui s'élèvent sur les rochers dont se couronne la vallée de Sainte-Hélène, près de Vienne, et

1. Auteur d'un ouvrage important sur les médailles des hommes illustres de l'Autriche.

une description de l'arsenal impérial de Vienne ont, avec justice, obtenu un grand succès près des archéologues de l'Allemagne et de l'Angleterre. L'auteur de ces deux ouvrages, M. de Leber, est mort peu après l'apparition du dernier volume, publié en 1846¹. Cette même année, j'ai eu le courage de publier le premier volume de mes « Recherches sur les sceaux du moyen âge »². Peu après, M. de Wolfskron enrichissait notre modeste littérature monumentale par la description et l'exacte reproduction graphique des miniatures qui décorent un manuscrit légendaire du xiv^e siècle³. M. le docteur Heider, alors de la Bibliothèque de l'Académie des beaux-arts, publia une description courte et précise de la chapelle des trois rois Mages de Toulou, près de Vienne; cette chapelle, monument polygonal et placé, comme transition, entre le style roman et le style ogival, est d'une grande richesse d'architecture. Du même auteur a paru, en 1849, un « Traité sur la symbolique des lions », dont la représentation est si fréquente sur les monuments du moyen âge⁴. Dans cet ouvrage, M. Heider s'est montré archéologue instruit, sobre de science, ennemi de ce dilettantisme où se réfugient des hommes qui voudraient paraître savants sans peine, sans études persévérantes et personnelles, mais en volant à Ducange et Baluze un amas indigeste de citations incohérentes. M. Heider prépare un travail remarquable sur la suite des sculptures symboliques qui décorent entièrement, de bas en haut, l'extérieur de l'abside d'une église romane de Schœngrabern (Basse-Autriche).

Je clos ce coup d'œil sur nos publications archéologiques, en indiquant un fort et splendide volume in-quarto, édité par une réunion de savants et d'amateurs qui s'assemblent, une fois par semaine, dans une réunion où l'on boit en parlant d'histoire et d'archéologie. Cet ouvrage a pour titre : « Sources

1. En France, malheureusement, on est par trop indifférent aux savantes publications qui se font à l'étranger. A deux reprises différentes, nous avons annoncé dans les « Annales » le travail de M. de Leber sur l'arsenal de Vienne, et pas un seul archéologue français n'a fait savoir qu'il pouvait s'intéresser à ce livre curieux. Il n'y a pas même un seul directeur de nos musées d'armures ou d'artillerie qui ait songé à acquérir cet ouvrage spécial pour la bibliothèque du dépôt confié à ses soins. En voici de nouveau l'annonce : *Wien's Kaiserliches Zeughaus*, 2 vol. in-8° reliés en un; 523 pages et 3 planches. Prix : 42 fr., à la librairie archéologique de Victor Didron, rue Haute-feuille, 43. (*Note du Directeur*).

2. *Beitrag zur Siegelkunde des Mittelalters*, par le docteur Édouard Melly. Un vol. in-4° de 278 pages avec 42 planches gravées sur métal et 33 gravures sur bois dans le texte. Prix : 20 fr.

3. *Miniatures d'un légendaire de sainte Hedwige*, du xiv^e siècle, avec des recherches historiques et archéologiques. 1846. Grand in-folio, tiré à 200 exemplaires seulement.

4. *Traité archéologique sur les animaux symboliques et spécialement sur le symbolisme du lion*. In-8°, Vienne, 1849.

et recherches historiques ». Les quatre articles archéologiques qui en font partie se présentent avec une valeur différente. M. Wolfskron y a décrit avec érudition trois xylographies très-anciennes. M. Glaz y a intercalé des recherches consciencieuses sur les différentes éditions des représentations historiques gravées dans l'œuvre du célèbre Albert Durer, principalement sur « La porte triomphale de l'empereur Maximilien I^{er} ». M. le baron de Sacken y a fait preuve, par un article sur quelques monuments nationaux, de l'intention estimable de se distinguer comme archéologue; mais les limites de son érudition sont encore trop restreintes et son savoir trop superficiel pour atteindre dès à présent ce noble but. M. de Sava, au contraire, a parfaitement réussi à prouver l'importance des sceaux pour la connaissance du costume en général et spécialement du costume chevaleresque ou militaire.

Je passe maintenant aux œuvres graphiques sur nos monuments. J'y comprends non-seulement les représentations purement graphiques, mais encore ces ouvrages dont les planches composent toute la valeur, parce qu'ils sont dépourvus d'un texte suffisamment développé ou que ce texte, fort insignifiant, échappe à toute critique.

Le feu prince Lichnowski, père de la victime du 18 octobre 1848, a publié les « Monuments d'architecture en Autriche ». C'est une œuvre somptueuse, mais inexacte; elle fut suspendue après l'apparition de quelques livraisons. Les représentations typologiques d'un chef-d'œuvre de l'art roman et de l'école française, de l'*antependium* de Klosterneubourg, calquées et chromolithographiées avec exactitude et soin par M. de Camesina, ont fait l'objet d'une publication un peu trop splendide, et par conséquent trop chère pour rendre à la science archéologique ces services qui doivent être le but essentiel de semblables entreprises. Deux architectes, d'un zèle aussi rare que désintéressé pour la gloire artistique de leur patrie, MM. Ernst et Oescher, sans autres ressources que leur persévérance et leur habileté, commençaient, en 1846, à publier en lithographie les « Monuments de l'architecture du moyen âge dans l'archiduché d'Autriche ». Quatre livraisons (1846-1848), contenant les édifices de Klosterneubourg sur 19 planches, et la chapelle funéraire de Toulm sur 7, étaient publiées, lorsque le mouvement politique de 1848 et, peu après, la mort à jamais regrettable de l'architecte Oescher, interrompirent la suite de cette entreprise vraiment nationale, et digne de tout encouragement et d'un grand succès. Un de ces rares libraires, qui ont le goût et le courage de risquer un peu d'argent pour des publications archéologiques, M. Schoen de Salzbourg, édita en livraisons, à partir de l'année 1847, les monuments du moyen âge de Salzbourg et des envi-

rons¹. Les planches, lithographiées au trait, sont d'une excellente exécution et les dessins exacts. Les objets représentés sont de toute espèce et d'un haut intérêt archéologique : églises, portails, ameublements, calices, ostensoirs, fonts baptismaux, retables, vitraux, crosses, mitres, etc. Le prix assez modeste de cette publication et l'indication placée au bas de chaque planche, dans les trois langues, allemande, française et anglaise, contribueront à faire connaître, même à l'étranger, une partie remarquable de nos richesses monumentales. Des gravures isolées, des lithographies volantes, existent en grand nombre et illustrent l'un ou l'autre de nos monuments; elles sont exécutées par MM. Wilder (architecture et ustensiles), Bucher (autels et tombeaux), Schindler (sculpture), Hawelegg (architecture et seaux), etc. Elles se recommandent, la plupart, tant par l'exactitude que par l'élégance du travail.

Voilà un aperçu rapide des efforts littéraires et graphiques tentés par des individus pour faire connaître les richesses de notre sol monumental. Je m'abstiens de parler de nombreux travaux projetés, préparés ou en cours d'exécution, afin de passer de suite à mon second article. Cet article traitera de l'état de nos monuments; de ce que les Sociétés historiques ont fait ou négligé jusqu'ici pour la recherche et l'encouragement archéologiques. Mais, en finissant, je signalerai précisément l'unique mesure efficace, selon mon opinion, pour aider et encourager les recherches archéologiques, pour conserver le trésor monumental de l'Empire. Trésor considérable encore, malgré tant de vicissitudes qui l'ont diminué et qui l'appauvrissent tous les jours. Cette mesure consiste simplement dans la création et l'organisation d'une société scientifique instituée officiellement par le gouvernement. C'est au gouvernement qu'il appartient de proclamer le principe de la conservation et de l'étude des monuments nationaux. Le gouvernement seul, chez nous du moins, peut prendre des mesures efficaces pour arriver à ce but. En conséquence, il doit s'entourer des capacités archéologiques sous le rapport littéraire et le rapport graphique tout à la fois. Il doit les grouper autour d'une institution qui réunirait en même temps les attributions de votre Commission des monuments historiques et celles du Comité des arts et monuments : qui conserverait et consoliderait les édifices anciens, comme fait la première; qui les rechercherait et les publierait, ainsi que fait le second. Cette institution serait composée d'un bureau officiel ou administratif, chargé d'exécuter les décisions que prendrait une commission délibé-

1. *Trésors de l'art du moyen âge à Salzbourg et dans ses environs*. La dernière livraison vient de paraître.

rante; elle devrait surveiller sévèrement la conservation de nos monuments, en dresser la statistique et l'inventaire. L'empressement que M. le ministre de l'intérieur m'a montré à ce sujet; les termes dont il s'est servi pour m'en entretenir, termes que je suis loin de regarder comme une manière affable de parler, me font espérer, aussi bien que la haute intelligence de notre ministre des bâtiments publics, que l'empire d'Autriche entrera prochainement dans le cercle de ces États civilisés et cultivés qui ont fondé des institutions officielles investies du devoir de rechercher, conserver et faire connaître les monuments historiques¹. L'art d'un pays, sa politique même sont intéressés à des institutions de ce genre; car de pareilles fondations ont toujours pour résultat de développer la science et d'agrandir le cercle de la gloire nationale.

D^r. E. MELLY,

Correspondant du Comité historique des arts et monuments.

1. Pour faciliter à M. Melly l'établissement d'une société officielle chargée de rechercher, conserver et publier les édifices anciens et les œuvres d'art du moyen âge, nous lui avons envoyé à Vienne, sur sa demande, l'arrêté ministériel d'organisation du Comité historique des arts et monuments. Nous lui avons expédié les diverses et assez nombreuses circulaires des ministres de l'intérieur, de l'instruction publique et des cultes relatives à la conservation, à la consolidation, etc., des monuments historiques proprement dits et des édifices diocésains. La France doit être fière d'avoir inspiré à l'Angleterre, à l'Espagne, à la Belgique et à l'Autriche des institutions analogues ou même entièrement semblables à celles que nous possédons depuis vingt ans déjà, depuis 1830, et qui, malgré bien des obstacles, malgré mille indifférences, paresse et jalousies, ont rendu cependant des services immenses. (*Note du Directeur.*)

LE DRAME LITURGIQUE.¹

SEMAINE DE PAQUES.

Les séquences occupaient dans le drame liturgique une place importante. Le peuple devait attendre avec impatience le moment de les chanter. En effet, conçues dans une forme toute lyrique, elles éclataient sous les voûtes des cathédrales avec l'enthousiasme dont étaient susceptibles et l'éclat de voix que devaient produire des spectateurs astreints à un rôle passif dans les autres parties plus sévères de la liturgie. Aussi nous arrêterons-nous sur ces morceaux. Nous y remarquerons les éléments qui constituent l'œuvre lyrique, c'est-à-dire les récits imagés, les invitations à se livrer à la joie ou aux larmes, comme celles qu'adressaient aux spectateurs et aux acteurs les chœurs de Sophocle et d'Eschyle. Nous y trouverons les prosopopées plus nombreuses et plus belles dans les poésies liturgiques, que dans les poèmes profanes qui leur sont contemporains, comme elles sont plus nombreuses et plus belles dans les Psaumes de David, et dans d'autres parties de la Bible, que dans les œuvres les plus admirées des auteurs de l'antiquité païenne. Nous ajouterons, en passant, que la fréquence et l'influence de cette ressource poétique sur l'imagination s'expliquent naturellement avec les croyances chrétiennes qui la convertissent en réalité, tandis qu'elle ne pouvait être qu'une fiction et acceptée comme telle, alors que la divinité et l'humanité étaient confondues en un seul principe, partagé ensuite en attributs ayant chacun une existence locale; alors que les hommes se dérobaient au châtement, en mettant entre les Dieux et leurs personnes une forêt, un lac ou un simple bouclier. L'infraction aux lois de l'espace, de l'éloignement,

1. Voyez les « Annales Archéologiques », vol. VII, pag. 303; vol. VIII, pag. 36, 77 et 304; vol. IX, pag. 27 et 162.

Ave gloriosa unguinum regina uite
generosa uite medicina cle mentie resina.

Ave copiosa gracia piscina car
nis maculosa munda nos sentina

mundicie cortina **C**laritate ra
diosa stella matutina breuitate le
gis gloriose pr te lex diuina ut radiat

detrima **C**emistate uernans rosa

siue culpe spuma caritate uiscerosa

autem huc inclina nos serues a

ruina **C**edrus pudicie cypres

sus puritatis. mirra penitencie o

liua pietate tu mirus lenitatis.

Citis habundantie tu palmes
honestatis palma patientie tu nar

dis caritatis fons ortus uolupta

tis **S**tilla uis odor floris uerne

nouitatis. fons dulcoris. uas deo

ris templum trinitatis compages

unitatis **S**telle deo: placans e

quo: portus salutaris dulcem pre

cor: ducem sequor: puens ex pres

piris maria stella maris. **O** ma

ria mater pia sinus penitenciu

debilium presidium columpna fir

mitatis alumpna sanctitatis.

du mouvement, de la lumière ou des ténèbres était dans le Paganisme une simple merveille; or la merveille est un conte d'enfant. Lorsque les mêmes phénomènes se reproduisent dans le christianisme, ce sont autant de mystères, c'est-à-dire, autant de faits que la raison reconnaît en vertu de sa soumission au dogme primordial de la révélation; car la raison, pour se replier sur elle-même, ne s'annihile pas. Il y a donc, entre les figures poétiques du drame profane, ancien ou moderne, et celles du drame liturgique, la différence qui existe entre la crédulité de l'enfant et la croyance motivée de l'homme fait.

On conçoit sans peine à quoi nous engage cette distinction que nous venons d'établir entre les deux sortes de surnaturel. Nous devons rechercher si l'expression des poètes du moyen âge y est restée fidèle et si le drame liturgique dont nous avons placé l'apogée au XIII^e siècle n'a pas atteint ce parfait accord du fond et de la forme, de l'inspiration, toute indépendante, toute capricieuse qu'elle soit de sa nature, avec la vérité chrétienne, c'est-à-dire, l'unité, « indivisa unitas ». Nous devons même établir, comme conséquence rigoureuse, que si une secrète confiance en nos propres forces nous poussait vers ce qu'on appelle le progrès, nos efforts ne seraient louables et véritablement civilisateurs qu'autant qu'ils continueraient la ligne commencée à cette époque sublime; qu'ils reconstitueraient l'unité religieuse, nœud vital de l'humanité, reflet que le ciel entr'ouvert laissa pénétrer jusqu'à la terre pendant quelques années, avant que l'ingratitude des hommes ne l'eût presque refermé.

Nous croyons que le moment est venu de travailler sans relâche à cette réaction, la plus libérale qui fut jamais; car l'autorité religieuse qu'elle ramènera peut seule réconcilier le principe d'autorité laïque avec les peuples et les peuples avec le principe d'autorité laïque. La prétention qu'auraient les archéologues et les artistes chrétiens de participer à ce mouvement ne serait nullement téméraire. L'art gothique, en effet, n'est-il pas inséparable de l'enseignement? ne proteste-t-il pas en cela contre son rival, l'art pour l'art, dont les fanatiques adorateurs, dans leur candide dévouement digne d'une meilleure cause, ne songent pas qu'ils s'attachent à un terme de peu de valeur en lui-même et susceptible d'une interprétation peu honorable? En effet, à nos yeux du moins, l'art pour l'art ne saurait signifier que l'art pour l'absence de l'idée; ou, si cette définition blesse l'amour-propre de ses sectaires, l'art pour le mal.

Les architectes, les verriers, les iconographes ont lutté et triomphé. Il est loin de ma pensée de prétendre que la victoire leur a été facile. Cependant,

tout nous porte à croire que les musiciens du moyen âge éprouveront plus d'obstacles encore à descendre de leurs galeries sculptées, à sortir des roses colorées, à surgir des stalles, des vignettes des manuscrits, à étaler dans le chœur des églises leurs antiphonaires, si laborieusement écrits, et à faire entendre leurs mélodies séculaires. C'est que la musique religieuse touche de plus près au dogme qu'on ne le pense. Entre l'imagier, qui taille une figure de saint ou un ornement gothique, et le musicien, qui chante le Symbole des apôtres devant l'autel où va s'accomplir l'auguste sacrifice, il y a une différence importante à constater. Ce dernier revêt une sorte de caractère qui se rattache à l'acte religieux d'une façon plus étroite. Sa présence matérielle, sa prière sonore apportent au culte un concours actif qui relève son importance. Il résume en lui l'artiste, le sujet représenté et l'homme ayant l'intelligence de ses propres actes. C'est « *l'âme parlante* », comme disaient les Hébreux.

Aussi la question de musique religieuse ne peut manquer de dessiner les rôles, d'indiquer à chacun le drapeau sous lequel il pourra combattre. Or, il n'y en a que deux : celui qui ramène chez les morts de la Grèce et de la vieille Rome, et celui qui flottait au iv^e siècle dans les mains de Constantin. A quelle opposition assez vive ne doit-on pas s'attendre de la part de certains gens, lorsque, détruisant leurs habitudes d'esprit, les gênant dans leurs goûts et leurs penchants, nous leur démontrerons qu'à côté des drames liturgiques et des solennités religieuses du moyen âge, le grand parallélogramme de la rue Lepelletier, l'Opéra, n'est qu'un théâtre de marionnettes.

Comme nous l'avons dit dans un de nos derniers articles, chaque messe de la semaine de Pâques avait sa séquence. Le folio de notre manuscrit, qui contient celle de la deuxième férie, est trop lacéré pour que nous puissions la reproduire ; nous en indiquons les premiers mots : « *Prome casta concio cantica* ». Les personnes qui s'intéressent à ces questions pourront trouver cette séquence dans d'autres manuscrits. Le chant appartient, par sa facture, au xiii^e siècle. Il offre de nombreuses analogies avec la première phrase du manuscrit de Pierre de Corbeil : « *Lux hodie, lux lætitiæ. Me judice, tristis quisquis erit removendus erit sollemnibus istis. Sint hodie procul invidiæ, procul omnia mæsta* ».

La séquence de la troisième férie est, sous le rapport musical, une des plus belles que nous ayons rencontrées. Elle invite à l'allégresse non-seulement les fidèles présents, mais encore les nouveaux affranchis des limbes. Elle conseille au chrétien de remonter les cordes détendues de sa lyre et de joindre à la prose une neuve éclatante :

Concinat orbis cunctus.— Alleluia.
 Votis, voce, solemnia
 Celebranda Paschalia.
 Insonitum tenera
 Congaudeat turba
 Sacro fonte nivea
 Serpens Flegontis undas.
 Has quoque lapsas aptemus fibras (fibras)
 Arte musica.
 Voce sonora modificantes prosis pneumata.
 Voce sitis tinnula (tinnula)
 Xpistus namque, mitis hostia
 Factus nostra ob remedia,
 Crucis pertulit probra,
 Et magis vita manens subiit lethalia.

Fellis amara passus prelibare pocula.
 Vulnera satis toleravit dira, transfixus clavis
 Et lancea.
 Sic tolerando mala gerens nostra, descendit
 Ad yma Tartara.
 Hostis antiqui quo defringens arma revelit
 Potens ampla ovando trophaea.
 Sicque, devicta morte ac resumpta carne,
 Resurgit victor, die hodierna.
 Inde jam jocundas canamus odas.
 Per quem nobis tuta redit eterna et caeli
 Clara
 Nobis patescit aula.
 Cui sit laus preclara.

Le vers « Hostis antiqui » renferme l'idée exprimée si éloquemment par Fortunat dans son « Salve festa dies », que nous avons publié dans les « Annales », l'idée de la lutte de Jésus-Christ dans l'enfer contre le vieil ennemi du monde et du trophée d'âmes qu'il lui enlève.

Dans la séquence de la quatrième férie, une des pieuses femmes qui furent les premières averties de la résurrection du Christ, raconte son entrevue avec l'ange et son empressement à porter aux disciples la nouvelle du miracle. La mélodie est aussi remarquable que la précédente :

Dic nobis quibus etheris nova cuncto modo
 Nuntians gaudia
 Nostram rursus visitans patriam
 Respondens placido vultu voce dulci dixit
 Alleluia. [cula
 Angelus michi de Xpisto indicavit pia mira-
 Resurrexisse Dominum syderum dixit voce
 Laudanda.
 Mox ergo pennas volueris vacuas dirigens
 Leta per auras.
 Redii famulis ut dicam vacuatam legem
 Veterem et novam regnare gratiam.

Itaque canite famuli voce clara : Xpistus
 Hodie redemit nos a morte dira.
 Pater filium tradidit servis inter mundum
 Pro salute nostra.
 Sponte subiit filius mortem ut nos redimeret
 Morte ab eterna.
 Tunc requiem capere licet omnibus et vita
 Frui perpetua.
 Nunc colite pariter mecum famuli celebri
 Laude sanctum Pascha.
 Xpistus est pax nostra.

La cinquième férie comptait deux séquences; on choisissait. Nos offices ont été dépouillés de leurs ornements les plus poétiques et les plus populaires; ils sont devenus obscurs et froids pour le plus grand nombre. Cette sécheresse, œuvre systématique du dédain et de la fierté de trois siècles philosophiques, est reconnue si généralement, qu'on s'évertue à en conjurer les effets funestes. Sans parler du confortable introduit dans les églises, on a

recours aux charmes de l'art profane et à des mottets en musique sur des paroles dont personne ne peut suivre le sens et encore moins s'y associer. Ce n'est pas faute de les répéter, cependant, que les paroles n'entrent pas plus avant dans l'oreille et le cœur des assistants. Tout récemment, en effet, nous avons entendu dans une des grandes églises de Paris le mot « Domine » répété trente fois par le chœur dans un simple verset de psaume, tandis que le célébrant attendait à l'autel, en véritable patient, la fin de ce tapage ridicule, pour lire au peuple une oraison. Quelques beaux esprits trouvent encore le XIII^e siècle grotesque; le XIX^e, sous ce rapport, qu'est-il donc?

La première de ces séquences commence par ces mots : « Psalle lyrica carmina ». Nous arrivons de suite à la seconde, qui nous semble devoir exciter le plus grand intérêt. La mélodie offre des modulations très-hardies et inusitées dans la plupart des séquences que nous avons jusqu'alors étudiées. Elle a servi à constituer le chant de plusieurs proses de Santeul. Mais, comme on devait s'y attendre, les musiciens de ce qu'on appelle le grand siècle l'ont défigurée. Ils l'ont assujéti à la mesure à trois temps; ils ont fait une sorte de valse d'une phrase largement conçue et dont le rythme intelligent suivait la cadence du vers et des mots. Ils ont donc commis une double faute : ils ont mutilé une œuvre magnifique; ils ont fait à leur point de vue des infractions énormes à la quantité en adaptant à un chant, composé invariablement d'une longue et d'une brève, des vers ioniques, glyconiques, phérréciens, comme savaient en faire les doctes poètes liturgistes de ce temps-là.

Quant au texte de cette séquence, nous pensons, en le publiant, obtenir de la part des graves lecteurs des « Annales » un bill d'indemnité pour notre enthousiasme.

Mane prima sabbati surgens Dei filius
 Nostra spes et gloria.
 Viato rege sceleris rediit ab inferis
 Cum summa victoria.
 Cujus resurrectio omni plena gaudio
 Consolatur omnia.
 Resurgentis itaque Maria Magdalene
 Facta est prenuntia.
 Ferens Xpisti fratribus ejus morte tristibus
 Expectata gaudia.
 O beati oculi quibus regem seculi
 Morte jam deposita prima est intuita.
 Hec est illa femina cujus cumeta crimina

Ad Xpisti vestigia
 Ejus lavit gratia.
 Que dum plorat et mens (orat ?) facto elamat
 Quod eor amat Ihesum super omnia.
 Non ignorat quem adorat quid precetur jam
 Deletur quod mens timet conscia.
 O Maria mater pia stella maris apellaris
 Operum per merita.
 Matri Xpisti coequata dum fuisti sic vocata
 Sed honore subdita.
 Illa enim fuit porta per quam fuit lux exorta
 Hec resurgentis nuntia
 Mundum replet letitia.

Ulla enim imperatrix ista beata peccatrix
 Leticie primordia fuderunt in Ecclesia.
 O Maria Magdalena audi vota laude plena
 Apud Xpistum chorum istum
 Clementer concilia.

Ut fons summe pietatis qui te lavit a peccatis
 Servos suos atque tuos mundet data venia.
 Amen dicant omnia.

Qu'y a-t-il de plus touchant, en effet, que ce rapprochement de Marie, mère de Jésus, et de Marie-Madeleine; de la reine du ciel et de l'humble pécheresse? Après avoir laissé errer l'imagination sur la similitude des noms de la vierge et de la femme, le poète ramène judicieusement Madeleine à son rôle secondaire : « Matri Xristi coequata dum fuisti, sic vocata, sed honore subdita ». Plus loin, nouveau rapprochement : du sein de la Vierge est sortie la lumière du monde; par la bouche de Madeleine a été annoncée aux disciples, constituant la primitive Église, la nouvelle de la résurrection. « O beati oculi » est une exclamation pleine de naturel et de grâce. Les vers, « Quæ dum plorat et mens orat, facto clamat quod cor amat Jesum super omnia », font image. Il y règne une expansion charmante. Virgile a peu de vers d'une poésie imitative aussi complète.

Le fac-similé publié dans cette livraison des « Annales », en tête de notre article, reproduit avec l'exactitude la plus scrupuleuse un des folios du magnifique manuscrit de Gautier de Coincy. Dans la musique, on remarquera sans peine la progression du sentiment qui s'élève, de l'accent d'une timide salutation, aux appellations les plus solennelles et les plus retentissantes. Nous ne parlons pas du texte. Tout le monde peut juger de la fécondité de l'imagination du poète. Le vers : « Stellæ decor, placans æquor, portus salutaris », exprime d'une manière magique la splendeur calme de la reine du ciel et de la terre. Cette pièce servira à juger si nous avons raison de prendre parti pour la transformation si calomniée du latin par les poètes du moyen âge. — Nous espérons que la fête de l'Assomption ne se passera pas sans qu'on exécute, sur quelque point de la France, ce précieux « Ave gloriosa ». Le texte en est aussi beau que le chant.

FÉLIX CLÉMENT,

Membre de la Commission des arts et édifices religieux ¹.

1. Pour que cet article de M. Clément soit nourri de faits qui répondent à son titre, on nous permettra de transcrire le texte suivant, dont nous devons la connaissance à M. l'abbé Bandeville, secrétaire général de l'Académie et aumônier du lycée de Reims. Ce texte est une ordonnance de M. Charles-Maurice Le Tellier, archevêque de Reims, datée de son château de Louvois, près Ay, le 5 octobre 1686, et rendue pour la paroisse Saint-Étienne de Reims, paroisse détruite complètement aujourd'hui. Le manuscrit de M. Clément enregistre l'existence du drame religieux dans sa maturité, au XIII^e siècle; l'ordonnance archiépiscopale, rendue au XVII^e siècle, en constate la mort

violente. Tous nos lecteurs feront bien sans nous les réflexions que cette ordonnance provoque. A côté du regret qu'excitera la destruction d'usages traditionnels et touchants, pourra se placer le plaisir de récolter un certain nombre de faits curieux. Nous ajouterons que M. Bandeville a publié, et que nous avons annoncé dans la dernière livraison des « Annales, » cette *Épître de saint Estienne en françois et en latin*, avec le chant même que condamne M. Le Tellier. L'Épître de saint Étienne est à la librairie archéologique de la rue Hautefeuille.—Le texte qui suit est extrait d'un « Recueil d'Ordonnances, » n° 62, qui appartient à la bibliothèque municipale de Reims.

« Charles-Maurice Le Tellier..... Sur ce qui nous a été représenté par nostre promoteur, lors de la visite que nous avons faite dans vostre paroisse le 23 juillet dernier, que le S. Sacrement n'estoit pas conservé assez décemment dans le tabernacle; que contre l'ordre et l'usage de l'Église il s'estoit introduit une coustume de chanter une épître en françois et en latin le jour de la feste de S. Estienne, qui se célèbre au mois de décembre, et que cette cérémonie, bien loin d'exciter la dévotion des fidelles, donnoit sujet de rire à tous ceux qui assistoient ce jour-là à la messe de paroisse, tant parce que le texte françois est barbare, qu'à cause que deux sous-diacres revestus de tuniques chantent l'épître en françois et en latin alternativement, et sur un ton particulier; que le jour du Jeudy-Saint, sous prétexte de la cène, on fait dans la sacristie un repas en forme de collation après-midy, avant de commencer le lavement des autels; que le dimanche dans l'octave du S. Sacrement, on fait descendre un pigeon portant à ses ongles une couronne de fleurs, pour mettre sur le S. Sacrement; qu'il y a un autel dans la nef placé entre les deux portes du chœur, où l'on ne peut pas sans distraction et sans indécence célébrer la sainte messe; et qu'enfin il y a une somme laissée à la fabrique pour délivrer tous les ans un ou plusieurs prisonniers, et qu'il pourroit arriver que les officiers de la paroisse, à qui il appartient d'appliquer cette somme, pour délivrer tels prisonniers qu'ils jugeront à propos, s'en servissent en faveur de leurs débiteurs qu'ils auroient fait arrester prisonniers, dans l'espérance de retenir par leurs mains, en payement de ce qui leur seroit deub, la somme qu'ils auroient à distribuer : Nous aurions, avant que de pourvoir à tout ce que dessus, visité le très-saint Sacrement, et, en le visitant, nous aurions reconnu qu'il y a au tabernacle dans lequel il est conservé une grille en forme de porte qui respand derrière le maistre-autel, ce qui nous ayant paru sujet à de grands inconveniens, nous vous ordonnons par ces présentes de faire fermer incessamment cette porte. Ayant ensuite égard aux remonstrances de nostre promoteur, nous nous serions fait représenter l'épître que l'on chante en françois et en latin le jour de S. Estienne, et le chant nous en ayant paru extraordinaire et la traduction ridicule, nous vous deffendons très-expresément de la chanter dorénavant; voulons que l'on chante seulement l'épître comme elle est dans nostre missel, et que l'on se conforme au chant ordinaire qui est en usage dans nostre diocèse. Nous abrogeons la coustume de faire un repas ou collation en forme de cène le Jeudy-Saint avant le lavement des autels; abrogeons pareillement la cérémonie de faire descendre lors de la procession du S. Sacrement un pigeon portant une couronne; deffendons d'introduire de semblables pratiques, qui sont plustost des effets d'une superstition puérile, que des marques d'une sincère et véritable dévotion. Nous ordonnons que l'autel de la nef qui est entre les deux portes du chœur soit incessamment démoli, et deffendons dès à présent d'y célébrer la sainte messe. Et afin que la somme destinée pour délivrer les prisonniers soit utilement employée, conformément aux pieuses intentions du fondateur, nous deffendons très-expresément aux receveurs, marguilliers et autres officiers à qui la distribution de cette somme est commise, de s'en servir sous quelque prétexte que ce soit, directement ou indirectement, pour délivrer des prisonniers dont ils seront les créanciers. Et sera nostre présent règlement inséré dans l'article du compte des receveurs ou marguilliers qui regarde l'employ de cette somme. Voulons que nostre présente ordonnance soit incessamment publiée au prosne de la paroisse de S. Estienne : mandons à nostre promoteur de tenir la main à son exécution, et de la faire signifier à qui il appartiendra. »

(Note du Directeur.)

ANNALES ARCHÉOLOGIQUES

Par Didron aîné, rue d'Ulm, 7, à Paris



Dessiné par L. Gaucheret.

Gravé par E. Guillaumot.

LA REINE DES ANGES.

Sculpture de la fin du xiii^e siècle. — Jube de la cathédrale de Chartres.

MÉLANGES ET NOUVELLES.

La Vierge aux anges. — Musée d'archéologie nationale. — Carrelages anciens. — Adhésions et encouragements.
— Chants de la Sainte-Chapelle. — Gravures coloriées. — Concours pour la construction d'une église en style ogival. — Correspondants du Comité historique des arts et monuments.

LA VIERGE AUX ANGES. — Ce n'est pas seulement en pleine campagne, sur les montagnes ou dans les forêts, sous les ruines des vieux châteaux ou les débris des camps appelés romains, qu'on trouve des objets d'archéologie. En fouillant les cathédrales et les églises de paroisses, comme on le ferait d'un champ abandonné, on en exhume, à fleur de pavé, des objets que des fabriques vandales, que des chanoines d'un goût suspect ont cassés et enterrés comme on enterre des cadavres. C'est ainsi que des statues romanes et du *xiii^e* siècle, que des bas-reliefs du *xiv^e*, des jubés du *xv^e* et même, hélas, du *xiii^e* siècle, ont été mutilés et abattus, pour l'une ou l'autre raison, pour le plus frivole prétexte, et ensevelis dans l'église même qu'ils décoraient et où ils étaient honorés. Ainsi, pour faire place au dais rigide et presque métallique de la Fête-Dieu, on a renversé les statues colossales de Jésus-Christ, de la Sainte Vierge, des grands patrons qui se dressaient contre les trumeaux du portail principal; ainsi, pour que les courts, raides et laids ornements des officiants à l'autel fussent pleinement vus de l'entrée de l'église, on a brisé les jubés qui séparaient le chœur de la nef; ainsi, parce qu'un doigt leur manquait au pied, une phalange à la main, une mèche de cheveux à la tête, on a brutalement arraché aux autels, où ils recevaient des hommages séculaires, les patrons des chapelles latérales. Puis, toutes ces victimes, tous ces morts, chefs-d'œuvre de la sculpture et de la peinture des plus beaux siècles du moyen âge, on les enterrait honteusement et furtivement dans la nef devenue ainsi le cimetière de l'art, le cimetière des condamnés à mort. Parmi les titres de notre époque à la reconnaissance des âges futurs, il faudra signaler cette exhumation des œuvres anciennes. Déjà des découvertes importantes ont été faites, parmi lesquelles on doit noter les admirables bas-reliefs de la cathédrale de Bourges et les non moins admirables sculptures de l'ancien jubé de la cathédrale de Chartres. De Bourges, il en sera question fort au long dans une prochaine livraison; aujourd'hui, nous donnons une clef de voûte provenant du jubé de Chartres, abattu par les chanoines qui ont déshonoré l'un des chefs-d'œuvre de l'architecture gothique par les sculptures honteuses de Bridan. Ce jubé de Chartres, d'après les fragments retrouvés, datait de la seconde moitié du *xiii^e* siècle, c'est-à-dire de la période même où la sculpture chrétienne atteignit son apogée. Avant, elle cheminait vers la perfection; après, elle roulait vers la décadence. Parceque les fidèles voulaient voir, parce que les officiants voulaient être vus, parce que Bridan voulait de la lumière sur ses marbres, le jubé fut brisé au *xviii^e* siècle. Une fosse fut creusée au pied même de l'admirable clôture, et l'en y jeta pêle-mêle les moulures, les bases, les colonnes, les chapiteaux, les frises, les clochetons. Sur cette fosse ainsi comblée, après en avoir égalisé le sol, on étendit, en guise de dalles, les bas-reliefs retournés et les clefs de voûte aplanies. Ainsi furent broyés, mutilés, écornés les scènes de la vie de la Sainte-Vierge, de la vie de Jésus-Christ et des sujets historiques ou symboliques. Éclairé par

quelques indices, M. Lassus, architecte diocésain de la cathédrale de Chartres, soupçonna que les dalles, sur lesquelles on marchait devant l'affreuse clôture actuelle, étaient le revers, le dos des bas-reliefs de l'ancien jubé. Il fit retourner ces dalles et retrouva, il y a déjà deux ans, une innombrable quantité de fragments mutilés, un nombre considérable de bas-reliefs historiques. Parmi ces bas-reliefs il faut distinguer, comme sculpture d'une rare perfection, l'histoire des Mages et quelques sujets des Vices et des Vertus. La gravure que nous offrons aujourd'hui est une clef de la voûte de ce jubé. Au centre, à la rencontre des nervures et comme dans une auréole, la Sainte-Vierge assise, tenant l'enfant Jésus. Tout autour, un cordon d'anges qui tiennent des navettes et qui encensent leur reine. Nous donnerons, avec une série de huit ou dix encensoirs, celui de ces encenseurs qui est le mieux conservé. Jésus est fort mutilé. Marie, par bonheur, est à peu près intacte; elle présente l'une des plus graves, des plus simples, des plus parfaites *vierges* du moyen âge. La gravure nous dispense de toute description. Nous dirons seulement que nous allons grandir jusqu'à la taille de six pieds ce groupe si remarquable de la Vierge tenant Jésus, pour le faire reproduire en pierre et le placer dans deux églises du département de la Marne. Nous appellerons l'attention de nos lecteurs sur cette planche. Le dessin de M. Gaucherel était un chef-d'œuvre que M. E. Guillaumot a rendu en graveur éminent. C'est la plus parfaite gravure sur bois que nous ayons encore donnée. Elle est faite et tirée depuis longtemps, puisqu'elle porte notre ancienne adresse de la rue d'Ulm. C'est aujourd'hui seulement qu'il nous a été loisible de la donner. — Ces nombreux et précieux fragments du jubé de Chartres, M. Lassus les a recueillis avec le soin qu'on aurait mis à l'exhumation des reliques d'un saint, et il les a placés dans la crypte de la cathédrale même, où ils font un musée des plus curieux. Il y avait bien des têtes sans corps, des bras et des jambes sans troncs. Longtemps ce musée fut un vrai cimetière de membres épars et incohérents. Par les soins d'un habile et intelligent sculpteur, M. Geoffroy Dechaume, un peu d'ordre a pu être remis dans cette lamentable confusion. Des figures entières ont retrouvé leurs membres, des bas-reliefs leurs personnages. Plusieurs têtes ont été moulées, notamment celles des rois mages, et nous pouvons dire qu'elles comptent parmi les plus charmants objets de notre petit musée de la rue Hautefeuille, où qui le voudra pourra les voir.

MUSÉE D'ARCHÉOLOGIE NATIONALE. — Grâce à la générosité de plusieurs de nos amis, le musée de notre établissement de la rue Hautefeuille, 13, commence à s'enrichir. — Nous devons à M. l'abbé Texier, supérieur du séminaire du Dorat : 1° le vitrail roman incolore de Bonlieu, gravé dans la dernière livraison des « Annales » ; 2° le masque charmant de sainte Fortunade, d'après un bronze du XIV^e au XV^e siècle, qui existe à Sainte-Fortunade même ; 3° trois admirables bas-reliefs du tombeau de saint Étienne d'Obasine, et représentant la résurrection des religieux et religieuses de l'ordre fondé par le saint ; 4° une tête d'ange et deux plâtres d'encensoirs sculptés ; 5° l'estampage en plâtre du tombeau de Barthélemy de la Place, gravé dans notre neuvième volume. — Nous devons à M. Geoffroy Dechaume, sculpteur, deux des rois Mages du jubé de Chartres ; la tête d'un des anges qui portent les instruments de la Passion au tympan de la porte centrale, grand portail de la cathédrale de Paris. — A M. Léon Gaucherel, la tête d'une des Vierges folles, et celle d'une des Vierges sages de la cathédrale de Strasbourg. — A M. Léopold Nièpce, juge à Chalon-sur-Saône, président de la société d'histoire et d'archéologie de cette ville, le pied d'un chandelier de l'époque romane. — A M. Auguste Ledoux, notre *cartoniste*, une tapisserie large de 6 mètres, haute de 4, datant de la fin du XV^e siècle, et qui représente l'entrée d'Alexandre en Italie. Alexandre est monté sur une licorne. — A M. Henri Longueville-Jones, de Manchester, l'estampage d'un cuivre du XIV^e siècle, large de 1 mètre 30 centimètres, haut de 3 mètres, représentant un abbé croisé et mitré de la célèbre abbaye de Saint-Alban, en Angleterre. — A M. Pommateau, sculpteur de Paris, cinq des statues en pierre, connues sous le nom de statues de saint Jacques, et exhumées, il y a quelques années, dans une maison de la rue Saint-Denis, qui, aujourd'hui encore,

est couronnée de trois de ces statues qui lui servent d'enseigne. Belles figures de grandeur naturelle, malheureusement fort mutilées ; de l'âge et du style des statues d'apôtres de la Sainte-Chapelle, elles représentent également des apôtres. Saint Jacques est reconnaissable à son escarcelle marquée d'une coquille. Saint Pierre, la mieux conservée de nos cinq statues, se présume d'après les traits de sa figure. Il est à peu près impossible de nommer les trois autres. Nous devons encore à M. Pommateau une statuette en pierre, de 72 centimètres, représentant la Vierge qui tient l'enfant Jésus. C'est du *xiv^e* siècle. — Antérieurement à l'établissement de ce musée, M. de Saint-Mémin, directeur du musée de Dijon, M. Champenois, curé de Notre-Dame de Châlons-sur-Marne, M. Charles Bazin, procureur de la République à Senlis, M. de Lassaulx, architecte de Coblenz, le P. Jean, sculpteur et bénédictin de Solesme, M. Jules Dumoutet, sculpteur de Bourges, M. Dëligand, sculpteur de Paris, M. Michéli, mouleur de Paris, MM. Virebent, de Toulouse, M. Émile Thibaud, notre associé, le si regrettable Henri Gérente, M. le comte Charles de l'Escalopier, bibliothécaire honoraire à l' Arsenal, M. Louis Dupasquier, architecte de Lyon, nous avaient donné des plâtres ou des terres cuites reproduisant des bustes historiques, des statuettes diverses, des bas-reliefs, des chandeliers, des pieds de croix, des triptyques et diptyques, des ciboires et colombes eucharistiques, des chapiteaux, bases et fûts de colonnes, des panneaux de boiseries, des frises et ornements, des estampages de dalles funéraires et d'inscriptions monumentales, que nous avons réunis dans notre musée. Là aussi se trouve la grille à jour, du *xiii^e* siècle, dont nous venons de donner la gravure. Petit à petit, nous remplirons nos salons avec des œuvres du moyen âge, en plâtre ou en estampage, sinon en nature même. Pour en témoigner notre reconnaissance à nos généreux donateurs, nous enregistrons régulièrement leurs dons dans les livraisons successives des « Annales », et nous inscrirons leurs noms sous chaque objet donné, avec la date de l'exécution et le lieu de la provenance.

CARRELAGES ANCIENS. — Les articles que nous avons donnés sur les anciens carrelages ont produit une grande sensation. Plusieurs de nos plus zélés et sympathiques correspondants ont voulu nous venir en aide, en nous envoyant le dessin et la description des carreaux et des carrelages dont ils connaissent l'existence. M. Charles Fichot, dessinateur de Troyes, M. Jabouin aîné, marbrier sculpteur de Bordeaux, M. E. Amé, architecte d'Avallon, M. Léopold Niépce, juge à Chalon-sur-Saône, M. Alfred de Surigny, membre de l'Académie de Mâcon, M. Victor Petit, dessinateur de Paris, M. Charles Lecœur, architecte à Pau, M. de Linas, membre non résident des Comités historiques à Arras, M. Alfred Ramé, secrétaire de la société archéologique de Rennes, M. Édouard de Barthélemy, membre de la commission archéologique de Châlons-sur-Marne, M. Thomas Wright, correspondant de l'Institut de France à Londres, M. Schayes, directeur du musée royal à Bruxelles, nous ont donné des dessins coloriés ou gris destinés à être gravés dans les « Annales ». Nous attendons des documents nouveaux, promis par MM. Charles Givelet de Reims, Joly-Leterme, architecte diocésain d'Angers, Charles Lecœur, Charles Fichot, Alfred Ramé, Alfred Darcel, Pothier, bibliothécaire de la ville de Rouen, etc. Nous ne mentionnons pas M. Louis Deschamps de Pas, ingénieur des ponts et chaussées de Saint-Omer, parce que nous l'avons déjà fait, et parce que les dessins si remarquables qu'il nous a envoyés et les articles qu'il rédige en ce moment paraîtront dans les livraisons prochaines des « Annales ». De l'étude des pavés anciens et de leur reproduction par le dessin, on passe maintenant à leur reproduction même en terre cuite émaillée. Dès à présent, nous sommes en mesure de fournir des pavés nouveaux, en style de tous les siècles du moyen âge et de la renaissance, moyennant vingt ou vingt-cinq francs le mètre superficiel. Nous espérons bien pouvoir, avant un an ou deux d'ici, abaisser ce prix peut-être même à quinze francs. Il ne faut pour cela qu'une plus grande habitude dans cette fabrication renaissante.

ADHÉSIONS ET ENCOURAGEMENTS. — Il est assez délicat de parler de soi et des encouragements

qui sont donnés à une entreprise industrielle. Cela peut sentir l'orgueil d'une part et la réclame de l'autre. Toutefois, comme nous avons toujours, depuis la fondation des « Annales », signalé les travaux confiés à nos amis et aux partisans de nos doctrines archéologiques en architecture, en sculpture, en peinture sur verre, il nous semble que nous pouvons bien nous traiter nous-mêmes comme, depuis six ans, nous avons traité les autres. Nous dépouillant donc de toute fausse modestie, nous dirons que, dès à présent et pour cette année, nous avons à peu près pour 425,000 fr. de travaux commandés. La plus grande partie s'applique à des vitraux des XIII^e, XIV^e, XV^e, XVI^e siècles, ou de style entièrement moderne. Le reste concerne des sculptures et des statues, des ferrures et des carrelages. En vitrail, nous allons entreprendre les plus beaux sujets historiques et surtout symboliques relatifs à la Sainte-Vierge et à Jésus-Christ. Pour l'église Saint-Bonaventure, de Lyon, nous avons exécuté une grande verrière, destinée à la chapelle des Morts. La fenêtre est à deux panneaux et du XIII^e siècle. Sur le panneau gauche, nous avons représenté, dans une série de médaillons, les condamnés à mort et qui ont été sauvés; sur le panneau de droite, les morts qui ont été ressuscités. Ainsi, à gauche, Isaac sur l'autel du sacrifice, Joseph retiré de la citerne, Jonas vomé par la baleine, Daniel dans la fosse aux lions, les trois Enfants dans la fournaise. A droite, Élie, Élisée, saint Pierre, et Jésus-Christ ressuscitant les fils de la veuve de Sarepta et de la Sunamite, la fille de Jaïre, Lazare. Enfin, dans la rose qui couronne les deux panneaux, Jésus sort vivant du tombeau et monte au ciel l'étendard à la main. Cette fenêtre ainsi comprise est, nous le croyons, la première de ce genre qu'on ait exécutée; nous l'appelons le « Vitrail des Résurrections ». Peut-être la ferons-nous graver comme spécimen à montrer à nos lecteurs. En tous cas, on pourra voir très-prochainement, rue Hautefeuille, quelques-uns des médaillons qui la composent et qui ont été exécutés d'après les cartons de M. Ledoux. Pour deux rosaces et une série de fenêtres à la Sainte-Vierge, nous méditons trois sujets dont nous dirons sans doute un mot dans la livraison prochaine. Chargés de diriger l'exécution d'un maître-autel en style gothique du XVI^e siècle, nous avons, avec les idées du savant ecclésiastique qui nous a confié cette belle tâche, ainsi compris notre sujet. L'autel représentera l'histoire du sacrifice, depuis Adam ou Abel, jusqu'à, si nous l'osions, Mgr Affre, le dernier martyr de nos temps modernes. Derrière et contre l'autel, tombeau où sont ensevelies les reliques des saints, s'élèvera une sorte de grand triptyque à jour. Dans le panneau de gauche, seront figurés les principaux sacrifices de la loi ancienne depuis Adam jusqu'à Jésus-Christ. Dans le panneau de droite, les principaux sacrifices de la loi nouvelle, depuis Jésus-Christ jusqu'à nos jours : sacrifices du corps, de l'intelligence et du cœur. Dans la partie centrale, le sacrifice suprême, la passion de Jésus-Christ, couronnée par un crucifiement qui s'élèvera vers la voûte de l'église et dominera tous les martyrs de la loi nouvelle et de la loi ancienne. Les chandeliers, les cierges placés sur les gradins de l'autel seront vivants, pour ainsi dire, et portés par les personnages hébreux ou chrétiens, historiques ou symboliques, qui ont prophétisé ou fait étinceler la lumière que Jésus apporta au monde. Des détails assez nombreux compléteront ce système iconographique du sacrifice et de la lumière divine. Il serait trop long, il serait surtout déplacé de les donner ici et aujourd'hui. D'ailleurs, des dessins de cet autel se préparent en ce moment. Quand l'un d'eux aura traduit notre idée, nous le ferons graver pour l'offrir aux lecteurs des « Annales ». Ce qui précède peut donc suffire pour aujourd'hui. Nous dirons seulement que nous réaliserons, si la politique ne vient pas entraver ou détruire nos projets, même des cette première année de notre établissement, des conceptions dont tout l'honneur doit revenir au moyen âge.

CHANTS DE LA SAINTE-CHAPELLE. — Notre belle et simple musique du XIII^e siècle poursuit le cours de son succès. Au moment où sera distribuée cette livraison des « Annales », ces chants, qu'ont entendus la Sainte-Chapelle, Saint-Étienne-du-Mont, Saint-Louis-d'Antin, Notre-Dame-de-Bon-Secours, Notre-Dame-de-Lorette elle-même, seront à la veille d'être exécutés à Saint-Eustache et à Saint-Roch, pendant une cérémonie religieuse provoquée par M. Dumas, ministre de l'agricul-

ture et du commerce, pour venir en aide aux familles pauvres des inventeurs et artistes industriels. La solennité de Saint-Roch est fixée au 18 juillet courant, à 2 heures. Nous en dirons donc un mot dans la livraison prochaine. Tous les dimanches, on exécute à Saint-Étienne-du-Mont les graves répons qui ont produit une si grande sensation lorsque, pour la première fois, on les a entendus dans l'église qui s'est emparée de ces beaux chants. Nous ne doutons pas que les paroisses de Paris, toutes sans exception, ne finissent par retentir, une fois au moins, des chants admirables que nous sommes heureux d'avoir révélés au monde musical.

GRAVURES COLORIÉES. — Grâce au talent et à l'amitié de M. Auguste Ledoux, nous venons de donner une extension importante à notre collection de gravures coloriées. D'après des modèles exécutés avec une rare perfection par M. Ledoux, nous avons fait colorier, rehausser d'or et d'argent, des gravures qui n'entraient pas encore dans la collection. Ainsi les encensoirs de Théophile, de Lille et de Trèves; les aubes, amicts, parements, étoles et manipules, du IX^e au XV^e siècle, venant de saint Thomas de Cantorbéry et de la cathédrale de Chartres; les autels parés et à reliques de l'ancienne cathédrale d'Arras; la croix orientale; le crucifix émaillé du XII^e siècle; les fonts baptismaux de Liège; la châsse de sainte Julie; les différents reliquaires et chandeliers des XII^e et XIII^e siècles; la lampe romane en bronze; les calices allemands et français; le carrelage de Saint-Denis, etc., sont revêtus des plus riches couleurs d'azur et de cinabre, d'argent et d'or. Nous allons y ajouter une série de douze crosses des XII^e, XIII^e et XIV^e siècles, que M. Lassus vient de dessiner spécialement pour les « Annales », où elles paraîtront successivement gravées par nos plus habiles artistes. Tous ces coloriages à la main sont élevés de prix, mais c'est d'une rare beauté; nous préférons en vendre moins et donner de l'aussi parfait qu'on peut l'avoir aujourd'hui. Chacune de ces gravures coloriées est vraiment un chef-d'œuvre; elle peut équivaloir à un dessin original. L'encensoir de Lille est, avec celui de Théophile, ainsi coloriés, parmi les plus beaux objets qu'on puisse voir. Les amicts, étoles, manipules sont des étoffes ravissantes à regarder, et qui peuvent servir aux brodeuses qui veulent revenir au moyen âge. Nous renvoyons à la couverture des « Annales », sous la rubrique : *Collection de gravures coloriées*, les personnes désireuses de posséder ces gravures; le prix est marqué pour chaque objet. Cependant, comme tous les modèles ne sont pas coloriés encore, nous n'avons mis en vente que quelques gravures; ce sera seulement sur la couverture de la livraison prochaine que nous donnerons le prix de tous les dessins, sans exception.

CONCOURS POUR UNE ÉGLISE EN STYLE OGIVAL. — Il est probable que la livraison prochaine des « Annales » contiendra un article détaillé, accompagné de gravures, sur le mouvement archéologique en France et sur les nombreuses églises ogivales qu'on y construit en ce moment. En attendant, voici une lettre que M. Bourges, peintre à Dole (Jura), nous adresse. Nos lecteurs, nos amis architectes, en feront leur profit, et voudront certainement concourir pour un aussi charmant projet. Nous dirons qui aura obtenu le prix. M. Bourges est prié d'agréer nos remerciements pour la communication qu'il a bien voulu nous faire. — « Monsieur le Directeur, j'ai voué, depuis longtemps et comme d'instinct, une espèce de culte au style gothique. Sans trop chercher à analyser mes impressions, j'ai toujours éprouvé un certain saisissement religieux toutes les fois que je suis entré dans une église de ce style, non pas seulement dans les majestueuses cathédrales, comme celle d'Amiens ou de Notre-Dame de Paris, mais même dans beaucoup d'autres de proportions plus modestes. J'y ai toujours trouvé une harmonie si parfaite avec la destination de ces édifices, qu'il me semble que l'on y prie, pour ainsi dire, sans le vouloir. Tel n'a pas été l'effet produit sur moi par toutes ces églises plus ou moins grecques que j'ai rencontrées dans mes pérégrinations. J'ai vu la cathédrale d'Amiens, il y a une trentaine d'années; j'ai vu Saint-Pierre de Rome, il y a neuf ans. Dans l'une, j'ai senti vibrer toutes les cordes religieuses de mon âme; dans l'autre, je n'ai été qu'étonné par l'étendue de ses proportions et la richesse de ses ornements. L'une m'a paru l'œuvre

de la foi, l'autre celle de l'orgueil artistique. Mais, malgré mes sympathies pour le style ogival, je n'ai guère d'autre connaissance de ses principes que celle que j'ai pu puiser dans vos « Annales » et dans quelques ouvrages sur cette matière, que j'ai toujours lus avec intérêt, mais sans en avoir jamais fait l'objet d'une étude sérieuse. Je le regrette d'autant plus, qu'il se présente une charmante occasion de les appliquer. Voici de quoi il s'agit. — Sur une montagne aux pentes douces, à trois quarts d'heure de la ville de Dole, aux confins des deux Bourgognes qu'elle domine, et dans une position ravissante, s'élevait, dès le ve siècle, une chapelle dédiée à la sainte Vierge, et devenue célèbre par des miracles multipliés et par le concours des nombreux pèlerins qui vinrent y chercher guérison ou consolation, jusqu'à la fin du siècle dernier. Le preux Roland la visita, dit-on, en 790, et y établit, pour la desservir, des religieux de saint Benoît. C'est de cette époque que la montagne a pris le nom de Mont-Boland qu'elle conserve. Dévastée, pillée, brûlée à cinq ou six reprises dans les guerres dont ce pays a été souvent le théâtre jusqu'à sa réunion à la France, sous Louis XIV, et relevée autant de fois par la piété des fidèles ou par la munificence de plusieurs princes et princesses, l'église de Mont-Roland croula en dernier lieu sous le marteau destructeur de 1793. Une portion considérable des ruines restait encore debout, il y a peu d'années. Le chœur, qui appartenait à une construction précédente, était de style ogival, et la nef, soi-disant grecque, datait de 1719, comme l'attestait une inscription que j'ai encore lue au-dessus de la porte principale :

Virgo antIqVa proDIGIS DeCorata aedIFICIIS.

La tour s'apercevait de plus de dix lieues à la ronde. Dans le chœur se voyait encore debout une statue colossale de Roland, au bas de laquelle se lisait cette inscription :

RolanDVs, IntreplDVs VirgInIs serVVs, eX VeterI, noVVs cIVs CænobilI fVndator.

C'était de la même date et du même style que celle du portail. Je crois pourtant que la statue était plus ancienne. Les RR. PP. Jésuites de Dole, devenus propriétaires de ces ruines et de ce qui restait des bâtiments de l'ancien monastère des bénédictins chassés par la révolution, ont eu l'heureuse idée de relever le sanctuaire vénéré ; toutes les contrées voisines s'en sont réjonnées. Un plan magnifique, dit-on, avait été dressé en style ogival par le P. Arthur Martin, qui avait plus consulté, à ce qu'il paraît, sa brillante imagination que les ressources dont on pouvait disposer. Dans l'impossibilité de réaliser ce beau rêve, les RR. PP. firent réviser le plan par M. Breton, architecte de Paris, auteur de l'église des Dames de Bon-Secours ; mais, malgré les modifications apportées, le devis s'élevait à la somme de trois cent mille francs. Néanmoins, sur cette base, un marché fut conclu avec un entrepreneur du pays, et l'on s'occupait déjà du transport des matériaux, lorsque les événements sont venus malencontreusement tout arrêter, en tarissant les sources d'où l'on espérait voir sourdre les fonds nécessaires. Cependant les populations s'étaient émues à la nouvelle de la réédification prochaine de l'église de Mont-Roland et de cette tour tant regrettée dont la démolition, devenue nécessaire, laissait notre horizon dans une triste nudité ; il y avait, pour ainsi dire, engagement pris de donner satisfaction à leur légitime impatience. Une commission a donc été formée dernièrement pour aviser aux moyens de sortir d'embarras, et j'ai été désigné pour en faire partie. Dans la conscience de mon peu de compétence, j'étais fort disposé à me récuser ; mais, comme j'aurais été désespéré de voir surgir là-haut un de ces dégoûtants échantillons de la science gréco-barbare, dont nous ne sommes déjà que trop infectés, et que je voyais la plupart des autres membres désignés se poser d'avance en adversaires du style ogival, quelque pauvre champion que je me sentisse, je n'aurais pu, sans trahir mes plus chères affections et la belle cause que vous défendez avec tant d'ardeur, refuser de peser de tout mon faible poids dans le bassin opposé de la balance. Je crus donc devoir accepter. Je m'en félicite, puisque j'ai pu contribuer au triomphe de l'ogive. La commission assemblée, je tirai de mon bissac tous les arguments que me suggéra le désir de convaincre, et je les développai de mon mieux. Après une assez vive discussion, j'eus le bonheur de voir faiblir quelques-uns des opposants ; mais je m'empresse de vous dire, Monsieur, que vous

avez eu, sans vous en douter, la plus belle part à la victoire. On voulait bien convenir que le style dit gothique était le plus propre aux édifices religieux ; mais on tenait en réserve le plus terrible des arguments, le manque d'argent : le gothique était trop cher, la pierre de ce pays trop dure, etc. J'avais prévu l'objection, et je m'étais muni de quelques numéros de vos « Annales », où elle est résolue de la manière la plus satisfaisante ; j'en lus deux ou trois passages des plus concluants, et dès lors personne ne souffla mot. La cause fut gagnée ; le style ogival fut adopté, et le programme, que je vous envoie, adressé à tous les architectes de la localité et des villes voisines. Je crois que M. Breton concourra aussi ; vous connaissez ses œuvres. Je regrette, Monsieur, de ne vous avoir pas fait part plus tôt de tout ceci ; peut-être, malgré l'éloignement des lieux, quelque architecte connu de vous n'aurait-il pas dédaigné de s'en occuper ; peut-être la prorogation du délai pour la présentation des plans, jusqu'au au 31 d'août, laisserait-elle encore assez de marge à un homme exercé. Je me défie beaucoup de nos architectes : quelques-uns, il est vrai, ont déjà fait des essais, et j'ai vu dans le Jura trois ou quatre églises gothiques ou soi-disant telles ; mais cela ne me paraît pas rassurant du tout. Une autre crainte, non moins fondée, c'est que quand il s'agira d'examiner les plans et de faire un choix, la commission ne soit fort embarrassée, attendu qu'un seul de ses membres, que je sache, s'est occupé jusqu'ici d'architecture, mais peu ou point de la gothique, quoiqu'il l'affectionne. Et pourtant il nous faut, sur notre Mont-Roland, un bel et bon petit monument ou rien, plutôt qu'une de ces masses de pierres taillées dans un goût plus ou moins païen, plus ou moins lourd et plat, plus ou moins éloigné, en un mot, de tout caractère religieux. Il me semble qu'avec une centaine de mille francs mis à la disposition d'un architecte éclairé et consciencieux, on peut bien espérer quelque chose de passable. Que ne suis-je à portée d'aller recueillir près de vous, Monsieur, quelques lumières, ou que n'avez-vous quelque tournée à faire dans nos pays pour cette époque ; de quelle utilité vous nous seriez et comme j'en serais heureux ! Mais puisque l'éloignement nous prive de cet avantage, j'ai pensé que les « Modèles d'églises ogivales », dont vous avez annoncé la publication, il y a trois ou quatre ans, pourraient jeter un grand jour sur la difficile question que nous avons à résoudre ; veuillez, Monsieur, m'en envoyer un exemplaire. Si vous aviez la bonté d'y joindre quelques bons conseils, je les recevrais avec d'autant plus de reconnaissance, qu'ils contribueraient pour beaucoup à la propagation du bon goût dans notre excellente, mais un peu routinière, Franche-Comté, et à l'enrichir d'un monument intéressant. — Veuillez, etc. — BOURGES, peintre. »

Voici maintenant le programme du concours ouvert pour la construction d'une chapelle, surmontée d'une tour, sur le Mont-Roland. Nous donnons ce programme en entier. C'est à tous nos amis de se mettre à l'œuvre sans désespérer :

« Un concours est ouvert pour la construction d'une chapelle sur le Mont-Roland. MM. les architectes, qui voudraient fournir un projet pour l'érection de cet édifice, seront assujettis aux conditions suivantes : — 1° La chapelle à construire sera de style ogival ; elle devra contenir de six à huit cents personnes et comprendre au moins une tribune. La toiture sera en tuiles plates vernies. — 2° Chaque projet sera accompagné : 1° d'un plan général, dressé à une échelle de 5 millimètres pour mètre ; 2° de plans, coupes et élévations, à une échelle de 2 centimètres ; 3° de plans de détails à l'échelle de 10 centimètres ; 4° d'un devis descriptif, clair et précis, dans lequel sera décrit le mode de construction, et donnant toutes les explications nécessaires à la parfaite intelligence du projet ; 5° d'un métré exact de toutes les parties de la construction, ainsi que d'un détail estimatif basé sur les prix courants. — 3° Le chiffre total est fixé à la somme de quatre-vingt-dix mille francs (honoraires de l'architecte non compris), au moyen de laquelle l'édifice devra être achevé, à l'exception toutefois de la tour, qui sera arasée avec les maçonneries de la chapelle, et de toutes les constructions accessoires, telles que chaire à prêcher, autels, tables de communion, etc. Néanmoins, pour qu'il y ait harmonie dans l'ensemble, toutes ces parties devront être étudiées par l'architecte, qui

les comprendra dans les plans et devis à fournir. — 4° L'architecte qui aura présenté le meilleur projet, au jugement d'une commission composée d'hommes compétents, devra, s'il en est requis, se charger de la surveillance des travaux. Dans ce cas, il recevra pour honoraires le vingtième de la dépense faite ; cependant, ce vingtième pourra être réduit au quarantième, si, par suite d'erreurs ou d'inexactitude dans les métrés ou les évaluations, la dépense excédait d'un vingtième la somme de 90.000 francs, fixée pour maximum du montant de la construction. Dans le cas où la commission dont on vient de parler jugerait convenable de charger de la surveillance des travaux toute autre personne que l'auteur du projet, celui-ci recevra, pour prix des soins apportés à son œuvre, la somme de neuf cents francs. Une somme de trois cents francs sera en outre accordée à l'architecte qui aura présenté le projet le meilleur après celui qui sera adopté. Ces deux projets demeureront ainsi acquis au propriétaire. — 5° Le dossier, contenant toutes les pièces du projet, devra être adressé avec une lettre d'envoi, portant le nom de l'auteur, à M. de Boisdennemetz, président de la commission, qui donnera, dès à présent, tous les renseignements qui pourraient lui être demandés par MM. les architectes qui voudraient concourir. Il aurait dû lui parvenir pour le trente-un juillet prochain, au plus tard ; mais, sur la demande de plusieurs architectes, le délai est prorogé jusqu'au 31 août. — 6° Aucun projet ne sera décaché avant le 1^{er} août, jour fixé pour en faire l'ouverture. Cette opération se fera en séance de la commission qui doit en connaître. Dans cette séance, elle prononcera sur le mérite des projets fournis, en se réservant de vérifier si les devis sont bien en rapport avec les plans, et s'il n'existe pas d'erreurs susceptibles d'entraîner le propriétaire qui fait bâtir dans une dépense plus forte que celle prévue. Dans ce cas, le projet sera déclaré hors de concours, et l'auteur n'aurait droit à aucune rétribution. Toutefois, par cet examen, la commission ne prétend point prendre la responsabilité des calculs faits par l'architecte, et celui-ci n'en demeure pas moins soumis à la condition stipulée à l'art. 4. — 7° Aucune pièce ne devra être signée : la lettre d'envoi seule portera signature. L'ouverture n'en sera faite que lorsque les projets auront été classés selon l'ordre de leur mérite. »

CORRESPONDANTS DU COMITÉ HISTORIQUE DES ARTS ET MONUMENTS. — Le 8 juillet courant, dans la dernière séance de cette année, le Comité des arts et monuments a présenté à la nomination de M. le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes, pour être ses correspondants dans les départements, les savants dont les noms suivent : — M. ÉDOUARD DE BARTHÉLEMY, membre de la Commission archéologique de Châlons-sur-Marne ; M. A. CHARMA, vice-président de la Société des Antiquaires de Normandie, professeur de philosophie à la Faculté des Lettres de Caen ; M. H. CROZES, correspondant de la Société Archéologique du midi de la France, ancien magistrat, à Albi ; M. ANATOLE DAUVERGNE, peintre d'histoire, à Coulommiers ; M. ARMAND GUÉRAUD, membre de la Société Académique, à Nantes ; M. JOACHIM MENANT, membre de la Société Académique et juge à Cherbourg ; M. NAV, architecte, président de la Société des Arts, à Nantes. — Choix excellents et dont les études archéologiques retireront un grand profit

BIBLIOGRAPHIE ARCHÉOLOGIQUE.

LES VRAIS PRINCIPES DE L'ARCHITECTURE OGIVALE OU CHRETIENNE, avec des remarques sur leur renaissance au temps actuel. Remanié et développé d'après le texte anglais de M. PUGIN par T.-H. KING, et traduit en français par P. LEBROCCOY. Grand in-4^o de XLVIII et 243 pages, avec de nombreuses gravures sur bois dans le texte, et 72 grandes planches lithographiées. Ce livre est l'un des plus importants qu'on ait publiés sur l'architecture du moyen âge. Ouvrage de science et de polémique tout à la fois, il fait pénétrer dans les esprits la science de l'art gothique; il dégoûte de l'art moderne, et pousse à la reproduction de tout ce qu'on a exécuté au moyen âge en fait d'architecture, de sculpture, de peinture, de tissus, d'orfèvrerie, de verrerie, de menuiserie. C'est, ramassé en un volume, ce que nous développons dans les « Annales ». Malheureusement, nous devons faire deux graves reproches à ce livre. Les exemples décrits et dessinés, qui sont proposés à l'imitation ou à la reproduction, sont, en trop grand nombre, des exemples inventés et non des objets anciens ou des originaux. En second lieu, quand ces exemples sont anciens et authentiques, on les a pris en partie au xv^e siècle, au gothique flamboyant. Nous le disons avec un regret sincère, si la renaissance de l'art ogival est si peu séduisante en Angleterre, c'est qu'on y a copié surtout, et avec une persévérance désolante, le style de la décadence, le style corrompu qui a régné en Europe de 1100 à 1500. M. Pugin, nous le savons et nous n'y sommes peut-être pas étrangers, arrive avec ardeur au xiii^e siècle, et au xiii^e siècle français; mais les exemples proposés, mais les monuments bâtis jusqu'en ces dernières années n'en sont pas moins des imitations ou des copies du xv^e et même du xvi^e gothique. En France, on a été plus radical, surtout depuis la création des « Annales », et nous pouvons nous en féliciter tous les jours : c'est à la source pure, au xiii^e siècle, qu'on va boire, et non à l'embouchure corrompue du fleuve gothique qui se précipite dans la renaissance, où il meurt étouffé. Quoi qu'il en soit, l'ouvrage que nous annonçons, et qui appartient presque en entier à M. Pugin, est un livre capital, rempli de faits et d'idées. Il n'est pas permis à un archéologue polémiste, comme il en existe tant en France, de ne pas le connaître à fond. Le nombre des dessins est très-grand et très-complet. Si nos artistes gothiques ne peuvent et ne doivent les reproduire, il faut au moins qu'ils les étudient, ne serait-ce que pour éviter le goût où les archéologues et artistes de l'Angleterre sont tombés.— Beau volume, exécuté avec soin et même avec luxe. Texte et planches. 30 fr.

CONSIDÉRATIONS HISTORIQUES ET ARTISTIQUES SUR LES MONNAIES EN FRANCE, par BENJAMIN FILLON, correspondant des Comités historiques et de la Société des antiquaires de France. Un volume in-8^o de 232 pages, avec des gravures sur bois dans le texte, avec 4 planches gravées sur métal hors du texte. Les titres des chapitres de ce savant et curieux ouvrage en diront plus que nos réflexions : — Introduction. Monnaies mérovingiennes. Féodalité. Monnaies carlovingiennes. Décadence de la féodalité. Derniers combats de la royauté contre l'aristocratie féodale. Monarchie absolue.

Révolution (jusqu'à la révolution de février). Appendice. — Science servie par une grande vivacité et clarté de style. C'est, en quelques pages, l'histoire de France par les monnaies 6 fr.

LÉGENDAIRE D'AUTUN, ou vie des saints et autres pieux personnages des diocèses d'Autun, de Chalon et de Mâcon, disposés selon l'ordre du calendrier, par M. PEQUEGNOT, curé de Rully, membre de la Société d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône. Seconde édition. Deux vol. in-18 de 575 pages chacun, avec trois dessins représentant l'ancienne cathédrale de Mâcon, l'admirable et éternellement regrettable abbaye de Cluny, une carte des trois diocèses. Le succès de ce livre est prodigieux et bien mérité. Une seconde édition a dû remplacer la première, épuisée rapidement. Pas de lecture plus attachante pour les enfants; pas de plus nourrissante pour les hommes faits, même pour les politiques, qui peuvent y apprendre les services innombrables que les saints ont rendus à la société française. Il faut espérer qu'on finira par écrire ainsi les légendes de tous nos diocèses, et l'on pourra voir alors que le « Plutarque français » est bien autrement plus riche et plus sublime que le « Plutarque grec ou romain ». — Ces deux vol. 4 fr.

MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ ÉDUENNE.—AUTUN ARCHÉOLOGIQUE. Deux volumes in-8° de 216 et 300 pages, avec 16 planches hors du texte et de nombreuses gravures sur bois dans le texte. Les gravures représentent les sculptures gallo-romaines, si nombreuses et si curieuses, dont la ville d'Autun est remplie et presque bâtie. Les planches détachées offrent la série des méreaux et jetoirs d'Autun; c'est une partie importante de l'histoire métallique de cette ville, due à la science de M. J. DE FONTENAY. Le texte décrit ces méreaux et jetoirs, des sculptures symboliques de l'époque gallo-romane, des inscriptions, des pièces de monnaies rares ou inédites. — Chacun de ces volumes. 6 fr.

MÉMOIRES DE LA COMMISSION DES ANTIQUITÉS DU DÉPARTEMENT DE LA CÔTE-D'OR. Tome III^e, livraison 1^{re}. 1848-1849. In-4° de 161 pages avec 8 planches, formant une histoire des monnaies des ducs de Bourgogne, depuis Robert 1^{er} (1032-1075) jusqu'à Charles le Téméraire (1467-1477). Ces planches illustrent un savant travail de M. ANATOLE BARTHÉLEMY, ayant pour titre : « Essai sur les monnaies des ducs de Bourgogne », et qui occupe 95 pages de ces Mémoires. A notre avis, rien n'est plus intéressant que les comptes-rendus des travaux de la Commission des antiquités de la Côte-d'Or. C'est dans ces procès-verbaux qu'on apprécie le nombre, la variété, l'importance des travaux d'histoire et d'archéologie de tout genre que poursuivent avec dévouement les membres de cette savante Société, qui compte, parmi ses membres les plus laborieux, MM. de Saint-Mémin, Henri Baudot, Rossignol, Vallot, Mignard, Meunier. — Chaque volume, 45 francs. Cette livraison du troisième volume 5 fr.

MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE DE CHALON-SUR-SAÔNE. Années 1847, 1848 et 1849. Grand in-4° de x et 218, pages avec un tableau généalogique et dix planches représentant des murailles et sculptures gallo-romaines, les trois enceintes successives de Chalon, des sceaux, des monnaies, les peintures murales de l'église Saint-Vincent de Mâcon, des bronzes et autres objets antiques trouvés dans la localité. En texte : Diverses fortifications de Chalon, par M. Léopold Nièpee; Sceau de la Régale de l'évêché d'Autun et quatre autres sceaux, par M. Eugène Millard; Notice sur un sceau de Pierre de Paleau, par M. Diard; Recherches historiques sur la corporation des enfants de ville, dite Abbaye des Enfants, par M. Marcel Canat; Quelques mots sur la Société de la Mère-Folle ou des Gaillardons, par le même; Notice historique sur le village de Rully, par M. l'abbé Pequegnot; Tiers du sol d'or du monétaire Vintrio et autres, Monnaies mérovingiennes, par M. Félix Bessy-Journet; Peintures murales à l'église Saint-Vincent de Mâcon, par M. Alfred de Surigny; Notice sur différents objets antiques trouvés dans la localité, par M. Jules Chevrier; Notes pour servir à l'histoire de la maison de Vienne, par M. Rousset; Tableau généalogique de la famille de Philippe d'Antigny, seigneur de Pagny, par le même. — Beau volume, nourri de documents fort divers et fort curieux. 12 fr.

MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE D'ARCHÉOLOGIE, SCIENCES ET ARTS DU DÉPARTEMENT DE L'OISE. Tome I^{er}, deux cahiers pour les années 1847, 1848 et 1849. In-8° de 224 pages, avec 41 lithographies représentant divers monuments et objets d'art. Entre les notices archéologiques dont se composent ces cahiers, il faut distinguer : les Antiquaires de Beauvais, par M. Dupont-White; la Notice sur le souterrain de la cour d'assises de Beauvais, par M. le docteur Daniel; les Vitraux de Saint-Etienne, par M. Danjou, président de la Société; le Siège de Beauvais en 1742, par M. Dupont-White; les Positions de l'armée de César depuis Durocortorum jusqu'à Bratuspantium pendant la campagne contre les Belges, par M. de Cayrol; Considérations sur les cryptes d'églises, par M. Danjou; Description des cryptes du département de l'Oise, par M. B. Weil; Notice sur le souterrain de Noyers-Saint-Martin, par le même. — Tous ces travaux jettent un jour très-vif sur l'art et l'histoire de ce beau département de l'Oise.

BULLETINS DE LA SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE L'OUEST. Par cahiers trimestriels de plusieurs feuilles d'impression avec lithographies. Les trimestres de 1848 et 1849 contiennent : Recherches historiques sur l'ancienne seigneurie de la Roche-sur-Yon (Napoléon-Vendée), et Observations sur le nouveau vitrail de l'église Saint-Jacques de Châtellerault, par M. l'abbé AUBER, chanoine de Poitiers; Antiquités de Rochefort, et Notes historiques sur la ville de Sivray, par M. FAYE; Note sur un manuscrit relatif au château d'Oyron (Deux-Sèvres); Histoire de la Bibliothèque de Poitiers, par M. Pressac; Érection et destruction de la statue de Louis XIV à Poitiers, par M. Foucart, doyen de la Faculté de droit; Notice sur la fondation des Capucins, à Tours, par M. Cartier père; Notes sur des chartes relatives à l'église de Fonras, en Anais, par M. Faye; Notice sur une fresque du xv^e siècle et une inscription du xvi^e, découverte à Chauvigny, par M. le chanoine Auber; Notice sur les billets de confiance émis en Poitou pendant les années 1791 et 1792, par M. Lecointre-Dupont; Comptes-Rendus, Bulletins, Chroniques. — Chaque cahier, 2 fr.; chaque volume. 7 fr.

MÉLANGES D'ARCHÉOLOGIE, par MM. C. CAHIER et A. MARTIN, prêtres. Volume II, livraisons 1^{re} et 2^e, contenant en texte : Châsse de saint Taurin à Évreux; Recherches sur les animaux symboliques des Vices; Explication des ivoires qui représentent la mort de Jésus-Christ. Gravures sur bois dans le texte, représentant les Vertus, les Vices et des Scènes du crucifiement. Neuf grandes planches reproduisant la châsse de saint Taurin et cinq ivoires où est sculptée la mort de Jésus-Christ. Beaucoup de science et une grande beauté distinguent le texte et les gravures de ce grave recueil. — Un demi-volume de 4 livraisons, 46 francs; le volume entier. 32 fr.

PORTAIL DE LA CATHÉDRALE DE SENS. Planche in-4° sur bois. Dessin de M. VICTOR PETIT, gravure de M. EUGÈNE GUILLAUMOT. C'est la première fois que le talent exact de MM. Petit et Guillaumot s'est associé pour reproduire, dans une gravure aussi restreinte, le vaste portail de la cathédrale de Sens. Nous n'avions pas pensé, jusqu'alors, qu'on pût préciser non-seulement l'architecture, mais encore les formes principales de l'ornementation et de la sculpture dans une planche de 8 centimètres de largeur sur 13 de hauteur. Ce serait rendre service que de publier ainsi et de populariser les principaux portails de nos cathédrales. Nous allons aviser à faire exécuter de semblables gravures. Le portail de la cathédrale de Sens a été fait par les xiii^e, xiv^e, xv^e et xvi^e qui s'y sont superposés et fondus assez harmonieusement. La sculpture y est presque en entier du xiii^e siècle. 75 c.

LA SAINTE-CHAPELLE DE PARIS, inaugurée pour la cérémonie de l'institution de la magistrature le 3 novembre 1849. Lithographie de 50 centimètres de largeur sur 70 de hauteur, par PH. BENOIST. Cette lithographie qui reproduit, personnages et monuments, la magnifique cérémonie du 3 novembre dernier, est exécutée avec le plus grand soin. La couronne ardente, les lustres, l'autel, le rétable, l'estrade des reliques, y sont reproduits tels qu'ils étaient disposés et tels qu'ils le seront définitivement. Le principal reproche à faire à cette belle planche, qui va devenir historique, c'est de don-

ner trop de largeur à la Sainte-Chapelle. Ce monument, comme la cathédrale de Reims, comme les parfaits édifices du XIII^e siècle, est élancé, presque étroit, et M. Benoist l'a trop élargi. A part ce défaut, l'exactitude et l'effet sont à peu près irréprochables. 8 fr.

LE CHRIST AU TOMBEAU, d'après le tableau de Titien, galerie du Louvre : gravure au burin, sur acier, par M. A. Masson. De tous les tableaux religieux de Titien, le Christ au tombeau est le moins payen, le mieux doué du sentiment chrétien. Comme peinture, Titien n'a rien exécuté de plus haut en couleur, de plus vigoureusement dessiné. M. Masson a lutté avec son modèle, et la teinte énergique jetée sur toute la gravure donne à cette belle planche un aspect saisissant. Les trois disciples portent au tombeau le corps affaissé de Jésus-Christ et posé sur un linceul. La sainte Vierge, abîmée dans la douleur, se projette en avant pour voir de plus près le corps de son divin fils ; mais elle est retenue par saint Jean qui l'entoure de ses bras. Cette gravure est une œuvre des plus notables de ce temps. Il est fort à désirer que les marchands d'estampes religieuses remplacent par des gravures de ce genre les laides images étalées à leurs fenêtres et dont ils inondent la France. Ce « Christ au tombeau », haut de 30 centimètres et large de 42. 10 fr.

LATEINISCHE UND GRIECHISCHE MESSEN (Messes latines et grecques du II^e au VI^e siècle), par M. MONE, directeur des Archives de Carlsruhe. In-4^o de 170 pages avec un fac-similé. Ce sont ces fameuses messes que M. le baron de Roisin vient de nous faire connaître et qui méritent l'étude attentive des liturgistes et des archéologues. L'une de ces messes, la huitième, est complètement en vers hexamètres ; la seule prière *post secreta* est en prose. 7 fr.

NURNBERGS GEDENBUCH, par G. WOLFF et FRIEDRICH MAYER. Deux volumes petit in-4^o, de 155 pages de texte et de 100 planches gravées sur cuivre. Nuremberg est l'Oxford de l'Allemagne ; comme la ville d'Oxford, elle a son Guide monumental et artistique. Ce joli ouvrage donne les vues pittoresques et les élévations à peu près géométrales de tous les monuments gothiques et de la renaissance qui abondent à Nuremberg. On désirerait plus de détails et des dessins plus grands du fameux tombeau de saint Sébald ; mais on a du moins la série du chemin de croix d'Adam Kraft, dont la première station part de Nuremberg, comme elle est partie de Jérusalem, et dont la dernière aboutit au cimetière, à l'entrée duquel sont placées la mise en croix et la mise au tombeau. C'est autour du Calvaire, autour du tombeau de Jésus-Christ que dorment les morts de Nuremberg. L'un de ces morts n'est rien moins qu'Albert Dürer lui-même. Jamais disposition de chemin de croix ne nous a fait autant d'impression ; nous en avons suivi les stations à Nuremberg pendant une journée presque entière, et c'est encore l'un des plus vivants souvenirs de nos voyages. Nous considérons la station où Jésus tombe sous sa croix comme l'un des premiers chefs-d'œuvre de la sculpture chrétienne. Les murailles et les tours de la ville, les maisons et les fontaines, les églises Saint-Sébald et Saint-Laurent, la charmante église Notre-Dame, l'Hôtel de Ville, le château, mille détails d'architecture et de sculpture enrichissent cet ouvrage dont le tort est d'être trop petit et de servir aux amateurs plutôt qu'aux archéologues. Quoi qu'il en soit, nous serions trop heureux de posséder des livres de ce genre sur nos principales villes monumentales, sur Rouen et Troyes, sur Paris et Bourges, sur Toulouse et Bordeaux. Les deux volumes, texte et planches. 10 fr.

LA BELGIQUE COMMUNALE, publiée par les principaux historiens et publicistes de la Belgique, sous la direction de M. BARTELS. Deuxième volume. Grand in-4^o à deux colonnes, avec lithographies et gravures. Histoire, biographie, archéologie, architecture, administration, travaux publics, séances des conseils communaux, actes officiels, variétés, anciennes fêtes, anciennes corporations d'arts et métiers, chroniques, telles sont les divisions qu'embrasse la *Belgique communale*. Nous ne connaissons rien de plus curieux que le grand article, accompagné de pièces justificatives, consacré à la fameuse procession de Douai. Les gravures représentent des maisons du XVI^e siècle,

des objets d'antiquité romaine, une maison communale, le Perron de Liège, des seeaux, les fêtes de Douai et de Valenciennes. C'est encore un livre, une publication périodique que nous devrions bien faire en France; l'œuvre de M. Bartels embrasse tous les intérêts de la Belgique, surtout ceux qui se rattachent aux communes belges, qui sont si vivantes, quand les nôtres sont si mortes. Nous avons vu avec plaisir que le petit écrit de M. le comte de Mellet sur la réparation des églises et leur entretien avait été reproduit dans le second volume de la Belgique communale. Chaque volume, de 800 pages avec dessins. 25 fr.

LES SPLENDEURS DE L'ART EN BELGIQUE. Texte par MM. MOKE, Éd. FÉTIS et VAN HASSELT; illustrations par MM. Hendrickx et Stroobant. Par les soins de M. Charles Hen. Un vol. grand in-8° de 413 pages, avec 36 gravures hors du texte et 80 gravures sur bois dans le texte. Architecture, sculpture, peintures religieuses, militaires, civiles et privées, de toutes les époques du moyen âge et de la renaissance, sont recueillies, décrites et dessinées avec amour et talent dans cette belle publication dont la France ne possède pas encore l'analogue. Les vieux peintres, Van Eyck, Hemmeling, Rogier, aussi bien que Rubens, Van Dyck, Metsys, sont représentés par leurs plus belles œuvres dans ce livre remarquable, auquel toutes les villes de la Belgique ont fourni leur contingent. Il y a, page 68, une fine gravure du tableau fameux de la Fête de l'Agneau, qui enrichit Saint-Bavon de Gand. 20 fr.

TRÉSOR DE L'ART ANCIEN, sculptures, architecture, ciselures, émaux, mosaïques, peintures, recueillis en Belgique et dans les provinces limitrophes, dessinés, gravés et décrits par ARNAUD SCHAEPKENS. In-folio de 30 planches gravées et de 24 pages de texte. Cet ouvrage important, que déjà nous avions annoncé, est enfin terminé. Les planches, consacrées à l'art roman et ogival, reproduisent principalement des objets d'ameublement religieux : cannes et crosses épiscopales, fonts baptismaux, châsses, reliquaires, calices, ciboires, olifants, couvertures de livres liturgiques, chandeliers, croix, ornementation de chapiteaux et de miniatures. Quelques antiquités civiles complètent ces objets religieux : haches, dagues, épées, boucliers, instruments de supplice. M. Arnaud Schaepkens a donné une crosse romane à deux volutes, analogue à celle des évêques grecs. Les fonts baptismaux de Tirlmont, ceux de Saint-Barthélemy de Liège, que nous avons donnés dans les « Annales », la croix de Namur, que nous avons également donnée, la chaise de saint Servais de Maestricht, la chaise de Visé, le magnifique reliquaire de l'abbaye de Floresse, la petite église romane, de style rhénan et en ivoire, comptent parmi les pièces capitales que M. Schaepkens a gravées et décrites. A l'exception de la ville de Reims, sur les Trésors de laquelle on a fait un livre spécial, la France ne possède pas encore un ouvrage analogue à celui de M. Schaepkens. Petit à petit, il est vrai, nous le faisons dans les « Annales »; mais nous y introduisons des objets étrangers à l'art plastique, comme le drame, la poésie et la musique. Et cependant, quoi de plus curieux que cet ameublement du moyen âge; quoi de plus important, non-seulement pour l'art, mais encore pour l'industrie, pour les ouvriers de notre temps, pour les fondeurs et dinandiers, les joailliers et orfèvres, les serruriers et ciseleurs, les menuisiers et chamoiseurs, les peintres et miniaturistes? Nous voulons appeler l'attention sérieuse de notre époque sur cette industrie artistique du moyen âge, et nous sommes heureux que M. A. Schaepkens nous ait devancés; avec un aussi bon guide, nous ferons notre route plus vite et plus rapidement. Que d'objets, dans ces trente planches, nos ouvriers et artistes pourraient reproduire ou du moins imiter aujourd'hui! Voilà de la bonne et utile archéologie, de la science qui sert, et comme nous tâchons d'en faire pour notre propre compte. Nous espérons que M. A. Schaepkens ne s'en tiendra pas à ce premier volume; quoique s'étant limité avec intention et un goût, qui est le nôtre, à l'époque romane et au gothique du XIII^e siècle, le jeune artiste-archéologue trouvera matière, même sans sortir de la Belgique, à plusieurs autres volumes. Il n'a pas, tant s'en faut, tout dessiné ni raconté. Que d'objets nous connaissons,

qui enrichissent les églises paroissiales et conventuelles de vingt-cinq villes belges, de Bruxelles, Louvain, Tongres, Namur, Liège, Malines, Anvers, Gand, Bruges, Tournai, Courtrai, Ypres, Mons, etc., qui méritent une belle place dans un livre intitulé TRÉSOR DE LA BELGIQUE! Que de châsses et de reliquaires, de croix et de candélabres, d'autels et de retables, de pupitres et de grilles, de vêtements sacerdotaux, de vases sacrés, de manuscrits qu'il importe de faire connaître, parce que l'industrie y est intéressée, nous le répétons, autant que l'histoire de l'art! M. Schaepkens ne voudra laisser cette tâche ni cette gloire à d'autres; le beau volume qu'il vient de nous donner est le gage de ceux qu'il nous réserve. Le texte est d'une grande sobriété: il décrit brièvement et clairement, donne les dates et les inscriptions; il n'est là, qualité rare, que pour compléter les gravures. — Ce volume, texte et planches 30 fr.

HISTOIRE DE LA CHASSE DE SAINT SERVAIS, évêque de Tongres et de Maestricht, par ALEXANDRE SCHAEPKENS, avec des dessins par ARNAUD SCHAEPKENS. In-8° de 47 pages, de 5 planches et 4 gravures sur bois. Cette belle chasse est romane; on l'assigne au commencement du XII^e siècle, à l'an 1102; nous la pensons plus récente et de la fin du XII^e siècle, ou même des premières années du XIII^e. Elle forme, avec celles d'Aix-la-Chapelle, de Tournai, de Namur et de Visé, une série précieuse pour l'histoire de l'orfèvrerie en Belgique. Elle ressemble beaucoup à la chasse de sainte Julie que nous avons donnée dans les « Annales Archéologiques » de 1848. Elle y ressemble tellement, qu'on pourrait compléter l'une par l'autre et restaurer les apôtres disparus de la chasse de Jouarre par les apôtres encore existants sur celle de Maestricht. Le long des parois, les douze apôtres assistent Jésus-Christ qui vient juger le monde. Sur les combles ou versants: à droite, les élus, couronnés par la Miséricorde; à gauche, les damnés, jugés par la Justice. Le tout faisant cortège à l'évêque saint Servais, assisté de deux anges et *revêtu de l'immortalité*, comme s'exprime une inscription gravée sur un livre que tient l'un des deux anges. Les planches, dessinées par M. Arnaud Schaepkens, et dont la principale a été gravée sur cuivre par M. Ch. Onghena, ajoutent un grand intérêt au texte curieux de M. Alexandre Schaepkens. Nous voyons avec un plaisir infini que nos savants voisins de la Belgique et de la Hollande étudient, décrivent, dessinent et publient les précieux monuments d'orfèvrerie, les *trésors* qu'ils possèdent encore. C'est à MM. Schaepkens qu'en est dû principalement le mérite 3 fr. 25 c.

RAPPORT SUR UNE DÉCOUVERTE D'OBJETS GAULOIS ET GALLO-ROMAINS dans les jardins du faubourg de Luyzel, près de Saint-Omer, par M. LOUIS DESCHAMPS DE PAS, ingénieur des ponts et chaussées, correspondant des Comités historiques. In-8° de 17 pages avec 2 planches reproduisant 19 objets trouvés. Ces objets sont des colliers, des bracelets, un couteau, une pince à épiler, un coin ou hache celtique. La dissertation de M. L. Deschamps est courte, savante et fort sensée. 4 fr. 50 c.

DISSERTATION SUR DEUX ROCS BRANLANTS DU NONTRONAIS, par M. CHARLES DES MOULINS, membre de l'Académie des sciences et arts de Bordeaux. In-8° de 53 pages avec 4 planches lithographiées. Jusqu'à M. des Moulins, on avait attribué à la science des anciens Celtes la superposition de certaines roches énormes de grait disposées de manière que, de deux blocs, le supérieur remue sur l'inférieur. M. des Moulins prouve avec évidence que ces *pierres branlantes* sont le résultat d'un fait naturel ou géologique, et nullement celui d'un fait humain ou archéologique. Si les Druides ou autres n'étaient pas venus au monde, les rocs branlants n'en existeraient pas moins. Ce point d'archéologie est capital. Grâce à la haute intelligence, grâce au bon sens éminent de M. des Moulins, nous connaissons aujourd'hui la signification de ces pierres mouvantes. Le savant géologue et archéologue tout à la fois applique la démonstration spécialement aux deux rocs célèbres de la Francherie et de Saint-Estèphe, qui gisent près de Nontron (Dordogne); mais il la généralise et l'étend aux diverses roches branlantes signalées en France. Les lithographies, exécutées d'après les dessins de

MM. Jules de Verneilh et Léo Drouyn, représentent diverses roches granitiques, branlantes ou fixes, destinées à démontrer le fait mis en évidence par M. des Moulins. 1 fr. 75 c.

NOTICE SUR DEUX PEINTURES MURALES DE L'ÉGLISE CATHÉDRALE DE SAINT-VINCENT, A MACON, par M. ALFRED DE SURIGNY, membre de l'Académie de Mâcon, correspondant de la Société d'archéologie de Chalon-sur-Saône. In-4° de 15 pages et 2 planches doubles. Du vieux Saint-Vincent, bâti au plus beau du XIII^e siècle, il ne reste plus que le porche et deux tours octogones. Sous ce porche, existent des peintures murales également du XIII^e siècle et d'un beau caractère. Elles représentent des scènes du jugement dernier : la résurrection pour la vie bienheureuse, à droite ; la résurrection pour l'opprobre, à gauche. Le plus curieux sujet est un diable à trois têtes, ou plutôt une tête diabolique à trois faces qui croquent un damné, à peu près comme Dante nous a montré plus tard, dans la « Divine Comédie », Satan broyant Judas, Brutus et Cassius. M. de Surigny a décrit en détail cette peinture précieuse ; il s'est livré à des recherches approfondies sur la manière dont elle est exécutée. Excellent mémoire, utile aux archéologues qui s'occupent d'iconographie et aux peintres sur mur. 3 fr.

RECHERCHES SUR LA VIE ET LES OUVRAGES DE QUELQUES PEINTRES PROVINCIAUX DE L'ANCIENNE FRANCE, par PH. DE CHENNEVIÈRES-POINTEL. Tome second. In-8° de 317 pages et une gravure. Ce deuxième volume comprend : Jean Boucher, de Bourges ; la chambre de Lesueur, au château de la Grange, en Berry ; Jean Mosnier, de Blois ; Michel Serre ; Raymond La Faye ; Claude Deruet. Une introduction, intitulée « De la régénération des arts en province, et des anciennes académies provinciales de peinture et de sculpture », précède ces diverses notices. Nous croyons que de l'ère des académies provinciales et centrales date la décadence de l'art et de la science, par conséquent l'avis de M. de Chennevières n'est pas le nôtre ; mais les 80 pages qu'il a écrites sur cette question n'en sont pas moins des plus curieuses et des mieux placées à l'ordre du jour. 5 fr.

HISTOIRE DES FRANÇAIS DES DIVERS ÉTATS, par ALEXIS MONTEIL. Troisième édition. Cinq volumes in-8° de 500 à 600 pages chacun. La réputation de ce livre est faite depuis longtemps. Armé d'un peu de scepticisme à l'égard des affirmations et des citations de Monteil, l'archéologue trouvera dans ce livre une masse considérable d'indications et de renseignements. — Les cinq volumes. 30 f.

DICIONNAIRE GÉNÉRAL ET RAISONNÉ D'ARCHITECTURE DE TOUS LES PEUPLES ET DE TOUS LES ÂGES, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, contenant tous les principes théoriques et pratiques de cet art, développés en suivant l'ordre chronologique, historique, archéologique et scientifique, avec les notions générales de toutes les sciences qui se lient à l'architecture. Illustré de dessins dans le texte, destinés à faciliter l'explication de chaque article, par C.-L. FLÉCHET, architecte à Lyon, membre de l'Institut des provinces et de la Société française pour la conservation des monuments historiques. C'est le premier ouvrage de ce genre qui aura jamais été fait. Impartial entre toutes les architectures, de l'antiquité comme du moyen âge, M. Fléchet veut donner à chacune d'elles tous les développements qu'elle comporte. Nous ne connaissons pas de livre plus utile aux archéologues et aux architectes. Nous aurons enfin la terminologie précise et raisonnée d'une langue fort complexe et fort vague jusqu'à présent. L'ouvrage, entièrement composé, paraît par livraison bi-mensuelle de 32 pages in-4° illustrées de 50 ou 60 dessins lithographiés. Il sera complet en 60 ou 70 livraisons. Les deux premières livraisons ont paru. Chaque livraison. 1 fr. 50 c.

ESSAI HISTORIQUE SUR L'ARBYE DE SAINT-MARTIN D'AUTUN, DE L'ORDRE DE SAINT BENOIT, par GABRIEL BULLIOT. Deux volumes in-8 de 450 pages chacun, avec 23 planches gravées ou lithographiées hors du texte. C'est une publication de luxe, éditée par la Société éduenne, et qui fait un grand honneur à cette compagnie savante. Un volume entier est consacré aux chartes et pièces

justificatives, ce qui peut donner une idée de l'importance qu'on doit attacher à cette belle monographie. Les ouvrages d'archéologie qui paraissent toutes les semaines, et qu'on nous remet pour être annoncés dans les « Annales », sont si nombreux, qu'il nous est impossible d'en dire davantage même pour deux forts volumes. Malgré la place étendue que nous donnons dans chaque livraison à la bibliographie, nous avons encore, en ce moment, 280 ouvrages différents dont nous devons rendre compte. Les savants auteurs de ces livres, auxquels nous attachons avec raison une si grande importance, voudront bien comprendre qu'il ne dépend pas de nous, je ne dis pas d'analyser leurs ouvrages aussitôt qu'ils nous sont remis, mais même de les signaler par la plus sèche mention. Nous devons absolument donner cette explication à propos de notre Bulletin bibliographique d'aujourd'hui, et surtout à propos de cette belle monographie de l'abbaye de Saint-Martin d'Autun. — Les deux volumes 45 fr.

L'ANCIEN HÔPITAL D'AUBRAC (Aveyron), par l'abbé BOUSQUET, curé de Buseins. Seconde édition. In-8° de 246 pages. Au XII^e siècle, Adalard, vicomte de Flandre, fonda sur les montagnes du Rouergue, à Aubrac, un hôpital fameux, le Saint-Bernard de la France. M. l'abbé Bousquet en a fait l'histoire complète et la description. Nous connaissons peu de monographies aussi instructives. Le savant ecclésiastique déclare, et il en donne la preuve, qu'il n'existe pas de manuscrits ou d'auteurs arrivés à sa connaissance, qu'il n'ait compulsés ou fait compulser par ses amis, pour rédiger ce travail. Nous savons que M. Albert Lenoir, à la recommandation spéciale de M. le comte de Montalembert, a puisé dans le livre de M. Bousquet plus d'un renseignement utile pour les instructions qu'il dresse, au nom du Comité des arts et monuments, sur l'architecture monastique. 3 fr. 50 c.

NOTICE HISTORIQUE SUR SÉVÉRAC-LE-CHATEAU ET LOUPIAC (Aveyron), par l'abbé BOUSQUET, curé de Buseins. In-8° de 87 pages. M. Bousquet est un savant infatigable. A peine a-t-il raconté l'histoire ou fait la description d'une église, d'un château, d'un village, d'une ville du Rouergue, son pays, qu'il en poursuit une autre. Il s'occupe maintenant des anciennes abbayes de Cîteaux, dans le Rouergue, et il donne un travail détaillé sur Sainte-Marie de Salvanès. Le Rouergue a trouvé son historien et son archéologue, et prochainement, peut-être, cette province sera entièrement explorée et publiée par M. Bousquet. 4 fr. 50 c.

NOTICE SUR L'ANCIENNE COLLÉGIALE DE LILLERS, par M. AMÉDÉE D'HAGERUE, membre de la Société des Antiquaires de la Morinie, etc. In-8° de 56 pages. Le Pas-de-Calais, si pauvre en monuments, possède encore cette collégiale de Lillers, qui offre des parties romanes d'une grande beauté. M. Gaucherel vient de la dessiner et de la graver pour la commission archéologique du Pas-de-Calais. C'est à M. d'Hagerue que revient le mérite d'avoir ainsi appelé l'attention sur cet édifice par son intéressant travail. 4 fr.

ÉTUDES SUR L'ANJOU. — ÉTUDE SUR LA PUISSANCE FÉODALE DES SEIGNEURS DE BRIOLLAY, par M. AIMÉ DE SOLAND, secrétaire de la société scientifique d'Angers. Deux cahiers in-8° de 14 et 18 pages avec 4 planche. MM. de Soland frères sont de ces jeunes et sérieux archéologues qui préludent à de grands travaux par des études détachées. Nous croyons savoir que ces courtes notices sur l'Anjou annoncent une monographie complète, histoire, description, dessins, de Saint-Maurice, cette importante et originale cathédrale d'Angers, que M. A. de Soland explore depuis longtemps. L'étude des monuments écrits ou bâtis, la recherche des sources mêmes, caractérisent la nouvelle école d'archéologie, et distinguent particulièrement MM. de Soland. Chacun de ces cahiers. 75 c.



† HIERE QVIESCIT COR
 PVSGIRALDILEM OVICE
 SEDIS EPISCOPI QVIEDE
 SEDIPREFVIT VIII TOAN
 NIS III IDVSN OVEMBRISHOBIIT

TOMBEAU DE L'ÉVÈQUE GÉRARD.

La tombe, a-t-on répété souvent, garde bien des secrets. Mais, parmi les choses que protège son silence, s'il en est de vouées à l'oubli jusqu'au dernier jour, il en est d'autres qui se sont traduites dans une forme matérielle et qui renferment encore des enseignements pour notre ignorance des anciens âges. La découverte d'une antique sépulture excite donc toujours une vive curiosité, surtout lorsque le personnage, dont elle évoque pour un moment le souvenir, a occupé une place importante dans l'histoire.

Il y a quelques années, les journaux ont retenti de la découverte, faite dans la cathédrale de Troyes, de la sépulture de l'évêque Hervée, mort en 1246. La cendre du pontife illustre reparaisait au jour après un oubli séculaire. Dans le cercueil furent trouvés les débris de ses vêtements sacerdotaux, son anneau pastoral, sa crosse, son calice, exécutés par l'orfèvrerie aussi simple qu'élégante du commencement du xiii^e siècle. Ces œuvres mettaient dans tout son jour un aspect de l'art à un moment donné. On sait la valeur des dates positives pour les monuments que trop souvent l'analogie est obligée de classer chronologiquement. Aussi cette découverte parut des plus intéressantes, et les « Annales Archéologiques » l'enregistrèrent avec bonheur.

On fera donc meilleur accueil encore à une découverte qui nous reporte à quatre siècles en arrière, et qui nous fournit des modèles aussi positifs qu'élégants de l'art du commencement du xi^e siècle.

Il y a quelques semaines, un cabaretier de Charroux, voulant agrandir son établissement, faisait pratiquer des fouilles sur l'emplacement de la magnifique église, ruinée au commencement de ce siècle. A douze pieds sous terre et au-dessous de plusieurs sépultures anciennes, fut trouvé un cercueil en calcaire, recouvert d'une lourde pierre à deux pentes. Près de la tête du défunt fut trouvée une plaque de plomb entaillée, à la pointe sèche, au

ciselet, d'une inscription dont notre gravure rend exactement les dimensions, l'orthographe et la forme. On y lit :

✱ HIC REQUIESCIT COR PUS GIRALDI LEMOVICE SEDIS EPISCOPI QVI EIDEM SEDI PREFVIT VIIITO AN NIS III IDVS NOVEMBRIS II OBIIT

Deux évêques de Limoges ont porté le nom de Girald, Gérard ou Girard ; mais deux passages d'Adémar de Chabannes et de Bernard Guidonis ont fait cesser toute hésitation. Le premier auteur s'exprime en ces termes : *Et ipse (Girardus), quia thesaurarius sancti Hilarii erat, cum iret Pictavis ad festivitatem omnium sanctorum, aegrotans in sancto Carrofo, intra dies xv obiit et ibi sepultus est. Ad caput ejus tabula plumbea posita est scripta : HIC REQUIESCIT GIRALDUS EPISCOPUS LEMOVICE, OBIIT III IDVS NOVEMBRIS, PRÆFUIT EIDEM SEDI VIII ANNIS.* (ADEMAR, ap. Labbe, II, 476.)

On le voit, à une inversion près, l'historien Adémar, moine contemporain, a fidèlement transcrit l'épigraphie. On avait donc sous les yeux les restes mortels de l'évêque Gérard, fils de Guy, vicomte de Limoges, et mort en 1022. Le pontife était de petite stature ; on en a la preuve dans la petite dimension des ossements et du crâne. Son anneau, trouvé dans le cercueil, mesure également une petite ouverture. Cet anneau est en or massif ; il pèse 14 gram. 193 m. Aucune pierrerie ne le décore. La tête de l'anneau, ou chaton, est formée de quatre fleurs trilobées, opposées par la base, sur lesquelles courent de légers filets d'émail bleu. Au côté droit furent trouvées les deux extrémités de la crosse, séparées par un intervalle de six pieds, représentant la dimension de la hampe. La partie supérieure ne se recourbe pas en volute, selon l'usage des évêques de ce temps. C'est plutôt une crosse abbatiale, un *tau* ou béquille, destinée à servir de point d'appui au chœur. En effet, deux têtes de lions y sont opposées, et le sculpteur semble avoir pris plaisir à adoucir les aspérités du dessin ; comme pour ne pas blesser la main, les oreilles mêmes des deux animaux s'arrondissent en petites boules. On remarquera l'élégance des ornements qui séparent les deux figures de lion. Cette partie de la crosse était en ivoire. Le temps et l'humidité lui ont donné, sur une face, l'aspect du bois de peuplier pourri ; l'autre côté a la teinte et la transparence d'une corne verdâtre. Un fragment d'ivoire creux enveloppait le sommet de la hampe ; il est couvert de gracieux ornements. Le bâton pastoral était très-mince ; il était terminé par un cône de cuivre,

s'appuyant sur une boule. Il y aurait beaucoup à dire sur la forme insolite de cette crosse épiscopale, que notre gravure reproduit avec une fidélité scrupuleuse. Gérard aurait-il été enseveli, par hasard, avec sa crosse de dignitaire de l'abbaye de Saint-Hilaire? Les moines de Charroux, pour conserver une crosse plus précieuse ou suppléer à son absence, auraient-ils mis entre les mains du défunt la crosse délaissée d'un de leurs abbés? On peut le penser sans invraisemblance : un haut dignitaire ecclésiastique mourut en passant à Limoges, dans l'abbaye de Saint-Martial, et l'historien du temps fait observer que les moines mirent dans son cercueil une belle crosse d'ivoire. Quelle que soit l'opinion la plus vraisemblable, il est bon que ce doute soit posé. Nous réservons la question entière pour un article spécial sur les crosses.

Charroux a vu tomber son antique église, bâtie au xi^e siècle. Seule, la tour centrale, qui s'élevait fièrement environnée de trois nefs circulaires, est restée debout, abritant la cendre de son fondateur, le comte Roger. Regrettons la restauration tardive et vraiment ironique, dans sa lenteur, de ce précieux débris. Nous avons toute confiance en l'activité savante et dévouée de l'inspecteur des monuments historiques de la Vienne. Pourquoi les antiquités de sa ville natale sont-elles moins protégées que les monuments du reste du département de la Vienne? Nous ne demandons ni travaux de luxe, ni restauration coûteuse. Il s'agit de tirer parti d'un échafaudage élevé depuis six ans, et de consolider une face de la tour qui menace ruine. La coupole inférieure de cette tour est couverte de peintures du ix^e siècle, éclatantes et brillantes comme au premier jour; à chaque instant la pluie et la gelée les emportent avec l'enduit qu'elles recouvrent. Appelons aussi l'attention sur un Jugement dernier de la fin du xiii^e siècle, œuvre grandiose, œuvre belle à l'égal des plus belles. La Société des Antiquaires de l'Ouest en a fait généreusement l'acquisition pour le sauver. Mais ce sacrifice ne devait-il avoir pour résultat que de faire empiler ces chefs-d'œuvre parmi les décombres, que de les reléguer dans un jardin, où les soins les plus pieux ne les défendent ni des variations de la température, ni du développement des plantes parasites? Plusieurs des statues qui en font partie sourient encore d'un rire infernal. L'œuvre serait-elle jugée; et Satan devrait-il rester vainqueur? Que M. de Chergé veuille bien nous répondre; l'évêque Gérard semble sortir du tombeau tout exprès pour recommander les ruines qui abritent encore sa sépulture.

L'abbé **TEXIER**,
Supérieur du séminaire du Dorat.

L'ART ET L'ARCHÉOLOGIE EN ALLEMAGNE.

AU DIRECTEUR DES « ANNALES ARCHÉOLOGIQUES ».

Cher ami et collègue, en vous adressant l'article « l'Art et l'Archéologie sur les bords du Rhin », imprimé dans le volume IX, pages 335-350 des « Annales Archéologiques », je vous ai promis, comme supplément, quelques renseignements sur notre presse périodique, sur nos « Revues » d'art et d'archéologie. Ce n'est pas sans regret que je vais accomplir ma promesse, car j'ai à peine quelque chose d'intéressant à vous communiquer. La branche de l'art qui vous intéresse particulièrement, l'art chrétien (il n'y a peut-être plus d'autre art ni d'autre société possible), n'est presque pas représentée dans notre presse périodique.

La seule feuille exclusivement attachée à cet art, est le « Kölner Domblatt » (feuille du dôme de Cologne). Ce journal est l'organe de notre comité pour l'achèvement de la cathédrale de Cologne. Dès 1842, en ma qualité de secrétaire de ce comité, j'ai donné l'impulsion à l'établissement de cette feuille, pour faciliter l'action du comité central sur le public et spécialement sur les comités auxiliaires. D'abord le « Domblatt » se publia tous les dimanches avec la « Gazette de Cologne » et aux frais de l'éditeur de cette gazette. C'était presque la seule force motrice qui poussât vers l'art catholique. L'éditeur, s'apercevant peut-être que les lecteurs éclairés de son journal s'édifiaient peu à cette propagande d'idées rétrogrades, ou trouvant le sacrifice trop grand, resserra la pauvre feuille dans des bornes toujours plus étroites; à présent, elle ne paraît plus qu'une fois par mois, en demi-feuille, et ne peut presque plus servir qu'aux publications officielles du comité central. Néanmoins, ce serait un grand malheur si l'art chrétien perdait cet organe, car il n'y en a pas d'autre.

Depuis le commencement de l'année courante, il paraît bien un journal

artistique hebdomadaire, le « Deutsche Kunstblatt », rédigé par M. Eggers, à Berlin; mais ce n'est rien moins que la cause de l'art chrétien qu'il plaide. Les collaborateurs de M. Eggers, nommés en tête de chaque feuille, MM. Kugler, Passavant, Waagen, Wiegmann, Schnaase, Schulz, sont des notabilités très-respectables; mais ils ont, pour la plupart au moins, beaucoup plus à cœur la science que l'art, beaucoup plus les livres et les dessins que les monuments; ils préfèrent l'ombre à la réalité. Quoiqu'au front de chaque numéro on voie le portrait (involontairement on en a fait la caricature) de notre immortel Albert Dürer, la feuille n'en est pas moins éloignée de suivre son exemple. Tandis que Dürer était un homme pratique avant tout, un véritable prodige de productibilité dans presque toutes les branches de l'art; c'est, au contraire, l'esprit de critique et d'analyse, qui préside à chaque article; c'est la décomposition organisée avec beaucoup d'habileté. A la place du portrait de Dürer, on aurait dû mettre la devise : « Vive la fantaisie. » — Ces messieurs sont d'excellents cuisiniers, mais ils ne vous donnent que des hors-d'œuvre et jamais une pièce de résistance. Pas un mot sur nos grands monuments chrétiens, sur le vandalisme ou l'insouciance auxquels ils sont en proie; pas un mot de blâme sur les constructions vides et absurdes de nos architectes académiques; pas un mot même sur la glorieuse entreprise de l'achèvement de notre cathédrale, à laquelle un million de francs, volontairement donné, a déjà été appliqué; pas un accent de douleur ou de regret sur l'abaissement profond de notre art en général, qui, durant des siècles, était la merveille du monde; pas un effort, ou seulement un conseil pour le faire renaître, ni pour nous tirer des ornières usées de ce pseudo-grécisme, cause principale de l'impuissance de nos artistes. Au lieu de cela, on examine avec le plus minutieux scrupule les expositions de tableaux (dites « Kunstausstellungen »), destinées à faire vivre, moyennant une loterie y attachée, les petits peintres à l'huile, qui, autrement, ne trouveraient pas d'acheteurs. Là, on enregistre et analyse ces croûtes avec un sérieux comique, comme s'il s'agissait au moins d'un ouvrage d'Aristote nouvellement découvert. On vous donne entre autres la liste de tous ceux qui ont acheté des tableaux, grands ou petits, à la dernière exposition de Hanovre, et en outre les noms des heureux qui sont sortis de l'urne. Sur la seule exposition de Berlin, le « Kunstblatt » a fait plus de mots que sur tout le mouvement archéologique de notre temps et sur les fruits qu'il a déjà portés. Il ignore complètement l'existence des centaines d'églises gothiques construites en Angleterre depuis une dizaine d'années, comme les résultats immenses obtenus en France dans le domaine de l'art du moyen âge. Toutes

les gravures et lithographies sont passées en revue, pourvu que cela ne sente pas le fanatisme néo-gothique. J'aurai à peine besoin de vous donner le mot de l'énigme : c'est que les idées chrétiennes sont de trop bas étage pour une entreprise et des hommes de cette portée. Le moyen âge, comme son âme, le catholicisme, sont à leurs yeux ce qu'ils nomment « *uberwundene zustaende* », c'est-à-dire, des situations vaincues, passées définitivement et pour toujours. — Il y a quelques années, M. Forster, un des collaborateurs de la feuille en question, était assez bon pour excuser dans le « *Kunstblatt* », qui paraissait alors à Stuttgart, les peintres de la chapelle d'Appolinarisberg sur les sujets qu'ils y représentaient, par le motif que les mystères chrétiens pouvaient bien réclamer la même indulgence qu'on accordait à la mythologie païenne! — En conséquence, vous jugerez comment ces messieurs envisagent la renaissance du moyen âge.

Maintenant, regardons un peu plus près le premier numéro du « *Kunstblatt* » : c'est le type de tous les suivants. Le premier article de ce numéro (*Die kunstwissenschaften und die kunstler*) traite des rapports entre l'artiste, la science et la critique, d'une manière assez sèche et précieuse; c'est un peu le ton et la manière du philosophisme berlinois, qui a peut-être le mérite d'être très-spirituel, mais qui ne possède, en aucun cas, celui d'être fécond en résultats pratiques. Ainsi la fameuse philosophie de Hegel n'a rien produit qu'une banqueroute générale des esprits forts, nourris ou plutôt minés par elle; on a jeté par-dessus bord toute autorité, toute croyance, sans substituer quelque chose qui pourrait combler le vide; on a proclamé la révolution, sans savoir à quelle fin la conduire. En attendant, on s'amuse à faire voler des bulles de savon, à composer et écouter des phrases sonores. On ne s'aperçoit pas que notre temps est éminemment pratique; qu'il ne connaît plus que les grandes et vitales questions. — Le second article du « *Kunstblatt* » traite des dessins de Genelli, représentant la vie d'une sorcière. Ce que le premier article valait en philosophie, celui-ci le vaut en morale : pour la plus grande édification du monde chrétien, le critique fait entrer l'âme sauvée de la sorcière, qui est une courtisane voleuse, dans la vie éternelle, moyennant *le suicide*. Vous le voyez, c'est très-classique; mais l'art chrétien ne peut pas marcher facilement avec de tels principes. Du reste, j'espère, dans l'intérêt de M. Genelli, que ses dessins ne ressemblent pas à la gravure sur bois ajoutée à l'article et représentant la neuvième planche de ses dessins, sur laquelle le galant décédé de notre belle sorcière lui apparaît sous la forme de Jésus-Christ! Le rapporteur, un M. Ulrici, trouva tout cela parfaitement beau et conforme à l'ordre. — Le troisième article du numéro en ques-

tion s'occupe de l'histoire de la peinture à l'huile. Il va sans dire que cette peinture, qui a supplanté et ruiné la peinture monumentale, notre peinture à la détrempe du moyen âge, si douce et si claire, jouit d'une grande faveur auprès de ces connaisseurs et amateurs d'expositions d'art et d'industrie. Aussi le moindre détail de cette invention les intéresse-t-il au plus haut degré; tandis qu'on laisse gratter ou badigeonner, avec un sang-froid imperturbable, les vénérables peintures murales de nos monuments du moyen âge. — Viennent ensuite des notices et des renseignements détachés, dont pas un seul ne se rapporte à l'architecture, hors une annonce en dix lignes, qui concerne un traité de François Mertens sur l'architecture du moyen âge. Tout cela peut bien avoir son mérite; mais n'y a-t-il pas d'autres choses à dire et à faire, mille fois plus pressantes?

J'ai profité de mon dernier séjour à Erfurt (faible reflet de Francfort!) pour étudier les monuments de la Saxe et de la Thuringe. Malgré toutes les dévastations et dégradations des derniers siècles, ces pays abondent encore en architecture et objets d'art précieux. Mais presque tout se trouve dans un état de délabrement complet. La cathédrale de Naumburg, par exemple, véritable modèle du style roman et gothique en même temps, a plutôt l'air d'un bouge que d'un temple chrétien, tellement elle est négligée, corrompue et farcie d'absurdités de tout genre. Il en est de même de la plupart des autres monuments qui ne sont pas absolument vides, nus et blancs, c'est-à-dire restaurés à la dernière mode. L'admirable château de Meissen, sur l'Elbe, une sorte de Windsor-Castle pour l'Allemagne, est coupé, mutilé, déchiré en tout sens, pour faire place à une fabrique royale de porcelaine. La grande tour d'escalier à vis, qui fait face à l'admirable église gothique appartenant au château, est un chef-d'œuvre du premier ordre, une gloire de la construction allemande, et unique en son genre.

Jetons nos regards ailleurs. Sur la rive gauche du Rhin, une journée plus bas que Cologne, s'élève l'église de Hanten, digne fille de notre cathédrale. C'est un monument du plus haut intérêt sous tous les rapports. En outre, l'église de Hanten a conservé en grande partie son riche mobilier et ses dépendances; en un mot, sa physionomie primitive. — C'est un fait, annoncé par une attention minutieuse, que cette perle du moyen âge sera une ruine dans peu d'années, si on ne lui vient pas puissamment en aide. Le gouvernement, après s'être approprié les *biens* de ces églises, les abandonne pour la plupart à leur sort, tandis que nos docteurs en esthétique, nos grands connaisseurs en art, s'amuse à lorgner les tableaux des artistes modernes aux expositions de Berlin et de Francfort, à déchiffrer des monogrammes, à phi-

losopher sur l'origine de la pensée artistique, et à faire de gros articles sur la danse des morts (voir les numéros 8 et suivants du « Kunstblatt »). Eh bien! oui, la danse des *morts*; mais vous en aurez assez et vos lecteurs beaucoup trop.

Avant de finir, encore quelques lignes qui pourraient aller sous la rubrique : « Nouvelles diverses ». — Parmi les dernières publications archéologiques, je crois devoir signaler, avant tout, les fac-similés des plans originaux des cathédrales allemandes, dont M. l'architecte Ch. W. Schmidt de Trèves, connu par son ouvrage sur les monuments de Trèves, est l'éditeur. Les plans des cathédrales de Cologne, Ulm, Ratisbonne et Francfort ont déjà paru; ils se recommandent et par l'exactitude soigneuse du dessin et par la modicité du prix. — M. G.-G. Kallenbach, qui, en véritable missionnaire de l'architecture chrétienne, a fait le tour de l'Allemagne avec une collection de modèles représentant les monuments du moyen âge, vient de publier un grand atlas de 86 planches, pour servir à l'histoire de ladite architecture (« Atlas zur geschichte der Deutschmittelalterlichen baukunst »). Il a publié, en outre, avec M. Jacques Schmitt, un abrégé de l'histoire de l'architecture chrétienne de l'Occident, avec 48 planches. La première livraison de cet abrégé a seule paru. Les dessins sont très-bien faits; ils représentent en partie des édifices peu connus et qui offrent pourtant un haut intérêt, comme l'église de la ci-devant abbaye d'Essen. Cette église, que j'ai visitée il y a quelques semaines, est une composition de parties romaines, romanes et gothiques. Elle a une coupole très-singulière, qui repose sur des piliers d'origine romaine, comme l'attestent deux chapiteaux corinthiens dont les feuilles sortent des piliers, exactement comme ceux de la cathédrale de Trèves. Le curé, auquel ce remarquable monument est confié, a commencé à le restaurer; heureusement, il y a employé plus de sobriété et de bon sens que n'en mettent ordinairement ses confrères en matière de construction. Soit encore noté en passant que le trésor de cette église est d'une richesse extraordinaire, spécialement en ostensoirs et croix du moyen âge.

Un autre ouvrage important et d'une tendance plus pratique, c'est la série des modèles de l'architecte Ungewitter, pour des constructions en pierre, briques et bois; six cahiers contenant 96 planches. Peut-être ces modèles se rattachent-ils un peu trop au xv^e siècle, comme Pugin et Hoffstadt l'ont fait. La dernière livraison de l'A B C gothique, de Hoffstadt, va enfin paraître. Après la mort de ce savant, la continuation de son ouvrage a été confiée à l'architecte Fr. Lange, de Fould, éminent également comme savant et comme

praticien. Le gouvernement de la Hesse-Électorale l'a chargé en même temps de la restauration de la fameuse abbaye Hayna et de l'église de Sainte-Élisabeth, à Marbourg, le plus beau bouton de la flore gothique, au moins en Allemagne

En fait de grandes entreprises artistiques, j'ai encore à signaler le projet du roi régnant de Bavière, de faire représenter en tableaux à l'huile les principaux faits de l'histoire universelle, et celui de l'ex-roi Louis, d'ériger à Munich des propylées en grec pur à côté des autres monuments qu'il a déjà fait élever en style dorique, égyptien, romain, florentin, byzantin, gothique, étrusque, moderne, etc. On va monter près de Munich la « Bavarria », cette statue colossale en bronze, ce symbole monstrueux du génie de la Bavière. Elle sera placée dans une prairie d'une très-grande extension (Theresienwiese), probablement pour faire disparaître les dimensions énormes de cette figure, après les avoir produites par des dépenses excessives en travail et en argent. Mon respect pour les augustes personnages qui sont à la tête de ces malheureux projets me ferme la bouche. Le roi Louis de Bavière aurait pu devenir le restaurateur de notre art national; rien ne lui a manqué pour cela qu'un peu d'abnégation de lui-même. Il voulut plaire à tout le monde, satisfaire tous les goûts, et, avant tout, suivre chaque fantaisie qui lui venait à la tête. Cependant cette galerie historique en tableaux à l'huile, projetée par son royal fils, ne trouve pas son égale, à mon avis, en fait de projets malheureux imaginés par son père. Je n'en excepterais même pas la Walkalla, construite en style dorique sur un soubassement étrusque ou cyclopéen.

Je coupe ici le fil de mes considérations, dans l'espoir de pouvoir le renouer à Nancy, au congrès scientifique, où, selon les dernières nouvelles que j'ai de notre ami de Roisin, vous ne manquerez pas.

Votre tout dévoué,

AUGUSTE REICHENSBERGER.

Cologne, juillet 1850.

ESSAI SUR LE CHANT ECCLÉSIASTIQUE¹.

DEUXIÈME SÉRIE.

Considérations préliminaires sur l'harmonie. — Les anciens ne l'ont point connue. — L'origine de l'harmonie est toute chrétienne. — C'est saint Isidore, évêque de Séville et contemporain de saint Grégoire le Grand, qui en a exposé les premiers rudiments. — Passages remarquables de cet auteur sur l'harmonie, en général ; sur la symphonie et la diaphonie, en particulier. — Au commencement du XI^e siècle, Hucbald, moine de Saint-Amand, donne, dans son « *Musica Enchirididis* », une exposition didactique de l'harmonie, désignée alors par le nom générique d'« *organum* ». — Cette désignation est remplacée par celle de *discantus*, ou « déchant », dans le Traité de Francon de Cologne, écrit vers l'an 1080, où se trouvent déjà en germe les conditions d'une bonne et correcte harmonie. — Mais c'est le XIII^e siècle qui a été le véritable point de départ du contre-point ecclésiastique. — Considérations sur la nature et l'excellence de ce genre d'harmonie d'église. — Parmi les auteurs qui en ont tracé les règles, encore observées de nos jours, on distingue Philippe de Vitry, évêque de Meaux, dont on reproduit un important passage. — On cite ensuite, avec indication des sources, divers exemples de contre-point ecclésiastique de ce même XIII^e siècle. — Reflexions sommaires.

Une des plus merveilleuses créations du génie chrétien dans les arts, c'est l'harmonie des voix et des instruments. L'harmonie de l'orgue et des voix, dans nos églises, a je ne sais quelle expression mystérieusement sublime qui lui est propre. Aussi, à cause même de ce caractère noble et mystérieux qui la distingue, elle ne pouvait naître et retentir que dans les temples d'une religion toute de mystère et de grandeur. Le culte, éminemment positif et sensuel du paganisme, était antipathique par sa nature à l'harmonie, telle que nous l'entendons aujourd'hui. Cette harmonie, qui se déroule avec tant d'ampleur et de majesté dans nos immenses basiliques, se fût trouvée à l'étroit sous les plafonds écrasés et dans l'enceinte ordinairement fort circonscrite des temples des faux dieux.

Indépendamment de ce cachet de mystère et de grandeur qui lui est

1. Voir les « Annales Archéologiques », vol. IV, page 215 ; vol. V, pages 12, 73, 166 et 261 ; vol. VI, pages 89 et 206 ; vol. VIII, page 219 ; vol. IX, page 21. — En tête de cet article est placée,

S maria laude digna ubi latus le
tancium flebilium solatii medela
sanctatis tutela libertatis **T**u fe
dens oraculum characteris signacu
lum itineris uehiculum tu limes
equitatis tu lumen caritatis **T**u
puppris umbraculum tu miseris
latibulum tu sceleris piaculum
tu lumen claritatis tu luna pran
tatis tu thronus salomonis pla
ta celi thronus tu uellus gedonis
tu rubus uisionis tu thalamus pud
ris tu balsamus odoris tu liban' can

toris tu cilianus ardoris tu mediu
discordium coniubium amoris hu
milium refugium remedium languo
ris consilium errantiu auxilium la
boris compendium carentiu stipen
dium uictoris mundicie tu speculu
tu glorie spectaculum per gincie mi
raculum es mater conditoris **H**ue
speciosa rutilans aurora **Q**ubes plu
uiosa celsus uirga cor aridum dulcora
Hue guttiosa gratiam implora prece
preciosa filium implora adesto mortis
hora. **A** **o** **e** **n**

propre, l'harmonie possède, en vertu de sa constitution même, un autre avantage : c'est de faire chanter les fidèles dans les limites naturelles de leurs voix, tandis que, dans les chants exécutés à l'unisson par des voix d'hommes, de femmes et d'enfants, l'oreille est désagréablement affectée par ces successions continues d'octaves, à cause de la monotonie et de la pauvreté d'effet qui en résulte ¹.

Supposons, en effet, un faux-bourdon à trois parties (soprani, ténors et basses); chacune d'elles correspondra à quelqu'une des trois grandes divisions du registre de la voix humaine, qui consistent dans les voix d'enfants, de femmes et d'hommes. C'est ainsi qu'au moyen de l'harmonie sacrée, image ou plutôt reflet de l'harmonie trinitaire, céleste et universelle, chacune de ces trois grandes divisions des voix humaines se meut naturellement dans sa sphère; en sorte que, du concours de ces diverses parties organisées entre elles, naît un accord unique, de même que du concours de toutes les parties de ce vaste univers, si admirablement assorties et liées les unes aux autres pour ne former qu'un seul tout, résulte un accord parfait, qui chante sans fin la gloire de Dieu et les œuvres merveilleuses de ses mains ². C'est

en fac-similé, la fin de l'*Ave gloriosa* donné dans la livraison précédente; cette fin constitue comme une pièce à part. Cette belle mélodie, d'une composition large et hardie, comme la plupart des hymnes et séquences des ^{xii} et ^{xiii} siècles, est écrite sur un mode mixte, qui participe du 7^e et du 8^e tons. L'indication « organista », qu'on voit à la tête et en marge du manuscrit, signifie, ce nous semble, que cette seconde moitié de « l'*Ave gloriosa* » devait être chantée en « organum », c'est-à-dire, comme nous l'expliquons dans l'article même qu'on va lire, en contre-point improvisé par les chantres, ou « chant sur le livre ». C'est le système le plus ancien d'harmonie d'église, et, malgré les immenses progrès de cette harmonie, il s'était maintenu en France, dans plusieurs cathédrales, jusqu'au moment de la Révolution. Voici, sur cet « organum » ou « déchant », un curieux passage que nous tirons des anciens statuts capitulaires de l'insigne collégiale de Saint-Barnard, de Romans, près Valence, fondée sous Louis le Débonnaire par un archevêque de Vienne, du même nom. On y interdit aux chanoines l'usage habituel de « l'organum » ou du « contre-point », qui est réservé pour les grandes solennités. « *Canonici psalmodicant cum bono tractu et pausa.... nec etiam content cantu organo sive contra-puncto, sed in plano cantu.... excepto in solemnisatione alicujus missæ novæ, in quâ licitum sit decantare cantu organo et contra-puncto.* (Statuts capitulaires de l'insigne collégiale de Saint-Barnard, vol. in-12, de 400 pages, dans lequel on trouve des détails liturgiques fort curieux. Ce volume est en la possession de M. Giraud, de Romans, ancien député de la Drôme, membre des Comités historiques.)

1. Cet inconvénient cesse d'exister, ou, du moins, il est bien diminué, lorsque la puissante harmonie de l'orgue vient accompagner ces chants à l'unisson, comme cela se pratique en Allemagne, et principalement dans les cathédrales de Mayence et Francfort-sur-le-Mein, ou j'ai pu apprécier le bel effet de ces chants exécutés par tous les fidèles et constamment accompagnés de l'orgue.

2. *Cœli enarrant gloriam Dei, et opera manuum ejus annuntiat firmamentum.* (Ps. 18.) L'harmonie universelle de Pythagore n'était donc pas une utopie; les anciens, suivis en cela par les auteurs des premiers siècles du moyen âge, avaient donc raison de faire le mot *musique* synonyme de beauté, d'ordre, d'harmonie, dans le sens absolu.

ainsi que dans l'harmonie des chants de l'Église, comme dans la structure de ses temples, comme dans tous les ouvrages de la création, nous voyons toujours se réaliser cette condition souveraine du beau : « l'unité dans la variété ».

Que l'harmonie, telle que nous l'entendons aujourd'hui, en la définissant « la science et la pratique des combinaisons simultanées des sons », soit d'une origine toute chrétienne; que cette harmonie, de rude et de grossière qu'elle était dans le principe, soit devenue peu à peu consonnante et ait obtenu, dès le XIII^e siècle, mais avec un succès plus décidé encore dans le XIV^e, un perfectionnement remarquable, une constitution régulière et parfaitement en rapport avec les convenances du service divin : ce sont deux points, selon nous, incontestables, et que nous allons traiter successivement, avec toute la clarté et brièveté qu'il nous sera possible d'y apporter.

A partir du XV^e siècle, les critiques, les savants, les antiquaires musiciens, furent très-partagés sur la question de savoir si les Grecs avaient connu notre harmonie. Gafforio (Franchini), Zarlino, Doni, Meibomius, Isaac Vossius, William Temple, etc., ont été pour l'affirmative; Glaréan, Keppeler, Mersenne, Kircher, Malcolm, Charles et Claude Perrault, Burette, Martini, Murpurg, Forkel et plusieurs autres, ont été pour la négative. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'aucun des auteurs grecs qui nous sont parvenus ne parle de l'harmonie dans le sens que nous lui donnons : ce mot désigne, dans leurs écrits, comme il désignait en général chez les Grecs, le parfait accord de diverses parties formant un tout, et spécialement la succession mélodieuse des sons, ou la mélodie. C'est dans ce sens qu'il faut entendre le titre même des traités grecs, tels que celui d'Aristoxène, qui a pour titre : « Principes d'harmonie » ; le traité de Nicomaque, intitulé : « Manuel de l'harmonie » ; ainsi des autres. Rien n'indique, dans ces auteurs, que l'harmonie telle qu'ils l'entendaient ne fût autre chose que la science et la pratique de la succession des sons, que nous appelons « mélodie », avec les notions diverses de mode, d'octave, d'intervalle, qui s'y rattachent. Tout prouve, au contraire, qu'ils ne chantaient et ne jouaient qu'à l'unisson et à l'octave. Aristote le dit positivement dans ses Problèmes, sect. 19, n^o 18. Aristide Quintilien, qui vivait sous le siècle d'Auguste, est auteur d'un traité complet de musique, divisé en sept livres, dans lequel il n'est nullement fait mention de notre harmonie. Il est vrai que certains auteurs, tels que Platon (dans son *Banquet*), Cicéron, Sénèque et plusieurs autres, parlent de la division en graves, moyennes et aiguës; mais nulle part on ne voit dans leurs ouvrages l'indice de ces combinaisons simultanées des voix ou des sons, qui constituent l'har-

monie proprement dite des nations modernes. Quand même ils auraient pratiqué des accords de tierces et de sixtes, ainsi que l'ont prétendu quelques auteurs, il faut convenir que cette harmonie eût été fort pauvre comparativement à la perfection que devait atteindre la nôtre. Mais cette dernière opinion ne repose sur aucun fondement solide. Il en est de même, selon nous, de celle très-récente de quelques-uns qui prétendent, d'après un passage de Plutarque, cité par Burette ¹, qu'à la fin du 1^{er} siècle de notre ère chrétienne, les Grecs commençaient à pratiquer une sorte d'harmonie grossière, appelée plus tard diaphonie, et qui consiste dans l'emploi simultané de l'octave, de la quarte et de la quinte. Nous avons cherché vainement ce passage de Plutarque; nous n'avons rien trouvé dans ses œuvres qui justifie l'opinion dont il s'agit. Nous croyons donc, jusqu'à preuve évidente du contraire, que le premier auteur connu qui ait parlé d'une manière précise et explicite de l'harmonie, c'est le célèbre Isidore de Séville, qui vivait aux VI^e et VII^e siècles, et qui fut, par conséquent, contemporain de saint Grégoire le Grand. Que cet illustre évêque ait puisé les notions qu'il nous donne de l'harmonie dans les traditions des Visigoths d'Espagne ou ailleurs, c'est une question que nous n'entreprendrons pas de débattre; ce qu'il nous importe de constater, c'est que le premier auteur qui nous ait révélé les rudiments de l'harmonie est un prélat des plus distingués dans l'Église, et contemporain du pape qui donna son nom au chant liturgique. Voici quelques-uns des principaux passages que nous trouvons dans les œuvres de saint Isidore, si érudit et si universel pour le temps où il écrivait ²:

Dans son ouvrage des « Étymologies » (livre III, chap. 20), il définit l'harmonie : « La concordance ou cohésion de plusieurs sons différents entendus à la fois » ³. Après cette définition générale, il passe aux deux importantes distinctions admises, encore de nos jours, entre l'harmonie consonnante, qu'il appelle « symphonie », et l'harmonie dissonnante, à laquelle il donne le nom qu'elle a conservé longtemps après lui, de « diaphonie ». Voici ses propres expressions : « La symphonie est une certaine combinaison de sons concordants du grave à l'aigu, soit dans les voix, soit dans les instruments » ⁴. « En effet, c'est par elle que les sons plus aigus et plus graves

1. Dans sa dissertation sur la symphonie des anciens, insérée dans les Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, tome IV, pag. 416-431.

2. Le huitième concile de Tolède, tenu en 653, quatorze ans après sa mort, l'appelle « le docteur excellent, la gloire de l'église catholique, le plus savant homme qui eût paru pour éclairer les derniers siècles, et dont on ne doit prononcer le nom qu'avec respect ».

3. *Concordantia plurimorum sonorum vel coaptatio.*

4. *Symphonia est modulationis temperamentum ex gravi et acuto concordantibus sonis,*

s'accordent entre eux, de telle sorte que tout son qui fera dissonnance avec eux offensera le sens de l'ouïe » ¹. Voilà pour l'harmonie consonnante; voyons ce qu'il dit de l'harmonie dissonnante: « A l'opposé de cette symphonie (dont nous venons de parler) est la diaphonie, qui se compose de voix discordantes ou qui dissonnent » ². Quels genres d'accords entraient-ils dans cette harmonie dissonnante? ce ne pouvaient être que des secondes alternant avec des quarts, ou des quarts avec des quintes.

L'harmonie, ainsi définie par Isidore de Séville, resta stationnaire jusqu'à Huebald, moine de Saint-Amand (ancien diocèse de Tournay, département du Nord), qui écrivait au commencement du x^e siècle. C'est dans son important traité, intitulé « Musica Enchiridis » et divisé en dix-neuf chapitres, que nous trouvons, avec des exemples à l'appui, une exposition didactique de l'harmonie. L'harmonie est désignée, de son temps, par le nom général d'« organum », à cause de sa ressemblance avec celle de l'orgue, dont les notes étaient déjà disposées de manière que chaque touche faisait résonner à la fois deux tuyaux, dont l'un sonnait la quinte et l'autre l'octave, avec une égale force. C'est à cette disposition des orgues anciennes, dont il subsiste encore de curieux vestiges dans les « jeux de mutation » ³ de nos orgues modernes, que fait sans doute allusion Jean Cotton, écrivain de la fin du xiii^e siècle, dans le passage suivant, où il explique, dans le sens que nous venons de dire, le mot « organum » appliqué à l'harmonie des voix. « Ce mode de chant, dit-il, est appelé vulgairement « organum », parce que le

sivè in voce, sivè in flatu, sivè in pulsù. On pense que dans cette définition de la symphonie, qui semble avoir été copiée, mot pour mot, de celle qu'en avait donnée Cassiodore, il s'agit d'une succession d'unissons ou d'octaves.

1. *Per hanc quippè, voces acutiores gravioresque concordant, ità ut quisquis ab eà dissonnerit, sensum auditùs offendat.*

2. *Cujus contraria est diaphonia, id est voces discrepantes vel dissones.* Dans ses « Époques caractéristiques de la musique d'Église » (art. 4^{er}), M. Fétis estime, d'après des considérations qui nous paraissent fondées en raison, que l'expression *discrepantes* doit s'entendre ici, comme chez les autres auteurs du moyen âge, dans le sens de voix *différentes, séparées*, et non *discordantes*.

3. On entend par « jeux de mutation » les registres de l'orgue, tels que le *cornet*, le *nazard*, la *cymbale*, la *fourniture*, dont les tuyaux ne sont point accordés au diapason des jeux de fonds, et qui sonnent ou la tierce, ou la quarte ou la quinte de ceux-ci. Lorsque ces jeux de mutation sont mêlés à tous les jeux de fonds (qui sont les plus graves et les plus doux de l'instrument et tous au même diapason), il en résulte ce que l'on appelle le « plein jeu »; mais alors le son des jeux de mutation se confond tellement avec celui des jeux de fonds, qu'ils paraissent être accordés au même diapason, et qu'il ne reste plus de la dissonnance réelle des premiers qu'un certain sifflement aigu qui relève l'effet des jeux de fonds par un caractère rustique, qui ne déplaît point à l'oreille, tout en lui rappelant les rudes éléments de cette harmonie primitive, qui fut appelée successivement *organum*, *diaphonie* et *déchant*.

chant, lorsqu'il dissonne selon les règles, imite l'effet de l'instrument que nous appelons orgue. » *Qui canendi modus vulgariter organum dicitur, eo quod vox humana dissonans similitudinem exprimat instrumenti quod organum vocatur* (c. xxv). Dès le chapitre ix de son ouvrage, Hucbald donne une définition de l'harmonie exactement semblable à celle d'Isidore de Seville. « Mais, ajoute-t-il au chapitre x, ces voix, de la réunion desquelles résulte l'harmonie, ne se marient pas toutes les unes aux autres avec une égale douceur et elles ne deviennent point concordantes par quelque espèce de mélange que ce soit. Car, si l'on mêle confusément des lettres entre elles, il n'en résultera pas toujours des mots et des syllabes; de même, dans la musique, il existe certains intervalles qui seuls peuvent produire une véritable symphonie. Or, la symphonie est le doux accord de plusieurs voix différentes qui s'unissent ensemble ». *Est autem symphonia vocum disparium inter se junctarum dulcis concentus* (c. x). Suivent divers exemples de la symphonie, qui n'est plus, comme au temps de saint Isidore, une succession d'unissons ou d'octaves, mais une série non interrompue de quintes. A cette série se mêlait quelquefois le chant redoublé à l'octave supérieure, faisant ainsi quarte avec la quinte inférieure, ce qui donnait une harmonie à trois voix formant une marche ascendante et descendante de quinte, de quarte et d'octave. Au chapitre II et suivant, intitulé : « Quomodo et simplicibus symphoniis aliæ componuntur », il donne sur la diaphonie à trois voix, la quarte, la quinte et l'octave, des règles et des exemples qu'il poursuit dans les chapitres qui suivent et d'où il résulte que, conformément à la constitution des modes du plain-chant que nous avons exposée en son lieu, l'emploi de la symphonie ou harmonie de la quinte était réservé aux tons authentiques, et celui de la quarte ou diaphonie aux tons plagaux. Sans doute, ces accords de quintes, de quartes et d'octaves, envisagés chacun à part et isolément de ceux qui précèdent ou qui viennent après, offrent une harmonie pleine, quoique rude; mais c'est la succession de ces accords qui nous paraîtrait aujourd'hui intolérable à cause de leur marche dure et saccadée, à cause des fausses relations dont elle est semée ¹. Néanmoins, il ne faut

1. Il n'y a donc nullement lieu de s'étonner que dans des manuscrits des ^{x^e}, ^{xⁱ^e} et ^{xⁱⁱ^e} siècles on ait trouvé des psaumes ou autres pièces en faux-bourdon, dont l'harmonie présente cette rudesse, cette irrégularité de la diaphonie de l'époque; ce serait le contraire qui devrait nous surprendre. Ce n'est qu'à partir du ^{xiii^e} siècle, comme nous l'allons voir, que se développe cette harmonie consonnante, et qui fut dès lors, ce qu'elle n'a cessé d'être, l'harmonie par excellence du chant liturgique. Les aberrations de quelques compositeurs, qui plus tard ont poussé jusqu'à l'extravagance l'abus des ornements mélodiques et les artifices du contre-point « fleuri », ont été

drait pas pour cela qualifier de barbare le goût de nos ancêtres, dont les oreilles inexercées trouvaient « suaves » et « harmonieux » ces accords de leur symphonie et de leur diaphonie, quand on songe que, de nos jours, il n'est pas rare d'entendre dans nos églises des voix isolées accompagner naturellement le plain-chant par des intervalles successifs de quintes ou de quartes, et que même, dans la musique très-compiquée d'ailleurs de certains peuples fort civilisés, comme les Orientaux, par exemple, on pratique fréquemment des intervalles encore plus durs et plus insupportables à nos oreilles européennes. Bien plus, nos célèbres compositeurs dramatiques, poussés par la manie de se distinguer comme savants harmonistes, ont tellement, dans ces derniers temps, exagéré l'emploi des accords dissonnants et altérés, des modulations étranges et heurtées, des cadences rompues, etc., que leur musique nous rappelle dans plus d'un endroit la rudesse, la dureté, la marche brisée de l'ancienne diaphonie dont nous nous occupons actuellement; tant il est vrai que les extrêmes se touchent et que, dans la pratique des beaux-arts comme en fait de mœurs, il n'y a souvent qu'un point entre la barbarie et l'excessive civilisation. Mais revenons à Hucbald. Dans la série de ses exemples, on voit déjà apparaître le germe des améliorations qui devaient adoucir et varier en même temps, en la rendant plus régulière, la marche de la symphonie et de la diaphonie, telles que nous venons de les étudier : nous voulons parler de « l'unisson », par où devait commencer et finir tout « *organum* »; du mouvement oblique et contraire des parties; de l'emploi de la dissonnance de seconde, comme note de passage, et de la consonnance de tierce, sur laquelle la seconde fait un repos ¹. Ces améliorations dans l'harmonie, adoptées et développées par Gui d'Arrezzo (« *Micrologue* », chap. xvii, xix), par Jean Cotton, cité plus haut, et surtout par Francon de Cologne, dont nous allons dire un mot, avaient fini, dès la seconde moitié du xi^e siècle, par faire disparaître ou rendre moins fréquente la grossière harmonie de l'*organum*, composée, ainsi que nous l'avons vu, de suites de quintes ou de suites de quartes, selon la nature du mode ecclé-

condamnées par l'Église et par le bon goût. Il en faut dire autant de la plupart de ces compositions modernes, soit-disant religieuses, qui ne diffèrent en rien de la musique d'opéra. Nous reviendrons sur ces divers points.

1. On voit dans le Traité d'Hucbald un exemple de ces modifications apportées à « l'*organum* ». C'est le chant à deux parties d'une hymne commençant ainsi : « *Te humiles famuli modulis* », que M. Fétié a traduit en notation ordinaire dans le premier article de ses « *Époques caractéristiques de la musique d'église* »; publiées, en 1847, dans la « *Revue* » de M. Danjou. Toutefois, on vit encore, longtemps après, des successions de quartes et de quintes, tant l'habitude en était enracinée chez les compositeurs.

siastique auquel elle était adaptée; aussi, à cette époque, la dénomination d'*organum* cessa avec l'harmonie qu'elle servait à désigner. Ce fut Francon de Cologne, professeur de musique à Liège en 1024 et inventeur du contre-point figuré¹, qui, dans le XI^e livre de son important traité intitulé *Ars cantūs mensurabilis*, substitua au mot *organum* le nom plus doux de *discantus*, qu'on a mal traduit par « déchant » puisque ce mot semblerait signifier « déchanter » ou « mal chanter », tandis que le véritable sens du mot « *discantus* » est « double chant », ou mieux encore « chants séparés, distincts », qu'on entend à la fois; ce qui s'applique aux diverses parties dont se compose l'harmonie ou le contre-point. C'est ce qui résulte même d'un passage du chapitre XI, déjà cité et intitulé *De discantu et ejus speciebus*, dans lequel Francon dit positivement qu'il y a concordance dans le déchant, quand deux voix ou plusieurs peuvent être entendues ensemble et plaire à l'oreille d'une manière continue. Dans cette classe, il range l'unisson et l'octave comme consonnances parfaites; les tierces majeure et mineure comme consonnances imparfaites; la quinte et la quarte comme consonnances mixtes, etc. Il donne ensuite des règles sur la composition à trois voix, qu'il appelle *triplum*, du nom de la troisième partie qui avait été ajoutée aux deux autres du déchant primitif. Ces trois voix sont ainsi classées: le *tenor*², ou chant; le *discantus*, ou voix qui accompagne le chant; le *triplum*, autre voix d'accompagnement superposée aux deux autres. Il trace des préceptes curieux sur la marche et les divers mouvements de ces trois parties, qui ne doivent pas monter et descendre en même temps; il veut qu'on y mêle quelques dissonnances parmi les consonnances. C'est ainsi que les principales conditions d'une bonne et correcte harmonie se trouvent en germe dans un traité qui date de la fin du XI^e siècle. Toutefois, l'absence, ou du moins la rareté des morceaux à trois parties dans les manuscrits qui remontent au

1. Le mot « contre-point », dans son acception générale, vient de l'usage qui s'introduisit, à l'époque où la musique à plusieurs voix reçut son premier perfectionnement, d'ajouter, quand on voulait harmoniser une mélodie, aux points qui servaient déjà à noter cette mélodie, d'autres points, l'un sur l'autre ou l'un contre l'autre, qui représentaient les parties d'harmonie; d'où le mot « contre-point ». Quand les notes ou points étaient d'égale valeur, c'était le contre-point *simple* ou *égal*; quand les notes étaient d'inégale valeur, comme on en remarque des exemples depuis Francon, le contre-point s'appelait *inégal* ou *figuré*.

2. Depuis Francon de Cologne, ce mot affecté aux voix d'hommes et de jeunes gens, les plus fortes et les plus communes, a signifié la partie qui fait, qui « tient » le chant, comme cela a lieu, par exemple, dans les faux-bourbons. On confie, dans ces harmonies de chants d'église, la partie de « teneur » ou « ténor » aux voix moyennes d'hommes, tandis que le « dessus » est réservé aux voix de femmes et d'enfants, appelés, pour cette raison, « *soprani* », et la basse aux voix d'hommes, les plus graves.

delà du xiii^e siècle, peut nous faire supposer que les règles tracées par Francon se réduisaient plutôt à la théorie qu'à la pratique. Sans doute, l'habitude très-ancienne d'improviser à l'église, sur un plain-chant donné, des accords de quinte, de quarte, habitude qui s'est perpétuée presque jusqu'à nos jours, avec quelques améliorations, sous le nom de « chant sur le livre », explique jusqu'à un certain point l'excessive rareté des morceaux écrits en parties avant le xiii^e siècle; mais il n'est guère probable que si l'harmonie, plus compliquée que la simple diaphonie, dont il est question dans le traité de Francon, eût été pratiquée à l'égal de cette dernière, les compositeurs n'eussent pris soin de l'écrire avec toutes ses parties distinctes, à raison de la plus grande difficulté d'exécution qu'elle présentait. Quoi qu'il en soit, à partir de cette seconde moitié du xi^e siècle jusqu'au xiii^e, l'harmonie ne fit pas des progrès fort sensibles; le xii^e siècle lui-même, si fécond en mélodies liturgiques, ne fut pas aussi remarquable sous le rapport des compositions harmoniques, soit à cause des préoccupations des croisades, soit par suite du perfectionnement qui se manifesta à cette époque dans les poésies en langue vulgaire et dans la musique qui y était adaptée.

C'était au xiii^e siècle qu'était réservé l'honneur d'être le point de départ de cette harmonie consonnante, pleine, régulière, qui retentit pour la première fois en faux-bourçons sonores et majestueux dans les immenses et magnifiques nefs ogivales qui venaient à peine d'être érigées sur notre sol. Cette harmonie (et il y a longtemps que j'en ai fait la remarque) est la seule religieuse, dans la stricte acception du mot; la seule parfaitement appropriée et aux conditions liturgiques du culte divin, et aux conditions architecturales de nos grands vaisseaux d'églises ¹. Ceci est une vérité autant de sentiment que de raisonnement. Il ne faut pas être, en effet, grand musicien

1. Qu'il me soit permis de citer, à l'appui de ces deux considérations, quelques passages de divers articles insérés par moi, en 1843, dans « l'Union des Provinces », et dans la « Revue de l'Institut catholique », de Lyon : — « Nous savons admirer nos grandes compositions dramatiques dont la mélodie entraînant et l'harmonie, aussi riche que variée, nous ont si souvent ravés, transportés; mais les accents du contre-point ecclésiastique ont, selon moi, quelque chose de plus mâle, de plus mystérieux, qui vous saisit jusqu'au fond de l'âme, et vous pénètre de joie et de respect, surtout lorsque l'accompagnement de l'orgue vient mêler sa religieuse harmonie à celle des divins concerts. C'est ce que j'ai éprouvé pendant la grand'messe que je viens d'entendre à Saint-Jean (cathédrale de Lyon). Je suis encore sous le charme de cette inexprimable harmonie produite par l'heureux mélange d'un grand nombre de voix d'enfants de chœur, de ténors et de basses, qui font retentir l'antique basilique d'accents jusque-là inconnus dans son enceinte. Ce chant, ainsi exécuté, me paraît être l'apogée du genre. En effet, ancré dans la tonalité du plain-chant, qui lui sert de base inébranlable, il est à jamais préservé des écarts si difficiles à éviter dans le système musical moderne, etc. Parmi ces écarts, le plus grave est une harmonie trop compliquée, trop chargée de

pour comprendre qu'un *Magnificat*, par exemple, chanté en faux-bourdon par une masse imposante de voix avec accompagnement d'orgue et même de cloches, a quelque chose de simple et de grandiose tout à la fois, qu'on chercherait vainement dans l'harmonie ordinairement si passionnée, si tourmentée, des chœurs dramatiques et de toutes les messes ou autres compositions musicales qui ont été écrites en style d'opéra. C'est ainsi que l'harmonie consonnante, inaugurée pendant le plus beau siècle de l'art catholique, jouit de ce privilège qu'elle tient le milieu entre les deux extrêmes, en s'éloignant autant de la rudesse primitive de la diaphonie que des complications apportées plus tard et de bien des manières à la science des accords. Ne pouvant ici entrer dans plus de détails, par la crainte de rebuter plusieurs de mes lecteurs, je me bornerai à citer quelques-uns des principaux passages et exemples qu'on trouve dans les auteurs qui ont traité de l'harmonie des chants d'église au xiii^e siècle.

Le premier de ces auteurs, par ordre de date, est Walther Odington, bénédictin du monastère d'Evesham, en Angleterre, qui, vers 1217, selon M. Féty (voir son article dans la « Biographie universelle des musiciens »), composa un traité de musique sous le titre *De speculatione musica*, divisé en six parties. Dans ce traité il parle, entr'autres choses intéressantes, des consonnances et des dissonnances, et des qualités harmoniques des intervalles. On y trouve aussi les proportions arithmétiques et harmoniques des longueurs des cordes, des tuyaux d'orgues et des cloches.

Le second est Jean de Moravie, dominicain, qui vivait vers le milieu du xiii^e siècle, dans la rue Saint-Jacques, à Paris, où il a publié l'ouvrage intitulé *Tractatus de musica compilatus*, divisé en vingt-huit chapitres, et dont le vingt-sixième est consacré à l'exposition des règles de l'harmonie. Le troisième est Marchetto de Padoue, ainsi surnommé à cause du lieu de sa nais-

dissonnances. Une telle harmonie, excellente pour exprimer sur la scène lyrique les mouvements variés et les contrastes des passions humaines, est, par cela même, déplacée à l'église, dont la liturgie est ordinairement calme, sévère et majestueuse. D'un autre côté, les règles de l'acoustique nous apprennent que le son de la voix et des instruments se propage avec lenteur dans les édifices. Une harmonie pleine, consonnante, ou tout au moins peu chargée de modulations difficiles, convient donc mieux à nos églises qu'une suite rapide d'accords dissonnants, qui, n'ayant pas le temps de se développer distinctement sous leurs voûtes élevées, n'arrivent à nos oreilles que comme un bruit confus, désagréable, et plus digne du nom de *charivari* que de celui de concert sacré. Mais la manie de l'*effet*, ce désir de se distinguer des autres à tout prix, qui est le cachet de notre nation, nous fait passer par-dessus les règles de la raison et du bon sens. On veut se donner la réputation de savant harmoniste, et, pour y parvenir, on aime mieux déchirer les oreilles du public par des accords excentriques, que de se conformer aux exigences du sujet que l'on traite et du lieu pour lequel on travaille, etc. »

sance. Il vivait dans la seconde moitié du XIII^e siècle. Son principal ouvrage est le *Lucidarium in arte musicæ planæ*, divisé en seize livres, dans lequel on trouve plusieurs choses dont ses prédécesseurs n'ont pas fait mention. Il y est dit, par exemple, que les dissonances doivent toujours se résoudre en consonances, et qu'on ne doit jamais faire succéder immédiatement deux dissonances. « Le lucidaire est surtout remarquable, dit M. Fétis, par les exemples ¹ d'harmonie chromatique qu'il renferme dans les deuxième, cinquième et huitième traités (ou livres). Les successions harmoniques, présentées dans ces exemples, sont des hardiesses prodigieuses pour le temps où elles ont été imaginées. Elles semblaient devoir créer immédiatement une nouvelle tonalité; mais, trop prématurées, elles ne furent point comprises des musiciens, et elles restèrent sans signification jusqu'à la fin du XVI^e siècle. » Cette réflexion est pleine de justesse. Toujours on a vu, en effet, des hommes de génie ou d'une sagacité peu commune dépasser leurs contemporains dans quelque branche des sciences ou des arts. Qui croirait, par exemple, si des documents irrécusables n'étaient là pour nous l'attester, que le chant du « *Lauda Sion* » remonte au XII^e siècle et peut-être plus haut? On chercherait vainement parmi les nombreuses séquences de ce XII^e siècle, le plus riche d'ailleurs en compositions mélodiques, quelque chose d'analogue à ce chant si beau et si étrange tout-à-la-fois du *Lauda Sion*, dans lequel à la grave tonalité grégorienne vient s'unir un genre d'expression mélodique qui, par ses allures hardies, nettement accusées, fait pressentir l'expression dramatique de la tonalité moderne. Mais de telles particularités, et il serait facile d'en citer un assez grand nombre, ne sont que des exceptions qu'on ne saurait alléguer comme preuves indicatives de l'état où se trouvait une science ou un art quelconque à l'époque où elles se sont manifestées.

Parmi les auteurs didactiques du XIII^e siècle, qui ont écrit sur l'harmonie, le plus remarquable, sans contredit, est Philippe de Vitry, évêque de Meaux, auteur de deux ouvrages importants : l'un, à la Bibliothèque nationale, est intitulé *Ars compositionis de motetis*; l'autre, sous le titre *Ars contrapuncti*, est à la bibliothèque du Vatican. Dans ce dernier ouvrage, l'auteur expose avec lucidité les règles fondamentales du contre-point ecclésiastique, règles aussi simples dans leur énoncé que fécondes en beaux effets dans leur application à l'orgue et au plain-chant harmonisé. Malgré les abus de toutes sortes qui, à partir de l'époque dont nous nous occupons, jusqu'à nos jours, se sont glissés trop souvent dans cette harmonisation de chant d'église, les règles du

1. On peut voir plusieurs de ces curieux exemples dans l'Encyclopédie de MM. Choron et Lafage, liv. XI.

contre-point, formulées par Philippe de Vitry, et développées dans le siècle suivant par Jean de Muris et autres auteurs, n'ont cessé d'être enseignées dans les grandes écoles et d'être pratiquées par tous les compositeurs qui étaient à même d'apprécier la tonalité du plain-chant sur laquelle elles reposent, et qu'elles seules peuvent maintenir intactes ¹. Il en résulte que cette harmonie, ainsi basée sur la constitution même du plain-chant, est l'harmonie propre, normale, des chants d'église; qu'elle est, par conséquent, à l'abri de toutes les variations si fréquentes dans le goût des compositeurs et des auditeurs. Une chose digne de remarque, c'est que le contre-point ecclésiastique, pratiqué selon les règles, non-seulement rehausse l'expression du plain-chant, mais encore il en fait ressortir admirablement la tonalité. Telle est l'impression qu'en retirent les personnes, même les plus étrangères à l'art, mais douées du sentiment religieux et d'un certain goût naturel. C'est un aveu que j'ai souvent entendu sortir de leur bouche.

Parmi les exemples de contre-point ecclésiastique du XIII^e siècle, nous citerons, en regrettant de ne pouvoir les reproduire textuellement dans les « Annales Archéologiques » : 1^o deux passages remarquables d'un traité anonyme de la bibliothèque de Milan, intitulé *Ad organum faciendum*, dont l'harmonie, par mouvement contraire, est, sauf une exception unique,

1. Voici ces règles : — 1^o Tout contre-point doit commencer et finir par les consonnances parfaites : l'unisson, la quinte et l'octave ; 2^o on ne peut faire deux consonnances parfaites de suite ; 3^o quand le chant monte, la partie d'accompagnement ou de chant doit descendre, et quand le chant descend, elle doit monter : c'est ce qu'on nomme le « mouvement contraire » ; 4^o on ne peut jamais faire entendre *si* contre *fa*, à cause de la dureté de cet intervalle appelé *triton*, parce qu'il comprend trois tons pleins ; 4^o on ne doit jamais faire suivre, par un mouvement semblable, deux consonnances parfaites, c'est-à-dire deux quintes, deux unissons ou deux octaves. — Ces règles, bien loin d'être arbitraires, reposent sur des principes certains qui dérivent de la constitution même du plain-chant, telle que nous l'avons amplement exposée en son lieu, non moins que des exigences de l'oreille et du genre d'expression que réclame le texte liturgique chanté en contre-point. C'est ce qu'il nous serait facile d'établir pour chacune d'elles, si l'espace nous le permettait. Nous nous contenterons de reproduire un important passage du même traité, dans lequel Philippe de Vitry, après avoir tracé les règles que nous venons de voir, définit les consonnances parfaites et imparfaites et les dissonnances, qui ne doivent point entrer dans le contre-point proprement dit de notes contre notes, mais seulement dans le contre-point figuré (*fractibili*). Voici ce passage : *Istarum autem specierum* (les treize intervalles de la gamme dont l'auteur vient de parler) *tres sunt perfectæ : scilicet unisonus ; diapente, alio nomine quinta ; et diapason, alio nomine octava. Et dicuntur perfectæ, quia perfectum et integrum sonum important auribus audientium, et cum ipsis omnis discantus debet incipere et finire. Et nequaquam duæ istarum specierum perfectarum debent sequi una post aliam. Sed bene duæ diversæ species imperfectæ tres aut etiam quatuor sequuntur una post aliam, si necesse fuerit. Quatuor autem sunt imperfectæ : scilicet ditonus, alio nomine tertia perfecta ; tonus cum diapente, alio nomine tertia imperfecta ; et semitonium cum diapente, alio nomine sexta imperfecta. Et dicuntur imperfectæ,*

conforme de tout point aux règles précitées. 2° Un motet, de 1267, tiré d'un manuscrit de Notre-Dame de Paris, actuellement à la Bibliothèque Nationale, et publié par M. Féty, avec de savantes et intéressantes annotations, dans le troisième article de ses « Époques caractéristiques de la musique d'Église », auquel nous ne pouvons que renvoyer le lecteur. 3° Un « Ave Maria », à trois voix; un « *Benedicamus* », et plusieurs autres motets également à trois voix, dont l'harmonie est presque irréprochable. On trouve ces pièces à la Bibliothèque Nationale de Paris, n° 843; elles proviennent d'un manuscrit de Saint-Victor, et remontent aux premières années du xiii^e siècle. Mais un document plus remarquable encore que ces derniers, c'est le Canon « *Submersus jacet Pharao* », qu'on voit dans un antiphonaire du xiii^e siècle, conservé dans les archives du Chapitre de Cividale (Haute-Italie), et qui se chante toujours dans l'église collégiale de cette ville. C'est un morceau d'harmonie très-avancée pour le temps où il a été écrit, attendu que ce genre de composition, que nous ferons connaître lorsque l'ordre chronologique nous y amènera, ne fut généralement pratiqué que beaucoup plus tard. Il témoigne du mouvement extraordinaire qui poussait les esprits vers les combinaisons harmoniques pendant le xiii^e siècle, mouvement qui eut ses excès et ses périls dans le développement sensible que prit à la même époque la musique populaire, mondaine, et dans son alliance (chants et paroles) avec le sévère contre-point ecclésiastique. Nous verrons, dans un prochain article, comment cet étrange abus fut réprimé par le Saint-Siège, et comment, grâce aux savants travaux didactiques et aux compositions remarquables de la fin du xiv^e siècle, le contre-point ecclésiastique, un moment ébranlé par des nouveautés dangereuses, fut maintenu sur sa véritable base, et perfectionné jusqu'à la fatale époque de la Renaissance qui, ne pouvant l'anéantir, fit avec lui un divorce qui s'est perpétué jusqu'à nos jours. Aussi, le retour de plus en plus prononcé vers l'architecture gothique du moyen âge,

quia non tam perfectum sonum important ut species perfectæ, quia interponuntur speciebus perfectis in compositione. Aliæ vero species sunt discordantes, et propter earum discordantiam ipsis non utimur in contrapuncto; sed bene eis utimur in cantu fractibili, in minoribus notis, ubi semibrevis vel tempus in pluribus notis dividitur, id est in tribus partibus, tunc una illarum trium partium potest esse in specie discordans. Les six derniers intervalles que Philippe de Vitry appelle « discordants » ou « dissonnants », et qu'on n'admet que dans le contre-point figuré, composé de valeurs inégales, sont : la seconde majeure, la seconde mineure, la quarte, la quarte majeure ou triton, la septième majeure et la septième mineure. Ces intervalles, appelés dissonnants à cause de leur dureté, par opposition aux intervalles consonnants qui sont plus ou moins doux à l'oreille, ne deviennent supportables que dans le contre-point composé, à cause de la nature particulière de ce contre-point, que nous exposerons en son lieu.

devait être nécessairement le signal du retour à ces formules harmoniques dont le chant liturgique aima à se revêtir dans les temps d'enthousiasme et de foi. Il est vrai que cette réaction salutaire en faveur du chant et de l'harmonie liturgique n'a lieu malheureusement qu'après trois siècles d'indifférence, qui ont pesé sur les monuments de l'art chrétien, et qu'après une Révolution qui en a dispersé la plus grande partie. Toutefois, la moisson était si riche, si abondante, qu'on peut bien encore glaner quelques épis dans le champ de la science. Les résultats, déjà obtenus par les hommes distingués qui en ont les premiers ouvert la voie; les découvertes importantes et inappréciables, dont nous leur sommes redevables, sont bien propres à encourager tous les ouvriers, même les plus obscurs, qui travaillent avec amour à cette restauration de l'art catholique, laquelle sera éternellement le cachet et la gloire de notre époque.

L'abbé JOUVE,
Chanoine de Valence ¹.

1. Nous avons promis formellement de ne plus interrompre le cours des dissertations de M. l'abbé Jouve par nos propres réflexions; nous voulons tenir parole. Toutefois, après en avoir obtenu l'assentiment de notre savant collaborateur, nous devons dire ici que l'harmonie nous paraît remonter plus haut que le moyen âge, plus haut que l'époque romaine ou grecque. Nous croyons pouvoir donner un jour des raisons de diverse nature tendant à prouver que l'harmonie a existé de tout temps et chez tous les peuples, chez les Hébreux et même les Egyptiens. Quand nos collaborateurs en archéologie musicale auront épuisé les graves et nombreuses questions qui se rattachent à cette branche de l'art, nous avons l'intention de reprendre et d'examiner quelques-unes de ces questions au point de vue qui nous est personnel. C'est alors qu'appuyé d'une part sur les monuments, de l'autre sur le raisonnement, nous tâcherons de démontrer que l'harmonie musicale est aussi ancienne que le monde. Le moyen âge et le XIII^e siècle ont pu la perfectionner, comme ils ont perfectionné l'architecture, mais nous ne pensons pas qu'ils l'aient inventée. Nous avons cru devoir faire cette réserve pour l'avenir, et parce qu'il y a douze ans nous avons déjà soutenu cette thèse dans plusieurs journaux. (*Note du Directeur.*)

POÉSIE DU MOYEN AGE

ET L'ENSEIGNEMENT CLASSIQUE¹.

Dans la poésie chrétienne du moyen âge, surtout dans les poésies mystiques et liturgiques de saint Bonaventure, si justement admirées autrefois et si peu connues de nos jours, ce qui frappe d'abord, ce qui va droit au cœur, c'est l'onction, l'effusion de l'amour le plus ardent et le plus pur. La forme et, pour ainsi dire, l'enveloppe extérieure de cette poésie incomparable est d'une simplicité sans prétention et sans effort; elle laisse facilement passer le rayonnement d'une pensée chrétienne, s'exhaler le parfum d'un cœur pieux. Ce que nous avons eu l'occasion de remarquer, à propos de l'art chrétien et en particulier de l'architecture ogivale, on le sent ici et on le comprend à merveille : le poète s'oublie dans ses extases d'amour et dans ses gémissements de douleur; le cœur plein de tendresse et les lèvres de cantiques, il prie et chante pour Dieu. Ce qui fatigue et dégoûte dans la poésie qui n'est pas exclusivement chrétienne, c'est d'apercevoir sans cesse la personnalité vaniteuse du poète qui cherche à se faire admirer. Mais ici le poète a disparu. Il s'oublie si complètement, qu'on se met bientôt à sa place; ce n'est plus lui qui chante et prie, c'est nous qui chantons et prions. Cette poésie n'est plus qu'une formule harmonieuse que revêtent nos chants et nos prières.

1. M. l'abbé Sagette est à la veille de publier les poésies mystiques et liturgiques de saint Bonaventure, traduites, annotées et précédées d'une longue introduction. Dans l'introduction, qui formera le tiers de l'ouvrage complet, M. Sagette examine les différentes manifestations ou formes de la piété pendant le moyen âge : dans la vie sociale et politique, dans les associations et les ordres religieux, dans les sentiments, dans la science et enfin dans l'art. Il apprécie l'influence de la piété sur la poésie. Ce chapitre, fort étendu, embrasse toutes les sortes de poésies pratiquées au moyen âge : la liturgie, l'épopée chevaleresque, la légende, les chants populaires. Puis arrive la traduc-

Et puis, il est étonnant de voir cette langue latine du moyen âge devenir, entre les mains de notre poète, harmonieuse et douce comme un de ces instruments de musique que font chanter les anges, autour du berceau du Jésus, dans nos vieux manuscrits. Pénétrée par l'onction qui découle du cœur du docteur séraphique, cette fière langue, transformée d'ailleurs par l'élément chrétien, s'attendrit; elle chante et soupire comme *Philomène* dans les nuits de mai. On n'a qu'à lire la délicieuse légende qui porte ce nom; le docteur poète a personnifié sa poésie dans le mélodieux oiseau. Avec « cette douce lyre, sa pieuse amie, sa pieuse sœur », comme il l'appelle, il chante, le regard attaché au ciel, dans l'attente du jour céleste. Il chante, et sa voix s'élève douce et pure avec l'aurore; il chante, et sa voix éclate, sonore et puissante, à mesure que le soleil monte dans le ciel et qu'approche le terme désiré; il chante jusqu'à ce qu'enfin son cœur se brise, son gosier se rompe, sa voix s'éteigne par l'excès d'aimer et de chanter. Alors son âme s'envole au ciel « jouir du repos désiré, où, doucement endormie entre les bras de l'époux mystique et fermement unie à son esprit, elle reçoit de lui des baisers de miel »¹. Voilà le poète et voilà sa poésie. Le poète est un grand docteur et un aimable saint; la poésie, une rêverie mystique et une prière.

Mais, hélas! pouvons-nous comprendre cette poésie de séraphin, cette poésie « d'une âme sainte dans une tête de génie », comme dit quelque part Châteaubriand? Nous ne pouvons guère, fils d'un siècle froid et raisonneur, sentir cette extase harmonieuse du cœur et de la pensée, qui se fond en prières et se formule en liturgie. C'est un monde céleste, où nous ne méritons guère d'entrer; une langue angélique, que nous sommes indignes de parler.

tion de toutes les poésies liturgiques et mystiques de saint Bonaventure. Cette section de l'ouvrage est elle-même divisée en deux parties : dans la première, poésies en l'honneur de Jésus-Christ; office de la Passion, composé pour saint Louis; trois pièces, entre lesquelles PHILOMÈNE, qui est l'une des plus suaves compositions du poète séraphique. Dans la deuxième partie, poésies en l'honneur de la sainte Vierge; office de la Compassion; grand et petit Psautier de la Vierge; louanges à la Vierge; l'Arbre de Vie, l'Arche, Abigail, Judith, Esther, figures de Marie; cent cinquante strophes de la plus odorante poésie, le tout en 1,500 vers. A chaque pièce, une notice étendue indique pour quelle occasion et pour qui cette poésie fut composée; quel en est le sens mystique, etc. Le texte accompagne la traduction. Le tout formera deux volumes in-12. Nous en donnerons le prix dans la livraison prochaine. — On verra, par l'article qui suit, comment M. l'abbé Sagette s'est préparé à faire une publication que nous regardons comme une des plus importantes pour l'art du moyen âge. C'est la première fois qu'on aborde aussi résolument la poésie chrétienne et liturgique. (Note du Directeur.)

1. Felix quæ jam frueris requie capita,
Inter sponsi brachia dulciter sopita;

Ejusque spiritui firmiter unita,
Ab eodem percipis oscula mellita.

S. BONAV. *Opusc.*, Philom.

C'est le cœur d'un petit enfant, qui chante par les lèvres d'un docteur de l'Église. Toutes ces pièces de poésie, différentes de forme, de cadence et d'harmonie, que l'on parcourt le cœur ému et l'imagination éblouie, ce sont plutôt des cris d'amour qu'une poésie savante, longuement pensée et laborieusement écrite. De nos jours, on trouverait cette poésie monotone et excessive, pauvre de forme et exagérée de sentiment : comme si les chants de la patrie fatiguaient jamais à répéter ; comme si le cœur avait besoin de longues phrases pour dire qu'il aime ; comme si nous devions mesurer l'amour et la reconnaissance à celui qui ne nous a mesuré ni son sang ni ses grâces, à celle qui ne nous a mesuré ni sa tendresse ni ses larmes. C'est un monde d'autrefois et d'en haut ; un monde où la science est amour et la poésie prière ; un monde perdu, que nous retrouverons ; un monde fermé, où nous devons pénétrer à la suite de saint Bonaventure.

Cette poésie, si sublime dans son objet, si pure dans son inspiration, si simple dans sa forme, est bien au-dessus de la poésie païenne. Ce n'est ici ni le lieu ni le moment d'établir un long parallèle, d'ouvrir une discussion approfondie entre ces deux poésies : la poésie mystique du moyen âge, la véritable poésie chrétienne ; et la poésie classique de l'antiquité et de la Renaissance, la poésie païenne. Toutefois, indiquons ici certains caractères auxquels, de prime abord, on pourra reconnaître et apprécier ces deux formes différentes de deux pensées si opposées.

Dans la poésie païenne, telle que la donnent les livres classiques qui, depuis trois siècles, empoisonnent l'enseignement, la pauvreté du fond se cache sous le luxe de la forme, l'inanité de l'idée sous l'éclat de l'image et surtout sous la savante combinaison des syllabes et des mètres. On n'a qu'à lire une ode d'Horace, puisqu'on nous donne cet épicurien immoral et ce plat adulateur pour type de la poésie classique, on verra quelles idées ignobles ou puériles, fausses ou incomplètes, le plus souvent immorales, gisent au fond de ces syllabes cadencées et sous ces mètres élégants et harmonieux. La forme est riche, savante, variée. C'est un jeu d'esprit, qui sollicite les applaudissements ; une science littéraire, qui veut se faire admirer. Mais, à coup sûr, ce n'est ni l'inspiration d'un noble cœur, ni le cri d'une belle âme, encore moins le sublime élan de la créature vers la Divinité. Ainsi, la poésie païenne consiste tout entière dans la forme, riche et variée à l'infini ; dans une harmonie savante ; dans de puérils agencements de syllabes ; dans une prosodie compliquée et difficile. D'ailleurs, elle dessèche le cœur et l'imagination, lorsqu'elle ne les souille pas de détestables images. En un mot, c'est une science de syllabes ; une harmonie creuse et sonore à l'usage

des intelligences cultivées, comme ces concerts exécutés par des esclaves qui accompagnaient les festins de Lucullus et les orgies de Néron.

La poésie chrétienne, au contraire (nous la prenons dans sa période la plus élevée, celle du moyen âge), la poésie chrétienne est aussi simple de forme qu'elle est riche et sublime d'idées. Elle s'est délivrée de ce bagage pédantesque de mètres et de syllabes, qui fait toute la principale richesse de la poésie classique. Elle a inauguré un nouveau système de versification : la cadence syllabique et la rime. C'est le système de notre poésie française et c'est au moyen âge qu'on le doit. Ce n'est plus un jeu puéril de syllabes longues et brèves, compliqué de syllabes douteuses ; c'est une cadence facile, rompue par un hémistiche, terminée par une rime harmonieuse, ce qui rend cette poésie accessible à toutes les intelligences et lui donne ce caractère populaire qui distingue toutes les œuvres et toutes les inspirations chrétiennes. Mais, avec cette simplicité de forme, quelle hauteur d'idées et quelle magnificence d'images, quelle onction et quelle tendresse de sentiments ! Pour la comprendre, il faut lire, étudier, réciter les poésies de saint Bonaventure, ce type suave et pur de la poésie chrétienne. Combien, à côté de ces tendres inspirations, de ces images célestes et de ces pieux transports, on prend en dégoût et en mépris la poésie païenne, froide et compassée, frivole jeu d'esprit, glorification de l'impur sensualisme et des passions infâmes. Combien est admirable ce génie chrétien, prenant son vol du berceau de Jésus, entrevu dans la « Vision » d'Hermas, chanté par saint Méthodius ¹ et saint Grégoire de Nazianze ², par Prudence et saint Ambroise ; traversant l'éroulement du monde romain, s'arrêtant dans les monastères pour psalmodier la divine liturgie, et répéter aux barbares de pieuses et de touchantes légendes ; doux et léger avec Fortunat, plus grave avec saint Grégoire le Grand ; arrivant enfin à plein vol au sommet du moyen âge, célébré par une multitude de sublimes poètes dont nous savons à peine le nom, et trouvant dans saint Bonaventure sa plus pieuse et sa plus belle personnification. « Ah ! s'il m'était donné, s'écriait saint Jérôme, entrevoyant ce génie chrétien dans le talent naissant de saint Paulin de Nole, s'il m'était donné de conduire ce beau génie, non à travers les monts d'Aonie et les cimes de l'Hélicon, comme chantent les poètes, mais sur les sommets sacrés de Sion, du Thabor et du Sina ; s'il m'était donné de lui enseigner ce que j'ai appris

1. Voir, dans le *Festin des Vierges*, le cantique modulé par Thécla, avec un refrain que répète le chœur entier des vierges. Rien d'élevé comme cet épithalame mystique de l'époux céleste. Quoique sans cadence, avec un rythme vague et indéterminé, c'est une magnifique poésie.

2. Voir les poèmes du saint docteur, ses allégories et ses légendes.

et de lui mettre entre les mains les mystères des Écritures, alors naîtrait pour nous une poésie que la docte Grèce n'avait pas ¹. »

Ce beau génie a grandi depuis le iv^e siècle. Le moyen âge l'a vu, l'a compris et l'a admiré dans ses œuvres sublimes; il s'est reposé sur tous nos grands poètes chrétiens : Dante, saint Thomas, saint Bonaventure. C'est au siècle des cathédrales et des légendes que la poésie chrétienne s'est épanouie dans toute sa fraîcheur; nous avons ainsi une tradition littéraire incomparable, toute composée de saints et de génies. Et cependant la Renaissance, abandonnant cette tradition chrétienne et nationale, renoua la tradition païenne qui règne encore dans nos écoles. S'abreuvant aux sources impures d'un sensualisme élégant, elle a corrompu les jeunes générations en infectant l'enseignement classique et littéraire avec les écrivains de l'idolâtrie. Or, tandis que, parmi nos ancêtres chrétiens, nous possédons des auteurs bien autrement supérieurs, des poètes bien autrement inspirés que ces auteurs et ces poètes classiques tant vantés; comme si nous n'avions ni ancêtres ni traditions, comme si nous n'étions nés que d'hier et que nous dussons finir demain, on nous fait étudier, admirer, enseigner une littérature étrangère, incomplète et fautive dans ses idées, immonde et ridicule dans sa mythologie et ses inspirations. L'éducation chrétienne n'existe plus; l'instruction est toute païenne. Comment s'étonner, après cela, du paganisme qui règne dans les idées et dans les mœurs? La cause en est là: voudra-t-on enfin la voir et la détruire? Saint Augustin, déplorant les fables impures du paganisme dont on nourrissait sa jeune intelligence dans les écoles de Madraire, s'écrie: « O folie! c'est là ce qu'on appelle les lettres humaines et polies. Il est vrai, j'ai appris dans ces folles études plusieurs locutions utiles, mais qu'on peut apprendre dans des études moins frivoles, et c'est la voie sûre dans laquelle devraient marcher les enfants. N'y avait-il pas autre chose pour exercer mon esprit et ma langue? Vos louanges, Seigneur, vos louanges dans les saintes Écritures auraient soutenu les rameaux de mon cœur, et il n'aurait pas été entraîné dans de vaines futilités, en proie à de honteuses chimères ². » — On dira peut-être que cette mythologie, chassée à bon droit de notre littérature moderne et maintenue dans l'enseignement classique, n'est après tout que ridicule. Mais elle est encore dangereuse à cause des détestables images qu'elle met sans cesse devant les yeux des enfants. Les troupeaux de dieux, qui peuplent les champs de cette littérature, n'étant après tout que la personnification ingénieuse des vices de la nature

1. S. HIEROM, *epist.* 58, ad Paulin.

2. S. AUG., *Confes.* l. I, 13-17.

humaine corrompue, ne peuvent qu'éveiller dans les jeunes âmes des instincts mauvais et des passions coupables. On dit encore qu'il y a certains ouvrages des beaux génies de l'antiquité païenne qui sont sans danger, et qu'on a en soin de corriger les autres. Sans doute, on rencontre certains ouvrages, dans cette littérature, qui ne choquent pas de front le dogme chrétien et la morale évangélique; mais il est vrai aussi que . ne présentant le plus souvent que des idées fausses et incomplètes sur Dieu, son essence et ses perfections, sur l'homme, son origine et sa destinée, sur la vertu et la providence, sur le monde surnaturel tout entier, ils ne peuvent mettre dans de jeunes esprits que le doute et les ténèbres. Il ne faut pas aux enfants une parole hésitante ou ambiguë, mais ferme et assurée, claire et positive, douce et tendre en même temps; une parole de mère. D'ailleurs, ces ouvrages seraient-ils sans danger, que leur inanité même serait le plus grand de tous les dangers pour de jeunes âmes qui ont besoin d'une nourriture saine et abondante, « d'un lait raisonnable et sans fraude, d'un lait d'amour et de vérité, afin de croître pour le salut ¹. »

Il faut donc le dire bien haut, l'enseignement de la littérature païenne exerce sur les jeunes générations une funeste influence. Il a infiltré dans les âmes et dans la société ces idées antichrétiennes d'égoïsme et de sensualisme; ce matérialisme impur et cette anarchie sauvage qui débordent de toutes parts. Qui oserait dire que la débilitation des cœurs et la révolte des sens, l'affaiblissement des mœurs chrétiennes et l'abêtissement des intelligences; qui oserait dire que la plupart des idées fausses, qui sont aujourd'hui l'atmosphère ambiante où s'étiolent les âmes, ne viennent pas surtout de cette instruction païenne donnée à profusion dans nos écoles, de cette idolâtrie classique où nous sommes tombés depuis la Renaissance? Que les intelligences déjà formées, et qui ont acquis une saine et robuste constitution, étudient les livres païens, cela se conçoit. Cette étude, surtout si l'on compare à la littérature païenne notre magnifique littérature chrétienne, peut avoir d'excellents résultats. Mais qu'on en sature des esprits jeunes et impressionnables, c'est ce que l'on ne conçoit pas, et ce sera l'un des étonnements de l'avenir, comme dit un grave protestant ².

Mais, les chefs-d'œuvre de l'antiquité, barbares gothiques que nous sommes, nous voulons donc les dérober aux générations à venir? Où trou-

1. PETR., *Epist.* I^a, II, 2.

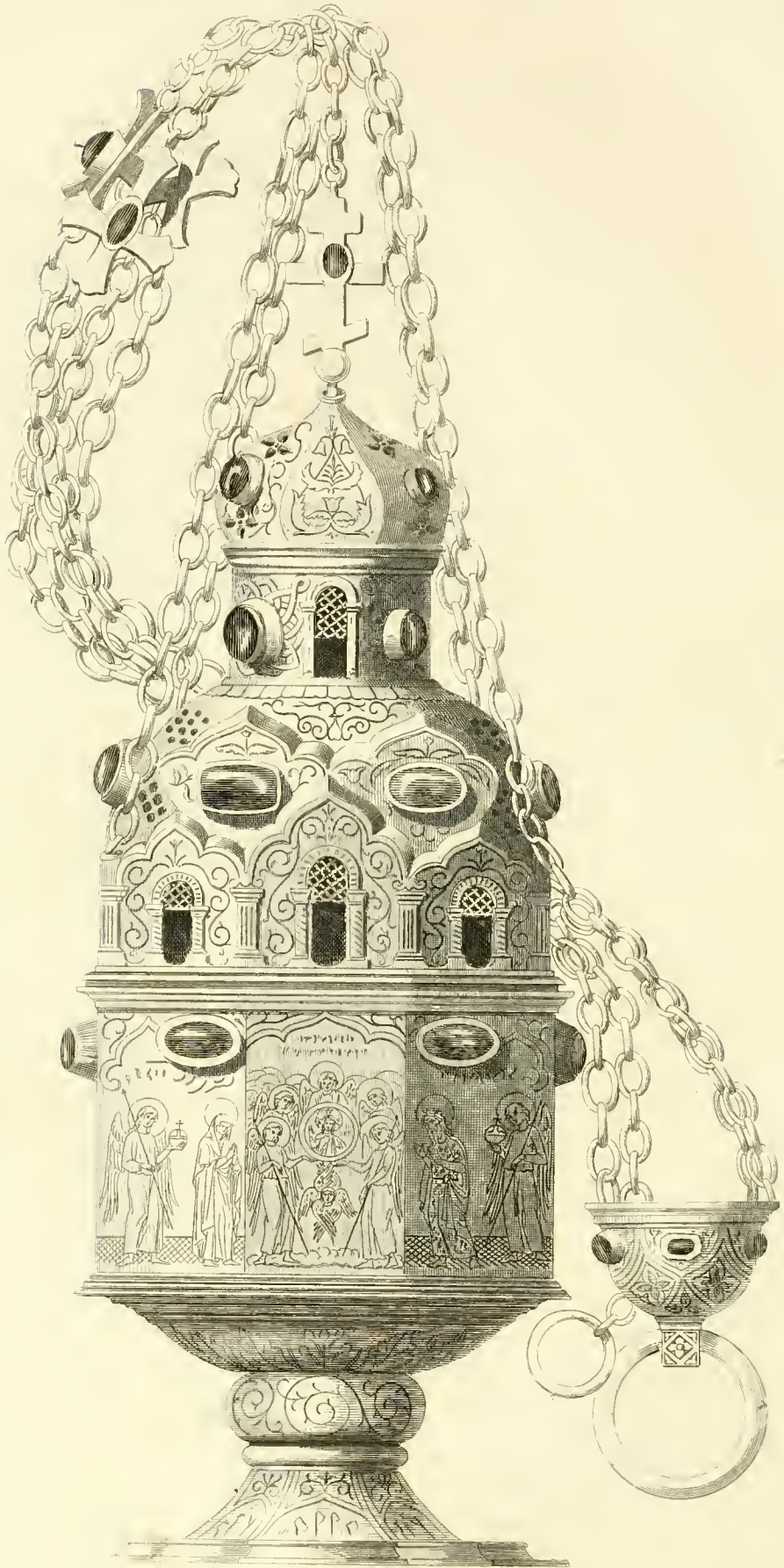
2. « Ce sera un des étonnements de l'avenir que d'apprendre qu'une société, qui se disait chrétienne, a voué les sept ou huit plus belles années de la jeunesse de ses enfants à l'étude exclusive des païens. » A. DE GASPARIN, *Des Inst. gén. du protest.*

ver, ailleurs que dans ces incomparables modèles de l'esprit humain, l'élégance et la pureté, l'énergie et la précision du langage ; où donc ces périodes arrondies et ces nombres harmonieux, qui font de la parole la musique de la pensée, et de l'art de bien dire l'art de persuader et d'enchanter? — Voilà bien ce que l'on dit et répète depuis tantôt trois siècles ; voilà l'objection formidable qui, depuis la Renaissance, assiège les écoles.

Cependant, si l'on voulait se donner la peine de la peser à sa juste valeur, on la trouverait plus lourde que grave, et moins vraie que spécieuse. Sans réduire ici à sa juste importance cet art de bien dire, qui fait les rhéteurs et qu'on a trop vanté, contentons-nous de rappeler que l'élégance et la perfection du langage sont pour le chrétien moins un but qu'un moyen, moins une frivole occupation pour l'intelligence qu'un instrument plus harmonieux pour louer Dieu ; qu'après tout l'art de bien vivre est plus nécessaire que l'art de bien dire. D'ailleurs, examinons en peu de mots s'il est bien vrai qu'il n'y ait de chefs-d'œuvre d'éloquence et de poésie que dans l'antiquité païenne.

On ne sait pas assez qu'il existe deux langues latines bien distinctes, comme il y en a deux littératures : la langue païenne et la langue chrétienne ; la langue élégante et polie de la Rome d'Auguste et la langue catholique de la Rome de saint Pierre. Lorsque le christianisme pénétra dans l'empire romain, en même temps qu'il bâtissait des basiliques chrétiennes avec les débris des temples des idoles, il créait, avec la langue dégénérée des anciens maîtres du monde, une langue nouvelle, pleine de vie et de puissance, avec laquelle il civilisa les peuples, formula ses dogmes et composa ses prières. Entre ces deux langues, il y a autant de différence qu'entre les deux civilisations dont elles sont l'expression. Pour s'en convaincre, on n'a qu'à comparer une harangue de Cicéron, « dont presque tous admirent l'éloquence, mais non le cœur »¹, ou un traité philosophique de Sénèque, le détestable flatteur de Néron, avec une homélie de saint Augustin ou un commentaire de saint Bernard. Sans doute, la grammaire, la forme extérieure, l'écorce pour ainsi dire de la langue sont les mêmes ; mais les mots ont pris un sens plus spirituel et plus sublime. Des trésors d'idées, que le paganisme ne pouvait pas même soupçonner ; des richesses inouïes d'images et d'expressions ont transformé cette langue en une langue nouvelle, désormais impérissable, comme le génie chrétien. Nous ne pouvons ici qu'effleurer cette vérité ; mais, il faut qu'on le sache, la langue de l'Église, la langue des docteurs et des poètes

1. S. Aug., *Confes.*, III, 4.



catholiques, la langue sanctifiée par la liturgie et la prière, la langue de nos ancêtres et de nos prêtres, n'est plus la langue de Rome païenne, la langue du Forum et du Sénat, pas plus que la poésie de Dante et de saint Bonaventure n'est la poésie de Virgile et d'Horace, pas plus que l'éloquence de saint Bernard et de Jean de Vicence n'était l'éloquence de Cicéron et de Quintilien, pas plus que Notre-Dame de Chartres n'est le Panthéon d'Agrippa.

Or, de ces deux langues si différentes dans leur génie et leur application, l'on a persisté, jusqu'à présent, à ne faire qu'une seule et même langue; à appliquer les règles de la langue païenne à la langue chrétienne; à juger celle-ci par celle-là. On considère les productions du génie païen comme des chefs-d'œuvre: c'est un dogme classique, établi sans résistance, et qu'il serait scandaleux de discuter; tout ce qui s'éloigne du type classique est donc réputé barbare. La pureté cicéronienne, l'élégance virgilienne, sont les éternels modèles imposés aux intelligences chrétiennes. Étrange despotisme, qui voudrait nous enfermer dans des formules à jamais usées et dans une inspiration à jamais éteinte. Que deviendrait la « Divine-Comédie », si on la jugeait d'après l'Énéide; les cantiques de saint François, d'après les chansons érotiques et bachiques d'Horace; les visions mystiques de saint Bonaventure, d'après les Métamorphoses d'Ovide? C'est ainsi qu'il y a à peine un demi-siècle, on comparait l'architecture gothique à l'architecture classique, Notre-Dame de Reims au Parthénon, et qu'on n'hésitait pas à proclamer absurdes, ridicules et barbares notre sublime architecture et notre admirable cathédrale, parce qu'elles n'avaient point imité les lignes de Callistrate et les proportions d'Ictinus. La comparaison est la même et s'enferme dans le même cercle vicieux: entre l'art chrétien et la poésie chrétienne, il y a la même relation qu'entre l'art païen et la poésie païenne: ceux-ci glorifient la matière et plongent l'âme dans les sens, comme ceux-là glorifient Dieu et emportent l'âme vers le ciel. Espérons enfin qu'on rendra à la poésie chrétienne la même justice et la même admiration qu'on rend de nos jours à l'art chrétien. La même école nationale et catholique, les mêmes hommes riches de foi, de science et d'avenir, sont appelés à l'une et à l'autre restauration de ces deux formes de la piété chrétienne. Assez longtemps méprisées et persécutées ensemble par les doctrines rationalistes et païennes, ensemble, les deux formes d'art et de poésie doivent aujourd'hui se relever dans le respect et l'admiration des intelligences chrétiennes.

Il faut donc quitter les errements de la Renaissance, chasser le paganisme de la littérature et de la poésie, de l'enseignement et de l'éducation, si l'on

vent définitivement le chasser des âmes et des sociétés. Eh! que peuvent nous faire, à nous chrétiens, les orgueilleuses vertus des sages de l'antiquité? Que nous font les querelles ridicules de ces dieux impurs, et les aventures de ces détestables héros du paganisme? A quoi bon ces fictions puériles et ces ingénieuses déclamations, ces équivoques leçons de vertu, et ces leçons plus puissantes du vice divinisé? De préférence, racontons aux enfants, avides d'amour et de vérité, la mort héroïque de nos martyrs et la vie céleste de nos anachorètes, les travaux de nos docteurs et le génie de nos artistes. A quoi bon cette poésie aux images lascives, à la versification compliquée? Faites plutôt rayonner aux yeux de ces jeunes imaginations les chastes images de la légende; bercez ces jeunes cœurs aux chants mélodieux de la Philomène du moyen âge. — Gerson, pour détruire l'impur sensualisme que le « Roman de la Rose » répandait dans les âmes au xiv^e siècle, aurait voulu que les opuscules mystiques de saint Bonaventure fussent répandus dans toutes les classes de la société et que ses délicieuses poésies devinssent un livre classique dans l'Université ¹. Plaise à Dieu que la pensée du célèbre chancelier se réalise bientôt et que l'enseignement païen ne ravage plus les jeunes générations. Nous avons chassé, Dieu merci, la mythologie païenne de notre littérature nationale; il faut aussi la chasser de nos écoles. Qu'on le sache bien, et chaque jour le démontrera mieux encore, nous avons une littérature à nous : une littérature chrétienne, belle, pure, féconde, inspirée; une littérature et une poésie qui planent au-dessus de la littérature et de la poésie païennes, comme les flèches de nos cathédrales au-dessus des frontons des temples grecs. Nous avons enfin notre siècle classique, le xiii^e siècle, floraison éclatante du génie chrétien. Arrière donc les idoles du paganisme : nous avons nos saints, notre Dame et notre Dieu.

L'abbé J. SAGETTE.

1. Voir l'*Histoire de Jean Gerson, chancelier*, etc., par RAYMOND THOMASSY, ancien élève de l'école des Chartes.

TRÉSOR DE LA SAINTE - CHAPELLE DE BOURGES¹.

Nous mettons aujourd'hui, en tête de cette nouvelle partie relative à l'orfèvrerie du moyen âge français, un objet remarquable de l'orfèvrerie du moyen âge russe. Le bel encensoir, dont nous devons le dessin à l'obligeance de M. Alexandre Denuelle et la gravure au talent de M. Léon Gaucherel, appartient au trésor impérial de Moscou. En donner la date, c'est à peu près impossible; car l'art russe exécute aujourd'hui encore des œuvres dont le style rappelle le xiii^e et le xiv^e siècles. Cet encensoir est probablement assez moderne, du xvi^e et peut-être même du xvii^e; mais il rappelle évidemment l'art byzantin du xiii^e siècle, modifié par l'art musulman du xvi^e. L'iconographie en est toute byzantine; la forme architecturale en est turque. Les croix dites grecques ou à branches égales, qui sont mêlées aux chaînes latérales; la croix byzantine ou russe à double traverse et *suppedaneum*, où s'attache la chaîne centrale et qui soulève le couvercle de l'encensoir; le dôme à double courbe ou en accolade, enfin d'autres détails qu'il est inutile, la gravure sous les yeux, de faire remarquer, donnent à cet objet un caractère parfaitement tranché, celui du byzantin profondément modifié par le russe. C'est, en petit, ce que sont, en grand, toutes les églises byzantines de la Russie, tout l'ensemble des vastes constructions religieuses du Kremlin. Dans son genre, cet encensoir reproduit, en les condensant, tous les caractères de l'art russe, comme l'encensoir de Théophile a reproduit et condensé ceux de l'art gothique des nations latines. — L'iconographie, gravée sur la cuve de la cassolette, offre un sujet que les abonnés des « Annales » (volume I, pages 152 et 159), et que les lecteurs de l'« Histoire iconographique de Dieu » (page 265) reconnaîtront parfaitement: c'est l'assemblée des anges ou des esprits célestes portant en triomphe, dans une auréole, l'enfant Jésus. Saint Jean-Baptiste et la sainte Vierge assistent, comme sur

1. Voyez les « Annales Archéologiques », volume X, pages 35-40 et 441-444.

la Dalmatique impériale (« Annales », vol. I, p. 152), au triomphe du Sauveur enfant; ils sont guidés par deux anges qui tiennent, d'une main, le globe marqué du sceau de Dieu et, de l'autre, le long sceptre fleuroné. Les trois principaux esprits, qui portent le disque où est inscrit le Sauveur, sont les trois archanges par excellence, Raphaël, Gabriel, Michel; la foule des anges est placée derrière eux. Sous l'auréole, comme sous les pieds du Christ, le Trône étale ses six ailes, espèce de roue qui est ordinairement circulaire, en effet, et ocellée. Voyez-en de nombreux exemples dans le premier volume des « Annales », pages 152, 156, 157. Cette réunion des esprits sur cet encensoir, qui a la forme d'une église ou plutôt d'une coupole byzantine, n'est pas sans une certaine analogie avec la description que Théophile (« *Schedula diversarum artium* ») donne de son grand encensoir. Chez Théophile, c'est la Jérusalem céleste, l'Église triomphante, soutenue par les prophètes et les apôtres, défendue par les anges; ici, c'est l'Église, où le Sauveur est porté en triomphe par les anges, en présence de sa Mère et de son Précurseur. L'idée est la même; seulement le gothique Théophile est aussi supérieur à l'orfèvre russe ou byzantin, que l'Église latine est supérieure à l'Église grecque. — Quoi qu'il en soit, l'encensoir que nous donnons aujourd'hui est un objet agréable de forme et de proportions; il continue la série des encensoirs que nous avons déjà inaugurée, d'une manière assez brillante, par ceux de Lille, de Théophile, de Chartres et de Trèves, et que nous continuerons par douze autres de diverses époques, dont la gravure sur métal et sur bois est complètement terminée.

Ceci dit, nous continuons l'inventaire du trésor de la Sainte-Chapelle de Bourges.

12. — *Item*. Un grand angel de saint Michel d'argent doré, tenant sous luy un serpent volant¹, assis sur un entablement d'argent doré, qui tient en l'une de ses mains un escusson où il y a plusieurs reliques, et en l'autre de ses mains une croix d'argent doré. Pezant tout ensemble cinquante six marcs et demy.

13. — *Item*. Une image de saint Jean-Baptiste tenant un reliquaire de cristal garni d'or. Le dit image séant sur un entablement d'argent doré où il y a une reine² dessus et en tour le dit entablement sont les armes de France

1. Dragon ou Satan, que terrasse l'archange saint Michel. Un très-grand nombre de crosses épiscopales, des XII^e, XIII^e et XIV^e siècles, offrent ce sujet dans leur volute. Nous en donnerons deux ou trois exemples.

2. Cette reine, des familles de France et d'Aragon, était la donatrice de ce reliquaire.

et d'Aragon, et est ledit entablement soutenu de quatre léonceaux d'argent doré. Peze tout vingt cinq mares.

14. — *Item.* Une croix d'argent doré, émaillée, en laquelle il y a un crucifix séant sur son hault pied de maçonnerie, émaillé en tout de plusieurs angels, prophètes et évangelistes¹, et sied sur cinq petits léonceaux. Pezant vingt et un mares quatre onces.

15. — *Item.* Un chef de saint Julien, mitré d'argent doré, qui a sur ses épaules une mode de chapperon servant à une chappe² et par dessus a plusieurs camayeux, saphirs, émeraudes, grenats et autres pierreries de petite valeur. Et en la poitrine dudit chef a un fermail d'or auquel a une teste blanche de camayeu, deux beaux saphirs et autres pierreries de petit prix. Et en la mitre y a dix gros saphirs et plusieurs autres plus petits avec quantité d'autres pierreries de petite valeur. Pesant tout ensemble, avec les phanons, quatre vingt et un mares.

16. — *Item.* Un grand tabernacle d'argent doré, où il y a un image de saint Georges, à cheval, tenant sous luy un serpent, fermant à huisseles³, émaillé dedans et dehors de plusieurs histoires; et, au-dessus, a une Annonciation, Dieu le Père, deux angels aux côtez, tenant la croix, la couronne d'épines, lance et cloux de Notre-Seigneur. Et entour l'entablement dudit tabernacle garni de pierrerie, c'est à sçavoir de vingt cinq ballays de petite valeur, trente huit saphirs tant grands que petits, vingt quatre émeraudes telles quelles et plusieurs autres pierreries et perles de petite valeur. Pezant tout ensemble quatre vingt sept mares.

17. — *Item.* Un grand angel de Gabriel, armé, enmantellé d'un mantel d'argent doré, tenant sous luy un serpent qui a deux ailes émaillées, seant sur un entablement d'argent doré où il y a cinq léonceaux, et il y en faut un. Lequel angel tient en sa main une croix d'argent blanc, en laquelle y a un penoncel de saint George⁴. Pezant tout ensemble soixante et douze mares et demy.

1. Anges pleurant la mort de Jésus, que les prophètes ont annoncée, que les évangelistes ont racontée. C'est l'admirable motif de l'admirable piédestal de la croix qui décore la Chartreuse de Dijon, croix ou piédestal qu'on nomme improprement le « Puits de Moïse ».

2. La chape d'autrefois se couronnait d'un chaperon, d'où vient probablement son nom de chape. C'était une sorte de çaban à capuchon. C'est, aujourd'hui, un manteau aussi incommode qu'il est informe et peu compréhensible. Il faut espérer qu'on reviendra bientôt à la belle et raisonnable forme du moyen âge.

3. Petites portes, historiées de sujets en émail.

4. Cet archange Gabriel est le pendant du saint Michel, n° 12. Gabriel, archange pacifique, est ordinairement vêtu d'habits civils; Michel, au contraire, est presque toujours en soldat. Chez les

18. — *Item.* Une croix d'argent doré, où il y a sur l'entablement deux petits angelos, tenant chacun une petite chapelle où il y a reliques. Au-dessus il y a plusieurs branches où il y a cristaux pour mettre reliques et au bout du hault est ladite croix, en laquelle il y a un Crucifix, Notre-Dame et saint Jean aux deux côtes. Pezant tout ensemble vingt et un marcs.

19. — *Item.* Un image de Notre-Dame d'argent doré, tenant son enfant qui a un livre en sa main ¹. Et ledit image a un rainceau de boutons bleuz, et a sur sa tête une couronne de petite valeur. Et sied sur un entablement d'argent doré, où il y a plusieurs demy images d'apostres et vierges esmaillez. Pesant vingt neuf marcs trois onces.

20. — *Item.* Un tabernacle d'argent doré de saint Thomas, fait de maçonnerie, où il y a par dessus des vestements Notre-Seigneur, et au dessous a deux angels tenant chacun un reliquaire rond, où il y a des reliques de saint Jacques. Pezant vingt et un marcs une once.

21. — *Item.* Un image de saint Pierre, d'argent doré, qui a un diadème d'arrière la teste ² et en une de ses mains deux clefs d'argent blanc. Séant sur un entablement d'argent esmaillé, auquel sont trois pierres. Pezant douze marcs sept onces et demye.

22. — *Item.* Une grande croix d'argent doré, séant sur un hault pied de maçonnerie, où il y a plusieurs images desmail à l'entour et en ladite croix sont Notre-Seigneur, Notre-Dame, saint Jean, et les deux larrons aux côtez, garnie de trois camayeux, plusieurs saphirs et autres perles de petite valeur. Pesant tout vingt huit marcs.

23. — *Item.* Une image de saint Pol d'argent doré, qui a d'arrière sa teste un diadesme et en l'une de ses mains un livre, et en l'autre une épée. Séant sur un entablement d'argent doré, esmaillé à l'entour de plusieurs

Grecs, la différence de la *condition* des deux archanges est bien plus nettement tranchée que chez nous. A propos de l'encensoir russe, dont nous donnons aujourd'hui la gravure, et où sont figurés les trois archanges Raphaël, Gabriel et Michel, voyez, dans l'« Histoire iconographique de Dieu », la gravure et les notes de la page 265.

1. Jésus enfant tenant un livre est plus ancien que Jésus tenant un oiseau, un fruit ou une fleur. Il devait y avoir dans ce « Trésor » des pièces plus anciennes que le duc Jean. On pourrait faire, à un certain point de vue, l'histoire de l'esprit humain au moyen âge par celle des représentations de Jésus enfant, ou mieux, par celle des objets que cet enfant divin porte dans l'une de ses mains. C'est un charmant sujet, que nous voudrions voir approfondir par quelque jeune savant, quelque ingénieux archéologue.

2. Ce diadème est le nimbe richement orné, surtout en orfèvrerie, qu'on applique derrière la tête des apôtres et des saints.

apostres et armes de pape Clément de Genève¹. Pezant treize marcs six onces.

24. — *Item*. Un tabernacle d'argent doré à quatre huisseries, esmaillés de la vie de Notre-Seigneur et de Notre-Dame, dedans lequel il y a un image de Notre-Dame tenant un enfant entre ses bras. Et au dessus dudit tabernacle y a deux cristaux longs, où il y a des reliques. Pezant tout ensemble vingt cinq marcs six onces et demye.

25. — *Item*. Une grande image de Notre-Dame d'argent doré, tenant son enfant à demy nud, qui a un diadème d'arrière sa teste, et en l'autre de ses mains un cadre, couronnée d'une couronne d'argent doré garnie de pierres de petite valeur, et sied ledit image sur un entablement d'argent doré où il y a escript SANCTA MARIA DOMINA MEA, etc., et y a quatre leonceaux d'argent doré. Pezant quarante et un marcs cinq onces.

26. — *Item*. Une croix d'argent doré séant sur un hault pied de maçonnerie, où il y a plusieurs esmaux, et porte ledit pied sur quatre bestes. Et est ladite croix esmaillée où sont Notre-Seigneur, Notre-Dame, saint Jean aux deux costez. Pezant vingt trois marcs sept onces.

27. — *Item*. Un grand angel de Raphaël d'argent doré, tenant sous luy un diable enchainé qui a deux ailes en mode de chauve-souris, séant sur un entablement d'argent doré, où il y a quatre leonceaux. Pezant tout ensemble cent dix sept marcs une once.

28. — *Item*. Un chef de sainte Luce d'argent doré, dont l'entablement est esmaillé à l'entour de plusieurs angels et y a trois escussons des armes du pape Grégoire. Pezant dix-huit marcs sept onces. Et a été mis dedans ledit chef un chef d'une des onze mille vierges, enveloppé d'un drap de soye vert, qui était en une layette de bois avec la lettre de certification (l'authentique) dudit chef.

29 — *Item*. Un autre chef d'une des onze mille vierges, esmaillé pareillement que le chef de sainte Luce. Ledit chef pezant vingt marcs quatre onces, et a été mis dedans ledit chef un chef des onze mil vierges, qui était couvert de taffetas vermeil².

1. Robert de Genève, élu pape sous le nom de Clément VII, en 1378, et reconnu comme tel par la France, l'Écosse, l'Espagne, la Sicile et l'île de Chypre, tandis que le reste de l'Église latine reconnaissait Urbain VI. Robert de Genève est mort à Avignon en 1394.

2. C'est à Cologne, dans l'église Sainte-Ursule, qu'il faut aller voir la quantité presque innombrable des *chefs* des compagnes de la sainte. On peut rire tant qu'on voudra des onze mille vierges, mais il n'en faudra pas moins expliquer la présence de tous ces crânes. Une tête de mort ne pousse pas comme un champignon. Après Sainte-Ursule, il faut aller à Saint-Géréon, également à Cologne, où j'ai compté moi-même 954 crânes visibles, exposés à tous les regards et placés dans

30 — *Item.* Un reliquaire d'argent doré, séant sur un pied où il y a quatre leonceaux, et y a un cristal rond auquel a des reliques de monsieur saint Laurent, et de monsieur Saint Étienne, et par dessus le cristal a un crucifiement. Pesant tout onze marcs.

31 — *Item.* Un image de saint Grégoire d'argent doré, qui a une thiarre sur la teste, et tient en l'une de ses mains une croix, et en l'autre un reliquaire quarré auquel a dedans des reliques de saint Sylvestre, assis sur un entablement d'argent doré, emaillé à l'entour de plusieurs esmaux aux armes du pape Grégoire. Pezant quinze marcs cinq onces et un gros.

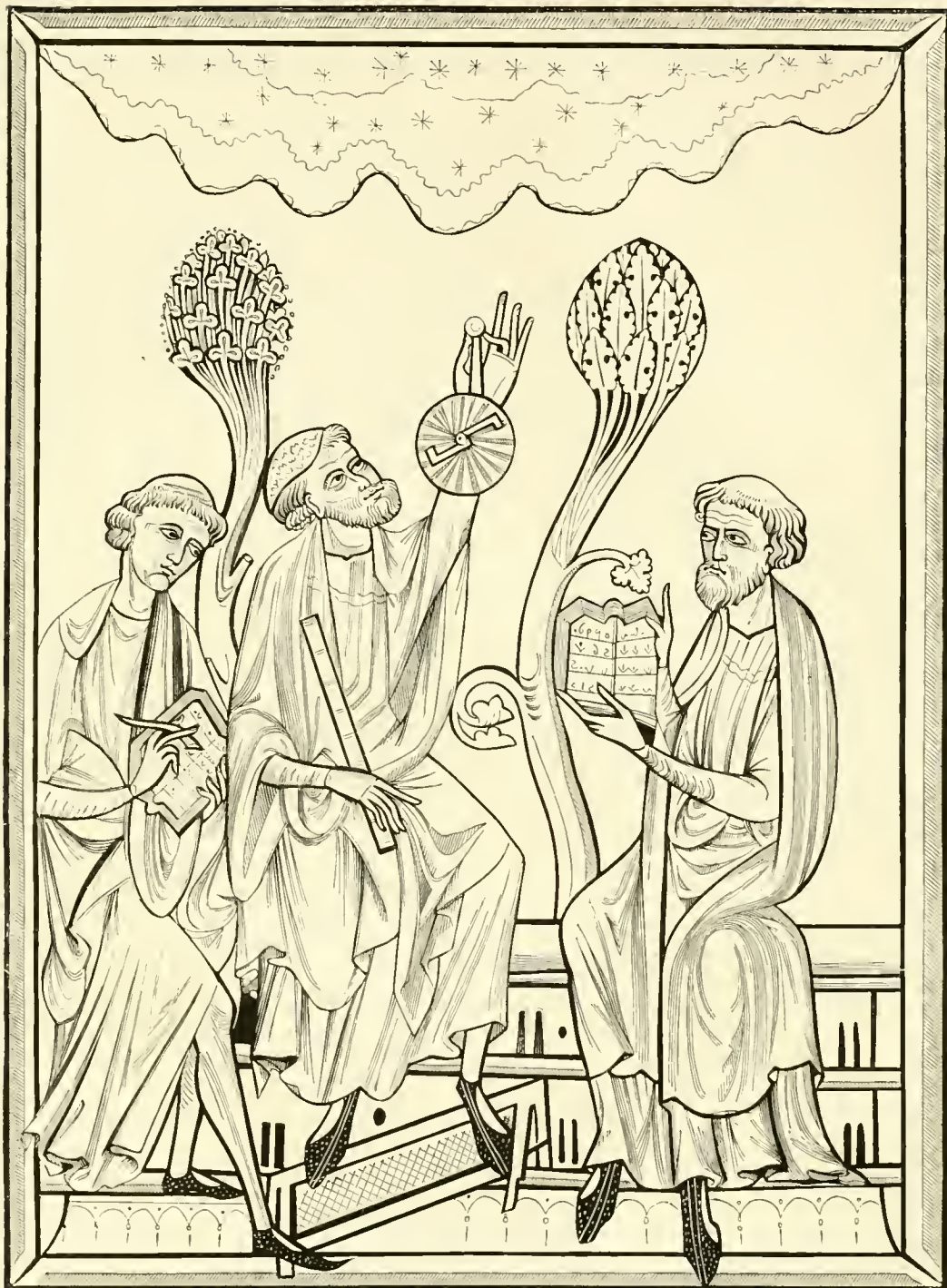
32 — *Item.* Un image de notre Dame d'argent doré, tenant son enfant à demy nud et un rainceau de boutons blancs en sa main, couronnée d'une couronne toute pleine, et sied sur un entablement d'argent doré, esmaillé tout à l'entour des armes du pape Clément de Genève¹. Pesant trente marcs deux onces.

33 — *Item.* Une image de saint Marsault, d'argent doré, mitré, tenant en l'une de ses mains un reliquaire quarré, où il y a des reliques de saint Hilaire de Poitiers, et en l'autre main une croix, séant sur un entablement d'argent doré où il y a plusieurs esmeaux des armes de feu pape Grégoire. Pesant seize marcs.

34. — *Item.* Un joyau de maçonnerie d'argent doré à porter CORPUS DOMINI, où il y a deux cristaux ronds et quatre autres pièces de cristal aux deux cotez, et au dessus est Notre-Seigneur en la croix, et quatre anges qui tiennent les cloux, couronne, lance et éponge, séant sur un pied d'argent doré où il y a six petits leonceaux. Pesant tout ensemble dix marcs quatre onces, sept esterlins et obole.

des armoires, comme des livres dans une bibliothèque. Ces crânes sont ceux des martyrs de la légion thébaine, compagnons de saint Géréon.

4. Ces nombreux et riches reliquaires, donnés par Robert de Genève, semblent prouver que l'anti-pape Clément tenait beaucoup à la faveur du puissant duc de Berry. Si les petits cadeaux entretiennent l'amitié, les riches dons peuvent bien la faire naître.



Dessiné par Brévillard.

Gravé par Lacoste aîné

LA LEÇON D'ASTRONOMIE.

Miniature du Bréviaire de saint Louis. — XIII^e siècle.

MÉLANGES ET NOUVELLES.

La Leçon d'Astronomie. — Mouvement archéologique en France : église Saint-Nicolas de Moulins. — Iconographie : dais de Saint-Sulpice. — La Musique religieuse en Angleterre. — Chants de la Sainte-Chapelle et plainchant. — Cours d'Archéologie au séminaire du Dorat. — Congrès scientifique de Nancy. — Vandalisme. — Gravures coloriées de la collection des « Annales Archéologiques ».

LA LEÇON D'ASTRONOMIE — Un accident survenu, au moment du tirage, à une gravure que nous voulions mettre en tête des « Mélanges » d'aujourd'hui, nous force à y substituer la « Leçon d'Astronomie ». Cette curieuse gravure reproduit une miniature placée en tête d'un des beaux manuscrits qui ont appartenu à la reine Blanche, mère de Saint Louis. Exécutée depuis quatre ans et portant l'adresse de notre ancienne demeure, cette gravure paraît cependant encore plus tôt que nous ne le pensions. L'accident dont nous parlons est la seule cause de la publication que nous en faisons maintenant. Nous attendions, pour la publier, une notice demandée par nous à un astronome de l'Observatoire de Paris. L'astrolabe, que tient le professeur, le maître astronome de notre miniature, mais surtout le télescope qu'il tient à la main droite, le livre *algébrique* que présente le second astronome, méritent bien une petite dissertation. Nous ne dirons donc rien aujourd'hui à cet égard, et nous attendons la note qu'on nous a promise pour faire remarquer que la renaissance, cette pauvre renaissance, que nous dépouillons petit à petit de la gloire qu'elle avait usurpée jusqu'à ce jour, n'a pas plus inventé le télescope que l'orfèvrerie, que l'enchaînement des pierres précieuses, que les vitraux incolores et même que la poudre à canon.

MOUVEMENT ARCHÉOLOGIQUE EN FRANCE : ÉGLISE SAINT-NICOLAS DE MOULINS. — Nous devons, selon notre promesse, donner aujourd'hui un article étendu sur le mouvement archéologique en France, sur les études et les publications des sociétés savantes et des archéologues isolés de notre pays, sur la conservation et la réparation des monuments anciens, sur la construction des monuments modernes, principalement des églises, en style ogival ou roman. Quand nous avons voulu nous mettre à cet article, nous avons vu qu'il nous manquait un trop grand nombre de renseignements indispensables pour donner à ce travail un caractère utile. Nous voulions insister principalement sur les constructions modernes qui se font en cintre roman ou en ogive gothique dans la plupart de nos provinces. Mais c'est de là surtout que les informations ne nous sont pas venues suffisantes. Nous prions nos abonnés et les architectes de Paris ou des départements qui, depuis dix ans, bâtissent des monuments dans le style du moyen âge, de nous envoyer la liste exacte de leurs constructions, avec la date de fondation, le degré d'achèvement, le style adopté, l'argent employé. Nous ne voulons en aucune façon apprécier au point de vue de l'art ou de l'archéologie le mérite de ces constructions; nous ne voulons nullement en endosser la responsabilité, blâmer ici ou louer là bas. Notre intention est de dresser une espèce de statistique impartiale de tout ce qu'on a construit depuis la renaissance des études archéologiques, et de tout ce que l'on construit encore

ou que l'on projette en style du moyen âge. Nous enregistrerons tous ces faits purement et simplement, persuadé que rien ne sera plus éloquent pour pousser à la renaissance de l'ogive ou du plein-cintre chrétien. Que tous les architectes, abonnés ou non aux « Annales », hostiles même ou sympathiques à nos idées, veuillent donc nous envoyer les renseignements que nous leur demandons : c'est une liste que nous allons dresser, et non un jugement que nous voulons porter. Après les architectes, nous envoyons la même invitation aux sculpteurs d'ornements et de figures, aux peintres, aux briquetiers, aux menuisiers, aux orfèvres, aux serruriers, à tous les artistes ou artisans qui relèvent de l'architecture, et qui exécutent en style du moyen âge des statues, des tableaux, des carreaux, des meubles, des vases sacrés, des grilles et des pentures. Nous ne donnerons pas, dans le même article, tous les renseignements qui nous parviendront sur ces divers corps de métiers qui poussent avec nous à la renaissance du moyen âge ; c'est l'architecture qui nous attirera d'abord. Les autres arts ou métiers viendront ensuite ; mais nous voulons au moins recueillir d'avance tout ce qui peut les intéresser. Qu'on nous vienne donc en aide. — Tout en ajournant notre premier article, nous dirons cependant un mot aujourd'hui d'une église nouvelle, à laquelle nous portons le plus ardent intérêt ; cet intérêt est commandé soit par la personne qui la fait élever, soit par l'architecte qui la construit, soit par le style qu'elle reproduit. Il s'agit de l'église Saint-Nicolas de Moulins. M. l'abbé Martinet, curé de Saint-Nicolas, offre à nos abonnés une gravure du futur portail de l'église que lui bâtit en ce moment M. Lassus, architecte de la cathédrale et de la Sainte-Chapelle de Paris, par les soins de M. Esmonnot, architecte du département de l'Allier. Cette gravure, trop grande pour entrer dans notre format, est déposée à la librairie archéologique de M. Victor Didron, rue Hautefeuille, 43 ; elle sera, comme la gravure de l'encensoir de Théophile, remise à tout abonné des « Annales » qui la prendra ou la fera prendre contre un reçu. On peut la retirer dès aujourd'hui. Cette gravure offre, de face, le grand portail occidental avec le flanc et le croisillon du midi pris de profil. Le portail a trois portes, des voussures profondes, ouvrant sur la nef et les bas-côtés. Au-dessus, s'aligne une série de petites arcades en ogive, une galerie de passage. Plus haut, s'arrondit une large rose, comme celle de Chartres ; elle est encadrée dans une ogive de décharge, comme celle de Reims. De l'entablement de cet étage où s'arrondit la rose partent, à droite et à gauche, deux tours surmontées de flèches en pierre. Solide portail, élégant et simple à la fois, à peu près comme celui de Saint-Nicaise de Reims. Du reste, c'est la cathédrale de Chartres qui a principalement inspiré l'architecte. Notre-Dame de Paris, Notre-Dame de Reims, le réfectoire de l'abbaye Saint-Martin-des-Champs ont pu fournir à M. Lassus quelques heureux motifs ; mais c'est de Notre-Dame de Chartres que procède avant tout Saint-Nicolas de Moulins. L'édifice est à quatre mètres au-dessus de terre. Pour l'achever, il faudra bien du dévouement à M. l'abbé Martinet. Mais M. le curé de Saint-Nicolas de Moulins veut ce qu'il veut. Les fatigues innombrables qu'il a enfouies, en quelque sorte, dans les fondations, il les renouvellera plus nombreuses et plus accablantes, s'il le faut encore, pour élever les voûtes, pour élancer les flèches. C'est un fait bien curieux que la seule architecture, qui ait aujourd'hui le pouvoir de provoquer des dévouements aussi complets, soit l'architecture gothique. Pour ne pas attrister et décourager davantage de braves ecclésiastiques, je ne parlerai pas de ces églises en style grec ou romain, qui pendent et pendent éternellement interrompues aux quatre coins de la France ; je dirai seulement, et comme compensation, que l'église de Bon-Secours, près de Rouen, commencée sans argent, s'est achevée en style ogival du *xiii^e* siècle, après avoir coûté plusieurs centaines de mille francs. Ainsi faisait-on au moyen âge ; ainsi a fait M. Godefroy, curé de Bon-Secours ; ainsi fait et fera M. Martinet, curé de Saint-Nicolas de Moulins. Nous reviendrons, dans l'article consacré au mouvement archéologique, sur l'église Saint-Nicolas, sur ses dimensions, sur sa décoration projetée, sur l'argent qu'elle a déjà coûté et qu'elle coûtera pour son complet achèvement. Aujourd'hui, nous n'en avons parlé que pour annoncer à nos abonnés que M. l'abbé Martinet leur offrait la gravure qui représente son église. Disons enfin que M. Lassus, architecte de la

Sainte-Chapelle de Paris, des cathédrales de Paris, de Chartres et du Mans, des églises paroissiales de Saint-Nicolas de Nantes et de Saint-Nicolas de Moulins, vient de recevoir de M. le président de la République, sur la présentation du ministre des travaux publics, la croix de la Légion d'Honneur. Cette distinction, méritée à tant de titres par M. Lassus, s'adresse à l'archéologue autant qu'à l'artiste, au réparateur de vieux monuments comme au constructeur d'édifices modernes.

ICONOGRAPHIE : DAIS DE SAINT-SULPICE. — M. l'abbé X. Barbier, que nos lecteurs connaissent déjà, nous écrit du séminaire Saint-Sulpice, à la date du 23 juillet, la lettre suivante. Chaque conseil de fabrique, chaque prêtre pourra faire son profit des judicieuses réflexions de notre spirituel correspondant sur le dais de la paroisse Saint-Sulpice, qui est devenu, il faut le dire, le dais de presque toute la France.

« Monsieur, la lecture de la dernière livraison des « Annales » m'a suggéré quelques réflexions que vous voudrez bien me permettre de vous communiquer. M. Gustave de Lagrèze nous dit avoir trouvé dans son pays une sculpture représentant un trait légendaire bien connu de l'histoire de saint Éloi. Moi, aussi, près de Loudun, j'ai rencontré un bas-relief sculpté sur pierre, reproduisant le même fait. L'église paroissiale d'Oiron, autrefois collégiale, possède relégué dans un coin et encastré dans une des tours du clocher ce curieux morceau, aujourd'hui, par incurie, un peu fruste et mutilé. M. de Chergé, en donnant à la société des Antiquaires de l'Ouest un mémoire exact et détaillé de la charmante église, a passé sous silence, sans doute parce qu'il ne l'a pas vue, cette sculpture d'autant plus précieuse pour nous qu'elle fut longtemps l'objet de la dévotion populaire; on m'a dit même qu'elle orna autrefois, en forme de retable, un autel dédié à saint Eloi. L'église date de la renaissance: elle fut élevée, grâce à la munificence vraiment royale des grands et puissants seigneurs d'Oiron, les ducs de Gouffier, favoris de nos rois François I^{er} et Henri II. Malgré le vague et l'incertitude de mes souvenirs, je crois pouvoir reporter à une époque antérieure à la fondation de l'église l'exécution de notre petit bas-relief. Au reste, il me sera facile, pendant les vacances qui vont s'ouvrir, de préciser cette époque; je vous promets, sinon un dessin, au moins une description aussi exacte que possible de la scène légendaire. — Vous nous dites, Monsieur, en tête de l'article sur l'inventaire du trésor de la Sainte-Chapelle de Bourges: « Rien de plus commun que les reliquaires, même les chandeliers, posés sur des corps d'animaux, lions, dragons, aigles, griffons. » La vue et l'étude de nombreux monuments des belles époques du moyen âge m'a fait songer à regarder presque comme une règle générale l'assertion suivante. Au moyen âge et parfois encore de nos jours, tout instrument, servant au culte et devant être placé sur l'autel, repose sur des griffons, lions, dragons, etc.; il n'y a d'exception que pour les vases sacrés qui contiennent le corps ou le sang de Jésus-Christ. Ainsi, pour citer des exemples, les croix et les chandeliers d'autels, les châsses, les reliquaires (celui de la Sainte-Épine), ont leur base élevée sur de légers supports, tandis que nous voyons les calices, custodes, ciboires, ostensoirs, munis d'un pied circulaire, soit entier, soit découpé en plusieurs lobes. Je tiens assez peu à cette distinction. Cependant je la crois fondée et raisonnable; car elle établirait de suite une différence entre les vases sacrés, qui servent directement au sacrifice, et ceux qui ne figurent, pour ainsi dire, que comme objets accessoires et d'ornementation. Je laisse à votre plus grande expérience à prononcer sur ce point. — En troisième lieu, vous nous avez parlé, Monsieur, de « dais rigides et presque métalliques ». J'approuve fort votre critique: on ne saurait trop flétrir l'idée qui dirige la confection de nos dais. Je vous entretiendrai quelque temps de celui de Saint-Sulpice, parce que je l'ai sans cesse sous les yeux et que c'est un ouvrage du plus mauvais goût. Le dais de Saint-Sulpice est, comme le portail ou l'orgue de la même église, à lui seul un monument complet. On y retrouve l'entablement grec avec sa frise et sa corniche; il n'y manque qu'un de ces dômes écrasés, qu'affectionnait tant le siècle de Louis XIV. Si Saint-Sulpice n'en est pas encore venu là, une des

paroisses de Nantes peut revendiquer pour elle le brevet d'invention. Ce n'est pas tout : aux quatre angles du rigide et inflexible parallélogramme, quatre urnes antiques jettent en l'air de grosses touffes de plumes blanches, nouées, pour plus grande variété, sans doute, par de larges rubans rouges. Que penser de l'ornementation des pentes, brodées à grands frais de bossages et de pierres plus ou moins précieuses? Ne sont-ee pas toujours ces épis, ces raisins, ces branches d'olivier, qu'on ne cesse de répandre, depuis tantôt cinquante ans, sur toutes les chapes et chasubles? On dirait que le génie, si productif et inventif, de nos brodeurs, n'a pu trouver mieux, et que l'épi de blé, enlacé à la vigne, est un type hiératique qui doit éternellement se transmettre sans modification. De plus, les montants du dais sont loin d'être libres; pour éviter tout écart, on a eu soin de les assujettir à la partie inférieure et supérieure par des tringles de fer ou de bois dont on ne peut se dissimuler la mauvaise grâce. Enfin, cette grande et énorme machine a pris des proportions si gigantesques, s'est fortifiée d'une charpente si lourde et si pesante, qu'il est tout à fait impossible de la porter et de la tenir élevée à bras. En conséquence, on a adapté aux montants de petites roulettes qui donnent toute facilité de la traîner sur le pavé de l'église. Pour plus de perfectionnement à cette œuvre, vraiment digne de notre siècle, je proposerais d'établir sur l'aire des nefs collatérales un système de rails sur lesquels glisseraient sans aucune déviation les roulettes du dais : car, il faut encore quelque stabilité pour bien manœuvrer et diriger cette masse de bois et de fer, et les quatre *ombelligères* ne sont pas toujours précisément d'accord; chacun tire un peu de son côté. Jugez ce qu'il advient aux détours : le cérémoniaire est lui-même obligé d'y mettre la main. On a introduit le gaz dans nos églises; avant peu, nous y verrons le chemin de fer. Quand une fois une paroisse a pris goût aux innovations, il n'est point de folies ni d'indignes tentatives qu'elle n'entreprenne. Fort heureusement les dais comme celui de Saint-Sulpice sont excessivement rares. Puisse l'espèce ne pas s'en propager! Autrefois, le dais était porté en procession; aujourd'hui il est traîné, et avec quelle peine! Qu'il grandisse, il faudra se résigner à le voir remorquer par une locomotive. Autrefois, le Saint-Sacrement était tenu respectueusement à deux mains par le prêtre; aujourd'hui (je parle toujours de Saint-Sulpice), le dais porte l'ostensoir. Une tablette, adaptée aux deux tiges antérieures du dais, reçoit à la fois et le Saint-Sacrement et les mains du prêtre, devenues inutiles. Pourquoi cela? Parce que désormais l'ostensoir peut être rangé dans la classe des monuments. Large, haut, épais, il a racheté en lourdeur et laidur ce qu'il a perdu en grâce et en élégance. Il se démonte, se fractionne en plusieurs pièces et jamais ne sert en entier à la bénédiction solennelle. En effet, le pied et la tige restent sur l'autel : le soleil en est arraché, et c'est ce soleil, encore bien lourd, que la main fatiguée du célébrant promène sur l'assistance pieusement inclinée. — Je tenais, Monsieur, à vous signaler ces faits qui nous déchirent le cœur : vous avez commencé une guerre acharnée contre le vandalisme; poursuivez celui qui désole la paroisse de Saint-Sulpice. Si, malgré nos efforts, le mal subsiste, peut-être aurons-nous au moins ouvert les yeux à quelques infortunés qui applaudissent et paraissent satisfaits de l'état de choses présent.—Veuillez agréer, Monsieur, la nouvelle assurance de mon parfait dévouement.

« L'ABBÉ BARBIER ».

LA MUSIQUE RELIGIEUSE EN ANGLETERRE. — Nous sommes heureux de pouvoir donner sur cette grave question des renseignements qui nous sont fournis par le Rév. Henry Formby, maître ès arts, prêtre du district central d'Angleterre, dans un excellent ouvrage sur le rituel et le plain-chant romains. Ici, tout porte l'empreinte de l'intelligence de l'art chrétien dans son but et dans ses moyens. La haute portée de ce livre, son opportunité, sa conformité avec les opinions que nous cherchons de tout notre pouvoir à propager en France, nous font désirer d'en publier une traduction. C'est un manifeste précurseur d'un mouvement sérieux en faveur de nos chants séculaires. Il est impossible qu'il n'exerce pas une action prochaine sur la musique religieuse dans les paroisses d'Angleterre. Nous allons indiquer quelques-unes des raisons qui y sont alléguées en faveur de la restauration du chant liturgique, et par intervalles nous laisserons parler l'auteur lui-même, à travers notre tra-

duction. — L'intelligence humaine doit comprendre qu'elle a besoin d'un guide, et ce guide ne saurait être que l'inspiration divine. Or, ce serait une sorte d'impiété que de construire *à priori* un système de musique et d'attribuer à cet ouvrage une origine divine. S'il est possible à l'homme d'acquérir une preuve de l'existence de Dieu par le spectacle de la création telle qu'elle existe, il nous sera possible, d'une manière analogue, d'acquérir la certitude de l'origine divine de la musique chrétienne par l'histoire de l'Église, par les décisions des conciles, par la doctrine des apôtres et des Pères, et enfin par l'examen de cette question en elle-même. Le goût individuel ne saurait prévaloir dans une discussion de cette importance. Les institutions de l'Église embrassent la société tout entière dans une même formule, et sa musique ne saurait se prêter à toutes les exigences du caprice et de la mode. Le chant sacré doit être considéré comme l'auxiliaire de l'enseignement chrétien et comme un instrument de sanctification. Il est plus vaste que l'art musical lui-même, puisqu'il comporte soit une aspiration de l'âme vers son Créateur, soit un précepte divin. Nous trouvons dans nos chants nationaux des preuves de cette puissance appliquée à un ordre d'idées inférieur. Ces mélodies populaires, qui enivrent toute une multitude et entraînent nos soldats vers la bouche des canons, ne doivent qu'à leur union avec les paroles cette influence immense qu'aucune symphonie instrumentale ne saurait produire. Passant à l'œuvre de Palestrina, le Rév. Henry Formby détruit victorieusement l'argument si souvent reproduit de l'approbation donnée par le pape Marcel à une musique étrangère aux traditions liturgiques. Il établit que Palestrina n'a obtenu pour ses travaux qu'une approbation purement individuelle, basée sur ce que sa composition se rapprochait de la gravité du chant ecclésiastique et non pas sur sa supériorité. Les lecteurs des « Annales » ont pu s'apercevoir de l'extrême réserve que nous avons gardée à l'égard des personnes. Le Rév. Henry Formby, dans un chapitre, un des plus importants de son ouvrage, sur l'autorité morale que doit avoir un chant liturgique, s'exprime ainsi : — « En ce qui concerne l'autorité morale, j'hésite à aborder ce sujet délicat. A dire vrai, il est impossible d'établir une comparaison sérieuse entre l'œuvre des saints et celles des compositeurs modernes. Qui osera demander ou attribuer à ceux-ci un caractère de sainteté ? Qui peut conserver même une haute idée de leur musique ; si on recherche l'origine religieuse de leurs inspirations ? Quels ont été pour la plupart ces auteurs ? Mozart refusa les derniers sacrements. Beethoven, nous dit son biographe germain Schindler, aurait été panthéiste pendant la plus grande partie de son existence. Rinek était protestant. Mendelssohn était un juif se souciant peu de sa religion. Enfin, la plupart des maîtres de chapelle qui ont composé de la musique sacrée ont été directeurs des théâtres de leurs royaux patrons ». — Nous sommes heureux de constater qu'en Angleterre on comprend, comme on commence à le comprendre en France, que désormais les protestants feront bien de se borner à composer leur musique pour leur temple, les juifs pour leur synagogue, les panthéistes pour eux-mêmes. L'Église a prouvé qu'elle était assez riche de son propre fonds pour ne pas accepter le concours de ses ennemis. Elle peut se passer d'avocats d'office ; encore exige-t-on de ceux-ci qu'ils sachent leur droit, et nous nous refusons à croire qu'un homme qui ne croit pas à la présence réelle puisse être admis à placer dans la bouche des fidèles un *O salutaris hostia*. Depuis le xvi^e siècle, ces compositeurs sont entrés dans l'Église, et ils semblent la traiter en pays conquis. Ils s'emparent des textes liturgiques, les dépouillent sans pudeur des mélodies à l'aide desquelles ils se sont fixés dans la mémoire des générations, et les modifient impunément au gré de leur fantaisie. Malgré tous les symptômes de restauration du chant liturgique que l'on remarque en Angleterre, il ne semble pas, d'après le silence que gardent les revues anglaises à cet égard, que l'on s'y soit occupé des séquences, de ces magnifiques inspirations qui appartiennent en propre aux xii^e et xiii^e siècles. Ici, cette étude est récente et tout nous porte à croire que nous l'avons commencée. Si le Rituel romain seul excite tant de sympathie dans le clergé catholique anglais, que sera-ce donc, lorsqu'il entendra les séquences du moyen âge, qui sont au chant grégorien ce que la poésie est à la prose, ce qu'est l'œuvre lyrique à la déclamation ?

FÉLIX CLÉMENT.

CHANTS DE LA SAINTE-CHAPELLE ET PLAIN-CHANT. — Comme nous l'avons annoncé dans la livraison précédente, les Chants de la Sainte-Chapelle ont été exécutés à Saint-Roch, le 18 juillet dernier, par les musiciens ordinaires qui, sous la direction de M. Félix Clément, et depuis le mois de novembre de l'année dernière, se font les interprètes de ces belles mélodies. Aux morceaux déjà connus, M. Clément avait ajouté le « Trinitas, Deitas » dont nous avons donné les éclatantes paroles dans le volume VII des « Annales », page 221. Ce morceau sublime, M. Roger l'a chanté avec un incroyable talent; nous avons vu bien des cous tendus pour écouter mieux et de plus près, pour boire, en quelque sorte, ces paroles et cette musique enivrante. Pierre de Corbeil, l'archevêque de Sens, qui a composé pour son office de la Circoucision ce chant merveilleux, a dû tressaillir en l'entendant exécuter, après six siècles d'intervalle, par un aussi habile chanteur que M. Roger. Du reste, à Saint-Roch, comme à la Sainte-Chapelle, comme à Saint-Étienne-du-Mont, comme à Saint-Louis-d'Antin, même succès, même triomphe pour tous ces chants du XIII^e siècle. Malgré les journaux qui n'en disent rien, malgré les critiques qui n'en souillent mot, cette musique fait son chemin, qu'on nous pardonne cette expression vulgaire mais assez spéciale, sans tambour ni trompette. Ainsi l'on nous écrit : « A l'église Saint-Nicolas-des-Champs, on en a exécuté plusieurs morceaux. A Saint-Louis-d'Antin, on la chante très-souvent. A Saint-Louis-en-l'Île, elle sera exécutée prochainement, car on la répète en ce moment pour cette église. A Saint-Louis de Versailles, à Passy, on en a chanté quelques fragments. On la chante même à Notre-Dame-de-Lorette, bien qu'un peu défigurée. Saint-Étienne-du-Mont et Saint-Jacques-du-Haut-Pas en font entendre les versets tous les dimanches. » — Ainsi, huit églises de Paris au moins exécutent ces chants, et quelques-unes même en font une sorte d'ordinaire musical. Ce résultat nous semble capital et nous en fait pressentir d'autres plus importants encore. En nous envoyant son intéressante notice sur l'installation des Trappistes à l'abbaye de Fontgombault, M. l'abbé Auher, chanoine de Poitiers et correspondant des Comités historiques, nous écrivait : « Je fais étudier par nos séminaristes, sous la direction de notre maître de chapelle, votre beau *Patrem parit Filia*, qu'on nous chantera au salut de la Saint-Pierre, fête de notre diocèse. Je compte commencer par là et inaugurer dans notre cathédrale le chant du XIII^e siècle. Je vous en dirai l'effet qui vaudra mieux, j'espère, que la belle messe de Chérubini, manquée en grande partie par l'Association de l'Ouest, qui l'a fait exécuter le 28 mai dans Montierneuf. » — Nous ajouterons que le cahier où sont recueillis ces chants vient d'être donné en prix dans un collège et dans plusieurs institutions de Paris. — Pour compléter ces renseignements sur le mouvement musical, on nous permettra de donner la lettre suivante que vient de nous écrire d'Angleterre (de Sainte-Marie, Handscoorth, près Birmingham) M. Henry Formby, l'auteur du livre sur le Rituel et le chant romains dont M. Félix Clément vient de nous parler. — « Monsieur, je vous suis bien reconnaissant de la bonté avec laquelle vous avez accueilli le petit traité sur le chant d'Église, ce chant que vous m'avez fait connaître en France, où les idées sont bien mieux préparées qu'en Angleterre pour le recevoir. Quoique par les efforts de quelques individus, placés ici ou là, le chant grégorien commence à s'implanter chez nous; cependant, comme vous en avez été témoin vous-même à Cheadle, la notion de ce chant est un pur néant dans l'esprit de nos catholiques, qui ne savent pas même qu'il existe des introïts, des graduels, des traits, pour la messe. Quand une chose est tombée hors de la tradition vivante d'un peuple, elle ne reprend pas si facilement. Mais il n'y a pas de moyen si puissant pour la ressusciter, que de montrer qu'elle est une tradition encore vivante dans un pays voisin, et cette démonstration, vous la faites dans les « Annales », et vous la ferez surtout par cet accroissement de matériaux sur le chant d'Église que vous nous promettez. La proposition que me fait M. F. Clément de traduire mon livre me cause un grand plaisir; je voudrais seulement être en position d'y contribuer plus efficacement. Je viens d'être nommé chapelain d'un cimetière, poste que j'ai accepté par le motif qu'il me laisse la liberté d'organiser un chœur de chantes pour les messes de *Requiem* et les funérailles. Ce chœur sera employé, en outre, au service de l'église, car ma chapelle doit être en même temps

une église paroissiale. Mais nous n'avons pas même encore un orgue, et le peuple, pour le moment, ne comprend pas assez la renaissance du chant religieux pour me venir en aide. Je me laisse persuader que la traduction de M. Clément aura de l'intérêt. On voudra savoir en France ce qu'un esprit nourri dans le protestantisme, comme je l'ai été, peut avoir à dire relativement à un sujet assez vivement discuté. Il me serait très-agréable de pouvoir contribuer à la partie musicale des « Annales » ; mais, n'ayant pas de connaissances archéologiques, je crains de ne pouvoir pas être fort utile. J'ai bien un manuscrit à moitié préparé pour l'impression, mais il sera trop dans le genre homélitique pour les « Annales » : c'est une série de discours ou dissertations sur les offices de l'Église. Ce que je pourrai faire, ce sera de vous tenir au courant de ce qui se passera d'intéressant en Angleterre sous le rapport du chant religieux, et de vous envoyer des notices sur toute publication curieuse qui se ferait à ce sujet. — Croyez-moi toujours votre serviteur dévoué.

« HENRY FORMBY. »

COURS D'ARCHÉOLOGIE AU SÉMINAIRE DU DORAT. — Parmi les prêtres, nombreux aujourd'hui, qui se vont à l'archéologie chrétienne, il faut mettre en tête M. l'abbé Texier. Chargé de diriger et d'administrer un séminaire considérable, celui du Dorat (Haute-Vienne), M. Texier trouve le temps de rechercher, d'étudier, de décrire et de publier les monuments du moyen âge, l'orfèvrerie, la peinture sur verre, l'architecture, la sculpture, le drame liturgique, toutes les sections de l'art chrétien, comme s'il en faisait son unique occupation. Il y a mieux, M. Texier dessine et bâtit des églises dans la contrée qu'il habite, et nos abonnés en verront, sans doute, un échantillon dans la livraison prochaine. M. Texier prêche l'archéologie par des constructions, par des livres et enfin par un enseignement régulier. Tous les ans, il professe au séminaire du Dorat, dont il est le supérieur, un cours d'archéologie, qui est certainement le plus technique et le plus élevé que nous connaissions. L'année dernière, le programme, qui a été rempli, contenait trois chapitres : Définition, objet et avantages de l'archéologie ; Époque gauloise ou celtique ; Époque gallo romaine. Cette année, deux nouveaux chapitres, Histoire de l'art de bâtir et Histoire des styles d'architecture, ont été longuement développés par le savant maître en archéologie. Soixante élèves de philosophie, de rhétorique, de seconde et de troisième ont suivi ce cours auquel, sur leur demande, quelques élèves des classes inférieures ont pris part. Aux exercices publics présidés par Mgr Buissas, évêque de Limoges, ces élèves ont répondu aux questions nombreuses du programme. Nous regrettons vivement que le défaut d'espace ne nous permette pas, aujourd'hui du moins, de reproduire ce riche et savant programme ; du reste, nous le tenons en réserve pour une autre livraison. L'archéologie chrétienne serait bien puissante aujourd'hui, si l'on avait fait, si l'on faisait ainsi un cours de ce genre dans tous nos diocèses. Chaque année, les milliers de prêtres, qui sont ordonnés et qui prennent possession des paroisses, seraient des gardiens non-seulement zélés, mais encore intelligents et instruits, des monuments fort beaux pour la plupart, où ils sont destinés à vivre et à mourir. Du reste, pas de plaintes, pas de trop vifs regrets : jamais le clergé n'a étudié et aimé l'archéologie chrétienne comme aujourd'hui ; ce qu'il a fait depuis dix ans présage le triomphe complet et prochain de cette utile et admirable science.

CONGRÈS SCIENTIFIQUE DE NANCY. — Du 3 au 13 septembre, la XVII^e session des congrès scientifiques de France se tiendra à Nancy, dans l'intelligente et savante capitale de la Lorraine. Le programme des questions qui seront discutées dans cette session nous a été adressé. Ce programme est l'un des plus abondants et des plus curieux qui ait jamais été dressé. Le défaut de place nous force, bien malgré nous, à ne pas le publier ; notre regret s'adresse principalement à la partie relative à l'archéologie, à l'histoire, à la littérature et aux beaux-arts, partie extrêmement curieuse. Mais, à notre prière, M. le baron de Roisin écrira pour les « Annales » le compte-rendu des séances du congrès, et nous pourrons, en tête de son travail, reproduire au moins les ques-

tions principales du programme. Plusieurs de nos amis, français et étrangers, assisteront à ce congrès, et l'on nous permettra d'envier ce que nous appellerons franchement leur bonheur.

VANDALISME. — Il n'y a pas de semaine où, de Paris et des départements, on ne nous signale des actes de vandalisme contre les monuments anciens. Ici, c'est un clocher qu'on démolit inutilement; là, des sculptures qu'on répare maladroitement; ailleurs, des peintures anciennes qu'on recouvre de badigeon; dans vingt endroits à la fois, des fragments curieux de vieux édifices, des édifices entiers qu'on détruit ou qu'on mutile; dans le Midi, des restaurations ignorantes; dans le Nord, des réparations maladroites et qui compromettent sérieusement l'existence des monuments les plus beaux et les plus historiques. Pendant vingt ans, nous avons fait la guerre aux vandales de toute couleur et de toute grandeur; quelquefois avec succès, presque toujours inutilement. Ce métier, tout honorable qu'il soit et tout utile qu'il aurait pu être, commence à nous fatiguer; nos lecteurs ont pu voir que depuis quelque temps nous avons, sinon mis bas les armes, au moins pris quelque repos. Nous ne pouvons toutefois passer sous silence des réclamations que nous adresse M. Auguste Aymard, secrétaire de la Société académique du Puy, inspecteur des monuments historiques, correspondant du Comité historique des arts et monuments. Ces réclamations concernent les monuments si remarquables du Puy, la cathédrale et l'église Saint-Michel: la première, hélas! a été profondément altérée par les travaux que l'architecte diocésain y a exécutés; la seconde est menacée plus sérieusement encore, si c'est possible. M. Aymard nous écrit donc: — « Notre architecte écrit, en caractères indélébiles, ce que j'appellerai ses crimes archéologiques, sur tous les murs de notre cathédrale. Il n'a pas précisément remplacé par des peintures les mosaïques du portail occidental; mais il en a peint les joints en rouge. Certaines parties de ce portail ont été modifiées; pour couronner son œuvre, il a inscrit l'anagramme de son nom à côté de celui de la Vierge, au front du monument. Cependant, pour être juste, il faut dire que c'est encore à la façade occidentale que les anachronismes et les erreurs archéologiques sont en moindre nombre. — S'il en est temps encore, intervenez et intervenez activement, pour sauver la salle des États du Velay; elle occupe, vous le savez, une partie de cette ancienne forteresse qui s'élève d'une façon si pittoresque auprès de la cathédrale. Vous savez encore qu'elle est parfaitement intacte; qu'elle est décorée de curieuses tapisseries données à la cathédrale par l'évêque Jean de Bourbon, abbé de Cluny, le même qui avait entrepris, à la fin du xv^e siècle, la construction de l'hôtel de Cluny, à Paris. Cette belle salle possède encore ses gradins, ses sièges, sa tribune publique. J'avais proposé à messieurs du Chapitre de la disposer pour un musée religieux, pour le trésor, déjà très-riche en antiquités, de notre église cathédrale. Cette destination aurait eu le mérite de n'altérer en rien l'ordonnance du monument. Mais l'architecte préfère en démolir les voûtes, ces voûtes si remarquables, supportées par des chapiteaux romains; il demande, contre le vœu unanime de messieurs les chanoines, de tous les membres du clergé, à y établir la sacristie. Le Chapitre, au contraire, désire très-vivement la conservation de l'ancienne sacristie, édifice très-vaste, bien aéré, commode, rapproché de l'autel; tandis que la sacristie nouvelle serait située presque à l'extrémité ouest de la basilique, ce qui obligerait les officiants à traverser à peu près toute l'église dans sa longueur, afin d'arriver au chœur. L'architecte sollicite très-ardemment aussi la restauration du cloître Notre-Dame. Comment ce travail sera-t-il exécuté? Nous l'ignorons complètement. Pourquoi ne met-on pas à profit le bon vouloir de la Société académique du Puy, pour l'instituer en commission de surveillance? Nous l'avons souvent demandé, et toujours inutilement; cependant que de regrets on se serait épargnés, si l'on avait obtempéré à cette prière! Dans notre dernière séance, nous avons encore émis un vote très-désapprouvé contre le projet, que nourrit l'architecte, de détruire ou de mutiler notre salle des États; nous avons encore demandé qu'une commission fût nommée pour donner son avis sur toutes les restaurations projetées contre nos monuments et édifices religieux. Mais ces demandes et ces votes, autant en emporte le vent! — Dans notre dernière séance.

j'ai informé notre Société académique d'un nouveau projet du fatal architecte, projet relatif à la *restauration* de notre si belle et si précieuse église Saint-Michel, cet édifice planté sur une aiguille, comme ces couvents, nommés les Météores, que vous avez visités en Thessalie. Une lettre, qu'on m'écrivit de Paris, m'informe que le ministère de l'intérieur a chargé l'architecte diocésain de faire un projet de restauration, et que le susdit architecte a préparé immédiatement un projet de *très-grands* travaux. Vous comprenez ce qu'a de menaçant une pareille épithète, car Saint-Michel est dans un parfait état de conservation. D'après l'avis de M. Achille Normand, notre architecte départemental, et de M. Félix Pradier, architecte du Puy (ils m'ont autorisé à les nommer), il n'y a pas cent francs à dépenser pour ragréer quelques pierres et quelques briques à la façade de Saint-Michel, et pour d'autres menus travaux. M. le ministre, fort heureusement, a chargé l'inspecteur général des monuments historiques de s'assurer par lui-même de l'exactitude des demandes du *restaurateur*. Nous avons la plus grande confiance dans la sagesse et le savoir de M. l'inspecteur général, et nous espérons qu'il sera d'avis, quand il aura vu comme nous ce qu'il en est de ces très-grands travaux à exécuter, qu'il n'y a presque rien à faire. Notre Société a pensé, comme moi, qu'avant de se prononcer, il fallait attendre la décision de l'inspecteur général; elle croit qu'il pourra mettre un frein à la fureur restauratrice de notre ardent architecte diocésain. — Que répondre à cette lettre, sinon qu'il est bien étrange que, dans une ville où l'on compte tant d'archéologues et tant d'artistes d'un grand mérite, un seul homme, l'architecte diocésain, qui habite Clermont-Ferrand, tienne en échec, depuis plus de douze ans, la sagesse et la science d'une Société académique tout entière. Ce que nous pouvons faire, ce que nous avons déjà fait dans *l'Univers* et dans le *Bulletin du Comité des arts et monuments*, ce que M. le comte de Montalembert a fait à la chambre des pairs, c'est de dénoncer cette manie des restaurations, c'est de publier la lettre de M. Aymard. Il n'est pas concevable qu'une Société, comme celle du Puy, une des plus zélées assurément qui existent dans nos départements, ne soit pas investie, sur sa demande et sur ses instances, du droit de surveiller les projets et les travaux de cet architecte. Ailleurs, on est trop heureux de trouver quelque savant, quelque correspondant qui veuille bien se charger de cette tâche aussi ingrate qu'elle est utile. Quoi qu'il en soit, la Société académique du Puy n'en poursuit pas moins ses travaux avec un zèle infatigable. Elle en est au quatorzième volume de ses « *Annales* », savante publication qui contient un assez grand nombre de notices archéologiques dues, en grande partie, à la plume de M. Aymard. Trop à l'étroit dans son ancien Musée, elle a posé, le 27 août dernier, la première pierre d'un Musée nouveau: vaste local, palais d'exposition, destiné aux plus beaux objets, aux plus remarquables exemples que peuvent offrir la géologie, l'agriculture, l'industrie, l'archéologie et l'art à toutes les époques, dans tous les pays et surtout dans cette riche province du Velay. Certainement, il y a plus d'une grande ville, on pourrait même dire que toutes les villes de France, à l'exception de Paris, pourraient envier au Puy ce que cette cité possède depuis vingt-cinq ans déjà. C'est en présence de Mgr de Morlhon, évêque du Puy, du préfet du département, du maire de la ville, de tout le conseil général, du conseil municipal, de la Société académique entière, du tribunal civil, du tribunal de commerce, et l'on peut dire de toute la ville du Puy, que la première pierre du nouveau Musée vient d'être posée. Puisse cette preuve nouvelle, donnée par un département et une cité, pour conserver des œuvres de la science et de l'art, mériter, dans l'avenir et de la part du gouvernement central, l'honneur que réclament ce département et cette cité de veiller de leurs propres yeux à la conservation des monuments qu'un architecte, étranger à la ville et au département, s'obstine à mutiler ou à détruire!

GRAVURES COLORIÉES DE LA COLLECTION DES « ANNALES ARCHÉOLOGIQUES ». — Ainsi qu'il était dit en notre livraison dernière, nous avons donné une grande extension à nos gravures coloriées. Voici la nomenclature de celles que nous avons fait colorier d'après des modèles que M. Ledoux a

bien voulu nous donner. Pour certaines de ces gravures, nous avons abaissé légèrement les prix anciens, quoique l'exécution en soit plus parfaite. Ces prix feront la règle, à partir de ce jour, et non plus ceux qui ont été inscrits, jusqu'à présent, sur la couverture des « Annales ». Prise séparément, chaque gravure sera livrée au prix indiqué; pour la collection entière ou des séries assez importantes, il y aurait une réduction proportionnelle au nombre de gravures que l'on voudrait avoir. La collection comprend des séries de vitraux, de carreaux et dalles tumulaires, de tissus et d'ornements sacerdotaux, d'autels, de châsses et reliquaires, de calices et vases sacrés, de croix et crucifix, de chandeliers, d'encensoirs. L'armoire de Noyon, les fonts baptismaux de Liège (en dinanderie du XII^e siècle), deux miniatures en font également partie. Voici la collection complète jusqu'à présent.

Rosace de N.-D. de Paris, in-f ^o atlantique.	40 fr.	Tapiserie de Montpezat.	5 fr.
Rose de la divine liturgie.	42	Maitre-Autel d'Arras, avec parements.	6
Vitraux romans incolores (2 planches).	4	Autel des reliques.	6
Vitrail de Notre-Dame-de-la-Couture.	8	Reliquaire byzantin.	4
Vitrail de la Vierge.	5	Reliquaire de la Sainte-Épine, avec or.	5
Vitrail de la Passion.	5	Reliquaire de saint Julien, avec or.	5
Vitrail des Apôtres.	4	Châsse de Sainte-Julie (grand côté).	8
Vitrail de Saint-Martin.	4	Châsse de Sainte-Julie (petit côté).	5
Vitrail de David musicien.	4	Châsse de Saint-Thibaut.	5
Vitrail double des artistes.	4	Plaque symbolique émaillée.	12
Vitrail des Maçons.	3	Vase de Soissons, à couleurs d'émaux.	4
Vitrail de la Dédicace.	3	Fonts baptismaux de Liège.	4
Armoire de Noyon (ensemble).	6	Calice de Saint-Remi.	4
Armoire de Noyon (détails).	5	Calice de Saint-Thomas de Biville.	3
La Leçon de musique (miniature).	5	Calices allemand et français (deux).	5
La Leçon d'astronomie.	6	Croix de Namur.	6
Ensemble du carrelage de Breteuil.	40	Médailles de la Croix de Namur.	3
Détails du même carrelage (2 planches).	6	Étui de la vraie Croix.	3
Carreaux de Saint-Nicolas de Merles.	3	Crucifix du XII ^e siècle.	4
Carrelage de Saint-Denis.	8	Chandelier de Dijon, avec émail et or.	5
Carrelage de Saint-Omer (4 planches).	12	Chandelier allemand, avec or.	4
Dalle tumulaire de Châlons.	3	Chandeliers de l'hôtel Cluny (deux).	5
Vêtements sacerdotaux, premiers siècles.	4	Lampe de Dijon (XII ^e siècle).	4
Aubes, Amiets, Parements.	8	Encensoir de Théophile, avec or.	10
Étoles et Manipules du XIII ^e siècle.	8	Encensoir de Lille, avec or.	6
Étoles et Manipules du IX ^e au XV ^e siècle.	8	Encensoir de Trèves, avec or.	4
Dalmatique impériale, argentée et dorée.	8	Encensoir de Moscou, avec or.	6

BIBLIOGRAPHIE ARCHÉOLOGIQUE.

MONOGRAPHIE DE SAINTE-MARIE D'AUCH, histoire et description de cette cathédrale, par M. l'abbé CANÉTO, supérieur du petit séminaire d'Auch, correspondant du Comité historique des arts et monuments. In-18 anglais de ix et 329 pages avec 4 planches représentant la façade occidentale du monument, le plan général, le plan du chœur, les signes lapidaires gravés par les tailleurs de pierre ou les appareilleurs. Nous voyons avec un infini plaisir se multiplier ces utiles monographies, comme celles de Saint-Denis, de Bourges, de Poitiers, écrites par MM. de Guilhaemy, de Girardot, H. Durand et l'abbé Auber. D'autres se préparent, non moins importantes, et que nous annoncerons à l'époque de leur publication. — Nos lecteurs connaissent la science archéologique et le talent de style de M. Canéto; cette science et ce talent ont pu se donner carrière dans l'histoire et la description d'un monument, aussi intéressant en architecture, aussi précieux en vitraux et en stalles sculptées que la cathédrale d'Auch. Cette monographie est l'une des plus substantielles et des plus précises que nous connaissions. Par le titre des chapitres, on verra que le savant archéologue n'a rien négligé, pas même ce qui serait plus principalement du ressort d'un architecte. — Voici ces chapitres : Origines. Appareil et aspect général. Façade occidentale. Façades latérales. Portes latérales. Tribune de l'orgue. Piliers, arcades, galerie, claire-voie. Voûtes et combles. Chapelles de la nef, ensembles et détails. Transsept. Jubé. Chapelles du chevet. Sacristies. Chapelles du rond-point. Entretien et conservation des vitraux. Chœur. Chapelles de la crypte. Pièces justificatives. — C'est une promenade savante et patiente dans le vaste édifice, du portail à l'abside, de la crypte aux combles. Sur sa route, M. Canéto décrit tout ce qu'il rencontre, d'abord l'ensemble de l'édifice, puis ses infinis détails. Ce travail remarquable devait être, comme il l'est en effet, dédié à Mgr de La Croix d'Azolette, archevêque d'Auch, un des prélats français qui ont le plus de sympathie pour l'archéologie chrétienne. — Le prix de ce volume est de. 4 fr.

COURS DE CONSTRUCTION, par A. DEMANET, lieutenant-colonel du génie. Deux volumes in-8° de 550 pages chacun, accompagnés d'un atlas in-folio de 57 planches, renfermant 1571 exemples relatifs aux détails de la construction en pierre, en briques, en fer, en bois. Cet ouvrage, dont nous avons annoncé, il y a déjà quelque temps, le premier volume et la première partie de l'atlas, est terminé. C'est aujourd'hui le cours de construction le plus complet et le moins dispendieux qui existe. Tout archéologue que nous soyons, nous devons recommander à nos amis l'étude d'un pareil ouvrage. Si la forme importe beaucoup, en fait d'archéologie, la matière, la construction n'importent pas moins. Quand on sait comment est bâti un édifice et de quelles substances il est constitué, on sait mieux en apprécier le fort et le faible; on se rend mieux compte de la forme qu'il affecte. D'ailleurs, suivant les siècles, l'emploi des matériaux change ou se modifie, et le constructeur seul est capable de donner les motifs de ces changements et modifications. Le cours de

M. Demanet, professé à l'École militaire de Bruxelles, de 1843 à 1847, jouit en France d'une estime aussi grande que méritée. Beaucoup de ses exemples sont pris en France. Le premier volume a été recherché, ici, comme certainement le sera le second volume qui vient de paraître. Dans ce second volume sont traitées toutes les questions qui se rapportent à l'établissement des fondations, aux applications, à l'économie des travaux, à l'entretien et aux réparations. — Les deux volumes et l'atlas. 70 fr.

HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE EN BELGIQUE, par A. SCHAYES, conservateur du musée archéologique de Bruxelles, membre de l'Académie royale de Belgique, correspondant des Comités historiques de France. L'ouvrage sera complet en deux volumes. Le premier volume, in-8° anglais de 400 pages, est orné d'un très-grand nombre de gravures sur bois représentant les monuments celtiques, romains, romans, gothiques, de la renaissance, non-seulement de la Belgique actuelle, mais de tout l'ancien pays de ce nom. Personne, plus naturellement que M. Schayes, n'était appelé à écrire ce livre. Auteur d'un Essai fort remarquable sur l'architecture ogivale en Belgique, le savant conservateur du musée archéologique de Bruxelles devait compléter ses travaux par l'histoire monumentale de ce riche pays, étudiée avant et après l'architecture ogivale. Ce volume est un excellent « Manuel ». Plus complet que les nôtres, il aura deux volumes pour la Belgique seule, et le second volume sera, comme le premier, illustré à chaque page de gravures sur bois. Ces gravures ne sont pas toutes parfaites ni excellentes; mais l'exactitude, c'est la qualité principale pour les archéologues, en est presque toujours irréprochable. Ce premier volume, qui comprend l'architecture depuis les temps les plus anciens jusqu'au XIII^e siècle, est de. 6 fr.

LES CLOCHERS DE LA FLANDRE OCCIDENTALE, lettre de M. l'abbé F. VAN DE PUTTE à M. A. VAN DE VELDE. In-8° de 26 pages. Les guerres, le temps et l'incurie ont ruiné un grand nombre de ces monuments sans lesquels toute ville est plate et tout paysage sans physionomie. M. Van de Putte signale les caractères différents de ceux qui subsistent encore; il y constate des signes tracés sur la pierre ou formés avec des briques, et analogues aux marques d'appareils que nous avons fait graver. Il termine cette lettre d'un archéologue instruit et zélé par ces lignes que nous voudrions avoir écrites: « Il n'y a pas de si chétive commune (en Flandre occidentale) qui ne mérite l'attention des amateurs des arts. Là, une église; ici, un château; ailleurs, un clocher, un objet de métal, de sculpture ou d'orfèvrerie. Partout où je me suis rendu, j'ai pu recueillir quelques notes sur un objet quelconque de l'art, et, malgré nos commissions pour la conservation des monuments, qui, la plupart, ne font rien ou peu de chose; malgré des ordres formels de l'évêque diocésain de ne rien échanger ou vendre sans son autorisation, nous voyons mutiler, détruire, vendre ce que nos églises ont conservé de plus curieux. Eh bien, je propose que nous formions entre quelques amis des arts une ligue artistique pour la conservation de ce que notre Flandre possède. Nous nous rendons souvent dans l'une ou l'autre commune, nous y admirons des objets dont le souvenir nous échappe après quelques années; annotons à l'instant ce que nous avons sous les yeux et publions nos observations dans nos *Annales de la Société d'émulation* de Bruges, qui deviendront ainsi un inventaire artistique de la province. Réunissons-nous une ou deux fois par an, soit à la ville, soit à la campagne, pour causer de nos travaux; visitons les monuments les plus curieux; discutons, publions, et nous mériterons le beau titre de conservateurs des arts. » — Voilà un appel que la Société d'émulation, présidée par M. l'abbé Carton, entendra certainement. 4 fr.

L'ARCHITECTURE DU V^e AU XVI^e SIÈCLE et les arts qui en dépendent (la sculpture, la peinture murale, la peinture sur verre, la mosaïque, la ferronnerie, etc.), publiés, d'après les travaux inédits des principaux architectes français et étrangers, par JULES GAILHABAUD. L'ouvrage comprendra de 150 à 200 livraisons grand in-4°, qui paraîtront de quinze en quinze jours. Chaque livraison con-

tient deux planches et une demi-feuille de texte ou notices archéologiques expliquant les planches. Les trois premières livraisons sont en vente. Elles renferment : la Chaire à prêcher de l'église Saint-François à Assises; le Carrelage de l'église de Malvern en Angleterre; l'Autel du baptistère d'Asti; la Porte triomphale de Burgos; une habitation seigneuriale et une tour de défense à Ségovie. Les deux premières planches sont en chromolithographie; les autres en gravure sur métal. Ces planches sont exécutées avec un soin remarquable : à l'effet pour les artistes proprement dits, exactes et mesurées pour les architectes. Les notices qui les accompagnent et les expliquent sont courtes, mais substantielles. M. Jules Gailhabaud va rendre à l'archéologie du moyen âge un service très-important par cette belle et utile publication que nous recommandons à nos abonnés. Nous en annoncerons les livraisons à mesure qu'elles paraîtront. C'est avec un grand bonheur que nous voyons publier ces beaux ouvrages sur l'archéologie chrétienne et du moyen âge. Nous constaterons avec orgueil que la France rivalise, en ce moment et sous ce rapport, avec l'Angleterre, si même elle ne la surpasse. Nous ne croyons pas qu'en fait d'ouvrages périodiques sur l'archéologie, il se publie des livres plus beaux et plus utiles que les « Mélanges » de MM. Cahier et Martin, que l'« Architecture » de M. Gailhabaud, que « le Moyen âge et la Renaissance » de MM. F. Seré et P. Lacroix, et que nos « Annales Archéologiques ». — Aucune livraison de l'« Architecture » ne sera vendue séparément; chaque livraison, sur papier de Chine, est de 2 fr. 50; sur papier blanc, de 4 fr. 75 c.

GLOSSARY OF ARCHITECTURE, by HENRY PARKER. Cinquième édition, considérablement augmentée, ornée de dix-sept cents gravures sur bois. Trois volumes in-8°. Le premier, de texte, composé de 528 pages avec de nombreuses gravures; le second et le troisième, à peu près uniquement composés de gravures formant 264 planches remplies de tous les exemples relatifs à l'architecture gothique. C'est le plus splendide et le plus complet ouvrage de ce genre qui ait jamais été publié. Aux quatre premières éditions, s'élevant à sept mille exemplaires et totalement épuisées, M. Parker vient d'en ajouter une cinquième, dans laquelle il entre pour vingt-cinq mille francs de gravures nouvelles. Douze planches, exécutées en chromotypographie, offrent des ensembles de carrelages anciens et à peu près cent vingt types différents de carreaux émaillés des divers siècles du moyen âge. Comme abondance et variété de fenêtres, il faut citer cent quatre-vingt-huit exemples différents, dont la gravure est répandue soit dans le volume de texte, soit dans les deux volumes d'atlas. On n'a jamais publié une telle profusion d'exemples, pris à tous les temps et à tous les styles, de bases, de colonnes, de chapiteaux, d'arcades, d'ornementation, de moulures diverses, de clochers, d'arcs-boutants, de portes, de ferrures, de stalles, de chaires, de meubles divers, de fonts baptismaux, de bénitiers, de piscines, de jubés, de voûtes en bois, etc. Nous sommes dans la plus grande admiration devant un ouvrage si luxueux et si utile à la fois. Quand on songe combien, en comparaison de nous, les Anglais sont pauvres en monuments, et à quelle splendeur cependant ils élèvent cette pauvreté relative, c'est vraiment à nous faire honte. Un jour viendra peut-être où nous pourrions lutter de publications avec nos voisins, et l'on verra ce qu'est la France; mais, aujourd'hui, l'Angleterre semble le plus riche pays du monde en trésors d'archéologie du moyen âge. — Tous ces nombreux exemples du Glossaire de M. Parker répondent à un texte fort savant et fort précis renfermé dans le premier volume. Ces trois volumes. . . 60 fr.

THE CHURCH OF OUR FATHERS, by DANIEL ROCK, D.D., canon of the english Chapter. Deux volumes in-8° de 500 pages chacun avec plusieurs gravures sur métal et sur bois dans le texte. Cet ouvrage du chanoine docteur Rock n'est rien moins que le Rational des offices divins de la vieille église d'Angleterre. Le docteur Rock commence par poser la doctrine religieuse des Anglo-Saxons, et par détailler le sacrifice de la messe; puis, au milieu de l'église, il en décrit l'autel, le ciborium, les courtines, la couronne ardente, les encensoirs, le chœur, le jubé, les pupitres, etc.

Un chapitre est consacré au culte des images. Puis les vêtements ecclésiastiques, la chape, la chasuble, la dalmatique, la tunique, l'étole, le manipule, l'amiet, la ceinture, l'aube, le surplis, le rochet, l'aumusse, les vêtements des chanoines, les ornements des évêques, les ornements des papes, les mitres, les tiaras, les crosses, les sandales, etc., sont décrits à l'aide des textes anciens et montrés par des gravures. Le dernier chapitre concerne l'office des morts et tout ce qui sert aux services funèbres. C'est un livre capital pour les *ecclésiologistes* et que nous recommandons à tous nos abonnés. Spécial à l'Angleterre, cet ouvrage fait cependant de nombreuses excursions en France, et G. Durand, Martène, Mabillon, Thiers, ont fourni des textes nombreux au docteur Rock. Ce savant livre devrait bien nous encourager à en écrire un semblable pour la France où, en ce moment, il rendrait de si grands services. Nous le faisons bien, petit à petit, dans les « Annales » ; mais il faudrait condenser en deux ou trois volumes ce que nous avons déjà délayé en dix sans avoir, il s'en faut, donné le nécessaire. D'ailleurs, il ne s'agit pas ici de polémique, à laquelle nous devons consacrer tant de pages, mais uniquement de science. Nous espérons qu'à force d'attirer l'attention des archéologues et des liturgistes sur des livres de ce genre, nous finirons par susciter quelque bonne et substantielle publication. En attendant, en voici une que nous pouvons consulter et, sur beaucoup de points, prendre pour modèle. De fort curieuses gravures, tirées de manuscrits anciens, représentent des chanoines au chœur d'une cathédrale, un service funéraire dans l'abbaye de Westminster, un autel portatif en jaspe oriental, avec des figures symboliques du xii^e siècle, la chasuble de saint Regnobert de Bayeux, etc. — Ces deux volumes. 40 fr.

LE LIVRE D'OR DES MÉTIERS, histoire de l'orfèvrerie-joaillerie et des anciennes communautés et confréries d'orfèvres-joyailliers de la France et de la Belgique, par MM. PAUL LACROIX ET FERDINAND SERÉ. Un volume in-8^o de 225 pages, illustré de quatre miniatures exécutées en chromolithographie, de 16 planches hors du texte et de nombreuses gravures sur bois distribuées dans le texte, formant ensemble 450 monuments historiques. Beau livre, rempli de faits curieux. La liste des gardes de l'orfèvrerie parisienne, depuis l'an 1337 jusqu'en 1710 ; l'armorial général illustré des corporations d'orfèvres-joyailliers de la France ; le tableau chronologique des communautés d'orfèvres existant dans les villes de France vers 1786, avec l'indication de leurs marques ou poinçons ; les statuts et privilèges du corps des marchands orfèvres-joyailliers de la ville de Paris, font de cet ouvrage un livre entièrement nouveau et parfaitement digne de la « Collection des documents inédits sur l'histoire de France ». Le texte de M. P. Lacroix sur les orfèvres, joyailliers et bijoutiers est peut-être un peu trop littéraire, à supposer que la littérature nuise à la science froide et sèche ; mais il est nourri de faits et de citations. Quant aux gravures, la masse d'objets d'orfèvrerie historique ou précieuse qu'elles représentent est vraiment formidable. Les braves archéologues, qui pensent que l'orfèvrerie et la bijouterie datent de la renaissance et de Benvenuto Cellini, n'ont qu'à ouvrir ce livre pour voir, à s'en crever les yeux, que la renaissance a continué, même en l'appauvrissant, ce qu'on faisait bien avant sa venue. Et cependant MM. Lacroix et Seré ont encore trop sacrifié à la renaissance le moyen âge proprement dit. Un autre reproche que nous adresserons à M. Seré c'est d'avoir donné dans cet ouvrage un grand nombre de gravures qui n'ont qu'un rapport fort indirect avec l'orfèvrerie et les orfèvres. Ces portraits d'Auguste et de Charlemagne, de Chilpéric et de Dagobert, de Saint Louis et de Léon III, de Louise de Savoie et de Marie de Bourgogne, la peinture murale de Sainte-Marie-Transtévère, le palais de Théodoric, à Ravenne, le costume d'un juif du moyen âge, etc., prennent dans ce livre une place que les monuments seuls de l'orfèvrerie devraient occuper. Tout cela sent un peu trop le pittoresque. Cependant, nous aurions tort de nous plaindre ; car ces gravures mêmes prouvent l'abondance des dessins qui décorent ce bel ouvrage 8 fr. 50 c.

ALBUM MONUMENTAL DU DÉPARTEMENT DE L'AUBE, dessiné et lithographié à deux teintes, par CHARLES FICHOT, correspondant du Comité historique des arts et monuments. L'ouvrage sera composé de 24 livraisons petit in-folio; chaque livraison contient deux planches et une feuille de texte, par M. A. Aufaivre, renfermant l'histoire et la description des monuments que les planches reproduisent. Sept livraisons ont paru; elles contiennent des monuments religieux, militaires et civils dont le département de l'Aube est si riche. Nous l'avons déjà dit, cet Album continue et complète le VOYAGE DANS LE DÉPARTEMENT DE L'AUBE exécuté par M. ARNAUD, qui fut le maître en dessin et en archéologie de M. Charles Fichot. Le « Voyage » de M. Arnaud, terminé en 1843, est l'édifice que surmonte déjà d'un étage et que couronne d'un comble élevé l'« Album » de M. Fichot. Le « Voyage dans l'Aube », de format grand in-4°, se compose de 250 pages à deux colonnes et de 120 planches, dont plusieurs in-folio. Ces planches reproduisent des monuments d'architecture, de sculpture, de peinture sur verre, de menuiserie, de serrurerie, d'orfèvrerie de tout âge et de toute espèce. Grâce à MM. Arnaud et Fichot, il n'y a pas de département mieux connu maintenant, sous le rapport archéologique, que le département de l'Aube. Le Voyage de M. Arnaud est de 48 francs; l'Album de M. Fichot est, par chaque livraison, de. 4 fr.

THE ROMAN RITUAL AND ITS CANTO FERMO COMPARED WITH THE WORKS OF MODERN MUSIC. by the Rev. HENRY FORMBY, prêtre du district central. In-8° de XVIII et 96 pages — Ce petit livre est précisément celui dont M. Clément parle aux « Mélanges et Nouvelles » de cette livraison des « Annales ». Ouvrage capital pour la renaissance du plain chant, et que doivent connaître tous les archéologues auxquels est chère cette question si importante. Cette publication est la première d'une série que préparent M. Formby, prêtre catholique du diocèse de Birmingham, et M. John Lambert, archéologue de Salisbury. Il fallait d'abord poser et discuter les principes; c'est ce que fait le petit volume annoncé ici. Puis on entre dans la pratique, et ces messieurs vont publier des livres de chant pour la messe et les vêpres, en latin et anglais, pour tous les fidèles. On voit que la question du plain-chant, en Angleterre, comme en Allemagne, comme en France, et nous voudrions dire comme en Italie, fait des progrès notables. Voici ce qu'écrivait récemment à M. Jules Gondou, rédacteur de l'*Univers*, en lui envoyant le « The roman Ritual », M. John Lambert : « En qualité de directeur d'une suite de publications, qui ont toutes pour but de mettre le plain-chant à la portée du peuple dans nos missions catholiques d'Angleterre, je me permets de vous offrir un exemplaire de ce qui jusqu'ici a paru, espérant que voudrez bien faire part à vos abonnés des efforts qui se font ici, avec assez de succès, pour propager le goût et l'étude du plain-chant. J'ose vous faire remarquer qu'une pareille tentative se fait un devoir de se tenir strictement en dehors de toute question sujette à dispute, en fait de chant, et qu'elle se borne tout simplement à l'œuvre de fournir un texte de chant, et un accompagnement d'orgue très-simple, afin que la chose puisse parvenir au peuple sous la forme la plus accessible et la plus pratique. Si l'on veut avoir du chant, il ne faut pas s'embarrasser dans les discussions, mais agir. L'essentiel est de commencer, en fait de plain-chant, avec le meilleur que l'on a su trouver jusqu'ici, en attendant la découverte du parfait, qui nous est annoncée comme prochaine, que je désire vivement, mais que j'espère assez peu. Mon ami l'abbé Formby a écrit un ouvrage que j'ai l'honneur de vous transmettre et qui traite assez à fond la question de chant de l'Église. L'auteur est un des puseystes convertis; depuis sa conversion, il est devenu prêtre. Quoique l'archéologie musicale ait été assez discutée dans des journaux et des Revues de France, je n'ai pas connaissance d'un ouvrage français qui entre dans la question d'une manière aussi spéciale. La France peut avoir de l'intérêt à savoir comment, depuis leur conversion, s'occupent ces prêtres que nous avons conquis sur l'Église anglicane. » — Ce petit volume est, en effet, d'un intérêt majeur et nous voudrions qu'on en fit un semblable en France. 3 fr.

OUVRES COMPLÈTES DE BERNARD PALISSY, édition conforme aux textes originaux imprimés du vivant de l'auteur, avec des notes et une notice historique, par ANTOINE CAP. In-18 anglais de 477 pages. Ouvrage fort utile à propager, en ce moment surtout où la céramique en général, et particulièrement les pavés en terre cuite sont à l'ordre du jour parmi les archéologues. Les chapitres, relatifs aux terres d'argile, à l'art du potier et aux émaux, sont d'un très-grand intérêt. . . . 4 fr.

SUR UN BILLET D'INDULGENCES DÉLIVRÉ AU XIII^e SIÈCLE PAR L'ABBAYE D'ARDENNES A SES BIENFAITEURS, par M. A. CHARMA, professeur de philosophie à la faculté des lettres de Caen. In-8° de 32 pages, avec un fac-similé. C'est avec un plaisir infini que nous voyons un esprit aussi distingué que M. Charma s'occuper de nos études. Du jour où la philosophie fera de l'archéologie, la libre pensée sera moins hostile à la religion « Tout comprendre pour tout unir », est une partie de l'épigraphie choisie par M. Charma comme étiquette de son curieux travail. . . . 1 fr. 25 c.

LETTRE de la Société des antiquaires de la Normandie à M. le ministre de l'intérieur pour la conservation de l'église Saint-Étienne-le-Vieux, à Caen. In-folio de 4 pages à deux colonnes avec deux lithographies par M. G. BOUET. Nous félicitons M. A. CHARMA, vice-président de la Société des antiquaires de la Normandie, d'avoir, comme président et rapporteur de la commission spéciale, signé cette savante lettre sur Saint-Étienne-le-Vieux. Nul doute que le ministre de l'intérieur n'empêche la destruction inutile d'un édifice où l'art du moyen âge est très-noblement représenté. Le Comité historique des arts et monuments a recommandé vivement à l'administration centrale cette église intéressante. Les lithographies de M. G. Bouet représentent d'une manière remarquable l'extérieur et l'intérieur du monument. 3 fr. 25 c.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DE SOISSONS. Tome troisième. In-8° de 250 pages avec 3 planches lithographiées. L'une de ces planches représente le frontispice du magnifique manuscrit de Gauthier de Coinci, si important pour la symbolique chrétienne; les deux autres, quatre scènes de la création, d'après un manuscrit du XIII^e siècle. La Société historique et archéologique de Soissons est l'une des plus zélées de France; les notices, que MM. Poquet, de Laprairie, Daras, Williot, Lecomte, Édouard Fleury, Périn, Tétart, Souliac, Suin, Destrez, Decamp donnent à ce « Bulletin », renferment toutes des renseignements fort précieux sur l'histoire et l'art du Soissonnais et de tout le département de l'Aisne. Chacun des trois volumes parus est de. 5 fr.

ANNALES DE LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE, SCIENCES, ARTS ET COMMERCE DU PUY. Tome XIV, 1^{er} semestre de 1849. In-8° de 230 pages avec 2 lithographies. Grâce à M. AUGUSTE AYMARD, secrétaire de la Société, la science archéologique commence à prendre une place importante dans ces « Annales ». La partie que nous annonçons renferme une notice fort curieuse sur une porte en bois du XI^e siècle, une église du XV^e, et des fouilles qui ont produit un assez grand nombre de débris antiques. 3 fr.

ÉGLISE ET PORTE DE LA VOUTE-CHILHAC (Haute-Loire), par M. AUGUSTE AYMARD, secrétaire de la Société académique du Puy. In-8° de 24 pages avec une planche. L'église est du XV^e siècle; la porte, qui est en bois, sculptée d'ornements et de deux inscriptions fort curieuses, est du XI^e. Dans sa notice et à propos de certaines lettres ou plutôt de certains ornements arabes tracés sur cette porte, M. Aymard a dit un mot de l'ornementation arabe chez les nations chrétiennes de l'Occident. 4 fr. 50 c.

ÉTUDES HISTORIQUES SUR LA VILLE DE SAINT-GENIEZ-D'OLT (Aveyron), par l'abbé BOESQUET, curé de Buseins. In-8° de 300 pages. Histoire et description de cette ville, des monuments qu'on

y a bâtis depuis le XI^e siècle jusqu'à nos jours. C'est là qu'est inhumé M. Frayssinous, à peu de distance du pays où il est né. Nous recommandons cette monographie comme un excellent modèle pour des travaux de ce genre 3 fr. 75 c.

NOTICE HISTORIQUE SUR LE DOMAINE ET LE CHATEAU DE RAMBOUILLET, par AUGUSTE MOUTIÉ, correspondant des Comités historiques. In-8° de 112 pages. Le château et le parc de Rambouillet étant redevenus à la mode, l'ouvrage de M. Moutié semble un livre de circonstance. Mais ce livre est écrit par l'historien et l'archéologue qui connaît le mieux, certainement, tout ce qui touche à ce domaine royal. 1 fr. 50 c.

NOTICE SUR LE PRÉTENDU TEMPLE DE SAINT-GEORGES-LÈS-ROYE (Somme), par M. l'abbé J. CORBLET, membre de la Société des Antiquaires de Picardie. In-8° de 41 pages. Ce temple est simplement une église romane, comme le prouve avec un grand sens M. l'abbé Corblet. 50 c.

DESCRIPTION DES ÉGLISES DE ROYE, par le MÊME. In-8° de 14 pages. Notes rapides sur les sept églises ou chapelles de la petite ville de Roye. C'est une sorte d'inventaire complet de ces monuments et des objets divers qui les décoraient. 75 c.

DÉCOUVERTE DE LA PREMIÈRE PIERRE DES MINIMES DE TONNERRE, par M. LE MAISTRE, correspondant des Comités historiques. In-8° de 26 pages avec un dessin. Cette première pierre date de 1611. M. Le Maître en prend occasion pour continuer ses savantes études sur le Tonnerrois et pour écrire rapidement l'histoire des Minimes de Tonnerre. 1 fr.

IMPORTANCE DES FOUILLES DE POMPÉI ET D'HERCULANUM; QUELQUES ANTIQUITÉS DE VESUNNA; VIE ET OUVRAGES DE TORWALDSEN; MÉMOIRE SUR LOUIS, architecte du théâtre de Bordeaux et du Palais National de Paris. Quatre cahiers, par M. A. MARCELLIN, architecte, membre de l'Institut historique de France. Dans toutes les brochures de ce genre que nous annonçons, quelle qu'en soit la brièveté, on rencontre des faits et des documents qu'on chercherait vainement ailleurs. 50 c. et 1 fr.

LUCILIBURGENSIA, SIVE LUXEMBURGUM ROMANUM, par le P. ALEXANDRE WILTHEMIUS, de la Société de Jésus. Ouvrage posthume, publié pour la première fois par le docteur NEYEN. Deux volumes in-4° : le premier, de 353 pages pour le texte; le second, de 99 planches lithographiées pour les dessins. Cet utile travail contient l'histoire et la description de tout ce qui concerne les villes, les bourgs, les châteaux, les camps, les voies consulaires, la langue, les costumes, la religion, les habitants du Luxembourg, depuis les temps fabuleux et pendant toute la période romaine. Le texte et surtout le dessin des monuments servent constamment de preuves justificatives. C'est un ouvrage complet et plein de science. Le nombre des monuments dessinés dans l'Atlas s'élève à 486; les dessins nous paraissent exacts, mais ils sont assez grossièrement exécutés. Plusieurs des sculptures qui y sont représentées ont une analogie frappante avec les monuments gallo-romains trouvés à Paris, à Reims et dans tout le nord de la France. On ne peut écrire sur les antiquités romaines et des premières époques du christianisme dans notre pays, sans consulter ce savant ouvrage du P. Alexandre de Wilthéim, que M. le docteur Neyen a enrichi de notes complémentaires. Le texte et l'Atlas. 30 fr.

HISTOIRE DE LA PEINTURE FLAMANDE ET HOLLANDAISE, par ALFRED MICHIELS. Complément. In-8° de 48 pages. Cet important ouvrage, composé de 4 forts volumes in-8°, est complet. M. Michiels termine cette œuvre de style et de science, tout à la fois, par quelques données générales sur les nombreux élèves de Rubens. Les 4 volumes et le supplément 30 fr.

SOUVENIRS ET JOURNAL D'UN BOURGEOIS D'ÉVREUX, de 1740 à 1830, publiés par M. T. BONNIN, inspecteur des monuments historiques et correspondant du Comité historique des arts et monuments. In-18 de XVIII et 374 pages. Ces Souvenirs ne sont pas toujours écrits conformément à la grammaire française; mais rien n'est plus intéressant que de voir écrits, jour par jour, les faits et les impressions d'une des époques les plus tourmentées de notre histoire. Le Bourgeois d'Évreux, ce qui nous intéresse particulièrement, raconte assez en détail les dévastations et les destructions dont furent victimes les églises d'Évreux, depuis la cathédrale jusqu'aux chapelles; la mutilation des statues, la fonte des cloches et des objets d'orfèvrerie. 3 fr. 50 c.

DESCRIPTION DE LA CATHÉDRALE D'ÉVREUX, par M. BATISSIER, auteur de l'histoire de l'Art monumental. In-8° de 24 pages. Une cathédrale comme celle d'Évreux demanderait un volume, et ces vingt-quatre pages, même écrites par M. Batissier, sont bien insuffisantes pour un pareil édifice. Cependant de ce coup d'œil, tout rapide qu'il est, on embrasse toutes les parties du monument, son architecture, comme les œuvres d'art, vitraux, boiseries, etc., qu'il renferme. 4 fr. 25 c.

HISTOIRE DE BLOIS ET DE SON TERRITOIRE, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, par TOUCHARD-LAFOSSE. Un volume grand in-8° et grand in-18. Les Blésois sous les Romains; sous les comtes des maisons de Champagne, de Châtillon et d'Orléans; Blois, sous les rois, à la révocation de l'édit de Nantes, à la révolution et dans ces dernières années; les monuments de la ville et des environs, composent les différentes parties de cet ouvrage. Des gravures sur métal et sur bois ornent tous les chapitres de cette histoire. L'édition in-8°, de 480 pages, 7 francs; l'édition in-18, de 455 pages. 4 fr.

HISTOIRE MÉTALLIQUE DE LA VILLE DE REIMS, de 1848 à 1850, par BRUSSART-BINET. In-4° de 13 planches lithographiées. Cette description des médailles et plombs, relatifs à la révolution de 1848, consacre les souvenirs de tous les mouvements politiques dont la ville de Reims a été agitée pendant trois ans: érection de monuments, apaisement d'émeutes, nomination de représentants et de conseillers municipaux, création de journaux et de sociétés politiques, inauguration d'un canal et d'un chemin de fer, fêtes publiques. Tous ces faits historiques, dont l'ensemble constitue la vie des nations, ont été frappés en bronze et en étain pour servir d'enseignement aux générations futures. Chaque ville, chaque département devraient ainsi consacrer les souvenirs qui leur sont propres, et c'est là que les écrivains iraient un jour chercher les plus curieux documents pour l'histoire de la France entière. 7 fr. 50 c.

HISTOIRE DES VILLES, BOURGS ET VILLAGES REMARQUABLES DE LA MARNE, précédée de notions géographiques et statistiques sur ce département, et d'un précis historique sur l'ancienne Champagne, par M. CALMETTE, maître de pension à Ay. In-18 de 410 pages avec une carte du département. L'épigraphe exprime l'idée qui a présidé à la confection de cet utile ouvrage: « Pourquoi ne pas enseigner aux enfants la géographie de leur département? La plupart sont destinés à y vivre et à y mourir. Ne serait-il pas utile qu'ils en connussent de bonne heure les ressources, l'histoire, les monuments, les hommes célèbres? Ces notions les attacheraient davantage à leur pays. L'histoire du département les initierait à celle de la France. » Sages idées que M. Calmette a parfaitement réalisées. Cet ouvrage peut certainement servir de modèle à tous les semblables que nous voudrions voir publier sur chacun de nos départements. 4 fr.



Lithographie par E. Henker

imprimé en Couleurs par H. ngard, M.

CARRELAGE DE LA FIN DU TREIZIÈME SIÈCLE

Cathédrale de Saint-Omer.

DESSINÉ PAR AUGUSTE ET LOUIS DESCHAMPS — (ECHELLE DE 05 POUR METRE)

ESSAI
SUR LE PAVAGE DES ÉGLISES
ANTÉRIEUREMENT AU QUINZIÈME SIÈCLE.

Lorsque , chez les peuples, le culte religieux cessa de s'accomplir en plein air et sans autre abri que la voûte des cieux ; lorsqu'on éleva des monuments qui furent consacrés à la divinité , on s'appliqua , pour honorer plus dignement Dieu , à décorer avec soin l'intérieur de ses temples. Les ornements passèrent ensuite du temple dans la maison ; ils furent adoptés dans les demeures particulières , à mesure que les besoins du luxe , excités par une civilisation de plus en plus avancée , se firent sentir. Sculptures , peintures , tout , après avoir servi à embellir seulement , dans le principe , les édifices sacrés , entra dans les habitations des riches , qui l'emportèrent quelquefois en beauté sur les temples mêmes. Ces différentes phases de l'emploi des beaux arts , dans l'antiquité païenne , se sont reproduites à diverses époques et toujours dans le même ordre.

Ce que je viens dire pour la sculpture et la peinture , est également vrai pour l'architecture. Le moyen âge a seul fait exception sous ce rapport ; car aucun des palais , qui nous en sont restés , ne peut être comparé à ces admirables églises gothiques que cette époque a laissées. Mais , si les édifices particuliers n'ont pas surpassé en beauté les édifices religieux , on peut s'assurer que les habitations laïques , châteaux , palais , hôtels et maisons , ont adopté les décorations usitées dans les églises. C'est ainsi que nous voyons les verrières et les pavés historiés employés simultanément pour l'ornementation des deux genres de constructions , si distinctes par l'usage auquel elles étaient destinées. Souvent , malgré le sentiment de religion et de haute convenance qui dominait cette époque , la décoration intérieure des châteaux et des palais l'emporta sur celle des édifices consacrées à Dieu. Aussi est-il

très-difficile, en parlant du moyen âge, de faire l'histoire entièrement séparée de telle partie des beaux arts appliquée aux usages civils ou aux usages religieux. Ce mélange est surtout remarquable dans le sujet que j'ai entrepris d'esquisser, c'est-à-dire, les pavages intérieurs des édifices. Souvent, en effet, on rencontre le même genre d'ornements du sol, ou de l'aire d'une construction, employé concurremment dans les demeures particulières et dans les églises. Néanmoins ceux sur lesquels je m'appesantirai spécialement, et qui composent les planches annexées à cet essai, appartiennent incontestablement à la dernière catégorie, à la classe des édifices religieux, puisqu'ils y existent encore, à Saint-Omer ou dans les environs.

Le recouvrement du sol de l'intérieur des monuments religieux a été très-varié. Le plus ancien, que nous connaissons, est la mosaïque. Employée dans l'antiquité pour la décoration de la *cella* et, postérieurement, pour l'ornementation de tous les édifices publics de quelque importance, la mosaïque se trouvait universellement en usage à l'époque de l'avènement du christianisme. Lorsque, après de longues et sanglantes persécutions, la religion catholique éprouva quelque repos sous Constantin, les chrétiens cessèrent de célébrer les mystères sacrés dans les catacombes, et l'on affecta quelques édifices publics aux exercices du culte nouveau. Il y avait alors à Rome des palais, appelés basiliques, où se rendait la justice. Ces palais furent les premières églises, et naturellement, dans l'origine, on les imita lorsque l'on construisit des édifices consacrés exclusivement au service du vrai Dieu. Ils étaient terminés par une niche décorée de mosaïques, niche ou abside qui était à proprement parler le prétoire. On conçoit que ce genre de peintures dût frapper les yeux par la richesse de son ornementation, et que l'on dût s'empresse de l'imiter en remplaçant toutefois les sujets profanes par des sujets sacrés. Aussi, dans les premières basiliques byzantines, l'abside, arrondie au fond de l'église, est décorée de mosaïques représentant Jésus-Christ entouré de ses disciples. Vers le ^ve siècle de notre ère, cette ornementation fut presque généralement employée dans les églises qui dérivèrent toutes, pour la forme, de la basilique romaine¹. Ce genre d'ornement devint à la même époque tellement en usage que, non content de l'employer pour recouvrir le sol, on l'adapta en guise de peinture contre la paroi des églises. J'emprunte à M. Wallet, ouvrage précité, quelques exemples de ce genre.

A Rome, dans l'église de Saint-Paul-hors-les-Murs, l'immense arcade qui

1. WALLET, *Description du pavé mosaïque de Saint-Berlin*, page 41.

séparait l'abside de la grande nef, connue sous le nom d'arc de Placidia, était décorée d'une mosaïque où se voyait le Sauveur entouré des vingt-quatre vieillards de l'Apocalypse; cette peinture date du v^e siècle. Le dôme de Sainte-Sophie de Constantinople, bâtie par l'empereur Justinien I^{er} (vi^e siècle), est orné de mosaïques, que les Turcs ont recouvertes d'une couche épaisse de chaux. A Ravenne, l'église de Saint-Martin avait une tribune enrichie de mosaïques dorées, offrant les figures de Justinien et de son épouse Théodora. Le plafond, le pavé à fond d'or, et le cloître de l'église de Saint-Marc de Venise sont cités comme des ouvrages des vi^e et viii^e siècle. A Rome, à Sainte-Suzanne et à Saint-Jean-de-Latran, se trouvent ou se trouvaient des peintures mosaïques, où sont représentés le pape Léon III et Charlemagne. Ces travaux paraissent dater du commencement du ix^e siècle. L'abside de l'oratoire de Saint-Grégoire, bâtie sous Grégoire IV, vers 828, dans l'église de Saint-Pierre de Rome, était décorée d'une mosaïque à fond d'or. A Spolète, la cathédrale possède sur la façade une grande mosaïque qui porte la date de 1207, et que Rumlhor regarde comme une imitation du bon style des Grecs modernes.

Ces exemples suffisent pour montrer à quel usage, presque universel, était employé l'art de la mosaïque. Moins sujet à la détérioration que la peinture à fresque, et offrant de loin un ensemble très-agréable, surtout à cause de la perfection à laquelle étaient arrivés les artistes en ce genre, il dut, on le comprend facilement, obtenir la préférence. Au reste, l'examen attentif que l'on peut en faire prouve bien son origine romaine : les figures n'ont pas cette raideur, cette maigreur et cette mysticité des compositions byzantines; les personnages sont courts et trapus, plutôt que minces et allongés ¹.

Si maintenant nous sortons des pays étrangers pour arriver en France ou dans les pays circonvoisins, nous retrouvons les mêmes faits. La Gaule conquise par les Romains adopta bientôt les mœurs et les coutumes des vainqueurs. Les beaux arts de la métropole s'introduisirent à la suite des armées envahissantes, et l'on vit le sol gaulois et germain se couvrir de villas et de temples semblables à ceux de Rome. Tout y fut copié servilement; le même genre d'ornementation y fut employé, et nous y retrouvons également la mosaïque en usage soit comme pavage, soit comme remplaçant la peinture murale. Il est donc assez rationnel de penser que l'introduction de ce mode de décorations eut la même origine qu'en Italie. Je ne m'arrêterai pas à rappeler toutes les découvertes de mosaïques de l'époque romaine qui ont

1. AMPÈRE, *Histoire littéraire de France avant le xii^e siècle*, t. III, page 249.

été signalées; elles se trouvent décrites dans des publications spéciales; d'ailleurs, ce serait une excursion qui nous écarterait trop de notre sujet.

De même qu'en Italie, lorsque le christianisme devint la religion reconnue, on se servit en Gaule des temples païens pour y célébrer les cérémonies du culte chrétien. Dom Martin ¹ cite un temple païen qui fut converti, à Toulouse, en église chrétienne sous le nom de la Daurade. La Daurade, à ce qu'on dit, était décorée de peintures mosaïques, exécutées vers le v^e siècle, par les Goths, lors de leur domination dans cette ville. Lorsque, après la conversion des Francs, on éleva des temples nouveaux à la gloire du vrai Dieu, on adopta naturellement ce genre si riche de décoration. La petite basilique élevée sur le mont Sainte-Geneviève, à Paris, sous le roi Clovis, avait reçu un pavé en mosaïque ². L'église Saint-Germain-des-Prés, bâtie par Childébert I^{er} (au milieu du vi^e siècle), possédait, suivant Gislemar, un pavé composé de toutes sortes de petites pièces de rapport ³. Grégoire de Tours ⁴ nous apprend qu'Agricola, évêque de Chalon-sur-Saône, fit ériger lui-même sa cathédrale, et l'orna de marbres et de mosaïques (deuxième moitié du vi^e siècle).

A leur arrivée en Flandre, c'est-à-dire après l'an 638, saint Bertin et ses compagnons bâtirent, dans le pays de Théroouanne, une belle église en pierre et en briques, consolidée à l'extérieur par des colonnes, ornée en dedans de lames d'or et de mosaïques ⁵. Folquin en fait la description en ces termes : « Quo in loco sanctus vir tantum in Dei nomine sudavit, ut primitus templum, lapidibus rubrisque lateribus intermixtum, in altum erigeret, cujus ex vicino columnæ, quarum capitibus singulis impositis testudine, utramque parietem firmiter sustentant. Néc minus interius oratorii pavimenta multicoloris junctura, quæ pluribus in locis aurea infigunt lamina, decenter adornavit » ⁶. En prenant à Ravenne le plan et les matériaux de l'église d'Aix-la-Chapelle, Charlemagne avait dû y prendre aussi le goût des mosaïques. Cette église en renferme, en effet; une d'elles a été publiée par d'Agincourt (planche xvii, peintures, fig. 42) ⁷. C'est ici le lieu, par ordre de date, de rappeler la mosaïque qui se voyait dans l'église Saint-Remi de Reims, et

1. *La Religion des Gaulois*, t. I, ch. 48, page 147 et suivantes.

2. MOLINET, *Histoire ecclésiastique*.

3. *Histoire de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés*, par BROUILLART, page 5; et *Acta SS. Ordinis sancti Benedicti*, vie de saint Doctrovée.

4. *Histoire ecclésiastique*, livre X, § 31.

5. GUÉRARD, *Introduction au Cartulaire de Folquin*, p. xxxiii.

6. *Cartularium Folquini*, page 17.

7. AMPÈRE, *Histoire littéraire de France, avant le xii^e siècle*, t. III, page 252.

dont le directeur des « Annales », M. Didron, a parlé dans une de ses dernières livraisons¹. On voyait encore, dans la même ville, une autre mosaïque dans le chœur de l'église de Saint-Symphorien, qui datait du XI^e siècle, suivant Gêruzez². A Périgueux, en 1077, le tombeau de saint Front fut orné de mosaïques³. A Cruas, dans le sanctuaire de l'église de l'abbaye des Bénédictins, on voyait un pavé mosaïque, portant la date de 1095⁴. A Lyon, dans le sanctuaire de l'abbaye d'Ainay, se trouvait un reste de pavé du commencement du XII^e siècle, avec une inscription indiquant que la consécration en avait été faite par Pascal II, et où l'on voyait la figure de ce pape. Le sol tout entier de l'église Saint-Irénée, dans la même ville, était couvert de mosaïques du XII^e siècle⁵. Enfin nous citerons, en dernier lieu, la mosaïque, également du XII^e siècle, découverte dans l'ancienne abbaye de Saint-Bertin, à Saint-Omer, et faisant partie du musée de cette ville⁶.

Je n'ai pas eu l'intention de mentionner toutes les mosaïques existant encore dans les églises de France ou dont les fragments ont été retrouvés; j'ai voulu seulement en donner un aperçu. Mais il est facile de voir, en consultant les auteurs qui en ont parlé, qu'au XII^e siècle s'est arrêté l'usage de la mosaïque proprement dite. Quelle en est la cause? c'est difficile à dire. Peut-être en a-t-il été comme de tous les arts du monde; la mode étant passée, on n'en voulut plus. Il faut bien le reconnaître : au moyen âge même, tout était soumis à l'empire de la mode. On ne peut objecter que ce genre d'ornementation était trop dispendieux; car l'emploi des dalles gravées, qui le remplaça, devait coûter au moins aussi cher. Toujours est-il qu'en examinant avec soin ce que les auteurs du moyen âge ont désigné sous le nom de mosaïques, à partir du XIII^e siècle, on ne doit plus y voir que ce genre de travail formé par des carreaux vernissés dont je parlerai plus bas.

Longtemps la mosaïque chrétienne, à l'imitation de la païenne, ne prit pour sujets que des arabesques et des motifs tirés de l'histoire ancienne. Quelquefois, mais rarement, on y figurait des faits de l'histoire contemporaine. Le pavage des églises complétait ainsi, sans aucune réserve, le système de représentations que la sculpture et la peinture mettaient sous les

1. *Annales Archéologiques*, volume X, pages 64-67.

2. « Description de la ville de Reims ».

3. WULGRIN DE TAILLEFER, *Antiquités de Vesonne*, livre III, page 394.

4. *Voyage littéraire*, 1^{re} partie, page 287.

5. *Voyage littéraire*, 1^{re} partie, page 235. J'ai emprunté l'indication de la plupart de ces mosaïques à l'ouvrage précité de M. Wallet.

6. Je donnerai, plus bas, une description abrégée de la mosaïque de Saint-Bertin à l'usage des lecteurs des « Annales Archéologiques ».

yeux du peuple, pour former son instruction religieuse. Plus tard, vers le XI^e siècle, l'habitude s'introduisit de placer le simulacre des morts sur leurs tombeaux. Les Étrusques et les Romains avaient déjà pratiqué cet usage ¹. A partir de cette époque, cette coutume prit de plus en plus d'extension, au point que souvent on bouleversait le pavage des églises pour y placer les pierres tumulaires ².

La mosaïque de Saint-Bertin est due au même motif. Elle recouvrait en effet la tombe du jeune Guillaume, fils de Robert II, comte de Flandre. Indépendamment de l'inscription qui, par sa date, précise l'époque de la construction de cet ouvrage, le passage suivant d'Ypérius, vient encore la confirmer. « Eodem anno, id est anno Domini MCIX, Willermus, filius comitis « Flandriæ Roberti, apud Ariam moritur, et inde ad hoc monasterium delatus et sepultus est ante locum ubi tunc erat majus altare, cujus sepultura, « artificè composita ex lapidibus minutissimis diversorum colorum, opere « musiaco, quasi depicta foret, armato milite fuit decorata ³ ». Cette mosaïque était formée par une grande croix de Saint-André, dont les extrémités et le centre portaient pour ornement une pierre gravée en creux, ainsi que le fait supposer une des premières, représentant un lion. Dans les espaces triangulaires, laissés libres entre les bras de la croix, se trouvaient quatre sujets principaux, dont trois seulement ont été retrouvés : le tout était entouré d'une bordure contenant les signes du zodiaque. Le sujet principal, placé dans l'axe du chœur, représente le jeune prince Guillaume enveloppé d'un linceul, et la tête reposant sur un oreiller. Une inscription incomplète entoure cette figure; c'est la suivante :

† ANN. DNI. M. C^o. VIII. IN. D. I. III. KL..... COMITISSE

Elle recouvrait la sépulture du jeune prince, dans le tombeau duquel on a

1. V. AMPÈRE, *Histoire littéraire de France*, t. III, page 467.

2. Il y a plusieurs années, M. Louis Fabry-Rossius, correspondant des Comités historiques de France à Liège, nous envoya un extrait fort curieux de la « Chronique du monastère de Saint-André de Bruges ». Dans cet extrait, que nous avons perdu de vue et que nous venons de retrouver, l'historien décrit l'intérieur du monastère, tel qu'il existait en 1242. Nous y lisons ce passage, où l'auteur semble se plaindre que la mosaïque en petites pierres de couleur, et imitant un tapis, dont l'église entière du couvent et le cloître étaient ornés, ait été détruite en grande partie par les sépultures qu'on y avait faites : « Consimili etiam opere (minutissimis et multipliciter effiguratis lapidibus) stratum fuit omne pavimentum totius ecclesiæ nostræ, quod jam pro majori parte deperit, sicut et in tribus partibus ambitus nostri, ob crebras injectas sepulturas ».

(Note de M. Didron.)

3. V. *Chronicon Sithiense Sancti-Bertini*, par YPERIUS, imprimé dans le 3^e volume du *The-saurus novus anecdotorum*, de MARTÈNE et DURAND (1717), chap. 40, 9^e série.

retrouvé une plaque de plomb, portant une inscription entière, qui pouvait servir à compléter la précédente. Ce sujet a la forme d'un carré long.

Celui qui lui faisait face est circulaire. Il représente le roi David jouant de la harpe ; à sa droite un lévite lui tend un livre , probablement le livre des psaumes, vers lequel la tête du roi-prophète est tournée.

Des deux sujets qui étaient placés dans la ligne perpendiculaire à l'axe du chœur, il ne reste plus que celui de gauche, circulaire comme le précédent. On y voit un personnage assis, la tête ceinte d'une couronne, levant la main gauche, et tenant dans sa droite un sceptre. Un bras sort de la bordure, comme d'un nuage, et se dirige vers lui. Dans le champ est écrit le mot REX ; les trois lettres sont placées perpendiculairement, l'une sous l'autre. Une discussion s'est élevée sur le nom du personnage ici représenté. M. Hermand¹ y reconnaît le suzerain du comte de Flandre, qui serait alors le roi de France Louis le Gros, auquel seul pouvait s'appliquer le mot REX. M. Wallet, au contraire, dans son ouvrage précité, ne veut y voir que le roi Salomon ; il s'est conformé en cela aux recommandations, faites par le Comité des arts et monuments, de rechercher le plus souvent dans la Bible l'explication des sujets figurés sur les monuments du moyen âge, et de n'y voir que très-rarement des motifs tirés de l'histoire contemporaine. Malgré le respect que je professe pour les décisions du Comité, je suis plutôt porté à suivre l'opinion de M. Hermand. La représentation peinte des personnages vivants n'était pas rare, même à cette époque (on peut en voir divers exemples dans les mosaïques citées précédemment), et il ne serait pas étonnant que le comte de Flandre, voulant rendre hommage à son suzerain, l'ait fait figurer dans la mosaïque construite sur la tombe de son fils. D'ailleurs, il me semble que si l'on avait voulu représenter le roi Salomon, ou tout autre prophète, on lui eût donné un attribut caractéristique qui eût pu le faire reconnaître ; car on ne peut prendre comme attribut le bras qui sort des nuages, vu qu'il indique la protection du ciel étendue sur le prince, ainsi que cela se voit sur les monuments byzantins.

Dans la description sommaire qui précède, il n'est point question, ainsi qu'on aurait dû s'y attendre par le passage précité d'Ypérius, de guerrier armé représentant le jeune prince Guillaume. M. Hermand pense qu'il devait se trouver dans le quatrième médaillon, qui manque totalement. M. Wallet, au contraire², prétend que la description d'Ypérius n'était pas exacte, et

1. *Essai sur la mosaïque de Saint-Bertin*, inséré dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de la Morinie*, t. I, pages 156 et 157.

2. *Description du pavé mosaïque de Saint-Bertin*, page 36.

qu'il ne faudrait pas s'en étonner, puisque Ypérius ne prit l'habit de moine que huit ans après la destruction de la mosaïque, en 1326. Ypérius n'aurait donc pas vu de ses yeux le pavé en question ; il en aurait fait la description seulement d'après ce qu'il en aurait entendu dire ; de sorte qu'il aurait pu croire que le jeune prince était figuré armé sur son tombeau , ainsi que c'était la coutume à l'époque où il écrivait. J'admets qu'Ypérius n'ait point vu lui-même la mosaïque de la deuxième église ; mais, comme le fait de la destruction était fort récent lorsqu'il entra dans le monastère , plusieurs religieux de Saint-Bertin avaient pu la voir et en donner une description exacte. Il est assez naturel de supposer , qu'au moment où la nouvelle église n'était pas encore construite , les moines devaient s'étendre avec complaisance sur les magnificences de celles qui venaient de disparaître. Je suis donc porté à croire qu'un chevalier armé figurait sur la mosaïque , et , comme il ne reste qu'une seule place inoccupée , c'est en cet endroit qu'il devait être représenté. Mais ce chevalier , au lieu d'être le jeune prince encore enfant, pouvait bien être le comte de Flandre lui-même , placé en face du roi, son suzerain ; dès lors le mot COMES se serait trouvé écrit dans le champ. Les places respectives du roi et du comte, dans ce cas , étaient assez rationnellement choisies , puisque le médaillon portant l'effigie du premier, était du côté de l'Évangile, place évidemment plus honorable que l'autre. Cette hypothèse , que je livre à l'appréciation des archéologues, accorderait assez la narration d'Ypérius , qui était presque contemporain de la mosaïque , avec le résultat mis au jour par les fouilles.

Le zodiaque, qui formait la bordure de cette mosaïque, était complet sans nul doute dans l'origine ; mais, au moment de sa découverte, en 1831, il se trouvait réduit à sept signes , savoir : l'Écrevisse, la Balance, le Scorpion, le Capricorne, le Verseau, les Poissons et le Bélier. Plusieurs de ces signes ne sont même pas entiers. L'exécution de ces sujets du zodiaque est plus soignée que celle des grands médaillons du centre, qui portent des personnages.

Le même pavage devait s'étendre sur toute la surface du chœur de la deuxième église, car on a retrouvé d'autres fragments en dehors de la bordure formée par les signes du zodiaque¹. Le travail de ce pavé est grossier et il indique une époque de décadence. Cependant, tel qu'il est, il devait faire encore un magnifique ensemble. Les parties non occupées par les médaillons

1. WALLER, *Description d'une crypte et d'un pavé mosaïque de l'ancienne église de Saint-Bertin.*

étaient formées par un assemblage de petits carreaux de diverses couleurs, qui devaient faire ressortir merveilleusement les sujets principaux.

Je n'entrerai pas dans les détails d'exécution de cette mosaïque; ces détails sont les mêmes que pour les autres mosaïques, et ils sont assez connus. Au reste, on peut consulter pour cette exécution, ainsi que pour l'appréciation artistique, l'ouvrage précité de M. Wallet, dont je partage entièrement les aperçus à cet égard.

L. DESCHAMPS DE PAS,

Correspondant du Ministère de l'Instruction publique ¹.

1. Dans la prochaine livraison sera donnée la suite de ce travail de M. L. Deschamps de Pas. Comme ce mémoire est écrit spécialement pour les pavés et les dalles de Saint-Omer, nous offrons, dès aujourd'hui, et en tête de ce premier article, une des planches de la série des pavés en terre cuite émaillée qui décorent la salle supérieure du trésor ou de la sacristie attenante à la cathédrale de Saint-Omer. M. Deschamps décrira longuement ce carrelage que nous ne pouvons nous empêcher de qualifier d'admirable; nous n'avons donc pas besoin de nous en occuper aujourd'hui. Ce que nous en donnons avec cette livraison n'en est que le quart; les trois autres quarts dessinés, comme celui-ci, avec un rare talent par MM. Auguste et Louis Deschamps, lithographiés avec une fidélité scrupuleuse par M. Hauger, tirés en couleur avec un très-grand soin par M. Hangard, paraîtront successivement dans les « Annales », et illustreront les articles de M. L. Deschamps. Quand on aura l'ensemble des quatre planches, disposées de façon à ce qu'on puisse les réunir en une seule et les encadrer, nous engagerons nos abonnés à se rappeler les belles mosaïques en marbres antiques et précieux qu'ils ont pu admirer en Italie, en Sicile et en Grèce; et nous les prierons de nous dire si la vile terre cuite de la France et du moyen âge ne vaut pas autant, ne vaut pas mieux, ainsi ingénieusement disposée, que les nobles marbres de l'antiquité païenne. Ce pavé de Saint-Omer est un tapis splendide, un tapis indestructible, comme disent si fréquemment les chroniqueurs du moyen âge. Or, ce pavé, nous le refaisons, en ce moment même et absolument semblable, pour deux églises de l'époque et du style du bâtiment de Saint-Omer. Pour 30 francs le mètre superficiel (nous espérons qu'à force de fabriquer de ces pavés, le prix pourra encore en être abaissé), on a le plus beau carrelage qui ait jamais existé. On voit donc à quoi servent les études archéologiques du moyen âge, puisque, ramenées à l'application et traduites par l'industrie de notre époque, elles réchauffent les arts engourdis depuis trois cents ans par la froideur et la stérilité de l'archéologie païenne. (Note de M. Didron aîné.)

MANUSCRITS DE MUSIQUE ANCIENNE¹.

En quittant les bibliothèques de Paris et de Reims, dont nous avons indiqué les manuscrits antérieurs au XIII^e siècle inclusivement, nous ne saurions omettre celui provenant du monastère de Lérins, qui se trouve à la Bibliothèque nationale, de format in-folio, sous le n^o 767. Cet important manuscrit, qui paraît appartenir au XIII^e ou XIV^e siècle², offre, sur une portée de quatre lignes rouges, des chants dont la provenance, en grande partie

1. La première partie de cet inventaire de nos bibliothèques publiques, sous le rapport des manuscrits de musique ancienne, a paru dans les « Annales Archéologiques », volume IX, pag. 215-231. Dans cet article se sont glissées quelques fautes qu'il est utile de relever. — Page 218, ligne 28, au lieu de *pénible*, lisez *possible*; page 224, ligne 2, et même page, ligne 32, pour *adit*, lisez *adsit*; page 225, ligne 36, au lieu de *roulant*, lisez *coulant*; page 226, ligne 34, pour *præcipius*, lisez *præcipuis*; page 227, ligne 7, pour *partæ*, lisez *parta*.

Afin d'ajouter petit à petit à la série déjà importante de nos fac-similés de musique ancienne, nous donnons aujourd'hui un chant français tiré, paroles et musique, du manuscrit de Gautier de Coincy, les « Miracles de la Vierge ». Nous avons choisi ce curieux exemple, d'abord parce qu'il est en français; ensuite, parce que c'est une sorte d'écho perpétuel, une répétition infatigable, pour ainsi dire, de syllabes finales et même de mots entiers; enfin, parce que commencé en clef de fa, il continue en clef d'ut, puis en clef de fa, puis en clef d'ut et se termine enfin en clef de fa. Nous disons se termine fort inexactement, puisque la notation manque aux deux derniers mots et que ces mots eux-mêmes n'achèvent pas le morceau, qui est beaucoup plus long. Seulement tout ce qui vient après QUANT A n'est plus noté. Ou le chant en était connu de tous; ou l'on se contentait, après avoir commencé ce morceau en le chantant, de l'achever en le récitant. Nous en restons là des morceaux de musique intercalés, de distance en distance, dans le poème de Gautier de Coincy; mais, dans un prochain numéro des « Annales », nous ouvrirons une série nouvelle, fort importante, fort utile principalement, et qui se continuera sans interruption pendant toute l'année 1851. Nous ne donnerons que des fac-similés, ainsi que nous avons fait depuis six mois. On n'aura donc plus l'ombre d'un prétexte pour nous accuser de modifier, d'altérer ou d'embellir l'ancien chant; on l'aura, ce chant, écriture et musique, texte et notation, absolument tel qu'il repose depuis si longtemps dans les plus beaux manuscrits du plus beau moyen âge. (*Note du Directeur.*)

2. L'incertitude de cette date nous avait fait hésiter, dans le principe, si nous ajournerions au XIII^e siècle l'examen de ce manuscrit. Nous avons estimé, après réflexion, qu'il valait mieux ne pas l'isoler des autres manuscrits de la Bibliothèque de Paris, que nous avons analysés dans un précédent article.

Dieu uierge senee nee

fus en plain croissant. civil

sant ua tant ta renommee

nommee ies seur tout renom

toi renom. toi lo toi uois

a ourant ourant te quier

de cuer fin quala fin te traust

mame secourant **D**ame qui

mondais le monde monde si

mame en cest mont que môt

lassus la lasse m monde mō

de uierge qui te sert tant de

sert que diex ou ciel le semor

le mont a bien seurmonte

tut monte uont li tien lai

fus amont. **D**ieu dieu de

nostre amier. meie le pris

protraitas trait as le mon

de de misere nus iert adunz

et li fil en essil quant a

romaine, nous semble hors de doute. On retrouve encore la plupart de ces chants dans nos graduels et vespéraux actuellement à l'usage de Rome. On en jugera par ceux que nous allons indiquer, et qui, même sous d'autres rapports, fournissent matière à de curieuses observations.

Nous remarquons d'abord, sous le titre suivant, « *In vigiliâ natalis Domini, ad matutinas* », l'hymne « *Veni redemptor gentium* », dont le chant, sur le premier ton, respire une tendre et suave mélodie. Ce chant est parvenu jusqu'à nous, presque sans altération; il est adapté, comme il l'était dès le principe, à la plupart des textes d'hymnes du temps de Noël, dans nos diocèses du Midi, qui ont conservé le romain. Les auteurs de la nouvelle liturgie viennoise ont eu le bon esprit de l'adapter également aux hymnes de ce temps liturgique, composées par eux, à cette fin, sur un mètre identique et uniforme. Plût à Dieu qu'ils eussent toujours été aussi bien inspirés! Après le « *Veni redemptor gentium* », et toujours sur le même air, on trouve, sous la rubrique « *In die nativitatis Domini* », le « *Christe redemptor omnium* », dont le texte offre beaucoup d'analogie avec celui de l'hymne des vêpres du jour de Noël, à l'usage de Rome, qui a été conservé (texte et notes), dans la liturgie de Vienne. L'hymne « *Jesus refulsit omnium* », pour les vêpres de la veille de l'Épiphanie, qui vient après, n'a rien de saillant, ni quant au chant, ni quant aux paroles. Celui du jour de la fête, « *Hostis Herodes impie* », est tel qu'on le chante encore dans le rit romain. Pour la veille de la Purification, nous voyons écrit tout au long « *Ave maris stella* », mais sans chant. Même observation relativement au « *Quem terra, pontus, æthera* », des matines, et à l'hymne des laudes, hymne si populaire, dont voici le commencement :

O gloriosa domina,
Excelsa super sidera,

Qui te creavit hodiè
Lactasti sacro ubere.

L'hymne, « *Audi benigne conditor* », marquée. « *In die sabbati Antiphona* », présente le même texte que celui actuellement en usage dans le romain, et dans plusieurs autres rites particuliers qui l'ont conservé; il n'en est pas de même par rapport au chant, d'ailleurs assez insignifiant et bien inférieur à celui que nous connaissons. — Le chant de l'hymne des matines du dimanche, « *Summi largitor præmii* », et celui de l'hymne des laudes, « *Jàm sol justitiæ* », ont cessé d'être en usage depuis longtemps. L'un et l'autre sont originaux. Nous ferons la même observation sur l'hymne des matines du dimanche de la Passion, « *Pange lingua gloriosi—Prælium certaminis* », et sur celle des vêpres du samedi « *in albis* », « *Ad cœnam Agni*

providi », avec cette différence, que le texte de ces deux dernières hymnes est encore fort usité dans le rit romain et dans quelques autres, bien qu'avec une mélodie qui n'offre plus le moindre rapport avec l'ancienne. L'hymne des matines, au jour de Pâques, n'a rien de bien remarquable, soit dans les paroles, soit dans le chant, qui est du 5^e ton. Celui des laudes est sous le même chant, mais il est supérieur pour le texte; en voici la première strophe :

Aurora lucis rutilat,	Mundus exultat, jubilat,
Cælum laudibus intonat,	Gemens infernus ululat.

Aux laudes de la fête de saint Pierre, et de la Commémoration de saint Paul, nous voyons l'hymne « O felix Roma, — Quæ tantorum principum », dont ces deux vers seulement ont été conservés dans l'hymne romaine de nos jours. A part cette légère ressemblance, le texte et le chant de ces deux hymnes diffèrent complètement. Telles sont les observations particulières que nous avons à faire touchant cet intéressant psautier de la célèbre abbaye de Lérins. Son importance nous paraît consister principalement en ce qu'il offre une version fidèle du chant romain proprement dit, tel qu'il existait à l'époque de ce manuscrit. — Entrons maintenant dans la bibliothèque de Laon.

Le manuscrit capital de cette bibliothèque est un « in-folio », du XIII^e siècle (n^o 43); intitulé « Hymni et Prosæ ». On y remarque un long KYRIE fardi, c'est-à-dire, entremêlé de prières, de louanges, d'aspirations vers Dieu. Le chant, du 8^e mode, en est fort beau; il est en notation saxonne, alternant avec la moderne. Le texte révèle une expression des plus touchantes, des plus poétiques. Nous allons le donner en entier, d'autant mieux que nous n'avions pas encore publié intégralement des pièces de ce genre. Elles étaient aussi fréquentes dans l'ancienne liturgie qu'elles sont devenues rares dans la nouvelle.

Te, Christe rex, supplices exoramus, cunctipotens, ut nostri digneris: eleison. Kyrie eleison.

Te decet laus eum tripudio, Pater summe, undè te petimus: eleison. Kyrie eleison.

O bone rex! qui super astra sedes, et domine qui cuncta gubernas: eleison. Kyrie eleison.

Tua devota plebs implorat jugiter ut illi digneris: eleison. Christe eleison.

Qui canunt ante te, tu precibus annue et nobis semper: eleison. Christe eleison.

O Theos agie, salvans mirifice Redemptor mundum: eleison. Christe eleison.

Clamat incessanter nostra concio, dicens: eleison. Kyrie eleison.

Miserere fili tui vivi: nobis eleison. Kyrie eleison. In excelsis Deo magna sit laus æterno Patri, qui nos redemit proprio sanguine ut vivificaret à morte. Dicamus indesinanter unà voce: eleison. Kyrie eleison.

Clementissime conditor omnium rerum, o Domine, nostri eleison. Kyrie eleison.

Qui es omnium princeps regum, rex caeli, terræ: eleison. Kyrie eleison.

O Theos, kyrie Sabaoth, solium qui tenes gloria, ymas eleison.

Jesus Redemptor, kyrie eleison.

Cunctipotens genitor, Deus, omnium creator, fons et origo boni, pie, luxque perennis, eleison.

Suivent d'autres chants de « Kyrie » aujourd'hui inconnus; ils ne remplissent pas moins de quinze pages in-folio.

Après le « Kyrie », viennent deux « Gloria », du quatrième mode, et séparés par le trait suivant: « Regens cuncta benigne cœlica, et terrena, pontica simul, atque summa residens in poli arce. Terris dignatus es descendere, rex regum, cujus constat sine tempore regnum ». Viennent ensuite, un troisième « Gloria » du quatrième ton, le même qu'on chante aujourd'hui, dans le romain, aux « simples » et aux fêtes; et un quatrième « Gloria », dont le chant s'est perdu, et dans lequel, comme au « Kyrie » précédent, la notation saxonne alterne avec la moderne. Ces deux observations sont applicables à un cinquième et à un sixième « Gloria », séparés par les traits suivants (du 1^{er} ton): « Sedentem in supernæ majestatis arce.—Adorant humillimè proclamantes ad te.—Cum illis undè viginti quinque.—Sanctus, sanctus, sanctus, Sabaoth rex.—Plena sunt omnia gloria tua.—Atque cum innocentissimo grege.—Qui sinè ullà sunt labe.—Dicentes excelsà voce.—Laus tibi sit, Domine, rex æternæ gloriæ.—Cum sancto Spiritu, In glorià Dei patris. Amen. »

Au jour de Pâques, nous retrouvons la séquence « Fulgens præclara rutilans per orbem ». A la deuxième fête (lundi), une autre séquence sur un air inconnu, « Concinat orbis cunctus alleluia ». A la troisième fête (mardi), c'est notre « Victimæ pascale », sauf quelques variantes dans le chant, et avec cette différence, quant au texte, qu'après la strophe « Surrexit Christus », suit immédiatement celle-ci, qu'on voit d'ailleurs dans plusieurs autres manuscrits de cette époque: « Credendum est magis voci Mariæ veraci, quàm Judæorum turbæ fallaci »; ensuite, la strophe ordinaire « Scimus Christum surrexisse », etc. La séquence suivante, du mercredi, « Mane primâ sabbati », a, sauf quelques légères variantes, le même air que le précédent. A la cinquième fête (jeudi) nous remarquons sous ce titre, « Ad vespas ante crucifixum », la séquence « Laudes crucis attollamus » sur le même chant que le « Lauda Sion ». Nous avons déjà établi, sur un document irrécusable, que ce chant est du xii^e siècle, si toutefois il ne remonte pas plus haut. Saint Thomas l'a appliqué au texte, par lui composé, du « Lauda Sion », comme

il l'a fait de plusieurs autres anciennes pièces de chant, qu'il a adaptées à son office du Saint-Sacrement ¹. C'est ainsi qu'au XIII^e siècle, on chantait, sur la même mélodie, l'ancienne séquence « *Laudes crucis attollamus* » et celle alors toute récente du « *Lauda Sion* ». La première est tombée en désuétude; la dernière est restée comme un vrai chef-d'œuvre de texte et de chant liturgiques, malgré les défauts qui la déparent, quant à la mélodie, et qui devaient résulter inévitablement de son appropriation à un texte autre que celui pour lequel elle avait été primitivement composée. Voyez le « *Traité* » de Poisson, sur ce point important.

Les fêtes de l'Ascension et de la Pentecôte nous offrent les mêmes hymnes, « *Rex omnipotens* », « *Sancti Spiritus* », que nous avons relevées dans un précédent article. Il y en a deux différentes pour les lundi et mardi de la Pentecôte, dont le chant n'est plus usité. Il en est de même de celui de la prose de saint Jean-Baptiste, qui respire, ainsi que les paroles, la douceur et la piété. Les hymnes de saint Pierre et de saint Paul, de la Nativité, de sainte Madeleine, de saint Laurent, qui viennent à la suite, ne donnent lieu à aucune observation particulière.

Nous remarquons à l'office de saint Hippolyte le beau chant, noté, de l'épître « *Justorum animæ* ». Celui de la séquence « *Laureata triumphali* », celui d'une autre séquence de l'Assomption, « *Reginæ nunc cœlorum* », ne sont plus usités. L'épître de la Dédicace est, comme la précédente, entièrement notée. De la page 85 à la page 87, de ce beau manuscrit de Laon, on voit des « *Sanctus* » et des « *Agnus Dei* » farcis, dans le genre du « *Kyrie* » que nous avons reproduit ci-dessus. A la page 87, se trouve une belle prose à la Vierge, « *Salve mater Salvatoris* », et deux autres sur le même sujet. « *Ave virgo gloriosa* » et « *Ave mundi spes, Maria* ». Remarquons, en passant, combien le moyen âge était fervent dans son culte à la Vierge. A une époque où nos plus belles cathédrales avaient été dédiées sous son invocation, Marie devait naturellement inspirer aussi bien les musiciens que les architectes et les sculpteurs. A la page 90 de notre manuscrit, nous retrouvons, en notation saxonne sur quatre lignes noires, la prose « *Veni sancte Spiritus* » sur l'air encore usité de nos jours, mais avec quelques variantes assez consi-

1. C'est ce que Poisson démontre fort bien dans son « *Traité théorique et pratique du Plain-Chant* », pages 99 et 144. Il dit positivement, mais sans citer le manuscrit, que la prose du Saint-Sacrement a été mise sur le chant d'une plus ancienne, qui était celle de la Sainte-Croix. Il prouve ensuite, par des citations péremptoires d'anciennes pièces de chant, qu'on « ne fit dans le temps aucun chant nouveau pour le nouvel office du Saint-Sacrement, mais qu'on prit les plus beaux chants des autres offices, pour les adapter à celui-ci ».

dérables vers le milieu. La page 158 nous offre un « *Lucis creator optime* », dont le chant est tout différent de celui de la même hymne dans le romain actuel. A la page 159, nous remarquons l'hymne des complies de la Vierge, « *O quàm glorifica luce coruscas* », mais également sous un chant qui diffère entièrement de celui qui se trouve dans nos livres de chœur. La page 161 nous présente l'hymne du Carême, « *Audi benigne conditor* », sur l'air encore usité, mais mieux écrit selon la tonalité, comme la plupart des anciens chants. La même remarque s'applique au « *Vexilla regis prodeunt* », qui vient à la suite. Enfin, nous trouvons, à la page 163, les deux hymnes « *Ad cœnam Agni providi* » de Pâques, et « *Jesu nostra redemptio* » de l'Ascension, dont les chants respectifs n'offrent aucune analogie avec ceux qui sont actuellement en usage dans le rit romain.

Nous ne pousserons pas plus loin nos remarques sur ce beau manuscrit du XIII^e siècle. Nous ne parlerons pas d'autres manuscrits moins riches, moins importants, que contient la même bibliothèque de Laon. Les nombreux spécimens que nous venons d'exposer au lecteur suffiront pour lui confirmer (surtout s'il les étudie, comme nous l'avons fait, sur les lieux mêmes,) la vérité des observations générales qui terminent notre article du volume IX, page 215, et auxquelles nous ne pouvons que le renvoyer. Nous allons compléter celui-ci par l'examen raisonné et également comparatif de ceux des manuscrits de la bibliothèque publique de Châlons-sur-Marne, qui remontent au XIII^e siècle inclusivement.

Quoique moins riche que celle de Laon, la bibliothèque de Châlons est néanmoins, en fait de manuscrits de musique, une des plus intéressantes de France, où il en existe si peu qui possèdent des manuscrits de ce genre ¹. Le plus curieux, que nous ayons exploré à Châlons, nous paraît remonter au XIII^e siècle, car il n'a pas de date; c'est le premier de cette époque, où nous ayons trouvé nos quatre antiennes à la Vierge, ainsi que les vêpres des morts, tout le « *Libera* » romain et la belle antienne, également romaine, « *Subvenite ei* ² ». Il contient sous ce titre, « *In Processione intrà claustra* »,

1. Le nord de la France est plus riche, sous ce rapport, que le midi; c'est pourquoi nous le citons de préférence. Quant au midi, c'est à peine si dans quelques-unes des principales villes du Dauphiné, de la Provence et du Languedoc, on trouve quelques rares manuscrits de musique.

2. Il avait régné jusqu'à ce jour une grande incertitude, ou plutôt des opinions trop légèrement reçues, touchant l'origine de l'office des Morts. Un de nos savants explorateurs vient de découvrir le chant de cet office dans un manuscrit du X^e siècle; nous devons lui laisser le soin d'exposer lui-même les circonstances de cette importante découverte. Ceci est une nouvelle preuve du danger ou l'on s'expose, lorsqu'on tranche « à priori » les questions qui se rapportent à la science positive du plain-chant.

le « Gloria laus et honor tibi sit », de la procession des Rameaux ; l' « Hodie Maria virgo cœlos ascendit », de l'Assomption ; et la prose « Inviolata », sous le même chant que celui actuellement usité, mais plus pur, plus coulant. Elle est marquée du 6^e ton. On y remarque (c'est une intéressante particularité) une antienne pour la Conception et la Nativité, ainsi intitulée : « In Conceptione gloriosæ Virginis et in Nativitate ejusdem, ad processionem ». A la veille de Pâques, c'est la même antienne qu'on chante encore aujourd'hui dans plusieurs diocèses, pour les vêpres du samedi saint : « Dum transisset sabbatum ». Le chant de l'antienne « Lumen ad revelationem » et du « Nunc dimittis », pour la bénédiction des cierges, le jour de la Purification, est exactement semblable à celui dont retentissent nos églises à cette solennité. On trouve, sous la rubrique « In dominicâ secundâ Adventûs per claustrum », les belles antiennes (que nous regrettons bien de ne pouvoir reproduire avec leur notation) « Venite omnes », « O beata infantia », « O Virgo super virgines benedicta », « O quàm casta Mater », « O beatum ventrem Mariæ », « Latentur cœli ». Pour les Rogations, nous retrouvons l'antienne « Aufer a nobis » exactement semblable (texte et chant) à celle de nos modernes processionnaires. Tout nous porte à croire que ce manuscrit contient l'office de la cathédrale de Châlons-sur-Marne. Il provient de l'ancienne abbaye des Bénédictins-de-Saint-Pierre, de la même ville. La bibliothèque de Châlons-sur-Marne possède d'autres manuscrits non moins intéressants que celui que nous venons de parcourir. Malheureusement, ils ne portent pas de date. Nous sommes fondés à croire qu'ils ne sauraient remonter au delà du xiv^e siècle. C'est ce qui nous décide à n'en parler que plus tard. La même considération nous oblige à ajourner l'examen raisonné des curieux manuscrits que renferme une des deux bibliothèques publiques de la ville de Lyon, et dont les plus anciens ne vont pas au delà du xiii^e siècle exclusivement.

Maintenant que, par la production fidèle des nombreux manuscrits dont nous avons exactement indiqué les sources, nous avons mis le lecteur à même de se former une opinion raisonnée et consciencieuse sur les diverses questions relatives au chant liturgique jusqu'au xiii^e siècle inclusivement, nous allons, remontant le cours des temps, continuer de saisir à son origine, et de conduire jusqu'à la même époque, l'histoire de l'harmonie employée dans nos chants sacrés, tantôt sous le nom de faux-bourdon, tantôt sous celui de contre-point.

L'abbé JOUVE,
Chanoine de Valence.

PROCESSION DRAMATIQUE AU XVI^E SIÈCLE.

Déjà, dans le huitième volume des « Annales », pages 272-274, M. le baron de la Fons-Mélicoq nous avait donné l'indication d'une grande procession dramatique exécutée à Béthune, en 1562, le jour de la Pentecôte. Aujourd'hui, l'infatigable savant nous envoie le texte même d'une ordonnance des officiers municipaux, ou échevins de Béthune, contenant le programme détaillé de cette cérémonie. M. de la Fons nous écrit : « Mon cher collègue et ami, dans la note qui termine LE DRAME AU XVI^E SIÈCLE, que vous avez bien voulu insérer dans le huitième volume de vos « Annales », vous dites : « Il faut entendre, par toutes ces *figures*, la représentation des faits « de l'Ancien-Testament, qui sont regardés comme des *images* du Nouveau. « Ainsi Jonas, englouti et vomé par la baleine, *figure* le corps de Jésus dévoré par le tombeau, puis rendu à la vie au bout de trois jours. En « représentant les histoires de l'Évangile, on représentait en pendant ces « images de l'Ancien-Testament ». — « Il me tardait de pouvoir apporter la preuve de ces hautes prévisions de la science : je suis donc heureux d'être à même, aujourd'hui, de vous transmettre un document qui fait connaître chacune des figures mentionnées aux pages 272-274 du huitième volume des « Annales ». — Nous allons, en effet, voir représenter à Béthune, sur trente-deux hourds ou échafauds, trente-deux histoires de l'Évangile, expliquées, justifiées, prévues et figurées par soixante-quatre histoires de l'Ancien-Testament. Ces histoires de l'Évangile prennent la vie entière de Jésus-Christ, depuis l'Annonciation jusqu'à son second avènement, c'est-à-dire, jusqu'au Jugement dernier. En voici la série : Annonciation, Nativité, Circoncision, Adoration des mages, Purification, Fuite en Égypte, Massacre des Innocents, Enseignement dans le Temple, Conversion de Madeleine, Résurrection de Lazare, Entrée à Jérusalem, Expulsion des marchands du Temple, Vendition de Jésus, Cène, Prière au Jardin des Oliviers, Prise de Jésus, Jésus devant Anne, Jésus devant Caïphe, Jésus devant Pilate, Jésus devant

Hérode, Flagellation et Couronnement de Jésus, Ecce Homo, Portement de la Croix, Crucifiement, Descente aux Enfers, Descente de la Croix, Sépulture, Résurrection, Pèlerins d'Emmaüs, Ascension, Descente du Saint-Esprit, Jugement dernier.

Ces trente-deux scènes de l'Évangile étaient encadrées, à droite et à gauche, d'un pareil nombre de scènes tirées de l'Ancien-Testament. Chaque sujet principal, complété de ses deux accessoires, fut représenté sur un échafaud par un des corps de métiers de la ville de Béthune; nous en donnerons l'indication après chaque scène. Ces trente-deux échafauds étaient distribués dans les principales rues de la ville, sur tout le parcours de l'immense procession. Dans sa « Notice sur la ville de Béthune (un volume in-8°, Béthune, 1838), à propos de ce drame populaire et religieux, joué en plein air et dans les rues d'une ville du nord de la France, M. Félix Lequien s'exprime ainsi : « La procession de la Pentecôte attirait annuellement à Béthune un grand concours d'étrangers. Plusieurs mois à l'avance, les échevins portaient une ordonnance ayant pour but de prévenir les accidents qui pouvaient résulter d'une grande affluence de monde, et de régler l'ordre de la procession. Celle qui eut lieu le dix-huitième jour du mois de mai 1562 fut remarquable. La plupart des corporations rivalisèrent de zèle et d'efforts, pour ajouter à son éclat ordinaire par des spectacles de nature à justifier l'empressement de cette innombrable quantité d'étrangers qui, dès la veille, avaient envahi la ville. Il avait été fait expresses défenses de s'arrêter dans les rues, sous quelque prétexte que ce fût, chacun étant averti de se rendre au premier coup de cloche de l'église de Saint-Barthélemy, à la suite des clergés, des magistrats et des hallegardiens, de manière à jouir des nombreux spectacles qui devaient se représenter. On assurait que chacun des jeux se continuerait jusqu'à ce que la procession fût entièrement passée. La foule fut telle, que les derniers assistants se voyaient encore dans l'église de Saint-Barthélemy dans la rue du Marais, quand, après plusieurs heures de marche à travers toutes les rues de la ville, la tête de la procession rentra dans cette église. Il y eut trente-deux mystères, ayant chacun deux scènes, vis-à-vis desquels défila la procession. Voici le programme tel que le donnait l'ordonnance des échevins ».

En tête de ce programme se lit la curieuse ordonnance de police qui suit et dont M. de la Fous nous envoie le texte relevé par lui-même dans les archives de Béthune : — « 1562. Interdit à toutz brimbeurs et vaccabondz de non converser en ladiete ville et banllieue, à paine d'estre batu et fustigié par les carrefours de cette ville. Comandant oultre à toutz josnes compa-

gnons de cette dicte ville, estans du serment de Sainct-Michel, de assister avecq les aultres confrères de Sainct-Michel à la diete procession, avecq leur enseigne et bastons, à paine de xx sols par. d'amende. — Semblablement que chacun assistant à ladicte procession, ayt à partir au son de la cloche de Sainct-Betremien (Saint-Barthélemy) et assister à ladicte procession en toutte révérence, sans foudre, ny soy arrester au devant des hours et histoires, lesquelles histoires commenceront dès le commencement du son de ladicte cloche¹, et se continueront jusques ladicte procession sera passée, adfin qu'il ny ayt sy grand foudre.

« Suyvant laquelle ont esté faitz à ladicte procession les hourtz quy s'ensuivent ».

Nous aussi, nous allons suivre ladite procession, et nous en extrairons plus d'un fait précieux, non-seulement pour l'enseignement des masses et pour l'amusement du peuple, mais encore pour l'étude de l'iconographie chrétienne. Aujourd'hui, nous recueillons des matériaux pour une histoire complète de l'art chrétien, et nous les publions comme documents un peu bruts, un peu confus; mais plus tard, d'autres, si ce n'est pas nous, pourront tirer de ce bloc massif une belle forme, une histoire harmonieuse de l'art dramatique au moyen âge et pendant la renaissance. Voici donc le programme de ce qu'on a joué, en 1562, sur chacun des hours de Béthune. M. le baron de la Fons a transcrit le texte même dans les archives de Béthune, pour le donner irréprochable aux « Annales Archéologiques ». Nous le plaçons entre guillemets.

« Premier hourt. — L'ANNOXIATION. — La première figure : Eve et le Serpent seulz. — La seconde figure : Gédéon, armé, à genoulx, l'Angle devant luy, vestu de blancq; et la peau d'ung agneau au mittant ».

Tous nos lecteurs sont assurément beaucoup trop instruits en iconographie et symbolique chrétiennes pour que nous ayons besoin de leur rappeler en quoi Ève et le Serpent d'un côté, Gédéon et la toison de l'autre, sont les figures de Marie à qui l'Ange annonce qu'elle va recevoir la seconde personne de la Trinité et qu'elle restera vierge. La première Ève nous a perdus par sa désobéissance et son orgueil en écoutant le démon; la seconde Ève, Marie, nous a rachetés en écoutant avec autant d'obéissance que d'humilité l'archange Gabriel. Les textes gravés, peints, écrits, imprimés où Marie est comparée par opposition à Ève sont extrêmement nombreux. Quant à Gé-

1. 1499.—A Mahieu Desprez, sergent à verge, xx^s, pour avoir sonné la cloche du beffroi, pour assembler les compaignons *du jeu Sainte-Katherine*. (« Archives de Péronne ».)

déon, ce texte tiré du « *Speculum humanæ salvationis* », indiquera parfaitement pourquoi la toison d'agneau qui figure dans son histoire est l'image de la conception divine : « *Vellus Gedeonis repletum est rore cœli, terrâ siccâ madente* ». Sans vouloir faire étalage de textes et appel de monuments, nous signalerons cependant la belle série de tapisseries du XVI^e siècle, qui décorent la cathédrale de Reims et où se voient l'Annonciation, la Nativité, l'Adoration des mages, la Purification, la Fuite en Égypte, etc., représentées par personnages et complétées par des textes latins et français, absolument comme elles étaient représentées sur les hourts de Béthune. A l'Annonciation, comme à Béthune, on voit la *figure* d'Ève et du Serpent, celle de Gédéon et de la toison. Au-dessus d'Ève qui prend la pomme, on lit : *VIPERA VIM PERDIT SINE VI PARIENTE PUELLA*. Sous Gédéon, on lit : *RORE MADET VELLUS; PERMANSIT ARIDA TELLUS*. Enfin, au bas de la tapisserie :

Le vil Serpent fausement argua	-----	Nostre mere Eve et enfin la decept
L'Ange divin Marie salua	-----	Se humiliant le filz de Dieu conceupt
Et Gédéon noble juge receupt	-----	Signe celeste au mondain territoire
Par la pluie ou la rosee qui cheut	---	Sur la toison en signe de victoire.

Ne dirait-on pas que cette tapisserie de Reims n'est pas autre chose absolument que la peinture de la représentation de Béthune? Du reste, tapisseries et représentation sont de la même époque, du XVI^e siècle. — Si le drame religieux de Béthune s'était joué dans une grande ville comme Paris, où les corporations de métiers abondaient au moyen âge et où l'on n'aurait eu que l'embarras du choix, nul doute que la corporation *actrice* n'eût été prise de préférence parmi celles qui pouvaient avoir, par la nature de leur métier, quelque rapport avec la scène à représenter. Pour mieux faire comprendre notre présomption ou notre hypothèse, nous dirons que les aubergistes, quand ils donnaient un bas-relief ou un vitrail, y faisaient ordinairement sculpter ou peindre soit la Cène du Sauveur, soit le repas des pèlerins d'Emmaüs; les charpentiers affectionnaient la construction de l'arche; les vignerons, la plantation de la vigne et l'ivresse de Noé. Si donc, au lieu d'être à Béthune, petite ville à corporations très-limitées, on eût été à Rouen, à Lyon, à Paris, il est probable que, pour jouer le mystère de l'Annonciation, on se serait adressé à la corporation dont la nature d'industrie ou d'affaires aurait pu avoir quelque rapport avec ce mystère même. La pomme, que mange avidement notre première Mère, dans le Paradis terrestre, semble réclamer les jardiniers; ajoutez que le lys, toujours présent à l'Annonciation, leur revient encore de droit. Quant à la toison de Gédéon, elle peut

appeler les bergers ou les drapiers. Certainement Béthune avait des jardiniers, des drapiers et des bergers, comme nous allons le voir; mais nous avons trente-deux histoires et plus de vingt-cinq groupes différents d'acteurs; par conséquent drapiers, bergers et jardiniers, employés ailleurs, ne pouvaient être à l'Annonciation. On a donc confié la représentation de ce mystère aux brindeliers, suivant M. Lequien; aux cuveliers, suivant M. de la Fons. Où est le rapport, entre cuveliers ou brindeliers et l'Annonciation? Nous serions fort embarrassé de le dire; mais nous n'en devons pas moins soumettre à nos lecteurs l'observation qui précède. Du reste nous ne tenons pas beaucoup à cette idée, qui ne paraît pas fondée pour Béthune; car nous allons voir que la plupart des corporations y jouent des mystères qui ne semblent pas avoir la moindre relation avec leurs métiers.

« Deuxième hourt. — LA NATIVITÉ. — La première figure : Dieu au buisson ardent. Moïse, en bergier, deschaussant ses soliers au milieu des hrebys. — La seconde figure : la Verge de Aron fleurie sur ung autel entre pluisseurs aultres non flouries. Moïse et Aron aux deux bouts de l'autel, et doibt Aron quelquefois prendre ung ensensoir de la main de Moïse et ensenser ledict autel ».

Dans le mystère de la Nativité, une vierge enfante et reste vierge. Ainsi Moïse vit brûler un buisson qui cependant resta vert; ainsi du bois sec, une verge morte, fleurit sans le secours de la sève. A la tapisserie de Reims, qui représente la Nativité, Moïse dit, près du buisson ardent : VADAM ET VIDEBO VISIONEM HANC MAGNAM QUARE NON COMBURITUR RUBUS. A la baguette fleurie d'Aaron, on lit : HIC CONTRA MOREM PRODUXIT VIRGA FLOREM. Au bas de la tapisserie, sont placés ces vers, que j'ai souvent cités, mais qui doivent nécessairement retrouver une place ici :

Comment Moyse fut tres fort esbahi — — Quant aperecut le vert buisson ardent
 Dessus le mout Horeb ou Synay — — — Et n'estoit rien de sa verdeur perdant
 Pareillement la pueelle eust enfant — — — Sans fraction ne aucune ouverture
 Et la virge d'Aron fut florissant — — — — En une nuit cela le nous figure.

Remarquez le mot *figure*, qui termine ces vers; il ne doit pas seulement vouloir dire *représenter*, mais il doit encore avoir la valeur biblique de « signifier par *figure* », absolument comme dans l'ordonnance des archives de Béthune. — Les fabricants d'arcs et de flèches, les sayeteurs de Béthune, jouèrent le mystère de la Nativité. Pas plus de rapport entre les sayeteurs et cette histoire qu'entre les cuveliers et l'Annonciation.

« Troisième hourt. — LA CIRCONCISION. — La première figure : la circonci-

sion de Isaach par Abraham. — La seconde : la circoncision de Eliezer, second fils de Moïse, par la femme de Moïse, nommé Zephora (Séphora), Morienne. Moïse en pèlerin; l'Angle au devant de luy tenant une espée nue, comme le vollant tuer. Zephora en Morienne, assize au milieu des deux, tenant son enfant nud sur son giron, ayant une pierre aigue en sa main ».

Les cuisiniers et cabaretiers de Béthune représentèrent cette Circoncision. A la circoncision, ce baptême juif, ce baptême de sang, on faisait des réjouissances, des festins de famille, comme chez nous, au baptême chrétien. Les cuisiniers et cabaretiers avaient donc un rapport au moins indirect avec ce mystère. — Rien n'est plus fréquent que de voir l'art chrétien représenter l'Église et la Synagogue sous la personnification de deux femmes. L'Église tient un calice et une croix à la main; la Synagogue porte un étendard d'une main et tient quelquefois de l'autre une sorte d'instrument tranchant, arrondi comme une de ces petites hachettes en silex, que les antiquaires appellent des haches celtiques. Cet instrument de pierre est le couteau dont Séphora, la femme madianite de Moïse, se servit pour circoncire Éliézer, son second fils. (*Exode*, III, 25.) La circoncision est un des principaux dogmes du judaïsme, comme le baptême en est un des principaux du christianisme. On conçoit donc qu'on ait mis entre les mains de la Synagogue, cette personnification du judaïsme, le couteau en pierre, l'instrument de la circoncision. Voilà ce que signifie la « pierre aigüe » tenue par Séphora pour circoncire Éliézer, dans cette scène figurative du troisième mystère joué à Béthune. Voyez dans les « Mélanges d'archéologie », de MM. Cahier et A. Martin, volume II, des planches nombreuses gravées d'après des ivoires anciens et où la Synagogue est représentée tenant à la main le « couteau en pierre de la circoncision ». Lisez le savant article de M. Cahier joint, comme interprétation, à toutes ces planches.

« Quatrième hout. — L'ADORATION DES TROIS ROIS. — La première figure : le Couronnement de David. — La deuxième figure : la Royne de Saba ».

Cette quatrième histoire fut représentée par les cordonniers. Si les rois mages étaient venus à pied de leur pays à Bethléem, on concevrait que les cordonniers se fussent intéressés à cette histoire. Mais le moyen âge les représente arrivant et partant à cheval; quelquefois, comme au portail de la cathédrale d'Amiens, venant à cheval et s'en retournant en bateau. Les cordonniers n'avaient donc rien à faire ici. On préférerait y voir les orfèvres ou les changeurs, les merciers ou les parfumeurs, puisque les mages offrent à Jésus de l'or, de la myrrhe et de l'encens. Je suis persuadé que le vrai moyen âge, le XII^e et le XIII^e siècle, aurait eu plus d'intelligence, plus

d'à-propos que le XVI^e siècle abâtardi, que cette renaissance éventée. Du reste, les *figures* sont bien choisies. David est couronné et reconnu roi de la Judée par Abner, le général de Saül, comme Jésus fut couronné roi du monde par les mages; la reine de Saba vient de régions lointaines, du pays de l'encens, pour honorer la sagesse de Salomon, comme les mages vinrent de l'Orient adorer la divinité de Jésus. Voilà de beaux rapprochements et qui sortent, si l'on peut parler ainsi, des entrailles mêmes du sujet. Sur la tapisserie de Reims, où se voit l'Adoration des mages, on voit également la reine de Saba. Près d'elle, on lit : HÆC TIPICE GENTEM NOTAT AD CHRISTUM VENIENTEM. Sous la tapisserie même sont placés les vers suivants :

Comment Abner alla devers David — — — Gai et joyeux plein de chevalerie
 Il l'adora aussitôt qu'il le vit — — — — — Comme roiël par prudente industrie
 Trois rois aussi Jhesus (?) filz de Marie — Adorerent Jhesus-Christ humblement
 De Salomon la haute seigneurie — — — — — Fut adoree par Saba flaultement

Dans le « Speculum humanæ salvationis », on voit, comme figure de l'Adoration des trois mages, trois hommes vaillants apportant à David de l'eau de la citerne de Bethléem. Cette légende indique le sujet : « Tres robusti attulerunt aquam David de cisterna Bethleem ». Ces trois hommes sont Adino, Éléazar et Semma qui traversèrent le camp des Philistins, pour aller chercher de l'eau destinée à éteindre la soif de David. Au lieu de boire cette eau sanctifiée par le courage et le dévouement de ces vaillants hommes, David en fit l'offre au Seigneur. Voyez le second livre des Rois, chapitre XXIII, versets 16-17.

« Cinquième hourt. — LA PURIFICATION. — La première figure : l'Oblation de Samuel, petit enfant, au Temple, par sa mère Anna au prebtre Elye. — La deuxième figure : la Réduction de l'Arche du Testament en la maison de Obeddedon. L'Arche sur ung chariot mené par deux vaches; David devant, vestu de linge blancq, jouant de la harpe avecq pluisseurs aultres joueurs d'instrumens ».

Cette histoire fut encore représentée par les cordonniers, ce qui montre bien, comme nous le disions, qu'il devait y avoir pénurie de corps de métiers dans la petite ville de Béthune. — Au bas de la tapisserie de la Purification, à Reims, on lit :

Comment jadis une chascune femme — — — Au temple alloit afin de presenter
 Son premier filz Marie la noble dame — — — Tres humblement y a volu porter
 Son filz Jhesus pour la loi contempter — — — Et n'en avoit quelque necessité
 Et Samuel est assez a noter — — — — — Que en pareil cas fut au temple porté

L'Arche d'alliance, portée chez Obededom, ne semble pas une figure aussi directe de la Purification. Cependant cette histoire est double : la présentation de Jésus et la purification de Marie. La présentation au Temple, spéciale à Jésus, est figurée directement par la présentation de Samuel. La purification de Marie, qui est proclamée partout l'arche d'alliance, pouvait donc avoir pour image la translation de l'arche dans la maison, temple provisoire, d'Obededom. On lit en effet dans le « *Speculum humanæ salvationis* », à la trente-huitième figure : « *Arca testamenti præfiguratur beatam Mariam* ».

« Sixième hourt. — LA FUITE DE JHUS CRIST EN EGIPTE. — La première figure : Davide avallé par une corde, deux soldartz armez frappantz à la porte. — La deuxième figure : l'envoy de Jacob en Mésopotamie pour la fureur de Esau ».

La fuite de Jésus fut jouée par les couturiers. Le motif en serait-il que la sainte Vierge, durant ce long voyage, fût obligée de coudre et raccommoder souvent les humbles langes du divin fugitif; ou plutôt n'y eut-il aucun motif à cette préférence donnée aux couturiers sur tous autres ouvriers ou artisans, sur les selliers, par exemple, les éleveurs d'ânes ou de chevaux, sur les pèlerins ou les hôteliers? — La tapisserie de la Fuite en Égypte, à Reims, porte, en bas de cette scène et des *figures* qui la symbolisent :

Comment Jacob voutut prendre la fuite — Pour la crainte de Esau son frere
 Et Jesus fut fugitif en Egypte — — — — Avec Joseph et la Vierge sa mere
 David craignant et dontant son beau pere — Le roi Saul fouit par la fenestre
 Et eschappa par le divin mystere — — — — Ou le cherchoit le voulant a mort mestre

D'autres figures de la Fuite en Égypte, ou plutôt des événements de ce voyage, se sont plusieurs fois présentées. Ainsi, au moment où le vrai Dieu entre en Égypte, les faux dieux, les idoles se renversent et se brisent; au moment où le grand soleil luit sur le monde, toutes les fables vaines s'envoient, tous les fantômes de la nuit disparaissent. On a ainsi représenté la chute de la statue de Nabuchodonoser, puis Moïse brisant la couronne royale sur le front du Pharaon. C'est dans le « *Speculum humanæ salvationis* » qu'on voit principalement ces deux figures. On y trouve aussi qu'à l'entrée de la Vierge en Égypte, les artistes de ce grave pays modelèrent une statue de Marie qui tient Jésus dans ses bras. Leurs études étaient faites d'avance, pour ainsi dire; car ils avaient bien souvent représenté, comme tous nos musées d'aujourd'hui en font foi, Isis portant dans ses bras le jeune Osiris. Ils n'avaient qu'à passer de la figure à la réalité, de la mythologie à la vérité.

« Septième hourt. — LES INNOCENTS. — La première figure, qui servira aussi

de seconde pour sa grandeur : la Nativité de Moïse avecq la submersion des petitz Hebreux en Egypte ».

Les selliers, gorliers et brasseurs représentèrent cette histoire. On ne voit pas pourquoi on n'a pas donné aux bouchers cette véritable boucherie de chair humaine. Pendant sa vie, Hérode était traité de boucher même par Auguste. Le grand empereur, faisant allusion au meurtre des enfants du roi des Juifs, et peut-être au massacre des Innocents, disait qu'il aimerait mieux être le cochon d'Hérode que son fils. Pourceau, il n'aurait pas été tué par ce juif qui massacrait sans pitié et sans exception ses propres enfants. — Jésus sauvé d'un lac de sang et Moïse arraché aux flots du Nil ; les Hébreux noyés dans le fleuve de l'Égypte, comme ils le furent dans les vagues sanglantes que fit couler Hérode, sont des figures parfaitement et poétiquement adéquates. Ce sujet du massacre des Innocents a été représenté des milliers de fois par les sculpteurs et les peintres du moyen âge, et presque toujours avec des scènes vraiment déchirantes. C'est un sujet comme l'antiquité païenne n'en a pas eu. Souvent il est *figuré* encore par Jacob qui pleure son fils dont on lui apporte la robe ensanglantée, et surtout par Rachel qui refuse toute consolation parce que ses enfants ne sont plus. Les deux plus grandes figures sont celles du massacre des quatre-vingt-cinq prêtres de Nobé, que fit exécuter Saül, et celui qu'Athalie ordonna de tous les enfants de son fils Ochosias. De ce massacre commandé par Athalie sortit vivant le petit Joas, comme l'enfant Jésus de celui des Innocents.

Pour aujourd'hui, nous nous en tiendrons à ces sept échafauds. Nous ne sommes, pour ainsi dire, qu'au début de la Procession de Béthune, puisque nous avons encore vingt-cinq théâtres différents à passer en revue. Mais nous irons plus vite. En effet, chacun de nos lecteurs pourra facilement faire aux autres scènes l'application des détails que nous venons de donner pour les sept premières. Rien n'eût été plus facile que d'écrire un article entier, une petite monographie, sur chaque bout ; mais ce que nous en avons dit paraîtra suffisant. Nous pensons même que si nous nous arrêtons moins longtemps devant les vingt-cinq actes, qui restent à voir de ce beau et grand drame, on pourra bien nous en savoir gré.

DIDRON AÎNÉ,

Directeur des « Annales Archéologiques ».

CONGRÈS SCIENTIFIQUE DE FRANCE

DIX - SEPTIÈME SESSION.

AU DIRECTEUR DES « ANNALES ARCHÉOLOGIQUES ».

Mon cher ami, c'est pour la quatrième fois que vous m'assignez le rôle de rapporteur du Congrès; j'accepte avec empressement. Les congrès, j'y vais avec joie : j'en reviens chargé de souvenirs, riche d'instruction, ardent au travail. J'aime cette ruche bourdonnante, où affluent de toutes parts de diligents ouvriers chargés de butin. J'aime ce rendez-vous convenu, espéré entre amis des sciences, qui, par des sentiers divers, marchent au même but; cette rencontre fortuite entre hommes qui sympathisaient depuis longtemps. J'aime enfin cette enquête incessante qui jalonne le passé de l'art; constate le progrès de l'exploration, l'encourage, l'éclaire, l'active, et qui, loin de clore avec la séance, se poursuit contense, communicative, pétillante de verve en d'attachantes causeries. D'ailleurs, huit grands jours passés en France, sans avoir entendu un seul mot de politique; le Congrès vaquant paisiblement à ses travaux, là où, il y a deux ans, il eût peut-être été balayé par un club; c'est vraiment du bonheur. J'aurais donc pu prendre pour épigraphe à ma lettre : *Deus nobis hæc otia fecit.* — C'est Dieu qui nous a fait ces loisirs.

Le Congrès de Nancy a été satisfaisant au point de vue de la science, parfait à celui de l'hospitalité. Parfait, dis-je, comme vous allez en juger. Les sections fonctionnaient de sept heures du matin à midi, la séance générale et publique de trois à cinq; or, dans les entr'actes du jour et de la soirée, excursions dans la cité, visites aux monuments, aux belles tapisseries de Bourgogne, à l'exposition des tableaux des artistes lorrains anciens et modernes; visites à la Bibliothèque, dont la disposition, la tenue, le classement n'étonnent pas quand on connaît M. Soyer-Villemet; regards à l'exposition des fleurs, au concours d'agriculture. Puis on assistait à l'érection des statues de Dombasle, « le bon cultivateur », et d'Antoine, « le bon duc »,

qui détourna de la belle France cette avalanche de « Rustauds », ces grands niveleurs de monuments. Puis c'était un festival de cinq cents musiciens, artistes et amateurs indigènes, doublés par ceux de Metz, de Toul, de Lunéville. Dans une salle d'un ravissant coup d'œil, ils rendaient avec talent Meyerbeer, Beethoven, Rossini et Félicien David. Le tout était suivi d'illumination et de feu d'artifice. Une excursion ¹ de deux cents pèlerins de toutes les sections s'est faite à l'église de Saint-Nicolas-du-Port; une visite aux églises de Varrangéville, à Renémont; une méditation sur les vanités de la science, dans la Chartreuse de Bosserville; une courte oraison à la Vierge de Bon-Secours. Enfin, on rentrait en ville pour la seconde audition du festival. N'oublions pas que la gracieuse princesse de Beauveau avait adressé une invitation au Congrès sans limiter le nombre des convives. La distance ne nous permit pas de nous rendre à cet attrayant appel. Puisse la noble châtelaine lire en ces quelques lignes l'expression de nos regrets et de notre reconnaissance. A chaque soirée qui n'était pas marquée par une solennité, telle encore que la séance séculaire de l'Académie de Stanislas, la salle de session se transformait, comme on dirait à Baden, en salon de conversation. Outre les aimables causeries, on entendait les dames de Nancy, conquises à la science (je ne dirai pas, comme certains journaux, *depuis peu*), exécuter de la voix ou des doigts sur le piano des mélodies charmantes. Je n'ai vu nulle part une population aussi franchement cordiale, que celle de Nancy, pour des savants et des archéologues.

La session se tenait à l'Hôtel de Ville, sur la place Stanislas. En vue de ces portes triomphales, de ces rues alignées, de ce luxe Louis XV, de ces fontaines encadrées de grilles splendides et à fond de verdure, force est de proclamer Nancy une noble capitale. Stanislas entendait sa renaissance, et c'est justice de le faire trôner au milieu de son œuvre, qu'il semble surveiller encore. Seulement, il paraîtrait que le digne prince aimait autant à démolir qu'à bâtir : il faisait volontiers main basse sur les créations de ses prédécesseurs, ou il laissait faire. Qui ne prendrait en pitié ces statues de la montée du Bastion-des-Dames, dues au ciseau de Florent Drouin, et passées maintenant à l'état de moellons dans les murs de la Préfecture ²?

Hélas ! je le soupçonne, c'est grâce au bon roi, « juste envers les hommes s'il ne l'était envers les pierres ³ », que l'archéologie, à laquelle revient de

1. Si je me borne ici à un sommaire, c'est que malheureusement je n'ai pu prendre part à l'expédition.

2. Voyez *Nancy, histoire et tableau*, par P.-G. DUMAST. Ouvrage remarquable sous le rapport du savoir, de la pensée et du style. — 3. *Idem*, *ibidem*.

plein droit une cathédrale gothique ou romane par congrès, comme sujet de dissection et de controverse, fut à Nancy quasi veuve d'ogive. Plaiguez l'archéologue, quand il ne peut faire le pied de grue sous un portail, braquer le binoche sur une imagerie, ruminer à l'ombre d'un contre-fort, ou percher sur un arc-boutant. Autre perplexité : sur quelle flèche aérienne arborer le BAUSÉANT, l'oriflamme de l'art chrétien ? Nous l'avons planté à rez-terre sur ce bon sol de Lorraine. Les fidèles sont accourus, nombre de champions déterminés ont pris rang, et le 5 septembre, par une belle aube matinale, nous étions réunis en section archéologique cent trois sous les armes.

Composition des bureaux. — Président général : le bienveillant vicomte de Cussy, vigilante sentinelle au seuil du règlement, et dont les campagnes scientifiques comptent actuellement une page de plus. Vice-présidents généraux : l'illustre fondateur de l'œuvre, que sa modestie restreint invariablement à cette dignité secondaire, l'homme auquel nombre d'entre nous ont voué amitié, estime et dévouement, M. de Caumont ; puis M. Guerrier de Dumast, le spirituel historiographe de Nancy ; le docteur Bertini, de Turin, et enfin le baron de Roisin. Les secrétaires généraux, auxquels était échue la tâche méritante de préparer le Congrès, furent : MM. de Haldat et Blondslot, deux noms inscrits à l'Institut ; MM. Soyot-Villemet, botaniste très-estimé, et Auguste Digot, qui rappelle les anciens bénédictins. — La section d'archéologie et d'histoire avait pour président le courageux archéologue comte de Mellet, et pour vice-présidents, votre docte collaborateur rhénan, M. Reichensperger ; M. Châtelain, architecte et conservateur des monuments diocésains ; M. le marquis de la Porte, l'un des fidèles des congrès ; M. Morey, architecte de la ville, connu par ses pérégrinations en Italie et son beau travail sur la charpente romane de la cathédrale de Messine. — Secrétaires généraux : M. Le Page, de Nancy, qui marche sur les traces du docteur Le Glay, cet archiviste modèle que revendique le Nord ; M. l'abbé Marchal, dont le mémoire sur la bataille de Nancy (1477) a enlevé les suffrages du Congrès. — Secrétaires-adjoints : M. l'abbé Guillaume, aumônier de la chapelle grand-ducale ; M. Cuny, architecte de Lunéville, et M. Paul Huot, d'Orléans, l'humoristique rapporteur des excursions. — La section de littérature et des beaux-arts était présidée par M. de Buzonnière, auteur d'une remarquable histoire monumentale de la ville d'Orléans¹.

Les académies ou sociétés savantes de Metz et de Verdun, du Bas-Rhin,

1. Mon rapport n'envisage les travaux du Congrès qu'au point de vue archéologique ; je dois, en conséquence, omettre bien des hommes et des choses qui ont donné un vif éclat aux réunions générales où toutes les sciences étaient représentées.

de l'Orléanais, d'Abbeville, de Rouen, du Gard, etc., s'étaient fait représenter. Le prince de Canino, Charles-Lucien Bonaparte, assistait au congrès et présidait la section d'histoire naturelle. Le prince d'Henin d'Alsace vint, sur la fin, prendre part aux travaux de la section d'agriculture et d'industrie.

Une salle de section archéologique reçut peu à peu une ornementation murale qui en fit une espèce de musée chrétien. M. l'architecte Schmidt, de Trèves, m'avait confié les plans des façades des cathédrales de Cologne, Ratisbone, Ulm, Francfort, magnifiques planches gravées d'après les calques pris par M. Schmidt sur les plans originaux. C'est un travail de patiente abnégation que messieurs du Congrès archéologique de Metz avaient déjà admiré à Trèves en 1846. Il ressort, de ces plans et d'une foule d'autres, qu'au bout d'un certain laps de temps, à Cologne, à Ratisbonne, comme ailleurs, on avait dévié du plan original; et *nunc erudimini*, vous qui rêvez des cathédrales coulées d'un seul jet. — Les dessins et aquarelles de M. Perrot représentaient des chapiteaux de toutes les époques; une collection de mitres, de tapis, d'antependium, de vêtements, le tout à l'usage de Charles le Téméraire; enfin un monument dit « la Haute Borne », près Vassy (Haute-Marne), porteur d'une inscription dont certain paléographe propose trente-deux interprétations. — M. Chatelain avait exposé des sépias monumentales d'un haut intérêt. — Le portefeuille de M. l'ingénieur Boulangé, de Metz, contenait une série d'églises faisant honneur à son crayon. Rien de plus utile qu'une statistique monumentale de la contrée, et tel est le travail que prépare M. Boulangé, à l'exemple de M. de Caumont. — L'Album de M. Liénard, président de la société philomatique de Verdun, offrait de précieux spécimens de peintures murales et d'ornementation romane, par lui rendues avec un rare talent. — M. l'abbé Hadol, curé de Mattincourt, nous distribua une lithographie représentant l'église qu'il fait construire en style ogival, sous la direction de M. Boileau de Paris, sur le lieu même où repose le bienheureux Pierre Fourier. En son temps le B. P. Fourier fut l'oracle de la Lorraine; ses lettres écrites d'un style franc, naïf, simple, exquis de sensibilité, plein d'images et de tours inattendus, mériteraient d'être placées à côté de celles

1. Quelques-unes de ces planches ont jusqu'à deux mètres de hauteur. Il en est fait un dépôt en France, à la librairie archéologique de M. Victor Didron. Je signale encore aux archéologues les diverses monographies des monuments de Trèves, également de M. Schmidt, et qu'on peut trouver à la même librairie, rue Hautefeuille, 13.

2. Le recueil ne comprend pas moins de 20 volumes in-4°. M. l'abbé Chapia, curé à Damas devant Dompierre, s'occupe d'une histoire du B. P. Fourier.

de saint François de Sales. — Citons encore les pierres tombales, gravures au trait, offertes par le comte Van der Straeten de Ponthoz; et un manuscrit du XIV^e siècle sur velin, orné de miniatures, d'un charme et d'un fini qui défient toute description. C'est la propriété héréditaire et très-enviable de M. de Gauvain de Nancy.

Les deux premières séances ont été absorbées par les voies romaines, Nasium, Decempagi et l'Endesina de la carte de Peutinger. Enfin l'art chrétien met à la voile, et M. Reichensperger constate dans l'art ogival l'unité de pensée et la déduction géométrique des formes architectoniques, déduction soumise à des lois rationnelles et précises, comme la musique, dont le nombre constitue l'élément mathématique. Il soumet ensuite à l'assemblée les plans des chapelles doubles d'Eger (Bohême), de Landsberg près Halle (Saxe prussienne), de Freiburg sur l'Unstratt, de Vianden (Luxembourg hollandais), enfin de l'église conventuelle de Schwarzheld près Bonn sur le Rhin. Ces divers monuments, les quatre premiers annexés à des châteaux, offrent une particularité : une ouverture, pratiquée dans le plancher de la chapelle supérieure, la met en communication avec la chapelle inférieure. C'est dans la première que se trouvait l'autel et, sans nul doute, les banes seigneuriaux, tandis que les vassaux et la domesticité, relégués dans la chapelle d'en bas, pouvaient néanmoins, grâce à l'ouverture susdite, assister à l'office divin. Quelque recherche qu'ait faite M. Reichensperger, il n'a pu rencontrer en France ou en Angleterre de spécimen analogue. M. Morey signale une disposition identique dans l'église de Montefiascone en Italie, dont il produit le plan; mais là se borne son contingent et celui des membres présents. Toutefois cette enquête amène la révélation de deux faits nouveaux.

M. Pernot nous apprend qu'à l'église de Châteauneuf (Haute-Marne) l'espace compris entre la voûte de l'église inférieure et le sol de l'église supérieure a jadis servi de lieu de sépulture, ce dont témoignent les ossements qu'on y a trouvé amoncelés et enterrés. M. de Buzonnière cite l'église de Saint-Pierre-aux-Filles, dans le Lyonnais : on l'invitait, dit-il, à y visiter les limbes, c'est-à-dire, la tour et les combles; des amas de terre y avaient été autrefois transportés, à l'effet de recevoir les corps des enfants morts sans baptême. C'était la mise en symbole, en réalité matérielle du dogme, que les enfants, non rachetés par l'onde régénératrice, échappent aux flammes éternelles, mais sont néanmoins bannis de la présence de Dieu, comme ils l'étaient de l'intérieur de l'Église.

Il résulte des études faites dans le Verdunois par M. Liénard, que le style

roman tout au moins, eu égard à l'ornementation, y présente un caractère remarquable : le plus ancien type remonte à l'an 1000 et le gothique primaire n'y fait apparition qu'au ^{xiii}^e siècle. La paléographie murale tiendra note de l'emploi, au ^{xii}^e siècle et au commencement du ^{xiii}^e, des chiffres arabes pour exprimer un millésime ou la date d'un monument. En preuve : la date de 1148, inscrite au fronton d'un petit édifice engagé dans le mur du cimetière de Malville ; celle de 1231, que porte un soubassement de colonne de l'ancienne église de Saint-Nicolas-de-Gravière à Verdun, et dont l'authenticité paraît inattaquable.

La déviation de l'axe des églises et de l'élargissement des nefs vers le milieu sont-ils des faits généraux et symboliques, ou simplement des faits particuliers ou de construction ? M. l'abbé Godefroy, professeur d'Écriture sainte au grand séminaire, s'appuyant d'une citation des canons apostoliques au ^{iv}^e siècle, pense que cet élargissement aurait surtout pour cause l'intention d'imiter la forme d'un navire, symbole mystique de l'Église, d'après l'Écriture et les Pères. Cette explication, bien qu'attrayante, surtout par la manière dont elle est formulée, trouve des contradicteurs. M. Morey, arguant de Sainte-Sophie de Constantinople, attribue le fait à l'intention de développer l'effet perspectif. Telle est aussi l'opinion de M. de Buzonnière. « Dans les églises à transepts, dit-il, un mouvement instinctif entraîne le spectateur jusqu'au centre de l'édifice. Si, à partir de ce point, en tout sens, les côtés de la nef, du chœur, des transepts se rapprochent, et que la distance qui sépare les piliers diminue, dès lors les lignes horizontales se rapprochent, les lignes verticales se pressent plus qu'elles ne l'eussent fait dans un plan complètement symétrique, et il en résulte une illusion qui ajoute singulièrement à la grandeur apparente de l'édifice. Or, dans les églises en croix latine, construites sur un plan complet, la plus grande largeur des nefs, le plus grand écartement des piliers se trouve généralement au plus près de l'intersection des nefs et des transepts. Dans les églises dépourvues de transepts, le spectateur n'a pas besoin de pénétrer si avant ; car il saisit l'ensemble d'un coup d'œil dès son entrée ; seulement, avançant machinalement de quelques pas, avant de s'arrêter pour regarder, il se trouvera à la moitié ou au tiers de la nef. Aussi, est-ce à partir de ce point, que l'architecte commence à rapprocher les lignes latérales formées par les piliers entre eux. Il produit ainsi la même illusion, d'après le même principe ; mais il a changé son point de départ, sans cela l'effet eût été manqué. »

M. de Buzonnière cite une autre disposition introduite pour ajouter encore à cet effet. « Dans quelques anciennes églises, notamment à Canault, près

de Saumur, l'entrée, au lieu d'être exhaussée par un enmarchement, se présente au niveau du sol extérieur; mais le sol de l'église même est en contrebas, et l'on y descend par une marche intérieure. Il en résulte que pour celui qui se tient au seuil, le point de vue s'élève, et, avec lui, toutes les lignes inférieures fuyantes; l'édifice y gagne environ moitié au-dessus de sa grandeur réelle. Descendez le degré, et l'illusion est détruite ».

Je ferai observer que cet enmarchement intérieur se rencontre fréquemment dans les églises rhénanes. Il y a plus, à la cathédrale de Bonn, la descente est au moins de six marches. L'architecte n'y songeait guère; mais l'exhaussement successif du terrain environnant a nécessité cette addition. Ailleurs (à Saint-Martin, aux Apôtres, de Cologne), on s'est décidé à exhausser le sol même de l'église, partant à enterrer le soubassement des colonnes, source de stupéfaction pour maint touriste qui se demande comment il se fait que des églises chrétiennes des ^{xii}^e et ^{xiii}^e siècles offrent des colonnes établies à la manière de l'art païen.

M. Bonaire, avocat à Nancy, nous lit en séance publique un fragment d'une monographie du célèbre sculpteur lorrain Ligier Richier. Avec un enthousiasme hors ligne, il décrit la chapelle de l'Assomption et des douze apôtres, érigée en 1525 à Verdun-sur-Meuse, et qu'il croit pouvoir attribuer à Richier. Malheureusement, là encore s'est appesanti le marteau de 1793. On ne peut nous produire, comme spécimen, que deux petits anges, fort bien sculptés et drapés; mais anges chrétiens un peu mignards et cambrés trop coquettement.

On remarque, à l'extérieur de l'abside d'un grand nombre d'églises, des ouvertures circulaires dont la destination semble avoir été de tenir lieu de lanternes ou fauux de cimetières. M. Bonaire indique l'église de Noviant-aux-Prés, devenue la chapelle des seigneurs de Beauveau. Le chœur offre, au pied de deux statues tombales, une ouverture pratiquée dans la muraille et prenant jour au dehors par un oculus grillagé d'une croix de fer. C'était là, sans doute, qu'on enfermait le ciboire, et qu'une lampe solitaire invitait les fidèles à venir adorer extérieurement le Rédempteur et prier pour les morts. M. l'abbé Deblaye, curé de Sainte-Hélène, adopte l'opinion de M. Bonaire; il a également constaté nombre de ces ouvertures, qui sont toutes terminées par un oculus formé d'un trèfle et garni de deux barreaux de fer croisés; à l'intérieur, elles sont ornées de colonnettes à chapiteaux sculptés. On y trouve même des portes d'un bon travail, surtout si on les compare à la pauvreté de l'église; témoin la chapelle de Hymont (Vosges), laquelle toutefois ne donne pas sur un cimetière. Suivant M. Boulangé, ces

ouvertures communiquaient toutes avec une crédence où l'on renfermait le ciboire. Le fait est clairement établi à l'église d'Autreville, où l'on voit du côté de l'évangile, adossé au mur et engagé dans son épaisseur, un petit monument qui, évidemment, n'a pu être placé ailleurs. Il est supporté par un cul-de-lampe, sur lequel se trouve un ange tenant une banderole où se lit : ECCE PANIS ANGELORUM. Quant à la lampe, elle pouvait être placée dans ces ouvertures et juxta-posée au ciboire. M. l'abbé Masson, vicaire à Dienze, confirme l'hypothèse. M. Van der Straeten de Ponthoz conserve quelques doutes. Voici, néanmoins, un argument qui me semble militer en faveur de la conjecture. Cet oculus, cet œil toujours ouvert, comme le divin regard qui jamais ne perd de vue les actions des hommes; cette lampe nuit et jour gardienne et adoratrice, invitant à une élévation du cœur l'homme qui se rend au travail, ou qui, la tâche achevée, regagne son foyer; cette flamme, dont le reflet vient expirer sur les tombes et qui peut symboliser ces âmes mortes à la prière, mais qui renaîtront un jour à l'hozanna et au cantique éternel, ce sont autant d'idées belles, touchantes, chrétiennes en un mot, telles que les aimaient nos pères, telles, certainement, qu'elles ont bien pu être réalisées par le moyen àge.

A mon grand regret, et devant me borner, je ne puis citer que pour mémoire les communications de M. l'abbé Guillaume sur l'église des Cordeliers et la chapelle grand-ducale; de M. Digot, sur l'époque où l'on commença à figurer les quatre animaux mystiques, symbole des évangélistes; de M. Le Page, auteur d'une excellente monographie de la collégiale Saint-Georges; de M. Chastelain, sur la construction des voûtes ogivales. Plusieurs membres font hommage de publications nouvelles. Nous citerons : « Abécédaire ou rudiment d'archéologie », par M. de Caumont; « Stabilité comme principe primordial de toute théorie architectonique, appliquée à l'origine et à l'établissement du style ogival », par M. Aulnette de Vantenet; « Notice sur les établissements des hospitaliers en Champagne », par M. Édouard de Barthélemy, de Châlons-sur-Marne.

M. Dufresne, de l'Académie de Metz, est porteur de deux respectables in-quarto, manuscrits, contenant la collection des sceaux des évêques de Toul, formée conjointement avec M. Robert, membre également de l'Académie de Metz. Ce travail sera prochainement livré à l'impression. A ce propos, M. Friry, de Remiremont, démontre l'importance historique des sceaux. M. Reichensperger en recommande l'étude trop négligée au point de vue architectonique. Il en possède un grand nombre simulant portes, châteaux-forts, églises qui ont péri ou ont été mutilées depuis, et donnant une

idée claire et parfaite non-seulement du type, mais des formes essentielles.

Les travaux de la section de littérature et des beaux-arts se recommandent tout d'abord par une lecture de M. le comte de Mellet sur l'influence littéraire du roman-feuilleton au double point de vue de la morale et du goût. « Facit indignatio versum », et, de fait, l'arbre a porté des fruits tels qu'il mérite le sort du figuier de l'Écriture. M. de Mellet a parfaitement raison de stigmatiser l'éveil donné aux mauvais instincts des masses, cette propagande de démoralisation qui frappe au cœur la famille et la société. Seulement il pourrait faire une plus large part au talent, trop réel chez les coryphées du genre, et qu'il est d'autant plus déplorable de voir dépenser en menue ou plutôt en fausse monnaie.

La discussion capitale s'est engagée à propos de cette question : « Quelle serait l'influence, au point de vue littéraire, de l'étude des Pères de l'Église introduite dans l'enseignement classique » ? Par deux fois MM. de l'Université et MM. de l'art chrétien en sont venus chaleureusement aux mains, protestant, d'une part, contre toute idée d'hostilité personnelle à l'étude des Pères, de l'autre, déclarant qu'il ne pouvait être question de tel établissement ou de tel système, mais uniquement de l'examen d'une influence littéraire. M. Poirel, ingénieur des ponts et chaussées à Rosières-aux-Salines, déclare, à part le côté moral, ne pas voir ce que l'enseignement gagnerait à l'étude des Pères. On pourrait en induire que M. Poirel n'a lu que superficiellement les appréciations des Pères par MM. Villemain, Ampère et Philarette Chasles. Il croit, d'ailleurs, que le mélange de l'art littéraire chrétien avec l'art païen est nuisible à la faible conception des enfants. M. Charles Benoît, professeur de l'Université et agrégé à la faculté des lettres de Paris, avait fait adopter, sous le ministère Villemain, certains extraits de saint Jean-Chrysostôme pour la classe de troisième. Il avoue que l'on pourrait faire quelque chose de plus, moyennant toutefois un choix judicieux. Une grande distinction lui paraît devoir être établie entre les Pères grecs et latins; ces derniers ayant altéré leur langue bien plus que les premiers. Il craindrait néanmoins qu'un trop grand emploi de ce genre d'études ne portât préjudice à des jeunes gens dont l'imagination, trop peu réglée encore, a généralement besoin de modèles d'un goût très-pur. M. Vion, professeur au Lycée d'Amiens et qui prépare une réhabilitation de Pierre l'Ermitte, admettrait quelques passages des prophètes; somme toute, il trouve que l'Université a fait assez pour l'étude des Pères, en introduisant quelques extraits dans l'enseignement. Ces extraits, lui a-t-on répondu à bon droit, sont rares, décousus et noyés dans la masse des auteurs classiques. C'est à M. l'abbé

Charles Breton, docteur en philosophie et membre de la société archéologique de Lorraine, que revient l'honneur de cette discussion. Un Mémoire écrit par lui avec lucidité, convenance, sagacité de critique, caractérise parfaitement et individuellement les saints Pères. Eux seuls peuvent nous dévoiler le tableau exact de la lutte engagée entre la civilisation introduite par le christianisme et la civilisation païenne, comme de l'éclatante victoire remportée par la première, malgré l'infériorité de ses armes matérielles.

La moralité littéraire des Pères ne souffre point de comparaison avec celle des auteurs païens. Est-ce à dire qu'il faille écarter de l'enseignement les grands modèles de l'antiquité? Non. Il faut les mélanger habilement. Eu égard à la forme, telle page des Pères grecs rivalise avec Démosthènes, et les Pères latins offrent des chapitres dignes des plus illustres orateurs. En tout cas, ils méritent bien d'être placés sur la même ligne que les auteurs de second ordre adoptés dans l'enseignement. Le goût littéraire, observe M. l'abbé Garrot, chanoine de la cathédrale de Nancy, dépend de la justesse des idées; les œuvres des Pères sont un véritable arsenal d'idées justes, et ils doivent donner un meilleur goût littéraire, sauf au professeur à relever les inégalités de style. « Ne faisons-nous pas fausse route, ai-je dit à mon tour, nous qui remontons à l'ère chrétienne par l'antiquité : ne pourrait-on procéder à l'inverse, arriver à l'antiquité par l'ère chrétienne? Qu'un artiste, qu'un architecte se voue à l'art chrétien, il lui faudra, de par l'école, consacrer sa jeunesse, ses plus belles années d'études à l'art païen. Ne pourrait-on l'initier à l'art roman, ogival, et lui réserver Vitruve pour les loisirs de l'âge mûr? Qu'apprend-on d'abord à l'enfant? le catéchisme. Plus tard, on l'intéresse par quelque touchant récit de l'Écriture sainte; et bientôt, qu'on le mène dans une de nos belles cathédrales, il est déjà à la hauteur de nos explications. Il reconnaît l'enfant Jésus et sa divine mère qu'on lui fait invoquer chaque soir. Il reconnaît, dans l'imagerie, le jeune Tobie et l'ange conducteur, l'ange gardien. Il montre du doigt le Sauveur, qui dit : « Laissez les enfants venir à moi ». Mais le voici cloué sur les bancs. Alors, c'est l'Olympe qu'on déroule à ses regards; le temple où on l'introduit, c'est le Parthénon d'Athènes. Que de temps absorbé par les Mèdes, les Perses et les Assyriens! Pour arriver à Charlemagne et à saint Louis, il faut passer par Sésostris et Alexandre. Il s'entend de soi que l'étude des Pères est réservée aux classes littéraires; car c'est par le noviciat des classes grammaticales, par la forte étude des formes et des règles didactiques, par ce travail élémentaire et fondamental, que l'enfant acquiert la langue. Mais lorsqu'il en est à conquérir la littérature, lorsqu'il s'agit de parler, non plus seulement à la

mémoire, mais à l'esprit et au cœur; de donner essor à l'imagination en la réglant, sous peine d'écarts qui la fourvoyeraient à tout jamais; alors, n'est-il pas rationnel de demander que, par exemple, le *SELECTÆ È SACRIS SCRIPTORIBUS AD USUM QUARTANORUM*, publié par les soins de Mgr Parisis, évêque de Langres, soit admis concurremment avec tel ou tel choix d'auteur profane»? M. de Mellet a clos le débat en indiquant, comme moyen pratique, le niveau des classes, tel que l'établit Mgr l'évêque d'Orléans, dont nul, à coup sûr, ne contestera la compétence.

M. Pernot présente des considérations sur les causes qui ont amené dans les arts la révolution du xvi^e siècle. Il l'attribue principalement à l'invasion des idées mythologiques et à l'oubli de la pensée chrétienne. Il cite, à l'appui, des épitaphes facétieuses, des poésies fugitives émanées de pieux personnages, où les pensées intimes de la cellule tendent vers le ciel en langage du Parnasse. M. de Mellet saisit l'occasion de signaler les deux hommes qui ont le plus contribué, en France, à amener la réhabilitation de l'art chrétien : c'est, d'une part, le fondateur des Congrès; de l'autre, le directeur des « Annales Archéologiques ».

J'aurais à vous entretenir maintenant des causeries grammaticales de M. de Dumast sur les altérations de la langue française; du travail de M. Digot sur les écoles épiscopales et monastiques, les plus florissantes de la Lorraine; des observations de M. l'abbé Masson sur l'application de la peinture polychrome à la sculpture. Après mon départ, une lecture de l'estimable comte de Coetlosquet sur les privilèges du génie, les règles dont il peut s'affranchir et celles qu'il doit respecter, a été fort goûtée. « A une parole qui a trouvé beaucoup trop d'échos, L'ART POUR L'ART, j'opposerai, a-t-il dit, l'art pour la vérité, l'art pour la vertu, l'art pour le bien des autres ». Vous le voyez, c'était une session bien nourrie, et, ne l'oubliez pas, mon cadre m'interdit de mentionner les travaux de quatre sections. Vous l'aurez remarqué : une grande part de savoir et d'éloges revient à MM. les ecclésiastiques diocésains ou étrangers. Plusieurs d'entre eux, dans le but de ménager les moments du Congrès, ont modestement déposé sur le bureau des manuscrits dont la commission d'impression rendra bon compte. D'autres encore se bornaient au rôle d'auditeurs; si j'empruntais à de familiers entretiens, on verrait que la science perdait à cet incognito bienévolé. Mgr Menjeaud, évêque de Nancy et de Toul, siégeait à la troisième séance à la droite du président et, dès lors, le prélat nous a constamment encouragés de sa présence. Nombre d'entre nous ont été à même d'apprécier personnellement les éminentes qualités, l'affectueuse bienveillance de Mgr l'évêque

de Nancy ; nul, plus profondément que moi, n'en garde le précieux souvenir.

Tel a été le dix-septième Congrès scientifique de France ; mais, au tableau des joies de la science, comme à celui des joies humaines, toujours une ombre. A la quatrième séance, l'assemblée a été péniblement affectée en apprenant la mort de M. Richelet, du Mans, qui, l'an dernier, avait présidé le Congrès de Rennes. M. de Caumont a prononcé l'éloge du défunt ; il lui suffisait pour cela de l'exposé simple d'une vie toute dévouée à la science comme aux intérêts d'un noble cœur.

Et maintenant, c'est pour moi l'instant d'un nouvel adieu ; car, en élaborant ce compte rendu, de nouveau j'ai vécu de cette vie que j'aime et coulé des jours de bien-être. J'ai retrouvé ce nombreux et indulgent auditoire, auquel j'interprétais un soir, à la séance de l'Institut des Provinces, le poème chevaleresque d'AMANTHA. Cette œuvre d'un jeune poète allemand du plus bel avenir, M. Oscar de Redwitz, je la caractériserai d'un mot : « Elle marque en Allemagne dans la renaissance de l'art chrétien, préparée, espérée par notre époque ; elle marque la renaissance de la poésie chrétienne ». Le poète place sa délicieuse fiction dans la vallée du Necker, qu'il comparerait volontiers à une aimable jeune fille, joyeuse en ses atours de dimanche, et vous souriant de bonne amitié. « Des perles, sans nombre, brillantes comme
« le soleil, ruissèlent dans ses cheveux épars ; une ceinture d'argent flamboie
« sur sa robe verte ; son corsage étincelle de bijoux. Ce n'est point une vaine
« beauté aspirant à l'hommage de l'étranger ; c'est une Allemande de vraie
« souche, belle et modeste. Mais vous qui, de hasard, venez à elle, soyez
« les bienvenus ».

Mon cher ami, vous et bien d'autres vous m'avez accepté comme intermédiaire entre les savants de France et d'Allemagne ; j'ai posé ma tente sur les confins des deux pays, aux abords de Trèves, la cité monumentale, et je me permets de vous adresser la bienvenue d'Amantha.

La dix-huitième session du Congrès scientifique se tiendra en septembre, 1851, à Orléans. M. de Buzonnière, c'est d'un heureux augure, en sera le secrétaire général, et l'on peut compter sur le patronage de Mgr Dupanloup, évêque d'Orléans. Mais, d'ici là?... Continuons toutefois à marcher ferme dans la voie qui nous est individuellement tracée, et « Dieu nous rendra ces loisirs ».

Baron FERDINAND DE ROISIN.

Vice-président général du Congrès de Nancy.

Kürens, 1^{er} octobre 1850.

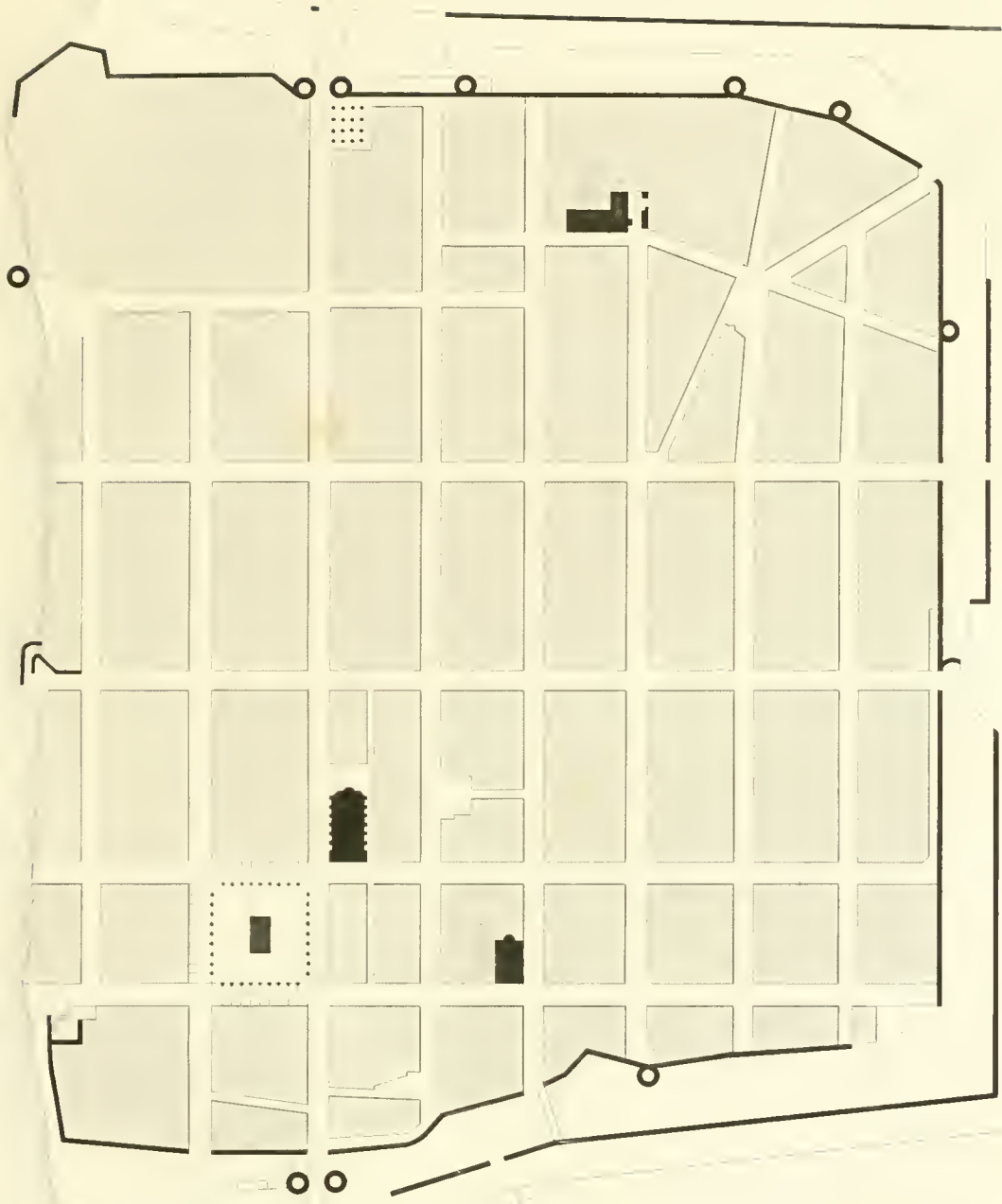
ARCHITECTURE CIVILE DU MOYEN AGE.

VILLES NEUVES DU XIII^e SIÈCLE.

Depuis l'époque où nous nous sommes occupé, dans les « Annales¹ », des villes neuves ou *bastides* du sud-ouest de la France, il nous est parvenu de divers côtés des documents assez importants, pour que nous jugions maintenant à propos de consacrer un article spécial à ce sujet incident. Il n'en est pas, à notre avis, où l'archéologie s'unisse plus intimement à l'histoire; car, en étudiant dans ces nombreuses bastides l'art qui a présidé à leur érection, nous constatons nécessairement le fait même de tant de créations de villes. Dans la seconde moitié du XIII^e siècle, et dans une région très-limitée de la France, en Guienne et en Languedoc, cinquante villes peut-être se sont fondées sans que nos historiens aient donné la moindre attention à cette grande œuvre de civilisation et de progrès. Au moins vingt de ces bastides, les plus récentes et les plus parfaites, sont dues à la domination anglaise, et l'histoire des Sismondi et des Guizot ne parle pas de ce bienfait toujours actuel, quoiqu'il date de six siècles. Si, au lieu de fonder tant de villes, Édouard I^{er} en avait violemment détruit une seule, tous nos livres retentiraient encore de ce fait d'armes. Mais l'histoire du moyen âge est ainsi faite. Elle n'a presque d'attention que pour les guerres et pour les bruyants désastres de ce temps. Les œuvres paisibles et les sérieux progrès de la paix lui demeurent trop souvent inaperçus. C'est à l'archéologie qu'il appartient maintes fois de les révéler.

L'art de tracer des plans réguliers de villes, comme tous les autres arts, date de loin et s'est perfectionné graduellement. Déjà Vitruve lui consacrait trois chapitres de son livre célèbre. Mais cette partie de l'ouvrage est presque entièrement remplie de puérités. L'auteur s'y préoccupe surtout d'empêcher qu'aucune rue de la ville à bâtir soit enfilée par un « des huit vents du ciel ». D'ailleurs il montre clairement que, dans les bastides de son temps,

1. « Ann. Arch. », t. VI, p. 71.



les rues étaient rigoureusement alignées et se coupaient à angles droits. Si l'on en croit l'interprétation graphique de Perrault, la forme qu'il recommandait pour l'ensemble était l'octogone, ou l'hexagone, au lieu du rond ou du carré. Le seul précepte digne d'être suivi, qu'il ait donné, c'est de mettre la place publique proche du port, s'il en existe, un, sinon, au centre de la ville. Nous aurons l'occasion de voir qu'on n'y a pas manqué au moyen âge.

A une époque relativement très-rapprochée de nous, un homme bien supérieur à Vitruve s'est montré sur le même sujet plus bizarre et plus déraisonnable que lui. C'est Bernard de Palissy, qui a donné aussi un modèle de « ville neuve. » Il connaissait d'autant mieux celles de la Guienne, que sa jeunesse s'était passée à Montpazier, l'une d'elles; mais il ne s'en est point aidé. Préoccupé des guerres de religion et de ces prises de villes où les citoyens se défendaient pied à pied dans toutes les rues, dans toutes les maisons, le grand artiste n'a pas eu en vue l'art; l'habile et savant industriel, l'homme pratique par excellence, n'a pas considéré la commodité. Il n'a songé qu'à la défense. Aussi Bernard de Palissy propose-t-il une ville n'ayant qu'une seule rue, enroulée autour de la place centrale avec des redoutes et des pièces de canon à chaque angle, à chaque tournant; ville imprenable peut-être en ce temps-là, mais tout simplement inhabitable. Nous ne donnerons donc aucune attention à ce rêve étrange d'un grand génie; mais nous avons cru devoir le mentionner ici.

Au moyen âge, quoique l'on n'écrivit point de traités « ex-professo » sur la manière de tracer les villes neuves, comme dans l'antiquité romaine et pendant la Renaissance, la pratique marchait très-bien sans la théorie. Dès le XI^e et le XII^e siècles, lorsque tant de villes se créaient d'elles-mêmes autour des abbayes et des châteaux, on dut parfois s'occuper de discipliner cette foule désordonnée de maisons. Il est certain qu'on le fit en plusieurs cas, soit dans le nord, soit dans le midi de la France. Mais ces entreprises n'étaient pas assez nombreuses pour qu'un type fixe pût prendre naissance. Aigues-Mortes, fondée dans la région méridionale par un prince et par des hommes du Nord, va nous le montrer clairement. Grâce à M. Jules Canonge, le célèbre poète de Nîmes, qui a obtenu cette communication de M. Collet, maire d'Aigues-Mortes, le plan de cette ville va être placé sous les yeux des lecteurs des « Annales¹ », ville intéressante, la plus historique à coup sûr, sinon la plus parfaite des bastides.

Aigues-Mortes, donc, créée par saint Louis en 1248, offre, comme la ville

1 M. Collet écrivait à M. Canonge : « Le plan de l'ancienne Aigues-Mortes n'existe pas dans nos archives; mais celui que je vous transmets représente assez fidèlement, je crois, l'image de

de Vitruve, des rues droites et larges à maisons bien alignées. C'est le principe commun aux villes neuves de tous les temps et de tous les pays. Mais, d'ailleurs, ces rues ne se coupent point toujours à angles droits et ne sont pas symétriquement espacées de manière à ce que tout le terrain renfermé dans les murs soit découpé en emplacements d'égale profondeur. Elles n'ont pas encore des dimensions invariables et proportionnées à leur importance. Point de place centrale interdite à la circulation des charrettes et des chevaux. Point de *rues couvertes*. Le type formé de la réunion de tous ces caractères s'est donc créé lentement; il est le fruit de nombreux essais et d'une longue expérience. La place publique d'Aigues-Mortes n'est pas située au centre de la ville. Elle est du côté de la mer et à portée des canaux et des étangs, en partie desséchés, qui formaient l'ancien port de saint Louis. Elle occupe l'espace compris entre deux rues qui parcourent la ville dans toute sa longueur, et dont l'une aboutit par ses deux extrémités aux portes de Montpellier et de Peccais. Une autre voie, la plus large de toutes, quoiqu'elle n'ait que neuf mètres, part d'une des principales portes, et débouche directement au milieu de la place. C'est la seule qui s'écarte sensiblement de la règle observée dans toutes les bastides de la Guienne. L'église est bâtie à proximité de la place, mais dans une autre position qu'à Montpazier et à Beaumont.

Ce qui fait surtout l'intérêt d'Aigues-Mortes, c'est ce beau système de fortifications, auquel nulle autre bastide n'a rien à comparer. Toutes ont été mises à l'abri d'un coup de main, par une enceinte flanquée de tours; mais, dans la pensée de leurs fondateurs, elles n'avaient pas de rôle militaire à jouer. Aigues-Mortes, au contraire, était le Toulon du roi saint Louis. C'est une véritable place de guerre, comme il y en avait si peu au moyen âge. De là l'importance et la magnifique construction de ses remparts. Nos lecteurs ont dû voir jusqu'ici bien des dessins des tours et des portes d'Aigues-Mortes. Ils en connaissent moins le plan général; et c'est principalement le point sur lequel nous appellerons leur attention. D'abord, le nombre des portes est réduit à six, dont l'une même est qualifiée de porte Neuve. C'est par mesure de prudence que l'on s'est écarté ainsi de la symétrie. A Montpazier, où l'on redoutait moins les sièges, il y avait, on s'en souvient, presque autant de portes que de rues.

La plupart des bastides n'ont point de château : celui d'Aigues-Mortes est considérable. Situé à l'un des angles saillants du carré, son rempart exté-

la cité au temps de saint Louis. Je désire qu'il puisse être utile à M. Didron ». — La gravure de ce plan ne pourra être donnée que dans la livraison prochaine.

rieur se creuse pour faire place à un donjon circulaire, entièrement isolé. Cette tour de Constance, à laquelle venaient jadis s'amarrer les vaisseaux de saint Louis, s'élève maintenant au milieu d'une promenade publique. Elle a 66^m de circonférence. Un autre donjon, cylindrique également et disposé de même en dehors des remparts, existe dans une des villes dont les « Annales » ont publié le plan dans le sixième volume; et Villeneuve-le-Roi est aussi une bastide des rois de France. C'est une remarquable coïncidence. On sait que les donjons cylindriques se substituent généralement aux donjons carrés dans le cours du XIII^e siècle. Peut-être cette nouvelle forme serait-elle originaire du nord de la France. Dans la bastide de Molières, il y a aussi un château bâti pour Édouard II par le sénéchal Guillaume de Toulouse, en plein XIV^e siècle; et le donjon de cette forteresse, isolé au milieu de la cour, est encore carré.

Cette bastide champenoise de Villeneuve-le-Roi, dont nous parlions tout à l'heure, et celle de Villeneuve-l'Archevêque sont régulières, si l'on veut, mais elles le sont moins encore que la ville d'Aigues-Mortes. On peut s'en convaincre en consultant les plans que M. Victor Petit en donna, il y a trois ans, dans le volume VI, page 305 des « Annales Archéologiques ». Elles sont aussi bâties sur une plus petite échelle; et, si on les compare à cette bastide de Sainte-Foy, que nous allons examiner bientôt, et surtout à celle de Libourne, ce sont de véritables villages plutôt que des villes. En général, les villes neuves du nord de la France sont moins importantes que celles du midi et elles nous semblent tracées sans art, probablement parce qu'elles sont plus anciennes. Elles se copient parfois dans quelques-unes de leurs dispositions; mais elles sont loin, en somme, d'offrir un type régulier et uniforme, et c'est ce que l'on doit dire aussi d'Aigues-Mortes.

Que l'on compare un instant, nos gravures sous les yeux, la bastide de saint Louis à cette humble ville de Sainte-Foy, dont nous devons le plan et la description à l'amitié de M. de Castelnau d'Essenault, correspondant du Comité historique des arts et monuments. Quel progrès de l'une à l'autre! Quelle différence dans la dimension totale! car les deux villes sont dessinées à la même échelle. Quelle plus grande largeur des rues! Quelle perfection de tracé et quelle fixité de type par rapport à Montpazier et à Beaumont! C'est qu'entre la date d'Aigues-Mortes et celle de Sainte-Foy se placent trente années dont aucune, en quelque sorte, ne s'est écoulée sans qu'il ne s'élevât quelque nouvelle bastide dans le sud-ouest de la France.

Nous ne les énumérerons point toutes. Mais, dans une étroite zone qui traverse, d'Aigues-Mortes à Bordeaux, tout le sud-ouest de la France, on en

compterait, nous l'avons dit, une cinquantaine. Plus au midi, on en trouverait encore quelques-unes; mais, vers le nord, on ferait cent lieues sans en rencontrer une seule. Nous citerons, pour leur importance, Libourne, Ville-neuve d'Agen, Montauban, Carcassonne ¹, Villefranche de Rouergue; puis, selon leur situation géographique, Montflanquin, Valence, Castillonès, Sauveterre, Puyguilhem, La Sauvetat, Villeréal en Agénais, Villefranche de Belvès, La Linde, Beaumont, Domme, Sainte-Foy, réunie en 1793 au département de la Gironde; Villefranche de Longchapt, Molières et Montpazier, dans le bas Périgord; Montségur, Belin, une autre Sauveterre, Cadillac, Saint-Osbert, Créon, dans les environs de Bordeaux. Voilà déjà plus de la moitié du nombre total que nous avons annoncé, et nous ne sommes guère sorti des trois départements du Lot-et-Garonne, de la Dordogne et de la Gironde. — Toutes les bastides de la Gironde sont anglaises; toutes celles de Lot-et-Garonne sont françaises, au contraire, et la première que les Anglais aient faite, Montségur, est la plus voisine de l'Agénais. Dans la Dordogne, elles se partagent entre la France et l'Angleterre; il n'y en a que dans les deux arrondissements méridionaux, non dans les trois autres. Elles sont françaises dans l'arrondissement de Sarlat, anglaises dans celui de Bergerac. Quant aux dates, comme ces cinquante villes se sont fondées en cinquante ans, sans qu'aucune appartienne au xiv^e siècle, la plupart sont nécessairement postérieures à Aigues-Mortes et antérieures à Sainte-Foy? Édouard I^{er} signe ainsi, vers 1280, cette dernière : « Bastida nostra Sanctæ-Fidiis. »

Transcrivons maintenant la description concise et fidèle de M. de Castelnau : « La ville de Sainte-Foy, située sur la rive gauche de la Dordogne, est encore entourée au levant, au midi et au couchant, d'une muraille flanquée de tours rondes. L'appareil en est régulier et de moyenne grandeur. Parfois on remarque, surtout dans les tours, que les assises de pierre sont séparées par un double rang de briques moins larges et moins longues que celles des Romains, mais beaucoup plus épaisses et moins cuites. Cette enceinte venait se relier au nord à un rempart dont la rivière baigne le pied. Indépendamment des tours dont il était muni, des éperons ou avant-corps saillants, destinés à rompre la violence des courants à l'époque des grandes crues, le soutenaient de place en place. Un large fossé accompagnait l'enceinte du

1. Malgré les nouveaux renseignements que M. Cros-Mayrevieille a eu l'obligeance de nous fournir et que l'on retrouvera, si l'on veut approfondir cette question, dans les « Annales » de juin 1847, nous persistons à placer Carcassonne au nombre des bastides du xiii^e siècle. Peu importe qu'elle ait été brûlée dans le siècle suivant par le prince Noir. Beaucoup de nos villes neuves ont été de même rebâties; ce n'était jamais une raison pour changer de plan.

côté de la plaine; il est aujourd'hui comblé en partie. Les portes n'existent plus : sous le prétexte qu'elles portaient obstacle à la circulation, l'édilité de Sainte-Foy les a fait détruire.

« Les rues de la ville se coupent toutes à angle droit et sont régulièrement orientées. Les quatre principales se croisent vers le nord-ouest et forment une place carrée, servant de marché, et au centre de laquelle s'élève la mairie. Les maisons qui bordent cette place s'avancent en saillie sur de larges arcades à cintre légèrement surbaissé; elles composent ainsi sur chaque côté une « rue couverte ». Les piliers qui supportent ces arcades se rapprochent de la forme carrée : ils sont lourds et disgracieux; plusieurs ont été refaits. Les maisons en façade sur la place se touchent presque par leur sommet aux quatre angles, et ne laissent au rez-de-chaussée qu'un étroit passage oblique qui sert de débouché. Rien d'ailleurs ne ressemble mieux à l'aspect de ces maisons et de ces rues que le croquis de l'une des rues couvertes de Montpazier, dessiné par M. Jules de Verneilh dans les « Annales ». La maison commune était également portée autrefois sur arcades en plein cintre. Ces arcades ont été bouchées depuis. L'entrée est au premier étage; on y monte par un degré extérieur qui ne m'a pas paru remonter au delà du xvii^e siècle. Cette dernière date pourrait aussi être celle de la reconstruction des arcades non-seulement de la maison commune, mais encore de la place. En considérant en effet avec attention plusieurs des piliers, on s'aperçoit qu'ils remontent à une époque beaucoup plus ancienne que les arcades elles-mêmes; du reste, comment celles-ci seraient-elles en cintre surbaissé? — Toutes les rues de Sainte-Foy ont des dimensions proportionnées : ainsi, les quatre principales ont 10 mètres de largeur; les rues secondaires, 8, 7, et 5 mètres, selon leur degré d'importance.

« On trouve encore dans la ville un certain nombre de maisons des xiii^e et xiv^e siècles. La plupart paraissent avoir été construites dans l'origine sur un même plan. Elles se composaient d'un rez-de-chaussée avec deux étages en saillie au-dessus. Leur pignon ne faisait pas façade sur la rue, ce qui explique pourquoi l'on trouve un si petit nombre de ces ruelles ou, en langage gascon, de ces *endronnes*, qui forment au contraire une partie essentielle du plan de Montpazier. J'en ai cependant trouvé quelques-unes à Sainte-Foy, mais fort peu et encore incomplètes ou bouchées. Aux angles des maisons, dans les carrefours, on voit souvent de petites tourelles, en forme d'échauguette, qui datent en général du xvi^e siècle seulement, mais dont l'ensemble donne de l'élégance et du pittoresque aux maisons ainsi qu'aux rues. Le plan primitif de l'intérieur des maisons a été modifié à des époques

postérieures; il est impossible d'en retrouver aujourd'hui les traces. Les anciennes toitures ont à peu près disparu. Les tuyaux de cheminée, qu'on voit encore sur celles qui ont résisté au temps, sont de forme très-élégante en général : un pignon, arrondi en cône qui repose sur des colonnettes libres, dont les intervalles laissent issue à la fumée.

« Les fontaines sont très-nombreuses dans la ville : il en existe dans chaque carrefour, sur chaque place, souvent même à côté des maisons. Leur forme est celle d'une borne cubique; elles sont à levier. Plusieurs doivent être anciennes, mais leur peu de caractère empêche de les classer. L'ancien lavoir public est à l'extrémité nord-ouest de l'une des quatre grandes rues. On y descend par un degré en pierre, fort large, au bas duquel se trouve le bassin tout dallé. A côté est la fontaine qui l'alimente. Ce lavoir était autrefois abrité par une toiture; il est aujourd'hui à ciel ouvert. On en sortait par une large porte en ogive. Sur le rempart qui borde cette partie de la ville, le long de la Dordogne, on trouve, de distance en distance, des baies de portes bouchées, des ouvertures d'égouts, des traces de degrés, etc. L'ancien port se trouvait vers le milieu : il était défendu par un ouvrage avancé, dont on voit encore les restes. La citadelle de la ville était au levant, sur le bord de la rivière. Il n'en reste plus que quelques débris d'ouvrages avancés, en partie couverts par les eaux.

« L'église, placée sous l'invocation de Notre-Dame, se compose d'une nef, de deux bas-côtés et d'une abside pentagonale avec deux absidioles. Elle est sans aucun intérêt, quant à l'intérieur. Sa voûte en bois et les colonnes, qui lui servent de soutien, sont du xvii^e siècle. Quoique les arcades qui mettent la nef en communication avec les bas-côtés soient ogivales, on voit seulement, du côté de la façade, quelques formerets de la voûte primitive et les colonnes engagées qui les soutenaient. Le portail occidental, mieux conservé et plus entièrement, offre tous les caractères du style ogival secondaire. Il en est ainsi des quatre étages du clocher, mais non de la flèche, qui a été évidemment refaite vers la fin du xvi^e siècle ».

Avec de semblables notes, il n'y a rien à ajouter pour la description proprement dite de Sainte-Foy. Passons donc aux remarques que suggère la comparaison de cette bastide avec ses pareilles.

Mais d'abord expliquons toutes ces restaurations de la fin du xvi^e siècle ou des premières années du siècle suivant. Sainte-Foy a joué un rôle assez important dans les guerres de religion et, naturellement, elle a payé cher cet honneur. En 1586, le duc de Mayenne la canonna durant trois mois, sans pouvoir s'en emparer. Le bastion à la moderne, qui s'élève au bord de la

Dordogne, tout auprès de l'ancienne citadelle, rappelle ce siège mémorable. Dans leur état primitif, les remparts de Sainte-Foy n'offraient pas la même régularité que ceux de Montpazier, ni la même importance que ceux d'Aigues-Mortes. Il faut considérer que les fortifications n'appartenaient pas toujours à la première fondation des bastides. On les élevait plus tard, sous l'empire d'autres idées et de besoins urgents, en englobant les quartiers déjà bâtis. De là, peut-être, cette forme à peu près circulaire qui se substitue souvent à la forme carrée, comme à Montflanquin, à Libourne, à Créon, à Sauveterre. Si elle est moins régulière, elle semble avoir été plus favorable à la défense. A Sainte-Foy, les remparts sont bien disposés carrément, mais le côté sud est tout à fait difforme, et nous ne savons point si des circonstances locales ont motivé son irrégularité.

Si la place publique n'est pas au centre de la ville, à Sainte-Foy, c'est apparemment qu'on a voulu la rapprocher du port, conformément au précepte de Vitruve, et, en même temps, de la porte de Bordeaux. Elle se trouve effectivement comprise entre le fleuve et la grande route qui conduisait de Bergerac à la capitale de la Guienne, au point où se centralisaient sans doute les relations des habitants. D'ailleurs, la régularité ne laisse rien à désirer, et, de plus, le type du plan de ville est identiquement le même qu'à Montpazier, ou à Beaumont, ou à Libourne : quatre voies maîtresses, qui se croisent, et laissent entre elles une place à rues couvertes. A Libourne, ces rues couvertes ont disparu, comme elles sont en train de le faire à Montpazier; mais, à Sainte-Foy, on les a scrupuleusement reproduites dans les reconstructions du xvii^e siècle, ce qui prouve une fois de plus que cette originale disposition ne convenait pas seulement au moyen âge.

Au lieu de la halle, c'est la maison commune qu'on avait bâtie dans l'intérieur de la place, comme à Mirande et à Fleurance, deux bastides du département du Gers. Cette autre construction d'utilité publique a été reportée à l'entrée de la ville, du côté de Bergerac. Dans la charte de Sauveterre, le roi disait : « Nos possumus facere Domum ad vendendum carnes sive pisces in plateâ mercati, *vel alibi*, dum non sit in damnum eorum qui habebant domos circâ mercatum ». L'église est posée, relativement à la place, exactement comme dans les autres bastides dont nous avons précédemment donné le plan, mais elle avait des bas-côtés au lieu d'une nef unique. Sans doute, la bastide était destinée à recevoir une population plus grande. C'est ainsi que les quatre grandes rues ont trente pieds de largeur au lieu de vingt-quatre. Cette dernière dimension était cependant consacrée. Nous l'avions retrouvée en mesurant les villes de La Linde; de Montpazier, de

Molières et de Beaumont. Nous avons su depuis qu'elle était expressément stipulée dans la charte de fondation d'une bastide bordelaise, Sauveterre : « Statuimus quod quælibet *carrerìa major* dictæ villæ habeat quatuor stadia ubieumque et per totum in amplitudine ». La profondeur énorme des emplacements que nous avons constatée à Montpazier, soixante-douze pieds, était aussi fixée par la charte de Sauveterre, qui nous indique en même temps pourquoi cette profondeur était triple de la largeur : « Eis concedimus et donamus loca seu plateas ad domos faciendas seu construendas, stantentes quod quælibet platea habeat quatuor stadia in amplitudine, *duodecim* vero in longitudine; ita quod illud stadium habeat sex pedes. Item tenentur burgenses dictæ villæ qui ibidem loca vel plateas receperint in prima parte suæ plateæ domum construere, saltem in tertiâ parte et in anteriori, et hoc in primo anno : in secundo vero anno debet aliam tertiam partem perficere, et postmodum residuum quilibet cum poterit et placebit. » On ménageait donc à chaque habitant de la bastide la possibilité de bâtir sa maison en trois ans et par tiers. Mêmes prescriptions à Montségur (1265). Seulement, comme la charte est en gaseon, on exige quatre *escats* ou toises pour les rues, et douze *escats* pour les emplacements.

A ce propos, nous nous permettrons une observation parfaitement étrangère à notre sujet. Comme on s'efforce, souvent, de chercher des idées symboliques dans les mesures de nos églises, il ne sera pas inutile d'avoir établi, par les textes et par les monuments, que l'on se servait dans le sud-ouest de la France, au XIII^e siècle, de la toise plutôt que du pied pour unité de mesure; nous pouvons prouver aussi, par la largeur des rues des bastides, que cette toise et ce pied du moyen âge ne différaient pas sensiblement de nos mesures antérieures au système métrique. Dans leurs marchés, les méridionaux comptaient alors par *brasses*, comme ils le font souvent aujourd'hui, malgré la volonté du gouvernement. En 1259, la ville de Najac (Aveyron) s'obligeait, sur la demande de Guillaume Bernardi et de Renaud de Chartres, inquisiteurs pour le crime d'hérésie, à faire bâtir, dans l'espace de sept ans, une église de vingt brasses de longueur et de sept de largeur, parce que l'église qui existait déjà était trop petite. La nouvelle coûta 31,000 sous de Cahors, dont Bérenger Cornet, entrepreneur, donna quittance aux consuls de Najac, au mois de novembre 1269. (« Annales de Rouergue », par M. le baron de Gaujal, t. I, p. 286.)

Dans le nord de la France, au lieu de la brasse c'était la toise, toujours de six pieds. Une inscription *du moyen âge*, placée au-dessous de la statue de saint Christophe, donnait, en ces termes, les dimensions de Notre-Dame :

Si tu veux seavoir comme est ample
De Nostre Dame le grand temple
Il a dans œuvre pour le seur
Dix et sept toises de hauteur
Sur la largeur de vingt quatre

Et soixante cinq sans rabatre
A de long. — Aux tours hault montées
Trente quatre sont bien comptées
Le tout fondé sur pilotis
Aussi vray que ie te le dis.

La toise était, selon toute apparence, l'unité de mesure habituellement employée parmi nos architectes du moyen âge. Les grandes dimensions des cathédrales françaises, évaluées en pieds de roi, doivent souvent se diviser exactement par six, comme dans Notre-Dame de Paris. A Bourges, la longueur dans œuvre est de 348 pieds ou de 58 toises. La hauteur des voûtes, de 114 pieds ou de 19 toises. A Amiens, la hauteur de la nef sous clef est de 132 pieds ou 22 toises, etc. Cela tient à l'influence des nombres ronds.

Quatre toises, telle était donc la largeur ordinaire des grandes rues dans les bastides anglaises. Mais quelquefois, quand on prévoyait que la nouvelle ville prendrait de l'accroissement, on portait à cinq toises les quatre rues majeures, comme on l'a fait à Sainte-Foy et, malgré la charte primitive, à Sauveterre même. Nulle part on n'a dépassé cette dimension, plus que suffisante d'ailleurs. A Libourne, c'est par la vaste étendue de la place centrale et par le périmètre des murs, non par une plus grande largeur de rues, que l'on reconnaît une bastide de première classe.

Malgré tous les mérites du plan de Sainte-Foy, qui, tracé après ceux de La Linde et Beaumont, vaut déjà mieux, le plan de Montpazier, que nous avons publié dans les « Annales », lui est encore supérieur. La ville est plus petite; ses rues maîtresses n'ont que 24 pieds, un peu moins de 8 mètres; mais c'est la régularité absolue. Montpazier est postérieur de cinq ou six ans à Sainte-Foy, et Jean de Grailly qui dirigea sa construction, en 1284, était très-expert en ces matières. Après Montpazier, il songea à Libourne dont il a déterminé l'admirable emplacement. Il voulait, à ce qu'il paraît, y établir une bastide pour son propre compte. Forcé de céder au roi cette entreprise, il s'en dédommagea en fondant la bastide de Saint-Jean-de-Cadillac, qui devint le chef-lieu de sa vicomté de Bénéuges. Il ne serait donc pas étonnant que cette petite ville de Montpazier, si ignorée, fût *le chef-d'œuvre des bastides*.

Nous avons avancé, dans notre précédente étude sur les bastides « qu'aucun Anglais n'était nommé à propos de ces fondations des rois d'Angleterre, et qu'aucun probablement n'y avait pris part ». Ces deux assertions n'étaient pas littéralement vraies. Nous sommes maintenant mieux fixé sur ce point et sur quelques autres, grâce à un article excellent dans lequel M. Rabanis, doyen de la Faculté des Lettres de Bordeaux, vient d'analyser les chartes

de Montségur et de Sauveterre, en résumant l'histoire des autres bastides bordelaises ¹. Justement, un Anglais est nommé à propos de Libourne (1286) et même il a donné son nom à cette importante bastide que Jean de Grailly avait seulement projetée, et dont il est, lui, le véritable fondateur. C'est Roger de LEYBURN, originaire, dit M. Rabanis, du nord de l'Angleterre. Amaury de Craon, officier et parent d'Édouard I^{er}, donna aussi son propre nom, à l'exemple de Jean de La Linde et de Roger de Leyburn, à la bastide de Créon, qui s'élevait par ses soins. Mais c'était là un Français du nord. Du reste, les faits de ce genre, fussent-ils plus multipliés, n'empêchent point que Libourne, par exemple, ne soit une bastide des plus récentes en date et des plus semblables à toutes les autres. Sans doute elle n'a d'anglais que le nom.

Nous serions tenté d'accorder bien plus d'importance à un autre fait qui nous est révélé par M. Jules Delpit. En 1298, Édouard I^{er} écrivait, en effet, à la commune de Londres, de lui envoyer « quatre prodeshommes des plus sachantz et plus suffisantz qui mieux sachent deviser, ordonner et arayer *une novele vile* au plus de profit de nous et des marchanz..... pretz et appareillés d'*aller outre* pur cele besoigne là où nous leur enjoindrons. » C'était ainsi que Pons Maynard et Gauthier de Montflanquin avaient été appelés à tracer le plan de Castillonnès. (Voir les « Annales », t. 6, p. 72.) M. Delpit, après avoir donné ce texte si curieux, dit que le procès-verbal de la nomination des quatre prud'hommes est annexé à la lettre. Puis, il termine par cette simple réflexion dont la justesse ne sera méconnue par personne : « Ce renseignement, sur la manière dont on s'y prenait pour fonder une ville à cette époque qui vit naître et fonder tant de villes nouvelles sur un modèle uniforme, m'a paru un monument excessivement curieux de l'esprit de civilisation qui préoccupait alors toutes les pensées. » (« Documents français », t. I, page ccxxi.) Par malheur, la date de ce texte remarquable en diminue beaucoup la portée. M. Delpit la place, — et nous n'avons aucune raison de croire qu'il ait mal lu la pièce originale, — au mois de novembre 1298, c'est-à-dire vers la fin du règne d'Édouard I^{er}. Or, les dernières bastides en Guienne s'achevaient alors, et l'on n'en a point entrepris depuis. Rien n'empêcherait, après tout, qu'Édouard I^{er} n'eût eu recours, d'autres fois et plus tôt, à l'expérience de ses sujets anglais pour l'amélioration de ses provinces d'outre-mer; et, bien que la France à cette époque fût sans doute encore supérieure en civilisation à l'Angleterre, nous croirions sans peine que le génie commercial, si merveilleusement déve-

1. « Bulletin de la Commission de la Gironde », dirigé par M. de Lamoignon, 1846-47, p. 41. On y trouve aussi la charte de Sauveterre, publiée par M. Octave de La Montagne.

loppé depuis, des prud'hommes de Londres, pouvait déjà initier notre patrie, surtout la Guienne, à bien des progrès, à bien des améliorations. Mais quels seraient au juste ces progrès, ces améliorations, c'est ce que nous ne saurions dire; quoique l'on reconnaisse assurément dans nos bastides cet esprit d'ordre et de suite qui distingue, hélas! aujourd'hui, la seule race anglaise.

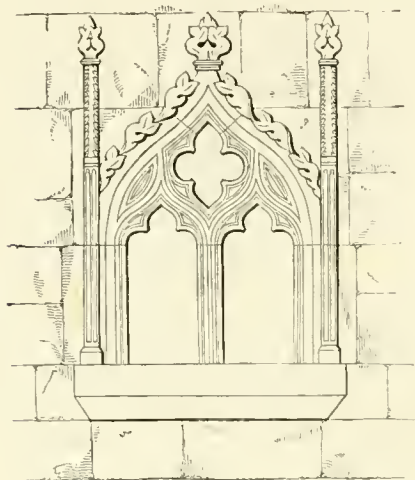
En définitive, tout semble encore confirmer ce que nous avons pensé d'abord de l'origine des bastides. Idée politique et moyens d'exécution, d'une part; régularité et symétrie, de l'autre; coutumes mêmes¹; tout paraît venir du Languedoc, jusqu'à ce type particulier qui se reproduit si constamment dans toutes les villes neuves de fondation anglaise; tout a été imité des princes français par les ducs anglais de l'Aquitaine. Si nous ne reconnaissons pas encore dans Aigues-Mortes le type dont il s'agit, il se montre bientôt à Montflanquin, à Castillonès, à Villeneuve d'Agen, à Villefranche de Périgord. Cette dernière bastide ressemble déjà beaucoup à Montpazier, quoiqu'il y ait une rue aboutissant au milieu de la place. Or Villefranche a été fondée par Alphonse de France, en 1259, tandis que Montségur, la plus ancienne des bastides anglaises, n'est que de 1265. Les Anglais, en cette matière comme en tant d'autres, ont pu perfectionner: mais ils n'ont pas inventé. Encore n'est-il nullement démontré qu'ils aient à revendiquer, dans ce travail de perfectionnement, autre chose que la bien-faisante initiative d'Édouard I^{er}. Les sujets français de ce grand prince ont dû d'ailleurs suffire à tout. N'y a-t-il donc point en Angleterre de ces VILLES NOVELES dont parle le roi Édouard? — Nous voudrions qu'on nous fit voir qu'elles sont plus anciennes que les nôtres, et qu'elles ont avec elles quelque trait particulier de ressemblance. Rien ne serait plus facile, après tout, que cette intéressante comparaison. Un seul type, essayé parfois dans le Languedoc, et devenu complètement uniforme en Guienne, règne dans nos bastides. En quelque pays, en quelque circonstance qu'on le rencontre, on le reconnaîtra aisément. Pour notre part, nous n'avons pas hésité à l'égard de Montauban, quoique toutes les maisons de cette belle ville soient modernes, et qu'aucun texte ne fixe sa fondation au XIII^e siècle. (*La suite au prochain numéro.*)

FÉLIX DE VERNEILH,

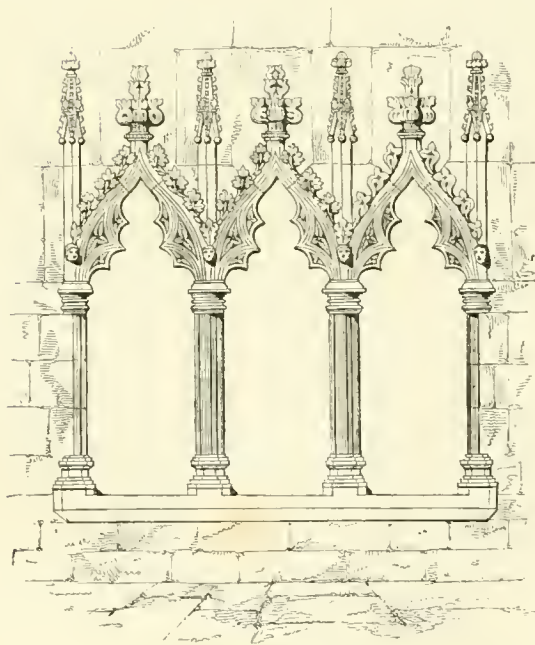
1. Dans la chartre de Montségur, la commune promet de prendre fait et cause pour ceux des habitants qui pourraient être cités hors de la ville en cour laïque ou en *cour d'église*. Cette défiance envers l'autorité ecclésiastique est sans doute plus albigeoise qu'anglaise.

ANNALES ARCHÉOLOGIQUES

Par Didron aîné, rue Hautefeuille, 13, à Paris



PISCINE



ARCHITECTURE OGIVALE DE L'ANGLETERRE

A Dronfield en Derbyshire

PISCINE ET SIÈGES DE LA FIN DU QUATORZIÈME SIÈCLE

MÉLANGES ET NOUVELLES.

L'archéologie en Angleterre. — L'église du Sacré-Cœur, à Moulins. — Conservation et reproduction des sculptures du moyen âge. — Avis au gouvernement. — A quoi peuvent servir les vitraux. — Les arts libéraux au Puy. — Charles IV en saint Louis, Jeanne d'Évreux en Blanche de Castille.

L'ARCHÉOLOGIE EN ANGLETERRE. — Il y a près d'un an, que nous devions donner dans les « Annales Archéologiques » la lettre suivante de M. Alexandre Beresford Hope. Nous avons attendu jusqu'à ce jour, parce que nous espérions que M. Hope compléterait les lignes qu'il nous avait adressées par des renseignements un peu détaillés sur le mouvement archéologique en Angleterre, mouvement qui intéresse si vivement les lecteurs des « Annales ». A la lettre que nous lui avons adressée, M. Hope nous a répondu : — « Monsieur et très-cher collaborateur, je suis vraiment contrarié de ne vous avoir pas écrit depuis longtemps; je me suis continuellement reproché cette négligence. Mais un accablement affreux d'affaires m'a tellement absorbé toute cette année, que je n'ai guère eu le temps de travailler à autre chose. L'intérêt que je prends au mouvement archéologique chez vous est aussi fort que jamais. Tout prouve que, malgré vos désastres politiques, l'archéologie française marche bien. La restauration de la Sainte-Chapelle, celle de Notre-Dame et de Saint-Denis sont de grandes et belles choses. — En Angleterre, le mouvement ecclésiologique se développe heureusement. Ainsi, à Londres, nous avons eu, en juin dernier, deux églises consacrées. Elles sont construites et meublées dans un style fort convenable : les clôtures, les boiseries, les meubles sont riches en fer et en bronze; la peinture murale et la peinture sur verre y brillent d'un grand éclat. L'une de ces églises est celle de Saint-Barnabé. Pour l'élever, les fonds ont été amassés avec un zèle infatigable, par M. Bennet, curé de la paroisse dont Saint-Barnabé est succursale. La seconde église est celle de Saint-Étienne; elle a été construite uniquement aux frais de mademoiselle Burdett-Counts. Saint-Barnabé est dans le style du XIII^e siècle; Saint-Étienne, dans celui du XIV^e. M. Cundy est l'architecte de la première; M. Ferey, de la deuxième. — Comment va votre établissement de vitraux? Les dessins de vitraux coloriés, que vous avez donnés dans les « Annales », sont fort jolis et fort curieux. — Croyez-moi toujours votre ami bien sincère, — A. B. HOPE. » — Dans une autre lettre, M. Hope nous promet, mais non pas immédiatement, un travail d'ensemble sur le mouvement archéologique en Angleterre. En conséquence, nous n'avons pas voulu différer plus longtemps la publication de la lettre qui suit, ni des dessins gravés qui l'accompagnaient, et dont M. Hope fait don aux « Annales ». Ce style d'architecture et de décoration n'est pas précisément celui que nous affectionnons; le XIII^e siècle de Lincoln est bien autrement grave et beau que ce XV^e ou ce XIV^e, comme on voudra, tout élégant qu'il puisse paraître. Mais, archéologues plutôt qu'artistes, nous devons étudier tous les styles et tous les siècles, sans trop nous préoccuper de leurs qualités respectives; nous devons tout montrer et ne pas faire d'exclusion, sous prétexte de l'infériorité ou de la décadence d'une forme d'art. —

M. Hope nous écrivait donc, en nous envoyant ces bois gravés : — « Monsieur et très-cher collaborateur, les principaux monuments de l'architecture ogivale de l'Angleterre, les cathédrales et les collèges, par exemple, commencent à être connus en France. C'est fort bien. Mais ce n'est pas dans les seules cathédrales, comme vous le savez, que le moyen âge étale toutes les richesses de son génie. Gare à l'architecte qui, ayant à bâtir des églises d'une médiocre grandeur, ne voudrait étudier que les colosses : les constructions les plus étudiées ne seraient, après tout, que des espèces de monstres estropiés, composés de membres disproportionnés et sans grâce. Vous combattez cette méprise par cette série excellente d'églises des campagnes, que vous reproduisez dans les « Annales ». Nous autres, Anglais, nous étudions depuis plusieurs années nos anciennes églises de villages, dont le nombre est immense. Il y en a de tous les styles, depuis le plein cintre, jusqu'au style coùteux et d'un goût suspect mis en honneur au commencement du xvi^e siècle. Parmi ces différentes époques, le xiv^e brille d'une beauté particulière. Plus orné, plus vraiment ogival que le xiii^e, qui conserve du regret pour le plein cintre et en garde encore certaines particularités, le xiv^e ne glisse pas néanmoins dans la fausse ornementation du xv^e. Je sais fort bien que vous secouerez la tête, vous, amateur du xiii^e siècle à tout prix ; aussi, ne chercherai-je pas à vous convertir. Mais, moi, je conserve mon opinion, qui est celle des studieux amis de l'ecclésiologie en Angleterre. Chez nous, le style du xiv^e siècle marche de jour en jour et à grands pas ; il fait des progrès considérables dans la construction de nos églises nouvelles. Parmi les monuments de ce style, qui sont semés dans les lieux les plus obscurs de notre pays, il faut distinguer le sanctuaire, modique de dimension, mais supérieur en beauté, de l'église du petit village de Dronfield en Derbyshire. On y trouve ce que nous appelons des « sedilia », et une piscine d'un travail exquis. Je prends la liberté de vous en envoyer la représentation gravée sur bois. Comme vous le savez, les « sedilia » tout en pierre sont, en Angleterre, où les chevets se terminent carrément, beaucoup plus communs qu'en France, où vous n'avez guère que des ronds-points ou absides. La piscine, comme vous le voyez, vaut bien les « sedilia ». Je regrette beaucoup d'avoir négligé de faire dessiner le plan de ces deux jolis monuments. — Agrérez, etc. — A. B. HOPE. » — M. Hope ne veut pas nous convertir au xiv^e ; nous n'essaierons pas non plus de l'amener au xiii^e. Du reste, nous laissons au temps le soin d'opérer la conversion de notre honorable correspondant. L'Angleterre, comme les premiers archéologues de France, les premiers en date, ceux de l'empire ou de la restauration, s'est laissé prendre au gothique fleuri, au gothique de dentelle et de chicorée. Le style du moyen âge, qu'elle a commencé par ressusciter dans ses constructions nouvelles, c'est celui de la fin du xv^e siècle. Avant d'être homme, on est enfant ; avant d'aimer la beauté sévère, on affectionne la grâce affectée. Plus tard, quand l'âge arrive, on estime un fruit plus qu'une fleur, une étoffe solide plus qu'une gaze. Aujourd'hui, en France, c'est le xiii^e siècle et c'est même le roman qu'on reproduit partout, dans les nouvelles églises qui se construisent sur divers points de notre pays. En Angleterre, soit par pénurie d'exemples à imiter, soit par pauvreté relative de monuments importants et surtout beaux du grand siècle chrétien, soit par infériorité de goût, on en est encore au xv^e siècle. Mais M. Hope et les ecclésiologistes se disent déjà les amis du xiv^e ; M. Pugin, qui a reproduit tant de xv^e, dans sa féconde carrière d'architecte, fait, depuis plusieurs années, des avances sérieuses au xiii^e siècle. C'est déjà un pas immense vers le chemin où nous marchons, et nous ne donnons pas dix ans à l'Angleterre pour que ce noble pays arrive au vrai xiii^e siècle, comme nous paraissions y être fixés en France. Nous le répétons, ce n'est qu'une affaire de temps, et nous ajournons M. Hope.

L'ÉGLISE DU SACRÉ-CŒUR, A MOULINS. — Nous avons, dans la précédente livraison, dit un mot de la nouvelle église que M. l'abbé Martinet fait construire à Monlins, sous la direction de M. Lassus et l'inspection de M. Esmonnot. Il paraît, nous en sommes heureux, que l'édifice est bien plus avancé que nous ne l'avions dit et que nous ne l'avions vu. Ce n'est pas à quatre mètres qu'il

s'élève au-dessus de terre, mais bien à dix mètres, à trente pieds, tant au dehors qu'au dedans. Les cintres des portes sont déjà établis et, dans peu, les portes elles-mêmes seront terminées. Le 28 septembre dernier, on posait les cintres des bas-côtés, en sorte que les arcades de ces bas-côtés doivent être archivolées en ce moment. Toutes les fenêtres des chapelles doivent également être terminées. Ce monument est destiné à remplacer la vieille église de Saint-Nicolas; nous avions pensé que la nouvelle porterait le même vocable. Le saint Nicolas dessiné au bas de la gravure nous avait confirmé dans notre erreur, et nous n'avions pas assez remarqué la tête même de cette gravure, où se voit Jésus montrant son cœur aux hommes. La nouvelle église est dédiée au Sacré-Cœur de Jésus; c'est donc sous le nom d'église du Sacré-Cœur qu'elle doit être désignée. C'est la première église monumentale et paroissiale qui, en France, aura porté ce vocable; c'est la première du Sacré-Cœur, qui aura été construite en style pur du XIII^e siècle. M. le curé Martinet tient à ce point, et nous devons l'en féliciter. Il nous écrit : « Les personnes qui font des offrandes pour notre monument nous donnent principalement, parce qu'il est consacré au cœur de Jésus, ensuite parce qu'il est en style du XIII^e siècle. L'intérieur de notre église a cent quatre-vingt-deux pieds de longueur, y compris la chapelle de la Sainte-Vierge; quatre-vingt-quinze pieds de largeur, y compris la chapelle qui termine le transept. A l'extérieur, elle a cent quatre-vingt-treize pieds de longueur sur cent trois pieds de largeur. A la fin de cet exercice, nous aurons dépensé 360,000 francs. Sur cette somme, j'ai recueilli 260,000 francs de dons; le gouvernement nous a aidés de 100,000 francs. » — Nous sommes vraiment en admiration devant ce zèle incroyable, devant cet infatigable dévouement à une si lourde, mais si noble entreprise. Nous ignorons tout ce que M. Martinet pourra, de ses mains vénérables, recueillir encore, mais nous sommes assuré qu'il posera la dernière pierre de cette grande œuvre. Il termine ainsi sa lettre : « Veuillez agréer tous mes sentiments de reconnaissance et d'admiration pour le zèle que vous mettez à répandre le goût de la belle architecture du XIII^e siècle, et à soutenir les saintes et grandes entreprises. » — Cette reconnaissance et cette admiration, c'est à M. le curé qu'elles reviennent, et nous faisons des vœux pour qu'elles se traduisent en dons qui permettent d'élever cette église du Sacré-Cœur aussi haut, de la décorer et de la meubler aussi splendidement que le mérite le dévouement de son noble fondateur.

CONSERVATION ET REPRODUCTION DE LA SCULPTURE DU MOYEN ÂGE. — M. de Girardot, secrétaire général de la préfecture du Cher, remplissant les fonctions de préfet pendant l'absence de ce fonctionnaire, vient de prendre un arrêté qui intéresse les sculptures du moyen âge et que nous croyons fort utile de porter à la connaissance de nos lecteurs. On commence depuis quelque temps à ne plus prendre en mépris l'ornementation ni même la sculpture gothiques; non-seulement les archéologues, mais encore les artistes y trouvent mille sujets curieux et beaux tout à la fois. On en est donc venu à reproduire par l'estampage et le moulage la sculpture chrétienne, comme on l'a fait pour la sculpture païenne. On commence à décorer les cabinets de travail, les ateliers d'artistes, les galeries d'objets précieux avec des rinceaux, des chapiteaux, des frises feuillagées, des figurines, des statues, des bas-reliefs moulés sur les plus beaux objets du moyen âge. Mais l'opération de l'estampage faite sur l'original, pour un amateur, se répète sur le même original, pour d'autres amateurs, une, deux, trois, dix et vingt fois. Or, pour un mouleur habile et soigneux, il y en a vingt négligents ou incapables. De là, détérioration lamentable et irréparable des originaux. D'ailleurs, tous les mouleurs fussent-ils extrêmement habiles, l'opération de l'estampage, faite même une fois sur un monument quelconque, nuit à ce monument dans une proportion quelconque. Cette opération, répétée vingt fois, cause vingt détériorations graves. Frappé de ces inconvénients, M. de Girardot confie à un sculpteur de Bourges le soin d'estamper les plus belles parties de la cathédrale de cette ville. Avec les empreintes une fois prises, le sculpteur fera un bon creux où il coulera un grand nombre d'exemplaires des sculptures de Bourges. Quiconque voudra posséder ces sculptures, les trouvera chez le mouleur autorisé par la préfecture; il n'ira plus, comme par le passé, estamper

les originaux. On aura ainsi de bonnes épreuves à un prix assez faible. Avec un arrêté pareil pour chaque département, on pourrait meubler musées, galeries et ateliers des plus remarquables sculptures du moyen âge, et les originaux, la belle floraison qui s'épanouit sur nos cathédrales, les graves statues qui en peuplent les parois, ne souffriraient plus des opérations sans cesse répétées du moulage. Nous engageons donc vivement MM. les préfets à reproduire purement et simplement l'arrêté pris par M. de Girardot. Conservateurs fanatiques, comme on nous appelle, des monuments du moyen âge, nous devons à notre ami des remerciements tout particuliers. Voici la teneur de son arrêté :

« Le préfet du Cher, après avoir pris l'avis de MM. les architectes des édifices diocésains et du département, autorise M. Villatte, sculpteur à Bourges, à estamper la frise et les chapiteaux de la cathédrale de Bourges. Cette autorisation est accordée aux conditions suivantes : 1° Les échafaudages nécessaires seront établis de manière à ne pas toucher les murs de l'édifice, à ne rien endommager, et ne point gêner la circulation et spécialement aux jours et heures de fêtes et d'offices ; 2° les empreintes seront prises avec de la terre glaise bien pure, et avec tout le soin possible, pour ne pas détériorer les sculptures sur lesquelles sera appliquée de l'eau de savon ou de la poudre blanche très-fine ; 3° le permissionnaire fera à ses frais, sur les épreuves qu'il aura tirées, de bons creux en plâtre consolidés par des tringles en fer, qui deviendront la propriété de l'administration et seront déposés dans le lieu indiqué par les architectes, pour servir désormais à en faire les reproductions qui pourront être demandées ; 4° avant de commencer son travail, le sieur Villatte devra prévenir MM. les architectes et prendre leurs instructions ; 5° dans le cas où le sieur Villatte ne se conformerait pas à toutes ces prescriptions, la présente autorisation lui sera immédiatement retirée. — M. l'architecte des édifices diocésains est chargé de surveiller l'exécution des dispositions qui précèdent. — A Bourges, le 25 septembre 1850. »

AVIS AU GOUVERNEMENT.— Voici l'extrait d'une lettre que nous adresse de Mâcon M. Alfred de Surigny, archéologue et dessinateur, l'auteur de la « Notice sur les peintures murales de Saint-Vincent de Mâcon », annoncée dans une livraison précédente. Rien de plus juste et de plus sensé que cette lettre de M. de Surigny. Nous espérons que le gouvernement en fera son profit. — « Je viens de faire, pour mon agrément, un pèlerinage à l'antique église du Bois-Sainte-Marie qui, malheureusement pour elle, a été classée tout récemment au nombre des monuments historiques. Rien de plus curieux que cette église ; mais aussi rien de plus triste que les réparations, je devrais dire les destructions, qu'on y fait. Impossible de l'empêcher : c'est un architecte de Paris qui a donné ses ordres. Les maçons commencent en ce moment la démolition du bas-côté nord : il faut deux hommes et une journée pour enlever une pierre, tant c'est solidement lié, surtout l'angle nord de la façade qui a conservé à peu près son aplomb et que l'on entame le premier. Dieu sait ce qui va arriver, quand la voûte en berceau de la grande nef n'aura plus, pour contre-butée, son bas-côté ! Il n'y a d'espoir que dans la solidité des mortiers et la masse des piliers. Ensuite on reconstruira ce malheureux bas-côté, que l'on pourrait soutenir parfaitement en doublant les contreforts. Les restaurations ne s'arrêteront pas là. L'abside, qui est des plus curieuses, a aussi ses murs extérieurs en surplomb ; on la démolira, pour la reconstruire. Or, comme la voûte en cul de four est liée au clocher qui forme coupole à l'intérieur, il est probable que celui-ci en sera fortement ébranlé. L'abside a été munie très-anciennement de contreforts épais qui la soutiennent parfaitement. Pour cette partie, comme pour le bas-côté en démolition, les anciens du village n'ont jamais entendu dire à leurs pères que rien ait bougé. Ce sont donc d'anciens mouvements qui, depuis des siècles, se sont arrêtés. Au surplus, le moyen de les remettre en train, c'est d'y appliquer des constructions neuves ; le mortier en se séchant, les murs en se tassant entraîneront nécessairement les parties anciennes, bien loin de les soutenir. Le clocher n'a pas d'escalier ; on en projette un, pris dans l'épaisseur de l'angle, pour *consolider* encore cette tour qu'on affaiblira en même temps par la reconstruction de l'abside. Pour toutes ces belles choses, trente mille francs sont alloués, sans comp-

ter ce qu'il faudra en sus; tandis que dix mille francs auraient parfaitement suffi, pour consolider, pour rejointoyer les pierres disjointes, boucher les trous, en un mot, pour faire les réparations d'entretien qui sont seules nécessaires dans les vieux monuments. Mais alors l'architecte n'aurait pas eu de travail, et les bons paysans n'eussent pas eu lieu d'admirer la science descendant majestueusement de l'olympé parisien; ce qui eût été un malheur immense! — A. DE SURIGNY. »

A QUOI PEUVENT SERVIR LES VITRAUX. — M. Charles Barthélemy, traducteur de la « Vie de saint Eloi » et du « Rational » de Guillaume Durand, auteur d'un grand nombre de notices archéologiques et historiques, veut bien nous adresser le document qui suit et qui sera complété, nous en avons la parole de notre savant correspondant, par d'autres documents analogues et non moins curieux. Il est probable que personne aujourd'hui ne se doute des nombreux avantages que procurent les vitraux; on va l'apprendre. Les lecteurs du premier volume des « Annales » voudront bien se rappeler que les anciennes verrières de Corbeil ont servi à faire mourir les rats. Les vitraux devraient bien, en vérité, être beaucoup plus chers qu'ils ne le sont, tant sont grands les services qu'ils peuvent rendre. Nous, qui les étudions depuis bien des années, nous avons ignoré jusqu'à présent que les verrières historiées devaient inspirer la tristesse, engendrer la mélancolie, éteindre l'imagination et avilir les sentiments. Comme il est toujours bon de s'instruire, nous remercions M. Barthélemy de nous faire connaître l'opinion des archéologues de l'Empire sur ce point important. — « Monsieur le Directeur, les nombreuses recherches que nécessitent, depuis bientôt trois ans, l'Histoire de Paris, à laquelle je travaille sur un plan entièrement nouveau, m'ont mis à même de découvrir souvent des notes curieuses sur la manière dont, au XVIII^e siècle, et sous l'Empire, on entendait l'archéologie religieuse et nationale. M. Alexandre Lenoir, dans une de ses nombreuses notices sur l'art de nos pères, fait, à propos des vitraux du moyen âge, les réflexions que je vous livre textuellement et sans y joindre aucun commentaire : — « L'usage des « vitres peintes s'est singulièrement propagé dans les temps où la force des croyances religieuses, « en intimidant les esprits, maintenait les hommes dans un état de mélancolie telle, qu'elle les « affaiblissait au point de ne pouvoir supporter la lumière du soleil, et de préférer la demi-teinte « d'un jour affaibli par un corps étranger. Les vitraux de couleur, dont on ornait alors les temples, « étaient nécessaires : 1^o pour retracer à l'imagination des âmes pieuses les mystères du culte « auquel elles étaient vouées; 2^o pour donner au local, où elles devaient se réunir, une teinte pro- « pre à exciter la mysticité et le recueillement, comme on voit les religieuses, dans les couvents, « parfumer leurs cellules des odeurs les plus suaves, pour provoquer l'imagination et se procurer « des extases; 3^o pour préserver des ardeurs du soleil un local où les fidèles devaient se rassembler. « Il est reconnu que la présence du soleil inspire la gaieté, qu'elle chauffe l'imagination et qu'elle « fait naître les sentiments les plus élevés, même dans l'âme la plus froide; c'est ce que l'on vou- « lait prévenir. D'après ces considérations, l'emploi de la peinture sur verre, dans nos églises, était « donc nécessaire ». — « Voyez dans les *Mémoires de l'Académie celtique* (1809) la *Notice historique sur l'ancienne peinture sur verre*, etc., par ALEXANDRE LENOIR. Volume III, p. 237 et 238. — « Je me borne pour aujourd'hui à cette simple citation; si vous pensez, Monsieur, que de pareilles communications puissent intéresser les abonnés de votre savante publication, je tiens à votre disposition de quoi les satisfaire. J'ai recueilli d'autres passages, de divers auteurs, relatifs à l'iconographie de la vierge Marie et des Saints, le tout traité au même point de vue, libre et passablement fantastique. — Veuillez agréer, etc.

« CHARLES BARTHÉLEMY, de Paris. »

LES ARTS LIBÉRAUX AU PUY. — M. Mérimée, inspecteur général des monuments historiques, vient d'adresser à M. le ministre de l'intérieur un rapport sur des peintures murales qu'il a déba-

digeonnées dans une salle attenante à la cathédrale du Puy. Les archéologues ayant intérêt à connaître cette découverte et la manière dont elle s'est effectuée, nous donnons en entier le rapport de M. Mérimée. Nous ne ferons, au préalable, que deux ou trois observations. — M. Mérimée nous permettra bien de ne pas nous associer aux éloges qu'il décerne à l'architecte de la cathédrale du Puy. Les lecteurs des « Annales » connaissent trop bien, hélas ! les motifs qui nous imposent cette réserve. M. Mérimée annonce que la peinture murale du Puy « représente les quatre arts libéraux » ; il faut dire « quatre des arts libéraux », qui étaient au nombre de sept et non de quatre seulement. Le forgeron Tubaleaïn inventa les instruments de percussion ou plutôt le rythme que Pythagore écoutait sur l'enclume de la Grèce ; c'est à Jubal, son frère, que la Bible attribue l'invention de la harpe et de l'orgue. Nous sommes trop enclins en France à décerner à des Italiens l'honneur de nos peintures sur verre, sur mur, sur bois ou sur toile, qui datent des xv^e et xvi^e siècle. Plus on étudie la provenance des œuvres d'art du moyen âge et même de la renaissance, et plus on renvoie les Italiens et autres étrangers dans leur pays ; plus on découvre que notre architecture, comme notre statuaire et notre peinture, sont parfaitement nationales. Le Garofalo n'avait donc rien à voir dans les peintures du Puy. Ceci dit, voici le rapport ; il est daté du Puy, 27 septembre 1850. — « Monsieur le ministre, je viens d'assister à une découverte intéressante pour les arts, dont je crois devoir vous rendre compte, bien qu'elle ait eu lieu dans un des édifices placés dans les attributions de M. le ministre des cultes. Le 23 de ce mois, je me trouvais au Puy avec M. Mallay, architecte chargé de la restauration de la cathédrale de ce diocèse. Après m'avoir montré les travaux qu'il a exécutés jusqu'à ce jour avec autant d'habileté que de succès, il me conduisit dans une salle du xiii^e siècle, dépendant de la cathédrale, et qui doit être convertie en sacristie. Là, il me fit remarquer, sur une paroi comprise dans une grande arcade en ogive, quelques traces de couleurs assez brillantes, paraissant entre les crevasses du badigeon. Une peinture, disait-il, est cachée sous ce badigeon, et il eut l'obligeance d'ajouter qu'il m'avait attendu pour s'en assurer. La muraille fut aspergée d'eau chaude, et, dès que le badigeon commença à se boursoufler, nous nous armâmes de râcloirs en bois et nous commençâmes à l'enlever avec précaution. Nos premiers essais ne nous promettaient rien de bien curieux. Sous une couche épaisse de badigeon blanc, nous trouvâmes une fenêtre peinte en détrempe avec ses barreaux et ses vitres en losange. Mais nous ne tardâmes pas à reconnaître que, sous cette première peinture, il en existait une autre. M. Mallay ayant fait tomber une large écaille formée du badigeon blanc et de la peinture de la fenêtre, nous vîmes apparaître comme par enchantement une tête de femme d'une rare beauté, mais qui n'avait nullement l'air d'une sainte. Les couleurs étaient de la plus grande fraîcheur. Je n'ai pas besoin de vous dire avec quelle ardeur nous nous remîmes à l'ouvrage. Au bout de quelques minutes, nous découvriions une tête d'homme coiffé d'un bonnet fourré, puis un lézard, puis des draperies, enfin des fragments de légendes qui ne présentaient aucun sens. Nous sondions à droite et à gauche, en haut et en bas, une surface de 4 à 5 mètres carrés. Je ne vous entretiendrai pas des conjectures aventurées que chaque découverte nouvelle nous suggérait. Enfin, après trois heures de travail, nous avons remis au jour une vaste composition de dix figures de grandeur naturelle, et, grâce à des légendes latines placées auprès de chaque personnage, le sujet était devenu parfaitement intelligible. Dès le lendemain, il ne restait plus un centimètre carré de badigeon sur toute la partie peinte de la paroi. Ce tableau, qui paraît avoir été exécuté au commencement du xvi^e siècle, représente les quatre arts libéraux, selon une division du moyen âge : la grammaire, la logique, la rhétorique et la musique, sous la forme de quatre jeunes femmes magnifiquement parées, accompagnées de quatre personnages qui ont particulièrement illustré chacun de ces arts. La première figure, à la gauche du spectateur, est la Grammaire, qui fait réciter une leçon à deux charmants enfants debout à ses pieds. A sa droite et un peu plus bas, on voit un personnage vêtu d'une longue robe rouge fourrée de martre, la tête couverte d'un bonnet noir ; il écrit sur un livre placé sur ses genoux. Son nom est tracé en dessous : c'est Priscien. On lit sur une banderole, à ses pieds, la légende suivante, qui est en vers léonin très-richement rimé.

Qui liquid agant artes ego semper prædico partes.

« A la gauche de la Grammaire, la Logique est assise sur une chaire curieusement sculptée dans le goût de la renaissance, ayant à ses pieds Aristote, en bonnet pointu, robe de brocard doublée d'hermine, dans l'attitude d'un homme qui argumente. La Logique tient dans sa main droite ce lézard, qui d'abord nous avait extrêmement embarrassés, et dans la gauche un scorpion. Les deux reptiles se battent à outrance, tandis que la Logique les contemple en souriant. Je suppose que le peintre, mauvais plaisant, a prétendu, par le combat de ces deux animaux immondes, symboliser les disputes scolastiques ou autres de son temps. La légende est d'ailleurs fort à la louange de la Logique; je doute que l'artiste l'ait composée :

Me sine doctores frustra coluere sorores.

« Vient ensuite la Rhétorique, une lime à la main; car, au xvi^e siècle, on ne connaissait pas encore les génies incultes et sans art comme on en a vu depuis. Au près d'elle est Cicéron assis sur un escabeau, coiffé d'une espèce de turban rouge et vêtu d'une ample robe olive, doublée de vair. Il paraît méditer sur un gros volume ouvert entre ses mains. Voici la légende qui accompagne ce troisième groupe :

Est michi (sic) dicendi ratio cum flore loquendi.

« La Musique, avec Tubal, occupe le côté droit du tableau. Elle tient un orgue sur ses genoux, tandis que Tubal est assis devant une enclume, ayant un marteau dans chaque main. Son costume, qui se compose d'une barrette bleue et d'une robe rouge fourrée, ouverte aux manches, est un peu incommode pour un forgeron. La légende est :

Invenere locum per me modulamina vocum.

« Je crois qu'on attribue à Tubal-Caïn l'invention des instruments à vent. — Le sujet de cette grande composition peut paraître étrange dans un édifice religieux; mais la salle où elle est peinte a servi aux réunions de l'université de Saint-Mayol, et dès lors tout s'explique facilement. Je me trompe, on a peine à comprendre par quel motif on a barbouillé une peinture magnifique pour représenter une fenêtre grillée. C'est à monseigneur de Galland, évêque du Puy au commencement du siècle dernier, qu'on attribue cette méchante action. On peut juger de son goût, d'ailleurs, par les changements déplorables qu'il avait faits dans l'architecture de son église. Les costumes des personnages, un peu fantastiques et d'une richesse extraordinaire; les trônes sculptés, sur lesquels les femmes sont assises et qui représentent, les uns, des ornements *flamboyants*, et les autres des motifs d'ornementation classique; enfin, la forme des lettres (gothiques avec abréviations), tout me semble indiquer que cette grande fresque remonte aux premières années du xvi^e siècle, époque de transition pour la France entre l'art gothique à son déclin et le retour aux traditions de l'art antique. Mais à quel artiste l'attribuer? Nous avons vainement recherché un nom, une initiale aux bords du tableau. Je ne puis oublier un détail remarquable, dont on pourrait se prévaloir pour fonder une hypothèse, un peu hardie, j'en conviens, sur l'auteur de cette composition. Au-dessus d'une coiffure en cannetille d'or, la Musique porte trois œillets épanouis. Ces simples fleurs contrastent singulièrement avec l'or et les pierreries de la coiffure qu'elles surmontent. Ne serait-ce pas là une indication? On sait que Le Garofalo a placé dans la plupart de ses tableaux des œillets, qui, pour un Italien, étaient des armes parlantes. Je ne sais si Le Garofalo est jamais venu en France; mais, à la rigueur, il a pu y envoyer un carton. D'un autre côté, je dois avouer que rien dans la fresque du Puy ne me paraît dénoter un maître italien. Les têtes, au contraire, sont toutes françaises, parfaitement gracieuses, mais un peu maniérées; elles sont, pour parler comme Amyot et Brantôme, *poupines et mignardes*. C'était, j'imagine, des beautés de ce genre qui ravissaient les gentilshommes de la cour de Louis XII et de François I^{er}. Quoi qu'il en soit, cette fresque est, à

mon sentiment, une œuvre capitale, et, Français ou étranger, son auteur était un maître habile. La conservation en est surprenante. Toutes les têtes sont parfaitement intactes, sauf celle de Priscien, qui a souffert des mutilations anciennes. Les couleurs n'ont pas toutes conservé leur éclat. Ainsi, les bleus ont disparu presque partout, ou bien ce qui en reste est pulvérulent et prêt à se détacher. Il m'a paru que l'artiste s'était servi de bleu de cuivre ou de cobalt, et non d'outre-mer. Ils paraissent recouverts d'une espèce de vernis ou de gluten, et ont le brillant d'une peinture à la cire. Le badigeon y était à peine adhérent. Je crois, Monsieur le ministre, avoir vu toutes les peintures murales du *xvi^e* siècle qui existent encore en France; je n'en connais pas de plus remarquables ni de mieux appropriées à la décoration d'un monument. Ce serait, je pense, rendre aux artistes un véritable service que de les leur faire connaître par une bonne copie, et je ne connais personne qui pût mieux s'acquitter de cette tâche que M. Denuelle, qui a si fidèlement reproduit par vos ordres les peintures du château des Papes. Des calques de toutes les têtes que je rapporte à Paris vous prouveront, je l'espère, que je ne me suis pas laissé entraîner à une admiration exagérée. Je n'ai pas besoin d'ajouter que toutes les mesures ont été prises par M. Mallay pour assurer la conservation de cette fresque, et que monseigneur l'évêque du Puy a donné des ordres pour que la disposition de la sacristie fût modifiée de manière à ce qu'elle pût être vue facilement. — Je suis avec respect, Monsieur le ministre, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

« P. MÉRIMÉE, *inspecteur général des monuments historiques.* »

Voilà quatre arts libéraux; en cherchant bien sur les autres parois de cette même salle, on trouverait peut-être encore l'Arithmétique, la Géométrie et l'Astronomie qui complètent les sept. Nous prions M. l'architecte Mallay de prendre note de cette indication.

CHARLES IV EN SAINT LOUIS, JEANNE D'ÉVREUX EN BLANCHE DE CASTILLE. — Les amis des arts ont à madame de Soyecourt, morte supérieure des Carmélites de la rue de Vaugirard, à Paris, l'obligation d'avoir sauvé de la destruction l'ancienne église des Carmes-Déchaussés dont plusieurs chapelles offrent un système d'ornementation assez commun en Italie, mais rare en France. Cette église et le monastère qui en dépend ont été cédés par les Carmélites au diocèse de Paris, et le glorieux archevêque qui est mort pour la France, Mgr Affre, les avait affectés à un établissement de hautes études ecclésiastiques. Les religieuses se sont choisi une autre retraite, à peu de distance du monastère qu'elles occupaient; elles viennent d'y faire construire, dans le style du *xvii^e* siècle, une chapelle très-ornée, dans laquelle se trouvent réunis des vitraux de cette époque, un tabernacle très-remarquable en marqueterie et plusieurs précieuses statues en marbre blanc. On remarque surtout, parmi ces dernières, la figure agenouillée, grande comme nature, de la bienheureuse Marie de l'Incarnation, fondatrice des Carmélites en France. Ce monument, qui avait été donné en 1626 par Marie de Médicis aux Carmélites de Pontoise, avait été déplacé pendant la Révolution; mais il fut racheté par madame de Soyecourt. Il est d'un bon style et d'une exécution soignée. La généreuse supérieure racheta en même temps deux effigies du *xiv^e* siècle, qui représentent certainement le roi Charles IV et la reine Jeanne d'Évreux. Elles proviennent de l'abbaye de Maubuisson-lès-Pontoise, où elles surmontaient un tombeau renfermant les entrailles de ces deux personnages. Elles sont placées maintenant dans le chœur de la nouvelle chapelle des Carmélites, de chaque côté de la grille des religieuses. Chacune de ces figures tient à la main un linge qui est supposé contenir les entrailles. L'architecte de la chapelle n'a pas pris soin de s'enquérir des personnages ici sculptés; il les a baptisés des noms de saint Louis et de Blanche de Castille. A Saint-Denis, on avait fait un saint Louis d'un Charles V, et, par une suite de plaisanteries monumentales, au Musée des Augustins, on avait transformé en Blanche une Catherine de Courtenay sculptée en marbre noir; on pouvait donc, tout aussi légitimement, changer Charles IV et Jeanne d'Évreux en saint Louis et en Blanche de Castille.

BIBLIOGRAPHIE ARCHÉOLOGIQUE.

DICTIONNAIRE GÉNÉRAL ET RAISONNÉ D'ARCHITECTURE DE TOUS LES PEUPLES ET DE TOUS LES AGES, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, contenant tous les principes théoriques et pratiques de cet art, développés suivant l'ordre chronologique, historique, archéologique et scientifique, avec les notions générales de toutes les sciences qui se lient à l'architecture, par C.-L. FLECHET, architecte à Lyon. Par livraisons de 4 feuilles grand in-4°, avec de nombreux dessins distribués dans le texte, pour faciliter l'explication de chaque article, et des planches détachées. L'ouvrage aura de 60 à 70 livraisons, et contiendra 6,500 dessins. Trois livraisons sont en vente. La troisième est consacrée au mot architecture; elle renferme de grandes planches qui offrent les architectures de l'Inde, de la Chine, de l'Assyrie et de la Perse. Chaque livraison est de 4 fr. 50 c.

L'ARCHITECTURE DU V^e AU XVI^e SIÈCLE, et les arts qui en dépendent (la sculpture, la peinture murale, la peinture sur verre, la mosaïque, la ferronnerie, etc.), publiés par JULES GILHARAUD. Livraisons 4^e, 5^e, 6^e et 7^e, contenant :—ventaux d'une porte en bronze dans la basilique de la Nativité, à Bethléem; église à Saint-Généroux: maison en bois, à Rouen; église des Templiers, à Ségovie; vitrail de la cathédrale de Chartres (chromolithographie); église de Saint-Millan, à Ségovie; maison en pierre, à Saint-Yrieix.—C'est, comme on le voit, une grande variété de planches. Ces planches sont gravées avec une finesse et une précision remarquables. Aucune livraison n'est vendue séparément. Chaque livraison, composée de deux planches et d'une demi-feuille in-4° de notices descriptives, est, sur papier de Chine, de 2 fr. 50 c.; sur papier blanc, de . . . 1 fr. 75 c.

THE ARCHITECTURAL QUARTERLY REVIEW. Nous voyons avec un grand plaisir que l'Angleterre donne enfin à l'architecture la place qui lui revient. Cette nouvelle revue, dont le premier numéro paraîtra en janvier prochain, sera exclusivement consacrée aux ouvrages qui se rattachent à l'art et à la science de l'architecture. Elle comprendra l'examen de toutes les publications sur l'architecture, avec des notices sur les dessins et les modèles, et des dissertations sur les inventions relatives à l'art de la construction et de la mécanique. C'est-à-dire qu'embrassant la théorie et la pratique de l'architecture, elle sera toute spéciale pour l'étude et la profession de l'architecte. Une pareille publication doit avoir un grand succès, car l'Angleterre est le pays où il se fait le plus de monuments de tout genre, le plus d'églises et d'écoles, de bibliothèques et de clubs, de colonnes et d'arcs de triomphe, de maisons communes et de salles de spectacles, d'hôpitaux et de prisons, de ponts et de viaducs, de tunnels et de gares de chemins de fer, d'usines et de maisons particulières. Le Parlement est un édifice unique au monde. Nos architectes de France ont le plus grand intérêt à connaître ce que font nos voisins, et surtout comment ils le font. Les numéros de cette revue, de format in-8°, paraîtront le 1^{er} des mois de janvier, d'avril, de juillet et d'août. Chaque livraison comprendra 160 pages environ, de manière à former un fort volume à la fin de l'année. Chaque

volume aura son titre et sa table. On peut souscrire dès aujourd'hui à la librairie archéologique de Victor Didron, rue Hautefeuille, 43. Le prix du volume est de 30 fr. ; celui du numéro. 8 fr.

AN ESSAY ON THE ORIGIN AND DEVELOPMENT OF WINDOW TRACERY IN ENGLAND, by EDWARD FREEMAN. In-8° de 84 pages avec 21 planches lithographiées, donnant une centaine d'exemples de *tracery*, ou claire-voie des meneaux dans l'amortissement des fenêtres. M. Edward Freeman, savant auteur d'une « Histoire de l'Architecture », récemment annoncée par nous, a voulu montrer, par une série d'exemples successifs, comment du XII^e au XVII^e siècle l'amortissement des fenêtres ou le tympan s'était compliqué de plus en plus pour finir par une véritable claire-voie extrêmement tourmentée. Cet ouvrage peut être considéré comme l'histoire de la fenêtre ogivale. 6 fr. 25 c.

VIEWS, ELEVATIONS AND SECTIONS OF MINSIER LOVELL CHURCH (Oxfordshire), by JOHN PRICHARD, architect. In-folio de IX planches, donnant la vue, le plan, les élévations, les coupes et détails de cette église du comté d'Oxford. Ce sont des dessins d'architecte, profilés, mesurés, et qui peuvent servir à bâtir un édifice semblable; M. Pritchard y a joint un devis exact des dépenses que coûterait une église de ce genre, qui est en style ogival du XV^e siècle. La somme totale s'élève à 35,000 francs. Pour l'Angleterre, on le voit, c'est une somme minime et qui n'est pas inaccessible même aux villages de France. 48 fr. 75

WARMINGTON CHURCH (Northamptonshire). Vues, élévations, coupes et détails, par WILLIAM CAVELER, architecte. In-folio de 16 pages et 49 planches. Belle église ogivale, de la fin du XII^e siècle ou des premières années du XIII^e. C'est comme modèle d'une construction de cette époque, à reproduire aujourd'hui, que M. Caveler offre ce noble édifice. Pourquoi nos architectes, si occupés à détruire, dénaturer et rapiécer nos vieux monuments, ne s'emploieraient-ils pas plutôt à publier des ouvrages de ce genre? Ils laisseraient les anciens édifices en paix, et provoqueraient la construction de monuments nouveaux. 26 fr. 25

FAITHFUL RESTORATION OF ANCIENT CHURCHES, by GEORGES GILBERT SCOTT, architect. In-12 de 455 pages. C'est un livre de polémique sur la restauration des anciennes églises, et sur la naissance du style ogival. M. Scott est un habile architecte; il a fait en Angleterre ses preuves par des constructions nouvelles en style ogival, et des réparations de monuments anciens. Nous ne saurions donc trop l'encourager à la plus grande sobriété, d'une part, à la plus grande fidélité de l'autre, quand il aura encore de vieux édifices à réparer. Son exemple doit porter d'excellents fruits. 5 fr.

MÉLANGES D'ARCHÉOLOGIE, D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE, par MM. CHARLES CAMIER et ARTHUR MARTIN. Volume 11, livraison 4^e. Cette livraison contient, en texte: Suite et fin de l'introduction au *Bestiaire*. Textes français et latins du *Bestiaire*. Etoffes ornées et historiées. En dessins: Deux chromolithographies d'étoffes du trésor d'Aix-la-Chapelle, trois planches gravées, tirées de *Bestiaires* manuscrits. — L'intérêt qui s'attache à cette belle publication ne saurait diminuer; car rien n'est plus savant que le texte, et plus curieux que les dessins. Chaque volume, composé de 8 livraisons, 32 francs; chaque demi-volume, ou 4 livraisons. 16 fr.

NOTICE SUR QUELQUES CHAPITEAUX HISTORIQUES ET SYMBOLIQUES DE LA CATHÉDRALE DE Tournai, ET SUR LE TÉTRAMORPHIE D'UNE MINIATURE DU XI^e SIÈCLE, par M. PEETERS-WILBAUX, membre titulaire de la Société historique de Tournai. In-8° de 24 pages avec 4 planches, dont une en couleurs. Sur l'un des chapiteaux de Tournai qu'il a dessinés, M. Peeters-Wilbaux croit voir Frédégonde offrant au roi Chilpéric le sceptre qu'elle vient de lui conquérir en faisant assassiner son frère Sigebert. Nous inclinons plutôt à croire, en vertu de notre répugnance archéologique

pour les scènes et statues dites historiques, dans les édifices religieux, qu'il faut y voir la femme criminelle et la femme vertueuse, en général, et non telle femme historique en particulier. Sur d'autres chapiteaux, M. Peeters signale les attributs des évangélistes, qu'il trouve ensuite réunis en tétramorphe, dans la Bible de l'abbaye de Lobbes, qui date du XI^e siècle. De cette même Bible est tirée une planche fort curieuse, qui représente Moïse, Aaron, les tables de la loi, le vase de la manne, le chandelier à sept branches, l'arche d'alliance et les deux chérubins qui la gardent. Ce mémoire prouve que la ville de Tournai possède un nouvel archéologue dont les travaux feront certainement faire de grands progrès à la science. 2 fr. 50

CARRELAGES ANCIENS, par M. CHARLES BAZIN, correspondant du Comité historique des arts et monuments. In-4^o de 8 pages et de 4 planches gravées sur métal. La mode est, aujourd'hui, à la reproduction de ces carrelages du moyen-âge, et c'est pour répondre à ce goût, à ce besoin, que nous donnons et donnerons, dans les « Annales » de 1850 et 1851, les plus beaux exemples de carrelages qui existent encore. Ceux de Saint-Denis et de Breteuil ont ouvert la série. 3 fr.

ORIGINE DE LA PEINTURE SUR VERRE (système inconnu de vitraux romans), par M. l'abbé **TEXIER**, supérieur du séminaire du Dorat, correspondant des Comités historiques. Depuis cette découverte importante, des investigateurs, des amis nous ont signalé des vitraux incolores des XII^e, XIII^e, XIV^e siècles, dans le nord de la France. Nous en attendons les dessins pour les publier dans les « Annales ». L'éveil a été donné par M. Texier; on a découvert des vitraux incolores, et l'on en fabrique en ce moment pour les divers besoins auxquels, par raison d'économie et de clarté, il faut obéir. Du reste, plusieurs de ces vieux dessins de plomb sont charmants à la vue. Cette notice de M. Texier, in-4^o de 42 pages et quatre gravures sur bois. 2 fr. 25

TRÉSOR DE L'ART BYZANTIN OU ANTIQUITÉS DE MOSCOU. In-4^o de CXXII et 358 pages en russe, à deux colonnes, précédé et suivi de 44 planches gravées et chromolithographiées. Les planches représentent la Moscovie, le vieux et le nouveau Moscou, les églises du Kremlin, décorées de leurs innombrables peintures, les iconostases, les Vierges byzantines, toutes couvertes de plaques de métal et de filigranes, les croix, reliquaires, tabernacles, tableaux précieux, historiques ou miraculeux, miniatures de manuscrits, encensoirs, stalles ou chaires, calices, patènes, cuillères et lances eucharistiques, vases sacrés divers. C'est le vieil art russe ou byzantin dans toute sa splendeur. Les archéologues doivent étudier cet art, qui a prêté plusieurs motifs à notre art roman, et qui nous est fort peu connu. Il est malheureux que, de toutes les contrées de l'Europe, la Russie soit celle qu'on connaisse le moins sous le rapport archéologique et où se publie le moins de livres analogues aux nôtres. L'art byzantin est cependant du plus haut intérêt. Ce livre d'aujourd'hui en appellerait bien d'autres. 150 fr.

CÉRÉMONIES DRAMATIQUES ET ANCIENS USAGES DANS LES ÉGLISES DU NORD DE LA FRANCE, par le baron de LA FONS-MÉLICOQ, correspondant du Comité historique des arts et monuments. In-4^o de 12 pages. 1 fr. 25

ORDINARIUM MISSÆ, È GRADUALI ROMANO, avec un accompagnement complet d'orgue, par M. JOHN LAMBERT. Grand in-8^o de VIII pages et 46 planches de musique gravée. Ce cahier contient les messes pour les doubles, les dimanches, les fêtes, les jours fériés, le temps pascal, les fêtes de la Vierge; les chants et intonations pour l'Évangile, la Préface, le Sanctus, le Pater, l'Agnus. Ce cahier est pour les fidèles, les chantres et les organistes, tout à la fois — Ainsi, avec les psaumes et cantiques d'Aix-la-Chapelle, avec le Kyrie de Cologne, l'Encologe français de M. Félix Clément, avec les belles éditions de Malines, avec les chants de la Sainte-Chapelle et les pièces que nous allons publier dans les « Annales », nous commençons à former une bibliothèque musicale

qui nous paraît d'un très-puissant intérêt. Cet « Ordinaire » anglais des messes du graduel romain est de. 6 fr.

BENEDICTION BOOK, contenant des hymnes, antiennes, litanies et autres pièces appropriées à la bénédiction du Saint-Sacrement. In-32 de 50 pages. Charmant petit volume anglais, contenant l'O Salutaris? l'Ave Verum, l'Adoro te, l'Ecce panis, le Tantum ergo, l'Ave Maria, le Veni Creator, le Stabat Mater, le Te Deum, des Psaumes, des Litanies, des Hymnes diverses. C'est d'abord imprimé en plain-chant, avec la notation ancienne; puis avec accompagnement d'orgue et en notation musicale, par M. JOHN LAMBERT, dont nous avons donné une lettre sur le chant religieux, dans le dernier numéro des « Annales ». Livre d'une incontestable utilité pour les fidèles, et d'un haut intérêt pour les archéologues en musique. Comme les Anglais, nous devrions publier des livres usuels de ce genre, et toujours mettre, à côté de la notation actuelle, la vieille notation du moyen âge. C'est le moyen infailible, nous le croyons, de revenir au pur plain-chant. 2 fr. 25

DICTIONNAIRE DES MONOGRAMMES, marques figurées, lettres initiales, noms abrégés, etc., avec lesquels les peintres, dessinateurs, graveurs et sculpteurs, ont désigné leurs noms, par FRANÇOIS BRULLIOT, conservateur des estampes du roi de Bavière. Trois volumes in-4° de 450 pages chacun, avec une innombrable quantité de gravures sur bois, représentant les monogrammes et signes divers, employés par les artistes de tous les pays, depuis le xv^e siècle jusqu'au xviii^e. Nouvelle édition, considérablement augmentée, publiée à Munich en 1832. Cet ouvrage est indispensable aux historiens de l'art, et les archéologues, ceux principalement qui étudient les vitraux, y puiseront un grand nombre de renseignements utiles. — Les 3 volumes. 40 fr.

GUIDE DES AMATEURS DE TABLEAUX pour les écoles allemande, flamande et hollandaise, par M. GAULT DE SAINT-GERMAIN, ancien pensionnaire du roi de Pologne. Deux volumes in-8° de 356 et 327 pages. Deuxième édition. Les peintres rangés par familles, en quelque sorte, par originaux et imitateurs, ou maîtres et élèves, se comprennent mieux ainsi et semblent se compléter mutuellement comme un fils continue et complète son père. Ce Guide est un fil assez solide dans ce dédale d'œuvres et d'individus qui ont fait des tableaux. Les 2 volumes. 45 fr.

GUIDE AU MUSÉE HISTORIQUE DE DRESDE, par FRENZEL, membre de la Société royale archéologique. In-8° de 146 pages, en allemand, publié à Leipzig, par RUDOLPH WEIGEL. Ce « Guide » est un traité, un « Manuel » véritable, on peut le dire, sur l'art du moyen âge, surtout en ce qui concerne les meubles, les objets précieux, l'orfèvrerie. Nous espérons que M. le comte de Laborde, dont le nom est souvent invoqué dans ce livre et à qui sont confiés les objets d'art du moyen âge et de la renaissance que possède notre musée du Louvre, nous donnera prochainement un livre de ce genre. Rien de plus utile pour propager la connaissance et le goût des œuvres belles et curieuses de nos ancêtres. M. Rudolph Weigel, l'intelligent libraire-éditeur de Leipzig, mérite des remerciements pour l'affection qu'il porte aux savants qui étudient et font connaître les œuvres du moyen âge. 4 fr.

LA VIE ET LES OUVRES DE TILMANN RIEMENSCHNEIDER, sculpteur allemand de Wurtzbourg, mort en 1531, par CHARLES BECKER. In-f° de 20 pages et de huit planches gravées sur métal, hors du texte. Riemenschneider est un de ces glorieux artistes vivant en pleine renaissance, mais encore gothiques et sévères, comme Adam Kraft et Vischer dont les œuvres illustrent la ville de Nuremberg. Riemenschneider peut s'appeler le sculpteur de la Vierge : ses œuvres, sauf très-peu d'exceptions, représentent Marie joyeuse, portant Jésus enfant; Marie douloureuse, tenant le Christ mort. Une planche montre Adam et Ève, Ève, cette Marie de perdition; une autre offre, colorée à la main, une œuvre charmante où Marie, rayonnante comme le soleil et les pieds sur la lune, est

entourée d'anges qui la couronnent et lui font de la musique, et d'une guirlande de roses blanches et rouges rattachant des médaillons où se voient l'Annonciation, la Visitation, la Naissance de Jésus, l'Adoration des Mages et la Mort de la Vierge. Autour d'une dalle funéraire, où Riemschneider est représenté les mains jointes et priant, on lit en allemand le lieu de naissance, les qualités et la date de la mort du vieux sculpteur gothique. Nous devrions bien faire des monographies de ce genre sur tous nos anciens artistes; mais, il faut le dire, nous n'avons pas encore, en France, des éditeurs intelligents et dévoués, comme M. Rudolphe Weigel, de Leipzig, qui a publié ce beau travail de M. C. Becker. — Textes et planches. 22 fr.

RECUEIL DES ACTES DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS DE BORDEAUX. Années 1847, 1848 et 1849. Par cahiers in-8° de 150 à 200 pages. Dans chacun de ces cahiers, l'archéologie monumentale, Flûstoire, la numismatique tiennent une place assez importante. On y sent l'influence de M. L. de Lamoignon, correspondant des Comités historiques. L'Académie de Bordeaux en est à son douzième volume, qui est certainement l'un des plus curieux de la collection; il renferme, notamment, un mémoire de M. Marcel de Serres sur les êtres mythologiques figurés sur les monuments de l'antiquité. Ce n'est rien moins que la zoologie monumentale du paganisme. Chaque cahier ou trimestre, 2 fr. 50 c.; chaque volume, qui a de 600 à 800 pages avec dessins, est de. 8 fr.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ D'ARCHÉOLOGIE LORRAINE. Tome I, n° 1. In-8° de 88 pages avec deux planches. Nous félicitons messieurs les archéologues de Nancy d'avoir fondé une Société d'Archéologie et de publier un « Bulletin ». Il y a longtemps qu'une province comme la Lorraine aurait dû avoir un centre d'études historiques et archéologiques. La Société se propose de fonder un musée lorrain et de publier, indépendamment de son « Bulletin », une série de « Mémoires » et la « Statistique monumentale de la Lorraine ». Excellents projets déjà réalisés en partie et que compléteront facilement les hommes considérables qui font partie de la Société. Le « Bulletin » contient des notices sur des antiquités romaines et du moyen âge, par MM. le docteur Marchal, l'abbé Klein, J. Bonnaire, l'abbé Guillaume, Henri Lepage. Dans sa notice sur l'abbaye romane de Clairlieu, M. Bonnaire annonce que les têtes des deux fondateurs, Mathieu 1^{er}, duc de Lorraine, mort en 1179, et Berthe de Souabe, sa femme, sous l'empereur Frédéric Barberousse, ont été sauvées. M. Lepage a publié des réponses excellentes au questionnaire adressé par le Comité des arts sur le culte et les attributs des saints, sur les cérémonies, les confréries, les corporations de métiers, etc. Chaque numéro. 2 fr.

BULLETINS DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE DE Tournai. Premier volume. In-8° de 354 pages. Ces bulletins contiennent les procès-verbaux des séances de la Société et les dissertations ou mémoires rédigés par ses membres. Des lithographies sont jointes aux dissertations. Nous devons signaler les dissertations suivantes: de M. B. RENARD et de M. le vicaire général DESCAMPS sur les enceintes de Tournai; de M. Fréd. HENNEBERT, sur les premières productions de la presse, à Tournai; de M. Du Mortier, sur le pont des Troues; de M. PEETERS, sur l'iconographie chrétienne et le tétramorphe (4 lithographies accompagnent ce curieux travail); du même, sur les terres cuites et pavés émaillés. Une foule de faits, déposés dans de courtes notes ou indiqués dans les discussions, défraient les procès-verbaux de cette savante et utile Société. 9 fr.

STATISTIQUE MONUMENTALE DE PARIS, par ALBERT LENOIR, sous la direction du Comité historique des arts et monuments, et par ordre du gouvernement. De la 24^e à la 27^e livraison. Vingt-huit planches in-folio, qui représentent: fouilles exécutées récemment sur le parvis de la cathédrale de Paris et qui ont amené des découvertes curieuses en fragments d'édifices, en détails d'architecture et d'inscriptions de l'époque romaine; plan, façade, sacristies, réseaux des fenêtres, clefs de

voutes et consoles de l'église Saint-Séverin; tombeaux des Zamet aux Célestins, projets originaux; chapelles de l'église Saint-Eustache; coupe longitudinale du réfectoire de Saint-Martin-des-Champs; chromolithographie de fragments de vitraux appartenant à Saint-Germain-des-Prés. Ce bel ouvrage se poursuit avec une continuité remarquable, et la France aura eu l'honneur de faire, avant toutes les autres nations, un ouvrage aussi important sur l'une des plus grandes capitales de l'Europe.— Chaque livraison, composée de 7 planches in-folio. 12 fr. »

ARCHÉOLOGIE DES MONUMENTS RELIGIEUX DE L'ANCIEN BEAUVOISIS, par le docteur EUGÈNE WOILLEZ, correspondant du Comité historique des arts et monuments. Petit in-folio de 55 feuilles de texte et de 129 gravures sur métal, exécutées par M. Eugène Woillez, d'après ses propres dessins. Cet ouvrage, d'une importance capitale à notre sens, et qui offre une incroyable quantité de beaux et grands monuments de l'époque romane et de la première période ogivale, est enfin terminé. L'auteur n'a pas été encouragé suffisamment pour continuer sur les monuments des XIII^e, XIV^e et XV^e siècles; nous espérons cependant que le succès qui se déclare maintenant pour l'ouvrage terminé engagera M. Woillez à entreprendre celui qui doit en être le complément indispensable. 78 fr.

STATISTIQUE MONUMENTALE DE LA CHARENTE, par J.-H. MICHON, correspondant du Comité historique des arts et monuments. Grand in-4^o de 336 pages à deux colonnes, avec 40 planches lithographiées et gravées hors du texte, et de nombreuses gravures sur bois dans le texte. M. Michon vient de terminer cet ouvrage, qui est comme un monument à la gloire de son pays. Dolmens, antiquités romaines, monnaies, sceaux, portails et plans d'églises, chapelles, cuves baptismales, crosse épiscopale, lanternes des morts, maisons, châteaux, détails d'architecture et de sculpture; tout ce qui peut intéresser l'archéologue et l'historien est dessiné ou décrit dans cet ouvrage, qui s'ajoute désormais aux bonnes statistiques monumentales que la France possède déjà. Une carte archéologique termine tout l'ouvrage. Cette carte indique, par des signes particuliers, les tumulus, les dolmens, les voies antiques, les villes et villas, les anciens camps, les abbayes, les prieurés, le chef-lieu des vigneries, la limite des dialectes, la limite du diocèse. Rien de plus utile pour étudier à fond un pays, sous le rapport historique et monumental, qu'une carte de ce genre. Quand nous posséderons ainsi tous les départements, alors, mais seulement alors, on pourra dresser la carte monumentale de la France. — Texte et dessins. 40 fr. »

PETITE GÉOGRAPHIE POPULAIRE DE LA LOIRE-INFÉRIEURE, par EUGÈNE TALBOT, agrégé de l'Université, et ARMAND GUÉRAUD, correspondant de la Société des Antiquaires de l'Ouest. In-18 de 300 pages avec une carte du département. Excellent petit ouvrage, où l'histoire et l'archéologie occupent une place importante. Les monuments religieux, militaires et civils qui couvrent le département de la Loire-Inférieure sont signalés et datés. Nous souhaiterions à chacun de nos départements un petit livre de ce genre; ce serait le meilleur inspecteur général et conservateur de tous nos monuments historiques. 4 fr.

RECHERCHES HISTORIQUES ET ARCHÉOLOGIQUES SUR LA VILLE D'ISSOUDUN, par ARMAND PÉRÉMÉ. In-8^o de 446 pages, avec quatre lithographies, représentant la tour d'Issoudun et les débris trouvés à ses pieds. En 1833, M. Pérémé fouilla ce terrain, et y découvrit des vestiges romains, une petite chapelle de tournure byzantine, des ornements en entrelacs du même style byzantin, des inscriptions en langue hébraïque. De ces découvertes, comme de jalons successifs, il partit pour faire une histoire de sa ville natale, et il a donné ainsi à la science un livre où la vie, en quelque sorte, d'une de nos vieilles cités, est racontée depuis l'époque gauloise jusqu'à la nôtre. Historien et archéologue, M. Pérémé a composé son ouvrage avec les faits écrits et bâtis tout à la fois. 5 fr.

RECHERCHES HISTORIQUES SUR LA VILLE DE BERGUES (Nord), par L. DE BAECKER, membre de

la Commission historique du Nord. In-8° de 288 pages; avec une lithographie représentant le beffroi de Bergues. M. de Baecker a fait avec amour l'histoire de Bergues. Cette ville, où il est né, il l'étudie sous les comtes de Flandre, sous la maison d'Autriche, sous la domination espagnole, sous les rois de France, pendant la révolution française. Une partie fort curieuse a pour titre : « Administration, juridiction, industrie, commerce, institutions diverses, croyances, fêtes, Chants populaires de Bergues, de 717 jusqu'à 1789. » Les statuts et les fêtes diverses des confréries religieuses et des corporations de métiers offrent un tableau fort animé. Comme les autres villes du Nord, Bergues avait son géant particulier; là, ce monstrueux mannequin s'appelait Reuse. C'était surtout au carnaval qu'on le promenait dans toutes les rues. 4 fr. 25

MONOGRAPHIE DE LA CATHÉDRALE D'ALBI, par M. HIPPOLYTE CROZES, ancien magistrat, membre de la Société archéologique du midi de la France. Seconde édition, avec appendice et documents inédits. In-18 de 252 pages, avec cette épigraphe : « Miranda etiam in minimis ». Ce n'est pas seulement une seconde édition, mais bien plutôt un travail nouveau. La première édition n'était qu'une notice; la publication nouvelle est une monographie véritable de cette cathédrale unique en France, même en Europe, pour ses innombrables et curieuses peintures murales. Par le titre des chapitres, on présumera l'importance du travail de M. Crozes : — Fondation de l'église. Description de l'extérieur. Description de l'intérieur. Nef. Jubé. Chœur. Peintures. Tombeaux et pierres tumulaires. Orientation. Mutilations. Restaurations. Symbolique des peintures. Symbolique de l'église et du chœur. Architectonique. Détails des peintures. Détails des chapelles du chœur et de la nef. Statues de l'extérieur et de l'intérieur du chœur. Inscriptions des supplices de l'enfer. Inscriptions tumulaires. Inscriptions des chapelles et des collatéraux du chœur. Inscriptions du jubé. Inscriptions de la nef. Notions générales sur le diocèse d'Albi. Chronologie des évêques et archevêques d'Albi. Coadjuteurs et évêques *in partibus*. Archevêques depuis le rétablissement du siège. — Cette énorme quantité de matériaux tient dans 252 pages, ce qui prouve combien l'auteur a dû se presser et faire peu de phrases. Voilà une de ces monographies que nous aimons : un guide instruit et peu bavard dans un grand édifice. Et cependant, nous reprocherions encore à l'auteur sa symbolique des axes brisés. A la symbolique des peintures, qui est un éloquent sermon d'archéologie, plutôt qu'une description, nous aurions préféré plus de détails positifs, plus de *signalements* pour les statues et les figures peintes. Du reste, cette symbolique des peintures est un chapitre vraiment remarquable; c'est pensé largement et noblement écrit. Aux monographies des cathédrales d'Auch, de Poitiers et de Bourges, de l'église abbatiale de Saint-Denis, des églises conventuelles des Pyrénées, vient donc s'ajouter celle d'Albi. M. H. Crozes marche de pair avec MM. Canéto, Auber, de Girardot, H. Durand, F. de Guilhermy et G. de Lagrèze. Nous regrettons que des dessins, au moins des plans, n'éclairaient pas la marche du voyageur dans ce labyrinthe de statues et surtout de peintures, qu'on appelle la cathédrale d'Albi. Il faudra en donner absolument dans la troisième édition. 2 fr. 50

MONOGRAPHIE DE L'ESCALE-DIEU, par M. G. BASCLE DE LAGRÈZE, procureur de la République, etc. In-8° de 114 pages. Fondation du monastère. Dédicace de l'église. Ère des saints. Abbayes filles de l'Escale-Dieu. Saint Raymond, fondateur de l'ordre de Calatrava. Droits, richesses et privilèges du couvent. Bienfaiteurs du monastère, le Saint-Denys des comtes de Bigorre. Importance des abbés auprès des grands; privilèges qu'ils obtiennent pour le peuple. Prospérité. Malheurs. Huguenots. Révolte des moines. Décadence. Révolution. Destruction. Description de l'église et du monastère. Vie privée des moines. Histoire des abbés. Archives du monastère. — Pour tout éloge, nous transcrivons simplement les têtes de chapitres de cette curieuse monographie. Style clair et rapide, nourri de citations tirées des archives et documents originaux. 2 fr. 25

MONOGRAPHIE DE SAINT-SAVIN DE LAVEDAN, par G. BASCLE DE LAGRÈZE, procureur de la Répu-

blique, correspondant du Comité historique des arts et monuments. In-8° de 164 pages. Ce remarquable ouvrage contient :—Origines celtibériennes et romaines. Descriptions archéologiques. Légende du saint. Liste des abbés. Institutions religieuses, politiques et judiciaires de la république de S.-Savin. Antiquités de Cautezetz. Superstitions populaires. Les derniers jours du couvent. L'état actuel. L'office complet de S. Savin. — Nous ne saurions trop féliciter M. de Lagrèze d'avoir complété son travail par la publication de l'office de S. Savin. Tout office d'un saint contient l'histoire poétique et poétiquement distribuée de ce saint. Aux leçons des matines, c'est sa vie, sa légende; à la messe et aux vêpres, c'est son panégyrique direct ou par voie de symbolisme; aux hymnes, c'est son apothéose (si l'on me permet d'employer, faute d'autre, ce détestable mot païen), et le cri des populations vivantes qui réclament son intercession. Espérons qu'à l'exemple de M. de Lagrèze, on reproduira dorénavant l'office des saints, des grands hommes du christianisme, quand on écrira leur histoire, quand on fera la monographie des monuments qui leur sont consacrés. 2 fr. 75 c.

DESCRIPTION HISTORIQUE DE L'ÉGLISE ET DES RUINES DU CHATEAU DE FOLLEVILLE (Somme), par M. CHARLES BAZIN, substitut, correspondant du Comité historique des arts et monuments. Grand in-8° de VIII et 122 pages avec 5 planches lithographiées, dont une double. Les lithographies représentent l'ensemble et les détails du tombeau de Raoul de Lannoy et de Jeanne de Poix, sa femme; l'ensemble du tombeau de François de Lannoy et de Marie de Ilangest, sa femme; le plan et les détails de l'église de Folleville; les fonts baptismaux placés à l'entrée du monument et le sépulcre de Jésus-Christ placé au fond. Cette notice, nous n'hésitons pas à le dire, est une des mieux faites que nous connaissions; archéologique et littéraire, elle entre dans des détails microscopiques, et elle relie ces fragments par une pensée large et remarquablement exprimée. C'est assurément un modèle du genre. M. Bazin va jusqu'à compter le nombre de bagues sculptées par le statuaire aux doigts de Raoul de Lannoy et de Jeanne de Poix; il dit même à quelles phalanges ces bagues sont placées. Au cadran de l'horloge que tient la Tempérance sculptée sur le tombeau de François de Lannoy, il signale la division par douze heures; tandis qu'à la même époque un cadran semblable porte vingt-quatre heures au tombeau des d'Amboise, à Rouen. Nous admirons cette conscience d'observation, surtout rehaussée, comme elle l'est, par les plus ingénieuses et les plus hautes pensées que sert un beau style. Nous ne saurions dire tout ce que cette pénétration dans de petits détails a fourni de documents archéologiques à M. Bazin : une rose plus grosse que celles qui l'avoisinent lui révèle, par exemple, la présence incontestable du Rosaire. Si la place ne nous manquait, nous aurions voulu justifier ces éloges par une citation; mais les faits que nous indiquons suffiront pour qu'on nous croie. M. Bazin a tout décrit et tout expliqué avec une patience et une sagacité fort rares. Il a trouvé la signature italienne et latine des deux artistes, un oncle et un neveu, qui ont exécuté les tombeaux de Folleville; il a nommé les statuettes et les feuillages qui animent ou décorent ces tombeaux. Le houblon, le lierre, la vigne, les pois en fleurs ou en gousses qui tapissent ces monuments funéraires, il les explique par une symbolique que nous admettons très-volontiers. Dans la décoration et la statuaire de ces monuments, il fait, avec une pénétration remarquable, la part des artistes italiens qui ont sculpté le marbre, et celle des artistes français qui ont travaillé la pierre. L'église de Folleville, avec les monuments qui l'occupent encore, est une sorte d'église de Brou en petit; les deux édifices datent à peu près de la même époque, des premières années du xv^e siècle, et elles offrent de frappantes analogies. De l'église, M. Bazin passe au château, dont il décrit les ruines; il le reconstruit en pensée et le meuble tel qu'il fut au xv^e siècle, à l'aide de documents écrits. Après la description, il fait l'histoire des familles illustres qui ont possédé Folleville, et il nous y montre saint Vincent de Paul y faisant l'éducation de l'enfant, turbulent et peu canonique, qui devait être le cardinal de Retz. Enfin, des pièces justificatives, les testaments des Lannoy, des extraits de Monstrelet, de Corbinelli et de Hubert Soglietta précisent les données historiques, comme l'observation avait précisé les faits archéologiques.

En terminant, nous dirons que le drap mortuaire publié dans les « Annales Archéologiques », vol. II, page 230, avec une notice de M. Bazin, appartenait précisément à l'église de Folleville et que M. Bazin vient d'en faire don au musée de la ville d'Amiens. — Cette description de Folleville, texte et planches. 3 fr.

CARENCI ET SES SEIGNEURS, par ACHMET D'HÉRICOURT. In-8° de 151 pages. Carenci est un village historique du Pas-de-Calais, historique surtout par les familles illustres qui en ont possédé le château. On voit encore deux grandes tours, un château féodal, de profonds et longs souterrains, une église romane. Fondé sous les premiers siècles de la monarchie française, Carenci fut glorieux au moyen âge; ce n'est plus aujourd'hui qu'un village fort paisible, et dans une charmante position. C'est la puissante famille de Béthune qui donna, au x^e siècle, ses premiers seigneurs à Carenci. M. le comte A. d'Héricourt donne la description de Carenci, de ses restes anciens ou de ses ruines; puis il fait l'histoire des seigneurs puissants qui l'ont possédé. Cette histoire est fort attachante. Paléographe autant que littérateur, M. d'Héricourt cite constamment, à l'appui du fait, la preuve authentique, la pièce justificative, tirée des sources et surtout des archives. Nous regardons ce travail comme un modèle de petite monographie d'un village historique. Une table analytique, rédigée par M. Louis Madelin, ex-premier employé des archives du Pas-de-Calais, termine ce travail; elle en resserre, en quelques pages, les principaux faits qu'il contient. 3 fr. 25

CHATEAUX DE BLOIS ET DE CHAMBORD, par L. DE LA SAUSSAYE, membre de l'Institut. In-4° de 264 pages avec 11 lithographies, dont 8 pour le château de Blois, et 3 pour celui de Chambord. Chambord est écourté, mais le monument de Blois est décrit et dessiné dans tous ses détails. M. de la Saussaye raconte l'histoire de cet édifice, depuis son origine romaine, jusqu'à sa transformation en caserne, jusqu'à l'année 1840. Rien de plus intéressant que de suivre l'existence de ce château, de sa naissance à sa mort. Aujourd'hui, ce monument ressuscite en quelque sorte sous la main habile de M. l'architecte Duban. 20 fr.

LA VÉNERIE, par JACQUES DU FOUILLOUX. Grand in-8° de 250 pages, ornées d'un grand nombre de gravures sur bois, représentant toutes les espèces de chiens de chasse, les diverses bêtes à chasser et les chasses diverses. Ce curieux et célèbre traité de la chasse, au xvi^e siècle, est suivi d'un vocabulaire de tous les termes employés alors. 40 fr.

DES DICTONS HISTORIQUES ET POPULAIRES DE PICARDIE, par l'abbé JULES CORBLET. In-8° de 45 pages. Dans ce mémoire extrêmement spirituel, M. Corblet recueille les épigrammes et sobriquets qu'aux époques de désordre et de guerre, les villes voisines, les provinces et les nations limitrophes se renvoient avec méchanceté. Les Picards entêtés, les Gascous menteurs, les Normands plaideurs, les Bourguignons indévots, les Champenois peu malins, les Bretons insensés, les Lorrains traîtres, les Allemands rageurs, les Anglais déloyaux, les Français ladres, etc., se sont mutuellement baptisés de ces épithètes injurieuses, dont M. Corblet cherche la raison et la date. Mémoire charmant, spécialement limité à la Picardie, mais beaucoup trop court, et que l'auteur devrait étendre à la France entière. Il y a là, comme M. Corblet le prouve, plus d'un fait historique et d'une véritable importance à recueillir. 4 fr.

HISTOIRE DE LA GASCOGNE, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, par M. l'abbé MONLEZUN, chanoine honoraire d'Auch. Six volumes in-8° de 450 à 500 pages chacun. Cet ouvrage, dont nous avons annoncé successivement chaque volume, depuis le premier paru en 1846, est complet. Livre qui restera comme un des plus importants monuments historiques, élevés à la gloire d'une des grandes provinces de France. L'ouvrage complet. 42 fr.

HISTOIRE DE FLANDRE, de 792 à 1792, depuis le gouvernement des Feresiers jusqu'à la mort

de Léopold II, par M. KERVYN DE LETTENHOVE. Ce grand ouvrage est maintenant complet. Six volumes in-8°, chacun de 550 et 650 pages. Chaque volume comprend une période distincte, une section complète, un tout. Le premier volume embrasse l'époque féodale, de 792 à 1128, le deuxième, l'époque communale, de 1128 à 1304; le troisième, la suite de l'époque communale, de 1304 à 1383; le quatrième, les ducs de Bourgogne, de 1383 à 1453; le cinquième, la suite des ducs de Bourgogne, de 1453 à 1500; le sixième, enfin, les temps modernes, de la naissance de Charles-Quint à la mort de Léopold II, de 1500 à 1792. Œuvre érudite, de haute portée politique; livre rempli d'ordre et de science. Par cet ouvrage capital, M. Kervyn de Lettenhove prend une place à côté des plus renommés historiens modernes de la France, d'Augustin Thierry et de Guizot. L'ouvrage complet. 45 fr.

HISTOIRE DES INSTITUTIONS RELIGIEUSES, POLITIQUES, JUDICIAIRES ET LITTÉRAIRES DE LA VILLE DE TOULOUSE, par M. le Chevalier DU MÉGE, correspondant de l'Institut et des Comités historiques. Quatre volumes in-8° de 400 à 600 pages chacun, avec deux plans de la ville, sous les Romains et au XIII^e siècle; avec 4 lithographies représentant les capitouls et un évêque de Rieux, du XIV^e siècle. C'est le complément de l'histoire générale du Languedoc. Ouvrage précieux, rempli de notes et de preuves, et dont les chapitres suivants peuvent faire apprécier l'intérêt : — Fêtes religieuses et cérémonies publiques, à Toulouse. — Lieu où s'assemblaient les magistrats municipaux. — Histoire municipale. — Etablissements religieux. — Histoire de l'église de Toulouse. — Histoire du Parlement. — Université. — Histoire littéraire. — Notes sur les monuments d'architecture, de sculpture et de peinture, à Toulouse. — Nous voudrions voir les grandes villes de France décrites et racontées comme M. du Mége l'a fait pour Toulouse. Il n'y a pas d'histoire générale de la France possible, sans ces travaux particuliers. Les 4 volumes. 30 fr.

HISTOIRE POLITIQUE ET RELIGIEUSE DE L'ÉGLISE MÉTROPOLITAINE ET DU DIOCÈSE DE ROUEN, par L. FALLUE, membre de l'Académie de Rouen. C'est une grande œuvre, qui ne sera rien moins que l'histoire ecclésiastique de la Normandie entière, de la métropole et de ses six évêchés suffragants. Cette lourde tâche, M. L. Fallue, esprit éminent et nourri de la meilleure science, la porte avec un grand courage. L'ouvrage entier se composera de quatre volumes in-8° de cinq à six cents pages chacun. Les deux premiers volumes ont paru; ils conduisent l'église de Rouen, depuis le paganisme, ou l'époque gauloise et gallo-romaine, jusqu'aux premiers troubles religieux du XVI^e siècle. Les deux derniers volumes seront consacrés aux guerres de religion, au jansénisme, à la révolution de 1793, au concordat de 1801. L'archéologie et les anecdotes, concernant l'église et la province de Normandie, se trouvent à leur date dans la narration. Enfin, l'ouvrage sera terminé par la chronologie de tous les évêques qui se sont succédé dans les six évêchés suffragants de la métropole de Rouen. Chaque volume, 6 fr.; l'ouvrage complet. 24 fr.

STATISTIQUE MONUMENTALE du département du Pas-de-Calais, publiée par la COMMISSION DES ANTIQUITÉS DÉPARTEMENTALES. Livraison première. In-4° carré de XIV, 6 et 4 pages, avec 4 planches gravées sur métal. La Commission des antiquités du Pas-de-Calais, où nous comptons de savants et laborieux amis, va publier la statistique monumentale complète du département. Ce premier cahier est un chef-d'œuvre de gravure, de typographie et de papier. Les « Annales Archéologiques », nous en avons la conviction, n'ont pas été sans influence sur le format, les caractères, la justification, le papier, le tirage de cet ouvrage; mais nous devons dire, à la honte des imprimeurs de Paris, qui se refusent aux plus justes demandes, que les « Annales » sont vaincues par la « Statistique ». A notre tour, nous allons essayer de faire mieux ou du moins aussi bien que le typographe d'Arras, et notre premier numéro de 1854 sera imprimé en caractères neufs. La première livraison de la « Statistique monumentale du Pas-de-Calais » contient en texte : Liste des

membres de la Commission. Introduction par M. Harbaville, président de l'Académie d'Arras, vice-président de la Commission. Notice sur l'église de Lillers, par M. Ch. de Linas, membre non résidant des Comités historiques. Notice sur l'église du Wast, par M. le chanoine Parenty. En dessins : Vue du grand portail de l'église de Lillers. Vue du côté nord de la même église. Vue du portail du Wast. Détails architectoniques de la même église. Par quelques pages vives et noblement pensées, M. Harbaville ouvre cette statistique monumentale destinée à faire sensation parmi les archéologues. Avant que les membres de la Commission entreprennent successivement la description et l'histoire des édifices existants, M. Harbaville dresse la statistique des monuments détruits. De ces nombreuses et lamentables ruines, il élève le piédestal où va être posée la statistique des monuments qui survivent. Nous ne connaissons pas d'idée plus poétique ni mieux appropriée à un ouvrage de cette nature. La Notice de M. de Linas sur Lillers est savante, précise, technique et cependant pleine d'intérêt. Celle de M. le chanoine Parenty est particulièrement historique et littéraire bien plutôt encore qu'archéologique. C'est au Wast qu'a été inhumée et qu'est honorée d'un culte spécial sainte Ide, la vertueuse mère du grand Godefroi de Bouillon. Les gravures sont de M. Gaucherel, d'après les dessins que cet artiste, si connu et si aimé des lecteurs des « Annales », est allé chercher lui-même sur place. La Commission des antiquités du Pas-de-Calais, pour remercier M. Gaucherel de ces gravures et l'obliger, pour ainsi dire, à exécuter toutes celles qui doivent entrer dans cette belle publication, a conféré à l'artiste archéologue le titre de membre de cette Société. Ce même titre elle vient de le donner à M. Louis Deschamps de Pas, le dessinateur et le descripteur des anciens carrelages. On nous permettra de faire connaître une distinction aussi honorable; elle nous touche, puisqu'elle est donnée à deux collaborateurs des « Annales Archéologiques. » — La deuxième livraison de la « Statistique monumentale du Pas-de-Calais » doit paraître dans quelques mois. On annonce, comme devant en faire partie, le *triforium* de l'église Saint-Sauve de Montreuil. A cette occasion, nous prions MM. les archéologues d'Arras de remplacer par *galerie* cet affreux mot de *triforium*, qui a comme une mauvaise odeur; qui dit le contraire de ce qui est, à supposer qu'il dise quelque chose; qui n'est ni français ni latin, et qui ne peut se justifier en aucune façon. Tout archéologue qui se respecte a, depuis longtemps, renoncé ce vilain terme là d'où il n'aurait jamais dû sortir. Chaque livraison. 4 fr.

ANNALES DU HAINAUT, PAR FRANÇOIS VINCHANT, contenant les événements les plus remarquables arrivés en cette province depuis Jules César jusqu'à la mort de l'infante Isabelle. Publication de la SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES BELGES. Deux volumes. Grand in-8° de 320 et 368 pages avec une lithographie représentant F. Vinchant à l'âge de quarante-trois ans. Ces deux volumes comprennent jusqu'à l'an 1278. Dans cet intervalle, on a l'histoire du Hainaut sous les Romains, sous les Francs, sous Charlemagne, sous les comtes anovibles et les comtes héréditaires, sous les comtes de la maison de Flandre réunie à celle de Hainaut. Histoire qui nous intéresse à plus d'un titre et qui est comme le prolongement de la nôtre. — Chaque volume. 10 fr.

ÉTUDE BIOGRAPHIQUE SUR GÉRARD VAN MECKEREN, vice-amiral de Flandre sous Charles-Quint, par M. LOUIS DE BAECKER. In-8° de 116 pages, avec fac-similés d'écritures. Né à Bergues-Saint-Winoc, M. de Baecker a voulu faire connaître son illustre compatriote, qui était, pour ainsi dire, aussi ignoré dans ce temps-ci, qu'il fut célèbre au XVI^e siècle. C'est une grande figure, ingratement éclipsée, qui vient d'être rendue à la lumière. Tant qu'on parlera de Charles-Quint et de François I^{er}, il faut qu'on parle de Van Meckeren. M. de Baecker est un biographe très-patient, très-précis dans les dates et les faits; mais c'est encore un penseur et un écrivain, qui sait élever la biographie à la hauteur de l'histoire proprement dite. Ce livre est attachant et instructif. Nous venons d'apprendre avec plaisir que notre ministre de la marine avait fait prendre un certain nombre d'exemplaires de cette Étude biographique sur Van Meckeren. 3 fr.

TOMBES DU IV^e SIÈCLE, découvertes à Steinfort (grand-duché de Luxembourg), par M. A. NAMUR, conservateur-secrétaire de la Société pour la recherche et la conservation des monuments historiques du grand-duché de Luxembourg. In-4^o de 20 pages avec 4 planches. Ces tombes, découvertes en 1849, renfermaient des médailles, des vases en verre, des vases en terre cuite, qui font partie en ce moment du musée de la Société archéologique de Luxembourg et qui sont d'une très-grande variété de forme. Le rapport de M. A. Namur sur cette découverte établit parfaitement la date du IV^e siècle de notre ère. Les vases en verre ont été l'objet d'une analyse chimique par M. le professeur Reuter, et de considérations sur la fabrication du verre chez les anciens, par M. Boch-Buschman, directeur de la verrerie de Sept-Fontaines et membre de la Société. C'est donc un travail complet et comme on devrait toujours en faire, lorsqu'on opère des découvertes de ce genre. C'est de plus un mémoire historique fort intéressant sur la sépulture aux premiers siècles de notre ère. 3 fr.

ANTIQUITÉS GALLO-ROMAINES DU VIEIL-EVREUX, publiées sous les auspices du conseil général du département de l'Eure, par THÉODORE BONNIN, membre de la société des antiquaires de Normandie. Grand in-4^o de 50 planches. Voies et établissements aux environs d'Evreux, aqueduc, château d'eau, thermes, basilique ou prétoire, théâtre, portique et bassin, mosaïques de pavement, nécropole, inscriptions, pierres gravées, bronzes, objets d'orfèvrerie, statues et statuettes, trépieds en bronze, vases en bronze et en poterie, fragments d'armures, figurines en terre cuite, vases en verre, objets en fer, en os et en silex, le tout avec profils, cotes, ensembles et détails, coupes et plans. Tels sont les objets nombreux découverts par M. Bonnin dans ses fouilles laborieuses et savantes, objets qui remplissent les 50 planches lithographiées de ce curieux ouvrage. C'est une ville romaine, représentée par ses principaux monuments, que M. Bonnin a exhumée et qu'il a fait dessiner. Commencé il y a plusieurs années, l'ouvrage est maintenant complet. Ces 50 planches, dessinées par Fétis et Muret, lithographiées par Victor Petit et A. Godard. 50 fr.

NOTICE SUR LE THÉÂTRE ROMAIN DE SOISSONS, par M. JULES LECLERCQ DE LAPRAIRIE, correspondant des Comités historiques, président de la Société archéologique de Soissons. In-8^o de 34 pages et 5 planches représentant le plan, les coupes et l'appareil de ce théâtre. M. de Laprairie, après des observations préliminaires sur les jeux scéniques des Romains, signale les historiens de Soissons qui ont parlé du théâtre romain de cette ville; il assigne la situation de ce monument, il en fait la description et donne la liste des objets trouvés dans son enceinte. Plus grand que le théâtre d'Arles, celui de Soissons atteignait, dans le grand axe de la *cavea*, 444 mètres. Le théâtre de Marcellus, à Rome, n'avait que 140 mètres. C'est avec ces excellentes monographies locales, faites sur les monuments romains et du moyen âge, que nous pourrions enfin dresser une statistique monumentale irréprochable. Nous rappellerons, à cette occasion, le travail aussi savant que complet, exécuté sur les arènes d'Arles, par M. L. Jacquemin, en deux forts volumes in-8^o. Les arènes d'Arles, 12 fr.; la notice sur le théâtre romain de Soissons. 3 fr. »

THE ANTIQUITIES OF RICHBOROUGH, RECVLVER AND LYMNE IN KENT, by CHARLES ROACH SMITH, illustrated by F. FAIRHOLT. In-4^o de xv et 272 pages, avec un grand nombre de gravures sur bois et sur métal. Ces trois villes romaines de l'Angleterre, remplies de débris antiques comme notre Vieil-Evreux si savamment exploré par M. Bonnin, ont donné naissance à l'un de ces beaux livres que les Anglais seuls savent faire aujourd'hui. Ce qu'on a trouvé sur ces emplacements antiques, murailles, architecture, colonnes, chapiteaux, bases, frises, bas-reliefs, statues et statuettes, pierres gravées, peintures murales, vases en terre cuite, objets d'orfèvrerie, médailles, bronzes divers, tout est dessiné avec la plus grande précision par M. Fairholt, et décrit avec une science rare par M. R. Smith. Il faudrait qu'on nous fit connaître ainsi les villes romaines semées sur notre propre sol. 25 fr. »

MONNAIES FRANÇAISES DU RÈGNE DE LOUIS XIV, par M. F. BESSY-JOURNET, membre de la Société d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône; revu par M. DIARD, secrétaire de la même Société, membre correspondant de la Société Eduenne. Publication de la Société d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône. Petit in-folio de VIII et 20 pages, avec 15 planches lithographiées. Les planches représentent la suite des monnaies de Louis XIV dans 261 types différents en or, argent, billon et cuivre. En nous transmettant cet important ouvrage, M. Léopold Niépce, président de la Société de Chalon-sur-Saône, nous écrit : « Comme vous le voyez, malgré la misère des temps et les préoccupations d'un prochain avenir gros de tempêtes, ma compagnie travaille avec la même ardeur. Elle aura mis au jour, cette année, le deuxième volume de ses « Mémoires, » et « Essai sur les Monnaies de Louis XIV », le « Parlement de Bourgogne », qui paraîtra fin de décembre; puis, le 1^{er} janvier, elle mettra sur le chantier la « Monographie de l'église Saint-Philibert de Tournus ». En outre, plusieurs d'entre nous ont de gros livres en voie d'exécution. » Assurément une pareille Société mérite les plus grands éloges, et nous espérons bien que le gouvernement lui viendra sérieusement en aide, en lui faisant une juste et belle part dans ses encouragements aux sociétés savantes; l'État n'a pas toujours la chance de placer aussi bien l'argent que lui confie le pays pour faciliter les travaux d'archéologie et d'histoire. M. Bessy-Journet, qui vient d'être enlevé à la science, avait un cabinet spécialement riche en médailles et monnaies de choix sur le règne de Louis XIV. La mort l'a surpris au moment où il publiait son travail sur cette période si glorieuse, même pour la numismatique française. La Société de Chalon n'a pas voulu laisser inachevée cette publication de l'un de ses membres, et elle a chargé M. Diard, son secrétaire, de revoir et de terminer l'œuvre de M. Bessy-Journet. Nous avons donc enfin cet important travail, qui rectifie et complète Leblanc et le P. Ménétrier. Il y a peu de sujets plus intéressants et plus fertiles en réflexions que cette suite des monnaies de Louis XIV, et, tout peu numismate ou numismatiste que nous soyons, nous avons pris un vif plaisir à comparer toutes ces physionomies diverses de Louis XIV, qui courent sur ses monnaies, depuis l'an 1643, où il arrive au trône, jusqu'à l'an 1715, où le grand monarque descend dans la tombe, depuis la tête d'enfant et à cheveux courts jusqu'à la tête sénile et encore puissante sous sa vaste perruque. Cette façon de voir naître et mourir un aussi grand homme excite l'intérêt le plus haut et le plus instructif à la fois. Il y a encore l'art à considérer, la symbolique de cette époque, le dessin, la frappe, pour ainsi dire, car une monnaie est tout un monument. Nous félicitons la Société d'archéologie et d'histoire de Chalon-sur-Saône d'avoir, en ces temps où nous sommes, mené à si bonne fin une pareille publication. . . . 20 fr.

ESSAI SUR LES MONNAIES DES DUCS DE BOURGOGNE, par M. ANATOLE BARTHÉLEMY, correspondant du Comité historique des arts et monuments. In-4^o de 95 pages avec 8 planches lithographiées, représentant 103 exemples différents de monnaies bourguignonnes, depuis Robert 1^{er} (1032), jusqu'à Charles le Téméraire (1477). Nous admirons singulièrement l'activité de M. Barthélemy : malgré ses fonctions administratives de secrétaire général de la préfecture des Côtes-du-Nord, ce savant trouve le temps de publier des ouvrages nombreux, et qui font autorité dans la science archéologique en général, et dans la numismatique en particulier. . . . 5 fr. 50

DERNIÈRES OBSERVATIONS SUR LES MONNAIES AU TYPE CHARTRAIN, par M. CARTIER père. In-8^o de 48 pages et 2 planches gravées. M. Cartier père résume et adopte l'opinion de son fils, qui prouve que le type primitif des monnaies chartraines n'est pas une tête monstrueuse, comme les numismates l'avaient cru jusqu'à présent, mais un étendard composé de la chemise, du voile et de la ceinture de la Sainte Vierge, si révérée dans le trésor de la cathédrale de Chartres. Les deux planches de monnaies servent à démontrer ce fait extrêmement curieux. . . . 3 fr.

ESSAI SUR LA VÉRITABLE ORIGINE ET SUR LES VICISSITUDES DE LA CATHÉDRALE DE COUTANCES, par M. DELAMARE, vicaire général du diocèse, correspondant des Comités historiques. In-4^o de

427 pages, avec 14 planches. M. Delamare veut rajeunir de 200 ans à peu près la cathédrale de Coutances, qui date du XIII^e siècle. Mais ce monument n'en est pas moins un chef-d'œuvre d'élégance, surtout à l'intérieur; et la monographie de M. Delamare n'en est pas moins un important et savant travail. Nous ferions bien encore une autre querelle à M. le vicaire général, qui donne le nom de Tancrède, de Roger, de Robert, de Guillaume, etc., à des statues de rois qui décoraient, avant 1793, le flanc septentrional, et qui étaient des rois de Juda, ou peut-être tout simplement les rois mages, et non pas certainement les rois normands de Sicile. Mais M. Delamare n'a point inventé cette attribution : il la reproduit d'après la tradition fautive, et l'opinion, peut-être plus fautive encore, d'écrivains qui ne sont pas archéologues. Les planches représentent les élévations, les coupes, les statues prétendues historiques, les peintures, les autels, les détails, les chapiteaux et bases de ce monument, qui est un des chefs-d'œuvre de l'architecture du moyen âge. 8 fr. 75 c.

DESCRIPTION DE L'ANCIENNE CATHÉDRALE DE SAINT-OMER, autrefois Notre-Dame-de-Sithiu, par M. EMMANUEL WALLET, membre de la Société des Antiquaires de la Morinie. Texte in-4^o de 404 pages; atlas in-folio de dix planches lithographiées. Le texte comprend l'histoire et la description de l'église. Les planches représentent l'enclos de la cathédrale, le plan de la cathédrale, la vue générale extérieure de l'église, la vue du portail méridional, la vue intérieure de la nef et du chœur, la vue des bas-côtés de la nef et du chœur, le grand dieu dit de Théroouane, le tombeau de saint Omer, divers monuments funéraires, divers détails de sculpture et d'architecture. — Texte et atlas, 15 fr.; sur chine. 20 fr.

DESCRIPTION DE L'ANCIENNE ABBAYE DE SAINT-BERTIN, à Saint-Omer, autrefois abbaye de Sithiu, par M. EMMANUEL WALLET. Texte in-4^o de 38 pages, atlas in-folio de huit planches lithographiées. Le texte comprend l'histoire et la description de cette abbaye célèbre. Les planches représentent la vue générale, à vol d'oiseau, de l'abbaye telle qu'elle était en 1756, le plan général, le plan de l'église et la vue de la tour occidentale, les ruines de l'église abbatiale, au dedans et au dehors, en 1814, en 1820 et 1821; la restauration coloriée des peintures de l'église, le tombeau de Guillaume le Normand, comte de Flandre (1127), les restes des tombeaux des Croy, la châsse contenant le chef de saint Bertin. — Texte et atlas, 15 fr.; sur chine. 20 fr.

DESCRIPTION D'UNE CRYPTE ET D'UN PAVÉ MOSAÏQUE de l'ancienne église Saint-Bertin, à Saint-Omer, découverts lors des fouilles exécutées en 1831. Par M. EMMANUEL WALLET. Texte in-4^o de 107 pages avec dessins, blasons, etc. Atlas in-folio de 8 lithographies. Le texte complète l'ouvrage précédent. M. Wallet y a décrit en détail les découvertes faites en 1831 sur l'emplacement du vaste édifice. Les planches représentent la vue générale des ruines existantes encore en 1834; le plan de ces ruines et la crypte; les coupes et détails de cette crypte; la mosaïque à personnages du chœur de Saint-Bertin; les fragments d'un pavé mosaïque et à personnages découvert en 1831, et faisant partie du chœur de Saint-Bertin; divers objets trouvés dans les fouilles, tels que tombeaux, épitaphes, calices, patènes, monnaies, mosaïques, vases en terre cuite, agrafes; le rétablissement du chœur et de la crypte de l'église Saint-Bertin; enfin, des vues intérieures de la crypte. C'est l'inventaire complet, la monographie nécrologique, pour ainsi dire, d'un monument admirable et presque entièrement détruit — Texte et atlas, sur chine, 20 fr. Sur papier ordinaire. 15 fr.



Lithographie par E. Hanzer

Imprime en Couleurs par Hanzer-Manège

CARRELAGE DE LA FIN DU TREIZIÈME SIÈCLE
Cathédrale de Saint-Omer.

DESSINÉ PAR AUGUSTE ET LOUIS DESCHAMPS — (ECHELLE DE 05^e POUR METRE)

ESSAI
SUR LE PAVAGE DES ÉGLISES
ANTÉRIEUREMENT AU QUINZIÈME SIÈCLE.

DEUXIÈME ARTICLE.

Ainsi que je l'ai déjà dit, le XII^e siècle paraît avoir amené la fin du pavé mosaïque. A cette mosaïque succédèrent les carrelages en terre cuite émaillée, et les dallages en pierres gravées. Nous avons vu, par l'exemple du pavé précité de Saint-Bertin, que ces matériaux divers étaient employés simultanément dans le pavage des églises, à la fin du XII^e siècle; car le remplissage de cette mosaïque était formé par des carreaux de marbre blanc et noir, et, à la fois, par des carreaux de terre cuite, à la vérité d'une seule teinte. En outre, les extrémités et le centre de la croix, qui séparait en quatre parties le champ de la mosaïque, étaient occupés par des pierres portant un dessin gravé en creux. Le nouveau mode de pavage, la terre cuite vernie, ne devait donc pas être tout à fait inconnu. L'innovation consistait seulement à ne couvrir le sol des églises qu'avec des carreaux émaillés ou des dalles gravées exclusivement, sans y mélanger les dessins plus ou moins compliqués, formés avec les petits cubes de pierre qui composent la mosaïque. L'agencement général était cependant encore une réminiscence des mosaïques; mais les moyens employés étant différents, les résultats le furent également. Au XII^e siècle, en architecture comme en carrelage, nous sommes dans le cintre et l'ogive, entre la mosaïque romane et la terre cuite gothique. Cette coïncidence nous paraît curieuse.

Dans les exemples cités plus haut, nous n'avons vu que rarement le sol entier de l'église décoré de mosaïques; en général, on n'adopta ce genre d'ornementation que pour le chœur et les chapelles. Le même mode paraît avoir

été suivi pour les pavages qui lui ont succédé ; du moins le fait me semble très-probable. D'abord, en ce qui concerne les carrelages en terre émaillée, comme le vernis s'enlève très-promptement par le frottement des pieds, et qu'il ne reste plus alors qu'une brique de terre rouge et sale, on ne devait employer les carreaux émaillés que sur les points où le piétinement était le moins fréquent, tel que le chœur et les chapelles. Dans certains pays, le même motif a pu faire exclure des endroits de l'église, où le peuple était admis, les dalles gravées dont les mastics devaient s'enlever très-facilement et, par suite, les reliefs s'user et disparaître assez promptement, ainsi qu'on peut le voir sur les pierres de ce genre qui sont restées dans les nefs anciennes. On conçoit d'ailleurs qu'on cherchât à décorer le sol des chapelles, plus que celui du reste de l'église. Ce dernier était en outre très-souvent bouleversé par les tombes que l'on y plaçait, et naturellement, du moins à mon avis, l'intention du décorateur eût été méconnue, si l'on avait pu déranger aussi facilement l'agencement des pavages établis dans un système déterminé. Les dalles gravées, plus ou moins complètes, qu'on retrouve sur plusieurs points dans les nefs des cathédrales, y ont été placées sans nul doute, lorsque les chanoines, fatigués de voir un pavage qui ne cadrait plus avec leurs idées, les firent enlever du chœur pour y substituer des pierres ou des marbres unis.

En preuve, voici un passage du « Voyage littéraire de deux religieux bénédictins ¹, » relatif à l'ancienne cathédrale d'Arras : « Le pavé du chœur paroît aussi ancien que l'église, qui peut bien avoir été bâtie dans le temps de la séparation de l'évêché d'Arras d'avec celui de Cambrai. Il est composé de grandes pierres dures, sur lesquelles l'histoire de la Genèse est représentée en bosse; travail admirable, qui s'est conservé jusqu'à nos jours, et probablement durera longtemps. » Si des dalles gravées se fussent trouvées dans le reste de l'église, certainement les auteurs précités en eussent fait mention. Il est donc probable qu'elles occupaient exclusivement le chœur. Il devait en être de même ailleurs.

Ces préliminaires posés, nous allons examiner successivement ces deux genres de pavages, en commençant par les carrelages en terre vernissée.

Indépendamment des carreaux de terre cuite, employés dans les mosaïques, il existait à la même époque, c'est-à-dire dans le cours du XII^e siècle et antérieurement, des pavages formés entièrement de ce genre de matériaux et ornés de figures; mais ce n'était là qu'une exception, adoptée peut-être dans des églises ou chapelles qui n'étaient pas assez riches pour se per-

1. Tome II, page 73.

mettre le luxe de la mosaïque. Ainsi, dans l'église de l'ancien prieuré de Laitre-sous-Amance, consacrée en 1076, on retrouve des carreaux qui ne sont pas vernissés, mais chargés d'ornements imprimés seulement en creux, dans l'argile, avant la dessiccation. « Ces carreaux, ces briques sont carrées ou oblongues; ces dernières ont 0^m 09 de hauteur et 0^m 18 de largeur. Elles offrent soit des lignes droites, qui se coupent de manière à former des carrés, soit des rinceaux enfermés entre deux bandes chargées de hachures. Les briques oblongues formaient des encadrements dans lesquels on rangeait, l'une à côté de l'autre, un certain nombre de briques carrées. Le rapprochement des briques produisait des courbes et des cercles, qui étaient d'un fort bon effet ¹ ».

M. Digot, auteur de la mention précédente, considère ces dessins comme de style roman; il en tire la conséquence que le pavage était contemporain de l'édifice. Sans admettre complètement ces conclusions, je considère néanmoins ce pavage comme un des plus anciens et comme devant dater au moins de la première moitié du XII^e siècle.

A ces briques empreintes ou estampées, paraissent avoir succédé les carreaux en terre non vernissée, à fond blanc, et qui sont formés par une couverte de terre fine, analogue à celle de la faïence, sur laquelle est figuré un dessin au simple trait. Le champ du carreau est quelquefois coloré en vert ou en brun. L'on en a retrouvé beaucoup dans les fouilles faites sur l'emplacement de l'ancienne abbaye de Saint-Bertin, à Saint-Omer. On a dit que l'humidité leur avait fait perdre, en grande partie, leurs couleurs primitives ². Beaucoup portaient l'empreinte d'une fleur de lys; d'autres, un écusson ou des arabesques. Les intervalles de ces carreaux étaient remplis par des triangles, de terre cuite vernissée, jaunes ou noirs. Je les considère comme de la fin du XII^e siècle, ou du commencement du XIII^e au plus tard. Mais il est un autre petit carreau, fabriqué dans le même système, qui est incontestablement du XII^e siècle: il représente une tête de lion d'un beau caractère, et provient de Théroouanne ³.

La portion de pavage, dont faisaient partie les carreaux dont nous venons

1. M. DE CAUMONT, *Bulletin monumental*, année 1848, page 742 et suivantes.

2. Voir M. WALLET, *Description du paré de l'ancienne cathédrale de Saint-Omer*, pag. 88 et suivantes.— Les carreaux dont il est question n'ont jamais dû être vernissés, car on en a retrouvé beaucoup d'autres, ainsi que je le dis plus bas, dont le vernis n'a pas été altéré le moins du monde. On conçoit, du reste, que la composition chimique de ce vernis à base de plomb ne devait donner aucune prise à l'humidité.

3. Ce carreau fait partie du cabinet de M. Albert Legrand, correspondant du Comité des arts et monuments, à Saint-Omer.

de parler, avait un agencement de carreaux unis, noirs ou jaunés; de carreaux rouges, avec figures et ornements jaunes; enfin de carreaux avec couverture de terre fine, généralement à fond blanc¹. Les dessins qu'ils reproduisent sont figurés en grande partie sur nos planches. Chacun des losanges, qui formaient les divisions du pavage, était formé de seize carreaux entourés d'une bordure noire. Le centre de deux d'entre eux était occupé par une seule figure, formée de quatre carreaux réunis. L'une représente un homme barbu, tenant un cimenterre à la main; elle est fort détériorée. Sur l'autre se trouve un cavalier, le heaume en tête et la lance en arrêt. Le caractère de cette dernière figure suffit pour prouver que ce carrelage est du XIII^e siècle; il n'y a qu'à lui comparer les cavaliers représentés sur les sceaux de cette époque.

Cet arrangement de plusieurs carreaux réunis, formant une seule et même figure, s'est reproduit fréquemment. Indépendamment des exemples qu'on peut retrouver, et qui ne se composent uniquement que d'arabesques, je citerai les grandes tombes que l'on a faites aux XIII^e et XIV^e siècles, au moyen de carreaux en terre cuite émaillée, dont la réunion figurait l'image du défunt. Il en existait de très-belles à Fontenay-sur-Orne².

À Jumièges, dans la salle capitulaire, il y avait des tombes semblables, représentant la suite des abbés de ce célèbre monastère. Ces abbés étaient sur trois rangées; il y en avait vingt-cinq ou trente. Les couleurs étaient disposées comme sur les vitraux, avec une sorte de mise en plomb faite par du mastic. Ces tombes, qui dataient des XII^e et XIII^e siècles, allaient en s'amincissant de la tête aux pieds, comme les anciennes tombes antérieures à 1150. Des dessins du portefeuille de Gaignières, dans la bibliothèque Bodléienne, à Oxford, ont conservé quelques souvenirs de ce curieux carrelage³.

Enfin, on a trouvé également des carreaux, qui ont dû servir au même usage, sur l'emplacement de l'ancienne abbaye de Bourbourg (département du Nord). Ces carreaux portaient un numéro à leur partie inférieure, ce qui, conjointement aux dessins qu'on y remarque, indique qu'ils devaient concourir à former l'effigie d'un même personnage, dont la longueur pouvait être de 2^m00 à 2^m20, et la largeur de 0^m80 à 0^m90. Les couleurs qu'on y

1. Voir M. WALLET, *Description du pavé de l'ancienne cathédrale de saint-Omer*, pag. 88 et suivantes.

2. M. DE CACMONT, *Bulletin monumental*, 1848, page 480. Une de ces tombes y est figurée.

3. Communication de M. DIDRON, directeur des *Annales Archéologiques*.

distingue sont le vert, le jaune, le brun et le noir; cette dernière servit surtout à marquer les plis des habits ¹.

Malgré les exemples que je viens de citer, les grandes figures, formant comme des espèces de pierres tombales, n'étaient probablement qu'une exception; le petit nombre qu'on en retrouve est la preuve de cette probabilité. On conçoit, en effet, d'après le système de fabrication de carreaux vernissés, comme nous allons le voir, que ces grandes figures devaient coûter très-cher; il fallait exécuter des modèles en relief et qui ne servaient à peu près qu'une seule fois. Aussi les carrelages qu'on rencontre ne se composent-ils que d'arabesques, ou de figures en petit, comprises dans un seul carreau. Le pavage de Saint-Denis, décrit par M. Viollet-Leduc ², ne renferme que des ornements, ou une espèce de marqueterie formée par de petites briques de diverses couleurs. Il en est de même du carrelage donné dans les deux premières livraisons des « Annales Archéologiques » de 1850. Sa disposition, par bandes placées à côté les unes des autres, est ordonnée de manière à produire plus ou moins de régularité. Le carrelage figuré sur nos planches, et qui existe dans le local des anciennes archives de l'ex-cathédrale de Saint-Omer, offre une série de losanges se touchant par la pointe. Ils sont composés de seize carreaux historiés, quelques-uns formés en marqueterie, et encadrés par une bordure d'autres carreaux d'une seule teinte noirâtre. Les losanges de deux lignes successives sont séparés par une ligne de carreaux à sujets, et la pointe des losanges d'une ligne correspond aux points de contact de ceux de la ligne suivante. Je donnerai, sur deux planches séparées, les dessins exécutés à une plus grande échelle, et qui reproduiront toutes les variétés de types qu'on remarque sur ce pavage. Ce sont des arabesques, des feuillages, des entrelacs, des animaux fantastiques à tête humaine, un cerf, un chien, un lion, un aigle, de petits oiseaux perchés et affrontés, deux têtes royales, dont l'une est d'un très-beau caractère, et deux cavaliers au galop, équipés comme ceux qu'on rencontre sur les sceaux de la même époque. Beaucoup de ces carreaux pouvaient être placés indifféremment en carrés ou en losanges; d'autres ne pouvaient être posés que suivant ce dernier mode. Je n'entrerai pas dans le détail de l'agencement du pavage; il suffit de jeter les yeux sur les planches ³. Il est

1. M. E. DE COUSSEMAKER, *Bulletin de la Commission historique du département du Nord*, tome II, page 192. — Aujourd'hui ces carreaux sont déposés au Musée de Dunkerque par les soins de M. E. de Coussemaker.

2. *Annales Archéologiques*, année 1849, pages 72 et suivantes.

3. Ces planches, comme nous l'avons dit, sont l'œuvre de M. Eugène Hauger, d'après les des-

à remarquer qu'il existe une sorte de symétrie : de deux en deux lignes, les losanges sont composés de carreaux historiés et de carreaux en marqueterie; tandis que, dans la ligne suivante, ils ne renferment exclusivement que des carreaux historiés. Quant à la disposition respective des matériaux, j'avoue que le paveur n'a pas toujours agi avec tout le discernement désirable. Assurément, il aurait été facile d'inventer des combinaisons plus rationnelles; mais enfin, tel qu'il est, ce carrelage offre un ensemble très-agréable à l'œil. Chacune des lignes qui séparent les losanges est formée de carreaux tous identiques; si quelques-unes sont incomplètes, cela doit tenir au manque de matériaux semblables.

La chambre où est situé ce pavage est octogone. Dans les angles s'élèvent des colonnettes engagées, recevant les retombées de la voûte, de sorte que, pour racheter les saillies formées par les bases de ces colonnes, on a été obligé de mettre une bordure formée de trois rangs de carreaux, dont deux sont noirs, et le troisième avec figures. Il est évident, d'après la disposition de ces derniers, que cette bordure a été faite après le carrelage du milieu, et qu'on y a employé les carreaux qui restaient. Quant à la façon dont le pavage a été fait, il paraîtrait assez probable qu'on a commencé par le haut, en plaçant la pointe du losange central de la première ligne au milieu, du côté de l'octogone, et réservant l'espace nécessaire aux trois rangs de bordures; on aura ensuite continué le pavage, sans s'inquiéter de savoir où l'on arriverait avec cette disposition. Les carreaux ayant une dimension donnée (douze centimètres et demi de côté), on comprend que, suivant qu'on faisait les joints plus ou moins grands, on allongeait ou on diminuait les dessins; et que même, en les faisant égaux, on pouvait ne pas obtenir un nombre exact de losanges pour couvrir le sol. C'est ce qui est arrivé, comme on pourra le voir d'après l'ensemble total du carrelage.

sins de MM. Auguste et Louis Deschamps. A peine avait-il achevé son travail avec une si rare patience, que M. Hauger a été frappé par la mort. C'est un artiste habile et scrupuleux, c'est un jeune homme aimable et doux que nous venons de perdre. Il est mort à trente-un ans, le 19 novembre dernier, avant même d'avoir pu lire dans le dernier numéro des « Annales Archéologiques » le petit mot que nous avons mis à son adresse. Il laisse une femme et trois pauvres petits enfants. C'était une mort prévue, une mort inexorable de poitrine, mais qui n'en est pas moins cruelle et qui n'en a pas moins affligé profondément tous ceux qui ont connu ce jeune artiste, si habile et si ardent au travail. Ce carrelage de Saint-Omer est sa dernière œuvre, mais nous pouvons dire aussi que c'est son chef-d'œuvre. S'il avait pu vaincre la mort, M. Hauger aurait donné aux « Annales » une série de planches d'où lui serait venue une véritable, une grande réputation. Sa famille a perdu un appui nécessaire, et l'archéologie du moyen âge un de ses représentants les plus utiles.

(*Note de M. Didron aîné.*)

L'époque de ce pavage est assez difficile à déterminer exactement. M. Wallet¹ pense qu'elle doit être reportée à la fin du xiv^e siècle. Son opinion est basée sur ce que l'un de ces carreaux offrirait un quatre-feuilles en style flamboyant. Pour ma part, il m'est complètement impossible de reconnaître, dans l'entourage de la figure fantastique de ce carreau, le style flamboyant. Ce sont des lobes en ogive rayonnante tout simplement. Il est probable que M. Wallet aura été trompé par un dessin inexact, tandis que je puis certifier l'exactitude de ceux des planches ci-jointes : nos dessins ont été calqués sur le pavage lui-même, puis réduits au pantographe. Je ne puis donc admettre l'opinion de l'honorable archéologue, et je pense qu'il faut reculer la date de ce beau carrelage vers la fin du xiii^e siècle. Le grand caractère d'une des deux têtes royales et la pose des deux cavaliers semblent confirmer cette attribution².

(*La suite au prochain numéro.*)

L. DESCHAMPS DE PAS,

Correspondant du Ministère de l'Instruction publique.

1. *Description du pavé de l'ancienne cathédrale de Saint-Omer*, page 93.

2. Le premier article de M. Deschamps et la première partie du carrelage chromolithographié ont produit, comme nous le pensions, une certaine sensation parmi les archéologues et les architectes. On nous a écrit de divers endroits pour nous commander des carrelages pareils, destinés à des oratoires et à des chapelles d'églises; ces commandes s'exécutent en ce moment même, et nous pouvons donner l'assurance que les carreaux seront livrés prochainement. D'autres personnes nous ont demandé le prix exact de ces carrelages; nous leur répondrons par la note qui termine le précédent article de M. L. Deschamps. Le mètre superficiel d'un carrelage, semblable à celui de Saint-Omer, à celui de Béthune, à celui de Saint-Denis, coûte en ce moment 30 francs. Nous avons l'espoir, comme nous l'avons dit, de pouvoir abaisser un jour ce prix à 25 et peut-être à 20 fr.; mais, en ce moment, et tant que cette industrie ne nous sera devenue complètement familière, le mètre superficiel coûte 30 francs. A ce prix, nous pouvons satisfaire à toutes les demandes qui nous seront adressées. (*Note de M. Didron.*)

PROCESSION DRAMATIQUE AU XVI^E SIÈCLE.

DEUXIÈME ARTICLE.

Reprenons, à la suite de la procession de 1562, notre marche à travers les rues de Béthune. Déjà nous avons assisté à sept actes de ce drame religieux ; nous avons vu se dresser les sept échafauds, appelés *hourds*, sur lesquels se sont joués l'Annonciation, la Nativité, la Circoncision, l'Adoration des Mages, la Purification, la Fuite en Égypte et le Massacre des Innocents. Maintenant, Jésus, le grand héros de cette épopée, va entrer activement dans la vie publique. Sur le huitième *hourd*, nous le voyons dans le temple de Jérusalem, enseignant, tout enfant, aux vieux docteurs de la loi, aux prêtres ruinés par les années. Comme dans le précédent article, nous distinguerons par des guillemets le texte ancien, le texte original, ou *scenario*, que nous a transmis M. le baron de la Fons-Mélicoq.

« Huitième *hourd*. — LA DISPUTE AU TEMPLE. — La première figure : le retour de Jacob avecq ses femmes et enfans de Mésopotamie. — La deuxième figure : le jugement de Salomon. »

Par la première figure, par le retour de Jacob exilé en Mésopotamie, on rappelle le retour de Jésus exilé en Égypte ; on lie ainsi le huitième acte au septième. La seconde figure se rapporte directement au sujet : le jeune Salomon confond la mauvaise mère, par un jugement éternellement célèbre, comme le jeune Jésus confond la vieille et aveugle intelligence des docteurs de la loi. Jésus est assis dans la chaire des docteurs ; il règne du haut de cette chaire qu'il rend à la vraie doctrine, comme Salomon sur le trône royal de David.

Ce tableau, circonstance assez bizarre, fut représenté par les grainetiers de Béthune. — Entre la Dispute au temple et la Conversion de Madeleine, on aurait dû représenter le Baptême de Jésus. C'est un fait capital dans les his-

toires évangéliques, et nous le voyons figuré dans le « *Speculum humanæ salvationis* » par la mer d'airain, par l'ablution de Naaman, par le passage de la mer Rouge et par d'autres images. Sur les tapisseries de la Chaise-Dieu, le Baptême de Jésus est encadré par le passage de la mer Rouge et l'ablution de Naaman. Au-dessus du Passage, on lit :

Mare rubrum Moyses famulus Dei ingressus est,
 Ut populum Israel à Pharaonis servitute eximeret.
 Sic Christus aquas baptismi introire dignatus est,
 Ut imitatores à viciis originalis noxe solveret.

Une semblable légende latine apprend que le baptisé recouvre le salut de l'âme, comme Naaman, purifié par les eaux du Jourdain, a recouvré la santé du corps. David, Zacharie, Ezéchiël et Daniel, qui ont prophétisé les vertus mystérieuses de l'eau, sont représentés en buste, et ils assistent au spectacle réalisé de leur vision. C'est un tableau complet. A Béthune, on a donc omis ce tableau, pour passer de suite à Marie Madeleine.

« Neuvième hourt. — LA CONVERSION DE LA MAGDELAINE. — La première figure : la conversion de David par Natham. — La seconde figure : la conversion de Ninive par Jonas. »

Les poissonniers furent chargés de jouer cet acte. A cause de Jonas avalé et vomi par la baleine, on comprend le motif qui a pu faire choisir les poissonniers pour représenter ce neuvième tableau. — Manassès, qui fait pénitence dans sa prison; David, qui pleure son adultère et son homicide; l'Enfant Prodigue, qui se repent et est reçu par son père, sont les figures de la conversion de Madeleine. A moins que les dames de Béthune ne fussent plus faciles au péché qu'ailleurs et plus difficiles à la pénitence, on ne comprendrait pas trop qu'on eût donné une place aussi importante à un fait qui n'est vraiment que secondaire dans l'histoire générale de la religion, surtout quand on se permet de supprimer et le Baptême et la Tentation de Jésus-Christ. Peut-être la ville de Béthune avait-elle des reliques de sainte Madeleine, et par conséquent une dévotion particulière à la sœur de Lazare. M. le baron de la Fons pourra nous édifier sur ce point.

« Dixième hourt. — LA SUSCITATION DU LAZARE. — La première figure : la suscitation de l'enfant par Hélie. — La deuxième figure : la suscitation du mort jecté au sépulchre du prophète Hélisée. »

Les pèlerins de Saint-Jacques remplirent ce rôle sur l'échafaud dressé à la porte dite du Carnier. Plus bas, nous retrouverons ces mêmes pèlerins, où ils nous paraîtront un peu mieux à leur place, et nous en dirons un mot.

Parmi les nombreuses légendes relatives aux pèlerins qui se rendirent pendant tout le moyen âge à Saint-Jacques de Compostelle, on en trouve plusieurs où des morts ressuscitent, où des pendus injustement sont protégés par saint Jacques lui-même. Il en est une, célèbre entre toutes, qu'on voit peinte sur une verrière de Triel, près de Poissy, et où saint Jacques soulève sur ses épaules, pour l'empêcher de mourir, un jeune pèlerin accusé de vol. Serait-ce en conséquence de faits analogues, que les pèlerins de Saint-Jacques auraient été préférés pour représenter à Béthune l'histoire et les figures de la résurrection? — On voit sur les belles tapisseries de la Chaise-Dieu, que nous aimons à citer, et dont ceux qui ne les ont pas étudiées à la Chaise-Dieu même trouveront une description et une représentation dans le grand et curieux ouvrage de M. Jubinal, « Anciennes tapisseries historiées », on voit, disons-nous, la résurrection de Lazare figurant celles du fils de la veuve de Sarepta par Élie, et du fils de la Sunamite par Élisée. En outre, de beaux textes prophétiques, prononcés par David, Salomon et Moïse, proclament la toute-puissance de Dieu sur la vie et la mort des humains : « Dominus mortificat et vivificat. — Ego occidam et vivere faciam ».

« Onzième hourt. — L'ENTRÉE DE NOSTRE-SEIGNEUR EN JHÉRUSALEM. — La première figure : l'assigement de la tour de Sichem par Abimelech. Des capitaines et des soldars avecq chacun une branche de may. — La deuxième figure : l'entrée de David après la victoire de Goliad. »

Les marchands de grains ont joué cet acte. Il paraît qu'ils étaient nombreux à Béthune, car une section de leurs confrères vient de jouer la « dispute au temple. » Nous ne voyons pas bien le rapport qui peut exister entre les grainetiers et le triomphe de Jésus à Jérusalem. Le féroce Abimelech, cet assassin de ses soixante-dix frères, cet incendiaire de la tour de Sichem, cet étouffeur des mille personnes, hommes et femmes, renfermées dans la tour, nous paraît une singulière figure de Jésus qui entre dans Jérusalem sans l'avoir assiégée, qui pénètre dans la ville pacifiquement monté sur une humble ânesse. Il ne suffit pas qu'Abimelech et les siens aient brûlé la tour de Sichem avec des branches d'arbre, pour que ce soit la figure du Sauveur entrant à Jérusalem précédé et suivi de porteurs de rameaux. C'est un rapprochement par contraste, une comparaison uniquement boiteuse. D'ailleurs, ce siège de Sichem est un fait insignifiant devant mille pleins d'éclat, et qu'on aurait pu trouver dans l'ancien Testament. — A la place des grainetiers, les jardiniers, les bûcherons, tous ceux qui s'intéressent à la culture des arbres, devaient être préférés pour un mystère où furent portés tant de rameaux ; où furent abattues, sous les pas du triomphateur, tant de branches

d'arbres. C'est donc une *figure* manquée. Le treizième siècle aurait eu, à n'en pas douter, et la mémoire et l'intelligence plus heureuses. Les tapisseries de la Chaise-Dieu ont fait preuve de plus d'adresse, car, en pendant au triomphe de David, on voit les fils des prophètes faisant fête à Élisée qui se présente à la porte de Jéricho, et on lit :

Filii prophetarum Heliseo obviam occurrentes,
 Maxima cum veneratione illum exceperunt.
 Ita et Hebreorum nati Christum regem prævenientes,
 Civitatem ingredientem laudibus exaltarunt.

« Douzième hourt. — L'ÉXPULSION DES MARCHANDS DU TEMPLE. — La première figure : l'expulsion de tous les aveugles et boiteux hors du temple par l'ordonnance de David. — La deuxième figure : la flagellation de Héliodore qui butinoit le temple, par un angle tout armé à cheval, et deux autres tous vestus de blanc; à tout chacun un fouet à la main. »

Les drapiers jouèrent cette douzième partie du drame. C'est assez bien trouvé, car, de tout temps, les drapiers ont passé pour être zélés au gain et pour s'enrichir avec une promptitude qui ne recule pas toujours même devant le commerce du dimanche, et presque à l'ombre ou sur le parvis des églises. C'est peut-être en vue d'une amende honorable de leur part, que les drapiers de Reims se sont fait représenter sur un charmant bas-relief, bien mutilé malheureusement, sous les pieds du Sauveur lui-même, au portail nord de la cathédrale de Reims, trumeau de la porte latérale de gauche.

« Treizième hourt. — LA VENDITION DE JÉSUS-CRIST. — La première figure : la vendition de Joseph par ses frères. — La deuxième figure : la trahison de Sanson par Dalila. »

Les pourpointiers jouèrent ce rôle devant la maison d'un citoyen de Béthune nommé Nicolas Brongniart. Ce citoyen serait-il l'ancêtre du Brongniart qui a bâti la Bourse actuelle de Paris, et d'Alexandre Brongniart, le célèbre savant, mort, il y a peu de temps, directeur de la manufacture nationale de Sèvres? Joseph vendu et dépouillé de ses vêtements, Samson livré à peu près nu à ses ennemis, semblaient appeler en effet les tailleurs de pourpoints à représenter cette partie du drame de Béthune.

« Quatorzième hourt. — LA CÈNE. — La première figure : le sacrifice de Melchisedech pour la victoire d'Abraham. — La deuxième figure : la manne du ciel. »

Les maçons représentèrent ce quatorzième acte. En vérité, nous aurions voulu une autre corporation pour un pareil tableau, le plus sublime, avec

le crucifiement, de tous ceux de la série. Au moyen âge, aux XII^e et XIII^e siècles, les architectes étaient certainement à la tête de tous les artistes; ils régnaient peut-être autant sur la société d'alors que les poètes voudraient le faire sur celle d'aujourd'hui. C'est sans doute par suite de cette royale influence, et par souvenir d'une ancienne grandeur, qu'on donne un aussi beau rôle aux maçons de Béthune; mais, dans nos idées actuelles, toute autre corporation aurait mieux valu pour représenter la Cène, Melchisedech, Abraham et Moïse. Serait-ce par une puérile et ridicule comparaison, entre les grains de la manne et les blancs grumeaux de chaux ou de plâtre, qu'on aurait appelé les maçons à jouer une pareille scène? S'il en était ainsi, nous aurions contre le XVI^e siècle, que nous n'aimons déjà pas tant, un grief de plus. — A la Chaise-Dieu, le pain et le vin de Melchisedech et la manne du désert sont, comme ici, des figures de l'Eucharistie. Sous le tableau de la manne, on lit :

Mannam viri colligentes israelitici,
 Non plus invenit qui plusquam egeret colligit.
 Ita sub panis specie sumens corpus Christi,
 Non plus de corpore quam plus de specie sumit.

« Quinzième hout. — L'OROISON DE NOSTRE-SEIGNEUR AU JARDIN D'OLIVET. — La première figure : la prière de Moïse en la montaigne, les bras estendus, soubstenu par deux angles cependant que aultres se combattront au pied du mont. — La deuxième figure : l'hemilité du prophète Hélié au mont de Sinay, priant Dieu, la hache en terre, contre la tiranie de Jésabel. »

Cette scène fut jouée par les porteurs au sac, qui auraient peut-être mieux convenu pour la précédente. Tout cela est mal ordonné, et nous en attribuons la faute à l'ignorance de la renaissance.

« Seizième hout. — LA PRINSE DE NOSTRE-SEIGNEUR. — La première figure : le murdre de Amasa par Joab avecq un baisier. — La deuxième figure : le murdre de Misiboz (Miphiboseth), filz de Saül, cependant que sa suivante vannoit le bled. »

Ce sont encore les porteurs au sac, sans doute à cause de la seconde figure, qui représentent cette scène. Mais ce rapprochement entre les porteurs de blé et Respha, la mère de Miphiboseth, qui préserva le corps de son fils crucifié, pendant tout le temps que dura la moisson, est bien misérable.

A la Chaise-Dieu, la trahison de Judas est figurée par celle de Joab envers Amasa, et celle des mauvais anges envers Dieu. La première est surmontée de cette légende :

Joab Amasam dolo circumveniens,
 Illi impie nimis vitam ademit.
 Judas Christo pariter osculum tribuens,
 Illum Judeis occidendum tradidit.

Au-dessus de la seconde trahison, qui est fort rare et qui nous paraît choisie avec peu de bonheur, on lit :

Divinitatem mali spiritus rapere nitentes,
 De cælis in profundum inferni sunt dejecti.
 Judei in Christi humanitatem manus mittentes,
 Retrorsum precipiter omnes in terram sunt prostrati.

« Dix-septième hourt. — JHUS MENÉ DEVANT ANNE. — La première figure : Noël (Noé) mocqué de son filz Cham. — La deuxième figure : Héliée mocqué par les petitz enffans mengiés par les lions et les ours. »

Les tailleurs et fripiers se réunirent pour représenter ce rôle. Ce personnel, surtout à cause de la figure de Noé déconvert, et, dans cet état, insulté par son filz Cham, semblerait significatif.

« Dix-huitième hourt. — JHUS MENÉ DEVANT CAÏPHE, BUFFETÉ ET CRACHIÉ. — La première figure : Damis (?) et sa paillarde quy le soufflette, lui ostant et remettant sa couronne. — La deuxième figure : Micheus souffleté en la présence de Josaphat et Achab. Judas pendu. Pour figure : le pendement de Artophel (Achitophel). »

M. Félix Lequien ajoute ce renseignement qui nous semble intéresser beaucoup l'histoire de la sculpture en bois, art qui est encore si populaire dans tout le nord de la France : « Pour figurer le pendu, les tourneurs feront une belle image en bois. » Nous ne savons pas s'il reste encore de ces Judas de bois. Messieurs les archéologues du nord de la France devraient bien faire des recherches à ce sujet. Du reste, en 1851, nous parlerons au long de tout le matériel, décorations et autres objets qui servaient à la représentation de ces drames religieux du moyen âge. Nous tenons en réserve un considérable et précieux document sur ce point de l'art dramatique en France.

Le dix-huitième tableau fut représenté par les barbiers, ces hommes qui s'adressent à la figure et à la tête, comme s'y adressèrent, mais pour tâcher de la déshonorer, les insulteurs de Jésus-Christ.

« Dix-neuvième hourt. — JHUS DEVANT PILATE. — La première figure : l'accusation de Joseph par sa maîtresse devant le roy Pharaon, icelluy Joseph estant lié de cordes. — La deuxième figure : comment Jonathas veut pluisieurs foys délivrer David des mains de son père Saül. »

C'est aux bouchers que fut confiée la représentation de ce tableau et de celui qui suit.

« Vingtième hout. — JHUS DEVANT HÉRODE, DESPITÉ ET MOCQUIÉ. — La première figure : Hanon, le filz du roy Amon, se mocquant des serviteurs de David, lesquels lui avoit envoyé David pour le consoler sur la mort de Amon, son père, leur fit raser la barbe d'une part et copper leurs robes jusques aux fesses. »

Il paraît que cette figure, à cause de son importance et de sa longueur, tint lieu des deux qui accompagnent ordinairement la pièce principale. Michol, se raillant de David son mari, pourrait servir de seconde figure.

« Vingt et unième hout. — JHUS A L'ESTACE, BATU DE VERGES ET COURONNÉ. — La première figure : les Machabéens batus par Antiochus avecq des nerfz de bæufz. — La deuxième : de la royne Bersabée (Bethsabée, qui ou que) couronne Salomon. »

Que les sept Machabées soient battus de verges en figure du Sauveur, c'est un sujet parfaitement analogue à la scène de la Passion, et que les sculpteurs du beau jubé de la cathédrale de Tournai ont exécuté d'une manière remarquable; mais que Bethsabée couronne Salomon ou en soit couronnée, car le texte est fort incorrect ou fort incomplet, c'est une figure fautive, une bien mauvaise comparaison. Quand les iconographes du vrai moyen âge représentent Salomon couronnant sa mère, c'est en face de Jésus couronnant la Sainte Vierge. Voilà qui est intelligent et beau. — Les ferronniers, orfèvres, estaminiers et taillandiers, tous gens de métal et durs comme le fer, jouèrent cette vingt et unième partie.

« Vingt-deuxième hout. — ECCE HOMO. — La première figure : les frères de Joseph le monstrant au doibt, disans : Voicy le songeur. — La deuxième figure : le prophète Hiérémie assis et enchaîné par le col, bras et jambes, et aucuns Juifs qui le monstrent au doigt par dérision. »

Le librettiste de Béthune, qu'on nous pardonne cette expression profane, rachète sa faute du tableau précédent. Ici, rien n'est plus poétique, rien n'est surtout plus saisissant que la première figure où Joseph est offert par ses frères à la dérision de tous, et marqué de ces mots cruels et sublimes à la fois, sublimes en les appliquant à Jésus-Christ : VOICI LE SONGEUR. C'est aux arquebusiers, qui envoient une balle ou une flèche droit au cœur d'un homme, comme on lui envoie une calomnie, que fut confiée la représentation de cette scène, laquelle fait, aujourd'hui encore, verser tant de larmes. Qui peut voir un « Ecce Homo », fût-il du XVI^e ou du XVII^e siècle, sans être profondément ému ?

Toutes ces tortures morales et corporelles qu'endure le Sauveur, dérisions, blasphèmes, coups, meurtrissures, plaies, ont été figurées par une foule d'exemples bibliques; il nous suffira d'en indiquer quelques-uns. Achior, qui proclame devant Holopherne le vrai Dieu, le Dieu d'Israël, est lié à un arbre et battu de verges. Job, ce fidèle serviteur de Dieu, est battu par Satan, et tout son corps n'est qu'une plaie immense. Nabuchodonosor refuse de livrer Daniel aux Babyloniens, comme le faible Pilate essaie de refuser Jésus aux Juifs. Suzanne est accusée d'adultère par deux vieillards lubriques. Au-dessus d'Hanon, qui chasse ignominieusement les envoyés de David, on lit sur les tapisseries de la Chaise-Dieu :

Mittens David servos suos ad Hanon consolandum,
Barba semi rasa, vestibusque ad nates cesis remittuntur.
Sic pro humano solamine Pater legans Christum,
Variis derisus modis à Judeis tandem occiditur.

Pour abréger, nous ne donnerons ni les autres légendes, ni les autres prophéties, ni les autres figures. Chacun de nos lecteurs pourra compléter ce travail, que nous ne pouvons qu'indiquer.

« Vingt-troisième hout. — LA FIGURE DE PILATE, LE LAVEMENT DES MAINS, LE PORTEMENT DE CROIX. — La première figure : Isaach portant son bois. — La deuxième figure : la femme rassemblant deux pièces de boys pour cuire un gâteau à Hélié. »

Avec deux morceaux de bois, la veuve de Sarepta fit cuire un pain pour Élié; avec le bois de la croix, dit la légende des tapisseries de la Chaise-Dieu, Jésus nous a préparé le pain de la vie éternelle.

M. Félix Lequien a lu le texte de Béthune autrement que M. de la Fons; les variantes, ou plutôt les dissemblances sont telles, que nous devons donner sa version : « PILATE BATTANT DES MAINS AU PORTEUR DE LA CROIX. Isaac portant son bois; par les merciers, en la rue des Bordeliers. Avec Isaac, que feront les couvreurs de tuiles entre le porteur de la croix et le crucifiement. Le couronnement de Dieu se fera par la foule, en la rue Poterne. » Tout cela est bien confus : le battement des mains, au lieu, certainement, du lavement des mains; le portement de la croix, puis le couronnement d'épines, par la foule; c'est à n'y rien comprendre. La faute, disons-le, en est probablement au librettiste de Béthune plutôt qu'à M. Félix Lequien.

« Vingt-quatrième hout. — LE CRUCIFIEMENT. — La première figure : Imolation d'Isaach. — La deuxième figure : le Serpent de airain. »

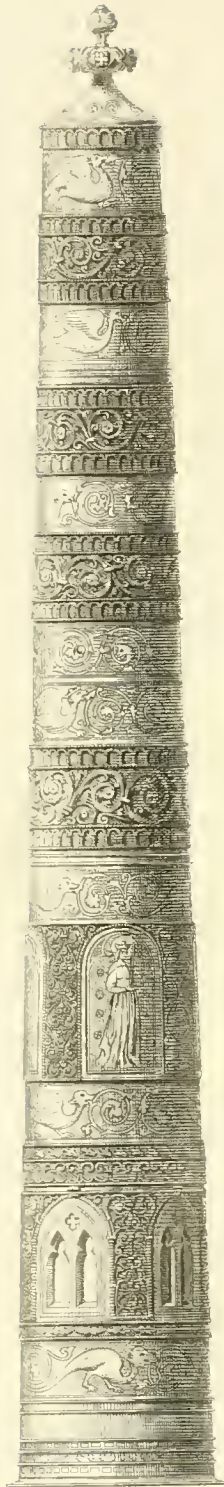
Les taillandiers représentèrent ce tableau, le plus sublime et peut-être le

plus difficile de la série. — A la procession de l'année précédente, on avait montré en outre l'archange saint Michel enlevant l'âme du bon larron, et le diable celle du mauvais. Si pareille procession eut lieu au XII^e ou au XIII^e siècle, on a certainement placé, à côté du crucifiement, la Religion chrétienne ou l'Église, la Religion juive ou la Synagogue, comme on les voit à la plupart des crucifiements de cette époque. Ce devait être alors une représentation magnifique, et bien autrement *montée* que n'avait pu le faire le XVI^e siècle à Béthune.

« Vingt-cinquième hout. — LE LIMBE. — La première figure : Samson qui rompt les portes de Gaza. — La deuxième figure : Joseph qui fut constitué le geôlier de sa prison. »

Les chaudronniers firent ce rôle, peut-être parce que la descente aux enfers fut accompagnée de hurlements poussés par les démons, et que les chaudronniers, qui battent le métal, qui vivent dans le bruit, le feu et la fumée, étaient les acteurs naturels de cette scène infernale. Si la place ne nous avait manqué, nous aurions transcrit ici le magnifique épisode, le récit vraiment épique de la descente de Jésus aux limbes, tel que nous le trouvons dans la « Légende dorée ». Ceux de nos lecteurs qui possèdent la « Légende », feront bien de rechercher et de relire cette poésie sublime. — Le « *Speculum humanæ salvationis* » compare la descente aux enfers, la victoire du Sauveur sur Satan et sur la Mort, enfin la délivrance des justes et des patriarches, à l'ange qui rafraîchit les trois enfants dans la fournaise, à Daniel qui reçoit sa nourriture du prophète Habacuc, à l'Autruche que délivre son petit de la prison, à Banaïas qui tue un lion, à Samson qui en déchire un autre, à la sortie d'Égypte, au patriarche Abraham qui se sauve de la ville d'Ur, à Loth qui s'échappe de Sodome. On voit que les figures abondent. Les archéologues feront bien de les noter. C'est une grande leçon d'iconographie que nous prenons en effet, pendant tout le parcours de cette procession. Nous avouons, ici même, que l'une des grandes statues de la cathédrale de Chartres, rebelle jusqu'alors à toutes les interprétations que nous avons tentées, vient enfin de se nommer et de défilier sous nos yeux à Béthune. Nous reviendrons sur ce fait dans la livraison prochaine.

DIDRON.



ORFÈVRERIE DU TREIZIÈME SIÈCLE.

LA SAINTE-CHANDELLE D'ARRAS.¹

En l'année 1105, une peste horrible, nommée le « mal des ardents », ravageait la ville d'Arras et ses environs. Rebelle aux prières des ministres de la religion comme aux remèdes des médecins, cette épidémie menaçait de durer encore longtemps, lorsque, dans la nuit du mercredi 23 mai, la Sainte Vierge apparut à deux ménétriers fort célèbres, nommés Itier et Norman. Marie leur enjoignit de se lever; d'aller à Arras, et de prévenir l'évêque qu'il eût à veiller, la nuit du samedi suivant, dans sa cathédrale, parce qu'au chant du coq, une femme, vêtue comme elle l'était, descendrait de la voûte, tenant à la main un cierge de cire blanche. Elle les avertit qu'elle ferait tomber quelques gouttes de cette cire dans l'eau destinée aux malades, et que ceux qui en boiraient avec un vif sentiment de foi seraient aussitôt guéris.

Or, Itier demeurait en Brabant et Norman à Saint-Pol-en-Ternois. De plus, Norman avait tué le frère d'Itier, et, en conséquence, les deux rivaux se haïssaient d'une haine mortelle. Ils hésitèrent donc à se mettre en chemin; mais, la nuit suivante, la Sainte Vierge leur apparut de nouveau, les sommant, avec menace, d'obéir à ses ordres. Le lendemain matin, ils prirent donc tous les deux la route d'Arras. Norman arriva le premier, alla trouver l'évêque à l'église Notre-Dame, et lui rendit compte de sa mission. Lambert de Guînes occupait alors le siège d'Arras. Ce prélat, l'un des plus remarquables qui aient gouverné ce diocèse, ne crut pas d'abord au témoignage de Norman; mais, quelques heures plus tard, arriva Itier. Quand l'évêque eut vu ces deux

1. Voyez GAZET et le P. FATOU, *Histoire de la sainte Chandelle*; FERRY DE LOCRES, *Chronicon Belgicum*; A. RAYSSIUS, *Hierogazophylacium Belgicum*.— Voir encore le curieux *Mémoire* manuscrit des mayeurs de la confrérie.

grands ennemis attendre à peine ses ordres pour s'embrasser et se réconcilier, il eut confiance en la miséricorde de Dieu. Accompagné des ménétriers si miraculeusement envoyés vers lui, il se rendit la nuit du samedi dans sa cathédrale. Au chant du coq, la Sainte Vierge parut, comme elle l'avait promis, et apporta le cierge célèbre qui devait être exposé si longtemps à la vénération des fidèles.

Les guérisons se multipliant dans Arras, les malades des environs affluèrent dans cette ville, et la sainte chandelle, confiée à la garde des deux jongleurs, vit se former autour d'elle le noyau d'une confrérie où entrèrent les plus éminents personnages du pays; des cardinaux, des évêques, des rois de France et d'Angleterre, des comtes d'Artois, des ducs de Bourgogne, les abbés et religieux de Saint-Waast, en firent plus tard partie. En 1329, Michel Caulier étant mayeur, Pierre Roger, évêque d'Arras, depuis pape sous le nom de Clément VI, fut inscrit sur les registres.

Cette confrérie de la Sainte-Chandelle était présidée par des mayeurs. Elle possédait des cérémonies particulières qui durèrent jusqu'en 1770, date de sa suppression par M. de Conzié, évêque d'Arras. Elle eut bientôt sa chapelle spéciale, et, en 1214 (de Loeres dit en 1215), une élégante pyramide, dont nous allons parler plus bas, s'éleva sur la place du Petit-Marché, aujourd'hui Petite-Place ou place de l'Hôtel de Ville. Vers la même époque fut probablement fabriqué l'étui en argent massif, avec ornements de vermeil, dont nous donnons ci-joint le dessin et la description.

Ce curieux et bel ouvrage d'orfèvrerie renferme encore aujourd'hui quelques fragments de la relique, quelques parcelles du cierge miraculeux. Il affecte la forme d'un cône très-allongé, de 0^m62 de hauteur. Il se divise en deux parties séparées, l'inférieure plus courte que celle d'en haut. Ces deux parties se rejoignent en s'emboîtant l'une dans l'autre au moyen d'oreilles; elles figurent à peu près une chandelle coiffée de son éteignoir, mais d'un éteignoir plus long que le chandelier. La partie inférieure, haute de 0^m293, sur un diamètre de 0^m73, paraît n'avoir éprouvé que de très-légères avaries. Elle se compose d'une base circulaire que décorent trois guirlandes de quatrefeuilles et quintefeuilles, ciselées en vermeil, et deux grands ornements placés l'un au-dessus de l'autre. Ces ornements sont séparés par trois lames cylindriques d'argent niellé, qui représentent des rinceaux de vigne entremêlés d'animaux fantastiques. La queue de ces animaux se termine en rinceaux que leur gueule avale. A quelques-unes de ces bêtes, espèce de dragons avec et sans ailes, la tête est coiffée d'une couronne royale. A partir du bas, le premier grand ornement, ou premier étage, est percé de quatre

fenêtres. C'est par les jours de ces fenêtres ogivales, à baies géminées dites à lancettes, que l'œil des fidèles pouvait apercevoir la Sainte-Chandelle. Des trumeaux couverts d'arabesques en filigrane de vermeil, d'une forme et d'une finesse exquises, séparent ces fenêtres; des perles, des feuilles de vigne et des fleurs de lys courent le long des cordons. L'ornement supérieur, ou second étage, est généralement pareil au premier; seulement les baies sont fermées ou remplacées par des plaques d'argent niellé, exposant, en quatre figures, la légende que nous avons rapportée plus haut. D'abord on voit la Sainte Vierge debout, sur un fond semé de dix roses, dont neuf à cinq pétales et la dixième à six. Elle tient dans ses mains le précieux cierge qu'elle apporta du ciel. Sa tête est couronnée et nimbée : Marie est reine et sainte. Puis l'évêque Lambert, à genoux, en habits pontificaux, mitré et cossé; crosse feuillagée sur l'épaule gauche, et que devait tenir un bras bizarrement absent. Enfin, Itier et Norman, portant suspendues à leur côté, l'un une viole, l'autre une espèce de vielle, ou plutôt l'étui où devait être l'instrument de leur art ou de leur métier. Itier est à genoux, les mains étendues; il est, comme l'évêque, placé dans une arcade trilobée soutenue par deux colonnettes. Norman est debout, dans l'attitude d'un homme qui voit et désigne un objet extraordinaire. Les deux ménétriers sont nu-tête, cheveux assujettis par un bandeau en forme de diadème uni. Les quatre personnages, la Vierge, l'évêque, les deux ménétriers, sont d'un travail dur et passablement grossier.

La seconde partie, beaucoup plus détériorée que la précédente, consiste en un éteignoir conique, de 0^m327 de hauteur, sur 0^m065 de diamètre moyen. Elle s'adapte au cylindre inférieur à l'aide de deux oreilles en argent, d'un travail moderne, et que, pour ce motif, nous n'avons pas fait graver; peut-être sont-elles placées là pour cause de consolidation. Ce long éteignoir est revêtu, dans toute sa longueur, de neuf lames d'argent, dont quatre sont ornées d'arabesques en filigrane de vermeil comprises entre deux charmantes arcatures à plein cintre, et les cinq autres de nielles figurant des têtes bizarres, des animaux fantastiques, assez semblables à ceux du bas, et des rinceaux de vigne. L'ensemble se termine en pointe avec renflement épanoui, surmonté d'un bouton. L'un et l'autre sont chargés de fleurs et d'oiseaux ciselés en relief.

Le mode de fabrication employé pour exécuter cet étui est fort simple. Sur une carcasse d'argent battu, l'ouvrier a fixé, au moyen de clous et de soudures, les morceaux séparés qui en forment le revêtement. Aussi, dans les nombreuses vicissitudes qu'a subies notre eustode (vicissitudes inutiles à

enregistrer ici), les lames brisées ont été réparées grossièrement, et même, ce qui est pis, replacées à l'envers.

Quant à la date de cet objet, on a, historiquement parlant, de la peine à la déterminer. Ferry de Loeres dit bien qu'en 1323 Mahaut, comtesse d'Artois, fit de grandes dépenses pour le Saint-Cierge : CEREUM ATREBATENSEM MIRIFICE DECORAVIT. Mais ce texte est bien vague. En outre, les autres historiens et surtout les rédacteurs du curieux mémoire manuscrit présenté à M. de Conzié par les mayeurs, après la suppression de la confrérie, n'en disent pas un mot.

Heureusement, les caractères de l'architecture et de l'ornementation parlent un langage assez clair pour suppléer le silence de nos vieux chroniqueurs. Nous croyons donc émettre une opinion très-admissible en rapportant à 1214, époque de l'érection de la pyramide, gardienne de la Sainte-Chandelle, le monument d'orfèvrerie le plus intéressant de notre province et peut-être de tout le nord de la France.

N'oublions pas de signaler encore deux couronnes, l'une en vermeil et fleurdelysée; l'autre en argent. Elles furent données au XVI^e siècle, sans doute pour cacher des réparations maladroites. Remarquons enfin un Agneau de Dieu gravé sur le fond extérieur du reliquaire. L'Agneau présente une curieuse particularité : la croix dont il est chargé lui traverse la poitrine de part en part. Je fais remarquer ici avec plaisir cette singularité iconographique que personne, je crois, pas même mon ami, M. Didron, n'a rencontrée avant moi.—Un souvenir à la mémoire de M. Watelet de La Vinelle, conseiller au conseil d'Artois et depuis maire d'Arras, qui sauva ce reliquaire. Étant mayeur de la Sainte-Chandelle, M. Watelet de La Vinelle osa, malgré de grands dangers, soustraire à l'avidité des vandales de 1793 l'antique custode dont nous nous occupons aujourd'hui. Puisse mon pieux hommage graver son nom dans le cœur des nombreux amis de l'art chrétien!

Après avoir parlé de la custode, de l'objet d'orfèvrerie qui renfermait la Sainte-Chandelle, disons un mot de la chapelle où était déposée cette relique. Après le bijou, examinons rapidement l'écrin. Voici donc une gravure de la chapelle et de la pyramide, renversées en 1793, qui abritaient la Sainte-Chandelle. Cette gravure a été exécutée par M. Léon Gaucherel, d'après un calque pris sur un croquis de l'architecte Verly et d'après des notes que M. A. Grigny a bien voulu nous communiquer. M. Grigny, le jeune et habile architecte, à qui la ville d'Arras doit la charmante église du Saint-Sacrement, doit s'occuper prochainement de cette pyramide et en publier les dessins. Il n'était pas facile de reproduire un monument dont il n'existe

aucune vue authentique. Le dessin, fait par Verly en 1791, au moment même de la démolition, dessin traité avec la légèreté des artistes de cette époque à l'endroit du style gothique, est jusqu'ici le seul auquel on puisse accorder quelque confiance. Les bâtiments de la Sainte-Chandelle embrassaient trois parties distinctes : 1^o la chapelle et la pyramide, bâtie en 1215 ; 2^o une autre chapelle, fondée en 1422 par Jean Sacquespée, mayor de la ville, détruite par les bombes du siège de 1640 et reconstruite l'an 1648, en forme de rotonde, par Jean de Bourgogne, abbé de Saint-Waast ; 3^o le dais, petit bâtiment qui servait à montrer le Saint-Cierge au peuple. Ce dais, adossé à la partie antérieure du soubasement de la pyramide, fut bâti sans doute en même temps qu'elle ; mais il fut refait pendant la renaissance, à une date que nous n'avons pu déterminer exactement. La pyramide communiquait à la rotonde au moyen d'un couloir moderne, percé extérieurement de deux portes. Le lanternon de cette rotonde était surmonté de la Sainte Vierge tenant la Sainte-Chandelle en main.

La pyramide, haute de 28^m 70 (86 pieds), avait pour soubasement une petite chapelle quadrangulaire où se conservait le Saint-Cierge. Cette chapelle supportait une tour carrée à trois étages, surmontée elle-même d'une autre tour octogone à deux étages, point de départ d'une élégante flèche. Cette flèche était hérissée, sur ses arêtes, de crosses végétales ; elle était terminée par un délicieux bouquet d'où s'élançait un ange sagittaire, figure de l'Exterminateur envoyé d'en haut pour répandre le mal des ardents.

Une nombreuse statuaire décorait la pyramide : tous les entre-colonnements, toutes les niches de la tour carrée, les quatre angles saillants de la corniche du deuxième étage étaient ornés de figures ; les niches du même étage de la tour octogone en étaient également remplies. Malheureusement, nous ne possédons aucuns documents relatifs à cette splendide ornementation ; nous pouvons néanmoins affirmer, avec quelque certitude, que les deux statues placées dans des niches aux angles, entre les pignons de la chapelle, représentaient la Sainte Vierge et l'évêque Lambert, et que les deux autres, qui se voyaient immédiatement au-dessous, étaient les figures des ménétriers, Itier et Norman.

Tel fut ce précieux monument. Comme de tous les autres édifices religieux d'Arras, il en reste à peine un vague souvenir dans le cœur de quelques amis du passé.

CH. DE LINAS,

Membre non-résidant des Comités historiques.¹

1. Je demande à M. de Linas la permission d'ajouter un mot à sa notice sur la Sainte-Chandelle

d'Arras. Cette relique et le monument qui la conservait ont, à toute époque, joui d'une grande célébrité dans la France entière. En 1789, dix-neuf ans après la suppression de la confrérie de la Sainte-Chandelle et deux années seulement avant la destruction de la chapelle et de la pyramide, on bernait, dans les rues de Paris, Robespierre d'Arras et Mirabeau de Provence, ces deux torches incendiaires. Notre malheureux pays s'en vengeait, comme font les enfants, par de vaines paroles. On chantait, sur un air fort connu aujourd'hui encore et fort populaire, ce détestable couplet. Tout mauvais qu'ils soient, ces vers ont du moins le mérite de conserver le souvenir du Cierge bienfaisant apporté du ciel, par la Vierge en personne, pour guérir les malades :

La Sainte-Chandel' d'Arras
Et l' Flambeau de la Provence,
S'ils ne nous éclairent pas,

Mettent le feu dans la France.
On ne peut pas les toucher,
Mais on compte les moucher.

Quant à les moucher, ce fut Dieu qui s'en chargea pour Mirabeau, et la guillotine pour Robespierre. L'avocat d'Arras périssait donc deux ans à peine après la destruction de la chapelle et de la pyramide de la Sainte-Chandelle. Que nos lecteurs jettent les yeux sur la planche ci-jointe, et ils verront cette destruction à laquelle sont attelés les habitants d'Arras. Il en fut de ce bâtiment religieux comme, en 1814, de la statue de l'empereur Napoléon. On lui attacha une corde au cou, à la gorge du lanternon pour la rotonde, à la naissance de la flèche pour la pyramide; puis on le jeta par terre aux grands applaudissements de la foule. Nous n'avons plus d'autre dessin, d'autre souvenir graphique du monument que celui de cette destruction; c'est ainsi qu'il ne reste plus de traces des générations étrusques et pélasgiques que celles qu'on exhume de leurs tombeaux en ruines. C'est fort heureux, toutefois, pour notre pyramide, que l'architecte Verly en ait au moins conservé le croquis. Comme l'orfèvrerie s'était modelée sur la chandelle de cire, on peut dire que le monument de pierre s'était façonné d'après l'orfèvrerie. Cette pyramide, en effet, est une espèce de cierge bâti. On avait si bien la pensée que cette flèche était le fourreau du cierge et comme le cierge lui-même, pour ainsi dire, qu'on l'appelait, ainsi que notre gravure le reproduit d'après la gravure de Verly, LA SAINTE-CHANDELLE D'ARRAS. Qu'on nous permette cette expression, l'enveloppe portait le nom de l'objet même qu'elle habitait. Si, par la pensée, on abat le petit bâtiment qui paraît de la renaissance et qui semble faire l'office de contre-fort; si l'on abat la laide rotonde, espèce d'édifice lourdaud, bâti de 1648 à 1650, de la famille et de l'époque de l'église de l'Assomption de Paris, on aura libre et montant gaiement au ciel cette jolie pyramide du moyen âge, qui ressemble à un cierge de pierre. A travers les incorrections flagrantes du dessin de Verly, que nous avons craint de trop arranger, on aperçoit, on découvre en quelque sorte un monument plein d'élégance et qui a dû être construit au XIII^e siècle. Le premier et le second étages semblent accuser des arcades à plein cintre ou à forme d'ogive, qui datent des premières années du XIII^e siècle, à peu près comme sur la chandelle d'orfèvrerie. Mais le second, le quatrième et le cinquième étages offrent des arcades ogivales assez aiguës et coiffées de pignons qui annoncent l'accolade du XV^e siècle. Cependant nous croyons que ces accolades sont du fait de Verly; nous pensons que les sévères rampants en ligne droite du XIII^e siècle se seront amollis et contournés dans l'œil et sous la main de l'architecte Verly. Autant qu'on peut lire un infidèle et assez mauvais dessin, cette pyramide nous paraît dater, même jusqu'au sommet, jusqu'à l'ange exterminateur, des dernières années du XII^e siècle ou des premières du XIII^e. Enfin, nous croyons que l'orfèvrerie une fois exécutée, on se sera mis immédiatement à l'œuvre pour lui bâtir une habitation. Du reste cette flèche est pleine d'élégance; tous nos vœux seraient pour que les habitans d'Arras, servis par l'habile architecte, M. Grigny, fissent amende honorable à la Sainte-Chandelle, qui existe encore en parcelles dans sa custode où nous l'avons vue et touchée, en relevant dans le beau style du XIII^e siècle cette charmante pyramide. Puisqu'on a replacé, aux applaudissements de la multitude convertie,



Napoléon sur sa colonne, on pourrait bien remettre la Sainte-Chandelle dans sa pyramide gracieuse. En faisant cette réparation légitime, la ville d'Arras, qui n'est déjà pas si riche, y gagnerait un monument de plus. Il faudrait, dans les arcades du monument ainsi relevé, placer d'abord la Vierge tenant son cierge, puis l'évêque Lambert, puis les ménestriers Norman et Itier. Nous aurions bien d'autres sujets, d'autres statues à proposer pour remplir tous les vides. Nous voudrions que cette pyramide, tour de Babel religieuse et d'adoration, fût élevée à la gloire de Dieu pour conjurer les fléaux, les fièvres ardentes et les pestes, y compris le choléra, qui ravagent périodiquement l'humanité. Nous soumettons cette idée aux habitants d'Arras, et nous pensons qu'ils devraient bien se repentir ainsi d'avoir détruit, sous Robespierre et à quelques pas de sa maison, la belle pyramide du XIII^e siècle. Ils peuvent se dispenser de relever la rotonde; nous ne tenons pas à cette construction pesante. Qu'on nous rende la pyramide; c'est bien assez.

Avec cet article d'aujourd'hui, nous donnons : en tête, l'ensemble du reliquaire de la Sainte-Chandelle et les quatre personnages gravés sur le pourtour du cylindre; puis, en face même de cette note, le fac-similé du dessin de l'architecte Verly, qui nous offre les Artésiens déracinant du milieu de la Petite-Place, à grands renforts de câbles, la rotonde et la pyramide. Sur le sommet de la rotonde, on voyait une grande statue de la Sainte Vierge ayant en main le cierge miraculeux. Dans la livraison prochaine, nous offrirons les curieux détails, décrits soigneusement par M. de Linas : l'Agneau divin, percé et comme poignardé de sa croix; les nielles fantastiques, à têtes, rinceaux et bêtes; les arabesques, les frises et filigranes. Ces détails, de grandeur d'exécution, pourront servir aux orfèvres de nos jours qui ont du goût pour l'art roman et gothique des premières années du XIII^e siècle. (Note de M. Didron.)

VOYAGES.

AU DIRECTEUR DES « ANNALES ARCHÉOLOGIQUES ».

Mon cher ami, vous savez que j'ai parcouru cet automne une partie de la France. Je pense, comme vous, qu'il ne faut pas entasser avec avarice au fond d'un portefeuille notes sur notes, cahiers sur cahiers, et que chacun, sans craindre de se faire accuser de tendances communistes, doit apporter au fonds social tout ce qu'il a pu recueillir sur sa route.

Je me trouvais à Nancy pendant la session du congrès scientifique. Des circonstances, dont il est inutile de faire part à nos lecteurs, m'ont empêché de m'associer aux travaux de cette réunion. J'ai vivement regretté d'avoir ainsi manqué l'occasion de faire connaissance avec plusieurs de nos plus zélés collaborateurs, surtout avec MM. Reichensperger et de Roisin. Comme je n'aime pas à parler de ce que je n'ai point vu de mes yeux ou entendu de mes oreilles, je m'abstiendrai de toute appréciation des résultats de la session. Je ne voudrais d'ailleurs pas dire autrement que M. de Roisin ne l'a fait dans son compte-rendu, et j'aurais mille raisons pour craindre de ne pas dire aussi bien.

Nancy a toute l'élégance, toute la coquetterie du règne de Louis XV. Mais, peut-être aussi, n'a-t-il pas su se préserver complètement de ce qu'il y avait de frivole et de léger dans cette société française du XVIII^e siècle. Les monuments n'y paraissent disposés que pour le plaisir des yeux. Il semble qu'on ait pris à tâche de masquer par des colonnades, tant soit peu théâtrales, tout ce qui aurait pu donner à la physionomie de cette grande et belle ville une gravité passée de mode. Il n'existe nulle part en France, pas même à Versailles, un système aussi complet de fontaines, de places régulières, de sculptures allégoriques et mythologiques, d'arcs de triomphe, de grilles richement travaillées, de façades où les pilastres, les guirlandes,

les vases, les balustrades à jour, les groupes d'enfants forment un ensemble de décoration qui, sans satisfaire entièrement le goût, réussit cependant à charmer la vue. Je ne saurais dire les noms de tous les artistes qui ont concouru à l'exécution de ces grands travaux entrepris sous les auspices du roi Stanislas. Ce furent les sculpteurs Guibal et Cifflée qui jetèrent en fonte les groupes de Neptune et d'Amphitrite, placés sous des portiques de fer, aux angles de la place Royale. Guibal était aussi l'auteur de la statue colossale en bronze que Stanislas avait fait ériger à son gendre Louis XV, au milieu de la même place, en face d'un arc de triomphe tout chargé d'inscriptions, d'emblèmes et de sculptures en l'honneur de ce prince. Les grilles posées aux avenues de la place Royale m'ont paru de vrais chefs-d'œuvre de serrurerie, ainsi que les enroulements destinés à la suspension des réverbères ; c'est l'œuvre d'un artiste lorrain, Jean Lamour. A la cathédrale, les six chapelles de la nef ont pour clôtures des grilles d'un travail non moins remarquable, sur le feuillage desquelles on lit en lettres découpées à jour le nom de Jean Maire et la date de 1759. Le roi Stanislas n'avait pas eu la main aussi heureuse dans le choix de ses peintres. La fresque de la coupole de la primatiale, signée du nom de Jacquard, et représentant la gloire du ciel, est un ouvrage des plus médiocres. Les peintures allégoriques de l'Hôtel de Ville ne valent pas mieux, bien que leur auteur, Jean Girardet, soit qualifié d'émule d'Apelle en quatre vers pitoyables, qui lui servent d'épithète dans l'église de Saint-Sébastien.

Si M. de Roisin n'a pu découvrir dans tout Nancy, pas plus dans la ville vieille que dans la neuve, la moindre ogive pur-sang, le plus petit morceau d'imagerie ou de verrière d'un âge un peu respectable, c'est que le roi Stanislas et les démocrates de 1793 y ont mis bon ordre. Comme la plupart des princes qui ont aimé la truelle, Stanislas était grand démolisseur. Ainsi, le palais des anciens ducs, séjour vivant de gloire et de magnificence, s'élevait entre deux sépulcres, la collégiale de Saint-Georges, dont l'origine remontait aux premières années du xiv^e siècle, et l'église des Cordeliers, fondée par René II en actions de grâces de la défaite des Bourguignons ; Stanislas pensa que la poussière de la famille ducale aurait bien assez d'un tombeau et, pour régulariser les abords de son nouveau palais, il fit sans scrupule jeter par terre la vieille collégiale. Il traita sans plus de ménagement tout ce qui faisait obstacle au cordeau de ses architectes. Quelques années plus tard, des bandes de furieux effacèrent du sol les rares monuments échappés à la proscription royale, tels que la nef romane de Notre-Dame et le chœur gothique des *Précheresses*, qui renfermait le tombeau de Mar-

guerite de Navarre, femme du duc Ferri III. On a écrit un volume sur les dévastations effroyables commises à Nancy par les révolutionnaires ; voir les « Marseillais à Nancy », par Barthélemy.

Le fait capital de l'ancienne histoire de Lorraine, c'est la défaite de Charles le Téméraire et de sa redoutable armée, sous les murs de Nancy, au milieu des eaux glacées de l'étang de Saint-Jean. Aussi les vainqueurs en ont-ils usé et abusé sous toutes les formes, cérémonies, sculpture, peinture, inscriptions. Si la crainte qu'on a pu avoir d'un ennemi se doit mesurer aux éclats de la joie du triomphe, il faut penser que la terreur inspirée par l'audacieux duc Charles n'était pas mince, ce qui d'ailleurs ne causera nulle surprise à quiconque connaît le caractère assez peu débonnaire d'un pareil agresseur, et les habitudes passablement cavalières de ses gens d'armes.

Quoi qu'il en soit, nos lecteurs nous sauront gré sans doute de leur mettre sous les yeux les curieux monuments qui depuis bientôt quatre siècles rendent témoignage de cette catastrophe mémorable, dont les conséquences ont changé la face de l'Europe occidentale. Le premier s'élève dans le lieu même où le duc Charles périt misérablement, le dimanche 5 janvier 1477, et où le cadavre de ce puissant personnage fut retrouvé déjà entamé par les loups qui, le soir même, s'étaient à leur tour emparés du champ de bataille. C'était jadis une croix accompagnée d'une lame de cuivre, sur laquelle on lisait une inscription en vieilles rimes françaises. En 1793, les ennemis de tous les souvenirs historiques de notre pays renversèrent la croix, et vendirent le métal à quelque chaudronnier, comme on faisait à Saint-Denis de l'épithaphe du cercueil de Louis XIV ¹. Aujourd'hui la croix est remplacée par une lourde colonne qu'on a coiffée, je ne sais pourquoi, d'un chapiteau de style roman, et qui se termine par une de ces croix à doubles branches, vulgairement appelées croix de Lorraine. Le texte de l'ancienne inscription a été gravé sur le fût, mais en caractères de forme tout à fait moderne, et aussi, je pense, avec quelque incorrection. Le voici tel qu'il est :

En l'an de l'incarnation	Et en bataille en tansey
Mil quatre cent septante- six,	Ou croix fut mise pour mémoire,
Veille de l'apparution ² ,	René, duc de Lorraine meey
Fut le duc de Bourgogne occis.	Rendant à Dieu pour la victoire.

¹ La plaque du cercueil de Louis XIV et celles de deux autres personnages de la famille de ce prince furent rachetées par M. Debret, après avoir longtemps servi de casseroles. Le ministère de l'intérieur vient de les acquérir. Elles ont été redressées ; mais elles n'en portent pas moins parfaitement visibles les traces de l'ignominieux traitement qui leur fut infligé.

² Le 5 janvier, veille de l'Épiphanie, 1476 ; 1477, suivant la nouvelle manière de fixer le commencement de l'année.

Quand je vis ce monument pour la première fois, il y a déjà quelques années, il était encore environné de solitude et de silence. L'hiver, tout le sol se couvrait d'eau, et l'on pouvait facilement se rendre compte de la position difficile où se trouvèrent les Bourguignons refoulés dans un ravin marécageux, dont la boue se dérobaît sous les pieds des chevaux. Maintenant, le sol est desséché; un embarcadère de chemin de fer occupe à quelques pas de la colonne un vaste emplacement où le sifflement des machines retentit jour et nuit. Mais il reste encore, sur un monticule voisin, un témoin vénérable de la victoire des Lorrains, c'est la chapelle de la commanderie de Saint-Jean, dont le chœur ogival et la tour percée de baies en plein cintre datent pour le moins des premières années du XIII^e siècle.

Aussitôt que le corps du duc Charles eut été reconnu, il fut transporté à Nancy et déposé dans la maison d'un des gentilshommes de la cour de Lorraine. Pour conserver la mémoire de l'hôte que la mort lui avait envoyé, le gentilhomme fit étendre devant la porte de sa demeure une sorte de drap funéraire d'une étoffe indestructible, tout formé de gros pavés noirs disposés en parallélogrammes. En parcourant la grande rue de la ville vieille, vous trouverez encore, devant le n^o 30, plusieurs rangs de ces pavés symétriquement alignés. La maison a d'ailleurs complètement changé d'aspect depuis le XV^e siècle; elle ne se distingue en rien des habitations modernes qui l'entourent, et cette circonstance rend plus remarquable encore la conservation de son parvis mortuaire.

Le duc de Bourgogne resta captif, pendant plus de soixante-dix ans, sous la voûte d'un caveau de la collégiale de Saint-Georges, jusqu'au jour où Charles-Quint réclama le corps de son bisaïeul, pour le faire porter dans un des somptueux mausolées de Notre-Dame de Bruges. — Le duc René avait bien érigé sur la sépulture de son ennemi, au côté gauche du grand autel de la collégiale, un tombeau abrité par une arcade, surmonté d'une effigie en armure de guerre, et blasonné des écussons de toutes les provinces qui dépendaient du duché de Bourgogne. Mais ce n'était qu'une prison superbe, et l'épithaphe gravée sur le marbre contenait, sous une forme apparente de générosité, une insulte cruelle à la mémoire du vaincu. J'en citerai quelques distiques :

Bella ducum, regum, vel Cæsaris omnia spernens,
 Totus in effuso sanguine latus erat.
 Denique quum solitis fideret temerarius armis
 Atque Lotharingo cum duce bella movet,
 Sanguineam vomit media inter prælia vitam,

Aureaque hostili vellera liquit humo¹.

.
 O tibi qui terras quæstisti, Carole, cælum
 Det Deus, et spretas antea pacis opes.
 Nunc dic, Nanceios cernens ex æthere muros :
 Aelemente ferox hoste sepulchrorum ibi.
 Discite terrenis quid sit confidere rebus ;
 Hic toties victor denique victus adest.

Le tombeau de Nancy continua de subsister, même après la translation du corps à Notre-Dame de Bruges ; il disparut, sous le règne de Stanislas, avec la collégiale elle-même et la plupart des antiques mausolées qu'elle renfermait. Par bonheur, il en est resté une représentation fidèle dans les cartons du savant Gaignières, conservés à Oxford, à la bibliothèque Bodléienne. Le regrettable Henri Gêrente le désigne ainsi dans son rapport sur cette précieuse collection : « Tombeau de marbre blanc et noir, dans le « chœur, à gauche, de l'église de Saint-Georges, à Nancy ; chevalier couché, « la tête surmontée d'un tabernacle ; le tombeau logé dans une espèce d'al- « cove gothique du xv^e siècle ; armoiries du duché de Bourgogne. » Espérons que le projet soumis par le Comité des arts et monuments à M. le ministre de l'instruction publique recevra son exécution, et que la France pourra au moins obtenir les calques des dessins coloriés, rassemblés dans les portefeuilles de la Bodléienne.

Une procession annuelle fut instituée dans l'église de Saint-Georges en action de grâces de la délivrance de Nancy. Elle ne cessa d'être célébrée que vers le milieu du siècle dernier. Les plus grands personnages de la cour de Lorraine se faisaient honneur d'y porter le casque et l'épée du duc de Bourgogne. Ces trophées n'étaient pas les seuls qui fussent restés au pouvoir des vainqueurs. Les tapisseries, qui décoraient la tente de Charles le Téméraire, se voient encore aujourd'hui appendues dans les salles du palais de la cour d'appel de Nancy. Elles sont parfaitement conservées, et elles représentent, sous des formes allégoriques dont M. Achille Jubinal a publié une spirituelle description dans ses « Tapisseries historiées », les funestes conséquences de la gourmandise.

Une chapelle s'éleva sous le titre de Notre-Dame-de-la-Victoire ou des Bourguignons, à peu de distance de l'étang de Saint-Jean et près d'un champ où étaient inhumés les corps des soldats de Bourgogne. Dans la suite, elle

1. *Aurea vellera*, l'ordre de la Toison d'Or.

échangea son premier nom pour celui de Notre-Dame-de-Bon-Secours. Le roi Stanislas l'a fait élégamment reconstruire. De nombreuses inscriptions historiques, les étendards pris sur les Turcs par le duc de Lorraine, Charles V, et ceux des Polonais de Stanislas, les somptueux mausolées des Lescinski, en font une des églises les plus importantes que nous ait laissées le xviii^e siècle.

Le duc René avait promis que si Dieu lui donnait victoire, il fonderait une église et un monastère en l'honneur de S. François. Ce monument de sa pieuse reconnaissance existe encore, et ses restes mortels y reposent sous un monument richement décoré d'arabesques, de statuettes, de niches, d'écussons, de couleurs brillantes et de dorures. L'effigie du prince avait été détruite par les révolutionnaires. On raconte que le sculpteur chargé de la rétablir était fort maigre, et qu'il l'a faite à son image. Le pauvre duc, en effet, n'a que la peau et les os. Il paraît au contraire que l'artiste qui a exécuté, pour la même église, un buste en marbre de Léopold I^{er}, se distinguait par un majestueux embonpoint. Aussi n'a-t-il pas manqué de gratifier son prince d'une ampleur des plus respectables, d'une rotondité des plus imposantes. Le vieux poète, qui composa l'épithaphe de René, se serait bien gardé d'oublier la bataille de Nancy. Laissons-le parler un moment :

Charles, jadis puissant duc de Bourgogne, Print guerre à luy à petite achoison, En usurpant son pays sans allogne, Tant espia Nancy, mist forte garnison. Le preux René qui usa de raison Le compertat en bastaille puissante. Là eust Lorrains nation très-vaillante Qui tindrent pied à la desconfiture. Et puis René, par charité fervente, Fist à Charles pompeuse sépulture.	Vivait en paix, quand la mort qui trop blesse Le vint touchier du dart d'apoplexie. Or avoit il lors faiet confession Et puis recen le digne sacrement. Conséquemment après sainte Uction, Rendist à Dieu l'âme dévotement. Inhumé fust en grand gémissment En ce couvent dont il fust fondateur. Ainsi print fin le vaillant combatteur, En décembre l'an mil huit et cinq cens. Celuy qui est souverain Plasmateur Luy doint repos avecq les innocenz.
--	---

Dévastée comme Saint-Denys, l'église des Cordeliers de Nancy a aussi recouvré ses tombeaux et les ossements profanés de ses ducs, grâce à la piété et à la munificence du roi Charles X et de l'empereur François II. Elle possède des œuvres vraiment remarquables de deux des plus illustres artistes qu'ait produits la Lorraine, la statue couchée de la duchesse Philippe de Gueldres, veuve de René II, par Richier de Saint-Mihiel, dont les sculptures sont devenues d'une excessive rareté depuis les destructions de 1793; et la figure agenouillée du cardinal de Vaudémont, par Nicolas Drouyn. Le fameux

Jacques Callot, cet artiste si fin et si original, avait été inhumé en 1635 dans le cloître des Cordeliers, où ses restes furent retrouvés en 1825. Depuis environ vingt ans, il partage les honneurs de la sépulture ducale ; il repose dans une des chapelles de l'église, sous une pyramide qui porte son effigie en médaillon avec l'écusson de ses armes.

Lors du dernier voyage du Président de la République dans les départements de l'Est, la ville de Nancy s'est beaucoup égayée d'un incident qui avait quelque rapport à l'église des Cordeliers. Le programme officiel, envoyé à Paris et affiché dans les rues de Nancy, annonçait que le prince se rendrait à la chapelle ducale pour entendre la messe et visiter les tombeaux des ancêtres de l'impératrice Marie-Louise. Je ne sais quelle circonstance survint. Ce qui est bien certain, c'est que le Président ne mit pas le pied aux Cordeliers. Mais les journaux de Paris avaient développé le programme à leur façon. Les Nancéiens ne furent donc pas médiocrement surpris d'y lire le lendemain le récit de toutes les belles harangues prononcées dans ladite église, les remarques judicieuses faites par l'auguste visiteur sur les monuments conservés par la fidélité lorraine, les expressions d'enthousiasme de la foule à la vue de cet hommage rendu aux souvenirs patriotiques du pays, etc., etc.

Nous voici un peu loin de Charles le Téméraire. Je ne puis cependant omettre de faire mention d'un tableau d'Eugène Delacroix, placé au musée de Nancy, qui représente la mort de ce prince, et d'un monument de la victoire remportée par les Suisses, à Morat, sur le duc de Bourgogne. Le tableau a toute la fougue et tout l'éclat de coloris que nous sommes habitués à rencontrer dans les œuvres du maître. Le monument est une inscription gravée en deux langues, le latin et l'allemand, sur une large table de bronze, décorée de trois pilastres de la renaissance.

Lorsque les Français envahirent la Suisse, dans les premières années de la révolution, ils détruisirent l'ossuaire, où étaient encore entassés les restes des Bourguignons, et envoyèrent comme trophée à Paris l'inscription qui consacrait le souvenir de la déroute de l'armée ducale. Croirait-on que, depuis soixante années, les conservateurs de la Bibliothèque Nationale ont laissé dans le plus déplorable abandon, au pied d'un escalier ignoré du public, un monument aussi précieux, sous le vain prétexte qu'il pourrait blesser notre amour-propre national en nous rappelant une défaite vieille de bientôt quatre cents ans ! Cette inscription a quelque chose de si énergique et de si fier, que je ne puis m'empêcher d'en transcrire ici la partie latine :

D. O. M.

CAROLI INCLYTI ET FORTISSI
 MI BURGUNDIÆ DUCIS EXERCITUS
 MURATUM OBSIDENS AB
 HELVETIIS COESUS HOC SUI
 MONIMENTUM RELIQUIT
 AN. M CCCC LXXVI.

Nancy n'est pas riche en églises. Les deux seules qu'il ait conservées du moyen âge, Saint-Èvre et les Cordeliers, ne datent que de la fin du xv^e siècle. Ce sont d'ailleurs des édifices d'un style assez pauvre et de dimensions très-restreintes. Il existe à Saint-Èvre, dans le croisillon septentrional, une peinture murale dont la tradition attribue l'exécution à Léonard de Vinci, mais qui est bien certainement l'ouvrage de quelque habile peintre lorrain ou français du xvi^e siècle. Il n'y a pas de place dans la vie de Léonard pour un voyage à la cour de Lorraine. Vasari, qui n'aurait pu ignorer cette circonstance, n'en dit rien, et, ce qui est plus décisif encore, c'est que l'œuvre en question n'offre pas le moindre rapport avec la manière du grand artiste milanais. Cette peinture, élégante et curieuse, se compose de plusieurs groupes qui représentent des sujets extraits de la légende de la Vierge, et dont la disposition forme un ensemble harmonieux. Des quatrains expliquent les différents miracles entre lesquels l'histoire du diacre Théophile tient un des premiers rangs. Quelques-unes de ces strophes suffiront pour donner une idée des autres :

Ung homme ses biens despendit,
 Puis mena sa femme au diable;
 En son lieu la Vierge se mist,
 Por la garder du chien damnable.

—

Une bonne dame à la Vierge donna
 Ses deux filles qu'on imposa blasme;

La Vierge couronnes leurs envoya
 Des cieulx por garder le diffame.

—

Tous ceux et celles qui en mon nom¹
 Feront des biens de bon courage,
 Paradis auront pour guerdon,
 Et au monde vivront grand aage.

Saint-Èvre s'est agrandi d'une chapelle de plâtre à laquelle on a tâché de conserver le caractère du reste de l'édifice. La cathédrale, autrefois seulement collégiale et primatiale, construite dans la première moitié du siècle dernier, ne manque ni d'ampleur ni de majesté. On est étonné d'y trouver,

1. C'est la Vierge qui fait ces promesses aux fidèles, en leur recommandant de fêter sa conception immaculée.

au milieu d'un ajustement de style rococo, une Vierge en bois doré du xiv^e siècle, et, dans une chapelle, un pied de candelabre en fer, surmonté d'un chapeau à fenillage, qui peut dater du xv^e. Une nouvelle église s'élève dans un faubourg sous le titre de Saint-Georges. Malheureusement, ce ne sera guère qu'une salle carrée qui ne différera pas beaucoup d'une grange ou d'un magasin. La chapelle du Sacré-Cœur, toute couverte de moulages gothiques, celle des Dominicains et celle de la Visitation sont trois édifices récemment construits, qui ne méritent pas même le moindre examen. Quelques vitraux ont été posés depuis peu d'années à Bonsecours, à la cathédrale, à la Visitation. Je ne comprends pas qu'à quelques lieues de Metz et des célèbres fabriques de M. Maréchal, on puisse supporter quelque chose d'aussi misérable.

Ces places de Nancy, si jolies, si pimpantes, où il ne manquerait pour l'illusion que la poudre des marquis et les paniers des comtesses, sont enlaidies maintenant de la présence de quelques-uns de ces affreux bonshommes de bronze dont toutes nos villes se peuplent à l'envi. Le roi Stanislas, de la place Royale, peut attester le bon cœur et la reconnaissance des Lorrains; mais quel triste et lourd personnage ! Le duc René, de la place Saint-Évre, ressemble exactement à ces cavaliers de bois qui servent de jouets aux enfants. Quant à l'effigie de M. Mathieu de Dombasle, cet honnête agronome transformé en héros, rien d'anguleux comme sa face, rien de sec comme son corps, rien d'affreux comme sa redingote. Je ne puis formuler d'opinion sur la statue du bon duc Antoine, inaugurée pendant la session du congrès, au portail du palais ducal. Le modèle en a seul été exposé; la figure en pierre était loin d'être achevée, et ce n'est pas d'après le plâtre qu'il faut juger l'ouvrage.

Les beaux hôtels des xvii^e et xviii^e siècles ne sont pas rares à Nancy. La ville vieille renfermait encore, il y a quelques années, plusieurs maisons de la renaissance; mais le nombre en diminue tous les jours. Celles qui subsistent ne présentent rien de bien remarquable. Des pilastres rehaussés d'arabesques en forment toute la décoration. Les partisans de l'égalité démocratique ont gratté les écussons qui surmontaient les portes des maisons habitées par les nobles, et même les inscriptions gravées dans les tympans. J'ai recueilli quelques-unes de ces devises, devenues d'une extrême rareté :

Verum et tuta fides vere ditant.

Mon espérance est en Dieu. 1731.

Si Deus pro nobis, quis contra nos. 1711.

Les fortifications de Nancy passaient autrefois pour les plus belles de

l'Europe. Il ne reste plus que des portions, d'ailleurs fort imposantes, des bastions de la citadelle. Mais la ville a mis de l'amour-propre à garder toutes ses portes. On en compte sept. Celles de Stanislas, de Sainte-Catherine et de Stainville, ont une fâcheuse analogie avec l'architecture des assiettes montées qu'on fait figurer au dessert sur les bonnes tables. Trois autres, celles de Saint-Jean, de Saint-Nicolas et de Saint Georges, sont d'un style mâle et sévère, parfaitement approprié aux entrées d'une puissante et forte ville. J'aime surtout ce saint Georges équestre, à la pose martiale, qui surmonte noblement l'attique de la porte à laquelle le glorieux martyr a donné son nom. La porte Notre-Dame s'ouvre entre deux tours rondes; elle fut édiflée au xv^e siècle. Un groupe, représentant l'Annonciation et accompagné d'inscriptions gothiques, occupait une niche au-dessus de l'entrée; il a été brisé. On lit encore à peu près ces vers :

Dis o mortels en passant par icy
Ave Marie espoir seul de Nancy.

La citadelle avait une porte particulière dont la décoration consiste en trophées, canons, bombes, guerriers en bas-relief, incrustations de marbre. Le millésime de M D XCVIII y est gravé, et l'on y voit une statue de la Justice avec cette belle devise :

Sextvm in expugnabile æqvitas.

Les musées de nos villes de province ont presque tous la déplorable prétention de rivaliser avec le Louvre, quand ils devraient avant tout se faire l'asile des antiquités locales et des œuvres des artistes les plus célèbres du pays. Aussi, le plus souvent n'y trouve-t-on que de pâles copies des grands maîtres que les conservateurs de l'établissement s'évertuent à faire passer pour des originaux. La collection de Nancy se vante de posséder un André del Sarte, un Bassan, un Léonard de Vinci; ce qui me paraît extrêmement douteux. Les artistes de la Lorraine y sont faiblement représentés. Il ne s'y trouve qu'un seul Claude Lorrain, donné à la ville par M. de Saint-Beaussant. On y cherche vainement Jacques Callot, dont il fallait faire encadrer les gravures les plus importantes pour les exposer. Nancy devrait tenir à honneur de recueillir l'œuvre tout entière d'un artiste aussi éminent. La sculpture est plus pauvre encore. Les seules pièces intéressantes sont le moulage de la tête d'un crucifix, que Richier avait sculpté en bois pour l'église de Saint-Mihiel, et l'elegant modèle en bronze de la statue équestre du duc Charles III, ouvrage de David Chaligny, fondeur de l'artillerie ducale et sculpteur au

xvii^e siècle. Ce n'est pas sans surprise qu'on voit placé dans le Musée, au lieu le plus honorable, un buste du conventionnel Grégoire, évêque constitutionnel, et l'un des hommes qui votèrent la mort du roi Louis XVI.

Nous devons espérer qu'un musée vraiment lorrain se pourra bientôt installer dans l'enceinte de l'ancien palais des ducs. La ville et le département réunissent leurs efforts et leur bonne volonté pour mettre à la disposition de la Société archéologique de Nancy les galeries basses de cet édifice, qui servent aujourd'hui d'écurie aux chevaux de la gendarmerie, et la galerie des Cerfs convertie en grenier à foin. Le palais a subi de cruelles dégradations. La galerie des Cerfs surtout a perdu tous ses ornements, et l'on aperçoit à peine sur ses murailles quelques linéaments des peintures qui les couvraient jadis. Le zèle et l'intelligence de M. Boesvilvald, chargé par la Commission des monuments historiques de la conservation du palais de Nancy, sauront, nous n'en doutons pas, restituer à l'ancienne demeure des ducs sa physionomie première. Une salle du tribunal de première instance contient déjà un certain nombre d'objets précieux, empreints pour la plupart d'un caractère historique, qui formeront la base de la nouvelle collection.

Nous prions nos lecteurs de nous suivre, dans une seconde lettre, à Clermont-Ferrand, Rodez, Lodève, Perpignan, Toulouse et Limoges.

FERDINAND DE GUILHERMY

ICONOGRAPHIE DES CATHÉDRALES¹.

PREMIÈRE PARTIE

DU SIXIÈME JOUR DE LA CRÉATION.

Ce jour est le plus grand de tous et le plus compliqué. Il se divise en deux parties. Dans la première furent créées les bêtes de la terre, les animaux de l'ordre supérieur; dans la seconde fut fait l'homme lui-même. Avant ce jour, la terre n'avait pas d'habitants vraiment dignes d'elle; elle n'avait pas surtout une intelligence capable de la comprendre ni un cœur en état de remercier le Créateur. Cette intelligence et ce cœur, elle va maintenant les posséder à l'image de Dieu lui-même.

Nous sommes arrivés au vingt-quatrième verset du chapitre premier de la Genèse.

« Dieu dit aussi : Que la terre produise des animaux vivants, chacun selon son espèce, les animaux domestiques, les reptiles et les bêtes de la terre selon leurs espèces. Et cela se fit ainsi. — Et Dieu fit les bêtes de la terre selon leurs espèces, les animaux domestiques et tous les reptiles chacun selon son espèce. Et Dieu vit que cela était bon ². »

1. Des gravures ayant été perdues ou égarées pendant notre déménagement, nous avons dû suspendre pour un temps la série de ces articles sur l'iconographie des cathédrales; mais nous sommes en mesure, maintenant, de publier la suite de ce travail sans autres interruptions que celles qui pourraient nous être commandées dans l'intérêt de nos lecteurs et afin de ne pas donner, sans relâche et sans cesse aucuns, des articles à peu près pareils l'un à l'autre. Il faut, en archéologie surtout, savoir varier ses plaisirs. Après la Création, nous publierons la Chute de l'Homme et les Travaux des mois. — Voyez, pour les articles déjà parus, les « Annales Archéologiques », vol. VI, page 35; vol. IX, p. 41, 99, 175 et 232.

2. « Dixit quoque Deus : producat terra animam viventem in genere suo, jumenta, et reptilia, et bestias terræ secundum species suas. Factum est ita. — Et fecit Deus bestias terræ juxta species suas, et jumenta, et omne reptile terræ in genere suo. Et vidit Deus quod esset bonum. — *Genèse*, I, 24 et 25.

Telle est la première partie de ce grand jour, et voici comment elle est sculptée à la cathédrale de Chartres.



25. — CRÉATEUR DU SIXIÈME JOUR.
Première partie.



26. — CRÉATION DES ANIMAUX DOMESTIQUES ET DES BÊTES FÉROCES.
Première partie du sixième jour

Voici mes notes prises en 1838, en présence même de ces sculptures :

« Dieu assis. Il est habillé de trois vêtements comme le Créateur du jour précédent; mais, au poignet, aucune broderie. De la main gauche, il assujettit sur son genou un pan de son manteau. De la main droite, qui est ouverte et levée, il semble bénir les animaux qu'il crée au moment même. Toutefois, cette main est complètement ouverte; elle est plutôt donatrice ou impérative que bénissante.

« A la création de ces êtres qui appartiennent à la terre, la bête sauvage, la bête féroce est représentée par un lion; l'animal domestique par un bœuf, un cheval, un âne. Le cheval et l'âne sont à peu près de même grosseur, et le cheval porte une tête gauchement sculptée. Mais la tête du taureau est puissante et vraie; le lion est une bête énergique. Ce nombre de trois animaux domestiques, si utiles à l'homme, contre une seule bête féroce, qui

lui est nuisible, doit avoir été choisi avec intention. La terre et ce qu'elle porte ou contient est faite pour l'homme; trois versets plus bas, Dieu va le dire lui-même à Adam. L'homme est donc appelé à détruire ce qui le gêne, à multiplier ce qui lui rend service. Traqué de désert en désert, il faudra que le lion même finisse par disparaître. »

Ce petit tableau de la création des bêtes de terre nous paraît remarquable en ce que le sculpteur a fait un choix dans les animaux, par les chefs de section, pour ainsi dire, afin d'en représenter les principaux. Mais ce choix a été déterminé par une idée sociale, comme nous venons de le voir, par un intérêt humain, plutôt que par le désir de traduire exactement la Genèse. Nous avons bien, en effet, la « bête » dans le lion, la « jument » dans les trois animaux domestiques; mais le « reptile » nous manque. Cependant le lion semble flairer, du côté d'un précipice, et vers des anfractuosités de roches, l'animal rampant avec lequel on le met toujours aux prises, le serpent. Il lève la patte gauche de devant comme pour atteindre et clouer à terre sa tête venimeuse. Si cette explication est bonne, on admirera comme nous, sauf l'exécution bien entendu, qui n'est pas suffisante, ce tableau de la création des animaux vivant sur terre. Un sculpteur n'a pas, comme un peintre, et encore moins comme un poète, un champ où il puisse s'étendre à l'aise. L'espace qu'il peut et doit remplir est très-limité; par conséquent il ne lui est permis que de montrer la tête des objets. Dans un livre divisé en différentes parties, on place d'abord un titre, comme étiquette de chaque partie; puis un sommaire, comme analyse de ce qui va être détaillé dans cette partie; et enfin le développement lui-même, le chapitre complet. Par comparaison, l'œuvre du sculpteur, le bas-relief, est le titre; l'œuvre du peintre, le tableau, est le sommaire; l'œuvre de l'écrivain, c'est la section de l'ouvrage, c'est le détail développé dans le chapitre. Le sculpteur de Chartres a-t-il fait un bon titre? nous le pensons; nous disons même que ce titre est à la rigueur un petit sommaire, car chacune des sections, les animaux domestiques, les bêtes sauvages et même les reptiles, si l'on adopte notre hypothèse, y est étiquetée.

Voici maintenant le tableau, la véritable analyse de cette partie de la création. Ce tableau est de Raphaël et, malgré notre goût conditionnel pour ce peintre beaucoup trop surfait, nous dirons que cette création n'est pas sans un certain mérite. Ce grand, long et fade Créateur, qui n'a pas même, dirait-on, la force de se tenir debout; qui est déshabillé du haut de son manteau; qui, des deux mains, fait un geste sans grâce et sans force, ce Créateur serait un homme vulgaire, si c'était un homme, et les Créateurs

sculptés à la cathédrale de Chartres en auraient facilement raison. Quant à la création, Breughel de Velours, dont notre Louvre possède un tableau de l'année 1621, qui n'est pas une fresque comme celle de Raphaël, mais une sorte de grande miniature large de 64 centimètres sur 44 de hauteur, Breughel pourrait bien lui-même concourir et gagner le prix sur Raphaël. Dans son Paradis terrestre, il a vaillamment représenté des centaines d'animaux, d'arbres et de plantes auxquels l'artiste italien n'a pas songé. Il y a donné un échantillon de tous les êtres, végétaux et animaux, de la nature universelle. En pareille circonstance, le nombre importe peu et l'art est tout; mais l'art de Breughel vaut, du moins pour ce tableau, celui de Raphaël, s'il ne vaut pas davantage. Toutefois, malgré ces critiques que nous croyons fondées, la Création ci-jointe nous semble digne d'intérêt, et nous la donnons volontiers comme le développement du titre sculpté à la cathédrale de Chartres. C'est à l'obligeante amitié de M. Auguste Ledoux que nous en devons le dessin.



27. — CRÉATEUR ET CRÉATION DE LA PREMIÈRE PARTIE DU SIXIÈME JOUR.
Peinture murale de Raphaël.

Cent cinquante ans après Raphaël, voici comment la poésie traduisait ce tableau. Voici comment Milton, dans le septième livre de son « Paradis perdu », développait l'analyse sommaire donnée par le peintre des « Loges ».

Comme Raphaël a réuni dans un même tableau le cinquième jour et la première partie du sixième, on nous permettra de donner la même période de la création décrite par Milton. Ce sera, du reste, un complément naturel et une addition probablement utile à nos descriptions précédentes. C'est au « Paradis perdu », traduit par Châteaubriand, que nous avons pris cet extrait. Nous aurions bien voulu faire disparaître quelques bizarreries du style troubadour de l'auteur du « Génie du Christianisme », comme les « oiseaux qui *solacient* les bois de leur chant » ; mais Châteaubriand, ainsi que Raphaël, est un génie dont il nous faut respecter l'intégrité, tout en conservant notre droit de critique.

Milton commence par citer le texte génésiaque du cinquième jour, comme nous l'avons donné nous-même, et il ajoute en développement :

« Aussitôt les détroits et les mers, chaque golfe et chaque baie, fournissent de frais innombrables et d'une multitude de poissons, qui, avec leurs nageoires et leurs brillantes écailles, glissent sous la verte vague; leurs troupes forment souvent des banes au milieu de la mer. Ceux-ci, solitaires ou avec leurs compagnons, broutent l'algue, leur pâture, et s'égarant dans des grottes de corail, ou se jouant, éclair rapide, montrent au soleil leur robe ondée, parsemée de gouttes d'or; ceux-là, à l'aise dans leur coquille de nacre, attendent leur humide aliment, ou, dans une armure qui les couvre, épient leur proie sous les rochers. Le veau marin et les dauphins voûtés folâtraient sur l'eau calme; des poissons d'une masse prodigieuse, d'un port énorme, se vautrant pesamment, font une tempête dans l'Océan. Là Léviathan, la plus grande des créatures vivantes, étendu sur l'abîme comme un promontoire, dort ou nage, et semble une terre mobile: ses ouïes attirent en dedans et ses naseaux rejettent en dehors une mer.

« Cependant les antres tièdes, les marais, les rivages, font éclore leur couvée nombreuse de l'œuf qui, bientôt se brisant, laisse apercevoir, par une favorable fracture, les petits tout nus; bientôt emplumés, et en état de voler, ils ont toutes leurs ailes et, avec un cri de triomphe, prenant l'essor dans l'air sublime, ils dédaignent la terre qu'ils voient en perspective sous un nuage. Ici l'aigle et la cigogne, sur les roches escarpées et sur la cime des cèdres, bâtissent leurs aires. Une partie des oiseaux plane indolemment dans la région de l'air; d'autres, plus sages, formant une figure, tracent leur chemin en commun. Intelligents des saisons, ils font partir leurs caravanes aériennes, qui volent au-dessus des terres et des mers, et d'une aile naturelle facilitent leur fuite: ainsi les prudentes cigognes, portées sur les vents, gouvernent leur voyage de chaque année; l'air flotte, tandis qu'elles passent, vanné par des plumes innombrables. De branche en branche, les oiseaux

plus petits solacient les bois de leur chant, et déploient jusqu'au soir leurs ailes peinturées. Alors même le rossignol solennel ne cesse pas de chanter, mais toute la nuit il soupire ses tendres lais.

« D'autres oiseaux encore baignent dans les lacs argentés et dans les rivières leur sein duveteux. Le cygne au cou arqué, entre deux ailes blanches, manteau superbe, fait nager sa dignité avec ses pieds en guise de rames : souvent il quitte l'humble élément et, s'élevant sur ses ailes tendues, il monte dans la moyenne région de l'air. D'autres sur la terre marchent fermes : le coq crêté, dont le clairon sonne les heures silencieuses; et cet oiseau qu'orne sa brillante queue, enrichie des couleurs vermeilles de l'arc-en-ciel et d'yeux étoilés. Ainsi les eaux remplies de poissons et l'air d'oiseaux, le *Matin* et le *Soir*, solennisèrent le cinquième jour.

« Le sixième et dernier jour de la création se leva enfin, au son des harpes du soir et du matin, quand Dieu dit : « Que la terre produise des animaux « vivants, chacun selon son espèce; les troupeaux, et les reptiles, et les « bêtes de la terre, chacun selon son espèce! »

« La terre obéit : et soudain, ouvrant ses fertiles entrailles, elle enfanta, dans une seule couche, d'innombrables créatures vivantes, de formes parfaites, pourvues de membres et en pleine croissance. Du sol, comme de son gîte, se leva la bête fauve là où elle se tient d'ordinaire, dans la forêt déserte, le buisson, la fougèraie ou la caverne. Elles se levèrent par couple sous les arbres : elles marchèrent, le bétail dans les champs et les prairies vertes, ceux-ci rares et solitaires, ceux-là en troupeaux pâturant tout à coup, et jaillis du sol en bandes nombreuses. Tantôt les mottes de terre herbeuses mettent bas une génisse; tantôt paraît à moitié un lion roux, grattant pour rendre libre la partie postérieure de son corps : alors il s'élance comme échappé de ses liens et, se dressant, secoue sa crinière tavelée. L'once, le léopard et le tigre, s'élevant comme la taupe, jettent par dessus eux en monticules la terre émiettée. Le cerf rapide, de dessous le sol, lève sa tête branchue. A peine Béhémoth, le plus gros des fils de la terre, peut dégager de son moule son vaste corps. Les brebis laineuses et bêlantes poussent comme des plantes; le cheval marin et le crocodile écailleux restent indécis entre la terre et l'eau.

« A la fois fut produit tout ce qui rampe sur la terre, insecte ou ver. Les uns, en guise d'ailes, agitent leurs souples éventails, et décorent leurs plus petits linéaments réguliers de toutes les livrées de l'orgueil de l'été, tache d'or et de pourpre, d'azur et de vert; les autres tirent comme une ligne leur longue dimension, rayant la terre d'une sinuense trace. Ils ne sont pas tous

les moindres de la nature : quelques-uns, de l'espèce du serpent, étonnants en longueur et en grosseur, entrelacent leurs tortueux replis et y ajoutent des ailes. D'abord l'économe fourmi, prévoyante de l'avenir : dans un petit corps elle renferme un grand cœur ! Modèle peut-être, à l'avenir, de la juste égalité, elle unit en communauté ses tribus populaires. Ensuite parut en essaim l'abeille femelle, qui nourrit délicieusement son mari fainéant et bâtit ses cellules de cire remplies de miel. Le reste est sans nombre¹. »

C'est un beau commentaire de la peinture italienne. Certainement Milton l'aveugle se souvenait du tableau, quand il dictait cette traduction de Raphaël. Tout s'y retrouve : le coq crêté qui sonne l'heure, le paon à la queue ocellée, les animaux qui poussent comme des plantes, les mottes de terre qui mettent bas des êtres vivants. Nous ferons observer que Milton, le républicain sauvage, donne plus de place dans sa description aux bêtes féroces qu'aux animaux domestiques. Chartres a fait le contraire. En outre, socialiste anticipé, communiste en expectative, Milton espère que les tribus humaines finiront par vivre en communauté comme les fourmis, qu'il propose en imitation à notre amour de l'égalité. Toutefois son caractère devait l'emporter sur ses aspirations socialistes, autrement le « Paradis perdu » aurait un peu moins parlé du Léviathan marin et du Béhémoth terrestre, un peu moins du lion et de l'once, du léopard et du tigre, afin de donner quelque place à la poule et au lapin, à l'âne et au chien. Conçoit-on que Milton, qui se souvient du crocodile et du serpent, oublie le cheval, l'un des plus utiles et des plus beaux animaux de la création ? Nous le répétons, la cathédrale de Chartres est plus vraie et elle a plus de cœur.

Avant d'étudier la seconde partie du sixième jour, la création de l'homme et de la femme, sujet grave, et qui demande un certain nombre de gravures pour des développements assez longs, nous insisterons encore sur la comparaison de Raphaël et des artistes réellement chrétiens ; nous croyons fort utile que la Renaissance soit ainsi mise en regard du moyen âge. Nous restons du reste dans notre sujet, dans la création, car il s'agit précisément de la création du quatrième jour.

Au volume IX, page 176, nous avons parlé de la création du soleil et de la lune. Ce beau sujet, si bien fait pour exalter l'imagination d'un grand artiste, a été représenté plusieurs milliers de fois et, assez souvent, avec des modifications fort curieuses. Nous avons mis sous les yeux de nos lec-

1. MILTON, *Paradis perdu*, traduit par Châteaubriand. Édition de Gosselin, in-18, Paris 1841. Livre VII, pages 282-286.

teurs trois de ces représentations diverses. En voici une quatrième; elle est de celles que le moyen âge affectionnait spécialement et qu'il a le plus fréquemment reproduites. C'est tout simplement la miniature d'un manuscrit.

MINIATURE DU XIV^e SIÈCLE. — BIBLIOTHÈQUE DE L'ARSENAL.



28. — CRÉATION DU SOLEIL ET DE LA LUNE.

Dans le « Génie du Christianisme » (Prière du soir à bord d'un vaisseau), Chateaubriand dit : « Dieu penché sur l'abîme, d'une main retenant le soleil aux portes de l'occident, de l'autre élevant la lune à l'horizon opposé et prêtant, à travers l'immensité, une oreille attentive à la faible voix de sa créature ». Entre ce tableau écrit par Chateaubriand et cette miniature peinte par l'artiste gothique, on voit avec plaisir une assez frappante analogie. Ce serait à croire que l'auteur du « Génie du Christianisme » avait, en écrivant sa description, quelques souvenirs (souvenirs d'enfant peut-être) d'un dessin semblable. Est-il nécessaire de faire remarquer la grandeur, la toute-puissance, la sublimité de ce Créateur qui, de la main droite, lance dans l'espace le soleil et, de la gauche, le croissant de la lune, avec la même

tranquillité que nous pourrions y envoyer un oiseau? Tout est calme en Dieu et autour de lui; la robe et le manteau, qui sont drapés d'une façon remarquable, ne font que les plis exigés par l'attitude droite du corps et le mouvement horizontal des bras. Cette taille d'un homme grand, ferme et mince encore, ne manque pas d'une élégance que le caractère de la tête, la physionomie douce et surtout sérieuse frappent d'une gravité surhumaine. Les règles de l'iconographie, la nudité des pieds, le nimbe crucifère de la tête, sont observées avec respect. Voilà ce qu'un pauvre miniaturiste inconnu a su faire sur un morceau de parchemin large de dix centimètres et haut de huit. On voit que les dimensions ne sont pour rien dans la grandeur de la scène ¹.

Dans une fresque, sur une grande muraille, Raphaël a étalé le même sujet; le voici.

PEINTURE DE RAPHAËL.



29. — CRÉATION DU SOLEIL ET DE LA LUNE.

Le Créateur, qui plane assez lourdement au-dessus du globe terrestre,

1. Le manuscrit d'où est tirée cette miniature date de 1317. Il se trouve à la bibliothèque de l' Arsenal. Théol. fr., 12. On y lit, tout à la fin, cette mention curieuse : « Anno Domini millesimo trecesimo septio decio hoc opus transcriptum est a Johanne de Papeleu clerico Parisius comorante in vico Scriptorum. Quem velit juvare Deus qui est retributor omnium bonorum in secula seculorum. Amen. » Ce Jean de Papeleu, clerc, demeurant à Paris, rue des Écrivains, ou aux Écrivains, aujourd'hui rue de la Parcheminerie, n'était probablement pas le miniaturiste, mais le simple

pousse dans l'espace le soleil avec la main gauche et la lune avec la main droite. Les admirateurs du peintre italien ont déclaré que Raphaël avait inventé de rien, absolument comme Dieu lui-même, cette image de la création des deux grands LUMINAIRES terrestres. On voit que l'invention en remonte au moins au XIV^e siècle, et que Raphaël, s'il ne l'a pas connue et qu'il l'ait inventée de nouveau, pour son propre compte, n'est pas infiniment supérieur au miniaturiste du moyen âge. Ce Créateur, qui s'échauffe à la besogne, et qui crée un tourbillon au milieu duquel se prennent sa robe, son manteau et ses cheveux, a quelque chose d'humain et de trivial qui donne une faible idée de la Divinité. Les pieds nus, c'est vrai : mais pas le plus petit nimbe, même uni, à la tête. Un de nos amis voyant l'année dernière, dans les nefs du Panthéon, ces tristes « Loges » de Raphaël, copiées en peinture par les frères Balze, comparait ce Créateur du soleil et de la lune au « Juif-Errant » de M. Eugène Sue. Il lui paraissait que ce marcheur, aux grandes enjambées, aux vêtements en colère, aux mouvements contournés, aux cheveux en vipères, aux mèches sifflantes, devait ressembler à la création gonflée du romancier moderne. Nous ne l'avons pas contredit. Nous espérons prouver, plus d'une fois encore, que Raphaël, qui n'est pas un BONHOMME, dort assez souvent et qu'on peut, sans lui manquer de respect, ainsi que nous l'avons déjà dit, ne pas se prosterner constamment et à plat ventre quand il passe.

Dans la livraison prochaine, janvier-février, nous étudierons la seconde partie du sixième jour, c'est-à-dire, la création de l'homme. Nous croyons que ce sera inaugurer convenablement l'année 1851.

DIDRON aîné.

transcripteur de ce manuscrit, ainsi qu'il le dit lui-même. C'est donc un nom de plus, sinon d'artiste, au moins d'écrivain, à joindre à la liste. Voici les couleurs de la miniature : fond lozangé d'or uni, et d'azur à fleurs-de-lis blanches. Dieu porte un nimbe d'or à trois cercles noirs et à croix blanche ; robe gris-bleu, manteau violet, doublé de rouge. Soleil d'or à rayons noirs, lune d'or, ciel de feu à nuées blanches.

MÉLANGES ET NOUVELLES.

Nimbe, Auréole, Gloire — Le drame au xvii^e siècle. — Découverte de peintures murales — Découverte d'un rôle de l'Échiquier de Normandie. — Une dalle tumulaire gothique au xix^e siècle. — Mouvement archéologique en Anjou — Mouvement archéologique en Allemagne.

AVIS AUX ABONNÉS DES « ANNALES ARCHÉOLOGIQUES ».

NIMBE, AURÉOLE, GLOIRE. — Nous avons recueilli et donné dans les « Annales » un certain nombre de textes destinés à prouver que le nimbe, qui cerne la tête des saints et des personnes divines; que l'auréole, qui entoure leur corps; que la gloire, qui enveloppe en même temps leur corps et leur tête, étaient des émanations lumineuses, de petites nuées transparentes qui les habillaient comme d'un vêtement de lumière, comme d'une vapeur enflammée. Ce fait est constant depuis l'époque romaine jusqu'au moyen âge, depuis Virgile jusqu'à Dante. On le retrouve encore persistant à la Renaissance, et les « Mémoires » de Benvenuto Cellini, l'illustre, le fanfaron et fantastique orfèvre florentin, en donnent une preuve nouvelle et, selon nous, fort curieuse. Mis en prison dans sa patrie même, pour les nombreux et graves méfaits de tout genre qu'il avait commis, Cellini était en proie à d'étranges hallucinations. Sur la fin de sa captivité, pétri et maté par les souffrances, il était revenu à la dévotion; il priaît avec tant de ferveur, qu'il finit par se persuader que Dieu le faisait visiter dans sa prison par un ange. A la façon de Dante et en copiste évident de son immortel compatriote, il eut la vision suivante qu'il raconte avec un certain orgueil. Cette vision laissa dans son esprit des traces profondes, au point qu'il se persuada être devenu saint, lui, l'infâme Benvenuto Cellini, et qu'il crut porter, de son vivant, un nimbe absolument semblable à celui que les artistes chrétiens donnent aux apôtres, à la Vierge et aux plus grands personnages canonisés. Peu nous importe la folie de Cellini; ce qui nous intéresse, c'est de constater que le nimbe et l'auréole ne sont, dans la pensée des artistes chrétiens, que des lueurs, que des vapeurs lumineuses qui entourent la tête et le corps des saints. Dieu, qui est l'auteur des saints, la Vierge, qui est la plus sainte et la plus pure des créatures, ne sont pas seulement cernés par cette vapeur lumineuse; ils en sortent comme d'une source, ou plutôt ils sont la lumière elle-même. Nous rappellerons que le premier volume des « Annales », page 119, contient une vision pareille à celle de Benvenuto. Cette vision survint également à un artiste, mais à un artiste du x^e siècle, Hugues de Montierender; et le récit du x^e siècle nous paraît aussi supérieur à l'hallucination du xv^e que le moyen âge l'emporte sur la renaissance. Nous prions nos lecteurs d'en faire eux-mêmes la comparaison, et de relire dans ce volume des « Annales » le texte que nous avons donné. D'ailleurs, sans le poème de Dante, Cellini n'aurait peut-être pas pu inventer sa vision. — Voici le rêve de l'orfèvre florentin :

« Je n'étais plus tourmenté que du seul désir de voir le disque du soleil. Je ne cessais donc d'adresser de ferventes prières au Christ. — « O vrai fils de Dieu! m'éciais-je, au nom de ta naissance, de ta mort sur la croix et de ta glorieuse résurrection, consens, je t'en supplie, à me trouver digne de voir le soleil, au moins en songe. Si tu permets à mes yeux mortels de le contempler, je m'engage à aller visiter ton saint sépulcre. — Je fis ce vœu et cette ardente prière le 2 octobre 1539.

« Le lendemain matin, je me réveillai à la pointe du jour, à peu près une heure avant le lever du soleil. Je sortis de mon misérable grabat : je m'enveloppai d'une mauvaise robe, car le temps commençait à être froid, et je priai avec plus de dévotion que jamais. Je suppliai le Christ de me révéler, par sa divine inspiration, pour quelle faute je subissais une si rude pénitence ; je le conjurai de ne point me refuser au moins cette grâce, puisqu'il n'avait point consenti à me laisser voir le soleil, même en songe.

« A peine eus-je achevé cette prière, que mon Esprit invisible, semblable à un tourbillon, me saisit et me transporta dans une salle où il se découvrit à moi sous la forme d'un adolescent dont le visage était d'une beauté merveilleuse, mais plutôt austère que riant. — « Tous ces gens que tu vois sont ceux qui ont terminé leur carrière mortelle, » me dit-il en me désignant la multitude qui remplissait la salle. — Je lui demandai pourquoi il m'avait amené en cet endroit. — « Suis-moi, et bientôt tu le sauras », me répondit-il.

« J'étais revêtu d'une cotte de mailles et je tenais un petit poignard à la main ¹. Il me promena dans cette grande salle en me montrant des milliers d'individus qui marchaient de côté et d'autre. Nous avançâmes ensuite jusqu'à une petite porte qui lui livra entrée dans une ruelle étroite où il m'entraîna. Dès que je fus sorti de la salle, je me trouvai désarmé, en chemise blanche, tête nue, et à la droite de mon compagnon. Quand je me vis dans cette situation, mon étonnement fut grand, car je ne reconnaissais pas cette rue. En levant les yeux, j'aperçus la lumière du soleil qui frappait, au-dessus de moi, la façade d'une maison. — « Ami, dis-je alors à mon compagnon, par quel moyen puis-je monter assez haut pour voir le disque du soleil ? » — Il m'indiqua des degrés qui étaient à ma droite et me dit : — « Vas-y seul. » — Je m'éloignai de lui de quelques pas, et je me mis à gravir à reculons ces degrés. Peu à peu j'approchai du soleil. Je me hâtai de monter, et je ne m'arrêtai que quand mes regards embrassèrent le soleil tout entier. La force de ses rayons m'obligea de fermer les yeux. Bientôt, honteux de ma faiblesse, je les rouvris et je dis : — « O mon doux soleil, que j'ai tant désiré, je ne veux plus contempler que ta face resplendissante, tes rayons dussent-ils m'aveugler ! » — Je le regardais fixement depuis quelques instants, lorsque soudain il se dépouilla de ses rayons, qui se jetèrent à sa gauche, et je pus le contempler à mon aise avec un plaisir infini. J'étais émerveillé de ce prodige. Je restai en extase devant la divine grâce que Dieu m'accordait, et je m'écriai à haute voix : — « Oh ! que ta puissance est glorieuse et admirable ! Combien ta bonté surpasse mes espérances ! » — Ce soleil sans rayons ressemblait exactement à un bain d'or fondu. Pendant que je considérais ce phénomène, le centre de l'astre lumineux se gonfla, et il en sortit un Christ sur la croix, formé de la même matière que le soleil. Il respirait une grâce et une mansuétude telles, que l'esprit humain ne pourrait en imaginer la millième partie. A cette vue je m'écriai : — « Miracle ! Miracle ! O Dieu ! O élémence ! O pouvoir infini ! de quels bienfaits tu me combles en ce jour ! » — Tandis que je parlais ainsi, le Christ alla rejoindre les rayons ; puis le centre du soleil se gonfla comme la première fois, et prit la forme d'une ravissante Madone assise, et tenant sur son bras l'Enfant divin qui semblait sourire. Elle était placée entre deux anges d'une beauté inestimable. Je vis encore dans le soleil, à droite, un personnage revêtu d'habits sacerdotaux (le Père Éternel). Il me tournait le dos et regardait la Vierge et son Fils. Toutes ces choses étaient pour moi vraies, distinctes, animées. Je ne cessai de remercier Dieu et de proclamer ses louanges. — Enfin, ajoute Cellini, au bout d'un demi-quart d'heure, ce merveilleux spectacle s'évanouit, et je me retrouvai sur mon grabat ². »

Maintenant voici le nimbe de saint Benvenuto Cellini :

« Je ne veux pas non plus passer sous silence la chose la plus étonnante qui soit jamais arrivée

1. Le matamore, le spadassin se montre partout.

2. Benv. Cellini, *Mémoires*, liv. IV, ch. VI, pages 300-303 du vol. I, traduction de Léopold Leclanché. 2^e édit. Paris, 1847.

à un homme. Je la rapporte, afin de prouver que Dieu daigna me choisir pour confidant des secrets de sa providence. Qu'on sache donc qu'après la vision que j'ai racontée, il me resta sur la tête une lueur miraculeuse qui a été parfaitement vue par le petit nombre d'amis à qui je l'ai montrée. On l'aperçoit sur mon ombre, le matin, pendant deux heures, à compter du lever du soleil, surtout quand le gazon est couvert de rosée, et le soir au coucher du soleil. Je la remarquai en France, à Paris, où on la voyait beaucoup mieux qu'en Italie, parce que dans ce pays l'air est plus souvent chargé de vapeurs. Je puis cependant la voir et la montrer aux autres en tous lieux, mais toutefois moins distinctement qu'en France ¹ ».

LE DRAME AU XVI^e SIÈCLE. — Dans les divers articles consacrés aux artistes dramatiques de Béthune, nous avons montré que souvent les vicaires et des prêtres eux-mêmes s'associaient aux « joyeux compagnons ». Les lecteurs des « Annales » seront donc peu surpris de voir que des moines s'accordaient aussi, à certains jours, ces agréables délassements, alors surtout que les mystères ne pouvaient que leur rappeler la vie, les miracles, les souffrances et le glorieux triomphe du divin crucifié. En 1524, plusieurs compagnons « aians jouwé, devant monseigneur (l'abbé de Saint-Bertin, à Saint-Omer) et aultres, *le débat de la gherre et la paix*, » reçoivent vi s. On accorde la même somme à « PAINTRA pour un aultre jou ». Peu attristés du triomphe de Charles-Quint, qui venait de nous vaincre aux plaines de Pavie, les moines qui, le viii^e de mars xv^e xxiiii « avoient fait avaler (descendre) la fierte de saint Bertin, pour les nouvelles de la prinse du roy de France », remettent le lendemain « vi s. à aulcuns compagnons de Hesdin aiant jouwé ung jou à cette occasion ». Ces jeux, au reste, quels qu'ils fussent, coûtaient toujours six sous. Ainsi, ceux qui, le jour de l'an, « jouent une farse devant monseigneur » (l'abbé de Saint-Bertin), reçoivent vi s., aussi bien que les compagnons qui représentent « ung jou de la paix », ou qui, « le jour du bonhours, jowent le même jou en balade ». Parmi ces acteurs burlesques, nous remarquons (1525) les *VELAIRES*, ou maresquiers ; les compagnons du *Brule*, qui jouent devant monseigneur le jour des Rois ², et ont pour émules le grotesque Paintra et ses dignes confrères ; ceux de Mallegonverne, « aians jouwé ung jou le dimence de quadragésime devant monseigneur, *faict sur la paix* ; ceux de derrière le boucherie, aiant joué deux jœuz devant le prier et le couvent, le jour saint Mathias ; ceux de La Magdelaine ; ceux de Hesdin, aians faict ung remerchiement en forme de dictier. » — En 1529, une récompense plus élevée, xxii s. vi d., est accordée « au maistre de le hault escolle, aiant jouwé ung jou en latin » devant le couvent ; tandis que, « à deux sortes de joueurs », on ne donne que xii s. pour avoir jouwé devant le prier et le couvent ; vi s. à l'evêque du Haut-Pont, pour avoir joué un jeu devant monseigneur, le jour de Saint-Nicolas ; pareille somme aux compagnons de Lizelz, « aians jouwé ung jou devant monseigneur, le jour Nostre-Dame de Conception ». Quant à Paintra, il recevait xxiiii s. pour avoir joué quatre fois devant l'abbé, et surtout le jour de la paix. — En 1530, nous voyons figurer Marquet et Robinet ; le facétieux Paintra ; ceux du Brulle ; Glaude, Valton du Coustre, qui obtient xviii s. pour trois jeux, et plusieurs compagnons qui représentent « ung jœu du chevalier errant ». — Ces représentations duraient quelquefois plusieurs jours, puisqu'en 1534 M^e Fernant et autres joueurs demandaient xxxvi s. pour avoir joué six jours « devant monseigneur, nostre maistre », dit le frère comptable, et que ceux qui avaient fait trois jeux, « aux Karesmeaulx », acceptaient xviii s. — Le même M^e Fernand ou Fer-

1 *Mémoires de Benvenuto Cellini*, trad. de L. Leclanché, vol. I, page 312. Nous recommandons aux abonnés des « Annales » cette seconde et complète édition des *OEuvres de Benvenuto Cellini*. Deux petits volumes in-18 anglais. Le second volume contient de précieux documents esthétiques et pratiques écrits par Cellini lui-même, sur l'orfèvrerie, la joaillerie, la fonte des métaux, la sculpture, le dessin et l'architecture.

2 « A Pierquin Mancke, battelier, pour avoir mené cinq baccoyles de bois aux récréations des religieux, où le prier présidoit, aprez le droix, à Salprinçq, xv s. »

rand, obtenait, en 1535, XII s. pour « unq moral », le jour des Rois, et un jeu, le jour des Innocents ¹; tandis qu'à plusieurs compagnons « aians joué des moralz et farses devant monseigneur et le couvent plusieurs fois », on accordait LX s. — « Le jour du bon jœudy en le sepmaine peneuse », l'abbaye devait faire présenter à l'évêque de Thérouanne ou à ses officiers, avant la bénédiction et « sacre du cresse, une patente garnye d'une once d'argent et deulx peauls de bouc ». A l'abbé d'Auchy, qui avait le droit de venir célébrer « la haulte messe au cœur de l'église de cheans, le nuict de Saint-Bertin, mi^e de septembre », on remettait VI s., « pour applicquier en une paire d'habitz de sengle saie, unq chapperon d'enfant d'escolle, comme portent ceulx de cheans et une paire de bottes ². » Quant à Rollant Bourmel, seigneur de Boncourt, son fief de La Jumelle lui donnait droit, chaque année, le jour de la Toussaint, « à une paire de bottes et une plice de blancqz agneaulx, estimées XXXVI s., à la cerge de porter la verge et le livre aprez monseigneur, nostre maistre, à toutes processions généralles et aux grans doubles. »

BARON DE LA FONS - MELICQ.

DÉCOUVERTE DE PEINTURES MURALES. — Depuis quelque temps, il se passe peu de semaines sans qu'on ne trouve en France, ici ou là, des peintures murales que le badigeon ensevelissait depuis des années, depuis des siècles. Nous ne pouvons pas enregistrer toutes les découvertes de ce genre, tant elles sont nombreuses; mais nous avons l'intention de donner un article spécial et de fond sur ce sujet, quand ces découvertes seront bien connues, plus nombreuses encore et, par conséquent, plus utiles à être publiées. C'est alors que nous parlerons de celles que M. Lassus a faites dans la Sainte-Chapelle, tant à l'étage du bas que dans la partie supérieure. En attendant, nous dirons que M. de Chergé, inspecteur des monuments historiques du département de la Vienne, vient de constater dans une des tours du château de La Barre (Vienne), habité par M. de Bondy, a rien pair de France, des peintures murales du XV^e siècle; elles représentent un Crucifiement, une Mère de douleur, les Donateurs de ces peintures, une série de saints martyrs, les oiseaux qui symbolisent le sacrifice et la vie religieuse, le pélican, le phénix, l'aigle, le passereau, avec des inscriptions en vers français pour expliquer leur présence en cet endroit. Il est question de remettre ces peintures en état et de rendre à son ancienne destination religieuse la partie de la tour où elles sont placées. — M. Hippolyte Durand, architecte des monuments diocésains de Bayonne, de Tarbes et d'Auch, vient de faire une découverte intéressante pour l'art et l'archéologie dans la cathédrale même de Bayonne. Par suite des travaux qui s'exécutent en ce moment dans cet édifice, afin de rendre à sa belle abside du XIII^e le grandiose primitif qui avait été altéré au siècle dernier, on a trouvé, en démolissant un mur qui bouchait une des arcades, des pierres peintes, dorées et sculptées, dont on s'était servi comme de moellons pour la construction de ce mur. Les peintures, représentées dans une série de carrés quadrilobés en forme de médaillons, sont des têtes de prophètes et de rois de la Bible dont les noms sont écrits sur des banderoles. Les fonds qui entourent ces têtes sont de cinabre et de bleu alternés. Ces peintures, qui appartiennent évidemment à l'art du XIV^e siècle, ont les qualités et les défauts qui caractérisent les œuvres de cette époque. Il y a de la raideur dans le dessin, mais l'expression offre un sentiment fort peu compris de nos jours et sans lequel cependant il ne saurait y avoir d'art vraiment religieux. Les dorures offrent quelque chose de plus curieux encore. Elles présentent un précieux spécimen de cette ornementation à fonds gaufrés, si fort en usage aux XIII^e et XIV^e siècles, à peu près perdue ou du moins oubliée de nos jours. Rien cependant n'était plus riche d'effet et plus simple d'exécution: sur un enduit en pâte on imprimait, au moyen d'un moule gravé en creux, des dessins plus ou

1. 1536. « A l'evesque des Innocens de St-Omer, le jour des Innocens, pour venir chanter devant monseigneur. » — Aux *freycz poissonniers*, pour unq jou, VI^e. »

2 En 1536, on dit: « N'a rien esté païé, ad cause qu'il n'y a point venu ne célébré. » (*Arch. d'Arras.*)

moins compliqués, qui formaient une sorte de tissu filigrané; puis on dorait, soit en plein, soit seulement par parties, c'est à-dire, les reliefs. On ne saurait assigner exactement, surtout à première vue, l'origine de ces fragments au nombre de cinq ou six; mais on pourrait présumer qu'ils proviennent d'un tombeau ou d'un retable d'autel. De nouvelles découvertes viendront peut-être fixer les doutes à cet égard. Quoi qu'il en soit, ces fragments sont en assez bon état de conservation pour servir de modèles dans les décorations qu'on projette pour les chapelles absidales; c'est du reste dans cette intention qu'ils ont été recueillis avec soin. — M. l'abbé Dubord, curé de Mauroux (Gers), nous annonce qu'il existe dans son voisinage une église attribuée, à tort ou à raison, aux Templiers, et dont le sanctuaire est orné de peintures qu'il nous signale comme il suit : « Sur la face intérieure du premier des arcs du sanctuaire sont peints quatre anges, deux de chaque côté, portant les attributs de la Passion. Ils sont chaussés, point important à noter. Dans l'espace compris entre ces deux arcs, sont peints, en pied et de grandeur naturelle, les douze apôtres avec leurs attributs : il y en a six de chaque côté. Sur la face interne du second arc, huit figures en buste, quatre de chaque côté, représentent les prêtres juifs. Ils ont une soutane à peu près comme celle d'aujourd'hui et sont coiffés d'une espèce de bonnet phrygien : au-dessous de chacun d'eux on lit quelque mot tiré de la sainte Écriture. Je rappelle ceux-ci : « Pacti sunt pecunias illi dabo » — « Vineam de Egipto transtulisti, Domine..... ascendam..... in Hebron. » — « Obtulerunt puerum Hely. » — « Non maneat archa..... » — « Ave rex Judeorum. » — Enfin, au centre de la coupole en demi-calotte sphérique, est dessiné un carré en forme de losange, ou se trouve Notre Seigneur Jésus-Christ, enveloppé dans de larges draperies, assis sur un trône, tête ornée du nimbe crucifère, tenant de la main gauche un globe surmonté d'une croix qu'il laisse reposer sur ses genoux, et bénissant de la droite, l'index et le médius seulement levés. Autour de lui, correspondant aux quatre côtés du losange, sont les attributs des quatre évangélistes tenant des banderoles ou étaient des inscriptions dont une est encore lisible. C'est celle du lion : « Ave gratia plena ». Les anges et les douze apôtres occupent chacun un encadrement formé par deux colonnettes surmontées d'un arc très-surbaissé. Le fond est alternativement gris et rouge, traverse de lignes qui se croisent et forment des losanges où l'on a peint des fleurs : tous les apôtres sont nimbés » — On nous annonce une découverte bien plus importante : une église entièrement peinte, sanctuaire, nef et porche. Malheureusement cette peinture paraît dater d'une époque assez médiocre, du XIV^e siècle ; mais elle offre un puissant intérêt par les sujets qu'elle présente. Nous avons prié M. le curé de l'église même, qui nous a avisé de cette découverte, ainsi qu'un jeune ecclésiastique, savant archéologue, qui vient également de nous en informer, de nous envoyer les dessins coloriés et la description minutieuse de ces peintures murales. Nous en parlerons donc en détail dans la livraison prochaine.

DÉCOUVERTE D'UN RÔLE DE L'ÉCHIQUIER DE NORMANDIE. — M. A. Charma, professeur de philosophie à la faculté de lettres de Caen, président de la Société des Antiquaires de Normandie, nous écrit : — « M. Léopold Delisle vient de découvrir à Paris, aux Archives Nationales, sous la cote et le n^o S. 4824. 1., parmi les papiers de l'Ordre de Saint-Lazare, un fragment notable d'un grand rôle de l'Échiquier de Normandie. Ce fragment est relatif à l'année 1124. Stapleton pensait que toute découverte de cette nature était impossible, après les recherches auxquelles il s'était livré, soit en Angleterre, soit sur le continent. Ce précieux fragment a été communiqué, avec de savantes observations, à la Société des Antiquaires de Normandie, et il ne tardera pas à paraître, à la suite de la réimpression des rôles de Stapleton, tome II, que j'ai été chargé d'éditer avec M. Léchaudé d'Anisy. Apprenez, de ma part, cette bonne fortune à vos lecteurs d'Angleterre, dont quelques-uns me connaissent, et ils vous en remercieront. »

UNE DALLE TOMBLAIRE AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE. — M. le baron de Roisin vient de donner un

exemple qui aura certainement des imitateurs dans toute l'Europe chrétienne. L'année dernière, son père, lieutenant-général au service des Pays-Bas, est mort à Bonn, sur les bords du Rhin. Dévoué non-seulement à la science du moyen âge, mais encore à sa restitution dans le temps où nous vivons, à sa résurrection complète, notre ami a cru que le *xiii^e* siècle, qui a fait des chefs-d'œuvre en toute chose, pouvait être consulté utilement à propos d'un monument funéraire. Il s'est donc inspiré du *xiii^e* siècle en face de la délicieuse église Notre-Dame de Trèves, et il y a trouvé la forme et l'ornementation d'une dalle funéraire. Une ogive trilobée inscrite dans un rectangle, le long duquel court, pour l'encadrer, une vigne chargée de feuilles et de raisins. Dans le tympan, qui rachète le sommet du rectangle sur le tréfle, on voit : à droite le casque du valeureux soldat, à gauche le bouclier chargé de ses armes. Dans la pointe intérieure du tréfle, la croix tréflée elle-même à ses extrémités. Sous la croix, comme s'agenouille un fidèle aux pieds du Sauveur, l'inscription funéraire, en langue latine, pour qu'elle soit comprise de tous, Allemands, Français et Hollandais. En quelques lignes, la naissance à Tournai, en 1776, de ce descendant des barons de Roisin ; la vie comblée de gloire et de vertu de ce chevalier de Malte, lieutenant-général et membre des ordres du roi des Pays-Bas, commandeur de l'ordre des Guelphes, chevalier de notre ordre de Saint-Louis, la mort à Bonn, en octobre 1849. Puis la poésie de cette prose, en quelque sorte, et la signification de cette biographie :

Dominum coluit.	—	Fortiter militavit.
Humiliter clavit.	—	Prudenter sensit.
Patienter ægotavit.	—	Quiete ot-dormivit.

Enfin, l'adieu du fils à son père, et le vœu, pour cette âme d'élite, du repos bienheureux. — Nous ne connaissons pas de monument moderne qui puisse faire une si profonde impression. Le style des moulures et de l'ornementation végétale, la tournure et les pensées de l'inscription nous paraissent de nature à émouvoir même un étranger. La pierre a été sculptée à Trèves même, par le statuaire Gonzeihmer, qu'a formé M. le chanoine de Wilmosky, préposé aux travaux de la cathédrale de Trèves. On doit déjà à ce sculpteur : une statue de la Vierge, placée dans le cloître de la cathédrale de Trèves ; les statues de la Vierge et de saint Joseph, qui ornent Saint-Castor de Coblenze. La dalle tumulaire est en grès jaunâtre. Elle est placée dans le cimetière de Bonn, légèrement inclinée et entourée d'une grille de fer, également en style du *xiii^e* siècle. M. de Roisin a fait lithographier ce monument, pour présenter un spécimen d'art funéraire chrétien et montrer, par comparaison, l'humanité et le ridicule des monuments mythologiques de nos cimetières. Nous savons que les nombreuses personnes, même de France, auxquelles M. de Roisin a offert cette lithographie, ont applaudi à cette pensée, qu'elles ont l'intention de propager. Ce serait, sur un point important, revenir à l'esprit religieux du moyen âge : ce serait un nouveau pas vers l'art que nous recommandons et un grand encouragement pour les pauvres artistes de notre temps. L'attention éveillée par M. de Roisin ne sera pas stérile. Pour servir, par les moyens qui nous sont propres, la pensée de notre ami, nous continuerons à donner, mais à donner avec plus de suite que nous ne l'avons fait, la gravure et la description des plus belles dalles tumulaires du moyen âge, et surtout de celles des *xiii^e*, *xiiii^e* et *xiv^e* siècles.

MOUVEMENT ARCHÉOLOGIQUE EN ANJOU. — M. Godard-Faultrier, directeur du Musée d'antiquités d'Angers, nous écrivait le 14 décembre courant : « Nous procédons à la restitution des vieilles cryptes de notre évêché, qui vont être affectées à une chapelle Désignés, M. l'abbé Joubert et moi, par une commission due au zèle de Mgr Angebault, évêque d'Angers, pour nous entendre avec M. l'architecte Dovètre, nous nous imposons l'obligation de suivre ponctuellement vos avis consignés dans les « Annales Archéologiques ». Ainsi, point de badigeon, même aux voûtes : point de grattage au riflard. Nous nous sommes bornés à faire laver la pierre avec de l'eau légè-

rement imprégnée de potasse. C'est une innovation dans notre Anjou, et le succès a dépassé nos espérances. Par ce moyen, la pierre reste intacte et, tout en se décaissant, elle conserve un ton d'antiquité, une sorte de patine qui est vraiment belle. Nous voudrions des pavés dans le style du monument, toute une parure d'autel et même un encensoir de l'époque du XII^e siècle. » — Les pavés, nous les avons promis, ainsi que l'encensoir, pour une époque prochaine; le reste se dessine en ce moment et se prépare pour l'exécution. — M. Godard-Faultrier se dévoue à l'archéologie du moyen âge, et il n'est guère de mois ni même de semaine où les journaux d'Angers ne contiennent quelque rapport, nouvelle ou dissertation de lui, concernant la découverte, l'étude, la réparation, la conservation des monuments. Le 9 de ce mois de décembre, le « Journal de Maine-et-Loire » contenait le procès-verbal de la découverte d'un tombeau présumé de Marie de Bretagne, aïeule du roi René (morte en 1404), trouvé dans la cathédrale d'Angers, et la pose d'une pierre gravée en l'honneur de la maison royale d'Anjou-Sicile. Cette découverte et cette pose furent opérées sous les yeux de M. l'abbé Joubert, custode de la cathédrale d'Angers, de M. Aimé de Soland, auquel les « Annales » doivent de très-intéressantes communications, et de M. Godard-Faultrier. Nous serions trop heureux si chaque ville épiscopale possédait ainsi un groupe d'archéologues se consacrant à l'étude et à la conservation des monuments de l'antiquité chrétienne. Une autre fois, dans un travail sur le mouvement archéologique en France, nous dirons ce que les architectes, les peintres sur verre, les sculpteurs et d'autres artistes ont fait pour l'Anjou. La ville d'Angers est une petite capitale archéologique, et le chef en est Mgr Angebault, son évêque. C'est de l'époque où Mgr Angebault a fait construire une chapelle gothique à sa résidence, que le mouvement archéologique s'est énergiquement prononcé dans tout l'Anjou. — Au moment où l'on imprimait ce qui précède, M. Aimé de Soland nous envoyait d'Angers des détails circonstanciés sur la découverte du tombeau de Marie de Bretagne et la réparation des vieilles parties de l'évêché d'Anjou. En conséquence, nous ajouterons quelques lignes encore à ce qui vient d'être dit. M. A. de Soland a publié un procès-verbal très-précis et très-circonstancié de la découverte du tombeau; il nous a envoyé cette pièce que nous annoncerons prochainement au « Bulletin bibliographique », avec d'autres publications récentes de cet actif et savant archéologue. — A l'égard de la réparation des anciennes portions de l'évêché, M. A. de Soland nous écrit : « On restaure en ce moment, à Angers, un des plus beaux et des plus curieux monuments de l'Anjou : je veux parler de la salle synodale de l'évêché. Déjà, depuis plus d'un an, cette belle salle a été dégagée de l'épaisse couche de chaux qui recouvrait ses murs. Une curieuse piscine a été mise à jour. Maintenant, sur les quatre faces intérieures du monument, on peut admirer la riche ornementation du XII^e siècle. Incessamment les travaux vont reprendre, et bientôt, nous l'espérons, la salle synodale de l'évêché sera rendue à sa forme primitive. Ce travail est confié à M. Joly-Leterme, architecte de la cathédrale. Sous la salle synodale existe une autre salle transformée depuis longtemps en caves et magasins. Mgr l'évêque d'Angers, dans sa sollicitude pour ses diocésains, a pensé qu'une chapelle, destinée à des exercices religieux, serait parfaitement établie dans cet endroit. La pensée à peine conçue, on s'est mis à l'œuvre. Déjà l'on peut voir une grande partie de ce monument, dont la forme et les détails surpassent de beaucoup les beautés architecturales de la salle synodale elle-même. Petites croix, entrelacs, bandelettes, monstres dévorant des colonnes, tout ce que la capricieuse imagination du moyen âge a pu enfanter, se trouve reproduit sur les chapiteaux. Cette salle, voûtée à vives arêtes, est divisée par un magnifique rang de colonnes. Le soin le plus minutieux préside à ce travail, et l'architecte, M. Duvêtre, ne néglige rien pour rétablir dans le style du XII^e siècle cette salle souterraine, qui égale en beauté la célèbre crypte de Bourges. »

MOUVEMENT ARCHÉOLOGIQUE EN ALLEMAGNE. — M. Reichensperger, conseiller à la cour de Cologne, nous écrit qu'on va ériger en Autriche trois chaires d'archéologie, dont l'une est destinée à M. le docteur Melly. M. Melly, auteur du bel ouvrage sur les sceaux, que nous avons annoncé,

vient de publier la description du portail occidental de la cathédrale de Vienne. Ce portail est couvert, comme les nôtres, de sculptures historiques ou de pure ornementation : il date du XII^e ou XIII^e siècle. M. Melly en donne la description dans un bel in-4^o de 93 pages, tout rempli de gravures sur bois exécutées avec une énergie et une fidélité remarquables. Il n'existe pas encore en France un ouvrage de cette valeur sur un portail quelconque de nos églises. Du reste, M. le docteur Melly vient de nous envoyer un article sur le mouvement archéologique en Autriche, que nous donnerons dans la livraison prochaine; nous y reparlerons de ce « Portail de la cathédrale de Vienne ». Il y a quelque temps, déjà, M. Reichensperger nous avait adressé une note sur M. Schmidt, le célèbre architecte de Trèves, dont M. de Roisin nous a parlé dans la livraison dernière des « Annales ». Nous ajouterons à ce qu'a déjà dit M. de Roisin quelques détails semblables ou autres, qui nous sont donnés par M. Reichensperger : « Veuillez mentionner une publication très-importante de M. Ch. W. Schmidt, déjà connu par un grand ouvrage sur les antiquités de Trèves. M. Schmidt a entrepris la publication de tous les dessins originaux et encore existants des cathédrales allemandes. Les portails des cathédrales de Cologne, Ulm, Ratisbonne et Francfort ont déjà paru. Ce sont des fac-similés des dessins primitifs. Les vingt plans originaux de la cathédrale de Strasbourg sont en voie d'exécution. En outre, M. Schmidt va publier des dessins de meubles d'églises, exécutés par lui-même, d'après les meilleurs modèles. Mgr l'évêque de Trèves est le promoteur de cette dernière publication; il s'est porté garant pour un grand nombre d'exemplaires. » — Il serait bien à désirer que l'un de nos prélats français, si distingués à tous égards, si sympathiques aux études sur le moyen âge, suivissent le noble exemple donné par Mgr Arnoldi, évêque de Trèves, et Mgr Malou, évêque de Bruges. — Dans une lettre plus récente, M. Reichensperger nous écrit : « Chez nous, l'intérêt pour l'art chrétien gagne du terrain de plus en plus. La dernière réunion générale des Sociétés catholiques de l'Allemagne, tenue à Linz sur le Danube, en Autriche, a résolu la formation d'une association générale pour l'étude et la restauration de cet art, si négligées jusqu'à présent. On m'a fait l'honneur de me nommer président d'une commission chargée de rédiger un plan d'organisation qui sera discuté et définitivement arrêté au prochain congrès catholique, lequel se réunira à Foulde. Mgr Müller, évêque de Münster, abonné des « Annales », et dont vous connaissez le zèle pour la restauration de l'art catholique, a accepté le protectorat de l'Association. — Je vous prierai de corriger, dans le prochain cahier des « Annales », une faute d'impression. Dans mon dernier article, volume X, page 183, lignes 8 et 10, à partir d'en bas, il faut *Xanten* au lieu de *Hanten*. A ma grande satisfaction, il s'est formé dans ces derniers temps, à Xanten, une association qui se propose la restauration de l'église de cette ville. Cette église, comme je vous l'ai déjà dit, est en style gothique, unique en son genre. C'est le relief le plus pur de notre cathédrale de Cologne. Cependant, tous nos beaux plans, tous nos grands projets sont suspendus maintenant sur la pointe de l'épée. Il paraît heureusement, d'après les dernières nouvelles, que nous échapperons encore une fois à la catastrophe. Que Dieu nous prenne sous sa garde! »

AVIS AUX ABONNÉS DES « ANNALES ARCHÉOLOGIQUES »

Les conditions de l'abonnement annuel restent les mêmes qu'en 1850. Six livraisons par an, une tous les deux mois, au prix de 20 francs pour Paris, 23 francs pour les départements, 25 francs pour l'étranger.— Seront considérés comme se réabonnant pour 1851 les Souscripteurs anciens qui, après la réception de cette dernière livraison de 1850, n'enverront pas un avis contraire.

Les articles promis, et qui n'ont pas été donnés en 1850, seront publiés en 1851 et années suivantes. Nous renvoyons donc à notre dernier avis, volume IX, page 362; mais il nous est venu des renforts qui profiteront à 1851. Ainsi M. de Girardot et M. Le Maître d'Anstaing se joindront à M. Félix de Verneilh, pour l'architecture civile et les travaux d'utilité publique; MM. Hippolyte Durand et Alfred Ramé à M. Lassus, pour les autels majeurs et les autels de chapelles pendant les

xiii^e, xiii^e, xiv^e, xv^e et xvi^e siècles; M. l'abbé Barraud et M. Émile Amé à M. l'abbé Texier, pour les vitraux incolores des xii^e, xiii^e et xiv^e siècles; MM. Alfred Ramé, Eugène Woillez, Emile Amé, Charles Fichot, Charles Givélet, Édouard de Barthelémy, Jabouin aîné, à MM. Charles Bazin et Deschamps de Pas, pour les anciens carrelages en terre cuite historiée et dallages en pierre ciselée; MM. Émile Amé, Alfred de Surigny, Alfred Ramé, Émile Bœsvilvald, à M. Alfred Darcel, pour les grilles à jour et les portes et pentures en fer; MM. Gueyton, Bandeville et de Girardot, à MM. Félix Clément, l'abbé Jouve, de Coussemaker, de la Fons, pour la musique, la liturgie, le drame.

L'histoire de l'orfèvrerie du moyen âge sera continuée par M. l'abbé Texier, M. Lassus, M. de Girardot, M. Charles de Linas, M. Alfred Darcel. La monographie de l'orgue sera donnée par M. de Coussemaker; celle des labyrinthes par M. Th. Bonnin. M. l'abbé Texier commencera la longue et brillante histoire de la statuaire chrétienne à toutes les époques du moyen âge. Le directeur des « Annales » donnera en description et en gravure l'histoire de la chute d'Adam et d'Ève, et la série des travaux de l'homme pendant les douze mois de l'année. M. de Guilhermy continue à nous promettre la statistique monumentale de l'ancien diocèse de Paris. D'anciennes églises ogivales et cintrées seront données comme modèles, avec devis, par plusieurs architectes; des églises nouvelles, en style roman et gothique, avec devis, seront décrites par M. l'abbé Texier.

Comme par le passé, nous aurons donc à nous occuper d'architecture, de sculpture, de peinture murale et sur verre, de céramique, d'iconographie, d'orfèvrerie, de serrurerie, de menuiserie, d'ameublement religieux, de vêtements sacerdotaux et de tissus, de musique, de poésie, de liturgie, de drame religieux et civil. Les objets utiles, ceux qui pourront se reproduire de nos jours, attireront de préférence notre attention, le crayon de nos dessinateurs et le burin de nos graveurs. Grâce à MM. Alfred Darcel, Alfred Ramé et Emile Amé, nous pouvons promettre de donner la décoration entière et l'ameublement complet d'une église aux xii^e, xiii^e et xiv^e siècles. MM. Léon Gaucherel, Auguste et Eugène Guillaumot, Eugène Ollivier, Varin, Oury, Huguenet, Martel, Penelle, Tou-douze, Quichon, Pisan nous fourniront les gravures sur métal et sur bois. Nous donnerons au moins quatre chromolithographies; elles seront exécutées par M. Hangard. Il nous en reste encore deux, pour 1851, de l'infortuné et regrettable Hauger. Le volume des « Annales » de 1850 est le plus beau que nous ayons encore publié; celui de 1851 ne lui sera certainement pas inférieur.

Le mouvement archéologique dans les principales villes et provinces de France sera mis successivement sous les yeux de nos lecteurs par MM. Pelfresne, architecte à Caen, de Castelnau d'Essenault, le chanoine Auber, les abbés Laran, Xavier Barbier, Gatin, Sagette, Texier, Pinatel (de Marseille), Barrère (d'Agen), etc., et résumé par le directeur des « Annales ». Le mouvement archéologique en Angleterre, en Belgique, en Prusse, en Autriche sera suivi par MM. Beresford Hope, Le Maistre d'Anstaing, de Roisin, Reichensperger, Schnaase, docteur Melly. — Des voyages archéologiques en Italie, en Espagne et en France seront racontés par MM. de Guilhermy, de Castelnau-d'Essenault et le directeur des « Annales ». — Les nouvelles et mélanges seront fournis par nos collaborateurs ordinaires, auxquels veut bien s'adjoindre, pour des dessins et des textes courts, M. Victor Petit. Les actes de vandalisme, pour être plus rares, n'en seront pas moins signalés.

En 1850, nous avons analysé près de deux cents ouvrages différents; nous possédons déjà un catalogue de 300 livres nouveaux et brochures récentes, ce qui nous fait terriblement craindre d'être obligés de porter à 500 ce que la librairie archéologique pourra produire en 1851. Comme l'analyse d'un nombre si considérable d'ouvrages divers serait impossible, il faudra, la plupart du temps, nous contenter d'en indiquer le titre et le format. Nous ne pouvons guère en donner davantage; mais, du moins, nous promettons formellement de ne pas laisser sans le cataloguer aucun des ouvrages, même des plus minces, qui nous sera remis à notre bureau et placé en dépôt à la librairie archéologique de la rue Hautefeuille, 13. C'est la première fois qu'on aura ouvert un répertoire aussi complet de l'une des sections de la grande librairie française.

Didron aîné,

Directeur des « Annales Archéologiques ».

BIBLIOGRAPHIE ARCHÉOLOGIQUE.

THE ART-JOURNAL, par livraisons mensuelles de 32 pages grand in-4° à trois colonnes, avec 3 belles gravures sur acier et 50 gravures sur bois dans le texte. Cette magnifique revue est l'*Artiste* anglais, mais l'*Artiste* comme les Anglais savent faire les livres et les publications périodiques, c'est-à-dire un chef-d'œuvre de typographie et surtout de gravure. L'exposition universelle de 1851 engage les éditeurs à donner un bien plus grand développement encore à chaque cahier, afin de pouvoir reproduire les plus belles œuvres qui seront exposées dans Hyde Park. Toute livraison va donc être de 52 pages au lieu de 32, et elle contiendra de 250 à 300 gravures au lieu de 50; et cependant, comme la livraison actuelle, elle ne coûtera que 3 francs. Il n'y a que l'Angleterre pour produire de si beaux livres à si bon marché. Les livraisons de septembre, octobre et novembre 1850, que nous avons sous les yeux, contiennent en grandes gravures sur métal : Venise vue de la douane, un paysage anglais, l'intérieur d'une cabane, les ruines de la villa d'Adrien, le buste de Jenny Lind, la représentation de trois statues en style antique, et d'une Madeleine pénitente; en gravures sur bois : 139 représentations d'objets divers fabriqués en France et ayant fait partie de la dernière exposition de notre industrie aux Champs-Élysées, orfèvrerie, fonderie, céramique, tissus de soie damassée, ébénisterie, articles de Paris; 45 gravures de portraits, de monuments et de vues pittoresques; enfin 48 gravures représentant les objets classés par ordre alphabétique dans un Dictionnaire des termes d'art que cette « Revue » publie dans ses diverses livraisons. Quant au texte, sur 3 colonnes et compacte, il comprend, en histoire et description, tout ce qui intéresse l'art européen, surtout anglais et français, l'archéologie même y occupe une place devenue importante par la collaboration de notre ami M. Thomas Wright, correspondant anglais du Comité des arts et monuments, et par celle de l'habile dessinateur M. Fairholt. Un dépôt de cette publication magnifique est fait en France, à la librairie archéologique de Victor Didron, rue Hautefeuille, 13; on y trouvera tous les numéros au prix de Londres. Quiconque doit exposer à Londres en 1851 peut, dès aujourd'hui, adresser à notre librairie archéologique les dessins des objets qu'il veut exposer. Ces dessins seront expédiés à Londres par nos soins et gravés sans aucuns frais pour les exposants. Ils seront publiés dans l'*Art-Journal* avec une notice contenant toutes les informations qu'on voudra donner et qui contiendront, outre la description des objets dessinés, le prix de ces objets, le système de fabrication, l'adresse du fabricant, etc. On voit que nos voisins mettent généreusement à notre disposition une publicité considérable, car l'*Art-Journal* se tire déjà, en ce moment même, à dix-huit mille exemplaires. Nous prions donc nos amis et nos abonnés architectes, sculpteurs, peintres, menuisiers, serruriers, orfèvres, céramistes, plombiers, peintres sur verre, etc., de nous envoyer au plus tôt le dessin des objets qu'ils ont l'intention d'exposer à Londres. Ces dessins, nous le répétons, seront expédiés immédiatement à Londres et mis entre les mains des graveurs anglais, pour paraître successivement dans l'*Art-Journal*. —

Chaque livraison. 3 fr.

L'Érudition, bibliothèque universelle, contenant : histoire de tous les pays, histoire littéraire, chroniques, biographies, légendes, astronomie et navigation, voyages, architecture, sculpture, peinture, musique, archéologie, iconographie, poésies de tous les temps, sciences, arts et métiers, modes et costumes, mœurs, usages et coutumes, etc. Revue mensuelle, rédigée par une société de savants français et étrangers, sous la direction de M. CHARLES BARTHÉLEMY (de Paris), correspondant du Comité historique des arts et monuments. Nous portons un intérêt tout particulier à cette nouvelle « Revue », qui est appelée à rendre de grands services à l'histoire et à l'archéologie du moyen âge. M. Charles Barthélemy, traducteur de la « Vie de saint Éloi » et du « Rational » de Guillaume Durand, est connu de nos abonnés, qui ont pu lire une lettre de lui dans la livraison précédente des « Annales ». Comme on l'a vu, en archéologie et en appréciation historique, les doctrines de M. Barthélemy sont exactement les nôtres. Pour épargner tout à la fois notre temps et notre argent, M. Barthélemy dépouille et analyse tous les ouvrages anciens et modernes publiés sur les innombrables sujets où s'exerce et s'est exercé l'esprit humain. Ces analyses, il les dépose, avec des notes et des observations qui lui sont personnelles, dans cette « Revue » périodique, dont chaque livraison mensuelle a trois feuilles in-8° à deux colonnes, et qui comprend à la fin de l'année la valeur de quatre volumes in-8° de 500 pages chacun. Par le sommaire de la première livraison qui vient de paraître, on aura l'idée de la quantité et de la variété de matières que contiendra un volume. Cette livraison renferme : Études sur l'histoire de France et sur l'histoire d'Angleterre, Histoire de Henri VIII et du schisme d'Angleterre, Histoire de madame de Maintenon et des principaux événements du règne de Louis XIV, Anecdotes de l'histoire de France, l'Esclavage aux États-Unis, l'Irlande politique et religieuse, Platon devant Aristophane et Aristote, Mahomet, Invasion des Sarrasins en France, le calife Omar et le citoyen Garat, Origine de l'Opéra en France et en Italie, Archéologie chrétienne, Vandalisme et catholicisme dans l'art, Voyageurs anciens et modernes, Pensées et Maximes diverses. — Une livraison, comme on le voit, équivaut à plusieurs ouvrages ; douze livraisons, ou un volume, composeront une portion d'encyclopédie, qui se continuera ainsi, d'année en année, pour former assez promptement une encyclopédie complète. Voilà le plan que s'est tracé M. Barthélemy, et nous savons qu'on est parfaitement en état de le réaliser. Déjà, sur la foi de deux pages seulement de prospectus, 1,500 abonnés sont venus prouver à M. Barthélemy toute la confiance qu'on avait en lui ; en conséquence, nous croyons que l'Érudition est appelée à fournir une heureuse et brillante carrière. Nous allons donc avoir ainsi, dans le courant d'un mois, le résumé intelligent de tous les ouvrages anciens comme de ceux qui paraissent tous les jours. Cette analyse des sciences humaines, faite par un savant des plus laborieux et un habile écrivain, nous arrivera tous les mois, à peu de frais, pour nous rappeler ce que nous savons, pour nous apprendre ce que nous ignorons. — Chaque numéro qui se compose, comme nous l'avons dit, de 48 pages à deux colonnes, paraît à la fin de chaque mois. La première livraison, datée de fin novembre, est en distribution. L'abonnement annuel, formé de douze livraisons, est de 8 fr.

ENCYCLOPÉDIE D'ARCHITECTURE, journal mensuel, publié par M. Victor Calliat, architecte. Les deux premières livraisons sont en distribution. Chaque livraison se compose de dix planches gravées, du format in-4°. Par an, 12 livraisons renfermant 120 gravures. Aucun texte ne sera joint à la publication, ou du moins on n'aura qu'un texte explicatif fort concis. Cette Encyclopédie a pour but de donner tous les types d'architecture qui ont été employés dans tous les temps et chez tous les peuples jusqu'à nos jours. On y reproduira également les travaux de construction et de décoration qui s'exécuteront pendant le cours de cette publication. C'est tout à la fois l'archéologie pour le passé, et l'art pour le temps présent. En créant ce journal, qui deviendra avec le temps une véritable encyclopédie de l'art de l'architecture, on a voulu atteindre un double but : d'abord donner à l'élève comme à l'artiste, en général, de bons modèles, bien choisis, bien exé-

cutés et fidèlement rendus; ensuite mettre ces mêmes modèles à la portée de tous par l'extrême modicité du prix. M. Calliat, architecte, qui a pris la direction de ce journal, a fait ses preuves par d'importantes publications; il sera donc, pour les souscripteurs, la meilleure garantie, tant pour le choix que pour la bonne exécution des monuments qui seront représentés dans cette publication. Notre-Dame et la Sainte-Chapelle, dessinées sur les relevés et sous la direction de MM. Lassus et Viollet-le-Duc, ainsi que le Louvre sous celle de M. Duban, commenceront à être publiées sous peu. Nous ne dissimulerons pas la vive satisfaction que nous cause la publication des ouvrages de ce genre: c'est une preuve que nous revenons au calme et qu'on reprend, avec les études sérieuses, le goût et la pratique de l'architecture, cet art qui comprend tous les autres. Nous avons l'intention d'annoncer chacune des livraisons de la nouvelle « Encyclopédie », à mesure de leur publication. Les deux premières livraisons (novembre et décembre 1850) contiennent vingt planches où la renaissance occupe beaucoup trop de place; mais le gothique de Notre-Dame et de la Sainte-Chapelle de Paris va venir; ainsi nous pouvons prendre patience. En attendant, les gravures parues donnent des portails de maisons, des portes en bois, des charpentes, un plancher, un carrelage du XIII^e siècle, une peinture en fer du XV^e, un marteau de porte, des détails du Pont-Neuf, le bénitier gothique de Saint-Merry de Paris. — On souscrit pour un an, 25 fr.; pour six mois. . . . 13 fr.

DICIONNAIRE GÉNÉRAL ET RAISONNÉ D'ARCHITECTURE de tous les peuples et de tous les âges, par C.-L. FLÉCHET, architecte. Par livraisons de 4 feuille grand in-4^o, avec dessins dans le texte et 5 planches lithographiées hors du texte. Les 1^{re} et 5^{re} livraisons sont en distribution. Elles contiennent l'architecture égyptienne et le commencement de l'architecture grecque avec la sculpture ou l'icônographie qui se rattache intimement aux monuments de l'Égypte. M. C. Fléchet poursuit avec une grande ardeur cette importante et difficile publication. Du reste, un légitime succès récompense le courage de l'auteur qui, de livraison en livraison, améliore notablement son œuvre où entreront 6,500 dessins et 2,000 pages de texte. — Chaque livraison 1 fr. 50.

PORTAIL DE L'ÉGLISE ABBATIALE DE SAINTE-MADELAINE DE VEZELAY. Lithographie, par M. VICTOR PETIT. Déjà M. Victor Petit avait dessiné ce portail avant les travaux considérables qu'on y a faits. La lithographie nouvelle représente le monument tel qu'il est aujourd'hui, avec toutes les sculptures, plus ou moins mutilées, retrouvées et dégagées au tympan de la porte centrale. Comme tous les dessins de M. Victor Petit, celui-ci reproduit les moindres détails du vaste monument. Le daguerréotype ne préciserait guère davantage, car aux moulures des bases on reconnaît l'âge des colonnes et même des colonnettes du XII^e et du XIII^e siècle. L'appareil même est indiqué aux parties essentielles. C'est l'exactitude poussée à l'absolu, et cependant c'est à l'avantage plutôt qu'au détriment de l'effet. Pour nous, M. Victor Petit est le lithographe par excellence: archéologue, il dessine un monument comme le ferait un architecte; artiste, il le met en relief et l'éclaire comme ferait un paysagiste. Cette planche se vend à part, et nous espérons qu'avec les deux lithographies de Notre-Dame de Châlons-sur-Marne et la gravure du portail de la cathédrale de Sens, déjà annoncées dans les « Annales », elle deviendra la tête d'une nombreuse série que nous engageons M. V. Petit à poursuivre activement. — Le portail de Sainte-Madelaïne de Vezelay, petit in-folio, sur chine. 1 fr. 25.

LE MOYEN AGE ET LA RENAISSANCE EN EUROPE. Histoire et description des mœurs et usages, du commerce et de l'industrie, des sciences, des littératures et des beaux-arts en Europe. Texte entièrement inédit par les principaux historiens et archéologues, sous la direction de M. PAUL LACROIX; gravures et lithographies par les principaux artistes, sous la direction de M. FERDINAND SERÉ. Ce bel ouvrage, que nous avons annoncé déjà plusieurs fois, se continue avec le même luxe; la 175^e livraison est en distribution. L'ouvrage en aura 250. Les mémoires déjà publiés sont: Tribunaux secrets, Pénalités et Prison, Cérémonial et Étiquette, Poésie, Éloquence, Langues et Patois, Peinture sur bois

et sur cuivre, Peinture sur toile, Peinture murale, Commerce, Sciences occultes, Sciences philosophiques, Races maudites, Bohémiens et Mendians, Juifs, Nourriture et Cuisine, Chasse, Vie privée dans les châteaux, les villes et les campagnes, Architecture militaire, Chevalerie, Armurerie, Chimie et Alchimie, Chirurgie et Pharmacie, Marine et art nautique, Proverbes, Chants populaires, Romans, Manuscrits, Peinture des manuscrits, Parchemin et Papier, Cartes à jouer. Horlogerie, Tapisseries, Cérémonies religieuses, Fêtes de l'Ane et des Fous, Croyances et Superstitions populaires, Privilèges des villes, Droits féodaux, Condition des personnes et des terres, Corporations des métiers, Universités et Collèges. — Cette variété de sujets est immense, comme on le voit, et chaque sujet est ordinairement traité par des savants spéciaux, qui sont presque tous des hommes de grande distinction. Quant aux gravures sur bois et aux chromolithographies, le nombre en est déjà fort considérable et d'un immense intérêt. Nous reprocherons seulement aux éditeurs, comme nous l'avons déjà fait plusieurs fois, de sacrifier un peu trop le vrai et beau moyen âge à la renaissance et au xv^e siècle. Déjà ce reproche a été apprécié, et les xi^e et xiii^e siècles ont fourni de belles et importantes gravures à cette publication. Il faut marcher plus résolument encore dans cette bonne voie ; il faut remplacer le pittoresque par le véritablement beau. — Chaque livraison, composée d'une feuille de texte et de deux grandes planches, avec gravures sur bois dans le texte, est de 1 fr. 50 c.

L'ART EN PROVINCE, littérature, histoire, voyages, archéologie. Par livraisons mensuelles grand in-4°. Chaque cahier se compose de cinq feuilles de texte à deux colonnes, de deux planches gravées ou lithographiées et de deux gravures sur bois dans le texte. *L'Art en province* est à peu près, pour les départements, ce que sont les *Annales Archéologiques* pour Paris. Cependant la pure littérature, la poésie et les voyages pittoresques y occupent une place que nous ne pouvons donner à ces sections de l'art contemporain. En ouvrant l'année 1850, M. le comte Eugène de Montlaur, qui est un poète et un voyageur, avait voulu, en sa qualité de directeur de *L'Art en province*, faire la part moins belle à l'archéologie, et la place plus grande à la littérature et au pittoresque ; mais l'intérêt de la publication a forcé la main, fort heureusement, à M. de Montlaur. L'archéologie, qui est plus puissante aujourd'hui que l'art moderne ou que l'art proprement dit, a donc repris le rang qu'on lui disputait. L'année 1850 ouvre une nouvelle série ; elle se compose de deux volumes parfaitement distincts des précédents, mais qui sont toutefois les X^e et XI^e de la collection entière. Ces deux volumes renferment des notices savantes et intéressantes de MM. de Girardot, Dubroc de Seganges, Fanjoux, Dauvergne, Hippolyte Durand, Massiou, l'abbé Cochet, Victor Petit, Bourquelot, Joseph Bard, Chennevières-Pointel, Alfred Meilheurat, Auguste Borgot, Mallay, Jollivet, Georges de Soultrait, l'abbé Jouve, Louis Tremblay, le baron Ernouf, Eugène de Montlaur, A. de Gondrecourt, Paul Juillerat. Les gravures et lithographies, exécutées en général avec un grand soin, représentent souvent des monuments du moyen âge, religieux, militaires et civils, des églises, des châteaux, des maisons, des sculptures anciennes. Un bulletin bibliographique, très-complet et rédigé par M. de Girardot, tient les abonnés au courant des principales publications qui se font en province. Sauf un parfum trop prononcé de pittoresque, sauf un vernis trop luisant d'amateur, *L'Art en province* est une sérieuse publication. A notre avis, et peut-être parce que l'archéologie y est solidement représentée, *L'Art en province* vaut beaucoup mieux que *L'Artiste de Paris*. Nous espérons que M. le comte de Montlaur poussera dans les études sérieuses et dans l'histoire du moyen âge les livraisons de 1851 plus avant encore que celles de 1850. — On souscrit à la librairie archéologique de Victor Didron, 13, rue Hautefeuille. L'abonnement se fait pour un an et court de janvier à décembre. Chaque année, composée de 12 livraisons formant deux beaux volumes, est de 20 francs pour Paris ; pour les départements et franc de port 23 fr.

VOYAGE PITTORESQUE ET ARCHÉOLOGIQUE EN RUSSIE, exécuté en 1839 sous la direction de

M. ANATOLE DE DÉMIDOFF, dessins faits d'après nature et lithographiés par ANDRÉ DURAND, correspondant du Comité historique des arts et monuments. In-folio de cent planches tirées à deux teintes. Ce grand ouvrage, dont l'exécution a demandé quatre années consécutives, est enfin terminé. Les cent planches dont il se compose représentent les principaux monuments religieux, militaires et civils de Saint-Petersbourg, Novgorod, Moscou, Vladimir, Nijni-Novgorod, Kasan, Tver, Kostroma, Jaroslaw; des bourgs et villages situés sur la route de ces villes, et enfin du Hâvre, de Hambourg, Lubeck, Elsenaur et Kronstadt, pour aller de France en Russie ou pour revenir de Russie en France. M. André Durand est un artiste beaucoup plus qu'un archéologue; cependant, ami des monuments anciens et correspondant du Comité historique des arts et monuments, il a dû faire une belle part à l'archéologie et montrer dans un édifice, église, forteresse, hôtel ou maison, les caractères archéologiques à côté de l'effet pittoresque. C'est donc un voyage que nous revendiquons en partie et pour lequel nous adresserons à M. Anatole de Démidoff de vives et sincères félicitations. Grâce à M. Démidoff, nous connaissons enfin la Russie, que l'art byzantin a adoptée comme une seconde patrie et comme une patrie encore vivante. Dans ces cathédrales russes, dans ces monastères, cloîtres, réfectoires, églises de villages et chapelles, nos architectes et nos peintres archéologues peuvent trouver plus d'un utile renseignement; les historiens de l'art et les archéologues proprement dits y puiseront des données qui n'existent encore, tant les ouvrages sur l'art russe sont rares, que dans cette publication. — Les 400 planches. 492 fr.

ANTIQUITÉS DE MOSCOU, ouvrage contenant l'histoire monumentale de Moscou, accompagnée des plans et vues de l'antique capitale, par IVAN SNEGHIREF, membre de la Société impériale de l'histoire et des antiquités russes. 4 vol. in-4°, orné de 3 plans de Moscou, de 23 planches coloriées et de 48 planches gravées et lithographiées. Dédié à S. M. l'empereur de Russie, Nicolas 1^{er}. Nous reproduisons avec son titre exact cet ouvrage, que nous avons déjà annoncé dans la livraison précédente, et nous insistons sur l'importance et l'utilité de cette publication. 450 fr.

ALBUM DU DÉPARTEMENT DE L'AUBE, dessiné d'après nature et lithographié par CHARLES FICHOT, correspondant du Comité historique des arts et monuments. Par livraisons petit in-folio de deux planches et d'une feuille de texte. Douze livraisons sont en vente. Elles comprennent la cathédrale de Troyes, les églises Saint-Nizier, Saint-Urbain, Saint-Remi; les églises de Pont-Sainte-Marie, Rumilly-les-Vaudes, Bar-sur-Seine, Arcis-sur-Aube, Lhuitre, Pont-sur-Seine (peinte par Lesueur), Villenauxe, Ricy-Haute-Rive, Ricy-Bas, Nogent-sur-Seine; les châteaux ou manoirs de Rumilly-les-Vaudes, de Dampierre, de Villemereuil; puis à Troyes, les hôtels de Chapelaines, la place de la préfecture et la halle, l'hôpital de la Trinité, les maisons de bois. — On voit combien cet « Album » est riche et varié. Un texte historique et descriptif, rédigé avec science et sobriété par M. A. Aulavre, accompagne ces planches. Nous comptons les lithographies parmi les plus belles et les plus précieuses qui aient jamais été faites sur les monuments du moyen âge. L'Album de M. Fichot obtient un très-grand succès, non-seulement dans le département de l'Aube comme nous le savons, mais encore à Paris et à l'étranger; nous sommes heureux de ce succès qui récompense un artiste d'un très-grand mérite et qui propage la connaissance de monuments extrêmement remarquables du moyen âge et même de la renaissance. Après l'architecture, M. Fichot, nous l'espérons, dessinera la sculpture, les vitraux, les objets d'orfèvrerie et de menuiserie, si nombreux et si précieux, qui enrichissent presque toutes les églises du département de l'Aube. — Chaque livraison de deux lithographies à deux teintes et d'une feuille de texte in-folio. . . 4 fr.

LES ÉGLISES DE L'ARRONDISSEMENT DE DIEPPE, par M. l'abbé COCHET, correspondant du Comité historique des arts et monuments. Deux volumes in-8° de 289 et 513 pages, avec gravures sur bois et lithographies représentant les plus monumentales d'entre ces églises, parmi lesquelles il faut

noter celles de Dieppe, du Tréport, du Bourg-Dun, d'Auffrai et d'Envermen. Un des grands attraits de ce travail, c'est de pouvoir y récolter une foule d'inscriptions monumentales qui relatent l'époque de la construction d'une partie ou de la totalité de ces églises. Nous transcrivons comme parfaitement exact le jugement porté par les éditeurs sur M. l'abbé Cochet : « En véritable ecclésiologue, l'auteur commence par donner l'âge et le style de l'édifice ; puis il indique l'architecte qui l'a tracé, le maçon qui l'a construit, le sculpteur qui l'a orné, le verrier qui a décoré les fenêtres et le peintre qui a tapissé les murs. » On pourrait ajouter le menuisier qui a fait les stalles, la chaire et l'orgue ; le serrurier qui a forgé les grilles, etc. Le tout en style parfaitement clair et parfaitement français. — Les 2 volumes. 15 fr.

LES ÉGLISES DE L'ARRONDISSEMENT DU HAVRE, par M. l'abbé COCHET, correspondant du Comité historique des arts et monuments. Deux volumes in-4° de LVIII, 279 et 376 pages, avec des lithographies représentant les plus importantes églises de l'arrondissement. On sait notre goût pour les statistiques monumentales, car il est rare qu'une église, même de village ou de hameau, ne renferme quelques objets d'architecture, de sculpture, de peinture, d'ameublement dignes d'intérêt, quand tout n'y est pas remarquable. C'est dans ces petites églises qu'on rencontre cent objets divers : bénitiers, fonts baptismaux, chaires, stalles, vases sacrés, statues de patrons, cloches, fragments de vitraux, dalles tumulaires, grilles, qu'on chercherait souvent en vain dans les cathédrales. Les églises de nos campagnes recèlent de petits trésors d'archéologie, quand elles ne sont pas un gros trésor entier. En conséquence, nous féliciterons sincèrement M. l'abbé Cochet d'avoir exploré de fond en comble un arrondissement complet, qui renferme dans son sein des églises comme celles de Gravelle, de Montivilliers, d'Étretat, Fécamp, Lillebonne, Norville, lesquelles datent de l'époque romane et du gothique fleuri. M. Cochet possède un mérite qui, malheureusement, n'est pas échu à tous les archéologues, celui d'être intéressant tout en restant exact ; sa science est agréable et se fait lire avec un véritable plaisir. Du reste, M. Cochet décrit et raconte tous les objets et tous les faits importants ; il n'omet ni dates, ni inscriptions, ni détails d'architecture. — Les deux volumes. 15 fr.

ANTIQUITÉS ANGLO-NORMANDES DE DUCAREL, traduites de l'anglais par LÉCHAUDÉ D'ANISY. Un fort volume in-4° et in-8° de XXX et 404 pages, suivi d'une dissertation de 92 pages sur l'Origine de la Tapisserie de Bayeux, par H.-F. Delauney. De très-nombreuses lithographies de tout genre, représentant des monuments d'architecture, de sculpture, de peinture et tout le développement de la fameuse tapisserie de Bayeux, remplissent ce livre. Cet ouvrage, qui date déjà de 1823, a été le signal, on peut le dire, des études archéologiques en France. Les lithographies sont loin d'être irréprochables, car elles remontent, pour ainsi dire, à l'origine de cet art ; mais du moins elles se distinguent par une précision archéologique à laquelle on n'obéissait pas encore à cette époque — L'édition in-4°, papier de Hollande, lithographies sur chine, riche reliure, 60 fr. L'édition in-8°, même texte, même nombre de planches. 15 fr.

NOTICE HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE SUR LA COMMUNE ET PAROISSE DE CHATILLON-SOUS-BAGNEUX, près de Paris, par M. TROCHE, auteur d'une monographie de l'église Saint-Germain-l'Auxerrois. In-8° de 39 pages. Dans cette notice savante, qui prend Châtillon au XI^e siècle et le conduit jusqu'à nos jours, M. Troche a réuni tous les faits de l'histoire civile et religieuse accomplis dans la paroisse, dans la commune et dans le territoire de ce petit bourg. C'est une des bonnes pages de la statistique monumentale et de l'histoire des communes de France que divers historiens rédigent depuis quelques années. 1 fr. 75.

DECLAIR, par M. LÉON DE DURANVILLE, In-8° de 12 pages. Jolie notice sur un bourg qui mérite d'être connu des historiens et des archéologues. M. de Duranville y constate l'existence d'une

abbaye bénédictine, antérieure à l'épiscopat de saint Ouen et ruinée pendant les invasions des Normands. Saint Ouen donna à cette abbaye de Duclair une partie de forêt que revendiquaient les grandes abbayes de Jumièges et de Fontenelle. Un baron de Duclair, seigneur de Mygnières, fit prouesse à la bataille d' Hastings, et les vieilles parties romanes de l'église actuelle de Duclair sont peut-être contemporaines de ce vaillant compagnon de Guillaume le Conquérant. Ce que nous aimons en M. de Duranville, c'est qu'il fouille dans l'histoire comme dans un sol antique, et qu'il y déterre des faits que personne avant lui n'avait soupçonnés; c'est enfin qu'il raconte et décrit ses découvertes avec un style que les archéologues n'ont que trop rarement à leur service. . . . 1 fr.

DICIONNAIRE D'ICONOGRAPHIE. Figures, légendes et actes des saints tant de l'ancienne que de la nouvelle loi, et répertoire alphabétique des attributs qui sont donnés le plus ordinairement aux saints par les artistes, peintres, sculpteurs, graveurs, etc., du moyen âge et des temps postérieurs, avec l'indication des ouvrages et collections où sont conservées et publiées les représentations de ces divers attributs, par M. GUÉNEBAULT, auteur du « Dictionnaire iconographique des monuments de l'antiquité chrétienne et du moyen âge ». Un volume grand in-8° de 616 pages à deux colonnes. Cet ouvrage est le complément de celui que M. Guénebault a déjà publié en deux volumes in-8° et que, par erreur, nous avons annoncé sur notre catalogue au prix de 40 fr., tandis qu'il est de 20 fr. Ce volume nouveau est, comme les précédents, une mine incroyable de faits. On peut dire que M. Guénebault a déponillé tous les livres à gravures, et qu'il a enregistré et décrit les saints qui s'y trouvent. Il en donne le signalement pour que les archéologues puissent les reconnaître facilement et que les artistes puissent les reproduire avec exactitude. Malheureusement M. Guénebault connaît mieux les livres que les édifices, mieux les images gravées que les sculptures et peintures monumentales. Or, comme la plupart des livres ne représentent, du moins jusqu'à présent, que les saints tels qu'on les a faits depuis la fin du moyen âge, depuis trois ou quatre siècles seulement, il s'ensuit que M. Guénebault ne peut guère servir qu'aux artistes qui voudraient exécuter des saints dans le style moderne et dans celui de la renaissance. C'est ailleurs, c'est aux portails de nos cathédrales, c'est sur les vitraux, c'est dans les manuscrits à miniatures qu'il faut aller chercher les grandes et sérieuses figures du moyen âge. M. Guénebault a donné une liste assez complète des saints de l'église latine; mais les saints grecs et de l'Orient ne se trouvent pas, dans son livre, à la moitié de leur nombre réel. Une omission, plus fâcheuse encore, est celle des personnages symboliques et des tableaux allégoriques ou poétiques extrêmement nombreux, qui constituent le cycle de l'iconographie chrétienne. Il en est des saints comme de l'architecture; chaque siècle leur a donné une physionomie particulière et quelquefois des attributs différents. Cette histoire des personnages sanctifiés n'est pas faite par M. Guénebault. A saint André, par exemple, il n'est pas dit quelle forme avait la croix donnée comme attribut à cet apôtre depuis les premiers siècles jusqu'au xiv^e, et depuis cette dernière époque jusqu'à la nôtre. On le voit, nous n'acceptons cet ouvrage que sous bien des réserves; mais cependant, il n'y avait peut-être pas en France un savant, un homme studieux capable de faire un livre aussi instructif sur l'iconographie chrétienne, aussi nourri de faits recueillis, avec beaucoup de patience et trop d'abnégation d'esprit, dans des ouvrages qui sont pour la plupart fort volumineux et fort difficiles à trouver. M. Guénebault nous parlera nos critiques; nous n'en faisons jamais quand les ouvrages n'en valent pas la peine, et il vaudra bien n'y voir que le grand intérêt que nous portons à une publication de ce genre. — Le prix de cet important et gros ouvrage n'est que de 7 fr.

HISTOIRE DE LA GASCogne, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, par M. l'abbé MONLEZEX, chanoine d'Auch. Quatre volumes in-8° de 450 à 500 pages chacun et un supplément au sixième volume qui a 674 pages. C'est ce supplément, non annoncé encore, qui nous fait revenir aujourd'hui sur ce grand ouvrage. Cette fin se compose d'un épilogue, qui commence à la mort de Henri IV et finit au passage des ducs de Bourgogne et de Berry accompagnant leur jeune frère,

Philippe V, jusqu'aux frontières d'Espagne. Puis viennent des notices sur les archevêques d'Auch et sur leurs suffragants les évêques d'Aire, de Dax, de Bayonne, de Lescar, d'Oleron, de Tarbes, de Bazas, de Couserans, de Comminges, de Lectoure, de Condom, de Lombez. Puis des notices sur les hommes célèbres nés en Gascogne, sur les pèlerinages célèbres, sur la démolition des temples protestants, sur les coutumes d'Ordan, sur l'armorial de la Gascogne, sur le blason des archevêques et évêques de la province. Ainsi se termine ce grand ouvrage, digne de prendre une place distinguée dans toutes les bibliothèques sérieuses. Les 6 volumes avec le supplément. . . . 42 fr.

DÉCAMÉRON NUMISMATIQUE, par M. CONBROUSE. Grand in-4° de 232 pages sur papier vélin collé. M. Conbrouse est l'un des plus savants en numismatique française et le plus spirituel numismate en général que nous possédions. Ce n'est pas la science, mais un peu l'esprit qui manque en général aux numismates; c'est donc un extrême plaisir que d'en rencontrer un qui est vif, mordant, amusant, et qui pourrait en remontrer à des feuilletonistes. Nous ne savons pas si M. Conbrouse ira ainsi à l'Institut, mais il entre au moins dans toutes les bibliothèques. Ses *Dix Jours* de numismatique sont pleinement employés par les inventaires des grandes collections; par l'index du recueil des monétaires des rois mérovingiens; par la liste des légendes monétaires des époques celtique, gallo-romaine, mérovingienne, carlovingienne, capétienne, des monnaies tournois, des séries modernes, des monnaies historiques, obsidionales et coloniales. C'est un guide sûr et parfaitement renseigné. L'ouvrage se divise en trois parties. Dans la première, index ou explication des planches publiées par M. Conbrouse sur les monnaies de France. Dans la seconde, inventaires de collections particulières dont plusieurs sont déjà vendues ou dispersées. Dans la troisième, monographie numismatique et historique de la maison de Bourbon, depuis Henri IV jusqu'à Louis-Philippe inclusivement. Cet ouvrage, nous le regrettons à cause de la science qu'il contient, n'a été tiré qu'à cent neuf exemplaires; c'est être, en vérité, par trop bibliophile. . . . 35 fr.

RECHERCHES SUR LES COQS DES ÉGLISES, par M. l'abbé BARRAUD, correspondant du Comité historique des arts et monuments. In-8° de 16 pages. M. Barraud continue, chapitre à chapitre, pour ainsi dire, l'archéologie religieuse du moyen âge : après les calices, les patènes, les cloches, les vitraux, voici les coqs des églises. Ce joyeux et symbolique appendice de nos églises, M. Barraud en trouve l'origine jusque dans l'antiquité, au moins comme indicateur du vent. Puis il en poursuit l'histoire à travers le moyen âge à l'aide des textes et des monuments figurés. Ce curieux mais trop court mémoire sur le coq archéologique comprend l'ancienneté du coq sur les églises, le symbolisme du coq, la forme, la matière dont on a composé ce coq, la place qu'on lui a donnée sur les édifices religieux. C'est de la bonne science, sûre d'elle-même, mais trop peu parleuse. 1 fr.

THE CHURCH OF OUR FATHERS, by DANIEL ROCK, canon the english chapter. Deux volumes in-8° de 500 pages chacun, avec plusieurs gravures sur métal et sur bois. Le prix de ce livre ayant été, par erreur, porté dans une livraison précédente à 40 francs au lieu de 45, nous en prenons occasion pour annoncer de nouveau cet ouvrage qui est devenu, pour ainsi dire, une publication de circonstance. Au moment où l'Angleterre se débat entre l'Église établie ou protestante et l'Église catholique ou de ses pères, il est bon de voir ce qu'était, avant la réformation, cette foi catholique à laquelle nos voisins doivent tout, peut-être même leur prospérité actuelle, comme le sommet d'un arbre doit tout à ses racines. L'Angleterre d'aujourd'hui est assise sur la vieille base catholique. L'œuvre du chanoine catholique Daniel Rock est donc destinée à éclairer bien des esprits, et probablement à préparer le retour des cœurs droits vers le catholicisme. C'est une œuvre de liturgie et d'archéologie, mais qui n'en aura que plus de force pour fixer les indécis et les timides : car si l'action indirecte est plus lente, elle est plus sûre que le coup porté directement. Nous redirons encore que les planches distribuées dans l'ouvrage de M. Rock représentent des vêtements pontificaux, sacerdotaux et ecclésiastiques, un magnifique autel portatif du XII^e siècle, les diverses cérémonies

de l'église, la réunion des chanoines assis dans le chœur d'une cathédrale, un service funèbre dans l'église abbatiale de Westminster. C'est un Rational des divers offices illustré par quelques dessins. — Les deux volumes. 45 fr.

THE ECCLESIOLOGIST, publié par la SOCIÉTÉ ECCLESIOLOGIQUE, autrefois Société de Cambden. Par cahiers mensuels in-8° de 70 à 80 pages avec dessins, gravures et lithographies. Depuis 1850 particulièrement, l'Ecclesiologiste publie régulièrement des dessins dans ses livraisons. Ces dessins ne sont pas absolument parfaits d'exécution, et l'Ecclesiologiste n'est pas non plus précisément un chef-d'œuvre de la librairie anglaise; mais enfin mieux vaut un dessin médiocrement exécuté qu'un texte même bien écrit. L'archéologie est une science naturelle qui a besoin de montrer aux yeux les objets dont elle s'occupe. De ces dessins médiocres, nous arriverons certainement à de meilleurs, et l'Ecclesiologiste alors occupera la place qu'il mérite à bien des titres. Depuis quelque temps encore on s'occupe, dans cette « Revue », de musique religieuse et même un peu d'archéologie musicale. C'est une importante section que nous sommes heureux de voir aborder par les savants anglais. Chaque livraison contient des articles ou des mémoires sur les diverses parties de l'archéologie religieuse; la liste des restaurations des édifices anciens, celle de la construction des églises nouvelles, une correspondance très-substantielle et très-variée. C'est M. Beresford Hope qui est l'âme de cette utile et intéressante publication. — Chaque livraison. 2 f. 50.

MISSA PRO DEFUNCTIS, à graduali romano, cum discantu pro organo, auctore JOANNE LAMBERT. In-4° de 26 planches gravées en notation musicale moderne. C'est la messe des Morts composée de l'introït, du kyrie, du graduel, du trait, de la prose « Dies iræ », de l'offertoire, du sanctus, de l'élévation, de l'Agnus Dei, de la communion. Après, vient l'office de la sépulture proprement dite, qui se compose du « Libera », du kyrie et du « In Paradisum ». Ce livre a été publié en Angleterre par M. John Lambert, qui se dévoue au chant liturgique. Il serait à désirer qu'on en fit autant chez nous et qu'on publiât ainsi des offices qui reviennent tous les jours, en quelque sorte, comme l'office des morts. C'est ainsi qu'au moyen de la notation musicale moderne, on finira par donner le goût du beau plain-chant aux gens du monde. 6 fr.

EXPOSITION CANONIQUE DES DROITS ET DES DEVOIRS DANS LA HIÉRARCHIE ECCLÉSIASTIQUE, considérés en eux-mêmes et dans leur application au régime actuel de l'Église de France, suivie d'un appendice sur les Concordats intervenus, depuis 1801, entre le Saint-Siège et divers États de l'Europe, par M. l'abbé JOUYE, chanoine de Valence. Un volume in-8° de 444 pages. Ouvrage très-érudite quant aux faits, et très-modéré quant à l'esprit qui le caractérise. 6 fr. 50 c.

QUELQUES MOTS SUR LA LITTÉRATURE NATIONALE DE LA BELGIQUE, par ACHILLE JUBINAL, secrétaire général de l'Institut historique. In-8° de 45 pages. Nous remercions M. Jubinal d'appeler l'attention de la France sur un pays que nous ne connaissons pas assez et que nous estimons trop peu, pays peut-être aussi riche et aussi vivant que le nôtre. 1 fr.

DE MEMBRIS INTER SE CONSPIRANTIBUS, prose latine du XIV^e siècle, extraite du roman inédit de Fauvel et publiée par M. ANATOLE DES MONTAIGLON. Cette prose est précédée de quelques pages d'introduction dans laquelle l'auteur ajoute de nouvelles indications à celles qui ont été données par M. Robert dans son édition de La Fontaine. In-8° de 8 pages. 50 c.

TABLE DES MATIÈRES.

JANVIER ET FÉVRIER.

TEXTE. — I. La divine liturgie, par M. DIDRON.....	1
II. Le cycle des séquences, par M. l'abbé BANDEVILLE.....	14
III. Carrelages historiés, par M. CHARLES BAZIN.....	18
IV. Agonie de la peinture sur verre, par M. CANÉTO.....	26
V. Trésor de la Sainte-Chapelle de Bourges, par M. DE GIRARDOT.....	35
VI. Mélanges et Nouvelles.....	41
VII. Publications archéologiques, par M. DIDRON.....	51
DESSINS. — I. La Divine liturgie, vitrail par MM. LEDOUX, LASSUS, OLIVIER, LECOQ.....	1
II. « Natus antè sæcula », séquence de la nuit de Noël, traduite par M. l'abbé BANDEVILLE.....	14
III. « Salve porta lucis », prose de l'aurore de Noël, traduite, par M. l'abbé BANDEVILLE.....	14
IV. Carrelage de Breteuil (deux planches de détails), par MM. CHARLES BAZIN et MARTEL.....	18
V. Reliquaire de Saint-Junien, par MM. GAY et L. GAUCHEREL.....	35

MARS ET AVRIL.

TEXTE. — I. Carrelages historiés, par M. DIDRON.....	61
II. L'harmonie au XIII ^e siècle et la musique religieuse en Europe, par M. FÉLIX CLÉMENT.....	69
III. Origine de la peinture sur verre, par M. l'abbé TEXIER.....	81
IV. Serrurerie du XIII ^e siècle, par M. ALF. DARCEL.....	90
V. Cérémonies dramatiques et anciens usages, par M. le baron de LA FOSS.....	92
VI. Mélanges et Nouvelles.....	100
VII. Publications archéologiques, par M. DIDRON.....	109
DESSINS. — I. Ensemble du carrelage de Breteuil, par MM. CH. BAZIN et MARTEL.....	61
II. Détails du carrelage de Saint-Nicolas de Merles, par MM. CH. BAZIN et MARTEL.....	61
III. Pièce d'harmonie du moyen âge, gravée par M. MARTEL.....	69
IV. Vitraux romans et incolores de Boullieu et d'Obazine, par MM. A. LEDOUX et QUICHON.....	81
V. Porte de la sacristie des chanoines de Rouen, par MM. ALF. DARCEL et L. GAUCHEREL.....	90

MAI ET JUIN.

TEXTE. — I. Une grille du XIII ^e siècle, par M. DIDRON.....	117
II. Messes gallicanes du II ^e au VI ^e siècle, par M. le baron de ROISIN.....	123
III. Trésor de la Sainte-Chapelle de Bourges, par M. de GIRARDOT.....	141
IV. L'archéologie nationale en Autriche, par M. le docteur MELLY.....	145
V. Le Drame liturgique, semaine de Pâques, par M. FÉLIX CLÉMENT.....	154
VI. Mélanges et Nouvelles.....	161
VII. Publications archéologiques, par M. DIDRON.....	169
DESSINS. — I. Grille du XIII ^e siècle, par MM. A. LEDOUX et MARTEL.....	117
II. Chandelier du XII ^e siècle, par M. L. GAUCHEREL.....	141
III. « Ave gloriosa », hymne du XIII ^e siècle, par M. MARTEL.....	154
IV. La Reine des Anges, sculpture de Chartres, par MM. L. GAUCHEREL et E. GUILLAUMOT....	161

JUILLET ET AOUT.

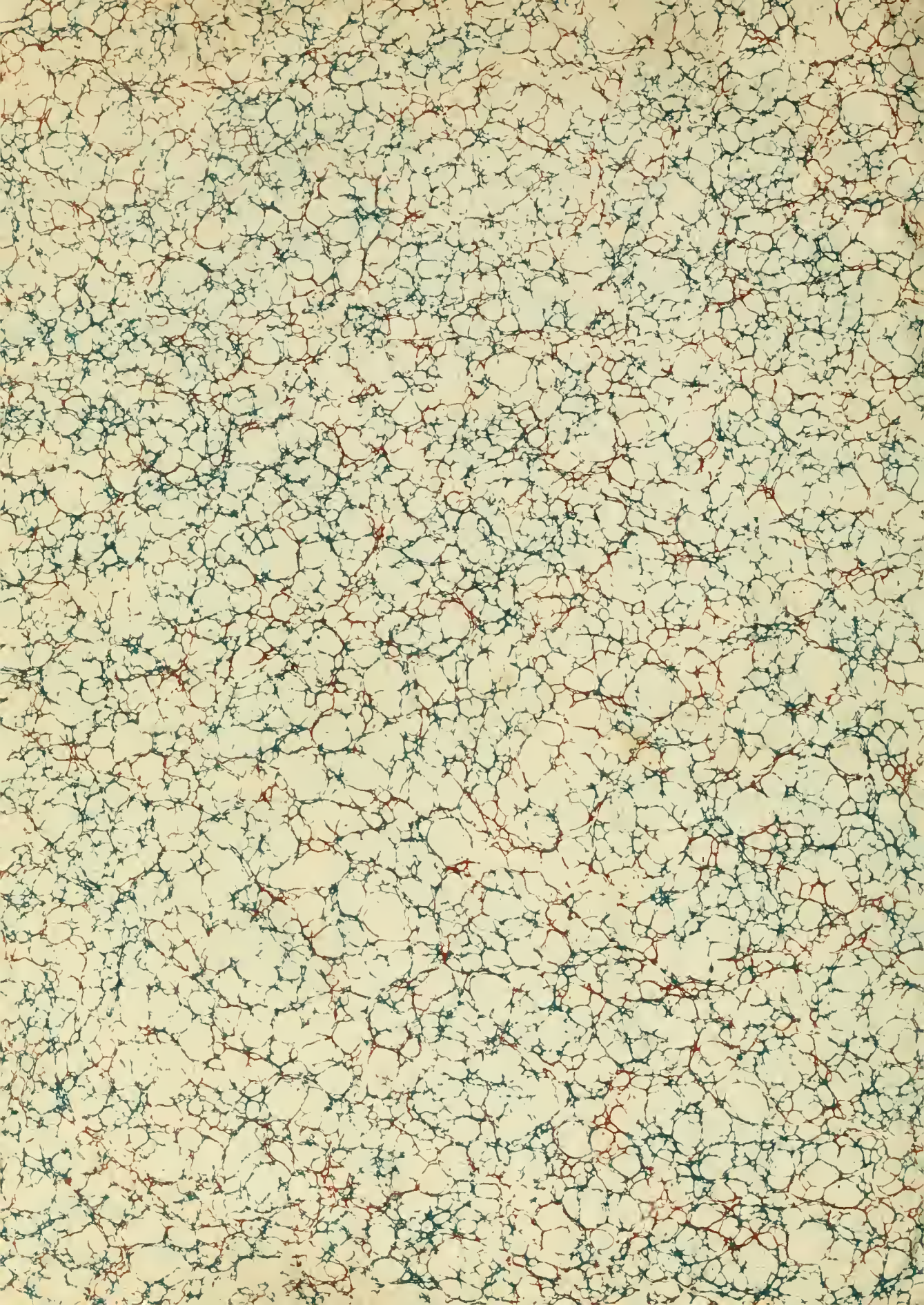
TEXTE. — I. Tombeau de l'évêque Gérard de Limoges, par M. l'abbé TEXIER	177
II. L'Art et l'Archéologie en Allemagne, par M. A. REICHENSPERGER	180
III. Histoire de l'harmonie au moyen âge, par M. le chanoine JOUVE	186
IV. La poésie du moyen âge et l'enseignement classique, par M. l'abbé SAGETTE	200
V. Trésor de la Sainte-Chapelle de Bourges, par M. de GIBARDOT	209
VI. Mélanges et Nouvelles.....	215
VII. Publications archéologiques, par M. DIDRON	225
DESSINS. — I. Tombeau de l'évêque Gerard de Limoges, par MM. TEXIER et GAUCHEREL ...	177
II. « O Maria », chant du XIII ^e siècle, par M. MARTEL	186
III. Encensoir de Moscou, par MM. DENUËLLE et GAUCHEREL	209
IV. La Leçon d'Astronomie, miniature, par MM. BOESVILVALD et LACOSTE aîné.....	215

SEPTEMBRE ET OCTOBRE.

TEXTE. — I. Essai sur le pavage des églises, par M. L. DESCHAMPS DE PAS	233
II. Manuscrits de musique ancienne, par M. le chanoine JOUVE	243
III. Procession dramatique au XVI ^e siècle, par MM. le baron DE LA FONS et DIDRON	249
IV. Congrès scientifique de Nancy, par M. le baron de ROISIN	258
V. Architecture civile du moyen âge, par M. FÉLIX DE VERNEUIL	270
VI. Mélanges et Nouvelles.....	282
VII. Publications archéologiques, par M. DIDRON	291
DESSINS. — I. Carrelage de St-Omer, par MM. A. et L. DESCHAMPS et M. HAUGER	233
II. « Mère Dieu », chant français du XIII ^e siècle, par M. MARTEL	243
III. Plan de la ville de Sainte-Foy, par MM. G. de CASTELNAU-D'ESSENAULT et TH. OLIVIER ...	270
IV. Sièges d'officiants et Piscine d'Angleterre.....	282

NOVEMBRE ET DÉCEMBRE.

TEXTE. — I. Essai sur le pavage des églises, par M. L. DESCHAMPS DE PAS	305
II. Procession dramatique du XVI ^e siècle, par MM. le baron DE LA FONS et DIDRON	312
III. La Sainte-Chandelle d'Arras, par M. CHARLES DE LINAS	321
IV. Voyages (les monuments de Nancy), par M. FERDINAND DE GUILBERMY	328
V. Première partie du sixième Jour de la création, par M. DIDRON	339
VI. Mélanges et Nouvelles.....	349
VII. Aux Abonnés des « Annales Archéologiques »	356
VIII. Publications archéologiques, par M. DIDRON	358
DESSINS. — I. Carrelage de St-Omer, par MM. AUGUSTE et L. DESCHAMPS et M. HAUGER ...	305
II. La Sainte-Chandelle d'Arras, par MM. AUGUSTE DESCHAMPS et CHARLES OURY	321
III. Destruction de la pyramide de la S ^{te} -Chandelle d'Arras, par M. GAUCHEREL d'après VERLY ...	326
IV. Créateur et Création du sixième Jour, par MM. GAUCHEREL et E. GUILLAUMOT	340
V. Création des animaux par Raphaël. Dessin par M. A. LEDOUX , gravé par M. E. GUILLAUMOT ...	342
VI. Création du Soleil et de la Lune aux XIV ^e et XVI ^e siècles, par les MÊMES	346



N
7810
A54
t.10

Annales archéologiques

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

